

# HISTOIRE

RELIGIEUSE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA

# COMPAGNIE DE JÉSUS

COMPOSÉE

SUR LES DOCUMENTS INÉDITS ET AUTHENTIQUES

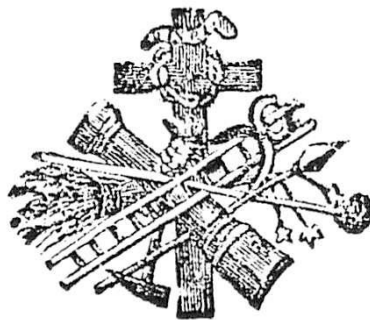
Par J. Crétineau-Joly.

---

OUVRAGE ORNÉ DE PORTRAITS ET DE FAC-SIMILE.

---

TOME QUATRIÈME.



BRUXELLES,  
SOCIÉTÉ DES BONNES LECTURES,  
RUE DU COMMERCE, 15.

---

1845





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.





**HISTOIRE**  
**RELIGIEUSE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE**  
**DE LA**  
**COMPAGNIE DE JÉSUS.**

---





DE NOELLE,

*Général de la Compagnie de Jésus, né à Bruxelles, le 5 Juillet 1682.*



# HISTOIRE

DE LA

## COMPAGNIE DE JÉSUS.

---

### CHAPITRE PREMIER.

Le jansénisme. — Jansénius et Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. — Leurs caractères. — Intrigues de Saint-Cyran. — Causes de leur haine contre les Jésuites. — Saint-Cyran cherche à attirer dans son parti le cardinal de Bérulle et Vincent de Paul, les Oratoriens et les Lazaristes, pour les opposer à la Compagnie de Jésus. — Sur leur refus, il gagne à sa cause les religieuses de Port-Royal-des-Champs. — La mère Angélique et le chapelet secret du Saint-Sacrement. — Les Jésuites l'attaquent. — Saint-Cyran se porte leur défenseur. — Saint-Cyran compose le *Petrus Aurelius*, et Jansénius le *Mars Gallicus*. — Mort de l'évêque d'Ypres. — Il soumet son traité inédit de l'*Augustinus* au jugement de Rome. — Politique de Saint-Cyran pour accroître le nombre de ses prosélytes. — Les femmes et les grands seigneurs. — Les premiers solitaires de Port-Royal. — Antoine Le Maître et son humilité. — Les constitutions de Port-Royal. — Saint-Cyran mis au donjon de Vincennes. — Antoine Arnauld et Sacy. — Les Jésuites se procurent des épreuves de l'*Augustinus*. — Ils demandent que ce livre soit supprimé avant sa publication. — Pensée fondamentale de l'*Augustinus*. — Les Jésuites belges et français attaquent l'ouvrage. — Les jansénistes le défendent. — Il est condamné par le Saint-Siège. — Antoine Arnauld entre en lice. — Le père de Sesmaisons et la princesse de Guéméné. — Le livre de la *Fréquente Communion*. — Le père Petau et Arnauld. — Le jésuite Nouet et sa rétraction. — Déclaration de saint Vincent de Paul. — Mort de Saint-Cyran. — Singlin le remplace. — Le jansénisme devient à la mode. — Méthode d'enseigner des jansénistes. — Leurs livres élémentaires. — Leurs grands hommes. — Quelques évêques séduits par eux. — Portrait des jansénistes. — Le cardinal de Retz se fait leur disciple. — Les jansénistes prennent part

a la Fronde. — L'université devient janséniste. — Le docteur Cornet et les cinq propositions. — La Sorbonne fait alliance avec les Jésuites, M. Olier et Vincent de Paul. — *Le jansénisme confondu* et le père Brisacier. — Condamnation du jésuite par le coadjuteur. — Olier et Abelly refusent de lire en chaire l'acte du coadjuteur. — Les jansénistes envoient à Rome trois des leurs. — Députation du clergé de France. — Le jansénisme est condamné. — La mère Angélique et les jansénistes prennent sous la protection de leur vertu les vices du cardinal de Retz. — Par lui, ils sont maîtres du diocèse de Paris. — Arnauld et la Sorbonne. — Arnauld provoque la première *Provinciale*. — Portrait de Pascal. — Les *Provinciales*. — Enthousiasme qu'elles produisent. — Silence des Jésuites, et causes de ce silence. — Habileté de Pascal. — Le probabilisme et le probabiliorisme. — Conséquences des deux opinions. — Théophile de Corte et Alphonse de Lignori, probabilistes. — Les jansénistes conseillent tour à tour la coquetterie, l'assassinat et la direction d'intention. — Le Parlement condamne les *Provinciales*, et le père Daniel y répond par les *Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe*. — Création du conseil de conscience. — Le père Annat. — Le surintendant Fouquet janséniste. — Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, et Bossuet veulent détourner les religieuses de Port-Royal de leurs idées. — Les pères Annat et Ferrier négocient avec Gilbert de Choiseul, évêque de Cominges. — Lettres de ce dernier à Henri Arnauld, évêque d'Angers. — La paix, donnée par les Jésuites, est rompue par le grand Arnauld. — Les religieuses et les Solitaires de Port-Royal sont dispersés. — *Relation de la mère Angélique de Saint-Jean*. — Nicole et le chancelier Letellier. — L'archevêque de Sens et l'évêque de Châlons, pacificateurs. — Arnauld consent à la paix, parce qu'elle ne vient pas des Jésuites. — Paix de Clément IX. — *La morale pratique des Jésuites*. — L'abbé de Pontchâteau et Arnauld. — *La Perpétuité de la Foi* et les *Essais de morale*. — Arnauld et Nicole. — Causes de division entre les évêques et les Jésuites. — L'archevêque de Sens les excommunique. — Le cardinal Lecamus les poursuit à Grenoble. — L'évêque de Pamiers les accuse. — Leur différend avec dom Juan de Palafox, évêque d'Angelopolis. — Les jansénistes et Palafox. — La lettre de Palafox au pape. — Pourquoi Palafox ne fut-il pas canonisé? — Le cardinal Calini devant le consistoire, en 1777.

La Société de Jésus vient d'avoir à combattre en Europe contre le luthéranisme et le calvinisme. Elle n'a pu qu'affaiblir cette formidable hérésie qui, partagée en mille sectes, qui marchant sous des dra-

peaux différents, fait taire ses haines ou ses ambitions lorsqu'il s'agit d'attaquer l'Eglise. Les armes de Gustave-Adolphe et de Bernard de Weimar, secondées par la politique du cardinal de Richelieu, lui ont conquis droit de cité en Allemagne. Du sein de tant de passions mises en mouvement il surgit une innovation religieuse. Luther, Calvin et leurs adeptes s'étaient séparés avec violence de la communion romaine : ils avaient brisé le joug de la Foi catholique pour inaugurer la liberté d'examen et le triomphe de la pensée individuelle. Tout avait été mis en jeu afin de développer cette crise. Il n'était plus possible de provoquer un pareil éclat. Il se présenta d'autres hommes qui, avec des maximes moins absolues, essayèrent de se placer entre les deux camps et de vivifier par d'éternelles discussions les systèmes théologiques étouffés par la guerre de Trente Ans, sous la grande voix des batailles. Ces hommes furent appelés jansénistes, du nom même de l'évêque flamand qui, par son livre de l'*Augustinus*, donna naissance à la secte.

Jansénius, né à Ackoï en Hollande, dans l'année 1585, étudiait au collège des Jésuites de Louvain. Il sollicita son admission dans leur Société ; ses désirs ne furent pas exaucés. Les chefs de l'institut refusaient d'avoir Jansénius pour frère : il se déclara leur ennemi. De l'école des Jésuites il accourut à celle de Jacques Batus, qui, dans sa chaire à l'université de Louvain, ressuscitait les doctrines de son oncle. Les idées sont comme les passions : elles se modifient, elles se transforment, mais elles ne se voient condamnées au silence que lorsqu'elles sont devenues impuissantes. Bellarmin et Tolet avaient amené Michel Batus à une rétractation. Cette rétractation,

obtenue par deux Jésuites, fut pour les disciples du chancelier universitaire un nouveau motif de défiance et d'animosité contre l'Institut de Jésus. L'amour des discussions fit cause commune avec l'orgueil froissé, et du baïanisme mort au berceau naquit une autre erreur.

A Louvain, Jansénius avait pour condisciple, pour ami, Jean Duvergier de Hauranne, né à Bayonne en 1581, et plus connu dans l'histoire sous le nom de l'abbé de Saint-Cyran. Formés par Jacques Baïus et par le chancelier Janson à l'interprétation des œuvres de saint Augustin, servant de champ-clos à tous les novateurs, ces deux jeunes gens se prirent d'enthousiasme pour le docteur d'Hippone, qui semblait fournir des arguments à leur haine contre les théories scolastiques de l'Ordre de Jésus. Les commencements de leur carrière furent difficiles. Ils voyagèrent, ils étudièrent, ils vécurent tantôt séparés, tantôt réunis ; mais, dans leurs entretiens ou dans leurs correspondances, ils ne perdirent jamais de vue le but qu'ils se proposaient. Jansénius le suivait avec ce flegme germanique qui recèle souvent une opiniâtreté invincible. Duvergier de Hauranne, ardent, toujours prêt au combat, ne laissait jamais reposer son esprit tracassier et les inquiétudes de son imagination. L'un fut la tête et l'autre le bras. Jansénius, dialecticien plus serré, se chargea d'élaborer la doctrine qu'ils allaient répandre. Saint-Cyran dut accepter le rôle qui convenait à son caractère remuant. La pensée de l'œuvre appartient à Jansénius, l'autre la développa : il lui chercha, il lui trouva des adeptes. L'*Augustinus* n'avait pas encore paru, et déjà Saint-Cyran en avait si bien su faire ressortir la beauté que, dans les cénacles d'intimes, on procla-



mait avec admiration et sur parole ce livre tout resplendissant de génie. Ce n'est qu'un commentaire aride de saint Augustin, une thèse sur la grâce et sur la prédestination ; thèse mille fois agitée, mille fois résolue. Mais Duvergier de Hauranne avait besoin de l'imposer comme un chef-d'œuvre. Il y réussit même avant sa publication. « Plusieurs personnes distinguées par leur piété et leur érudition, séculiers et réguliers, dit Libert Fromond dans la *Vie de Jansénius*, son mattre, l'animaient à ce travail, de peur que, si la mort abrégeait les jours de l'auteur, ce livre, qu'ils comparaient à la Vénus d'Apelles, ne demeurât imparfait. »

Ainsi que toutes les doctrines dont le dernier mot est un mystère, celle du futur évêque d'Ypres, exaltée par Saint-Cyran, évoqua des prosélytes. Il les choisit de préférence dans les hautes classes de la société, et, afin de triompher plus sûrement, il contraignit son visage sévère à grimacer des flatteries dont sa réputation d'austérité doublait le prix. Il se fit de ses louanges intéressés un appui auprès des grands et des prélats. Sans divulguer ses desseins, il eut l'art de se préparer à la cour, dans le clergé et au fond des provinces plusieurs apologistes, auxquels il recommandait la discrétion, comme s'il leur eût confié ses plans. *Occultè, propter metum Judæorum*, du secret ; car nous avons les juifs à redouter, fut son mot d'ordre (1). Les juifs auxquels il fait allusion, ce sont les catholiques, et surtout les Jésuites.

Un merveilleux travail s'opérait alors en France.

(1) *Interrogatoire subi à Vincennes par l'abbé de Saint-Cyran, et publié en 1740 par un janséniste.*

Le calvinisme était vaincu : l'Église marchait rapidement à de glorieuses destinées. Saint-Cyran comprit que là seulement il rencontrerait, soit dans les Instituts religieux, soit parmi les prêtres de science et d'énergie, des hommes assez forts pour donner à ses systèmes une consécration publique. Jansénius et lui ne songeaient sans doute pas à rompre avec l'unité. Ils n'avaient ni dans la tête ni dans le cœur la pensée arrêtée d'une hérésie ou d'un schisme. Ils n'aspiraient qu'à réveiller des disputes que la sagesse des Pontifes, que la prudence des Jésuites et celle des Dominicains avaient assoupies dans les congrégations *de Auxiliis*. Mais, comme tous ceux qui se laissent emporter par une idée, Jansénius et Saint-Cyran devaient aller beaucoup plus loin que leurs prévisions. Ils cédaient d'abord à un entraînement scolastique, au désir de se poser en doctes adversaires de théologiens de la Compagnie de Jésus. Ce désir, que l'étude autorisait et que l'érudition jointe à la Foi pouvait renfermer dans de justes limites, devint peu à peu une passion. L'orgueil s'empara de ces vigoureuses natures, et la haine pour les disciples de saint Ignace de Loyola leur fit toucher le point auquel ils n'avaient jamais cru qu'ils aboutiraient.

Le cardinal de Bérulle et Vincent de Paul avaient fondé deux congrégations où le talent, associé à de pieux dévouements, enfantait des miracles. Saint-Cyran s'imagina qu'un sentiment d'émulation, de jalousie peut-être, devait germer au fond de ces cœurs de prêtres, et qu'en sachant le faire vibrer il parviendrait à leur inculquer ses doctrines. Duvergier de Hauranne avait déjà ces affinités scientifiques avec Richelieu, évêque de Luçon, dont il pressentait la haute fortune. Il tenta de s'en créer de plus

Lettre de la mère Angélique Arnauld,

à ses sœurs.

In P<sup>R</sup> du St Sacrement  
ce 1<sup>r</sup> fev 1652

Mes très chères sœurs

nous avons reçu celle qu'il vous a plu nous  
escrire & veu le desir q̄ vous avez de venir avec  
nous auquel Je vous puis assurer que si ce  
rencontrait point d'autre difficulté q̄ de nre part  
vous seriez bien tost en possession de ce q̄ vous  
nous demandez avec tant d'ardeur nre seigneur  
nous ayant donné un grand desir de vous assister  
de tout nre pouvoir tout depuis q̄ nous avons  
apris le pitoyable estat ou vous estes reduite, mais  
mes très chères sœurs vous & nous, v<sup>os</sup> dépendances  
de nos supérieurs de sorte qu'il faut q̄ n'ayons  
leur permission & q̄ nous suivions le conseil  
de nos amis p<sup>r</sup> faire toute chose en la manière  
la meilleure p<sup>r</sup> la gloire de Dieu & v<sup>re</sup> bien, le  
bon Monsieur de Berniere vous verra prest ainsy  
à toute chose sous l'expérience q̄ vous avez de  
la charité vous doit faire esperer qu'il fera tout  
ce qu'il pourra p<sup>r</sup> v<sup>re</sup> bien ce pendant Mess<sup>rs</sup>  
chères sœurs continues à prier beaucoup Dieu  
c<sup>ui</sup> nous servira avec son ayde de nre lante afin

qu'il conduira un st esprit Celui de ceux de qui  
nous dependons & vovres pt layare En tout sa st  
volonte & lais

Mes tres chere focus

Je te tres humble & tres deffente voent & sermant  
Vn ds si Marie Angeleyue & ce indigne

étroites avec le fondateur de l'Oratoire et le père des Lazaristes. Il sonda Pierre de Bérulle. Quand il espéra que ses principes ne seraient pas repoussés, il consulta Jansénius pour savoir s'il fallait tenter un coup décisif. Le théologien belge n'avait pas les exaltations du prêtre béarnais. Il ne s'enivrait pas de ses rêves et ne prenait point de chimères pour la réalité. Le 2 juin 1625 il répondit à son ami : « Telles gens sont étranges quand ils épousent quelque affaire. Je juge par là que ce ne seroit pas peu de chose si mon ouvrage étoit secondé par quelque Compagnie semblable ; car, étant une fois embarqués, ils passent toutes les bornes, *pro et contra*. Je trouve bon que vous ne disiez rien au général de l'Oratoire de l'*Augustin*, car je crois qu'il n'est pas encore temps. »

La sagacité du docteur de Louvain épargnait une défaite à Saint-Cyran. Le caractère de Vincent de Paul, qui appelait la confiance, l'amitié qu'il témoignait à l'apôtre du jansénisme encore en germe, ses idées de perfection, tout s'arrangeait pour lui persuader que le fondateur des Sœurs de la Charité ne serait pas aussi rebelle à ses insinuations que le cardinal de Bérulle. Il essaya par la flatterie d'entrer plus avant dans son cœur ; mais, quand il se fut démasqué, Vincent de Paul rompit avec lui. « Saint-Cyran, écrit-il(1) me parla un jour ainsi : Dieu m'a donné et me donne de grandes lumières : il m'a fait connaître que depuis cinq ou six cents ans il n'y a plus d'Eglise. Avant, cette Eglise étoit comme un grand fleuve qui avait des eaux claires ; mais mainte-

(1) Lettre de saint Vincent de Paul, du 25 juin 1648, à d'Origny, prêtre de la mission. Cette lettre se trouve dans sa vie, par Abelly, évêque de Rhodéz.

nant ce qui semble l'Église n'est plus que de la bourbe. Le lit de cette rivière est encore le même, mais ce ne sont plus les mêmes eaux. — Je lui représentai que tous les hérésiarques avaient pris ce prétexte pour établir leurs erreurs, et je lui citai Calvin. — Calvin, me répondit-il, n'a pas mal fait tout ce qu'il a entrepris, mais il s'est mal défendu. »

Ces paroles ouvrirent les yeux de Vincent de Paul : Saint-Cyran ne fut plus pour lui qu'un ecclésiastique dangereux dont il se sépara avec éclat. Les premières tentatives de l'embaucheur janséniste n'avaient pas réussi. Il sentait les obstacles qu'il lui faudrait vaincre pour attirer à sa cause des congrégations d'hommes; et regardant ces obstacles comme insurmontables, il essaya d'un nouveau plan. Pour recruter les prosélytes à sa coalition théologique, Duvergier s'était vu contraint d'étudier les faiblesses de l'humanité. Le clergé résistait à ses séductions : il s'adressa aux Instituts de femmes. Les religieuses, selon lui, avaient une imagination enthousiaste que la solitude disposait à recevoir toutes sortes d'impressions. Il les jugeait plus faciles à tromper et à exalter que des prêtres vieilliss dans le ministère ou au milieu des controverses. Il était donc possible de leur inspirer une certaine ardeur pour les innovations. En leur donnant de l'importance dans le monde, on avait tout lieu d'espérer que ce spectacle frapperait vivement l'esprit de la multitude.

Il existait près de Chevreuse, dans un vallon à six lieues de Paris, un monastère de filles soumis à la règle de saint Benoit. Ce monastère se nommait Port-Royal, parce que Philippe-Auguste, s'étant égaré à la chasse, avait été retrouvé dans ce lieu par

les seigneurs de sa suite (1). Au commencement du dix-septième siècle, Henri IV avait nommé à cette abbaye Angélique Arnauld, l'une des filles du fameux avocat. Angélique, jeune, belle, instruite, faisait servir ces avantages à sa propre perfection et à celle des autres. Elle avait entrepris la réforme de sa communauté, où la discipline et la régularité souffraient beaucoup des discordes intestines. La mère Agnès, sa sœur putnée, se dévoua comme elle à cette vie d'humilité dont l'éclat de leurs vertus formait presque une gloire mondaine. En 1624, leur réputation avait attiré un si grand concours de néophytes qu'il fallut pourvoir à l'accroissement de la pieuse famille. Angélique se sentait appelée sur un plus vaste théâtre. Elle étouffait dans Port-Royal-des-Champs. Deux années après l'abbaye fut abandonnée, et Port-Royal de Paris les reçut au faubourg Saint-Jacques.

Zamet, évêque de Langres, professait pour cette femme extraordinaire une vénération dont saint François de Sales avait lui-même offert l'exemple. Il lui parla de créer un nouvel Institut dont la pensée-mère serait l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Angélique accueillit avidement cette idée : de concert avec Agnès, elle composa le *Chapelet secret du Saint-Sacrement*, dans lequel, soit erreur, soit calcul, elle laissa échapper quelques opinions assez rapprochées des enseignements que Jansénius et Duvergier de Hauranne essayaient de ressusciter. Les Jésuites, pour qui le nom d'Arnauld n'était pas une recommandation, attaquèrent cet écrit. Ils le censurèrent avec amertume. La guerre était déclarée. Un auxiliaire inattendu se jeta dans la mêlée pour

(1) *Mémoires de Dufossé*, liv. I.

défendre les religieuses de Port-Royal ; cet auxiliaire fut Saint-Cyran. Les filles d'Arnauld ne le connaissaient pas. Il n'avait eu avec elles aucun rapport spirituel ; mais elles jouissaient d'une incontestable réputation de vertu , elles étaient célèbres dans le monde ainsi que dans le cloître : on les admirait ; et, sans le savoir , elles entraient à pleines voiles dans ses théories. Duvergier de Hauranne se persuada qu'il y avait au fond de cet événement tout un avenir de lutte contre la Compagnie de Jésus et peut-être le triomphe de sa pensée augustinienne. Il défendit l'œuvre de Port-Royal avec la vivacité que tant d'espérances à peine conçues lui inspiraient. Saint-Cyran s'était porté l'avocat officieux des religieuses de Port-Royal. Il en devint le directeur et l'oracle. La mère Angélique exerçait sur sa famille et sur une partie de la cour un ascendant qu'elle devait autant à la supériorité de sa vertu qu'à celle de son esprit. Elle gouvernait Arnauld d'Andilly , son frère , l'un des hommes les plus aimables de Paris. Elle imposait sa volonté aux protecteurs qu'elle donnait à son monastère. Saint-Cyran, maître de la confiance d'Angélique , l'initia à ses projets de réforme. Afin d'entretenir dans ses cœurs dévots le feu qu'il y avait soufflé , il leur recommanda le secret : il s'entoura de mystères , il ordonna même que ses lettres fussent brûlées pour ne laisser aucune trace des moyens par lui employés (1). L'influence dont il jouissait auprès de l'abbesse de Port-Royal , celle que sa physionomie pleine de componction et ses paroles brûlantes lui avaient conquise décidèrent le père Joseph à le charger de la direction des filles du Calvaire (2). Saint-Cyran mit

(1) *Interrogatoire de l'abbé de Saint-Cyran.*

(2) *Histoire de Port-Royal*, par Racine, première partie.



en œuvre les mêmes ressorts qu'à Port-Royal : il obtint les mêmes résultats ; mais le fameux capucin n'eut pas de peine à s'apercevoir du changement opéré dans l'âme des religieuses. Ce fut le premier indice qui révéla au cardinal de Richelieu la naissance et les dangers d'une nouvelle secte.

Cependant *le Chapelet secret*, que les Jésuites avaient attaqué, était supprimé par la cour de Rome. Il fallait se soumettre à la décision du Siège apostolique ou sortir d'une douce obscurité pour résister par la controverse au jugement de l'Église. Saint-Cyran les encouragea dans leur obstination. Lui-même, marchant plus franchement à la réalisation de ses desseins, commença à répandre le germe de son erreur. Il voulait se venger des Jésuites : il lui importait donc de se créer des appuis dans l'épiscopat. Les pères de l'Institut avaient eu des démêlés de juridiction avec l'évêque de Calcédoine, vicaire apostolique dans la Grande-Bretagne. Saint-Cyran prit ce prétexte pour s'improviser le champion de l'autorité épiscopale au détriment des Ordres religieux. Son ouvrage intitulé *Petrus Aurelius* parut en 1636, imprimé aux frais du clergé de France. Moins d'une année après, le 13 septembre 1637, ce même clergé voyait se dissiper son illusion, et il revenait de son premier jugement. En ce temps-là Jansénius, qui sentait le besoin de s'attacher des partisans en Belgique, prêcha qu'il était sage et utile de secouer le joug de l'Espagne, de se cantonner à la manière des Suisses ou de s'unir dans une fédération avec les États généraux de Hollande. Son plan de république aristocratique n'était pas fait pour lui gagner les faveurs de Philippe d'Espagne. Afin de rentrer en grâce auprès de ce prince, il publia une

satire virulente contre les rois de France sous le titre de *Mars Gallicus*. Ce pamphlet, en quatre-vingt-huit chapitres, est un manifeste dans lequel l'auteur prend à partie la mémoire de chaque monarque, depuis Clovis jusqu'à Louis XIII; et, selon l'expression de Bayle (1), Jansénius « y crie de la manière la plus maligne et la plus odieuse. » Le prêtre flamand prodiguait l'insulte au peuple qui lui avait accordé une longue hospitalité. A la prière du président Rose, le cardinal-Infant, gouverneur des Pays-Bas, récompensa cette ingratitude en le nommant évêque d'Ypres. Trois ans après, le 6 mai 1638, Jansénius mourut victime de la peste. Il mourut dans les sentiments chrétiens et en soumettant l'œuvre de sa vie à l'approbation ou à la censure du Saint-Siège. *L'Augustinus*, soit pressentiment, soit crainte de fomenteur une hérésie, avait été condamné par son auteur à une obscurité viagère. Par une lettre adressée au Pape, par son testament, par une déclaration contenue dans le texte de l'ouvrage, l'évêque d'Ypres proclamait qu'il était enfant d'obéissance et que les décrets émanés de la chaire apostolique seraient toujours les guides de sa foi. « Je suis résolu, écrivait-il (2), de suivre jusqu'à la mort, comme j'ai fait depuis mon enfance, et de prendre pour arbitres de mes opinions l'Eglise romaine et le successeur de Pierre. Je sais que l'Eglise est bâtie sur cette pierre, que quiconque ne bâtit pas avec Pierre est un destructeur, et qu'il est le dépositaire fidèle de la Foi des Pères. Je veux donc vivre et mourir dans la foi et dans la communion de ce successeur du prince des

(1) Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, art. *Jansénius*.

(2) *Augustinus*, præm. c. xxix. Epilog.; in t. III, p. 445. (édit. de Rotterdam).

apôtres , de ce vicaire de Jésus-Christ , de ce chef des pasteurs , de ce pontife de l'Eglise universelle. J'adopte tout ce qu'il prescrit ; je rejette , je condamne , j'anathématise tout ce qu'il rejette , condamne et anathématise. Je ne me flatte pas d'avoir bien saisi partout le sens de saint Augustin. Je suis homme , sujet à l'erreur comme les autres hommes . et j'abandonne mon ouvrage au jugement du Saint-Siège et de l'Eglise romaine , ma mère. Dès ce moment j'accepte , je rétracte , je condamne et anathématise tout ce qu'elle décidera que je dois accepter , rétracter , condamner et anathématiser. »

Ces paroles si explicites n'ont rien des réticences de l'hérésiarque ; elles sont dignes d'un évêque qui désire garder dans son cœur la foi qu'il a transmise à son troupeau. Nous les acceptons comme l'expression de la pensée intime de Jansénius. Sans trop nous occuper des mystérieuses correspondances entre Saint-Cyran et lui, par lesquelles il cherche des faux-fuyants, des moyens dilatoires pour résister au Siège apostolique , nous pensons que si Jansénius eût survécu à la publication de son ouvrage , il n'aurait pas hésité à le désavouer. Cet homme n'avait ni dans le cœur ni dans la tête la coupable opiniâtreté qui produit les sectaires ; mais à côté de lui, et le dominant par l'intrigue ou par la colère , il se trouvait un autre homme qui ne pardonnait jamais. L'évêque d'Ypres , en composant l'*Augustinus*, ne voyait qu'une guerre de théologiens à susciter aux Jésuites ; les représailles du baïanisme avaient été poussées si loin que Jansénius reculait devant son œuvre. Duvergier en avait médité la portée ; son esprit malfaisant s'y attacha avec d'autant plus de force qu'il en pressentit les résultats. « Saint-Cyran est basque , disait le cardinal

de Richelieu au père Joseph, il a les entrailles ardentes, et, des vapeurs qu'elles portent à sa tête, il se forme des imaginations extravagantes, qu'il érige en dogmes et en oracles. »

Jansénius avait mis la dernière main à son livre. puis il était mort, le déférant officiellement à la censure de l'Eglise. Son disciple, son maître plutôt, avait, par de secrètes manœuvres, si bien disposé quelques intelligences d'élite à saluer l'*Augustinus* comme un chef-d'œuvre de morale et de science spirituelle; il avait su, avec tant d'art, flatter les passions hostiles à la Compagnie de Jésus, que ce n'était déjà plus seulement une conspiration théologique qui allait éclater, mais un complot politique dont Saint-Cyran se faisait le chef mystérieux. Les Jésuites régnaient par l'éducation; Duvergier de Hauranne osa disputer cette prééminence, que l'université leur laissait. Il fonda des écoles à Port-Royal et, par une habileté incontestable, il y réunit comme dans un faisceau toutes les gloires que les pères n'avaient pu enrôler sous leur bannière. On s'emparait ainsi de la génération naissante, on la façonnait aux doctrines dont personne n'appréciait les conséquences. L'avenir était ouvert aux projets du réformateur, il songea à s'assurer le présent.

A cette époque d'austérité et de galanterie, d'intrigues politiques et de dévouement, de passions littéraires et de querelles scolastiques, les femmes et les écrivains exerçaient sur la société française une influence prodigieuse. Les adeptes de Saint-Cyran crurent qu'il fallait à tout prix les attirer dans leur camp. Pour réussir, ils apprirent à se conformer à chaque caractère; ils utilisèrent le mécontentement des uns, le dégoût des autres, les affections et la pré-

vention de tous. Ils s'improvisèrent rigides avec ceux qui professaient des principes sévères, souples avec les hommes qui n'avaient pas de but déterminé. Ils prièrent avec les dévots; ils cachèrent dans l'ombre les vices de ceux dont ils prévoyaient qu'un jour ils auraient besoin; s'attachèrent à rendre aux femmes trop compromises par de volages amours une splendeur de vertu dont quelques démonstrations publiques effaçaient à leurs yeux les remords inconstants. Ils glorifièrent les écrivains que Richelieu rassemblait en Académie; ils se concilièrent leur amitié, et on les vit grandir Chapelain, Scudery et Gomberville. Ils prirent même sous le patronage de leur austérité le roman de *Clélie*, qui, dans un de ses épisodes, laissait tomber sur eux quelques louanges emphatiques.

Un semblable plan était la contre-partie de l'Ordre de Jésus. Destiné à le battre en brèche et à vaincre son crédit ostensible par des moyens occultes, il ne s'arrêtait pas là. Les filles d'Arnauld offraient à Saint-Cyran une communauté de femmes aptes à propager ses opinions; il jugea utile de fonder une congrégation de solitaires qui n'auraient pour mission que l'étude, et qui devaient en peu de temps jeter sur leur retraite une belle auréole littéraire. Religieux dans le monde, publicistes dans le cloître, ils s'isolaient de leurs familles, ils renonçaient au mariage et aux emplois civils, afin de se consacrer tout entiers à la science et aux lettres. On offrait comme appât, à des cœurs que l'érudition et l'innocence de leur vie rendaient candides, une perfection chimérique. On alliait la sévérité des règles du couvent aux délicatesses d'un goût épuré; on leur apprenait à confondre les innovations les plus ingénieuses avec l'amour des

anciens. Persuadés que le calme de la solitude, que les images de paix extérieure dont ils seraient entourés, ramèneraient souvent ces profonds esprits du bien qu'ils rêvaient au mal relatif qui frapperait leurs regards dans l'organisation de la société humaine, on espéra que cette opposition de pensées en produirait inévitablement une autre sur les écrits. Ainsi façonnés, ils pouvaient devenir de formidables leviers, croire comme des enfants aux songes qu'on dicterait à leur foi, et se battre, la plume à la main, pour faire triompher au dehors l'idée si pieusement caressée dans leur solitude. Cette idée exagérait la servitude de l'homme par rapport à Dieu et sa liberté par rapport aux princes de la terre.

Une telle connaissance du cœur des gens de lettres a quelque chose de merveilleux. Duvergier de Hauranne et ses premiers adeptes avaient scruté jusque dans leurs abîmes ces caractères indépendants que l'enthousiasme entraîne beaucoup plus loin que leur volonté. Saint-Cyran savait qu'en donnant un mobile religieux ou politique à des génies fervents, à des imaginations que le contact du monde n'a pas dépouillées de leur roideur primitive, ces génies portent si loin la vérité en triomphe, qu'ils arrivent jusqu'aux dernières limites de l'erreur. Il savait encore qu'une studieuse retraite envenime les haines littéraires, et qu'elle transforme en poignard acéré la plume que les aveuglements de la Foi ou les nécessités de la polémique confient à des mains jusqu'alors chrétiennement charitables. Mais ce sectaire, dans le sein duquel fermentaient tant de passions contraires, et qui les faisait toutes servir à une seule fin, ne fut pas retenu par le spectacle des vertus dont il allait troubler le calme. Il ne respecta point ces intelligences catholi-

ques qu'il détournait de leur source pour les associer à de mesquines préventions ou à des rêves d'hérésie dont ils proclamaient l'idée, tout en confessant comme Jansénius qu'ils étaient des enfants soumis. Saint-Cyran, doué d'une incroyable persistance, eût été dangereux avec un autre génie que celui de l'intrigue : mais il ne fut que la goutte d'eau qui tombe sur le rocher, et qui ne creuse jamais, parce qu'elle n'a pas en elle un principe dissolvant.

Par la rigidité, on séduisait les hommes faits ; on captivait l'esprit des jeunes filles par un excès d'indulgence. Les femmes étaient réservées à devenir les instruments et les victimes de parti. Saint-Cyran traça à Port-Royal des constitutions où l'austérité du fondateur se cache sous les formes les plus bénignes. « On leur enseignera, dit-il en parlant de novices (1), qu'elles ne doivent pas trop s'inquiéter si elles tombent dans quelques fautes ; que ce n'est pas seulement par les fautes que commettent les novices qu'on porte jugement d'elles, mais aussi par la manière dont elles se relèvent, et que toutes les âmes qui aiment Dieu peuvent dire comme l'épouse :

« Je suis noire, mais je suis belle. »

La puissance de Saint-Cyran se concentrait dans quelques maisons où les vertus ainsi que les talents se trouvaient héréditaires : par esprit de famille, elles étaient opposées à la Compagnie de Jésus. Ce fut là qu'il choisit les fondateurs de Port-Royal-des-Champs. Il avait pris Angélique Arnauld comme son porte-voix à l'oreille des femmes ; il désigna Antoine Le Maître, le plus célèbre avocat de Paris, et conseiller d'Etat à vingt-huit ans, pour servir de drapeau à sa nouvelle

(1) *Constitutions de Port-Royal* (édit. de 1665).

institution. Le Maître fut vaincu par sa tante Angélique. Bientôt après trois jeunes prêtres, distingués par leur talent, Antoine de Singlin, Claude Lancelot et Toussaint Desmares, accoururent partager la retraite dans laquelle Le Maître agitait son humilité. Ces solitaires rompaient avec le monde ; ils sacrifiaient leurs rêves d'ambition, de grandeur et de fortune à de pieuses chimères ; mais l'esprit turbulent de Duvergier de Hauranne leur avait inspiré une pensée tour à tour superbe ou revêche, ne s'accordant en aucun point avec les mortifications qu'ils s'imposaient. Il y a loin, et bien loin, des lettres d'Antoine Le Maître à la correspondance et aux discours si éloquents d'abnégation des premiers Jésuites. Nous avons cité les paroles, les écrits de François de Borgia, de Louis de Gonzague, d'Aquaviva et de Xavier. Mettons en parallèle une œuvre sortie des entrailles du premier néophyte de Port-Royal. « On n'a point ouï dire peut-être depuis un siècle, mandait Le Maître à Singlin (1), qu'un homme, au lieu et en l'état où j'étais, dans la corruption du palais, dans la fleur de mon âge, dans les avantages de la naissance et dans la vanité de l'éloquence, lorsque sa réputation était la plus établie, ses biens plus grands, sa profession plus honorable, sa fortune plus avancée, et ses espérances plus légitimes, ait laissé tout d'un coup tous ces biens, ait brisé toutes ces chaînes, se soit rendu pauvre au lieu qu'il travaillait à acquérir des richesses, qu'il soit entré dans les austérités au lieu qu'il était dans les délices, qu'il ait embrassé la solitude au lieu qu'il était assiégé de personnes et d'affaires, qu'il se soit condamné à un silence éternel au lieu qu'il par-

(1) *Mémoires de Fontaine*, t. 1.



lait avec assez d'applaudissements. Cependant quoique ce miracle soit plus grand et plus rare que celui de rendre la vue aux aveugles et la parole aux muets, notre siècle est si peu spirituel, que l'on a seulement considéré comme une chose extraordinaire ce qu'on devait révéler comme une chose sainte. »

Cet hommage rendu par Le Maître à sa modestie, ce bilan d'humilité déposé au pied de la croix, avec une candeur si gonflée d'orgueil, ne se rencontrent dans aucun jésuite. Ils ne se prennent pas à s'admirer eux-mêmes pour imposer aux autres l'admiration de leurs personnes. Ce sentiment trace à l'instant même la ligne de démarcation qui va les séparer. Les Solitaires de Port-Royal, quelque chose qu'ils fassent, seront toujours pleins d'eux-mêmes ; ils rapporteront tout à leur individualité. Les Jésuites, au contraire, s'effaceront devant la gloire personnelle pour affronter le mépris public et s'exposer au danger ; ils ne se condamneront à être grands qu'afin de glorifier l'Eglise ou leur Compagnie. Les uns partaient du principe de l'isolement, les autres de celui de l'association. Aucune communauté d'opinions n'était possible entre eux ; la guerre seule devait surgir, la guerre éclata avant même l'établissement des ermites de Port Royal. Le jansénisme, dont ils s'improvisaient les missionnaires, n'était encore qu'en germe ; pourtant les Jésuites avaient appris qu'un nouvel ennemi naissait pour le Saint-Siège et pour eux ; ils s'apprêtèrent à le combattre.

Le 5 juin 1658, un mois après la mort de Jansénius, Duvergier de Hauranne fut, par ordre du cardinal de Richelieu, enfermé au donjon de Vincennes. La captivité d'un homme n'a jamais entravé le progrès d'une idée. Richelieu s'était rendu compte des plans

de l'abbé de Saint-Cyran. Il l'éloignait de son cénacle, espérant ainsi paralyser le malaise intellectuel dont le développement se révélait à sa perspicacité si plein de dangers encore inconnus. Saint-Cyran, prisonnier, resplendit de l'éclat que la persécution attache à un nom. Comme tous les ministres longtemps à la tête des affaires, et qui gouvernent en brisant autour d'eux les obstacles, Richelieu était craint et abhorré. L'opposition a inévitablement les chances de succès en sa faveur ; on se venge du pouvoir en exaltant ses victimes. Saint-Cyran se posa en martyr du cardinal et des Jésuites ; ses disciples l'accueillirent, ils le présentèrent ainsi.

Du fond de son cachot il les dominait d'une façon absolue. C'est dans cet espace de temps que sa nouvelle secte vit accroître son empire et qu'elle put compter avec orgueil ses conquêtes. Céricourt et Sacy, frères de Le Maître, Antoine Arnauld, leur oncle, et presque aussi jeune qu'eux ; de Bascle, gentilhomme du Quercy ; le docteur Guillebert ; Thomas du Fossé, et plusieurs autres sollicitèrent leur admission à Port-Royal. Les familles les plus illustres, et le secrétaire d'état Chavigny, prirent parti pour le captif. La commisération ou la bienveillance les inspiraient ; on eut l'adresse de leur persuader que ce n'était pas seulement de la pitié, mais un effet de la grâce et un acte d'adhésion. Dans le même moment, les partisans de Jansénius agissaient à Louvain. Le docteur était mort en abandonnant son *Augustinus* à la décision de l'Eglise ; ses disciples, sans attendre que le Saint-Siège eût parlé, livrèrent l'ouvrage à l'impression.

C'était une œuvre dont depuis vingt ans tous les docteurs s'entretenaient ; la curiosité était excitée au

plus haut degré ; chacun s'efforçait de pénétrer le mystère dont s'entourait le commentateur du grand évêque d'Hippone. Les Jésuites de Belgique furent plus habiles que le gouvernement : par des moyens que la probité littéraire n'autorise jamais, et que la politique conseillera toujours, ils surent, en s'étayant de ce texte de saint Jérôme (1), « on ne doit point tolérer l'accusation d'hérésie, et à cet égard l'indifférence est déjà un scandale », ils surent trouver le secret d'obtenir les bonnes feuilles de l'*Augustinus*. Ce fut le père Guillaume Wiskerk qui, à l'aide d'un ouvrier de l'imprimeur Zeghers, donna cet exemple d'indiscrétion.

Les Jésuites étudièrent le livre ; et, après en avoir mesuré la portée, ils communiquèrent à l'internonce pontifical, Paul Stravius, l'œuvre inédite qu'ils s'étaient procurée d'une manière subreptice. Le venin du jansénisme était à découvert, afin de prévenir les troubles, ils demandèrent la suppression de l'écrit avant qu'il fût mis en vente. Leur activité dans une cause où ils opposaient depuis longtemps école à école, système à système, parut aux indifférents plutôt une satisfaction accordée au père Lessius qu'une affaire intéressant l'Église. On vit percer l'homme sous ce zèle qui, pour servir la catholicité, employait des armes perfides ; on soupçonna l'amour-propre des Jésuites d'avoir grossi l'erreur, afin de se débarrasser sans combat d'un ennemi importun. Les partisans de Jansénius s'emparèrent de l'opinion. L'université de Louvain, qui avait à sa tête Gérard Van-Vern et Libert Fromond, se coalisa avec eux, et, malgré les injonctions de la cour de Rome, l'*Augustinus* fut publié en 1640.

(1) *Sanctus Hieronymus, ad Pammuch.*

L'argument principal du novateur est que toute grâce intérieure est irrésistible. C'était la négation du libre arbitre, et, selon La Motte, un des esprits les plus judicieux du dix-septième siècle (1), » une pureté purement passive qui signifie seulement l'usage différent que le Créateur peut faire de nos volontés, et non pas l'usage que nous en pouvons faire nous-mêmes avec son secours. » On y enseignait que, d'après saint Augustin, le plaisir est le seul ressort qui nous fait agir. Quand le plaisir procède de la grâce, il nous porte à la vertu ; s'il naît de la cupidité, il nous pousse au vice. La volonté de l'homme est toujours nécessairement déterminée à suivre celui de ces deux plaisirs qui triomphe dans son âme. » Le point capital du livre de Jansénius, dit Laffiteau (2), et le fond de son système, était donc que, depuis la chute d'Adam, nous sommes toujours invinciblement nécessités à faire le bien et le mal : le bien, lorsque c'est la grâce qui prédomine en nous ; le mal, lorsque c'est la cupidité qui y prévaut. »

Cet ouvrage renversait les fondements de la liberté humaine ; sous une affection de piété, il s'érigait en contempteur superbe de la foi et de la tradition. La prévoyance de la Société de Jésus n'avait point été en défaut ; les Pères ne reculèrent pas devant des ennemis qui, afin de combattre plus sûrement l'Eglise, proclamaient à haute voix qu'ils la respectaient du fond de leurs entrailles, et que rien ne pourrait jamais les séparer de la communion romaine. Luther et Calvin, les maîtres de Jansénius, avaient été moins habiles dans leurs violences que

(1) *Lettre de La Motte à Fénelon, du 1<sup>er</sup> janvier 1714.*

(2) *Histoire de la Constitution Unigenitus, t. I, p. 4.*

l'évêque d'Ypres dans sa vénération conditionnelle. Ils attaquaient de front le dogme et la morale ; Jansénius se montrait plus circonspect : il se plaçait au cœur même de la citadelle qu'il aspirait à démanteler ; il s'y plaçait en sollicitant peut-être de bonne foi une décision solennelle à laquelle un trépas imprévu ne lui permit point de souscrire. Il y avait de l'audace et de la ruse dans le pamphlet in-folio. Saint-Cyran ne cessait de le prôner en France, ses adeptes en Belgique l'élevaient jusques aux nues ; il obtint en peu de mois les honneurs de la persécution, la persécution le propagea. Les Jésuites avaient essayé de l'étouffer en germe. On s'était opposé à leur dessein ; le scandale venait avec le schisme, les Jésuites acceptèrent la bataille qu'ils avaient voulu éviter.

Les sectateurs du jansénisme furent attaqués avec vigueur par les pères Jean de Jonghe, et Ignace Derkennil, à Louvain ; par les pères de Champs et Petau, à Paris. Les docteurs de Sorbonne Hallier, Habert et Cornet s'associèrent à leurs efforts : les jansénistes répondirent avec amertume. A Paris ainsi qu'à Bruxelles, dans les écoles comme dans la magistrature, on n'entendit plus argumenter que de grâce efficace et de grâce suffisante ; mais Saint-Cyran qui de Vincennes, dirigeait cette levée de boucliers théologique, ne voulut pas rester en arrière du mouvement que la cour de Rome imprimait. Les partisans de l'*Augustinus* étaient déjà nommés jansénistes par le souverain Pontife. Afin de limiter le nombre de leurs adversaires, ils se prirent à répandre le bruit qu'il n'y avait dans ce démêlé qu'une nouvelle phase de la guerre entre les thomistes et les molinistes. Pour mieux faire saisir leur pensée, ils signalèrent leurs détracteurs sous le nom de disciples de

Molina. On donnait ainsi à l'Eglise un air de cabale; le système auquel on rattachait ses enseignements et ses censures, c'était le système des Jésuites. Les amis de l'*Augustinus* pouvaient donc dire qu'ils ne se trouvaient en désaccord qu'avec les enfants de saint Ignace de Loyola; ils affirmèrent que les sentences portées par le Saint-Siège dans cette épineuse discussion étaient suggérées par ses derniers, partie au procès. Une idée aussi audacieuse qu'habile servit aux jansénistes pour mettre en doute l'indépendance de la cour de Rome. Elle devint le point de départ de leur polémique; ils n'y renoncèrent jamais, car elle offrait une thèse toujours nouvelle à leurs interminables débats. L'historien anglais Gibbon ne s'est point laissé prendre à cette ruse de guerre, et, dans le scepticisme de sa pensée, il a pu résumer ainsi la discussion : « Les molinistes, dit-il (1), sont écrasés par l'autorité de saint Paul; et les jansénistes sont déshonorés par leur ressemblance avec Calvin. » Les Augustiniens de Belgique étaient, comme ceux de France, bien décidés à n'accepter que sous condition le jugement du successeur des Apôtres. Ils ne niaient pas son autorité; ils la discutaient. Ils promettaient de s'y rendre lorsqu'elle aurait élevé la voix, et tous les ordres, toutes les admonitions paternelles, toutes les prières du Saint-Siège arrivaient à leurs oreilles entachés de quelque violence jésuitique. Ils se faisaient une gloire d'obéir; mais Rome n'avait parlé que par la bouche des Jésuites; pour eux la sentence offrait quelque chose de suspect. Batus et ses adhérents avaient mis en question les bulles de Pie V et de Grégoire XIII. Les Jansénistes inven-

(1) *Histoire de la Décadence*, t. VIII, ch. XXXIII.

tèrent des sophismes de chiffres, de dates et de doctrine pour annuler celle qu'Urbain VIII lança contre eux le 6 mars 1642.

Nous avons dit la situation que la politique de Richelieu faisait alors à la chaire romaine et à l'Eglise gallicane. Le cardinal aspirait au patriarcat. Ses projets ambitieux se modifièrent pourtant en face du schisme, dont il avait apprécié la portée. A sa mort, qui précéda celle de Louis XIII de quelques mois, la bulle *In eminenti* fut présentée au conseil des affaires ecclésiastiques, où siégeaient le cardinal Mazarin, le Chancelier Séguier, Vincent de Paul et quelques docteurs. Le conseil, fidèle aux traditions de Richelieu, accepta la bulle qui condamnait le jansénisme; et le héros de la charité chrétienne révèle sur quels motifs Mazarin, Séguier et lui basèrent leur opinion. « Dans une lettre à l'abbé d'Origny, raconte Collet, historien de sa *Vie*(1), Vincent de Paul déclara que la doctrine de Baïus, déjà flétrie par plusieurs papes, est renouvelée par l'évêque d'Ypres, que les desseins de Jansénius et de Saint-Cyran doivent naturellement rendre leur doctrine suspecte, que le dernier avait avoué à M. de Chavigni, secrétaire d'Etat, qu'ils s'étaient proposé de décréditer les Jésuites sur le dogme et sur l'administration des Sacrements, et que, dans l'affaire présente, il ne s'agit ni de Molina ni de la science moyenne. »

Saint-Cyran, que la reine régente avait tiré du donjon de Vincennes, et les solitaires de Port-Royal, qui fêtaient sa mise en liberté comme l'aurore d'un jour plus beau, ne s'effrayèrent pas d'une semblable

(1) *Vie de saint Vincent de Paul*, t. II, liv. v, p. 583.

démonstration. Le pape et les hommes les plus prudents de France se prononçaient contre eux. Ils jugèrent que les troubles inséparables d'une minorité seraient un coup de parti pour leurs opinions, ils persistèrent donc. L'enseignement de Jansénius était condamné. Saint-Cyran lui évoqua un vengeur, et Antoine Arnauld se jeta dans la lice. Athlète armé de toutes pièces, violent à l'attaque, impétueux à la défense, le jeune docteur, qui avait subi sa licence de Sorbonne *ad stuporem* des examinateurs, possédait tous les secrets du polémiste. Il en avait la vigueur et les colères éloqu岸tes. Irascible dans la lutte, il foudroyait ses adversaires ; sans pitié pour eux, il ne les abandonnait qu'après avoir épuisé tous les traits de sa mordante logique ou de son implacable hyperbole. Et cependant le Judas Machabée du jansénisme avait, comme le père Garasse, comme presque tous les hommes habitués au pugilat de l'esprit, de grandes qualités du cœur. Sa vie privée ne fut qu'un acte de bonté continu. Elle s'accordait si peu avec ses écrits que Dufossé, un de ses admirateurs, essaya de résoudre ce problème. Afin de le faire comprendre, il dit (1) : « L'exemple de Moïse, que Dieu appelle le plus doux des hommes, quoiqu'il eût tué un Egyptien pour défendre un de ses frères, brisé avec une juste colère les Tables de la Loi et fait passer au fil de l'épée vingt-trois mille hommes pour punir l'idolâtrie de son peuple, fait bien voir qu'on peut allier ensemble la douceur d'une charité sincère envers le prochain avec un zèle plein d'ardeur pour les intérêts de Dieu. »

Arnauld, désigné par Saint-Cyran, se disposait à

(1) *Mémoires de Dufossé*, liv. IV, ch. 11.



entrer dans l'arène, lorsqu'une lettre de Pierre de Sesmaisons, de la Compagnie de Jésus, vint lui fournir le texte de son premier ouvrage. Sesmaisons écrivait à Anne de Rohan, princesse de Guémené ; il la détournait de confier la direction de son âme aux jansénistes ; mais la princesse, encore belle et toujours avide de plaisirs, avait plus à espérer de l'austérité de Saint-Cyran que des accommodements de conscience des Pères de l'Institut. Elle était l'hôte de Port-Royal-des-Champs, l'amante de Paul de Gondy, coadjuteur de l'archevêché, et elle plaçait ses élégantes coquetteries sous la sauvegarde du vieux Arnauld d'Andilly. « D'Andilly, ainsi parle le cardinal de Retz dans ses *Mémoires* (1), était encore plus amoureux d'elle que moi, mais en Dieu, purement et spirituellement. » La lettre du père de Sesmaisons fit naître l'idée aux jansénistes d'initier toutes les classes de lecteurs à la doctrine nouvelle ; et, dit le protestant Schœll (2), « Antoine Arnauld, âgé de trente et un ans, publia en 1645 un livre qui fait époque dans l'histoire ecclésiastique de France. Il était dirigé contre les Jésuites, et portait le titre : *De ( c'est-à-dire contre ) la fréquente Communion.* »

Cette substitution de préposition, œuvre de l'annaliste prussien, est moins un trait d'esprit qu'un jugement profond sur cet ouvrage. Le style nerveux d'Antoine, sa phrase tranchante comme un glaive, révélaient un nouveau langage aux Français. On le lut avec avidité ; car il avait su, pour éblouir les masses, offrir un adroit mélange de la vérité et de l'erreur. Les jansénistes exaltèrent le docteur Arnauld,

(1) *Mémoires du cardinal de Retz*, t. I.

(2) *Cours d'histoire des États européens*, t. XXVIII, p. 72.

les jésuites le rabaisèrent trop. C'est toujours la condition de ceux qui se précipitent tête baissée dans les partis. Le père Petau, l'un de ces hommes que l'érudition n'empêche point d'être éloquents, prit parti pour sa Compagnie, et il démontra avec chaleur le péril auquel Arnauld exposait les âmes chrétiennes. La question était controversée. Arnauld avait eu l'art de la présenter sous des formes si captieuses qu'elle séduisit les uns et qu'elle amena les autres à des distinctions tellement subtiles que, dans ces débats, dont la chaire retentissait aussi bien que la presse, il provoqua une savante confusion. Quinze prélats de l'Eglise gallicane approuvèrent l'œuvre du docteur de Sorbonne, que les réfutations du père Petau et les louanges intéressées du jansénisme avaient popularisée. On se passionnait pour ou contre *la fréquente Communion* avec cette vivacité qui n'accorde jamais à la réflexion que le droit de déplorer le mal accompli. On s'échauffait à chercher le vrai sens de l'auteur, on le commentait, on l'approuvait, on le censurait. Dans cette querelle de mots, dont la France sera toujours le théâtre, chacun prenait feu. Le père Nouet ne se contenta pas d'attaquer Arnauld; dans la chaire de l'église de Saint-Louis des Jésuites, il incrimina avec plus de zèle que de prudence les quinze archevêques ou évêques adhérents aux doctrines professées par le janséniste. Louis XIII venait de mourir; la reine régente et Mazarin voyaient leur autorité encore mal affermie, et comme le clergé était réuni en assemblée générale, ils n'osèrent pas déplaire à une opposition qui, quoiqu'en évidente minorité, ne laissait pas que d'inquiéter le pouvoir. Ces prélats demandaient satisfaction; les Jésuites ne la refusèrent pas,

dit le procès-verbal de l'assemblée ; le père Nouet la donna par écrit, en présence et du consentement de ses supérieurs. En voici le texte : « Je, soussigné, Jacques Nouet, prêtre de la Compagnie de Jésus, ayant été averti que messeigneurs les prélats s'estimoient offensés sur le rapport qui leur a été fait de quelques sermons que j'ai prêchés en l'église de Saint-Louis, pendant les mois d'août, septembre et octobre, dans lesquels on m'accusoit d'avoir soutenu que la doctrine contenue dans le livre *De la fréquente Communion*, composé par M. Arnauld, docteur de Sorbonne, et approuvé par plusieurs de nosdits seigneurs, étoit pire que celle de Luther et de Calvin, et que, la plus saine partie de nosdits seigneurs les prélats condamnoit ladite doctrine qu'il fallait faire comme des lépreux ceux qui l'avoient approuvée ;

« Déclare n'avoir rien dit en mesdits sermons de tout ce que dessus ; protestant en outre que s'il m'étoit échappé dans la chaleur du discours de dire quelques-unes des choses ci-dessus, je serois prêt de monter en chaire pour le désavouer et pour demander pardon à nosdits seigneurs. Paris le 29 novembre 1645. »

Cette rétractation négative devint sous la plume des jansénistes un triomphe pour eux, un échec pour l'Ordre de Jésus. Le peuple n'en pouvait comprendre la portée, on la traduisit en fait plus saisissant à ses yeux ; on affirma que Nouet avait été contraint d'implorer pardon à deux genoux, au milieu même de l'assemblée du clergé. Les sectaires n'étaient pas en majorité ; la plupart des évêques et des docteurs de Sorbonne censuraient leurs principes ; mais avec toutes les oppositions habilement dirigées, ils savaient que pour émouvoir les masses, il fallait toujours

leur offrir l'impossible comme une réalité, et grossir les succès afin de corroborer la foi de leurs adeptes. Le père Nouet se retirait du combat, il désertait la chaire ; les jansénistes espérèrent qu'il serait aussi facile de vaincre tous leurs détracteurs ; on les vit alors abuser de leur triomphe pour consacrer l'opinion émise par Arnauld.

Le mal était invétéré ; Anne d'Autriche crut qu'il n'y avait d'autre remède possible que de soumettre l'affaire à la décision du Saint Siège. Dans le conseil des ministres, le chancelier Séguier jugea, dit Omer Talon (1), qu'elle ne pouvait être discutée et jugée en France, à cause des approbations qui avaient été données à ce livre par plusieurs évêques, lesquels par ce moyen s'était engagés.

Ce n'était pas les Jésuites seulement qui critiquaient le livre *De la fréquente Communion*. Malgré l'approbation de quelques évêques, le clergé de France, et Vincent de Paul à sa tête, ne faillirent point à leur devoir. Arnauld et ses adeptes ne cessaient de se glorifier de l'assentiment de ces prélats ; ils le portaient jusqu'au pied du trône, comme un paratonnerre. Vincent de Paul ne leur permit pas ce dernier subterfuge. « J'ai répondu à la reine, mande-t-il dans une lettre du 29 mai 1653, adressée à un grand vicaire de Chartres, qu'il était vrai que monseigneur de N... avait signé les livres de Jansénius et *De la fréquente Communion*, mais c'était sans le lire, n'en ayant pas eu le loisir mais qu'il était dans de bons sentiments. A quoi Sa Majesté a répliqué en demandant si l'on pouvait signer les livres sans les voir. Je lui ai dit que monseigneur de N... m'avait assuré qu'il

(1) *Memoires d'Omer Talon* (collection Petitot), t. LX, p. 280.

avait signé le livre *De la fréquente Communion* sans l'avoir lu. »

La déclaration d'un homme tel que Vincent de Paul offrait à la polémique des Jésuites une autorité qui , aux yeux des catholiques , devait les absoudre d'une certaine véhémence. L'œuvre d'Arnauld , si vivement blâmée à Paris , fut enfin déférée à l'examen de la cour apostolique ; par décret du 25 janvier 1647 , Rome en condamna la préface. Mais la mort ne laissa pas à Duvergier de Hauranne le temps de savourer l'avantage qu'il avait obtenu. Le 11 octobre 1645 , cet homme fut frappé d'apoplexie : le travail , l'intrigue , le mouvement et les austérités avaient rempli sa vie ; les Solitaires de Port-Royal en firent leur martyr. Antoine Arnauld lui succéda dans les honneurs de la persécution , et Singlin dans la direction du parti.

Les jansénistes , n'étant pas les plus nombreux , doublèrent leurs forces en exagérant leurs succès. Ils avaient besoin de protecteurs et d'enthousiastes pour semer dans le monde les principes qu'ils fomentaient ; ils accaparèrent les vertus chancelantes , qui les couvraient de l'éclat d'un grand nom , les prélats dont les mœurs étaient un démenti formel jeté aux vœux du sacerdoce. Confondant en un même esprit la voluptueuse Marie de Gonzague et les rigidités de la mère Angélique , la pieuse roideur du médecin Hamon et la licence du cardinal de Retz , ils arrivèrent en peu de temps à se créer une position inexpugnable. Ils se glorifiaient de leur humilité , ils s'admiraient dans leur abnégation , ils appelaient l'Europe entière à saluer leur génie. Tout cela s'opérait avec tant de candeur ; ils parlaient , ils faisaient parler d'eux avec une telle conviction de supériorité , que la France

fut séduite par cet orgueil collectif. On crut à leur conscience, parce qu'ils avaient de l'éloquence ou du talent ; on se persuada que l'erreur ne devait jamais souiller leurs lèvres, parce qu'ils se prétendaient irréprochables. Le préjugé une fois établi, ils purent vivre longtemps sur cette réputation qu'ils se façonnaient de leurs propres mains.

Ils grandissaient à la cour, ils régnaient sur les écoles. D'un côté, le duc de Luynes et Bernard de Sévigné, les Liancourt et Claude de Sainte-Marthe, la duchesse de Longueville et Cambout de Pont-Château, neveu du cardinal de Richelieu et marquis de Coislin ; de l'autre, Pierre Nicole et Blaise Pascal, le duc de Roannez et Domat, n'oubliaient rien pour seconder les vues des premiers solitaires. La popularité leur arrivait avec la puissance ; afin de conserver l'une en éternisant l'autre, ils se mirent à composer des ouvrages élémentaires dont leur amour éclairé des lettres sentait si vivement le besoin. Lancelot, Arnauld et Nicole préparèrent les méthodes d'enseignements des langues mortes et vivantes, les principes de la grammaire générale, de la logique et de la géométrie. Sacy se chargea de ressusciter les racines grecques, Le Maître acheva son traité des règles de la traduction française. Dans le même temps, d'autres solitaires appliquaient ce nouveau cours d'instruction ; ils formaient Racine et Pomponne, Boileau et le duc de Chevreuse, les deux Bignon et de Harlay, Dufossé et Tillemont, laborieux annaliste, dont Gibbon a pu dire : « C'est le mulet des Alpes, il pose le pied sûrement et ne bronche point. » Placés sur un terrain glissant, en butte aux hostilités des Jésuites et des universitaires, toujours sous le coup des censures pontificales, ils se firent une loi

de la tolérance envers les indifférents. Ce que Sacy recommandait avec tant de pénétration pour se concilier les bons offices des écrivains, les hommes politiques de Port-Royal le mettaient en pratique dans les occasions même les moins solennelles. « J'ai toujours pris garde, disait Sacy (1) à ceux dont il dirigeait les hautes études ou les plans religieux, de parler favorablement, autant que je le pouvais, des ouvrages de tout le monde, soit saints, soit profanes, soit en vers, soit en prose. J'ai toujours estimé, tout, jusqu'au poème de *la Pucelle*, parce qu'il semble que, ayant quelque réputation d'éloquence, on mépriseraient les autres, si on faisait autrement. »

Cette tactique, que la supériorité de l'esprit pouvait aussi bien inspirer que l'amour du prosélytisme et les calculs de secte, donna les résultats prévus ; car « malheureusement, dit Voltaire (2), les solitaires de Port-Royal furent encore plus jaloux de répandre leurs opinions que le bon goût et l'éloquence. » Ils n'étaient implacable que pour leurs ennemis avoués. La Compagnie de Jésus apparaissait au premier rang. Entre ces familles illustrées par le barreau, par des services rendus à l'État ou aux lettres, et l'Ordre de saint Ignace de Loyola, il y avait guerre pour ainsi dire de tradition. C'étaient les Guelphes et les Gibelins de la polémique ; on se battit avec toutes sortes d'armes. Les Pères de l'Institut avaient pour eux le Saint-Siège, le gouvernement, et les esprits sages qui prennent effroi de toute innovation dans les matières religieuses. Les Jansénistes, avec leur ambitieuse devise : *Ardet*

(1) *Mémoires de Fontaine*, t. IV.

(2) *Siècle de Louis XIV*, t. III, ch. xxxvii.

*amans spe nixa fides*, réunissaient autour d'eux quelques évêques séduits par l'éclat du talent, les hommes que tourmentait la prospérité des Jésuites, et cette masse flottante qui forme l'opinion publique, et qui penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon les impressions ou les caprices du moment. Vincent de Paul et Olier marchaient avec la Compagnie contre les nouveaux théologiens, et la mère Angélique ne craignait pas de résumer ainsi la position du père des orphelins : « M. Vincent, écrivait-elle le 12 mars 1655, décrie Port-Royal plus doucement à la vérité que les Jésuites ; mais, par un zèle sans science, il désire autant sa ruine que les autres par une malice toute franche. »

Le rigorisme des uns se plaçait en face du relâchement des autres. Les disciples de Saint-Cyran accusaient l'Institut de Loyola d'user de trop d'indulgence en faveur des grands et des petits. Ils s'opposaient à un excès imaginaire par un excès réel qui, en théorie, rendait le ciel inaccessible aux fragilités de l'homme, et d'Alembert, avec son scepticisme philosophique, a caractérisé d'une manière plus spirituelle que vraie par son ensemble cette double position.

« Le janséniste, dit-il dans la *Destruction des Jésuites en France* (1), impitoyable de sa nature, l'est également et dans le dogme et dans la morale qu'il enseigne ; il s'embarrasse peu que l'une soit en contradiction avec l'autre ; la nature de Dieu qu'il prêche (et qui heureusement pour nous n'est que le sien) est d'être dur comme lui, et dans ce qu'il veut qu'on fasse et dans ce qu'il veut qu'on croie. Que penserait-

(1) *Destruction des Jésuites*, par d'Alembert, p. 64.



on d'un monarque qui dirait à un de ses sujets : Vous avez les fers aux pieds, et vous n'êtes pas le maître de les ôter; cependant je vous avertis que si vous ne marchez tout à l'heure, et longtemps, et fort droit, sur le bord de ce précipice où vous êtes, vous serez condamné à des supplices éternels? Tel est le Dieu des jansénistes; telle est leur théologie dans sa pureté originelle et primitive. Pélagé, dans son erreur, était plus raisonnable. Il dit à l'homme: Vous pouvez tout; mais vous avez beaucoup à faire. Cette doctrine était moins révoltante, mais pourtant encore incommode et pénible. Les Jésuites ont été, si on peut parler de la sorte, au rabais du marché de Pélagé; ils ont dit aux chrétiens : Vous pouvez tout, et Dieu vous demande peu de chose. Voilà comme il faut parler aux hommes charnels, et surtout aux grands du siècle. quand on veut s'en faire écouter.

« Ce ne sont pas les seules précautions qu'ils aient prises; car ils ont pensé à tout. Ils ont eu (à la vérité en petit nombre) des casuistes et des directeurs sévères, pour le petit nombre de ceux qui par caractère ou par scrupule voulaient porter dans toute sa rigueur le joug de l'Évangile. Par ce moyen, se faisant, pour ainsi dire, tout à tous, suivant une expression de l'Écriture (dont à la vérité ils détournèrent tant soit peu le sens), d'un côté ils se préparaient des amis de toute espèce, et de l'autre ils réfutaient ou croyaient réfuter d'avance l'objection qu'on pouvait leur faire, d'enseigner universellement la morale relâchée, et d'en avoir fait la doctrine uniforme de leur Compagnie. »

Jusqu'alors la guerre n'avait produit aucun résultat; mais, en 1648, les Solitaires commencèrent à espérer

qu'il n'en serait plus ainsi désormais. Paul de Gondî gouvernait le diocèse de Paris avec le titre de coadjuteur de l'archevêque, son oncle. Il était l'ami d'enfance d'Antoine Arnauld ; il cherchait dans les ressources de son génie inquiet, plutôt que dans une vie régulière, le pouvoir dont il se montrait si avide. Sa vanité nourrissait beaucoup de projets ; afin de les réaliser, il fallait s'appuyer sur une corporation. Les Jésuites ne possédaient pas, ils ne briguaient pas sa confiance. Pour le soutenir dans les séditions et dans les intrigues qu'il méditait, il fit alliance avec les disciples de Saint-Cyran. On lui pardonna la dépravation de ses mœurs, « en considération, dit le janséniste Fontaine (1), de ses très-excellentes qualités et de son fort grand désir d'avoir pour amis les gens de mérite. » Lorsque ce pacte entre le vice ambitieux et la vertu turbulente fut conclu, ils levèrent le masque. L'université retentit de discussions passionnées, elle devint une arène où les jeunes candidats, assurés de la protection du coadjuteur, purent en toute liberté développer les enseignements de l'évêque d'Ypres. Le mal était contagieux : Nicolas Cornet, le maître de Bossuet, exerçait alors les fonctions de syndic de Sorbonne. Avec cette haute intelligence dont l'immortel évêque de Meaux a célébré la modération. Cornet étudia, il approfondit la doctrine de Jansénius, puis il résuma en sept propositions les erreurs accumulées dans l'*Augustinus*. En 1649, il les dénonça à la Sorbonne, qui les réduisit à cinq et « c'est, dit Bossuet (2), de cette expérience, de cette connaissance exquise, et du concert des meilleurs

(1) *Mémoires de Fontaine*, t. II.

(2) *Oraison funèbre du docteur Nicolas Cornet*, par Bossuet.

cerveaux de la Sorbonne, que nous est né cet extrait des cinq propositions qui sont comme les justes limites par lesquelles la vérité est séparée de l'erreur, et qui, étant, pour ainsi parler, le caractère propre et singulier des nouvelles opinions, ont donné le moyen à toutes les autres de courir unanimement contre leurs nouveautés inouïes. »

Les Jésuites, par la force des choses, se trouvaient les alliés de l'université de Paris; la Sorbonne et Cornet avaient levé l'étendard. On accusa les Pères d'être les auteurs mystérieux de la mesure prise. Une année après, l'assemblée générale du clergé s'ouvre à Paris, et quatre-vingt-huit évêques transmettent au pape Innocent X les cinq propositions; ils les défèrent à son jugement souverain. Les Jésuites ne furent plus seuls incriminés pour avoir dirigé le coup que les prélats de France portaient à l'*Augustinus*. Ils y avaient pris une large part; mais d'autre revendiquèrent avec eux la portion de gloire qui leur revenait, et, dit Faillon, le biographe du fondateur de Saint-Sulpice (1), « M. Olier signala encore son zèle dans cette occasion. Les jansénistes l'ont même accusé d'avoir été du nombre des sollicitateurs qui employèrent jusqu'aux menaces pour obtenir la signature de quatre-vingts ou quatre-vingt-cinq évêques. Il est inutile de le justifier sur ce point : de telles inculpations doivent être regardées comme des éloges, quand on voit l'historien du jansénisme appeler saint Vincent de Paul un dévot ignorant, demi-pélagien et moliniste, à qui les évêques cédèrent afin de se délivrer de ses importunités. »

L'orgueil froissé poussait les Solitaires à des injus-

(1) *Vie de M. Olier*, t. II, p. 162.

tics que la postérité déplore ; dans le même moment, les Jésuites, emportés par une colère que le bon droit ne légitime jamais, répondirent aux calomnies par d'autres calomnies. *Le Jansénisme confondu*, ouvrage que le père Brisacier dirigeait contre Arnauld, parut ; on l'accueillit à Port-Royal comme une bonne fortune. Les Jésuites avaient pour eux la vérité ; ils oublièrent que ceux qui la soutiennent ne doivent pas la présenter sous la forme du pamphlet. Arrivés à leur point culminant, ils se sentaient appuyés ; mais, en face des controversistes qui s'élançaient sur eux, ils aimèrent mieux laisser au sarcasme qu'à la raison le soin de venger l'Église et leur Institut. Le sarcasme dépassa toutes les bornes, et *le Jansénisme confondu* fut plutôt un triomphe pour cette cause qu'un succès pour les Jésuites. A peine ce livre eut-il été publié, que les Solitaires se plaignirent avec amertume des attaques dont les religieuses de Port-Royal étaient l'objet : le coadjuteur fut appelé à se prononcer. A la même époque il brigait le chapeau de cardinal ; il crut être obligé à des ménagements envers la vérité. Il n'ignorait pas que les cinq propositions seraient flétries à Rome ; il se garda bien de les approuver ; mais Brisacier, dans l'excès de son zèle, avait ouvert une voie aux censures. Paul de Gondi en profita, et, le 29 décembre 1651, il accorda aux jansénistes la satisfaction suivante : « Naguère, dit le prélat avec une réserve qui dut autant coûter à ses goûts belliqueux qu'à la vengeance non assouvie de Port-Royal ; naguère certain livre a été mis au jour sous le titre : *le Jansénisme confondu*, où l'auteur, sous prétexte de défendre la sainte doctrine de l'Évangile, a tellement exercé sa passion que, non content d'user d'un style très-piquant contre

ceux qu'il tient pour adversaires, il s'est tant oublié que de charger une communauté de religieuses d'infinité de calomnies et d'opprobres, jusqu'à l'accuser d'hérésie quant à la doctrine, et quant aux mœurs d'impureté. Après avoir considéré ledit libelle et icelui fait voir et examiner par personnes doctes et pieuses, nous l'avons condamné et condamnons par ces présentes, comme injurieux, calomnieux, et qui contient plusieurs mensonges et impostures. »

La vengeance offerte aux jansénistes par leur complice politique n'était pas absolue ; il fallait faire lire ce jugement pastoral dans toutes les églises de Paris. Les curés les plus renommés par leur science et par leur piété refusèrent de le publier au prône. « De ce nombre étaient MM. Chapelas, Olier et Abelly, raconte Faillon dans la *Vie du curé de Saint-Sulpice* (1) ; on les accusa depuis, et la supposition est tout à fait vraisemblable, d'avoir, de concert avec le docteur Hallier et les Jésuites, voulu empêcher l'archevêque de donner cette censure, ou au moins obtenir qu'elle ne fût pas publiée. Contraints néanmoins par les hauts commandements du prélat, ils la publièrent, en ajoutant que l'archevêque n'avait pas condamné par là les sentiments exposés dans le livre du *Jansénisme confondu*, mais simplement pris la défense des religieuses de Port-Royal, dont il était parlé en cet écrit. »

Avec des adversaires comme les premiers sectateurs de Jansénius, toujours prêts au combat, et ne voyant que dans des luttes incessantes le triomphe de leurs idées, un pareil acte offrait assez de surface, même à travers ses réticences, pour leur permettre

(1) *Vie de M. Olier*, t. II, p. 185 (note 7 du 9<sup>e</sup> livre).

de guerroyer contre les Jésuites. La forme, là comme partout, emportait le fond. On se dispensa de répondre aux démonstrations du père Brisacier ; l'on ne voulut voir dans son livre que les passages où la véhémence théologique s'imprégnait à tort du fiel de la satire, la vérité empruntait l'accent de la colère ; les jansénistes, qui n'étaient pas plus modérés que Brisacier, firent de l'indignation de commande, et ils continuèrent leurs attaques. Ils triomphaient à Paris, ils essayèrent de se préparer à Rome une victoire moins facile, mais aussi plus décisive. L'assemblée générale du clergé avait déféré au Saint-Siège les cinq propositions. Onze évêques seulement refusaient de s'associer à la censure préventive que l'Eglise gallicane prononçait ; ce fut au nom de ces évêques que les jansénistes députèrent à Rome Louis de Saint-Amour, Noël de la Lane et Desmares Vincent de Paul, le père Dinet, confesseur du jeune roi, et Olier, ne restèrent pas en arrière. Les docteurs Loisel, Hallier et Lagault furent chargés de représenter le clergé de France dans les discussions qui allaient s'ouvrir auprès du Saint-Siège, et le père Brisacier les accompagna comme mandataire des Jésuites de Paris.

Les sectaires savaient qu'il y aurait toujours avantage pour eux à éterniser les discussions et à changer du jour au lendemain le terrain de la polémique. Ils avaient à lutter contre Rome et contre l'Eglise de France. La Compagnie de Jésus et la Sorbonne, la presque unanimité de l'épiscopat et les docteurs des Sociétés religieuses étaient ouvertement hostiles aux innovations qu'ils prêchaient ; mais la splendeur littéraire qui couvrait leur nom, mais ce sentiment de ténacité que l'orgueil en commun fait concevoir à des

hommes isolés, que le talent grandit encore moins qu'une opiniâtre résistance au pouvoir établi, tout devait provoquer chez les jansénistes une haute idée de leur position. Les mesures de douceur employées par le Saint-Siège, les vivacités théologiques des Jésuites persuadaient aux novateurs que leur prestige ne devait que s'accroître, et que ces réunions solennelles où ils étaient appelés à discuter leurs principes deviendraient pour la cause un écho retentissant : le bruit et l'éclat leur étaient nécessaires. Louis de Saint-Amour, à Rome, se servit avec une perfide adresse des armes que l'indulgence de l'Église laissait à sa disposition. Dans son journal, il expliqua à sa guise toutes les circonstances. Il dénatura les caractères, il calomnia les personnes, en mettant de côté l'intervention de Vincent de Paul, d'Olier et de la presque unanimité du clergé français. Il ne s'en prit qu'aux Jésuites : les Jésuites furent pour lui, ainsi que pour chaque disciple de Jansénius, le rempart qu'il fallait abattre, afin de pénétrer au cœur de la chaire apostolique ; ils usèrent de tous les artifices ; mais l'Église vit le piège qui lui était tendu. Les conférences avaient commencé le 12 avril 1651 ; le 31 mai 1653, Innocent X, après s'en être fait rendre compte, et avoir lui-même examiné les cinq propositions, déclara par une bulle qu'elles étaient bien renfermées dans l'*Augustinus*, et que le Saint-Siège les tenait pour hérétiques.

A partir de ce jour, le jansénisme qui, dans ces âmes si fortement trempées, qui dans ces génies si littérairement audacieux, ne pouvait être qu'une erreur, devint un schisme. Ils avaient assez de candeur et de foi pour courber la tête sous la décision de l'autorité pontificale ; mais c'était beaucoup plus

à la Compagnie de Jésus qu'à l'Eglise universelle qu'ils en voulaient. L'Eglise les condamnait ; leur orgueil froissé leur persuada que les Jésuites allaient se glorifier d'un pareil triomphe. Pour ne pas être écrasés sous cette ovation hypothétique , qui humiliait des rêves de vanité si longtemps caressés , ils mirent leur intelligence révoltée au service d'une jalousie passagère.

Les Pères de la Compagnie de Jésus ne prenaient aucune part aux troubles dont la Fronde remplissait le royaume. Adoptés, favorisés, estimés par la France entière, ils avaient des choses plus utiles à entreprendre , de plus heureuses conceptions à mener à bonne fin. La Fronde n'était qu'une émeute de femmes coquettement politiques et de princes qui aspiraient en même temps aux honneurs de la popularité et au bénéfice plus réel du pouvoir. Dans ces étranges conflits , les Jésuites se tinrent à l'écart ; ils n'étaient ni pour Mazarin ni pour le coadjuteur ; ils n'abritaient pas la gravité de leur ministère sous les inconstances de la belle duchesse de Longueville ou sous les passions batailleuses de la grande Mademoiselle.

Les jansénistes ne se résignèrent pas à cette discrétion ; ils s'étaient mis en campagne avec le cardinal de Retz ; ils continuèrent la guerre pour son compte , même après l'arrestation et l'exil volontaire du coadjuteur. Il portait à l'étranger son cynisme de mœurs , son luxe désordonné et ses bruyants plaisirs. A Paris , dans les chaires et au pied des autels, les jansénistes , qu'il avait placés à la tête de l'administration diocésaine , représentaient Paul de Gondi comme le martyr de l'autorité épiscopale. Ils ordonnaient des prières publiques plutôt pour son retour que pour sa conversion ; ils versaient des larmes hy-



pocrates sur les infortunes d'un prélat dont par calcul ils avaient épousé les intérêts, et dont, par une triste condescendance, leur austérité encourageait les dépravations. Aux jours de sa puissance, le coadjuteur s'était appuyé sur les Solitaires de Port-Royal; lorsque, errant en Europe, il n'eut plus qu'à lutter contre des adversaires dont ses débauches ne cessaient de grossir le nombre, on vit la pureté de la mère Angélique cautionner les scandales du cardinal de Retz. Il prodiguait aussi facilement ses banales tendresses que sa fortune; les religieuses de Port-Royal vinrent à son secours (1), et, par esprit de parti, elles subventionnèrent des turpitudes dont le récit, même le plus chastement atténué, aurait fait rougir leur front. La pudeur de ces femmes se serait effarouchée à la seule pensée du vice, et, afin de jouer jusqu'au bout le rôle auquel les besoins de l'opposition janséniste les dévouaient, il leur fallut fermer les yeux sur des déportements dont retentissaient toutes les ruelles de Paris.

L'intrigue politique venait en aide à l'intrigue religieuse. Maitres du diocèse de Paris, dont le coadjuteur était, malgré le gouvernement, proclamé par eux archevêque après la mort de son oncle, les jansénistes cherchaient à ruiner la Compagnie de Jésus. A la faveur des divisions qui régnaient dans le royaume, ils s'étaient adjugé un pouvoir illimité que l'éclat de leurs talents semblait consacrer. Le pape avait flétri les cinq propositions extraites de l'*Augustinus*, il ne leur restait qu'à obéir ou qu'à se précipiter dans l'hérésie; ils ne furent ni assez

(1) *Histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine. t. X. — *Histoire de Port-Royal*, première partie.

humbles pour se soumettre, ni assez audacieux pour rompre avec l'Eglise. Ils condamnèrent à leur tour les cinq propositions; mais tout en déclarant qu'elles n'étaient point contenues dans le livre de l'Evêque d'Ypres, ils maintinrent avec plus de savante obstination que jamais l'innocence de ses doctrines et l'orthodoxie de ses partisans. Afin de combattre la Société de Jésus, ils se plaçaient dans son propre camp; l'autorité pontificale elle-même était impuisante pour les en chasser.

Singlin, Arnauld, Le Maître, Nicole, Lancelot, Sacy, Domat, et les autres chefs du jansénisme. montaient à l'assaut. Ils poursuivaient les Jésuites sans relâche et avec toute sorte d'armes. La cause des cinq propositions grandissait à mesure que se fabriquaient les pamphlets théologiques; elle devenait une affaire d'Etat; les ducs de Luynes et de Liancourt secondaient le mouvement des esprits. Arnauld voulut le développer plus rapidement, et, dans une lettre adressée à un duc et pair de France, il jeta le gant de défi à ses antagonistes. C'était réclamer la persécution; les jansénistes en sentaient le besoin: la lettre d'Arnauld fut déférée à la Sorbonne. Le docteur se cacha; Le Maître, Nicole et Fontaine le suivirent dans son mystérieux asile. La Sorbonne, agissant sous l'inspiration du chancelier Séguier, déclara, le 29 janvier 1656, impies, scandaleux et hérétiques, les principes posés par Arnauld.

Cet homme si amant de la controverse avait fait défaut au procès. Ce n'était pas au pied d'un tribunal, même le plus éclairé du monde, qu'il prétendait vider ses querelles, mais devant l'opinion publique, qui se laisse si facilement séduire par des paradoxes

ou entraîner par d'habiles mensonges. Les Jésuites étaient étrangers à la Sorbonne, l'université n'avait pour eux qu'un sentiment d'éternelle rivalité ; cependant par un décret elle s'associait à leurs principes. Du fond de sa retraite, Arnauld avait composé une apologie ; mais comme il arrive souvent aux polémistes les plus incisifs, l'écrivain, à la verve toujours abondante lorsqu'il attaquait, était resté dans sa défense au-dessous de son talent, au-dessous même de son courage. Ses amis qui écoutaient cette lecture étaient stupéfaits d'une pareille transformation. Arnauld s'aperçoit de leur accueil glacial, et, secouant d'un air de regret sa tête, dont l'ampleur extraordinaire semble écraser la ténuité de son corps, il s'écrie : « Vous n'approuvez pas mon ouvrage, et j'avoue qu'il ne vaut rien. » A ces mots, il se tourne vers un Solitaire dont les traits amaigris, dont les yeux brillants de fiévreuse énergie, et le large front couronné de beaux cheveux flottants, avaient plus d'une fois trahi l'inspiration. Arnauld fixe sur lui son regard perçant ; puis, modeste au profit de sa cause, il l'interpelle ainsi : « Mais vous, qui êtes plus jeune, vous devriez bien faire quelque chose. »

La provocation était directe ; Blaise Pascal y répondit par la première *Provinciale*.

Voltaire, qui se connaissait en calomnie, a écrit (1) : « De bonne foi, est-ce par la satire des *Lettres provinciales* qu'on doit juger de la morale des Jésuites. »

Le comte de Maistre les a surnommées les menteuses, et, dans ses *Soirées de Saint-Petersbourg* (2) il dit : « Pascal, polémique supérieur, au point de rendre la calomnie divertissante. »

(1) *Lettres au père de Latour*, année 1746.

(2) *Soirées de Saint-Petersbourg*, t. I, sixième entretien.

Le vicomte de Chateaubriand, dans ses *Études historiques* (1), porte le même jugement : « Et pourtant, s'écrie-t-il, Pascal n'est qu'un calomniateur de génie ; il nous a laissé un mensonge immortel. »

Le génie peut se servir, à l'égard du génie, de ces expressions qui deviennent des jugements ; l'histoire, qui ne doit avoir ni enthousiasme ni colère, ne se contente pas d'une parole poétique arrachée à un sentiment de justice ou de rivalité. Il n'appartient qu'à des esprits d'élite d'être cruels envers la mémoire de Pascal, comme il n'a appartenu qu'aux adversaires quand même de la Compagnie de Jésus d'accepter sans garantie les assertions dont l'auteur des *Provinciales* se constitua l'organe. Il importe donc de se préserver de l'admiration des uns et de l'acerbe censure des autres ; il faut rester calme en parlant d'un livre qui depuis près de deux cents ans, a toujours eu le secret de surexciter les passions.

Homme d'imagination vigoureuse et de science profonde, réunissant au plus haut degré l'intelligence qui conçoit et la faculté qui perfectionne, écrivain à qui la foi inspirait la sublimité des pensées, Pascal avait déjà jeté sur le monde savant les plus vives lumières. Géomètre et philosophe, érudit et prosateur célèbre, il avait voué à la défense du christianisme sa merveilleuse facilité à tout comprendre et à tout expliquer. Il s'était épris de cet amour de la solitude, de ces doctrines sévères que prêchaient des voix éloqu岸tes. Son esprit maladif ne déployait de la force qu'en donnant un corps à l'énergie de ses idées : Pascal, toujours vrai dans les sciences exactes, toujours admirable lorsque, des-

(1) *Études historiques, Histoire de France.*

endant des hauteurs célestes, il jetait un regard sur le monde, se laissait entraîner à des colères indignes de son génie et à des rêves qui déparaient sa gloire. La première *Provinciale* fut un chef-d'œuvre d'atticisme moqueur et de naïve élégance. Les dix-sept autres, qui la suivirent à des époques indéterminées, poussèrent l'art de la plaisanterie à ses dernières limites. Ce fut de la bonne, de l'excellente comédie avant Molière; ce n'est pas de la vérité. « En attribuant à ses adversaires, dit M. Villemain (1), le dessein formel et prémédité de corrompre la morale, il fait une supposition exagérée. » Mais qu'est-ce donc qu'un homme qui en reprochant aux autres une morale relâchée, oublie assez les premiers devoirs de la probité littéraire pour exagérer une hypothèse ?

Chacune de ses *provinciales* recèle une prodigieuse malice; néanmoins cette malice, dont les contemporains de Pascal, plus habitués que les générations suivantes aux subtilités théologiques, ont célébré le mordant, a perdu pour nous beaucoup de sa saveur primitive. Quand il y avait encore des jansénistes, quelques femmes, d'un goût plus mondain, professaient déjà cette opinion. Madame de Grignan, à qui la marquise de Sévigné trouvait tant d'esprit, s'écriait : C'est toujours la même chose ! et, le 21 décembre 1689, sa mère l'en grondait (2). La monotonie du plan était encore un défaut capital, que toutes les sottises prêtées au jésuite interlocuteur ne rachaient pas.

Les *Provinciales* sont aujourd'hui, comme le *Tar-*

(1) *Discours et Mélanges littéraires*, par M. Villemain, pag. 362 (édit. 1823).

(2) *Lettres de madame de Sévigné* (lettre DCCCIII).

*tuffe*, une œuvre qu'on applaudit de confiance, et qui pénètre d'un ennui plein d'admiration tous ceux qui croient devoir à leurs préjugés contre les Jésuites une lecture attentive de ces deux ouvrages. Leurs titres seront beaucoup plus longtemps populaires que leur texte. Pascal avait réussi au delà même des espérances du jansénisme. Son ton railleur, son style qui s'assouplissait à toutes les exigences, son implacable causticité, révélèrent aux Pères de la Compagnie de Jésus un antagoniste comme ils n'en avaient pas encore rencontré, et aux Solitaires de Port-Royal un défenseur assez vertueux dans ses complaisances pour se prêter à toutes les supercheries que l'on imposerait à sa confiance. Afin de défendre Arnauld, qu'il saluait comme son maître, qu'il acceptait pour son ami, Pascal avait produit un glorieux pamphlet. On fourvoya ses sentiments de respect et d'affection. De l'appui que son génie accordait à un homme dont la réputation était compromise, on le fit passer à l'attaque de ceux qui, répétait-on sans cesse, s'étaient faits ses plus implacables ennemis.

Pascal, comme tous les écrivains ensevelis dans des études abstraites, n'entendait rien aux passions humaines; il les définissait par intuition; il scrutait les âmes sans avoir jamais été à même d'étudier leurs penchants. Enivré de louanges, il s'aveuglait sur son ouvrage, parce que autour de lui, chacun s'empressait de célébrer, au nom du ciel, la satire que de perfides encouragements faisaient découler de sa plume. Il apparaissait comme le vengeur de Port-Royal; Port-Royal abusa de l'enthousiasme qu'il avait soufflé au cœur du sublime solitaire pour faire servir les inépuisables ressources de son esprit à d'étroites combinaisons de parti. On l'égara dans le

dédale des subtilités sur la grâce, on le fit l'exécuteur des haines jansénistes ; on fournit à son génie, devenu calomniateur par entraînement, des textes tronqués, des passages mutilés, sur lesquels il devait jeter la sève de ses épigrammes (1). Alors Pascal

(1) Nous ne cherchons point à mettre Pascal en contradiction avec les auteurs sur lesquels il s'appuie ; mais, dans l'intérêt de l'histoire, nous avons dû remonter aux sources qu'il indique, et vérifier par nous-mêmes quelques-uns des textes cités par l'auteur des *Provinciales*. Nous avons choisi ceux dont il tire les plus accablantes conséquences contre la Société de Jésus. Nous n'en apporterons que trois qui serviront à démontrer la fidélité de la plupart des autres.

Dans la sixième *Provinciale*, Pascal établit que les Jésuites professent des maximes relâchées propres pour tous les états, et il ajoute : « Ce qui serait simonie selon saint Thomas, ils l'ont rendu exempt de simonie », comme ces paroles de Valentia vous l'apprendront. C'est la conclusion d'un long discours où il en donne plusieurs expédients dont voici le meilleur à mon avis. C'est à la page 2039 du tome III : « Si l'on donne un bien temporel pour un bien spirituel. c'est-à-dire de l'argent pour un bénéfice, et qu'on donne l'argent comme le prix du bénéfice, c'est une simonie visible ; mais si on le donne comme le motif qui porte la volonté du collateur à le conférer ce n'est point simonie, encore que celui qui le confère considère et attende l'argent comme la fin principale. »

La première édition des *Provinciales* in-4<sup>o</sup>, au lieu du verbe *conférer*, emploie celui de *résigner*, avec ces mots latins en garantie : *Non tanquam pretium, sed tanquam motum ad resignandum*. Ces paroles ne se trouvent point dans la théologie du jésuite Valentia. On les retrancha aux éditions suivantes, parce que l'imposture était trop palpable ; néanmoins le texte primitif fut conservé. Nous venons de recourir à l'ouvrage même du père Valentia : mais à la page indiquée par Pascal, mais avant comme après, il nous a été impossible de rencontrer un texte se rapportant à celui des *Provinciales*. Ce sont des mots pris çà et là dans un long chapitre, et appliqués à des matières autres que celle traitée par le jésuite. Pascal ne s'occupe que des bénéfices, et Valentia parle en ce troisième point des ministères ou

écrivit un livre qui, au dire de Lemontey (1), « fit

actes du ministère ecclésiastique, comme dire la messe, réciter l'office, etc. Il se demande d'abord si pour ces actes on peut recevoir de l'argent sans simonie, et il répond : Oni; — *autrement*, ajoute-t-il à cette fameuse page 2039 du tome III, *il faudrait condamner l'usage universel dans l'Église, suivant lequel les services spirituels que les ecclésiastiques rendent aux peuples, se rendent à condition de certaines rétributions temporelles qui servent à l'entretien des ministres*. Puis, s'appuyant sur la doctrine de saint Thomas, il déclare que *la rétribution temporelle qu'on donne ou qu'on reçoit ne doit pas être le prix du spirituel, mais seulement le motif qui porte à la conférer ou à le recevoir*.

Saint Thomas dit en effet (2. 2. 100, art. 2) « donner ou recevoir quelque chose pour l'administration du spirituel comme paiement, cela est simoniaque; mais il est permis de le recevoir comme une rétribution pour sa nécessité ou pour son entretien. »

Pascal a été évidemment trompé ou il trompe sur le compte du père Valentia. Les textes sont plus convaincants que la plaisanterie la mieux aiguisée, et les textes, les voilà dans toute leur pureté. Arrivons maintenant au père Bauny, dont le *Lutrin* de Boileau a immortalisé la *Somme*. Pascal parlant du père Bauny, toujours dans sa sixième *Provinciale*, s'écrie : « Il y a du plaisir à voir ce savant casuiste pénétrer le pour et le contre d'une même question qui regarde encore les prêtres, et trouver raison pour tout, tant il est ingénieux et subtil. Il dit dans un endroit (c'est dans le *Traité X*, p. 474) : « *On ne peut pas faire une loi qui oblige les curés à dire la messe tous les jours, parce qu'une telle loi les exposerait indubitablement, HAUD DUBIÈ, au peril de la dire quelquefois en péché mortel.* » Et néanmoins, continue Pascal, dans le même *Traité X*, p. 441, il dit que « *les prêtres qui ont reçu de l'argent pour dire la messe tous les jours, la doivent dire tous les jours, et ne doivent pas s'excuser sur ce qu'ils ne sont pas toujours assez bien préparés pour la dire, puisqu'on peut toujours faire l'acte de contrition, et que s'ils y manquent c'est de leur faute, et non pas celle de celui qui leur a fait dire la messe.* »

(1) *Histoire de la Régence*, par Lemontey, t. I, p. 156.



encore plus de mal à la religion que d'honneur à la

La contradiction est flagrante sans aucun doute; mais se trouve-t-elle dans le père Bauny, ainsi que l'affirme Pascal? Nous ouvrons le *Traité* x de Bauny, nous courons à la page 474, et nous lisons : « *Possevin et autres théologiens ont écrit qu'il ne pourrait y avoir de loi qui obligerait à célébrer tous les jours le saint sacrifice, parce que cette loi exposerait sans nul doute au péril de commettre un péché mortel ceux qui ne seraient pas bien disposés.* » A la page 441 du même *Traité*, nous lisons encore : « *Je dis, en troisième lieu, que lorsqu'un prêtre convient avec une personne de dire pour elle la messe une fois tous les ans ou tous les jours, il pèche s'il ne s'acquitte pas de ce devoir ou par lui-même ou par un autre.* » Bauny est plus explicite; il déclare que si le prêtre ne dit pas ou ne fait pas dire la messe, il est tenu de rendre la somme entière à qui elle appartient. Puis enfin, s'adressant l'objection que ce serait mettre ce prêtre dans une occasion presque inévitable de pécher, le jésuite répond deux choses : la première, que *ce prêtre peut en tout temps faire un acte de contrition, qu'il peut à chaque instant revenir à Dieu par la charité et par la haine du péché, et que s'il ne le fait pas, c'est sa faute et non celle d'autrui*; la seconde est que, *n'étant pas obligé de s'acquitter de ce sacré ministère par lui-même, mais le pouvant faire par un autre, il dépend de lui, s'il ne se trouve pas prêt au saint sacrifice, de faire dire la messe par un autre prêtre; en quoi il n'y a ni danger ni péché.*

Pascal a oublié dans ses *Provinciales* ce texte de la page 441, qui explique toute la pensée de Bauny, et s'il a éprouvé « du plaisir à voir ce savant casuiste pénétrer le pour et le contre d'une même question », il faut avouer que les honnêtes gens doivent rougir pour l'honneur des lettres en signalant de pareilles fraudes.

Nous pourrions suivre ainsi à la piste toutes les altérations, toutes les falsifications de textes auxquelles Pascal a eu le malheur de prêter son nom. Une dernière, encore plus grave que les autres, suffira pour démontrer qu'avec un pareil système on peut dénaturer jusqu'à l'Évangile.— Dans la cinquième *Provinciale*, Pascal voulant prouver que les Jésuites ont abandonné la morale des saints Pères afin de lui substituer une morale nouvelle et opposée à la leur, fait ainsi parler son jésuite : « Écoutez notre père Cellot (*De Hier.*, lib. VII, cap. xvi, p. 714), qui suit en

langue française. » C'est, avoue le protestant Schœll,

cela notre fameux père Reginaldus : « *Dans les questions de morale, les nouveaux casuistes sont préférables aux anciens Pères, quoiqu'ils fussent plus proches des apôtres.* » Et c'est en suivant cette maxime que Diana parle de cette sorte, pag. 5, Tr. VIII, reg. 31 : « *Les bénéficiers sont-ils obligés de restituer le revenu dont ils disposent mal? Les anciens disaient qu'oui, mais les nouveaux disent que non. Ne quittons donc pas cette opinion qui décharge de l'obligation de restituer.*

Le savant Diana n'est pas jésuite; il appartient à l'Institut des Théatins, il ne se voit donc en cause que par une habile confusion de Pascal, qui a pu aussi bien altérer ses textes qu'il a tronqué ceux de la Compagnie de Jésus. La cinquième *Provinciale* cite Cellot et Reginald. Écoutons ce que disent ces deux Pères : l'accusation est grave, elle importe à la morale. Voici les paroles de Reginald dont Pascal fait un si étrange abus :

« Dans le choix des auteurs, j'ai toujours eu devant les yeux le salut des âmes pour la plus grande gloire de Dieu, persuadé que, pour définir les difficultés qui naissent dans les matières de la foi, plus les auteurs sont anciens, plus leurs décisions acquièrent d'autorité, parce qu'ils ont été eux-mêmes plus voisins des sources de la tradition et des doctrines apostoliques ; mais pour la solution des cas embarrassants de morale, l'autorité des docteurs modernes connus par l'éminence de leur savoir est préférable, parce qu'ils ont une pleine connaissance des mœurs et des usages de leur temps. »

Le père Cellot se conforme à cette doctrine. Nous lisons à la page indiquée par Pascal : « On doit, dit Réginald, tirer des anciens la décision des difficultés qui regardent la foi ; mais pour les difficultés qui s'élèvent touchant les mœurs du chrétien, il faut en chercher la solution chez les auteurs nouveaux, qui ont une pleine connaissance des mœurs et des usages de leur temps. »

Dans ces deux textes copiés sur l'original il est question des *auteurs anciens*, jamais des *saints Pères*; mais cela n'arrangeait pas aussi bien les jansénistes. Pascal, de son autorité privée, a évoqué les Pères, ignorant peut-être que de leur temps la théologie sur les bénéfices n'existait pas encore. En rapprochant ces textes formels et la citation des *Provinciales*, on est forcé de convenir qu'il y a erreur manifeste, erreur dans l'interprétation,

plus équitable que beaucoup de catholiques (1), un ouvrage de parti, où la mauvaise foi attribuait aux Jésuites des opinions suspectes que depuis longtemps ils avaient blâmées, et qui mit sur le compte de toute la Société certaines extravagances de quelques Pères espagnols et flamands. »

Les points dogmatiques traités par Pascal ont été décidés contre lui par l'Église universelle ; mais, en jouteurs prévoyants, les jansénistes s'occupaient beaucoup moins de justifier leur théologie que d'écraser leurs ennemis. Ils avaient sous la main un levier qui battait en brèche la Compagnie de Jésus ; ils renoncèrent à la poursuivre sur les hauteurs toujours ardues et souvent inaccessibles de la grâce ; ils l'attaquèrent dans les œuvres vives de la morale. En grossissant les rêves scolastiques des uns, en dénaturant les systèmes créés par d'autres, on poussa Pascal à mettre en suspicion tous les enfants de saint Ignace de Loyola. Le génie est indulgent comme la force : les jansénistes le dépouillèrent de ce caractère pour le rendre l'interprète de leur animosité. Alors Pascal, oubliant le respect dû à sa gloire, cacha les virulences de Port-Royal sous une gaieté flexible et enjouée. Il prodigua, dans les questions les plus difficiles, le charme d'une vive satire et l'austérité des principes les plus absolus.

La cour, la ville et la France furent attentives avec

erreur dans la conclusion, erreur de droit, erreur de fait surtout.

Nous n'avons pas cru devoir pousser plus loin dans cet ouvrage les recherches sur de pareilles matières ; nous l'avons entrepris pour la satisfaction de notre conscience, et souvent les mêmes abus d'altération se sont présentés.

(1) *Cours d'histoire des États européens*, t. XXXVIII, p. 79.

l'Europe au cri d'alarme qui s'élançait de la solitude, et, par un prodige d'esprit, Pascal eut l'art de faire accepter aux hommes du monde une théorie qui n'allait ni à leur goût ni à leurs mœurs. Pascal opposait la rigueur à l'indulgence ; il dénaturait la logique de l'Évangile, pour contraindre les chrétiens à se réfugier dans le désespoir. Il rendait Dieu inabordable, afin de rendre impossibles les Jésuites, qui avaient essayé de réaliser une transaction entre la perfection infinie et les vices de l'humanité. Les Jésuites, profondément versés dans la connaissance du cœur de l'homme, pensaient que l'extrême sévérité enfantait l'extrême relâchement, et qu'un sage tempérament relevait les défaillances. Ils respectaient la mystérieuse majesté du dogme, et ne cherchaient qu'à populariser la religion en combinant quelques pratiques de morale avec les sentiments du monde.

Entre ces deux prescriptions, le monde n'hésita pas. Les frivolités de boudoir, les élégances de cour, les passions qui ne s'étaient jamais cachées, même sous la transparence d'un voile, les tiédeurs chrétiennes, les corruptions de salon, les dérèglements de l'esprit, jetèrent avec Pascal l'anathème sur les accommodements proposés par quelques casuistes de la Compagnie. Le monde s'était plaint, depuis l'origine du christianisme, de l'austérité de certains préceptes ; les Jésuites venaient au secours de ces doléances, et le monde, par un revirement dont les *Provinciales* avaient seules l'honneur, se prenait à accuser les Jésuites. « On lâchait dans ces lettres, dit Voltaire (1), de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes, dessein

(1) *Siècle de Louis XIV*, t. III, c. XXXVII.

qu'aucune secte, qu'aucune société n'a jamais eu ni pu avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public.

L'explication des *Provinciales* est tout entière dans ces derniers mots, dont Voltaire lui-même posséda si bien le prestige. Le public que Pascal avait diverti, se révolta à l'idée que les Jésuites, condescendant à des besoins mille fois proclamés, tentaient de lui faire moins âpre le chemin du ciel. Il se rangea du côté des casuistes qui hérissaient la morale d'obstacles insurmontables ; puis, les Solitaires de Port-Royal aidant, il fut avéré par la coquetterie, par l'adultère, par la mauvaise foi dans les affaires, par l'égoïsme ou par l'indifférence, que les rigueurs d'un Dieu créé à l'image du jansénisme souriaient bien plus à nos faiblesses que les trésors d'indulgence dont les Jésuites mettaient le dépôt entre ses mains célestes. Le monde fut encore une fois inconséquent ; les disciples de Jansénius ne consentirent pas à le laisser jouir seul de cette prérogative. Pascal et Arnauld, les deux colonnes de Port-Royal, attaquaient avec toute espèce d'armes. L'insulte s'appuyait sur la calomnie, la colère servait de guide à la dialectique. Le père Garasse était dépassé, et, afin d'autoriser ces débauches de l'intelligence, Arnauld publia une dissertation « pour la justification de ceux qui emploient en écrivant, dans de certaines circonstances, des termes que le monde estime durs. » Dans une autre œuvre sortie de sa plume, il prouva « qu'on avait le droit d'injurier et de railler cruellement ses adversaires (1). »

En présence de ces hostilités, qui tendaient au

(1) *Oeuvres de Pascal*, seizième *Provinciale*.

renversement de la Compagnie de Jésus , hostilités dont les chefs de Port-Royal ne cachèrent pas les espérances, les Jésuites se plongèrent dans une inexplicable quiétude. Pascal leur disait : « Votre ruine sera semblable à celle d'une haute muraille qui tombe d'une chute imprévue , et à celle d'un vaisseau de terre qu'on brise , qu'on écrase en toutes ses parties, par un effort si puissant et si universel , qu'il n'en restera pas un test avec lequel on puisse puiser un peu d'eau ou porter un peu de feu , parce que vous avez affligé le cœur du juste. » Ces menaces éloquentes , cette artillerie de pamphlets , sapant à la longue le rempart derrière lequel les Jésuites s'abritaient , l'empressement général qui accueillit une pareille polémique, car la mobilité française se lassait du bonheur des Pères , rien ne les fit sortir de leur silence. Ils avaient poussé le cri de guerre, et maintenant que les combattants étaient dans l'ardeur de la mêlée , ils semblaient vouloir laisser passer au-dessus de leurs têtes le dard qui les atteignait au cœur.

Ce ne fut point par crainte d'envenimer ces débats, ou par une confiance trop grande dans la bonté de leur cause , que les Jésuites se tinrent sur la réserve. Ils s'étaient jusqu'alors montrés théologiens trop belliqueux pour qu'on puisse attribuer leur mutisme à un pareil motif. Ils savaient qu'il n'y a jamais d'ennemis à dédaigner , et , lorsque ces ennemis se présentaient avec la vigueur de Pascal, de Sacy et d'Arnauld , le dédain eût été une faute impardonnable : les Pères ne la commirent point. Dans cette passe d'armes scolastique , à laquelle le génie convoquait l'Europe , ils n'ignoraient pas que le jeune roi Louis XIV , que le Saint-Siège , que l'autorité des deux puissances enfin serait de leur côté ; mais il y

avait intérêt de religion , intérêt de corps , à répondre. Cependant les Jésuites se turent. C'est que , depuis longtemps déjà , ils n'avaient plus eu besoin de former à la controverse des esprits hardis ; c'est que surtout , écrasés sous l'amertume des *Provinciales*, ils ne furent ni assez audacieux pour évoquer un vengeur , ni assez habiles pour retourner contre les jansénistes les sarcasmes qu'on aiguïsait à leur détriment. Les Jésuites , qu'on a si souvent accusés , n'ont jamais su , n'ont jamais peut-être voulu se défendre avec l'autre glaive que celui dont la raison armait leur bras. A quelques exceptions près , ils furent froids et discrets comme la prudence , lorsque leur Ordre a été mis en cause. L'éloquence de la parole , celle du fait surtout , leur a manqué rarement : ils faisaient l'apologie de leur Institut avec cette sobriété qui n'exclut pas l'enthousiasme intime , mais qui ne le communique pas toujours. Dispersés sur le globe , ils éparpillaient leurs talents plutôt selon les nécessités de l'Eglise , que d'après les calculs de la prévoyance humaine. Lorsque le jour des luttes arrivait , ils ne mettaient en ligne que des intelligences convaincues , que des cœurs dévoués , mais peu d'hommes dignes de se mesurer avec un athlète aussi exceptionnel que Pascal. Ils avaient , en 1654 , publié l'œuvre du père de Champs , *De hæresi jansenianâ* , livre clair et substantiel , écrit en latin , et que , par conséquent , les savants seuls étaient appelés à consulter. Le père Pirot entreprenait l'apologie de leurs casuistes , apologie maladroite , qui donnait gain de cause à Pascal , et que la Compagnie désavoua en même temps qu'elle était condamnée par un grand nombre d'évêques. Le père Annat se prit corps à corps avec Pascal : il eut pour lui la logique et la

vérité ; ce n'était pas assez pour triompher d'un homme irrésistible, parce qu'il se faisait insaisissable, et qu'avec une épigramme il évitait de répondre à la question précise qu'on lui posait.

Les Jésuites se rendirent compte de la situation qui leur était faite ; ils essayèrent d'amortir le coup en intimidant Louis de Montalte, l'auteur encore anonyme des *Provinciales*. Le père Frétat fit des démarches auprès de Perrier, conseiller à la cour des aides de Clermont, à qui les premières lettres étaient adressées. Ces démarches furent sans effet. Le père Annat voulut interposer l'autorité de son nom, de sa vertu et de sa science ; Pascal lui adressa la dix-septième *Provinciale*. Il était étroitement uni à Port-Royal ; il comptait même au nombre des Solitaires, et, tout en démasquant la prétendue duplicité des Jésuites, le sublime écrivain ne craignait pas de l'imiter. « Le crédit que vous pouvez avoir, disait-il au confesseur du roi, est inutile à mon égard ; je n'ai besoin, par la grâce de Dieu, ni du bien ni de l'autorité de personne : ainsi, mon Père, j'échappe à toutes vos prises. Vous pouvez bien toucher Port-Royal, mais non pas moi. On a bien délogé des gens de Sorbonne ; mais cela ne me déloge pas de chez moi. Vous pouvez bien préparer des violences contre des prêtres et des docteurs, mais non pas contre moi qui n'ai pas ces qualités. Et ainsi peut-être n'aurez-vous jamais affaire à une personne qui fût si hors de vos atteintes. et si propre à combattre vos erreurs, étant libre, sans engagement, sans relation, sans affaires, assez instruit de vos maximes, et résolu de les pousser autant que je croirai que Dieu m'y engagera. »

Dans la seizième *Provinciale* Pascal porte encore



plus loin la colère. Ce n'est plus cette ironie des premières lettres, cette délicatesse dans la raillerie qui assura son éternel succès. Il se sentait attaqué par la raison, et ce génie si audacieux, tout en sachant très-bien que le public n'accepterait pas les raisons concluantes opposées par les Jésuites à ses sarcasmes, s'avouait cependant à part lui qu'il était battu, moins par l'esprit que par la raison. Tout le monde le proclamait vainqueur; mais en face de sa conscience il ne se déguisait point sa défaite. Cette pensée désenchantait le triomphe; elle donnait de l'amertume à son esprit; souvent elle lui arrachait de ces paroles qui sont un mensonge et une honte: ainsi il s'écriait (1): « Qui le croira? le croirez-vous vous-mêmes, misérables que vous êtes? » Et ces paroles tombaient sur le père Annat, dont les jansénistes eux-mêmes ont loué la modération; sur le père Denis Petau, le plus savant homme de son temps, et dont la seule récréation consistait à former à la vertu les enfants les plus pauvres et les plus grossiers; sur Vincent de Paul et sur tous ceux qui, à leur exemple, répudiaient la doctrine de Jansénius. Ces *misérables*, ainsi interpellés par Pascal, et qui se faisaient, disait-il, les corrupteurs publics de la morale, étaient depuis cent ans la lumière et les colonnes de l'Eglise universelle. Les papes, les rois les évêques, les saints, comme Charles Borromée, François de Sales et Vincent de Paul, se laissaient diriger par eux dans les voies du salut, ou marchaient avec eux dans les œuvres de la charité. Ils devaient sacrifier à leur ambition et à leur politique l'Évangile, la morale, l'honneur du Saint-Siège, la paix de l'Europe et celle des consciences. Néanmoins la même estime

(1) Seizième *Provinciale*.

leur était témoinnée ; Pascal les démasquait, et les pontifes et les rois et les peuples n'ouvraient point les yeux à la vérité. Sans connaître autrement que par prescience la tactique des partis, le Solitaire se posa en victime ; d'une main il saisit la plume qui tuait les Jésuites, de l'autre il montra la palme du martyr qu'il ne subissait qu'en imagination. On le crut sur parole. Comme il avait pris à tâche de tout dénigrer, de tout confondre ; comme son art de présenter les choses était irrésistible, l'opinion publique se laissa dominer par cet homme qui, d'un jeu d'esprit, faisait une révolution dans les idées. Pascal incriminait le passé et l'avenir des Jésuites ; il mettait sur la sellette leurs docteurs et leurs principes. Afin de leur faire la partie plus belle, on altérait les textes de Vasquez, de Sa, de Tolet, de Sanchez et d'Escobar ; on exhumait les ouvrages inconnus destinés à la même torture. Pascal crut aux citations que ses amis lui arrangeaient. Il frappa sur la Comgagnie de Jésus avec une massue dont il n'avait pas éprouvé la trempe. Cette massue porta de rudes coups ; elle rendit odieuses ou ridicules des opinions oubliées, mais il en est une qui surnage encore. C'est à celle-là que l'historien doit s'arrêter, car d'elle découlent, selon les *Provinciales*, tous les relâchements et tous les désordres dont la morale et l'Eglise ont été affligées. Cette doctrine fut flétrie par Pascal, par Arnauld, par Nicole et par les adversaires de l'Institut, sous le nom de probabilisme. Etudions donc un système, qui, par ses conséquences, a été, au dire des jansénistes, et pourrait être encore si funeste.

Tout homme de quelque expérience sait que, malgré la précision et la clarté des lois divines et hu-

maines, il s'offre néanmoins une multitude de cas où leur application est difficile à déterminer : ici c'est une collision de devoirs dont on ne peut établir la préférence ; là c'est un concours de circonstances imprévues qui empêche d'apprécier à fond la volonté du législateur. Les traités de morale et de jurisprudence, anciens ou modernes, offrent à chacune de nos obligations une infinité de cas sur lesquels les opinions des plus savants sont partagées. Ces opinions s'entouraient de motifs tellement graves que, depuis plusieurs siècles, elles se maintiennent au même degré de vraisemblance. Si l'on juge de l'avenir par le passé, cette divergence durera jusqu'à la fin du monde, à moins que l'Eglise n'intervienne, et que, par une solution décisive, elle ne termine des controverses s'assoupissant parfois sous la lassitude. et se réveillant tout à coup, selon les passions ou les besoins du moment. On ne peut pas toujours s'abstenir, et il est défendu d'agir avec un doute pratique de la moralité de son acte. Que faire donc lorsqu'il n'y a pas de loi certaine, lorsque les avis sont plus ou moins favorables, soit à la liberté, soit à une loi présumée existante ?

Les uns soutiennent qu'on peut en sûreté de conscience adopter une opinion qui n'a contre elle aucun devoir certain et de graves motifs en sa faveur. On appelle *probabilistes* ces théologiens, parce que le caractère essentiel d'une opinion probable consiste à n'avoir rien de certain contre elle et de puissantes raisons pour elle.

Les autres prétendent qu'il n'est pas permis de suivre une opinion probable ; ils n'accordent d'extension à la liberté que dans le cas où les motifs sur lesquels elle s'appuie paraissent beaucoup plus

fondés en raison que ceux du système favorable à la loi. On les désigne comme *probabilioristes*, parce qu'ils sont censés, approuver après avoir comparé.

Il fallait réprimer les abus qui pouvaient se glisser dans ces manières différentes de penser, et se prémunir contre l'excès de deux extrêmes. La sagesse de l'Eglise obvia à ce double danger. Elle interdit de se prévaloir d'opinions probables à ceux qui par état doivent procurer un effet par des moyens sûrs : aux prêtres, dans la forme et dans la matière des sacrements ; aux médecins, dans le choix des remèdes ; aux magistrats, dans le jugement des causes civiles ; à tous les hommes, quand il s'agit d'éviter quelque dommage au prochain. L'Eglise condamne ceux qui affirment qu'on n'est jamais autorisé à embrasser une opinion favorisant la liberté, fût-elle la plus probable parmi toutes les probables ; et elle flétrit ceux qui enseignent qu'il suffit d'une probabilité quelconque, même légère.

Si on s'en tient à la lecture du système, le probabiliorisme réclame une étude et un discernement que l'on ne peut exiger de la majorité des confesseurs ordinaires. Ils doivent examiner tous les sentiments, approfondir les motifs sur lesquels ils s'appuient, se constituer juges, et adopter l'avis qui leur paraît le plus probable. Ils décident ainsi par eux-mêmes, ou ils placent leur conscience sous la sauvegarde du maître dont ils auront suivi les leçons. De simples magistrats ecclésiastiques qu'ils étaient, ils s'érigent en législateurs, rendant le joug facile ou pesant, selon les caprices de leur pensée. Le probabilisme, au contraire, se montre inexorable sur les exigences de la loi ; il se renferme dans les limites du conseil pour

tout ce qui est plus utile, mais d'une obligation non reconnue.

Quand la Compagnie de Jesus fut créée, son fondateur lui enjoignit de s'attacher toujours et partout à la doctrine la plus commune, la plus approuvée, la plus saine, la plus sûre, la plus solide, la meilleure et la plus convenable. Le probabilisme n'était pas né avec les Jésuites, il est destiné à leur survivre ; il ne se lie à leur existence que parce que le plus grand nombre des théologiens de l'Institut l'adopta, et que ses rivaux en firent une arme contre les Pères, arme que tout le monde a voulu manier. Au moment où les Jésuites naissaient, en 1540, le probabilisme régnait dans l'école. Le dominicain Barthélemy Médina, dans son ouvrage intitulé : *Des Expositions dorées*, avait déjà coordonné en système les éternelles maximes d'équité régissant les codes du monde civilisé. Il parut tout naturel de n'être pas plus sévère dans la répartition des miséricordes célestes que dans l'interprétation des lois civiles, ou dans l'administration de la justice criminelle. C'était le siècle de la théologie ; les plus célèbres casuistes y enseignaient les principes du probabilisme. Nider, Pieras. Hacquet, Mercado, Lopcz, Victoria, Ildéfonse, Alvarez, Duval, Gamaches, Isambert, Bonacina, Maldère, Bail et Du Metz le professaient, soit avant les Pères de la Compagnie, soit en même temps qu'eux.

Il trouva des antagonistes, et un jésuite italien, Paul Comitolo, passe pour être le premier qui le combattit ; mais la querelle engagée ne sortait pas de l'enceinte des universités catholiques. Ce furent Pascal et Nicole, après lui, sous le pseudonyme de Wendrok, qui s'emparèrent des arguments de Comitolo. Ils les tournèrent contre la Société religieuse

dont il fut l'un des membres. Les enfants de saint Ignace avaient embrassé la doctrine du probabilisme : Pascal la flagellait avec des sarcasmes si étincelants de malice et d'originalité, Nicole l'attaquait avec une si savante confusion de texte altérés et de dilemmes menteurs, que toute réfutation, d'avance réduit à la vérité la plus sèche, ne devait jamais contrebalancer les effets d'une aussi terrible agression. De l'École la dispute était transportée dans les salons et dans les boudoirs. Selon la parole de Voltaire, Pascal divertissait le public

Une partie du clergé ne tarda point à regarder comme perdue la cause du probabilisme. Un rigoureux probabiliorisme, mis en opposition par les sectateurs de Jansénius, s'infiltra partout ; il devint le système à peu près exclusif des écoles françaises. Cet enseignement prit le nom de morale exacte : son triomphe pourtant ne fut point universel. Les Jésuites ne renoncèrent pas à leur manière de penser, la plupart des autres Instituts et des universités marchèrent sur leurs traces.

Nous n'avons point à rechercher les invectives et les raisons que jetaient à la foule les deux camps, essayant de faire prévaloir leurs idées. Ce n'est pas à nous à demander si, depuis que le probabilisme fut regardé en France comme la base de tout désordre, les mœurs ont été plus pures et si les hommes sont devenus meilleurs. Nous ne voulons même pas savoir si les Solitaires de Port-Royal, mécontents de Pascal qui les avait vengés, ne lui ont point reproché les variations de son esprit, et s'ils n'ont pas publié contre lui des accusations qui les accusent eux-mêmes. Peu importe, en effet, que les jansénistes, dévorés intérieurement par la guerre civile ou par les en-

vieuses colères qui la provoquent, aient mis en doute la solidité de son jugement, et qu'ils aient écrit de cet immortel polémiste (1) : « On ne peut guère compter sur son témoignage, soit au regard des faits qu'il rapporte, parce qu'il en était peu instruit, soit au regard des conséquences qu'il en tire et des intentions qu'il attribue à ses adversaires, parce que sur des fondements faux ou incertains il faisait des systèmes qui ne subsistaient que dans son esprit. » La question pour nous n'est ni avec Pascal ni avec les Jésuites ; c'est une thèse que ne peuvent juger les épigrammes des uns et les syllogismes des autres. Elle importe à la morale chrétienne ; l'Eglise seule a le droit de prononcer. Quand elle eut pour pontife l'un des hommes les plus éminents de son siècle, quand l'Ordre de Jésus allait disparaître sous les incessantes hostilités des jansénistes et de philosophes réunis par une communauté de haines, la plus grande gloire à laquelle puisse prétendre une idée fut ménagée au probabilisme.

En 1740, mourut dans la Toscane le père Théophile de Corte, religieux de l'Étroite-Observance de Saint-François. Le renom de ses vertus, les grâces obtenues par son intercession portèrent les supérieurs de son Ordre et plusieurs évêques à solliciter du Saint-Siège sa béatification. Un des premiers soins de l'Eglise en de telles circonstances et l'examen des doctrines professées dans les ouvrages imprimés ou dans les manuscrits. Le père Théophile avait enseigné le probabilisme ; il avait poussé si loin ce système qu'on lisait dans sa théologie inédite : « Les confesseurs doivent connaître toutes les opinions

(1) *Lettres d'un ecclésiastique à un de ses amis.*

pour s'en servir avec prudence, et, quand cela se peut, avec probabilité, afin de ne pas imposer aux fidèles des charges qu'ils ne veulent ou ne peuvent pas porter. » A cet axiome aussi clairement formulé, le promoteur de la Foi refuse d'introduire la cause de béatification. Théophile ne se contentait pas d'appuyer ses démonstrations sur les casuistes de la Compagnie de Jésus; il invoquait dans ses manuscrits l'autorité de Diana, l'un des plus célèbres docteurs de l'Ordre des Théatins. Dans le même temps toute l'Italie retentissait des clameurs que Concina et Patrizzi élevaient contre Alphonse de Liguori, évêque de Sainte-Agathe, qui déjà saint aux yeux du monde avant d'être offert par l'Eglise à la vénération des fidèles, soutenait le probabilisme par l'éloquence de ses vertus et par la pureté de sa morale. Le refus du promoteur de la Foi n'arrêta point la marche des événements, et, dans les actes du procès, déposés aux archives de la congrégation des Rites, on lit que, le probabilisme n'ayant jamais été censuré, ne saurait nuire au succès d'une béatification. La cour de Rome le décidait ainsi en 1766; le procès suivit son cours, et les vertus de Théophile furent plus tard approuvées au degré héroïque. De semblables difficultés s'élevèrent après la mort d'Alphonse de Liguori : elles s'évanouirent devant les mêmes motifs.

De cette exposition des faits il résulte qu'un système mis en pratique par des saints dont le talent ne fait pas plus doute que l'expérience en théologie, et jugé exempt de tout reproche par le Siège apostolique, dans des circonstances où il déploie la plus minutieuse, la plus sévère circonspection, ne saurait jamais être le principe d'une morale relâchée. Ce n'est plus la réputation scolastique des Jésuites qui



se trouve en jeu, c'est l'honneur, c'est l'autorité de Rome. Malgré l'anathème dont Pascal et Nicole frappèrent le probabilisme, il faut bien convenir que des plaisanteries plus ou moins acérées ne doivent jamais prévaloir sur la sagesse de l'Eglise.

Par l'organe de Pascal, les jansénistes blâmaient les prêtres de la Compagnie de Jésus de leur condescendance, et, au même moment, Singlin, le chef des Solitaires de Port-Royal, couvrant de leur silencieuse approbation les déportements du cardinal de Retz, Singlin disait à la galante duchesse de Longueville (1) : « Les personnes de votre condition doivent se contenter d'être sobres dans leur vivre, sans se porter à des abstinences ou à des austérités qui seraient aussi dangereuses à l'esprit qu'au corps. » Pascal, Arnauld et Nicole accusaient les Jésuites d'avoir toujours à leur disposition les arguments les plus étranges pour légitimer un attentat, et dans une lettre que l'abbé de Saint-Germain, aumônier de la reine Marie de Médicis, adressait à Chamontel, on lit (2) : « Ce qui est à ma connoissance, c'est que par l'avis et permission de Jansénius un nommé Alpheston entreprit de massacrer le cardinal de Richelieu, et aussi le coup de mousqueton fut tiré dans le palais de Bruxelles contre feu M. de Puy-Laurens, duquel coup on pouvoit tuer plusieurs personnes, si l'outil duquel on se servoit n'eût perdu dix-sept balles de vingt, les trois restantes ayant blessé trois hommes à la tête. »

Singlin conseillait la coquetterie, Jansénius l'assassinat, Saint-Cyran la direction d'intention; avec

(1) *Mémoires de Fontaine*, t. III.

(2) *Histoire de Duchesne*.

le moyen d'appliquer les maximes évangéliques de telle sorte que, selon le reproche adressé par Pascal aux Jésuites, elles pussent satisfaire tout le monde. « J'ai oui dire à M. de Saint-Cyran, écrivait Vincent de Paul(1) à d'Origny, le 10 septembre 1648, que s'il avoit dit des vérités dans une chambre à des personnes qui en seroient capables, que, passant dans une autre, où il en trouveroit d'autres qui ne le seroient pas, il leur diroit le contraire. »

De pareils aveux, sortis de la bouche des fondateurs de la secte, méritent d'être enregistrés. Pascal, Arnauld, Sacy et Nicole, contempteurs de la morale relâchée, des équivoques et des restrictions mentales, étaient battus avec leurs propres armes. Ces armes, les Jésuites ne surent pas les tourner contre le jansénisme. Ils négligèrent leur défense, et quand, plusieurs années après la mort de Pascal, le père Daniel l'entreprit dans ses *Entretiens d'Eudoxe et de Cléanthe*, il eut pour lui la froide raison, mais jamais les rieurs. Le talent inimitable, la verve comique de l'auteur des *Provinciales*, manquèrent aux écrivains qui s'efforçaient de le refuter. Il était facile de prouver les erreurs dans lesquelles il tombait, le père Daniel les démontra victorieusement(2); mais l'homme qui, dans une vie de trente-neuf années, toujours frêle, toujours malade, a pu tout à

(1) *Journal de Trévoux*, mars 1726.

(2) Le succès de ce livre fut grand cependant, s'il faut s'en rapporter à Bayle. Dans ses *OEuvres diverses*, t. IV, p. 711, il écrivait, à la date du 26 août 1694 : « La réponse du P. Daniel aux *Provinciales* a disparu quasi avant de paraître. Elle ne coûtait que 50 sols, et l'on dit qu'on a offert d'en rendre un louis d'or de 24 francs à ceux qui l'avoient achetée, s'ils vouloient la rendre. On croit qu'on n'a pas voulu la laisser paraître choquante, comme pour M. Nicole. »

la fois être le rival d'Archimède et de Galilée, le précurseur de Molière et de Boileau, l'égal de Démosthène et de Bossuet, l'émule de Tertullien dans l'apologie de la religion chrétienne, et qui, selon une judicieuse remarque de Nicole, semble plutôt être né pour inventer que pour apprendre, cet homme devait difficilement trouver des antagonistes à sa taille. Le père Daniel succomba dans cette lutte inégale. L'impression produite par Pascal était ineffaçable.

Le Parlement d'Aix fut brûler ces Lettres, les évêques les censurèrent, le pape les condamna le 14 mars 1658 ; le 14 octobre 1660, elles furent encore brûlées sur la place de Grève, par arrêt du conseil. Les jansénistes devenaient redoutables ; la persécution les grandissait, comme elle a toujours vivifié les minorités. Pierre de Marca, l'un des plus savants jurisconsultes de son temps, rédigea un formulaire qui, adopté par l'assemblée générale du clergé, dut être proposé à la signature des dissidents. Les jansénistes résistèrent avec quatre prélats : Henri Arnauld, évêque d'Angers ; Pavillon, évêque d'Aleth ; Buzanval, évêque de Beauvais ; et Caulet, évêque de Pamiers. Louis XIV gouvernait enfin par lui-même. « Un des premiers soins du roi, dit Schœll (1), fut d'établir, sous le nom de *Conseil de conscience*, un comité chargé d'examiner les sujets présentés pour les grands bénéfices ecclésiastiques qui seraient vacants. Ce conseil se composa de Pierre de Marca, archevêque de Toulouse ; d'Hardouin de Péréfixe, évêque de Rhodéz, qui avait été le précepteur du roi, et du père Annat jésuite, son confesseur, un

(1) *Cours d'histoire des États européens*, t. XXVIII, p. 22.

des membres les plus illustres de l'Ordre. On ne pouvait pas, ajouta l'historien protestant, réunir trois hommes plus vertueux, plus désintéressés, plus exempts de prévention. »

C'était tuer le jansénisme dans l'avenir que d'exclure ses adeptes de toutes les dignités cléricales ; mais il fallait encore pourvoir aux besoins du présent. Le monarque ordonna de fermer les écoles de Port-Royal. L'opposition des Solitaires envahissait la politique par les affaires religieuses. Le surintendant Fouquet, grâce à l'entremise de Simon de Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly, entretenait de mystérieuses relations avec les chefs des jansénistes ; Fouquet est arrêté à Nantes, le 5 septembre 1661. Le cardinal de Retz, qui, dans Louis XIV à vingt ans, pressent le grand roi, ne juge pas opportun de continuer la lutte qu'il a si longtemps soutenue : il se démet de l'archevêché de Paris, et Hardouin de Péréfixe, après la mort de Marca, lui est choisi pour successeur. Péréfixe résolut d'apaiser les troubles que Paul de Gondi avait entretenus dans le diocèse, et il chargea Bossuet de vaincre l'obstination des religieuses de Port-Royal. La logique du futur évêque de Meaux échoua devant ces femmes de vertu, que la vanité aveuglait. Elles se crurent plus savantes théologiennes que lui, et se réfugiant dans leur ambition du martyre, elles repoussèrent la main que le génie leur tendait. Le prélat ne fut pas plus heureux que Bossuet, et, pour les caractériser, il s'écria en leur présence : « Vous êtes, il est vrai, pures comme des anges, mais orgueilleuses comme des démons. »

Tandis que l'archevêque de Paris et Bossuet, d'un côté, essayaient, à force d'indulgence, de ramener au bercail de l'Église ces religieuses, dont les jansé-

nistes avaient formé leur avant-garde, de l'autre, le père Annat, que Racine, dans son *Histoire du Port-Royal*, a peint sous les traits d'un persécuteur acharné des Solitaires, cherchait quelque expédient pour mettre un terme à tant de divisions. Gilbert de Choiseul, évêque de Cominges, et partisan de Jansénius, reçut, au mois d'août 1662, ordre du roi de travailler à cet accommodement, de concert avec Annat et le jésuite Ferrier. Le 20 mars 1663, il écrivait à Henri Arnauld, évêque d'Angers (1) :

«Le père Ferrier, qui est un des plus habiles théologiens de la Compagnie, et qui a enseigné douze ans la théologie à Toulouse, a eu plusieurs conférences avec ces messieurs, et, par la grâce de Dieu, elles ont fort heureusement réussi. Car MM. de la Lane et Girard, dont vous connaissez, sans doute, le mérite, ayant parlé pour tous, ont si nettement exposé leur doctrine sur les cinq propositions condamnées, qui se réduisent non-seulement aux sentiments des thomistes, mais à se servir même des termes de leur école, il ne peut rester le moindre soupçon d'erreur entre eux. Mais le père Ferrier n'a pas cru que ce fût assez qu'ils se purgeassent de ce soupçon d'hérésie touchant les cinq propositions, il a pensé qu'il était encore nécessaire qu'ils donnassent des marques plus particulières de leur attachement et de leur soumission au Saint-Siège. C'est pourquoi il leur a proposé de déclarer qu'ils reçoivent les décisions que les papes Innocent X et Alexandre VII ont faites sur ce sujet, dans leurs constitutions, et qu'ils s'y soumettent. »

Des *Provinciales* de Pascal, des *Enluminaures*

(1) *Lettres de M. Antoine Arnauld*, t. I, p. 432.

de Sacy, des *Imaginaires* de Nicole, à ces conférences, racontées par un prélat janséniste à un frère du grand Arnauld, il y a loin. Les Solitaires de Port-Royal et leurs adhérents sentaient que l'heure de négocier avait sonné. Les Jésuites s'étaient montrés les plus faibles dans cette guerre de sarcasmes ; ils recouvrèrent l'avantage sur le terrain d'une discussion calme et approfondie. Ils laissaient à leurs rivaux le droit d'adopter le thomisme, c'est-à-dire de suivre les doctrines des Dominicains, opposées au molinisme ; ils faisaient toutes les concessions possibles, d'amour-propre et d'école ; mais ils exigeaient que les novateurs se soumissent à l'autorité pontificale. La Compagnie de Jésus avait de cruelles représailles à exercer contre une secte qui venait de prendre à partie ses statuts, ses principes, ses théologiens, et qui avait fait passer tout cela au crible de ses ingénieuses moqueries. Cependant elle fut modérée ; pour conquérir la paix, elle se prêta à tous les sacrifices. « Comme cette affaire, ajouta Choiseul dans la même lettre à l'évêque d'Angers, a été commencée de concert avec les pères Annat et Ferrier, Jésuites, elle se continue avec eux, et je vous dois rendre ce témoignage de leur sincérité, que, dans toute la suite, il m'a toujours paru qu'ils étaient véritablement amis de la paix, qu'ils y travaillaient de la meilleure foi du monde, et que, s'ils avaient de la fermeté en quelque occasion contre les sentiments de ceux qu'on appelle jansénistes, cela ne venait pas d'aucune aversion de leurs personnes, mais de l'attachement qu'ils ont à l'autorité du Saint-Siège et du désir d'établir solidement la tranquillité que nous cherchons. »

La position est nettement dessinée ; les démarches conciliantes des Jésuites ont produit un rapproche-

ment; et déjà même il est permis d'espérer qu'une paix prochaine étouffera jusqu'au dernier germe de ces discordes. Le Nain, maître des requêtes; l'abbé de Barcos, neveu et héritier de Saint-Cyran; Henri Arnauld et d'Andilly, frère du docteur, acceptent la transaction proposée par les Pères de l'Institut; néanmoins celui-ci n'est pas ébranlé. Le Nain lui écrit (1) : « Et, pour me servir des termes d'un des premiers magistrats du royaume (2), vous serez condamné, et devant Dieu, et devant les hommes, si vous ne voulez pas croire un prélat aussi éclairé, aussi vertueux et aussi éloigné de tout soupçon que M. de Cominges. » En face d'une pareille adjuration, Antoine Arnauld reste inflexible; ses frères se joignent à Le Nain pour le presser d'accepter les conditions offertes. Elles étaient inspirées, dictées, peut-être par les Jésuites; ce caractère de fer ne veut pas fléchir devant des ennemis qu'il a combattus avec tant d'acharnement. La paix a été ménagée par eux. Arnauld persiste dans ses idées belliqueuses; il fait rompre les négociations, et, le 24 août 1664, les religieuses de Port-Royal se voient enlevées de leur couvent et transférées dans d'autres maisons par la force militaire.

La mère Angélique n'existait plus, mais sa sœur Agnès, mais ses trois nièces, filles de d'Andilly, Angélique de Saint-Jean, Marie-Thérèse et Marie de Sainte-Claire, avaient hérité de ses vertus et de son opiniâtreté. Elles voulurent se montrer dignes de leur famille. La dispersion des religieuses de Port-Royal retentissait par toute la France; le 15 fé-

(1) *Lettres de M. Arnauld*, t. I, p. 414.

(2) Le premier président de Lamoignon.

vrier 1665, une bulle d'Alexandre VII applaudit à la contrainte que le pouvoir s'est cru en droit d'exercer. Ces femmes, que la société, que l'étude des beaux modèles, avaient façonnées à la vigueur des pensées et à l'élégance du style ne se laissent pas abattre par ce coup d'état. Leur plume trace le récit de leurs souffrances, et, du couvent des Annonciades, où elle est reléguée, la mère Angélique de Saint-Jean fait entendre une voix aussi éloquente que persuasive. « C'était, dit un écrivain janséniste (1), une fille qu'on peut assurer n'avoir rien eu des faiblesses de son sexe : tout était grand et mâle en elle. Son esprit paraissait tellement supérieur à tous les autres, que les plus grands hommes l'admiraient comme un prodige. »

Cette communauté des Annonciades, dans laquelle vivait retirée la maréchale de Rantzaw, avait pour directeurs les Pères de la Compagnie de Jésus. « Je ne saurais exprimer, raconte Angélique de Saint-Jean (2), quelle impression cela me fit tout d'un coup ; j'en tremblai depuis les pieds jusqu'à la tête, autant de surprise que de crainte. » Cette terreur janséniste se calma cependant ; elle écouta le père Nouet ; elle rendit même justice à ses principes et à son érudition. Ayant assisté à une conférence donnée par un autre prêtre de l'Institut, elle écrivait : « J'entendis un bonhomme qui parle encore son vieux gaulois, mais qui, dans le fond, fit un discours tout à fait solide et qui supposait de bonnes maximes sur la grâce. J'eus une satisfaction particulière de voir la grâce

(1) *Mémoires de Dufossé*, liv. III, c. x.

(2) *Relation de la captivité de la mère Angélique de Saint-Jean* (sans nom d'imprimeur).



victorieuse dans la bouche de ses ennemis, quand même ce bonhomme ne le serait pas personnellement, car toujours il en porte l'habit. » Puis, après ces étranges éloges, arrachés par la conviction reprenant ses préjugés de famille, Angélique Arnauld s'écrie : « Voilà ce que j'avais à dire des Jésuites ; car je n'en ai vu aucun de plus près, grâce à Dieu. »

Les Solitaires de Port-Royal subirent la même destinée que les religieuses : la force les dispersa. Les uns s'étaient réfugiés en province, les autres dans des asiles que l'amitié et l'admiration leur ouvraient à Paris : les plus célèbres d'entre eux habitaient l'hôtel de la duchesse de Longueville, sœur du grand Condé. Douze prélats venaient d'être nommés pour instruire le procès des évêques de Beauvais, d'Aleth, de Pamiers et d'Angers, oracles du jansénisme. Une violente tempête menaçait cette secte ; elle trouva dans Lyonne et Le Tellier, deux secrétaires d'Etat de Louis XIV, un appui dont elle sut tirer profit. Le Tellier, le premier promoteur de la révocation de l'édit de Nantes, entra en pourparlers avec Nicole ; il l'instruisit des décisions du conseil, il accepta de sa main les arguments à faire valoir contre les accusations dont le jansénisme était l'objet (1).

Alexandre VII venait de mourir. Le cardinal Ros-pigliosi, son successeur sous le nom de Clément IX, poursuivait l'œuvre commencée. Les jansénistes, Arnauld à leur tête s'avouaient bien qu'il n'était plus possible de lutter enscignes déployées. Les prélats qui les avaient ostensiblement soutenus, ceux qui prenaient une part moins active à cette opposition moitié religieuse, moitié politique, se sen-

(1) *Histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine, t. XII.

taient placés sur un terrain glissant. Le Saint-Siège et le roi ne voulaient plus laisser fermenter tant de levains de discorde. Les Solitaires dispersés se prêtèrent à la médiation de Gondrin, archevêque de Sens, et de Félix Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne. Ces deux prélats adressèrent, avec dix-neuf de leurs collègues, une supplique au pape pour lui demander d'accueillir des propositions pacifiques. Clément IX charge le nonce Bargellini de traiter cette affaire. Bargellini arrive à Paris, il est circonvenu par les jansénistes. Le grand Arnauld consent bien à se soumettre à l'autorité du Pontife romain ; mais il faut que les Jésuites soient tenus à l'écart de toute conférence. Il exige qu'on leur fasse un mystère de cette paix qu'il a refusée, et qu'il va recevoir à des conditions plus rigoureuses. Sa gloire aura beaucoup à en souffrir, mais sa haine sera satisfaite. Arnauld se contente de cette vengeance. La Lane, Nicole et lui négocièrent donc avec le nonce, sous les yeux de la princesse de Conti et de la duchesse de Longueville. « Ainsi ces dames, dit le janséniste Fontaine (1), étaient comme la lumière des évêques. Elles les conduisaient comme par la main, elles leur montraient tous les pas qu'ils devaient faire, et leur mettaient les paroles dans la bouche. »

Antoine Arnauld, heureux de conclure une paix forcée sans l'intervention de la Société de Jésus, prodiguait alors à Louis XIV des éloges où l'érudition se mêle à la grâce du style. Il acceptait tout des mains du nonce apostolique ; mais Pavillon, l'un des quatre évêques dissidents, résiste aux prières de Barcos et d'Arnauld lui-même. Le prélat est indomp-

(1) *Mémoires de Fontaine*, t. IV.

table. Une lettre de l'archevêque de Sens, qui bataillait depuis longtemps contre les enfants de Loyola, met un terme à sa ténacité. « Quel triomphe pour les Jésuites, lui mande-t-il, de voir échouer une chose de cette conséquence, qu'on avait voulu leur cacher, et de se trouver plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été par ce qui devait les ruiner sans ressource ! »

Cet argument de parti était décisif. Pavillon adhéra, en haine de l'Institut, aux actes qu'on lui proposait. Après mille chicanes de mois, faites par les disciples de Jansénius, chicanes qui roulaient tantôt sur l'adoption du formulaire, tantôt sur la distinction établie par eux entre la signature pure et simple et la signature sincère, Clément IX accepta leur soumission au mois de février 1669. La paix était résolue ; les jansénistes reparurent dans Paris. Arnauld y fut l'objet de la plus vive curiosité. Il s'y prêta beaucoup plus en chef de parti qu'en homme dont le talent devait le mettre au-dessus de cette banale admiration. Mais les anciens Solitaires de Port-Royal n'avaient pas renoncé à leurs intrigues. Afin de gagner du temps, ils s'étaient résignés à une obéissance conditionnelle. Cette obéissance leur permit de réunir leur efforts contre la Société de Jésus. Le père Bourdaloue commençait en cette même année à remplir les chaires de la capitale du bruit de ses talents : ce fut sur lui qu'ils dirigèrent leurs coups. Bourdaloue devenait le rival de leur fameux Desmares, dont Boileau a fait l'éloge (1). Ils essayèrent d'immoler l'orateur naissant au prédicateur vieilli

(1) Desmares, dans *Saint-Roch*, n'aurait pas mieux prêché.  
(X<sup>e</sup> *Satire*.)

dans l'art de la parole. A force de génie et de modération, le jésuite sut les réduire à une respectueuse estime.

La paix conclue n'était qu'un armistice. *Les Provinciales* avaient porté un coup terrible aux Jésuites. On essaya de renouveler ce grand succès littéraire en défigurant l'histoire comme Pascal avait altéré les textes. L'abbé de Pontchâteau, ce marquis de Goislin si actif, si remuant, si prodigue de sa fortune et de sa liberté en faveur de son parti, avait eu la première idée d'un ouvrage que Saint-Martin et Gilles d'Asson préparèrent avec lui, et auquel Antoine Arnauld mit la dernière main. Il parut sous le titre de *Morale pratique des Jésuites*. C'était une compilation de forfaits indigne des Solitaires de Port-Royal. Le prétexte de la charité couvrit cette attaque, à laquelle huit volumes semblaient ne pas pouvoir suffire; et les auteurs, alors anonymes, ne craignirent pas de dire, en débutant contre les Pères de la Société: « Ce n'est point dans le dessein de les décrier et de leur nuire. L'on prend Dieu à témoin que l'on n'y a été poussé que par la charité que l'on a pour eux et par la douleur sincère que l'on a de les voir dans de si malheureux engagements. On gémit de ce qu'ils sont la cause de la perte de tant d'âmes qu'ils séduisent et qu'ils entraînent avec eux dans le précipice. »

Ce subterfuge de langage, cachant la violence sous le manteau de la charité, ne trompa personne. *La Morale pratique* avait pour but de représenter les Jésuites comme une agrégation aussi funeste à l'Eglise qu'au pouvoir temporel. On les voyait tout à la fois pêcheurs de perles à Cochin, usuriers et marchands à Carthagène et aux Indes, faux-mon-

nayeurs à Malaga, juifs à Gènes, idolâtres dans l'empire chinois, hérétiques au Japon, généraux d'armée et souverains au Paraguay, négociants partout, banqueroutiers sur plusieurs points. Une pareille charité, dont saint Paul n'avait pas songé à définir le caractère fut traduite au Parlement, et le 10 septembre 1669 il rendit un arrêt ainsi conçu : « Sur ce qui nous a été représenté par le procureur du roi, qu'il est averti que depuis quelques jours certaines personnes mal affectionnées à la Compagnie de Jésus semaient en cette ville un libelle scandaleux intitulé : *Morale pratique*, prétendu imprimé à Cologne, chez Gervinus Quintel, en 1669, par lequel et par les faussetés dont il est rempli, par le ramas qui a été malicieusement fait d'une infinité de mémoires inventés à plaisir et de pièces supposées, il est aisé de juger, aussi bien que par les termes d'aigreur dont l'auteur s'est servi, qu'il a eu dessein de décrier la Société de la conduite des Jésuites. »

La sentence porte que le livre sera lacéré et brûlé en place de Grève par la main du bourreau. Trois jours après elle fut exécutée.

Arnauld s'aperçut enfin que des rivalités, que des colères théologiques ne devaient pas être poussées aussi vivement. Pour les racheter, cet homme si âcre dans ses passions studieuses se mit à composer son livre immortel de *la Perpétuité de la Foi*. Nicole dans le même temps écrivait ses *Essais de morale*, où la solidité des pensées et la force des raisonnements s'unissent à la pénétration et à la finesse. On était janséniste par opposition. Les hommes graves accueillirent ces deux ouvrages avec bonheur ; mais les femmes ne se contentèrent pas d'être justes envers Arnauld et Nicole ; elles les mirent à la mode,

et, selon le témoignage de madame de Sévigné, elles dévorèrent les *Essais de morale*. Cette charmante affiliée de Port-Royal, tout en ne croyant parler qu'à l'oreille de sa fille, révélait au monde entier le secret du parti. « L'Esprit-Saint, écrit-elle (1), souffle où il lui plait, et c'est lui-même qui prépare les cœurs où il veut habiter. C'est lui qui prie en nous par des gémissements ineffables. C'est saint Augustin qui m'a dit tout cela. Je le trouve bien janséniste et saint Paul aussi. Les Jésuites ont un fantôme, qu'ils appellent Jansénius, auquel ils disent mille injures, et ne font pas semblant de voir où cela remonte. »

Le jansénisme était la source et l'occasion de plus d'un démêlé entre les évêques et la Compagnie de Jésus; mais, lorsque cette secte n'existait pas encore, des contestations s'élevaient entre le clergé régulier et séculier, entre le corps épiscopal et les Ordres religieux. Presque partout-la prédication en fut cause. C'est ici le lieu de les expliquer.

Avant le concile de Trente, les moines, en vertu de leurs privilèges, étendaient fort loin l'exercice de leur juridiction. Le concile restreignit ce pouvoir, et il statua qu'aucun prêtre ne pourrait annoncer la parole divine sans l'assentiment de l'évêque, nonobstant tout usage ou privilège contraire (2). Il déclara en outre qu'aucun ecclésiastique, même régulier, n'entendrait les confessions, à moins qu'il ne remplît les fonctions curiales ou qu'il fût agréé par l'ordinaire (3). Cette double décision du saint synode était claire. Dans la pratique elle amena beaucoup de con-

(1) *Lettres de madame de Sévigné*, t. II, lettre DXXV.

(2) *C. Trid.*, sess., XXIV. *De Reform.*, c. IV.

(3) *C. Trid.*, sess. XXIII, c. XV.

flits : elle divisa souvent l'épiscopat et les religieux. A mesure que les uns et les autres s'éloignèrent de la lettre et du sens véritable que les Pères de l'assemblée y avaient attachés, l'erreur se glissa dans les esprits. Le Saint-Siège seul chercha toujours à établir l'équilibre entre les prétentions exagérées des uns et des autres ; et, si sa balance pencha en faveur de l'un des deux partis, ce fut invariablement aux droits légitimes de l'épiscopat qu'il accorda cette prérogative.

En Allemagne, les évêques, qui, pour la plupart, étaient en même temps princes temporels, abandonnèrent aux réguliers toute la liberté dont ces derniers jouissaient avant la tenue du concile ; mais en France, où les évêques s'occupaient avec plus de vigilance des intérêts de leurs diocèses, mais dans les pays nouvellement conquis par le christianisme, où les prélats étaient tous missionnaires, les réguliers et les Jésuites spécialement, virent surgir plus d'un obstacle autour d'eux. Mille différends naquirent de l'interprétation même des décrets de Trente (1). Le 19 février 1658 le cardinal de Richelieu voulut étouffer ce germe de divisions sans cesse renaissantes : il fit signer aux Cordeliers, aux Dominicains, aux Jésuites et à tous les ordres résidants à Paris un acte par lequel ils déclaraient, tant en leur nom qu'en celui de leurs frères, ne pouvoir prêcher sans l'approbation de l'ordinaire. Cet acte reconnaissait aux prélats le droit de révoquer quand bon leur semblait les prédicateurs pour incapacité notoire ou scandale public. Plus tard, en 1670, Clément X, de la famille Alfieri, afin de ne laisser aucun prétexte aux abus,

(1) Voir les *propositions des réguliers mendiants d'Angers*, 1656.

donna la bulle *Superna*, où il pose en principe les actes du Synode. Il ajoute que les réguliers, une fois approuvés simplement, peuvent entendre les confessions à toutes les époques de l'année, même au temps pascal. Selon cette bulle, qui fait loi, ces réguliers ne sont privés de l'autorité d'absoudre que pour une cause déterminante et relative à l'administration du sacrement de pénitence.

Telle était la situation des deux partis. On discutait plutôt sur le droit que sur le fait ; mais ces discussions ne sortaient jamais de l'enceinte du cloître ou de l'officialité. Pour les Jésuites seuls on chercha à envenimer la question et à la présenter comme un empiétement de leur part. Quelques évêques essayèrent d'interdire aux réguliers le pouvoir de confesser et de communier les fidèles dans le temps pascal. Des brefs de Rome maintinrent ce privilège. Zamet, évêque de Langres ; Sourdis, archevêque de Bordeaux, et Caumartin, évêque d'Amiens, succombèrent à diverses époques dans cette lutte cléricale. Ces querelles sont effacées de la mémoire des hommes ; celle que Louis-Henri de Gondrin suscita aux Jésuites a encore du retentissement.

Gondrin, élève des Pères et porté par eux à l'archevêché de Sens, était l'un des plus fervents appuis du jansénisme. A peine installé dans son diocèse, il s'occupait de mettre en pratique les leçons qu'il avait secrètement reçues. Port-Royal ne demandait qu'un peu d'air et de liberté pour faire triompher ses principes. La tolérance invoquée en faveur des Solitaires ne devait jamais s'étendre jusqu'aux Pères de la Compagnie. Le jansénisme redoutait leur action sur le peuple et sur les enfants ; les Jésuites furent exclus du droit qu'Arnauld et Pascal réclamaient avec une



si vigoureuse dialectique. Gondrin se crut tenu de suivre à la lettre les théories de Port-Royal sur l'égalité ; et dans les *registres du conseil privé du roi* (1) on trouve relatées toutes les circonstances du débat. « Le différend qui est entre les parties, y lit-on, a commencé par des défenses que ledit archevêque leur voulut faire, quatre ou cinq jours avant le dimanche des Rameaux de l'an 1650, d'entendre les confessions pendant la semaine de Pâques, bien qu'ils fussent en possession de les entendre en tout temps à Sens comme en toutes les autres villes du royaume où ils ont été établis suivant le droit et la liberté qui en a été octroyée à tous les fidèles par les bulles des papes ; ce qui est reçu par la coutume universelle de l'Eglise de temps immémorial ; et, pour parvenir à ce dessein, il s'avisa de quereller les religieux sur leur approbation, sachant qu'ils ne la pourraient faire voir par écrit, ne l'ayant reçu de lui que verbalement ; ce qui était suffisant, et avait été pratiqué jusque à ce temps de la sorte en tous les autres diocèses. A cette fin il donna ordre au sieur de Benjamin, son official, de faire assigner par-devant lui le père recteur du collège pour dire en vertu de quoi lui et les autres Pères du collège entendaient les confessions ; et, à faute de comparoir le troisième jour, qui fut le samedi devant les Rameaux, contre toute forme de justice, ledit official prononça une sentence, qui fut suivie de trois ou quatre autres et d'une ordonnance dudit sieur archevêque, portant défense aux pères Jésuites, sur peine d'excommunication, d'entendre les confessions par tout son diocèse, faute de montrer leur approbation. »

(1) Arrêt du 4 mars 1653.

Le père Nicolas Godet, recteur du collège de Sens, fit appel au Saint-Siège ; cet appel suspendait l'exécution des sentences de l'ordinaire. Les Jésuites, légitimement approuvés, ne cessèrent point d'administrer le sacrement de pénitence. L'archevêque transportait dans le confessionnal les subtilités de l'écolc ; les Pères se vengèrent de son interdit en publiant un petit livre intitulé *Théotime*, ou *Dialogue instructif sur l'affaire présente des Jésuites de Sens*. Gondrin était affilié à la secte ; il n'aimait donc pas la contradiction. Il fit censurer le *Dialogue instructif* par son synode provincial ; mais le souverain Pontife intervenait enfin, et accordait trois prélats comme juges. La Compagnie choisit l'évêque de Senlis, et le promoteur de la métropole fut assigné devant lui. Les Jésuites avaient interjeté appel à Rome, Gondrin invoqua l'autorité du Parlement. Ce conflit de juridiction laissait aux parties le loisir de s'accommoder ou d'envenimer la querelle. Gondrin, dont les Solitaires de Port-Royal encourageaient les excès de pouvoir, ne cessait de lancer des lettres monitoires contre les Jésuites, qui, sûrs de la justice de leur cause, ne voulaient pas céder à certaines inimitiés dont l'origine leur était connue. Ils résistaient aux injonctions du prélat, le prélat se décida à les excommunier. Le 26 janvier 1653, il parait dans la chaire de sa cathédrale. S'il faut en croire une lettre du père Godet (1), l'archevêque fit descendre la gravité sacerdotale au niveau des passions de parti, et il s'écria : « La morale des frères de l'Ordre surnommé de Jésus est plus digne de l'Alcoran que de l'Évangile : pour théologie, ils n'ont qu'une philosophie

(1) *Archives du Gésu.*

hérissée de subtilités plus patennes que chrétiennes.» Puis, s'adressant aux fidèles : « Ils vous menaceront, ajouta-t-il, de fermer leurs collèges, mais ils n'auront garde de le faire, sinon je vous donnerai des mattres bien supérieurs à ces rebelles; ainsi, expulsions ces ordres hérétiques, schismatiques, pernicieux. Habitants du diocèse de Sens, je vous avertis que, des publiques monitions faites contre eux, toutes confessions que vous leur aurez faites ou leur ferez, sont nulles, sacrilèges, et je me réserve à moi seul la censure par vous encourue. »

« Alors, continue la relation manuscrite du père Godet, adressée au général de la Société de Jésus, alors, prenant en main une torche allumée, l'archevêque, revêtu de ses ornements pontificaux, et entouré de son clergé, lit à haute voix la formule d'excommunication. A l'instant même, les cierges s'éteignent. Il y avoit tant de véhémence dans sa voix, tant de désordre dans son geste, que plusieurs hommes graves m'ont assuré qu'après une telle scène, leur attachement à la Foi catholique n'avoit pu se soutenir que par une grâce spéciale de Dieu. Voyez si votre Paternité ne pourroit pas par elle-même ou par ses amis engager le Saint-Père à prendre des mesures pour ramener monseigneur notre archevêque à une conduite plus équitable envers nous, plus conforme à sa haute dignité, et moins funeste à la religion. »

La sentence d'excommunication étoit évidemment arrachée par les Solitaires de Port-Royal. Les cours de Rome et de France en connaissent la source aussi bien que les Jésuites; elles avoient intérêt à s'y opposer. Le général de l'Ordre sentit qu'une nouvelle lutte aggraverait la position; il enjoignit

aux Pères de Sens d'accepter l'interdit. Cet état de choses, que des négociations souvent entamées, encore plus souvent rompues, ne purent jamais améliorer, dura jusqu'à la mort de Gondrin; mais, en 1675, le premier acte de son successeur, Jean Carbon de Montpezat, fut de lever l'excommunication lancée. Il fit rouvrir aux Jésuites leurs églises, fermées depuis vingt-cinq ans, il leur rendit visite; et, pour gage de réconciliation, il voulut que le père Chaurand prêchât l'Avent et le Carême dans sa cathédrale,

A peine la mort de Gondrin mettait-elle un terme à ces différends, qu'ils se renouvelaient sur un autre point. Ignace de Loyola avait, dans ses constitutions, recommandé d'honorer les ordinaires et de leur obéir. Néanmoins, un certain nombre de prélats ne cessèrent, dans le dix-septième siècle, d'élever la voix contre les empiétements de la Société de Jésus. Le Parlement et l'université ne l'attaquaient plus, elle trouvait des adversaires dans l'épiscopat, dont elle devait être l'auxiliaire. Un de ceux qui, à cette époque, manifestèrent contre les Jésuites la plus vive animosité, fut Etienne Le Camus, évêque de Grenoble. Sa piété était aussi notoire que sa science; on le citait pour son zèle et pour la régularité de ses mœurs. Mais ce prélat, promu, en 1686, à la dignité de cardinal, témoigna à l'Institut de Loyola une de ces aversions instinctives que rien ne semble justifier, et dont cependant chaque page de sa vie offre un exemple. Cette répulsion avait éclaté si souvent que les Jésuites en prenaient leur parti. Sur sa demande, et sans examen, ils retiraient des chaires ou de l'enseignement tous les pères qui, dans le diocèse de Grenoble, avaient, par leur popularité,

encouru sa disgrâce. Cet état de choses durait depuis longtemps, lorsque, fort des concessions obtenues, Le Camus en sollicite une nouvelle. Le père Saint-Just, préfet du collège depuis quinze ans, lui porte ombrage. Il est aimé des familles et des enfants : il faut qu'il s'éloigne. Plusieurs membres du Parlement s'adressent à la duchesse de Savoie et au général de l'Ordre des Jésuites pour se plaindre de cette persécution. L'Evêque apprend ces démarches, il frappe d'interdit le jésuite, et il allègue une accusation grave, mais dont la preuve n'est pas administrée par lui. Saint-Just, fort de son innocence, s'irrite d'être condamné sans avoir été entendu, et de se trouver sous le poids d'imputations qu'il regarde comme calomnieuses. Avec l'autorisation de son chef, le recteur du collège de Grenoble, il dépose une plainte au Parlement. Oliva était général de l'Institut; Le Camus lui écrit, il exige que force reste à l'autorité. Oliva comprend qu'il vaut mieux donner un exemple de subordination, et sacrifier un jésuite, que de laisser s'envenimer ces questions toujours difficiles. Il charge Louis de Camaret, provincial de Lyon, de signifier à Saint-Just et au recteur de Grenoble les peines qu'il leur inflige pour avoir offensé le prélat.

Voici en quels termes, le 21 septembre 1679, Camaret rend compte au général de la Compagnie de l'exécution de ses volontés.

« Les ordres de Votre Paternité ont trouvé une parfaite et prompte soumission de la part du Père recteur du collège de Grenoble et du père Saint-Just. Ils ont accepté l'un et l'autre, avec générosité et amour, le châtement que vous leur annoncez. Cependant, je dois le dire, nos Pères ont été entraînés

par un exemple que nous ne devons pas, sans doute, approuver, et encore moins suivre : ce sont les appels fréquents et presque journaliers que tous les autres ecclésiastiques, soit séculiers, soit réguliers, font dans ce Royaume des sentences de l'ordinaire aux cours de Parlement. J'ajouterai que si le père Saint-Just s'est adressé à un tribunal laïc, ce n'était pas pour en appeler de la censure de l'évêque de Grenoble, qui est une peine spirituelle, mais de la calomnie publiée, et qui a été l'occasion de la censure. Ce n'est pas contre l'évêque qu'il a demandé justice, mais contre des méchants qui attaquaient sa réputation. En égard à cette obéissance complète du recteur et aux embarras que lui suscite l'évêque, j'ose donc prier Votre Paternité de le délivrer de l'interdit auquel elle l'a soumis pour le punir de sa faute. »

Dans l'intimité d'une correspondance qui ne fut jamais destinée à voir le jour, le provincial de Lyon, s'adressant au général, faisait la part des torts. Il justifiait son subordonné, tout en l'accusant d'avoir été trop vif dans la défense de son honneur attaqué ; et, pour ne pas réveiller les susceptibilités du cardinal Le Camus, il passait condamnation sur le père Saint-Just, injustement puni, selon lui.

Un différend, dont la cause première tenait aussi à des rivalités de juridiction, occupait, à peu près dans le même temps, l'Eglise persécutée d'Angleterre. Il subsiste même encore, tout en se transformant. Les jansénistes, en cette occasion, se ligüèrent avec les puritains et les épiscopaux de la Grande-Bretagne ; ils prirent parti en faveur de Richard Smith, évêque de Calcédoine et vicaire apostolique, Smith croyait que les privilèges des Ordres religieux étaient contraires à l'exercice de ses pouvoirs. Les

pères Floyd, Wilson et Gellot, de la Compagnie de Jésus, cherchèrent à expliquer la position des réguliers. Une violente polémique s'engagea ; les livres des trois Pères furent condamnés à Paris, et Smith se vit privé de son titre par le Saint-Siège. Les jansénistes entretenaient ces divisions ; ils les fomentaient même. Comme ils étaient parvenus à gagner à leur secte quelques prélats, ces prélats s'associèrent de gré ou de force à cette guerre de détail et d'arguties dont ressentissaient les diocèses de Sens et de Grenoble. A Agen, les pères Maria, Dupont et Masson luttèrent contre Joly, évêque de cette ville ; à Pamiers, Caulet, l'un des apôtres de Jansénius, adoptait dans sa cathédrale la même marche que Gondrin : il frappait les Jésuites d'excommunication. Le 12 mai 1668, il publiait la relation de ces événements, et il la terminait ainsi : « Cette histoire sera très-propre pour confirmer celle d'Angelopolis, et l'on n'aura plus de peine à croire les excès que les Jésuites du Mexique et du Paraguay ont commis dans l'Amérique, quand on verra ceux que les Jésuites de Pamiers ont osé commettre à la vue de toute l'Eglise gallicane. »

En racontant les démêlés survenus au Paraguay entre Bernardin de Cardenas et les missionnaires de la Société de Jésus, nous avons déjà fait allusion aux faits invoqués par l'évêque de Pamiers. Le nom de Juan de Palafox a été prononcé dans cet ouvrage avec le respect que ses vertus et ses talents inspirent ; mais l'histoire ne vit pas seulement de vénération pour les hommes illustres, elle est forcée de s'appuyer sur les documents, et de baser ses récits sur les témoignages que les archives mettent à sa disposition. Juan de Palafox, esprit lucide, cœur débor-

dant de charité, homme plein de dons apostoliques, a vu son nom servi d'étendard contre une société religieuse à laquelle, à différentes époques, il paya un tribut d'admiration fraternelle. Ces sentiments d'équité, ces hommages rendus à un zèle dont il fut le témoin, s'effacent devant les hostilités qu'il ouvrit. Les adversaires de l'Institut ont oublié ce que Palafox avait dit, avait écrit en faveur de la Compagnie, pour ne se souvenir que de ses attaques. Palafox a été un saint à leurs yeux par le seul motif qu'il s'était déclaré l'ennemi des Jésuites. Ses vertus, que nous honorons, ne furent acceptées qu'à ce prix; des conditions aussi étranges ont été maintenues jusqu'à nos jours. Voyons ce qu'il y a de réel dans des événements dont chaque parti a si diversement essayé de tirer avantage.

Palafox était évêque d'Angelopolis ou de la Puebla de los Angeles, au Mexique; il avait longtemps vécu en bonne intelligence avec les Jésuites, quand tout à coup il exigea d'eux des dîmes et des redevances non autorisées par l'usage. De ce désaccord naquit un conflit de juridiction entre le prélat et les missionnaires. Les Jésuites firent résistance; Palafox n'y était pas habitué; il crut les vaincre en lançant sur eux un interdit général. La cause fut portée en cour de Rome, et, le 14 mai 1648, un bref d'Innocent X, résumant les deux sentences de la congrégation des Cardinaux, distribuait le blâme et l'éloge avec une impartiale fermeté. L'évêque avait eu tort de céder à un premier mouvement de colère, encore plus tort de retirer les pouvoirs ecclésiastiques à des religieux déjà approuvés et qui, dans l'exercice du ministère, n'avaient encouru aucun reproche.

Mais si le bien des fidèles et l'intérêt de l'Eglise



doivent l'emporter sur les rancunes personnelles d'un évêque, l'obéissance cléricale ne peut jamais, dans le doute, accepter comme injuste l'ordre qui lui est intimé par l'autorité supérieure. Les Jésuites, selon l'appréciation du même bref, n'étaient pas restés dans cette position que la prudence leur a si souvent conseillée. Ils en avaient appelé à des juges conservateurs dans un cas où l'injure n'était pas plus évidente que la violence. Ils auraient dû se soumettre à une décision, peut-être inique à leurs yeux, et attendre le jugement du Saint-Siège.

Aux termes de la sentence pontificale, le droit de l'évêque fut reconnu; mais la congrégation des Cardinaux le blâma dans le fait. Elle s'exprime ainsi : « Il résulte de toutes les procédures que les crimes imputés aux Pères sont demeurés sans preuves, et il ne paraît pas qu'aucun d'eux soit tombé dans le cas d'excommunication. Les censures prétendues par ledit évêque ne sont donc pas justifiées. » Puis, en terminant, les cardinaux ajoutent : « Au reste, la sainte congrégation exhorte sérieusement, au nom du Seigneur, et avertit ledit évêque que, se souvenant de la douceur chrétienne, il doit agir avec affection paternelle envers la Compagnie de Jésus, qui, selon son louable Institut, a travaillé et travaille encore sans relâche et avec tant de succès dans l'Eglise de Dieu, et que, la reconnaissant pour un auxiliaire fort utile en la conduite de son Eglise, il la traite favorablement et reprenne pour elle sa première bienveillance. La congrégation se le promet et s'assure qu'il le fera, ne doutant ni de son zèle, ni de sa vigilance, ni de sa piété. »

Sauf quelques réserves de droit, les Jésuites obéirent aussitôt; ils demandèrent des pouvoirs à dom

Juan de Palafox. Tandis que la cour de Rome partageait les torts et distribuait la louange avec tant d'équité, le prélat, cédant à un inconcevable mouvement de terreur, s'était éloigné d'Angelopolis. « Pour adoucir la rage de mes ennemis, écrit il-lui-même au pape, je me vis obligé de m'enfuir dans les montagnes, de chercher dans la compagnie des scorpions et des serpents, et autres animaux venimeux, la sûreté et la paix que je n'avais pu me procurer au milieu de cette implacable Compagnie de religieux. Après avoir passé vingt jours avec grand péril de ma vie et dans un tel besoin de nourriture, que nous étions réduits à n'avoir pour tout mets et pour tout breuvage que le seul pain de l'affliction et l'eau de nos larmes, enfin nous découvrîmes une petite cabane où je fus caché près de quatre mois. Cependant les Jésuites n'oublièrent rien pour me faire chercher de tous côtés; ils employèrent pour cela beaucoup d'argent, dans l'espérance, si on me trouvait, de me contraindre d'abandonner ma dignité ou de me faire mourir. » L'accusation est aussi formelle que possible; mais, en 1815, elle évoqua au conseil du roi d'Espagne un réfutateur désintéressé, qui présenta les faits sous un autre point de vue. Don Gutierrez de la Huerta, traitant la question des Jésuites et du prélat, disait dans son rapport(1) : « Personne n'ignore que le départ de Palafox fut volontaire et par motif d'agrément; qu'il se rendit à la maison de campagne du licencié dom Joseph Maria Mier, habitant de la Puebla. Cette demeure était contiguë à celle d'Otumba, appartenant aux Jésuites. Le licencié Mier l'accompagna lui-même dans ce voyage avec sa

(1) Ce rapport est déposé aux Archives de Madrid.

famille et ses domestiques, et la grotte imaginaire fut transformée plus tard en chapelle sur la route royale qui descend de la Puébla à Salaya pour aller à Véra-Cruz. Il y aura un peu plus d'un demi-siècle qu'on voyait encore au même endroit le palmier à l'ombre duquel le révérend Palafox avait coutume de dire son bréviaire, suivant la tradition, pendant son séjour à cette campagne. »

Don Guttierrez de la Huerta démontre, par le témoignage des ennemis de la Compagnie de Jésus, que ce lieu si horrible où Palafox n'a vu que des scorpions et des serpents, que des rochers escarpés et des précipices, n'était alors comme aujourd'hui qu'une contrée opulente et célèbre par la beauté de son paysage. Les jansénistes le savaient sans doute aussi bien que lui ; mais de telles exagérations étaient une bonne fortune pour leur cause, elles devaient enfanter des crédulités passionnées. Arnauld reproduisit, avec une habile pitié, toutes ces tortures inventées dans un accès de délire ; il se fit contre la Société de Jésus un bouclier de la vertu de dom Juan lui-même.

Dans sa lettre adressée au pape le 8 janvier 1649, lettre que, selon les besoins de sa cause, il a tour à tour avouée et niée, et dont les jansénistes ont eu la cruauté de démontrer l'existence, — car en accusant Palafox elle les justifiait, — ce dernier pale de ses tourments, de ses craintes, et il charge les Jésuites de forfaits impossibles à une société religieuse (1). Les

(1) Dom Palafox, qui se savait appuyé en Europe, ne s'arrêtait pas à des plaintes personnelles ; il disait dans le même écrit « Quel ordre religieux, Très-Saint-Père, a été aussi préjudiciable à l'Eglise universelle, et a rempli d'autant de troubles toutes les provinces chrétiennes ? Mais il n'y a pas sujet de s'en étonner

démentis que l'évêque d'Angelopolis donnait à son œuvre, et que les Solitaires de Port-Royal réfutaient victorieusement (1), plaçaient ce prélat dans une situation inextricable. Il fut rappelé en Espagne et transféré sur le siège d'Osma, petite ville de la Vieille-Castille. Les inquiétudes de son zèle et les ardeurs de son esprit lui suscitèrent de nouveaux embarras. Il n'avait plus les Jésuites à combattre ; il s'en prit au gouvernement de Philippe IV. « Par le mémoire que vous avez fait imprimer, lui mandait le monarque dans une lettre dont l'original est déposé aux archives des finances d'Espagne, vous avez mis en oubli vos obligations de ministre et d'évêque : de ministre, parce que, sans avoir égard aux besoins pressants de nos sujets, vous êtes contraire à leur soulagement ; d'évêque, parce que vous supposez ce qui n'est pas,

La raison en est, si Votre Sainteté me permet de le dire, que la singularité si extraordinaire de cette Compagnie la rend plutôt à charge à elle-même qu'utile et respectable aux autres, car elle n'est entièrement ni ecclésiastique séculière ni ecclésiastique régulière. » Et ailleurs : « Quel autre ordre s'est jamais si fort éloigné des véritables principes de la religion chrétienne et catholique ? » Palafox ajoute encore à ces accusations. « Leur puissance, dit-il en parlant des Jésuites, est aujourd'hui si terrible dans l'Eglise universelle, si elle n'est réprimée, leurs richesses sont si grandes, leur crédit si extraordinaire, qu'ils s'élèvent au-dessus de toutes les dignités, de toutes les lois, de tous les conciles, de toutes les constitutions apostoliques, en sorte que les évêques (au moins en cette partie du monde) sont réduits ou à mourir et à succomber en combattant pour leur dignité, ou à se soumettre à ce qu'ils désirent, ou au moins à attendre l'issue douteuse d'une cause très-juste et très-sainte, en s'exposant à une infinité de hasards, d'incommodités et de dépenses, et en demeurant dans un continuel péril d'être accablés sous leurs fausses inculpations. »

(1) *Journal de Saint-Amour*, 3<sup>e</sup> partie, c. XIII.

en disant que j'ai ordonné qu'on ne s'embarrassât point des censures... Souvenez-vous que quand vous vintes en Espagne vous trouvâtes l'état ecclésiastique tranquille et exempt de tout ce qui troublait le vôtre dans les Indes, Modérez l'impétuosité de votre zèle, sinon j'y apporterai remède.

» Moi, le Roi. »

En dehors de ces exubérances de vertu, Palafox, au Mexique ainsi qu'en Espagne, avait laissé un grand renom de science et de piété. Après sa mort, les adversaires de la Compagnie de Jésus s'emparèrent de son illustration ; ils se firent de la sainteté du prélat une arme contre les Pères. Il importait à leur polémique de voir l'évêque d'Osma placé sur les autels par le souverain Pontife ; ils sollicitèrent sa canonisation comme un triomphe de parti. Les Jésuites s'y opposèrent, et l'honneur leur en faisait un devoir. Dès 1694, Charles II, roi d'Espagne, fit auprès d'Innocent XII les premières démarches. Thyrsé Gonzalès, alors général de l'Institut, adressa une réquête à ce prince ; elle suffit pour suspendre la première attaque ; on se contenta d'informer. En 1726, Benoît XIII admit la cause du serviteur de Dieu. En 1741, Benoît XIV chargea le cardinal Passionei de faire le rapport sur la réputation de sainteté ainsi que sur les vertus de Palafox. Ce cardinal, célèbre à plus d'un titre, était un ennemi déclaré de la Société de Jésus. Il ne trouva rien de contraire à la foi ou aux bonnes mœurs dans les écrits de dom Juan ; il ne rechercha pas ce qu'ils pouvaient renfermer d'hostile à la vérité ou à la charité chrétienne. En conséquence, le 10 décembre 1760, au moment où l'orage grondait sur les Jésuites, la congrégation des Rites,

pressée par Charles III d'Espagne, pensa qu'on pouvait passer outre.

La Société de Jésus fut supprimée, et, comme dernière satisfaction, ce roi exigea la béatification de Palafox. Le 28 janvier 1777, le pape Pie VI sollicita les suffrages des cardinaux. Christophe de Murr, l'un des protestants les plus instruits du dix-huitième siècle, a conservé, dans son *Journal pour l'histoire des arts et la littérature* (1), le discours prononcé par le cardinal Calini en présence du souverain Pontife et du consistoire. Nous traduisons sur le texte latin ces paroles si pleines de graves accusations :

« Je n'apporterai ici qu'un argument, dit l'orateur, un argument qui, dès le temps où la cause de Palafox fut introduite, a toujours été mis en avant comme un obstacle à sa béatification. Cet argument n'a pas cessé d'être l'objet de nos délibérations ; jusqu'à présent il est resté dans toute sa force : c'est la lettre écrite par dom Palafox à Innocent X. Dans cette lettre l'évêque d'Osma, parmi beaucoup d'injures contre les autres Ordres religieux, répand surtout des torrents de malice sur la Société de Jésus ; il affirme qu'elle est corrompue et nuisible à l'Eglise de Dieu. Il y a plus de cent ans que cette lettre a été écrite, et depuis ce temps où et quand a-t-on trouvé parmi les Jésuites aucun signe de corruption ? Il vient de finir, Très-Saint-Père, ce long et déplorable procès qui a suivi la destruction de l'Ordre de Jésus, et qui aurait dû la précéder. Les pièces ont été remises entre vos mains ; jugez si on peut y trouver, je ne dis pas une faute de tout l'Institut, mais au moins l'ombre ou la

(1) *Journal pour l'histoire des arts et de la littérature*, par Christophe de Murr, t. X, p. 203.

moindre apparence de faute. Après tant de recherches, tant de moyens employés, tant de discussions, vous pouvez l'attester, Saint-Père, ainsi que je puis le dire avec une entière connaissance de cause, rien, non, rien n'a pu être découvert qui soit à charge de la Compagnie. »

L'Ordre des Jésuites avait été supprimé trois ans auparavant. La béatification de Palafox était un dernier triomphe accordé à leurs vainqueurs, catholiques, jansénistes, protestants ou philosophes ; le roi d'Espagne l'exigeait en menaçant d'un schisme. Mais, ajoute Christophe de Murr, après avoir enregistré ce discours, dont le respect pour la mémoire de Palafox nous empêche de reproduire la conclusion, Pie VI écrivit à Charles III qu'il ne pouvait en conscience déclarer l'héroïcité des vertus de l'évêque d'Osma. Alors le roi renonça à cette affaire, quoique dans l'origine, il l'eût poussée même avec plus de chaleur que la destruction de la Compagnie (1).

(1) La béatification de Palafox, venant échouer à Rome lorsque la Société de Jésus n'existait plus, est un fait grave, dont les annalistes n'ont pas manqué de s'emparer. Nous avons cité Christophe de Murr, un protestant consciencieux; il nous reste à produire la version d'un catholique qui essaie de couvrir ces événements de sa spirituelle partialité. Le comte Alexis de Saint-Priest, pair de France, a publié en 1844 une *Histoire de la Chute des Jésuites*, et à la page 196 on lit : « Au dix-huitième siècle, le nom de Palafox se reproduisait sans cesse dans les dépêches adressées à Rome. Le roi d'Espagne se montrait infatigable à poursuivre la canonisation, les autres cours catholiques l'appuyaient dans ses démarches. La résistance du parti jésuitique fut aussi tenace que les sollicitations de l'Espagne furent ardentes; rien ne put lasser les combattants. Ce débat dura cinquante et un ans, sous quatre pontificats, encore n'eut-il pas d'issue. Après une dernière séance tenue par Pie VI, sur la béa-

Ainsi, en maintenant, en démontrant l'authenticité de la lettre de dom Juan, authenticité qui servait leur colère, les jansénistes ont plus fait contre Palafox que les Jésuites eux-mêmes. Ils ont fourni à la congrégation générale des Rites, présidée par Pie VI, un document dont il était impossible de ne pas arguer dans une canonisation que les ennemis de la Compagnie ne cessaient de réclamer. Ce document, les Jésuites s'étaient toujours efforcés, sur la parole de Palafox, de le nier, d'en suspecter l'origine, ou tout au moins d'en atténuer les effets.

tification du saint personnage, le pape recueillit les voix et ne décida rien. »

« Le roi d'Espagne, continue le comte de Saint-Priest, exigeait une canonisation, les Jésuites voulurent aussi un saint; ils le cherchèrent longtemps, ils le trouvèrent enfin!... C'était un Français... il se nommait Labre. »

Dans une note ajoutée au texte, l'écrivain ne s'arrête plus aux contes des ruelles diplomatiques qu'il a enchâssés dans son ouvrage comme des diamants, il articule un fait; ce fait n'est qu'une erreur manifeste. « Labre, dit-il à la page 199, ne fut déclaré bienheureux que sous le pontificat de Pie VII. Ce fut une des conséquences du triomphe des Jésuites. »

Nous avons cru jusqu'à présent que les pairs de France jouissaient du droit de confectionner les lois, mais personne ne se doutait qu'ils eussent celui de faire des bienheureux. Le vénérable Labre ne l'est encore que de la main de M. de Saint-Priest.





## CHAPITRE II.

**La onzième congrégation générale se réunit à Rome pour nommer un vicaire général, du vivant même de Goswin Nickel, général de l'Ordre — Le père Oliva est élu. — Son caractère. — Les Assistants. — Progrès de la Compagnie dans les provinces de Milan et de Naples. — Sa situation en Portugal. — Alphonse VI et la reine-régente, Louis de Gusman. — Le comte de Castel-Melhor premier ministre. — Le père André Fernandez, nommé grand inquisiteur, refuse cette dignité. — Mariage d'Alphonse VI avec mademoiselle d'Aumale. — Le père François de Ville l'accompagne à Lisbonne — Caractère du roi et ses déportements. — Le maréchal de Schomberg et le jésuite seuls protecteurs de la reine. — Amour de l'infant don Pedro pour elle. — La reine se retire dans un couvent. — Don Pedro la protège contre le roi. — Le Chapitre de Lisbonne prononce la séparation. — Abdication d'Alphonse VI. — Régence de don Pedro. — Les cortès envoient une députation à la reine pour la prier d'épouser l'infant, son beau-frère. — Conduite des Jésuites pendant ces événements. — Le père de Ville et le père Emmanuel Fernandez. — Ce dernier est nommé aux Cortès. — Lettre du général de l'Ordre concernant cette élection. — Fernandez y renonce. — Les Jésuites ont-ils contribué à la décadence du Portugal? — Sont-ils aussi habiles qu'on le prétend? — Causes véritables de la décadence. — Le père Vicira. — Mort de Philippe IV d'Espagne. — Marie-Anne d'Autriche, régente d'Espagne, nomme son confesseur, le père Nithard, grand-inquisiteur et conseiller d'Etat. — Le jésuite refuse. — Le pape le contraint d'accepter. — Inimitié de don Juan d'Autriche pour la reine et pour son confesseur. — Le clergé se ligue contre le jésuite. — Mesures que prend Nithard. — Don Juan triomphe. — Le père Nithard abandonne l'Espagne. — Son désintéressement. — Il est élevé au cardinalat. — Décadence de l'Espagne. — Charles II et son règne. — Les Jésuites en Pologne. — Casimir, roi et jésuite. — Sobieski et le père Przeborowski, son confesseur. — Przeborowski bénit les Polonais avant la bataille de Choczim. — Sobieski est élu roi. — Le père Vota devient son conseiller. — Il le décide à entrer dans la ligue d'Augsbourg contre Louis XIV. — Politique de Vota blâmée par les historiens français. — Sobieski remporte la victoire de Vienne. — Il devient odieux aux Polonais. — Mécontentement de Jacques, son fils aîné, apaisé par le jésuite. — Sobieski meurt entre les bras de Vota. — Les Jésuites en Angleterre. — Res-**

tanration de Charles II. — Portrait de ce prince. — Les catholiques se réunissent à Arundel-House et demandent l'abrogation des lois de persécution. — Le Parlement se montre disposé à l'accorder, à condition que les Jésuites seront expulsés d'Angleterre. — Divisions dans le parti catholique. — Evocation des doctrines ultramontaines. — On accuse les Jésuites d'être la cause de la peste et les auteurs de l'incendie de Londres. — L'anglicanisme excite la multitude contre eux. — Charles II proscrit les Jésuites. — Caractère du duc d'York. — Il se fait catholique. — Le pape et le père Simons interviennent dans sa conversion. — Les Jésuites, conspirateurs en Angleterre, sont défendus par Antoine Arnauld. — Complot découvert par un faux jésuite français. — Ses révélations. — Crédulité du peuple. — Luzancy devant le conseil privé. — Le docteur Tonge et Titus Oates. — Caractère de ces deux hommes. — Conspiration qu'ils inventent. — Le père Bedingfield. — Oates feint de se convertir au catholicisme. — Il se présente pour se faire Jésuite. — Son interrogatoire devant le roi. — Colman et ses lettres au père Lachaise. — Lord Shaftesbury voit dans ce complot un moyen d'arriver au pouvoir. — Son portrait. — Mort du juge de paix Edmond Godfrey. — Révélation de Beldoe contre les Jésuites. — Shaftesbury et Burnet. — Oates dénonce le pape et le général des Jésuites comme ayant créé un nouveau gouvernement en Angleterre. — Arrestation des Pères de l'Institut et des lords catholiques. — Leur procès, leur supplice. — Condamnation et exécution du comte de Stafford. — Mort de Charles II. — Jacques II, roi. — Premiers moments de son règne. — Les Quakers et l'Angleterre entière le saluent comme l'espérance d'un avenir de liberté. — Les Jésuites triomphants — Sunderland et le père Peters. — Ce jésuite est mêlé officiellement aux affaires publiques. — Jacques II l'appelle à son conseil privé. — Lettre interceptée ou supposée par Guillaume d'Orange. — Jacques accorde la liberté de conscience. — L'anglicanisme s'y oppose. — Jeffries et la justice. — Protestation des évêques. — Conduite de Peters. — Il sert de drapeau contre le roi. — Conspiration du prince d'Orange. — Bayle et les adversaires des Jésuites. — Torts que le père Peters a faits à la cause des Stuarts en se laissant forcer la main pour accepter une dignité politique.

Pendant les trente premières années qui virent le jansénisme faire en France une guerre si acharnée à la Compagnie de Jésus, les autres provinces s'étaient, à l'exception de la Belgique, tenues à l'écart. Il n'entraît point dans les vues de la Société de lancer tou-

tes ses forces sur un même point. La lutte était son élément ; elle se savait née pour être discuté ; elle ne s'effrayait donc pas des vivaces inimitiés que sa puissance excitait. Patiente, parce qu'elle se croyait au-dessus des orages, et parce qu'il ne lui restait plus qu'à se maintenir dans la faveur des rois et dans celle encore plus mobile des peuples, la Société de Jésus n'avait peut-être pas assez pris au sérieux ses nouveaux antagonistes. Elle avait bien jugé qu'une secte qui n'osait aller ni à l'hérésie ni au schisme n'était pas dangereuse pour le Saint-Siège ; elle présentait même, selon le cours ordinaire des choses de ce monde, qu'une autre génération de Pascals et d'Arnaulds n'était pas possible. Mais elle oubliait dans ses prévisions, que les jansénistes, en se cramponnant au giron de l'Eglise, devaient, à la longue, faire plus de mal aux Jésuites que tous les protestants. Les protestants ne mesuraient point assez la portée de leurs coups. Ils frappaient avec la même arme et sur le dogme et sur la discipline ; ils avaient pour ennemis naturels la cour de Rome, les princes catholiques et l'Institut. Les jansénistes, au contraire, se proclamaient aussi dévoués au Saint-Siège qu'à leur foi religieuse et politique ; ils étaient les fils respectueux du vicaire de Jésus-Christ, les courtisans les plus ingénieux de Louis XIV. S'ils cherchaient à écraser la Société fondée par Loyola, ce n'était que dans l'intérêt de l'Eglise et des monarques qu'ils agissaient.

Les Jésuites ne sentirent pas que cette position intermédiaire leur créait plus d'un péril. Pascal était mort, Arnauld vieillissait, les Solitaires de Port-Royal se dispersaient ; les Pères s'imaginèrent que de nouveaux événements enfanteraient de nouvelles

passions. Maîtres de l'éducation de la jeunesse, guides spirituels des monarques, ils se virent entraînés au courant du siècle, sans songer qu'ils laissaient derrière eux un corps hostile qui saurait faire alliance avec tous les mécontents et flatter toutes les ambitions.

Au plus fort de la guerre dont la première période vient de finir, la onzième congrégation générale se tint au Gesù, en exécution du bref d'Innocent X, et dans les actes de cette assemblée il ne fut fait aucune mention de la lutte soutenue en France. L'on dirait que ces hommes, réunis des divers points du globe pour connaître la situation de leur Institut, ont à faire prévaloir une pensée plus haute que celle dont les Jésuites français semblent préoccupés. Ils sont à Rome, sous les yeux du Pontife, dans cette ville qui n'a plus de passions, parce qu'elle les a toutes épuisées. Leur premier soin tend à écarter toute espèce de discussion qui ne se concilierait pas avec le vœu de leur fondateur. La congrégation, ouverte le 8 mai et fermée le 27 juillet 1661, commença par l'élection d'un vicaire. Goswin Nickel, le général de l'Ordre de Jésus, se sentait vieillir ; ses infirmités ne lui permettaient plus de gouverner avec l'application et la vigueur nécessaires. Il demandait aux Jésuites de le décharger d'une responsabilité trop grande, en lui donnant un appui. On se rendit à sa prière, et il fut arrêté qu'un vicaire serait élu avec droit de succession. Mais, avant de procéder au choix de celui qui allait partager le pouvoir suprême, la congrégation, pour manifester sa déférence envers la chaire apostolique, sollicita du pape l'autorisation dont elle n'avait pas besoin. Alexandre VII l'accorda par bref, et, le 7 juin, Jean-

Paul Oliva fut nommé vicaire général perpétuel, avec future succession et pouvoir de gouverner. Il réunit quarante-neuf voix sur quatre-vingt-onze.

Oliva, qui exerça ces fonctions durant trois années, et qui, après la mort de Goswin Nickel, fut général pendant dix-sept ans, descendait d'une famille ducale de Gênes. Son aïeul et son oncle avaient été Doges de la république : lui-même avait fui les honneurs pour se précipiter dans l'humilité. Au milieu des prêtres distingués que la Compagnie agglomérait autour d'elle, Oliva s'était fait un renom de science et de sagesse qui avait franchi l'enceinte des cloîtres. Maître des novices pendant dix ans, recteur du collège germanique, éminent théologien, homme versé dans la connaissance des affaires, il était encore doué du don de la parole, et il avait plus d'une fois brillé comme orateur dans la chaire du sacré palais. Ami du grand Condé et de Turenne, il avait recueilli le dernier soupir d'Innocent X, qui, pour mourir saintement, l'avait appelé à son agonie. Tel était le chef que la Société de Jésus se donnait. Elle désigna pour assistants d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne et de France, les pères Alexandre Flisco, de Noyelles, Sébastien Izquierdo et Claude Boucher. L'admoniteur du vicaire général fut le père Nicolas Zuchi, dont cinquante ans d'apostolat n'avaient pas épuisé la vigueur.

La congrégation rendit trente-six décrets qui n'ont aucune importance historique. Elle avait pu constater ses progrès ; ce qui se passait alors en Italie devait lui révéler son importance. Les grandes villes possédaient toutes des maisons de l'Ordre ; les provinces de Milan et de Naples, si fécondes et si riches, ne voulurent pas rester en arrière du mouvement : un

collège fut fondé à Cuneo, en 1628, par la marquise Malaspina et le comte de Monbasilio. En 1655, le prince Maurice, cardinal de Savoie, créa le noviciat de Chieri. En 1642, la ville de Bormio, à l'entrée de la Volturena, sentit la nécessité d'avoir des Jésuites pour la préserver de l'hérésie zwinglienne qui se répandait chez les Grisons; ce collège fut bâti l'année suivante. Jérôme del Bene, noble génois, consacra sa fortune à un établissement pour les Pères; il prit le nom de son bienfaiteur. En 1660, la cité de Saluzola suivait l'exemple de Bormio. Les avantages que les habitants en recueillirent furent si notoires, qu'au milieu de 1679 Marie-Baptista, duchesse de Savoie, posa elle-même la première pierre du collège des Nobles à Turin, et que, pour ne pas retarder l'œuvre à laquelle elle attachait son nom, elle donna un de ses palais, où les Jésuites ouvrirent leurs classes. Six ans plus tard, le cardinal Frédéric Visconti, archevêque de Milan, conçut la même idée; il la mit à exécution. Les Jésuites, qui gouvernaient la célèbre Académie de Brera, préparèrent les règlements du nouveau Gymnase. En 1699, le comte Sylvestre Olivieri offrit à la Société de Jésus une maison d'exercices. En 1705, la ville de Savigliano forma une résidence destinée à devenir un collège de l'Institut.

Le royaume de Naples, dans le même laps de temps, exauçait le même vœu des populations. En 1650, le marquis della Villa fondait le pensionnat des Nobles. L'année suivante, dans le tremblement de terre et dans l'éruption du Vésuve, qui, les 15, 16 et 17 décembre, ébranlèrent la ville et portèrent le deuil et la consternation au fond de tous les cœurs, les Jésuites se présentent pour assurer le peuple, qui, en face d'un double fléau, ne sait que se désespérer

L'église de la maison professe était le lieu d'asile que la foule avait choisi ; les Jésuites se multiplièrent à la Torre del Greco , à Bosco , à Portici , à Resina , où le danger menaçait avec plus de certitude , où la misère et la mort apparaissaient sous toutes les formes. Ils encouragèrent les uns , ils adoucirent le sort des autres , ils créèrent des refuges pour les familles abandonnées. La charité des Pères provoqua la reconnaissance. Quelques mois après , le marquis Spinelli Foscaldo fondait un collège à Paola. D'autres s'élevaient sur divers points de la Sicile , à Palerme , à Messine , à Syracuse , à Bideno , à Sicli , à Noto , à Alcamo , à Mazarino , à Caltagirone , à Mazzara et à Trapani. Ici les grands du royaume s'associaient au peuple ; là le peuple achevait seul l'œuvre dont il éprouvait le besoin pour lui et pour ses enfants.

Tandis que cet élan se communiquait de cité en cité , et que de toute l'Italie il ne se faisait entendre qu'un cri pour réclamer des Pères de l'Institut , le Portugal se trouvait en proie à des déchirements intérieurs. Alors , de même qu'au temps des rois don Sébastien et don Henri , le nom de la Société de Jésus se mêla , par le tribunal de la pénitence et par la politique , à ces révolutions de palais dont la multitude prenait l'initiative.

En 1656 , Jean IV de Bragance était mort. Les Jésuites ne l'avaient aidé à monter sur le trône que d'une manière très-indirecte ; à son exemple , ils avaient laissé faire les événements. Quand il eut ceint le diadème , ils acceptèrent le fait accompli , et se firent du nouveau roi un protecteur aussi ardent que les derniers princes de la maison d'Emmanuel. Jean IV régnait par la grâce de Louise de Guzman , son épouse , qui , de concert avec Pinto et quelques

Jésuites , avait su si habilement conspirer contre l'Espagne. Les Pères étaient en Portugal et dans ses possessions d'outre-mer les leviers de la civilisation. Le roi , par gratitude et par calcul , aspira à doubler leur force. Il combla de ses bienfaits les missionnaires qui partaient pour les Indes , pour la Chine , pour le Brésil , pour le Maragnon ou pour l'Afrique. Il enrichit les provinces de Goa , de Cochinchine et de Macao ; puis , comme si tant de royales faveurs ne révélaient pas assez la confiance que les Jésuites lui inspiraient , Jean IV voulut qu'ils dirigassent toute sa famille.

Le père Jean Nugnez fut donné pour confesseur à la reine et à l'infant ; le père André Fernandez fut celui du souverain. Jusqu'alors , même en Portugal , ces fonctions n'avaient rien eu de politique. Jean IV ouvrit à Fernandez la porte de son conseil d'Etat , et le jésuite y siégea. Quand la mort vint enlever Jean de Bragance , la tutelle d'Alphonse VI fut confiée à sa mère. Louise de Guzman conserva au père Fernandez l'estime que le dernier roi lui avait témoignée ; elle forma même le projet de lui faire accepter les fonctions de grand-inquisiteur , déjà refusées par lui. Cette dignité , la seconde du royaume , était incompatible avec les vœux des profès de l'Institut ; elle n'allait ni aux tendances ni aux mœurs des Jésuites. François de Borgia en avait décliné le fardeau en Espagne , Fernandez l'imita en Portugal. Une telle réserve ne parut point étrange à la cour de Lisbonne , où les Jésuites avaient offert tant d'exemples d'abnégation personnelle. On ne pouvait le séduire par l'appât des honneurs , on espéra vaincre ses résistances en offrant à sa famille une des places les plus enviées du palais. « Mais , répondit le Jésuite , que



me proposez-vous ? Je suis né de parents pauvres et obscurs. Il n'en est aucun qui puisse avec bienséance paraître à la cour ; n'y songeons donc ni pour eux ni pour moi. » Ce refus mit fin aux sollicitations. André Fernandez mourut en 1660, et les Jésuites continuèrent à gouverner la famille royale.

Alphonse VI, cependant, n'était plus mineur. A la sagesse de sa mère il faisait succéder les débordements. Souvent on l'avait vu, dans une folle ivresse, parcourir les rues de Lisbonne, escorté d'une troupe de spadassins et se livrant à tous les excès. La reine Louise était pour lui un reproche vivant ; il l'éloigna, et comme il s'avouait son incapacité, il prit pour ministre dirigeant le comte de Castel-Melhor. Le favori d'un pareil roi se trouva par hasard doué de quelques-unes des qualités qui constituent l'homme d'Etat. Mais, afin de dominer Alphonse, il avait fallu qu'il sacrifiât sa dignité d'homme, et qu'il rendit odieuse à un fils la mère qui venait de déployer, pendant sa régence, autant de vertus que de courage. Castel-Melhor se réduisit à ce rôle d'ambitieux vulgaire. Lorsque son pouvoir fut affermi, il sentit que, pour arrêter dans sa dépravation naissante un prince déjà à moitié abruti, il devait lui inspirer les goûts de la famille, et l'attacher au trône par l'amour paternel. En 1663, il lui fit épouser Marie-Isabelle de Savoie-Nemours, jusqu'alors connue sous le titre de mademoiselle d'Aumale.

La nouvelle reine n'avait à Lisbonne que deux amis, le maréchal de Schomberg, qui conduisit les Portugais à la victoire contre les Espagnols, et le père François de Ville, le guide de sa jeunesse. Elle tombait tout à coup des plaisirs si délicats de la cour de Louis XIV en face d'un prince que ses empor-

tements, que ses actes de folie, que ses débauches mêlées de cruautés rendaient hideux. Elle essaya d'abord de cacher les tristesses qui oppressaient son cœur ; mais des événements inattendus compliquèrent cette situation. L'abbé Grégoire, dans son *Histoire des confesseurs des rois*, s'exprime ainsi (1) : « Jean IV eut pour successeur l'imbécile Alphonse VI, qui avait épousé Marie de Nemours. La reine, maltraitée par son mari, conçut de l'inclination pour son beau-frère don Pédro, puîné d'Alphonse. Elle et don Pédro avaient pour confesseurs des Jésuites rusés. Ces Pères avaient grandement à cœur : 1° d'écarter du gouvernement don Alphonse, qui avait choisi pour confesseur un bénédictin au lieu de s'adresser à leur Société ; 2° de conserver le gouvernement à sa femme, dont ils dictaient les résolutions. Ils se concertèrent pour donner à l'État un mauvais roi et à la reine un mauvais-mari en élevant son beau-frère sur le trône. L'irritation générale de la nation contre Alphonse offrait toutes les chances de succès. Le père de Ville, jésuite français, confesseur de la reine, et un père Verjus, autre Français de la même Société, prétendirent que le mariage était nul parce que le roi était impuissant. Quoique le prince soutint verbalement le contraire, on lui extorqua un écrit par lequel il déclarait que la reine était vierge. On connaît les suites de cette intrigue. Alphonse VI détrôné devint beau-frère de sa propre femme, mariée à don Pédro, qui cependant ne prit le titre de roi qu'après la mort d'Alphonse. »

Comme ses devanciers ou ses successeurs dans

(1) *Histoire des Confesseurs, etc.*, p. 243.

**L'art de torturer les faits relatifs aux Jésuites, Grégoire ne s'occupe ni d'être juste ni de chercher à présenter les événements sous leur vrai jour. L'exactitude historique passe après les préjugés de parti, et on l'immole à des haines de convention. A en croire ce récit, les Jésuites seuls auraient agi, auraient conspiré pour détrôner Alphonse VI. La raison la plus déterminante que Grégoire en offre, c'est que ce prince « avait choisi pour confesseur un bénédictin au lieu de s'adresser à leur Société. » Ainsi, d'après cet évêque constitutionnel et régicide, les Jésuites auraient brisé le principe d'hérédité dans la maison de Bragance, ils auraient exposé le royaume aux troubles qu'engendre l'usurpation, parce qu'Alphonse n'abritait pas sous le confessionnal de l'un d'eux les crimes de sa pensée et les excès d'une vicieuse organisation. Dans ces événements, qui agitèrent les cours de l'Europe, la part des Jésuites est grande sans aucun doute. Il ne faut ni la dissimuler ni l'atténuer; mais l'histoire ne doit pas lui donner des proportions qu'elle n'eut jamais.**

**Les écrivains qui se sont occupés de cette question, dans laquelle le droit de la légitimité est mis en cause, se montrent unanimes pour accuser Alphonse. Roi malheureux, il a succombé dans la lutte; ses défauts ont donc dû s'exagérer par le fait seul de ses infortunes. Les historiens de tous les temps ont l'habitude de ne jamais protester contre le bonheur, et ils acceptent à peu près sans examen le pouvoir qu'un caprice de la fortune ou qu'une conspiration audacieuse ont établi. Nous ne désertons pas aussi légèrement le principe constitutif des trônes et de la famille; et, tout en restreignant les actes reprochés aux Jésuites, nous blâmerons leur intervention**

dans une déchéance royale qu'ils ne provoquèrent pas, mais à laquelle ils applaudirent. La politique et l'amour, l'ambition et la diplomatie, le vœu des Cortez et la voix du peuple ont trempé dans ce complot. Il faut restituer à chacun le rôle qu'il a joué.

Dans la quatrième partie de l'*Histoire du Portugal* par le continuateur de Faria-y-Souza, dans l'*Histoire générale du Portugal*, par de La Clède ; dans l'*Histoire universelle*, écrite par des Anglicans, Alphonse n'excite pas même cette vulgaire pitié qui s'attache aux souverains déchus. Vertot, dans ses *Revolutions de Portugal*, est aussi explicite que ces annalistes. Tous parlent en termes méprisants de ce prince, qui, d'après eux, n'eut aucune des qualités de l'homme et du roi. L'historien du Portugal et Vertot (1) le montrent parcourant les rues de Lisbonne et, l'épée à la main, se précipitant sur ses sujets, quelquefois même sur les gardes de nuit. Les autres déclarent avec Faria-y-Souza (2) « qu'après qu'il eut épousé Marie de Savoie, il ne s'écoula pas beaucoup de temps sans que les nobles et le peuple soupçonnassent que le titre de reine et de femme du monarque n'était qu'un voile pour couvrir son impuissance. »

« Comme on n'espérait pas, dit La Clède (3), que le roi eût des enfants, on songea à marier sans délai l'Infant. Les marquis de Noza et de Sande en parlèrent vivement au favori, et celui-ci au roi, qui fit dire à l'Infant qu'il n'avait qu'à indiquer la princesse de l'Europe pour laquelle il se sentait le plus de

(1) Faria y Souza. *Historia del regno de Portugal*, 4 partie, p. 404. — Vertot, p. 336.

(2) Faria y Souza, *ibidem*, p. 405.

(3) De la Clède, t. II. p. 771.

penchant. » Un autre écrivain, Frémont d'Ablancourt, chargé d'affaires de France en Portugal, affirme (1) que « le roi, connaissant son état et pour assurer la tranquillité du royaume, chargea son confesseur, qui était aussi celui de don Pédro, son frère, de dire à ce prince qu'il eût à prendre pour épouse une princesse d'Europe à son choix. »

Jusqu'alors Alphonse, conseillé par Castel-Melhor, son ministre, ou inspiré par un sentiment dynastique auquel sa vie entière paraissait le rendre étranger, ne s'est donné avec son frère ou avec la reine aucun de ses torts publics qui initient les peuples aux scandales des divisions dont souvent l'intérieur des familles royales est le théâtre. Marie de Savoie était l'une de ces victimes qu'un mariage fait par ambassadeurs jette sur le trône. Avec un tel époux elle n'avait que des douleurs de toute espèce à attendre ; cette jeune princesse ne put en supporter le lourd fardeau. Ses oncles, le cardinal de Vendôme et l'évêque-duc de Laon, plus connu sous le titre de cardinal d'Estrées, lui avaient recommandé de prendre confiance dans le maréchal de Schomberg. Sa position était délicate : elle chargea le père de Ville de s'en ouvrir de sa part au vieux soldat. « Ce religieux de la Compagnie de Jésus, raconte d'Ablancourt (2), qui a été très-fidèle à sa mattresse et qui s'est gouverné avec beaucoup d'esprit et de prudence, approuva le dessein de la reine, et le communiqua au comte de Schomberg, et, comme ils avaient déjà l'un pour l'autre une estime réciproque, il lui fit un

(1) *Mémoires concernant l'histoire du Portugal depuis la paix de Westphalie jusqu'en 1668.*

(2) *Ibidem.*

détail circonstancié des disgrâces de cette princesse. »

Don Pédro les connaissait avant eux : don Pédro, jeune, ambitieux et beau, n'avait pu voir, sans éprouver une vive passion pour elle, cette Française si élégante qui venait unir son sort au destin d'Alphonse. Il l'aima d'abord secrètement ; mais l'œil exercé de Castel-Melhor plongea dans cette mystérieuse tendresse. Pour préserver le Portugal des malheurs qu'il entrevoyait, il songea à marier l'Infant. Don Pédro devinait que son amour était partagé. Sa belle-sœur, toujours dans les larmes, laissait involontairement échapper le secret de son cœur ; et don Pédro, comptant sur l'avenir, refusait d'accéder aux propositions que le roi lui faisait. Chaste au milieu de cette incestueuse passion, qu'elle eût voulu se cacher à elle-même, la reine était devenue un éternel sujet de honte et d'effroi pour Alphonse ainsi que pour Castel-Melhor. Ils lui firent éprouver mille persécutions sourdes : ils accablèrent ses officiers de mauvais traitements. Les choses allèrent si loin que Marie de Savoie, toujours dirigée par le jésuite, crut devoir tenter auprès d'Alphonse une démarche pacifique. « Par ordre de la reine, dit le continuateur de Faria-y-Souza (1), son directeur parla de cette affaire au confesseur de l'Infant, et ces deux prêtres s'efforcèrent de réunir le roi et la reine dans ces circonstances si délicates. Les dissensions qui s'élevaient à la cour empêchèrent tout accord. »

Don Pédro avait pu facilement se créer un parti. Personne ne songeait à favoriser une usurpation ; lui-même, dans l'intérêt de ses droits éventuels, se

(1) *Historia del regno de Portugal*, quatrième partie, p. 405.

montrait éloigné de cette idée. Mais les hommes politiques s'alarmèrent d'une situation qui, en face de l'Espagne toujours prête à ressaisir son ancien pouvoir, menaçait d'enfanter de nouveaux orages. Alphonse VI était universellement méprisé, son ministre se rendait odieux. Marie de Savoie, pour sauver sa vertu et sa gloire, car, dit Vertot (1), « ses partisans publiaient que le ministre voulait que le roi eût des enfants à quelque prix que ce fût, et qu'il se flattait, à la faveur d'une porte mystérieuse, de couvrir la honte du prince aux dépens de l'honneur de la reine ; » Marie de Savoie prit une détermination extrême.

Elle était bien malheureuse ; mais, en acceptant le conseil que Schomberg et le père de Ville donnaient à sa pudeur indignée ; elle offrait à don Pédro une espérance et un appui dont le jeune prince n'allait pas manquer de profiter. Ces calculs furent-ils faits, ou la reine en fuyant voulut-elle seulement se dérober à l'attentat que son misérable époux méditait, c'est ce qu'il est impossible d'éclaircir. Cependant, le 21 novembre 1667, Marie déserta la cour, et se retira dans un monastère de religieuses de Saint-François. A peine entrée dans cet impénétrable asile, elle écrivit à don Alphonse : « Pour obéir à ma conscience, disait-elle dans ce billet (2), j'ai pris la résolution de sortir du palais. Personne ne sait mieux que vous que je ne suis point votre femme. En conséquence, je redemande ma dot avec la permission de retourner dans ma patrie et auprès des miens. »

Le roi sentit quel coup lui était porté ; et, dans sa

(1) *Révolutions de Portugal*, p. 366.

(2) *Historia del regno de Portugal*, quatrième partie, p. 406.

furcur, il accourut au monastère afin d'en forcer les portes ; don Pédro s'y trouvait avant lui pour protéger Marie. Il était accompagné d'une grande foule de citoyens. Ce concours de peuples et la présence même de l'Infant, tout prouve que des indiscretions avaient été commises, et que la fuite de la reine servait de prétexte à une révolution. Don Alphonse, à l'aspect de son frère et de la multitude, recula intimidé ; il rentra dans le palais. Bientôt, privé de son ministre et réduit à ses seules inspirations, il fit éclater ses extravagants désespoirs ; il était fou. La noblesse et le corps municipal se réunirent à l'instigation de Pédro. Ils arrachèrent à don Alphonse un acte d'abdication en faveur de son frère ; et les Cortez, assemblés le 1<sup>or</sup> janvier 1668, s'empressèrent de ratifier ce qui avait été fait. Les Cortez même exigèrent davantage. On pressa don Pédro de prendre le titre de roi à la place de celui de régent, que, par un respect sagement dynastique, il se proposait de conserver jusqu'à la mort d'Alphonse VI. L'Infant triompha enfin de la volonté du peuple et de celle des Cortez ; il ne fut que le régent du royaume.

Mais une question plus scabreuse restait à juger. Don Pédro aspirait à rompre l'union d'Alphonse avec Marie ; la princesse se montrait aussi empressée que lui. Du fond de sa retraite elle s'était adressée au Chapitre de la cathédrale de Lisbonne pour faire annuler son mariage avec le roi. Alphonse, pressé de reconnaître l'invalidité de cette union, qui n'avait pas été consommée, déclara qu'il n'y adhérerait qu'après avoir consulté des théologiens. Les théologiens qu'il désigna se rangèrent à l'avis de Cortez (1). Al-

(1) *Catastrophe de Portugal; Na deposicao del rey don*



phonse tint sa parole, et le 24 mars 1668 le chapitre, sur la demande de la reine et le témoignage du roi, cassa l'alliance contractée sous de si funestes auspices. « Quoiqu'elle eût un peu tardé, disent les écrivains anglicans (2), la sentence était claire et décisive. Cela paraîtra moins étonnant lorsqu'on saura que don Alphonse reconnut par écrit signé de sa main la vérité de ce que la princesse alléguait, ne forma aucune opposition, et n'entreprit jamais d'appeler de la sentence. »

L'opinion de ces historiens protestants ne nous a pas convaincu ; elle n'aurait pas plus convaincu les Jésuites que la reine elle-même ; aussi s'empressa-t-on d'en appeler à une autorité moins complaisante que celle du chapitre de Lisbonne. Tandis que les chanoines de la cathédrale délibéraient, Marie de Savoie fit partir pour la France le secrétaire de ses commandements, Verjus, comte de Crécy. Ce diplomate, qui plus tard sera nommé ambassadeur auprès de la diète germanique, et qui joua un grand rôle dans ces affaires, avait un frère, membre de la Société de Jésus. On le confondit ou on feignit de le confondre avec lui, afin de prêter à l'Institut une action déterminante que le père Verjus n'a pas pu exercer, puisqu'à la même époque ce jésuite résidait en France ; mais cette parenté lui devint historiquement funeste. A peine le comte de Crécy, qui devait informer Louis XIV des changements survenus en Portugal, fut-il arrivé à Paris, qu'il y trouva le cardinal de Vendôme, oncle de Marie et légat de Clé-

*Alfonso VI*, par Leandro-Dorca-Caceres-y-Souza. — *Histoire universelle*, par une Société de gens de lettres anglais, t. LXXIII, p. 507.

(2) *Ibidem*, t. LXXIII, p. 515.

ment IX. « De Verjus, raconte La Clède (1), qui ne pouvait douter de l'impuissance d'Alphonse, en parla au cardinal. Il l'assura en même temps que les portugais souhaitaient que l'infant don Pédro épousât la reine, en cas que son mariage avec le roi fût déclaré nul. » La sentence du chapitre de Lisbonne ne paraissait pas douteuse ; mais, pour la corroborer, la dispense d'un empêchement d'honnêteté publique était nécessaire. Le cardinal légat hésitait ; l'évêque de Laon et le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, de Lyonne, renommé par son attachement au jansénisme, triomphèrent de ses scrupules. Ils relurent la bulle contenant ses pouvoirs ; ils y trouvèrent nettement exprimé celui qu'on invoquait (2). Le 6 mars 1668, il accorda la dispense que le comte de Crécy sollicitait ; à son retour à Lisbonne, ce dernier put offrir à la reine l'acte qui lui rendait sa liberté.

Les Cortez étaient encore réunies ; il fallut pour les occuper leur préparer une espèce de comédie à jouer. La reine, par pudeur ou par souvenir de ses maux passés, manifestait le désir de se retirer dans sa famille. Le père de Ville lui en donnait le conseil ; mais alors les Etats du royaume intervinrent. Ils connaissaient l'amour du régent pour Marie de Savoie ; ils n'ignoraient même pas qu'elle n'y était point insensible. Ils lui envoyèrent une députation solennelle qui la supplia d'épouser l'Infant, parce que, disent les Cortez, le Portugal n'est pas en position de rendre la dot. Une démarche semblable fut faite auprès du

(1) *Histoire générale de Portugal*, t. II, p. 779.

(2) *Mémoires de Frémont d'Ablancourt*. — *Histoire universelle*, par les Anglais, *ibid.*

régent par les Cortez, déclarant avec fierté qu'elles n'approuveraient jamais toute autre union. Le prince se montra plus facile que la reine; il accéda promptement à un vœu qui était le plus cher de ses rêves; mais il fallait obtenir le consentement de Marie. « La maison de ville, raconte La Clède(1), joignit ses prières à celles des trois Etats, et tous allèrent ensemble trouver la reine pour la déterminer à leur accorder la grâce qu'ils lui demandaient. Touchée de leur empressement, elle céda à leurs désirs. »

Le 2 avril 1668, le mariage de Marie de Savoie fut célébré avec don Pédro, régent de Portugal. L'Espagne avait intérêt à repousser une alliance qui rompait ses trames. Elle se plaignit de ce que le Saint-Siège n'avait pas été consulté. Le père de Ville engagea la reine-régente à soumettre la question au pape; elle fut examinée à Rome par la congrégation des cardinaux et par les plus savants casuistes. Sur leur avis motivé, Clément IX, le 10 décembre 1668, ratifia la sentence de nullité, et confirma la dispense que son légat s'était cru en droit d'accorder.

Nous avons expliqué la position qu'un jésuite prit dans ces événements. Il n'a pas été blâmé par sa Compagnie : sa Compagnie a donc approuvé ses actes; elle en est historiquement responsable. Le Père de Ville a, selon nous, excédé les bornes de l'affection paternelle envers cette jeune femme abandonnée, et qui n'avait pour appui sur les marches du trône qu'un Jésuite et un soldat protestant. Mais, en dehors de la violation du principe monarchique, dans laquelle le Père et Schomberg ont beaucoup moins

(1) *Histoire générale de Portugal*, t. II, p. 778.

trempé que les Cortez et les Portugais, il faut reconnaître avec les historiens que jamais circonstances ne furent plus impérieuses. Il faut surtout mettre en parallèle la situation du pays sous Alphonse VI et celle que don Pédro lui fit. Or, selon la Clède(1), « on ne pouvait compter sur le roi un seul moment. Tout languissait cependant ; les finances étaient épuisées, le commerce n'allait plus ; toutes les affaires étaient suspendues. » Les auteurs anglicans font en d'autres termes le tableau de la régence de don Pédro : « Il s'appliqua, disent-ils(2), avec toute l'ardeur et la vigilance possibles, à se mettre en état de bien gouverner le royaume, et à faire de son autorité un usage propre à l'honorer. Il diminua les dépenses de l'Etat, il licencia la plus forte partie des troupes, mit le meilleur ordre qu'il put dans les finances, et offrit lui-même dans cette cour l'exemple de l'économie, dont il jugeait l'imitation nécessaire à ses sujets, afin qu'ils pussent réparer jusqu'à un certain point les maux et les désastres auxquels ils étaient exposés, après avoir vécu pendant si longtemps sous une domination étrangère. » Le continuateur de Faria-y-Souza, ajoute(3) : « Il chérissait ses sujets ; tous célébraient son administration ; preuve qu'elle était bonne, car autrement les Portugais, nobles et plébéiens, ne manquent pas de murmurer. »

Ces historiens, qui appartiennent à diverses nations, mais qui sont tous, dans leurs ouvrages, des adversaires de la Compagnie de Jésus, s'accordent à

(1) De La Clède, *ibid.*, p. 778.

(2) *Histoire universelle*, t. LXXIII, p. 523.

(3) *Historia del regno de Portugal*, *ibid.*

louer les mesures que prit le régent don Pédro ; et quand il s'agira de prononcer sur les vertus d'un roi, nous préférons toujours le témoignage d'écrivains impartiaux à celui d'un régicide. Ce ne sont pas les Jésuites qui ont décerné la régence à l'Infant et provoqué l'abdication forcée d'Alphonse ; c'est l'accord unanime de tous les ordres de l'Etat. S'ils outrepassèrent leurs droits constituants, il est juste d'avouer que les Jésuites n'avaient point autorité pour les rappeler à leur devoir. Le père de Ville était le guide spirituel de Marie de Nemours ; il recevait ses confidences : il a dû nécessairement être consulté par elle sur l'affreuse position que le roi Alphonse lui faisait. Les avis qu'il suggéra à cette princesse furent-ils toujours exempts d'arrière-pensées politiques ? nous ne le croyons pas ; mais, à la même époque et dans le même pays, le général de la Compagnie trouva une occasion de manifester l'opinion de l'Institut sur les pères qui se mêlaient activement aux débats politiques, et il la saisit.

Le père Antoine Fonseca était donné pour confesseur à don Alphonse, relégué à l'île Tercère, puis ramené au château de Cintra, où il mourut en 1683. Don Pédro se proposa de récompenser les Jésuites des services qu'ils lui avaient rendus, et le père Emmanuel Fernandez fut nommé directeur de sa conscience. Le régent n'avait qu'un parti en Portugal, car, aux yeux de plusieurs, le pacte fondamental venait d'être violé dans son essence. Il lui importait donc de s'entourer d'hommes de tête et de talent. A ces deux titres, il fit nommer, en 1677, le jésuite son confesseur député aux Cortez. Cette dignité était en opposition avec les vœux des Jésuites, avec les constitutions de saint Ignace et avec tous les précé-

dents. Elle l'entraînait dans le mouvement des affaires politiques; le général de l'Ordre est averti de cette infraction à la discipline de l'Institut, et, le 8 janvier 1678, il adresse de Rome, au père Antoine Barradès, provincial de Portugal, la lettre suivante :

« Vous étiez absent de Lisbonne, mon Révérend Père, lorsque tout récemment le père Emmanuel Fernandez a donné l'exemple d'accepter une place dans l'assemblée des trois Ordres du royaume, au milieu des hommes les plus qualifiés du Portugal. Cette manière d'agir, outre qu'elle est contraire à celle qui a toujours été suivie dans les cours de l'empereur, du roi de France et en Pologne, ne peut se concilier avec le troisième vœu simple qu'ajoutent les Profès à leurs vœux solennels, et dont je ne puis moi-même accorder dispense, surtout depuis la déclaration d'Urbain VIII, rendue, en forme de bref, le 16 mars, commençant par ces mots : *Vota quæ Deo*. Elle est incompatible avec nos constitutions, avec le décret 79<sup>e</sup> de la cinquième assemblée générale, avec les monitoires généraux et avec la quatrième règle prescrite aux confesseurs précisément sur de semblables affaires. Je ne puis me taire en présence d'un tel événement, et j'attendrai avec une impatiente sollicitude la lettre de Votre Révérence, qui m'attestera votre vigueur à défendre nos lois, et à laver la Compagnie de la tache dont cette faiblesse commence à ternir son nom. Les supérieurs sont strictement obligés, et cette obligation charge gravement notre conscience, de prendre, sans admettre ni retard ni excuse, des mesures efficaces pour détourner le père Fernandez de siéger aux Cortez. Dans ce but, je sollicite, j'implore le patronage du prince sérénissime, le concours de son directeur, le

zèle de Votre Révérence et de plusieurs autres Pères.

» Si Son Altesse Royale accorde aux prières du père Fernandez la permission de se démettre d'une dignité en opposition à ses vœux, que Votre Révérence lui en rende de très-humbles actions de grâces, en votre nom, en mon nom, au nom de toute la Compagnie. Si, ce qui me paraît incroyable, le confesseur refusait de faire cette demande, ou, ce que je ne puis croire non plus, le prince refusait de l'exaucer, Votre Révérence devra renouveler à peu près la démarche digne d'éloges que fit auprès d'Urbain VIII le père Mutio de pieuse mémoire. Pour détourner le souverain Pontife du désir qu'il manifestait de conférer la dignité épiscopale au père Ferdinand Salazar, le général de l'Ordre, accompagné de tous les profès résidant à Rome, alla se jeter aux pieds de Sa Sainteté, et la conjura avec supplications et avec larmes de maintenir et notre humilité et notre discipline.

» De même. Votre Révérence, accompagnée des trois recteurs du collège de San-Antonio, du séminaire des Irlandais et du noviciat, des quatre consultants de la province, le père Antoine Vieira, qu'il faudra mander absolument en quelque lieu qu'il puisse être, les pères Carvalho, André Vaz, Georges Acosta; des quatre procureurs de différentes provinces, Jean d'Almeida, de celle de Portugal; Jean Zugarte, de celle du Japon, Adrien Pédro, de celle de Goa et de la Chine; François de Mattos, de celle du Brésil; se jettera ainsi escorté au pied du trône à l'ombre duquel la Compagnie se fait gloire d'être née, d'avoir grandi et de s'être propagée jusqu'aux extrémités des deux mondes. Vous rappellerez au prince les bienfaits dont nous lui sommes redevables ainsi qu'aux rois ses ancêtres. Vous le conjurerez au nom

de cette bienveillance passée d'ajouter à tant de prérogatives dont cette royale famille nous a comblés la grâce de nous laisser la plus précieuse de toutes, qui consiste dans la fuite des dignités comme des affaires temporelles et dans l'observation stricte de notre Institut. Vous lui rappellerez, vous lui exposerez les lois de la Compagnie dont je parlais tout à l'heure et les décrets qui la régissent, décrets sanctionnés par les censures ecclésiastiques, que peut-être le père Fernandez n'a pas encore encourues, parce que dans sa conduite il aura suivi l'opinion erronée de quelque conseiller ignorant plutôt qu'une malicieuse préméditation. Mais dites-lui que désormais il serait inexcusable s'il restait encore au conseil après avoir été détrompé par le légitime interprète de l'Institut.

» Auparavant vous représenterez de ma part les mêmes choses au Père ; et, si, comme j'en ai l'espérance, il se montre docile et résigne aussitôt cette dignité, je regarderai le mal comme guéri en grande partie, et je prendrai des mesures pleines de douceur pour remédier à tout. Mais, si, ce qu'à Dieu ne plaise ! il se montrait sourd à mes ordres, et continuait à siéger aux Cortez et à s'occuper d'affaires politiques, il sera de votre devoir de le déclarer infidèle à son vœu et à nos préceptes, atteint par les censures qui les sanctionnent, dépouillé de la charge de préposé de la maison professe et de celle du consultant de la province, privé de toute voix active et passive. Cependant que Votre Révérence, avant d'aborder le prince et à la suite de l'audience, prévoie et dispose toutes choses de concert avec les recteurs, consultants et procureurs dont j'ai parlé plus haut. Vous les réunirez d'avance en consultation ; vous les obligerez, en vertu de la sainte obéissance, à la loi du secret



absolu, et leur ordonnerez de m'écrire dans des lettres séparées ce que chacun d'eux jugera convenable. Si, pour quelque raison que je ne puis prévoir vous étiez absent de Lisbonne quand y arrivera ma lettre, elle sera remise pour être ouverte et lue au père Vieira, le premier des consultants de la province par l'ancienneté de la profession et par la connaissance du sens de nos règles et de nos usages en ces matières. Réunis ainsi au nom du Seigneur, puissiez-vous tous recevoir de sa clémence un cœur bien disposé pour accomplir sa volonté et des paroles droites qui plaisent au prince, mais, avant tout, à Dieu, que vous voudrez bien aussi prier pour moi, votre serviteur en Jésus-Christ.

» PAUL OLIVA. »

Ce document, ignoré jusqu'à ce jour, est un irréfragable témoignage de cette ambition d'humilité dont la Compagnie de Jésus fut travaillée. On les appelait aux honneurs parlementaires, on les faisait les arbitres suprêmes des questions d'état : ils pouvaient, en suivant cette impulsion, dominer leur pays ou se grandir dans l'opinion en popularisant par la tribune leurs talents et leur Institut. Aquaviva a exilé le père Claude Matthieu pour l'empêcher d'être le courrier de la Ligue, Oliva menace d'interdire Emmanuel Fernandez s'il continue à siéger dans une assemblée politique. Matthieu accepta l'exil, Fernandez se soumet comme lui à l'ordre du général des Jésuites : il abdique ses fonctions aux Cortez, il renonce à la gloire qu'il s'est promise et aux espérances que le régent don Pedro a conçues. Son obéissance fut si complète que le 16 avril 1678 Oliva écrivait au provincial Barradès :

« Après un mûr examen de toutes les démarches que vous avez faites, j'ai la joie de couronner l'œuvre en donnant au père Fernandez les éloges que méritent sa vertu et sa prompte soumission à résigner ces trop splendides emplois. Il m'a écrit qu'il estimait plus pour lui-même l'office du dernier frère coadjuteur de la Compagnie que les plus brillantes dignités dans le siècle. La consolation, l'espoir que ces sentiments inspirent à mon cœur paternel, je laisse à Votre Révérence le soin de les exprimer, en me recommandant à ses saintes prières. »

Don Pédro avait consenti à ce sacrifice; mais il lui était impossible de se séparer de son ami. Fernandez dirigea sa conscience jusqu'en 1693, année dans laquelle mourut le jésuite. Le régent était depuis longtemps devenu roi par le trépas de son frère Alphonse. Le père Sébastien de Magelhaès succéda à Fernandez dans les fonctions de confesseur du monarque.

L'influence des Jésuites en Portugal, leurs riches établissements et la confiance que les rois leur témoignaient ont fait accuser les Pères d'avoir été la cause ou tout au moins l'occasion de la décadence de cet empire. Les écrivains irréfléchis l'ont proclamé; ceux qui s'efforçaient d'être hostiles à la Société de Jésus, sans vouloir néanmoins blesser trop au vif la vérité, se sont contentés de l'insinuer. La ruine du Portugal comme Etat est un fait avéré; mais faut-il l'imputer aux Jésuites directement ou indirectement? Sont-ils la cause plus ou moins éloignée qui a produit cette décadence? Telle est la question que la plupart des hommes ont résolue avant même de l'avoir sérieusement examinée

Après avoir étudié les Jésuites dans leurs actes,

dans leurs correspondances intimes et dans leurs relations soit avec les peuples, soit avec les princes, nous croyons qu'on leur a fait une part beaucoup trop large. On a voulu voir partout leur main dirigeante. Les uns leur ont attribué tout le bien qui se faisait, les autres tout le mal. On les a peints comme le mobile des mesures les plus opportunes ou les plus désastreuses. Leur nom revient à chaque page des annalistes, ici béni par des voix pieuses, là chargé de malédictions. Pour rester dans le vrai, nous n'acceptons ni les apothéoses ni les inculpations dont ils furent l'objet. On a accusé les Jésuites de crimes qui sont enfin expliqués par l'histoire. On leur a prêté une audace machiavélique, une profonde connaissance des passions humaines, un art merveilleux pour les mettre en jeu et une habileté traditionnelle que la génération mourante léguait à celle qui la remplaçait comme un moyen assuré de dominer les masses et d'étouffer ses ennemis. C'est par l'exposé des faits que nous avons réduit à leur juste valeur ces reproches ou ces éloges. Il en sera de même pour cette sagacité, pour ce système d'intrigues si bien ourdies dont le réseau, dit-on, enveloppa le monde.

A nos yeux, les Jésuites n'ont été qu'un accident dans les événements politiques auxquels ils touchèrent. Ils n'y ont pris part que lorsque ces événements se rattachaient de près ou de loin à la religion ; mais dans presque tous ils jouèrent un rôle beaucoup plus passif qu'actif. Ils ont compté parmi eux des législateurs, des diplomates célèbres, des hommes même qui plus d'une fois triomphèrent de la force par l'adresse. Mais ces exceptions, quelques nombreuses qu'elles puissent être, ne feront jamais que la Compagnie de Jésus devienne pour un écrivain impartial

une agrégation d'ambitieux qui a grandi par l'astuce, et qui s'est maintenue par une prudence hypocritement consommée. Leur sagacité tant vantée a créé un mot nouveau dans la langue française; mais ce *jésuitisme*, dont les partis ont abusé, ne peut pas faire transiger avec la vérité. Les Pères de l'Institut furent bien plus souvent trompés qu'ils ne trompèrent eux-mêmes.

Toutes les fois qu'un ennemi se dresse devant eux, on les voit faiblir; partout où ils sont attaqués avec vigueur, ils se défendent mollement. Ici on trouve ces hommes si versés dans l'intrigue servant de jouet à des calomniateurs qui trahissent l'hospitalité; là ils couvrent de la charité de leur protection quelques remords imposteurs, ils reçoivent sous leur toit des vertus hypothétiques, ils accordent leur confiance à tous ceux qui ont intérêt à en disposer, et, si la fortune leur sourit dans les cours, il est bien rare que ce sourire soit le fruit d'une combinaison de la Société de Jésus. La Société n'est forte qu'en face des dangers qui menacent l'Eglise, elle n'est vraiment redoutable que lorsque la chrétienté pousse un cri de détresse. Alors le soldat catholique, rêvé par Ignace de Loyola, apparaît pour combattre avec la plume, avec la parole, et pour offrir son sang en témoignage de sa foi. C'est le martyr qu'il espère, et non pas les honneurs du triomphe. Mais l'Institut, pris à ses époques les plus florissantes, n'a jamais su mériter la réputation de finesse répréhensible qui lui a été faite.

En Allemagne, en France, en Italie, ainsi que dans leurs missions au delà des mers, les Jésuites sont grands dans les combats de la Foi, ils succombent partout dans les luttes où l'intrigue remplace le

dévouement, où l'intérêt de corps est substitué à l'intérêt religieux. C'est principalement dans la Péninsule que ces faits ressortent avec le plus d'évidence. Ainsi on leur reproche d'avoir été les moteurs ou les témoins de l'affaissement politique du Portugal. Les Jésuites se sont condamnés au silence ; cependant l'histoire à la main, ils pouvaient suivre pas à pas et indiquer à l'esprit le plus prévenu les causes de cette ruine. Ces causes, les voici.

Le Portugal était, sous le règne de Jean III. à son plus haut point de prospérité. L'or du Nouveau-Monde affluait sur ses rivages. Les ambitions, les passions, les vices eux-mêmes, qui rencontraient un nouveau mobile, cherchaient, dans une gloire aventureuse, des sources de richesses et de plus larges théâtres. Les plaisirs que ces ardentes imaginations évoquaient sous des climats brûlants, le luxe dont chacun s'efforçait de jouir au milieu de périls inconnus, et sur une terre où la férocité prenait à tâche de s'abriter à l'ombre de la croix, tout cela dut inévitablement produire de tristes effets. La génération d'Albuquerque avait assisté à un prodigieux enfantement d'idées. De ces idées, traduites en faits, il résultait une corruption précoce et un affaiblissement graduel dans les intelligences. Ce fut à ce moment que les Jésuites entrèrent dans le royaume. Leur apostolat, leur enseignement ne purent arrêter la décomposition dont le corps social était travaillé. Elle germait avec l'oisiveté, elle grandissait avec le faste, elle devait éclater avec les révolutions. Les révolutions vinrent. La minorité de don Sébastien, ses rêves de conquérant catholique, ses désastres de croisé sur la rive africaine, précipitèrent la catastrophe. Le Portugal alors tomba à la merci des

Espagnols ; il ne fut plus qu'une province de l'empire de Philippe II.

Des haines vivaces existaient entre les deux nations. L'Espagne, dont le joug était détesté, avait un intérêt de patrie et d'amour-propre à écraser le peuple portugais ; elle donna satisfaction à ce double intérêt. Elle épuisa la fortune publique, elle chercha à étouffer le sentiment d'indépendance. Afin de porter un coup mortel à la grandeur portugaise, ses rois et leurs ministres laissèrent les anglais ainsi que les Hollandais s'emparer des plus riches colonies qu'Emmanuel avait léguées à son pays. Quand l'Espagne, affaiblie elle-même sous le poids des guerres, traitait avec les nouvelles puissances maritimes, elle persévérait dans son système de ruiner le Portugal. Le bénéfice de la paix n'était pas applicable à ses habitants ; et, « pour achever de les affaiblir, dit La Clède (1), les Castillans firent, en 1609, une trêve peu honorable avec les Hollandais, dans laquelle ils comprirent tous les sujets et alliés de l'Espagne, excepté les Portugais. »

La guerre continua donc ; elle devait être, elle fut désastreuse. En face de ces intrépides Bataves, qui venaient de se créer une patrie en disant à la mer : Tu ne seras pas plus forte que notre industrielle activité, que pouvaient faire des hommes effeminés, un peuple n'ayant pas même sa nationalité à défendre ? en 1640, la conspiration dirigée par une femme et par un intrigant audacieux porta sur le trône la famille de Bragance. Les Espagnols, qui n'avaient pas prévu ce mouvement, essayèrent de le conjurer par une guerre qui dura

(1) *Histoire générale de Portugal*, t. II, p. 394.

près de trente ans, et que don Pédro termina en 1668. Ce roi, qui, selon l'abbé Grégoire, fut donné au Portugal par les Jésuites, « eût rétabli les affaires de ce pays, si, comme le font observer les Anglais auteurs de l'Histoire universelle (1), elles eussent pu être rétablies » La prépondérance maritime de la Hollande et de l'Angleterre était un fait accompli. Le Portugal, ainsi que tous les empires, avait eu ses jours de gloire ; il allait, dans un vain souvenir de splendeur éclipsee, subir la condition des choses humaines : il tombait, tandis que d'autres nations s'élevaient.

Dans une pareille décroissance, où chaque année semble marquée par une calamité au dehors, par des troubles au dedans, les Jésuites ont-ils, pu, au milieu du tumulte des armes et en présence de ces mœurs corrompues, réaliser un miracle ? Dispersés dans les missions, renfermés au fond de leurs collèges, ou admis à la cour leur a-t-il été possible de comprimer les événements et les tendances morales qui en découlaient ? Par l'éducation, il leur fut permis peut-être de suspendre les progrès du mal ; par le conseil, ils ont pu faire entrer dans le cœur du monarque des idées de réforme ; mais là durent s'arrêter leurs espérances même les plus ambitieuses. Ils disposaient en maîtres absolus de l'enseignement public ; néanmoins le Portugal déclinait sans cesse, tandis que, à la même époque et sous le même système d'éducation, la France, l'Allemagne catholique, l'Italie et la Pologne parvenaient à leur apogée de gloire littéraire, administrative ou militaire.

(1) *Histoire universelle*, par une société de gens de lettres anglais, t. LXXIII, p. 525.

Cette période de l'histoire du Portugal n'a cependant pas manqué de Jésuites savants et de professeurs habiles. Elle a même compté dans les rangs de l'Institut un homme que la *Bibliotheca lusitana*, de Barbosa Machado, regarde comme un des personnages les plus illustres qu'ait produits le royaume : c'est le père Antoine Vieira, né à Lisbonne le 6 février 1608. Reçu dans la Compagnie de Jésus, le 5 mai 1623, Vieira s'était voué aux missions transatlantiques. Théologien, poète, orateur, philosophe, historien, il unissait à tous les dons de l'esprit la force de la volonté et l'énergie de l'intelligence. Ambassadeur de Jean IV à Paris, en Hollande et à Rome, il savait être tout à la fois un profond diplomate, un élégant prédicateur et un docte controversiste. A Amsterdam, il triomphait, dans une discussion publique, du fameux rabbin Manassès-Ben-Israël ; il refusait à Rome d'être le confesseur de Christine de Suède, pour consacrer sa vie au service de son pays. Il cherchait, dans les missions au delà des mers, dans les collèges, à la cour et dans les chaires, à réveiller l'esprit national, dont l'assoupissement était pour lui un supplice. D'autres Jésuites, moins célèbres, mais aussi actifs, s'efforçaient de secouer cette torpeur. Ils ne furent pas plus heureux que le père Vieira, qui, le 18 juillet 1697, mourut au Brésil, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

A partir de cette époque, l'histoire politique de la Compagnie de Jésus se résume en celle des confesseurs des rois. Quand les Jésuites ne prennent aucune part aux événements, on les y mêle malgré eux. On grossit ou on atténue leur influence ; on les fait les inspirateurs de toutes les fautes commises.



on les rend étrangers à toute pensée populaire. L'Institut de Loyola avait un pied dans les palais ; il était une puissance, et une puissance d'autant plus formidable, que l'individu ne demandait rien, ne pouvait rien demander pour lui-même. De son plein gré, il reportait à la Compagnie tout entière l'ascendant privé dont ses vertus, ses talents ou l'aménité de son caractère le faisaient jouir auprès des princes. La force de l'Ordre se centuplait ainsi ; mais en même temps les Jésuites se créaient dans chaque royaume de nouveaux ennemis, plus dangereux que les Parlements et les universités dont ils avaient enfin triomphé. Leur protection ou leur amitié était un titre à la faveur, quelquefois une source de fortune.

Ils savaient qu'aux jours du péril ces reconnaissances si expansives se transformeraient en ingratitude ou en trahison ; mais ils parurent ne pas vouloir apprendre que l'envie et l'ambition froissées, évoquaient des hostilités de cour mille fois plus à craindre que celles de l'école. Placés sur un terrain glissant, devenus le point de mire des intrigues dont leur perspicacité monastiquement spirituelle ne saisissait pas toujours les fils, ils étaient forcés de faire des mécontents.

Ces mécontents se trompaient dans leurs calculs ; ils accusèrent les Jésuites de les avoir desservis. Leurs vœux n'étaient pas satisfaits ; la Compagnie porta la peine de ces succès. Aux haines précédentes, mais vivaces encore, se joignirent des auxiliaires qui ne pardonnent jamais l'échec qu'ont souffert leur vanité personnelle et leur orgueil de famille. A la cour, où, pour perdre un rival, chacun fait arme de tout, où l'on prépare avec tant d'art, ici une perfidie, là une

calomnie, on ne respecta pas, dans les Jésuites, ce que les disciples de Jansénius n'avaient jamais attaqué. On incrimina leurs mœurs. Quelques-uns d'entre eux se trouvaient en contact avec le monde ; le monde leur fit expier cette position par des épigrammes menteuses, que la malignité publique accepta plus tard comme l'expression adoucie de la vérité.

A Lisbonne, nous les avons vus mêlés à une révolution de palais que le peuple salua comme une ère de régénération. Ils travaillent avec le nouveau souverain à rendre au Portugal son ancienne splendeur ; à Madrid, dans le même temps, un autre jésuite gouverne l'Espagne ; il se trouve tout à la fois le premier ministre de la reine régente et la cause d'une funeste division dans la famille royale.

Philippe IV, malgré quelques heureuses qualités, est un prince dont le règne fut aussi fatal à l'Espagne que celui de Rodrigue le Goth. Il avait senti peu à peu décroître sous sa main débile la prépondérance de la maison d'Autriche. L'œuvre de Charles-Quint et de Philippe II s'en allait par lambeaux. Le Roussillon, la Cerdagne, la Jamaïque, une partie des Pays-Bas et le Portugal, s'étaient l'un après l'autre détachés de la resplendissante couronne que les deux premiers rois de la branche autrichienne avaient posée sur la tête de leurs successeurs. Les vieilles bandes espagnoles perdaient leur prestige en Italie et en Belgique. La Catalogne s'insurgeait ; à Naples, Masaniello le pêcheur révélait la force populaire, et l'armée portugaise, instruite à vaincre par Schomberg, frappait un coup décisif dans les plaines de Villaviciosa. Philippe ressentit si cruellement ces revers, qu'il mourut en 1665, laissant l'Espagne

appauvrie, mutilée, et au milieu des embarras d'une régence. Son fils, âgé de quatre ans, lui succéda sous le nom de Charles II. Par une mollesse et par une incurie encore plus déplorable, il fit descendre avec lui dans la tombe l'influence de l'Espagne. La mère du jeune roi, Marie-Anne d'Autriche, vit aussitôt ses frontières menacées, d'un côté, par les armées de Louis XIV ; de l'autre, par les Portugais (1). Philippe IV avait laissé un fils naturel, un don Juan d'Autriche. Essayant de rattacher à sa fortune les Espagnols, encore séduits par les souvenirs du glorieux bâtard de Charles-Quint, le nouveau don Juan croyait son bras assez vigoureux pour soutenir la monarchie expirante, et, afin de gouverner l'État, il s'était créé un parti. Ce parti ne s'attaquait pas directement à la reine-mère, il la frappait dans son confesseur, dans son ministre. Ce ministre était le jésuite Everard Nithard, né le 8 décembre 1607, au château de Falkenstein.

Le père Nithard, âgé de près de soixante ans. s'était, après avoir longtemps professé la morale et la philosophie à l'université de Gratz, vu choisi par l'empereur Ferdinand III pour diriger la conscience et les études de ses enfants. Il avait élevé l'archiduc Léopold-Ignace, qui régna après lui; et lorsque Marie-Anne d'Autriche épousa Philippe IV, Nithard la suivit en Espagne comme son confesseur. Dans cette cour que le funeste ministère d'Olivarès avait corrompue et rapetissée, le jésuite parut un prodige aux yeux de ce pauvre monarque, accablé sous les murmures de son peuple, et vieilli dans les misères d'une royale étiquette. Nithard avait des idées du gouver-

(1) Ortiz, *Compendio de la historia de Espana*, t. VI.

nement; il faisait entendre de sages conseils. Il parlait d'économie et de vigilance à un homme qui venait de voir fondre dans ses mains les trésors du Nouveau-Monde, et qui, à la fin de son règne, laissait l'Etat obéré, la royauté avilie, et l'Espagne morte sous les richesses dont elle n'avait pas su profiter pour développer l'industrie et l'agriculture. Enfant d'un pays dont le travail est la fortune, membre d'une société religieuse qui a proscrit l'oisiveté comme un crime, Nithard ne comprenait rien à cet affaïssement de la puissance publique. Philippe IV, qui jusqu'alors ne s'était entouré que de flatteurs, retrouvait assez d'énergie dans son âme épuisée pour sourire aux plans de réforme du jésuite; la mort l'empêcha de les exécuter peut-être.

A peine au timon des affaires, Marie-Anne ne veut partager qu'avec son confesseur les soins du gouvernement; ce n'est pas d'une manière occulte qu'elle l'investit du pouvoir, mais à la face du monde entier. Elle a confiance dans sa fermeté, elle l'élève aux fonctions d'inquisiteur-général et de conseiller d'Etat. Nithard décline ces honneurs; il allègue pour motif de son refus le vœu d'abnégation que font les profès de la Société de Jésus. Le Saint-Siège peut en délier; Marie-Anne supplie Alexandre VII d'ordonner à Nithard de se soumettre à son injonction. Le pontife commande, et le 26 septembre 1666 parut à Madrid le décret qui nommait le jésuite grand-inquisiteur. Ce décret fait mention de la longue et opiniâtre résistance du Père.

Dans la position des choses, Marie-Anne accumulait sur la tête de son confesseur toutes les violences du parti que Juan d'Autriche dirigeait. Elle s'exposait elle-même à des calomnies dont sa vertu n'eut plus à

souffrir que celle de Nithard; ces calomnies devaient à la longue rendre impossible l'exercice de son autorité; c'était à ce but qu'elles tendaient. Le Père se voyait dans une situation ayant plus d'une analogie avec celle de Mazarin en France; mais le jésuite allemand n'avait ni les ressources d'esprit, ni l'astuce, ni la flexible persistance du cardinal italien. Pour se maintenir, il ne s'appuyait que sur des moyens publiquement avoués; au milieu d'une cour aussi féconde en intrigues, ce n'était pas assez. Son père et sa mère professaient le culte luthérien, « ce qui, dit Amelot de la Houssaye dans ses *Mémoires* (1), choqua d'autant plus le clergé, que, d'après les lois du pays, nul ne pouvait être admis aux moindres charges, si, dans sa famille paternelle ou maternelle, on trouvait une tache ou même un soupçon d'hérésie. »

Don Juan ne dédaigna pas d'exploiter cette circonstance. Il mit en jeu la susceptibilité espagnole; il accusa Nithard des calamités que la guerre avec la France faisait peser sur la Péninsule; il se présenta comme le seul homme capable de réparer tant de désastres. Cette opposition devenait factieuse : don Juan est nommé gouverneur des Pays-Bas. Il n'accepte pas un ordre d'exil caché sous une dignité précaire; il se met en route pour Madrid, afin de faire agréer son refus. Défense lui est faite d'approcher à plus de vingt lieues de la capitale. Il se retire à Consuegra, et dans cette ville il trama, dit-on, un complot contre la vie du jésuite-ministre. Ce complot, auquel le caractère impétueux, mais plein de probité, de Juan aurait eu bien de la peine à se prêter, et dont personne n'a pu offrir le moindre indice

(1) *Mémoires d'Amelot de la Houssaye*, t. 1, P. 345

nous semble une de ces inventions que les partis mettent en avant pour perdre leurs antagonistes. Il fournit à don Juan un prétexte d'action. Philippe IV avait, dans son testament, gardé le plus profond silence sur lui. Don Juan devinait par cet oubli, la haine que lui avait vouée Marie-Anne. Il ne lui était pas possible de s'en venger directement ; il s'en prit à Nithard. Nithard possédait la confiance de la reine-régente ; le prince immola le jésuite à ses ressentiments.

L'ordre avait été donné d'arrêter l'infant et de le renfermer dans l'Alcazar de Tolède. Il se réfugia sur l'Ebre, et, de la forteresse de Flix, il fit paraître un mémoire justificatif pour lui et accusateur contre la reine et contre le jésuite. Don Juan connaissait sa puissance ; il savait que les grands et la plupart des moines étaient ses auxiliaires : il ne craignit pas de réclamer le bannissement du Père. Le 23 février 1669, à la tête des milices qu'il a réunies, il se pose en agresseur. Ses emportements, ses menaces et les sourdes calomnies qu'il faisait circuler plaçaient Nithard sur un terrain favorable ; il en profite pour adresser au prince une lettre dans laquelle il réduit à leur valeur les crimes qu'on lui impute. Le jésuite demande au prince, qui se constitue son rival, des preuves de ses allégations ; il parle avec la dignité de l'innocence ; mais ses paroles tombent sur des cœurs aigris, sur des hommes ambitieux et qui n'aperçoivent dans Nithard qu'un obstacle à leur fortune. Elles furent stériles à cette époque. Les historiens catholiques qui s'occupèrent de ces événements n'ont même pas osé faire allusion à son mémoire. Un auteur protestant, l'Anglais Coxe, a seul été assez impartial pour l'étudier ; seul il a rendu justice à l'écrit

et au caractère du jésuite (1). « C'est un ouvrage, dit-il, plein de sagesse, qui indique beaucoup de talent, et respire la bonne foi et la conviction de l'innocence. Le père Nithard y réduit à de justes proportions les accusations vagues et non prouvées de don Juan, prince d'ailleurs estimable sous d'autres rapports, néanmoins ambitieux et emporté, et qui, dans cette affaire, usa de moyens que condamnent l'honneur et la conscience. »

Ainsi que l'historien anglais, le prince espagnol n'ignorait sans doute pas toutes ces choses ; mais il aspirait à devenir maître du royaume pendant la minorité d'un enfant malade ; il rêvait peut-être la couronne en cas de mort : il sacrifia la vérité à une inimitié de famille et à de vastes projets.

Nithard n'avait pour appui que la reine, dont l'instinct de mère devinait les espérances du bâtard de Philippe IV, son époux ; elle s'épouvantait de sa solitude au milieu d'une cour sans énergie et d'un peuple irrité de ses revers et de sa pompeuse misère. Nithard était son conseil ; elle y tenait par affection, par estime et par opposition à don Juan ; mais le jésuite ne pouvait lutter contre les difficultés qu'on lui suscitait de tous côtés. Marie-Anne était abandonnée par les conseillers même de la couronne dévoués à l'infant ; elle essaya de capituler avec lui . « Don Juan déclare, ajoute Amelot (2), que si le père Nithard ne sort pas sans délai par une porte de Madrid, il en sortira par les fenêtres de sa maison. »

Un auteur contemporain a publié à Paris, au mo-

(1) *L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon*, t I, Introd , p 157.

(2) *Mémoires d'Amelot de la Houssaye*, t. I. p. 346.

ment même où les faits venaient de s'accomplir, une *Relation de la sortie d'Espagne du père Nithard* (1), et cet événement n'y est pas raconté avec la crudité morose qui dépare les récits de la Housaye. » Depuis longtemps, y lit-on, le jésuite sollicitait la permission de se retirer. Un dimanche, après avoir confessé la reine, il se jette à ses pieds et il la conjure de ne plus s'opposer à son départ. Marie-Anne fondit en larmes ; elle persistait dans son refus ; mais, le renvoi du Père devenant une question d'Etat, elle se vit contrainte de céder à l'empire des circonstances. En 1669, Nithard put enfin s'éloigner. Don Juan avait pris les armes le 23 février ; deux jours après le 25, la reine-mère signait le décret suivant :

« Jean-Everard Nithard, religieux de la Société de Jésus, mon confesseur, conseiller d'Etat et inquisiteur général, m'ayant suppliée de lui permettre de se retirer hors du royaume, quoique très-satisfaite de sa vertu et de ses autres bonnes qualités, aussi bien que de son zèle et de ses soins à me rendre service, ayant égard à l'instance qu'il ma faite et pour d'autres considérations, je lui ai accordé la permission de se retirer où il voudra, en Allemagne ou à Rome. Mais, pour témoignage de mon contentement et de ma reconnaissance des services par lui rendus à l'Etat, je veux qu'il conserve ses titres, ses charges et ses revenus. Je veux de plus qu'il parte, revêtu du titre d'ambassadeur extraordinaire en Allemagne ou à Rome.

» Moi, la Reine.»

Le père Nithard faisait en s'éloignant cesser un con-

(1) In 4<sup>o</sup>, Paris, 1669. Imprimé en espagnol et en français.



flit dans lequel le nom d'un jésuite intervenait. Don Juan, heureux de sa victoire sur la reine-régente, n'en demanda pas davantage pour le moment. Il aurait même ratifié et au delà toutes les dignités que Marie-Anne accumulait sur la tête de son confesseur ; mais Nithard, dont le ministère avait été si tristement célèbre, ne voulut pas accepter les honneurs et les pensions qui compensaient un exil si désiré. « Nous devons, ainsi s'exprime Coxe (1), dire à la louange de ce ministre disgracié qu'il donna un singulier exemple de désintéressement. Il refusa les offres d'argent qui lui furent faites par plusieurs personnes, entre autres par le cardinal d'Arragon et le comte de Pennaranda. Il préféra, pour employer sa propre expression, quitter l'Espagne en pauvre prêtre, comme il était venu. Ce n'est pas sans peine qu'on put lui faire recevoir 200 pistoles de la part de sa protectrice pour son voyage de Rome, à la place d'une pension de 2,000 piastres ; mais il refusa l'ambassade qui lui fut alors proposée, »

Don Juan s'était flatté que son opposition au jésuite le rendrait maître des affaires, et qu'ainsi il saurait communiquer à l'Espagne un sang nouveau. Il succomba à la peine ; il devint plus odieux que Nithard. A l'exemple de toutes les oppositions, il avait fait de magnifiques promesses, et la réalité l'écrasa. Nithard n'était pas un de ces favoris vulgaires que les princes oublient dans leur proscription. Il n'avait donné à Marie-Anne que des sages conseils. Son souvenir lui était cher ; elle voulut lui accorder un témoignage de son estime, en le forçant à recevoir le

(1) *L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon*, t. I, *Introd.*, p. 26.

titre de premier ministre. Le pape l'avait virtuellement relevé de ses vœux; la reine-régente le nomma ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège; il fut sacré archevêque d'Edesse; puis enfin, le 22 février 1673, Clément X le décora de la pourpre romaine. Le jésuite, prince de l'Eglise mourut en 1681.

Pour secouer la torpeur dans laquelle les héritiers de Charles-Quint et de Philippe II avaient plongé l'Espagne, il lui eût fallu un roi à la taille de ces monarques, ou tout au moins des ministres comme le cardinal Ximenès. Les uns n'étaient pas plus possibles que les autres; car, sous des princes sans volonté, sans intelligence, l'énergie des hommes d'Etat s'use vite, ou elle est si promptement calomniée qu'on la condamne à un perpétuel exil. Les souverains de la maison d'Autriche avaient tous les éléments de succès, un empire sur les terres duquel le soleil ne se couchait jamais, ainsi que le disaient les Espagnols avec un orgueil métaphorique si bien approprié à la fierté de leur langue; des peuples fidèles, et un respect religieux pour le culte des ancêtres. Il ne leur manquait qu'un Louis XIV ou un Sobieski pour développer tant de généreuses qualités. De Philippe IV, ils tombèrent dans l'éternelle enfance de Charles II, espèce de roi fainéant qui proscrivit sa mère, qui la rappela; qui prit pour ministre don Juan d'Autriche, et qui l'abandonna à la haine publique. Enfin aussi fatigué de régner que de vivre, il se renferma tantôt dans l'Escorial, tantôt dans les bosquets del Prado, consumant sa languissante existence au milieu des femmes, des nains et des animaux rares que lui fournissaient ses provinces d'outre-mer.

En face de cette prostration de la royauté, les Jésuites, ne rencontrant aucun appui sur le trône,

tentèrent, par une éducation nationale, de vaincre la léthargie du peuple. Mais le peuple se conformait aux goûts de son roi ; il était triste de ses tristesses, malade des maux sous lesquels Charles II s'affaissait. Le peuple espagnol, patient comme la véritable force, semblait attendre que la mort du souverain mit un terme à son agonie. Il pressentait, il invoquait peut-être des déchirements intérieurs pour le tirer de sa somnolence. Les Jésuites, soumis à cette action délétère, suivirent l'exemple du peuple ; ils attendirent comme lui une circonstance que la guerre de succession produisit.

Pendant ce temps, les Pères de la Compagnie de Jésus prenaient dans d'autres contrées de l'Europe un développement nécessaire à son existence. Ils ne cessaient de s'étendre en Allemagne. En Pologne, sous l'épée victorieuse de Jean Sobieski, ils réalisaient dans les armées et dans les collèges la fin de leur Institut. Pour que les Jésuites obtiennent sur les multitudes une influence prépondérante, il faut qu'ils trouvent à la tête des affaires un prince énergique ou un pouvoir qui ne consente pas à s'annihiler. Monarchie ou république, légitimité ou droit électif, le mode de gouvernement leur importe peu, pourvu que ces gouvernements soient forts. Ils ne se déploient à leur aise qu'à l'abri d'une autorité que les factieux ne viennent pas tirailler. Alors, renfermés dans les attributions que saint Ignace de Loyola leur a tracées, assurés d'avoir un lendemain, parce qu'ils connaissent la pensée dirigeante, ils se livrent sans précipitation et sans crainte aux travaux de l'apostolat. Dans la dernière moitié du dix-septième siècle, nous les voyons en Espagne faibles et irrésolus comme le gouvernement. En Pologne, à la même

époque, ils apparaissent aussi entreprenants qu'aux jours de leur fondation. ou lorsque le père Jules Macinelli, qui passa soixante-deux ans de sa vie dans la Compagnie, répandait sur le nord les lumières de sa foi et les ardeurs de sa charité.

C'est que sur le trône de Pologne il se rencontrait un homme qui avait foi en leur mission comme eux avaient confiance en son génie. Cet homme était Jean Sobieski. La Pologne appréciait la Société de Jésus ; elle avait vu les pères populariser la morale et l'esprit national sous ses rois Bathori, Sigismond et Ladislas. Pour récompenser tant de sacrifices, elle appelait au trône Jean-Casimir qui, le 25 septembre 1645, avait pris l'habit de la Compagnie, et que, quatre ans après, Innocent X forçait de recevoir le chapeau de cardinal. Casimir, roi et jésuite, apaisa les factions qui divisaient le royaume, et, quand il jugea que sa mission de souverain était accomplie, il abdiqua en 1668. Son règne fut celui de la paix et de l'éducation publique. Cette éducation était puissante, parce qu'elle s'adressait à des natures vigoureuses. à des cœurs qu'une civilisation trop hâtée n'amollissait pas. Les Jésuites formaient à la vertu et à la science (1) ces Français du Nord, si amants de leur liberté et de la gloire militaire. Ils s'en faisaient aimer dans les collèges, ils les suivaient dans les camps ;

(1) En 1665, le prince Radzivill, chancelier de Lithuanie, dédiait à la Compagnie de Jésus un livre qu'il avait écrit sous le titre de : *Historia passionis Christi punctatim animæ devotæ per tres libros et capita exposita* (Warsavia, 1665). Nous lisons dans l'épître dédicatoire : « J'ai entendu, dit le chancelier, mon frère Radzivill, de glorieuse mémoire, palatin de Vilna et général du grand-duché de Lithuanie, qui était protestant, me faire cet aveu : « Quoique nous ayons, me disait-il, des personnes

ils étaient les orateurs de l'armée, les médecins du blessé, les apôtres de la charité chrétienne au milieu des batailles ; les grandes familles et le peuple les acceptaient comme des guides. Ils arrivaient avec Jacques Sobieski sous les murs de Moscou, ils marchaient avec Zolkiewski contre les Turcs, avec Czarnecki contre Charles-Gustave de Suède. Dans une de ces invasions si fréquentes en de semblables guerres, le père André Bobola fut surpris à Pinsk, le 16 mai 1657, par une troupe de Cosaques. Les Cosaques détestaient tous les catholiques ; mais les Jésuites étaient pour eux un objet spécial de haine. Bobola jouissait de la confiance des Polonais ; ils lui font subir tous les genres de martyre. Cette fraternité de dangers avait établi entre les Pères de l'Institut et les enfants de la Pologne une alliance que le temps cimentait, et que le règne de Jean Sobieski consacra.

Fils de ses œuvres, ainsi que cette noblesse si fière de sa rude indépendance, Sobieski était déjà le héros de la Pologne. Vaillant soldat, habile général, grand politique, il possédait encore les qualités de l'esprit et du cœur. Le sabre pour lui n'était pas le dernier effort de l'intelligence, et sa raison, murie par l'expérience des Jésuites, lui donnait dans les Diètes un ascendant presque souverain. Depuis vingt ans, les Polonais le regardaient comme le bouclier de leur liberté ; car, né en 1629, il n'avait cessé de combattre pour la défense ou pour l'honneur de son pays. En 1672 Mahomet IV et Coprogli, son visir,

» chargées de découvrir et de noter les fautes des Religieux,  
» nous n'avons jamais pu rien trouver de répréhensible dans la  
» Société de Jesus. D'après mon sentiment, je les déclare hommes  
de probité. »

franchissent le Danube à la tête de cent cinquante mille soldats. Ils investissent les murailles de Kami-nieck, le boulevard de la Pologne. Cent mille Tartares, conduits par leur khan, Sélim-Ghérai, et d'innombrables hordes de Cosaques secondent, sur la Vistule, les mouvements de l'armée mahométane. Le roi de Pologne, Michel Koribut-Wiecnowiecki, jaloux de Sobieski, vient de mettre sa tête à prix. En face du péril, le prince cherche son salut dans la fuite. Mais le soldat ne désespère ni de son courage ni de sa foi. Il a sous sa tente le père Przeborowski, son confesseur et son ami. Le général et le jésuite ont pensé que, devant cette irruption de barbares, il fallait que la croix triomphât, ou que la Pologne fût réduite en cendres. Le 11 novembre 1673, anniversaire de la fête de saint Martin de Tours, Slave de nation, Sobieski paratt à la tête de son armée. La neige couvrait la terre ; mais les Polonais demandent à vaincre ou à mourir. Sobieski et Jablonowski, qui, avec leurs états-majors, ont passé une partie de la nuit en prières, ne veulent pas comprimer cet héroïque élan. « Soldats de Pologne, s'écrie Sobieski, vous allez combattre pour la patrie, et Jésus-Christ combat pour vous, » A ces mots, l'armée s'incline sous la main du jésuite, qui bénit tout à la fois et ceux qui vont succomber et ceux qui vont triompher. Puis la bataille de Choczim commença. Elle fut terrible. Vingt mille Turcs restèrent sur le terrain, un plus grand nombre périt dans les eaux du Dniester. Quand le canon eut cessé de gronder sur cette plaine fumante de carnage, le père Przeborowski, qui n'avait eu à partager que les dangers de la bataille, dressa de ses mains un autel. « Il donna, dit M. de Salvandy, sa bénédiction aux soldats de la croix ; et,

inclinés sur leurs armes, les yeux mouillés des pleurs de la reconnaissance et de la joie, ils entonnèrent avec lui l'hymne de louanges au Dieu qui prescrit la paix aux hommes, et qu'invoquent les armées (1). »

Sobieski inaugurait sa royauté future. Le roi Michel mourut le jour même de cette victoire, qui en couronnait tant d'autres ; et, lorsque, dans la Diète de l'élection, chacun se demandait à qui l'on confierait le sceptre, « A celui qui l'a le plus vaillamment défendu, s'écria Jablonowski, le frère d'armes et l'émule du vainqueur de Choczim. — Vive Sobieski ! Qu'il règne sur nous ! » Telle fut la réponse qui s'élança de tous les cœurs. Jean Sobieski était roi. A force de victoires et de dextérité diplomatique, il contraignit les Turcs à signer la paix. Alors il ne songea qu'à faire fleurir dans son empire la religion et les belles-lettres. Les Jésuites l'avaient puissamment secondé ; ils trouvaient dans la reine de Pologne, Marie d'Arquien, une protectrice éclairée. Ils étaient les conseillers du roi ; le père Vota vint encore augmenter le prestige de la Compagnie.

Vota avait été chargé par le pape d'ouvrir en Russie des négociations relatives à la réunion des Grecs avec l'Eglise latine. Cette mission ne fut pas plus heureuse que celle du père Possevin ; mais, arrivé à Varsovie, Vota, à qui l'empereur Léopold et le souverain Pontife accordaient toute leur confiance, n'eut pas de peine à gagner celle de Sobieski. Il se plaisait dans l'entretien des savants, il aimait surtout à s'entourer de Jésuites. La conversation si brillante d'érudition et d'esprit du père Vota, ses connaissances variées en

(1) *Histoire de Pologne avant et sous le bon roi Sobieski* par N.-A. de Salvandy, t. II, p. 144.

philosophie, en éloquence, en poésie, en peinture et en musique, son intelligence des hommes et des affaires, firent vivement désirer au roi de s'attacher un religieux qui pouvait rendre tant de services à la Pologne. Le père Przeborowski n'existait plus, Vota le remplaça dans l'intimité du héros. Le jésuite devint son confesseur et pour ainsi dire son principal ministre. Quelques années s'écoulèrent ainsi ; mais en 1683 l'Allemagne était menacée d'une nouvelle invasion. Les Turcs, dont la politique de Louis XIV s'était fait d'utiles auxiliaires contre la maison d'Autriche, s'apprétaient à porter la guerre au sein de l'empire germanique.

La gloire de Sobieski retentissait en Europe. Le grand roi, à l'apogée de sa puissance, sollicita l'alliance de ce soldat élu roi par ses pairs, et qu'il avait compté au nombre de ses mousquetaires. L'empereur Léopold, de son côté, fit appel à la valeur et aux intérêts de la Pologne. Le pape Innocent XI écrivit à Sobieski pour lui dire qu'en dehors de la politique humaine et des négociations, il y avait une question qui dominait toutes les autres : c'était l'honneur et l'avenir de la chrétienté, que les armes musulmanes s'apprétaient à compromettre. Les ambassadeurs de Louis XIV s'opposèrent à ce principe, qui vivifiait les forces de l'Allemagne. Ils étaient insinuants et fiers de la splendeur de leur patrie ; mais ils avaient auprès du roi un concurrent. Le père Vota, né en Piémont, était sujet d'un prince uni avec la maison d'Autriche. Polonais par adoption, il devait au roi le conseil le plus favorable à la Pologne et à la catholicité. La France, séparée de cet Etat par d'autres royaumes, n'était qu'un allié inutile, tandis que les empereurs ses voisins pouvaient l'aider avec efficacité soit contre les Turcs, soit contre les Russes. Vota fit



valoir ces motifs auprès de Sobieski ; peut-être même rappela-t-il à son âme ulcérée les hauteurs déplacées de Louis XIV et l'insulte que la cour de Versailles avait faite à la reine Marie d'Arquien, qui, parce qu'elle était née Française, ne put jamais obtenir les honneurs dus à la majesté royale.

Quoi qu'il en soit, le jésuite fixa les irrésolutions de Sobieski. Le roi de Pologne entra dans la ligue d'Augsbourg, et le 12 septembre 1685 il sauvait l'empire germanique par une victoire. Sobieski, ainsi qu'il le mandait au pape, était venu, il avait vu, il avait vaincu. La capitale de l'Autriche était délivrée, et le père Vota put appliquer à son royal pénitent les paroles de l'Évangile qui avait déjà salué le triomphe d'Huniade et celui de don Juan d'Autriche : « Il fut un homme envoyé de Dieu qui s'appelait Jean, » s'écria le jésuite dans la vieille basilique de Saint-Etienne. L'Allemagne et l'Italie s'unirent à cet éloge ; l'empereur Léopold seul ne s'y associa que du bout des lèvres. Son trône venait d'être raffermi par Sobieski ; il acquitta une pareille dette par une orgueilleuse ingratitude (1). La victoire remportée sous les murs de Vienne était le salut de l'empire ; mais elle ajournait les ambitieux projets de Louis XIV. Les écrivains français n'ont pas pardonné au jésuite Vota la détermination qu'il fit prendre à la Pologne. L'abbé Coyer, auteur d'une *Histoire de Sobieski*, Faucher,

(1) Après la bataille de Vienne, l'empereur Léopold se montra si froid, si dédaigneux envers le grand capitaine, que Sobieski, prenant congé de Léopold, ne put s'empêcher de lui dire : « Mon frère, je suis bien aise de vous avoir rendu ce petit service. » Un bon mot fut la seule vengeance que le roi de Pologne tira du prince qui n'avait pas su défendre sa couronne, et qui n'osait même pas honorer son sauveur.

qui a laissé une *Vie du cardinal de Polignac*, l'accusent de s'être mis en opposition avec les intérêts de leur patrie. Cette patrie est la nôtre aussi, mais elle n'était pas celle de Vota ; mais, en éloignant le roi de Pologne d'une alliance avec Louis XIV, ce jésuite faisait acte de nationalité, et en même temps il servait la cause de la foi catholique. Il ne mérite donc point le reproche qui lui est adressé et dont, quoique Français, nous ne croyons pas devoir accepter l'injustice.

Pour juger un homme à sa valeur, il faut le voir à distance ; les héros eux-mêmes ont besoin de cet intervalle entre la vie et la gloire que les passions contemporaines ne se décident jamais à accorder. Sobieski était, avant tout, un monarque guerrier. Il devait plaire à un peuple soldat : la Pologne se plaignit d'être ruinée par ses victoires. Le roi avait deux fils, Jacques et Constantin. Par une de ces faiblesses dont les cœurs de père ont seuls le secret, Sobieski se prit à entourer son dernier né des témoignages de son affection. Jacques avait été formé par lui au maniement des armes, il était violent et ambitieux, il aspirait à continuer en Pologne la race des Jagellons ; et, se persuadant que si Sobieski conservait le sceptre dans sa famille ce sceptre serait l'héritage de son jeune frère, le prince chercha à se créer un parti. La discorde éclatait déjà entre le père et le fils : l'un parlait de maudire, l'autre de fuir à l'étranger, et peut-être de fomenter des dissensions civiles. Vota était le confident des douleurs paternelles. Il lisait dans cette âme que des désespoirs de toute nature accablaient ; il songe à calmer la colère irréfléchie de Jacques. Il accourt auprès de lui ; il lui fait sentir l'injustice de ses soupçons et le peu de fondement de ses jalousies contre un frère que son âge encore

tendre rendait l'objet des caresses du roi. Jacques résista longtemps au jésuite ; mais enfin, vaincu par ses prières, il se laissa conduire à l'armée dont Sobieski prenait le commandement. Il fléchit le genou devant le monarque, il implora un pardon qui, au même instant, tombait du cœur de ce malheureux père. Le lendemain, les héros, entre ses deux fils, ouvrait la campagne par une victoire.

Les Polonais, insatiables de combats, se fatiguaient de ce prince, dont la guerre était l'élément. Ils lui reprochaient avec amertume les fautes politiques de son règne, ils aspiraient à ressaisir une indépendance que la fermeté de Sobieski leur paraissait toujours prête à compromettre. Ces préventions dégénérent en haine ; elles empoisonnèrent son existence. C'était dans le sein de Vota qu'il épanchait ses tristesses ; il se sentait frappé au cœur, et cet homme que les plus grands périls n'avaient pu effrayer, qui avait tenu dans ses mains les destinées du monde, se désolait de ne plus voir attaché à son nom un prestige de popularité. Le sceptre de Pologne échappait à ses enfants ; le roi se voyait mourir, et, dans les cruelles prévisions du trépas, il jetait avec terreur un dernier regard sur l'avenir de cette nation qu'il avait glorifiée. Enfin, le 17 juin 1696, qui, par une étrange coïncidence, était le jour de sa naissance et de son élection, Sobieski comprit qu'il fallait dire adieu à la terre. Le père Vota et l'abbé de Polignac, élève des Jésuites et ambassadeur de France à Varsovie, reçurent ses suprêmes confidences ; ils adoucirent si bien le terrible passage du trône à l'éternité, que quand Sobieski, frappé d'apoplexie, eut repris ses sens, il dit : « Je me trouvais bien. » Ce regret de vivre encore, si brièvement exprimé dans les bras de

la mort, était un reproche pour la Pologne, un encouragement pour le jésuite. Vota pria de nouveau avec lui, et Sobieski s'éteignit à l'âge de soixante-six ans. « Il accepta, dit l'historien Zaluski, le sacrifice de mourir plus volontiers qu'il n'avait accepté, vingt-trois ans auparavant, celui de régner ; car alors il lui fallut plus de quarante-huit heures de combat avant de se rendre aux vœux du pays. Ici il ne combattit point, il déposa, sans se plaindre, dans cette journée solennelle, la couronne et la vie, pour les échanger contre une autre vie, et, je le crois fermement, contre une autre couronne.

Au moment où le midi et le nord de l'Europe voyaient les Jésuites obtenir sur Louis XIV et Sobieski un ascendant religieux qui, par la force des choses, devait rejaillir sur la politique, ils apparaissaient au grand jour dans l'Angleterre elle-même. Leur action se faisait sentir au palais de White-Hall ; là, comme partout, ils subirent le contre-coup des préventions, des colères ou des enthousiasmes irréfléchis.

La république des Saints se divisait ; Olivier Cromwell était mort roi par le fait, léguant à Richard, son fils, un pouvoir que la gloire, le crime et une sage administration avaient cimenté. Cet héritier du vieux Noll était un honnête homme. Pour continuer la dictature de son père, déguisés sous le titre ambitieusement modeste de protecteur, il fallait s'associer aux cruautés des indépendants et des presbyteriens contre les catholiques, et se résigner à devenir ou leur chef ou leur esclave. Richard pensa que le diadème de la Grande-Bretagne ne valait pas le sacrifice de son repos et de sa probité ; il renonça à la glorieuse mais sanglante succession que lui laissait Cromwell, et, du fond de son obscurité, il re-

garda passer les événements. Le général Monk, un des soldats de l'indépendance, jugea que les excès du puritanisme entraîneraient l'Angleterre à sa perte. Il voyait les promoteurs les plus désintéressés de la république des Saints se disputer l'autorité, il constatait un malaise universel, un affaissement du pouvoir qui ne vient qu'à la suite des corruptions législatives ou des mépris du peuple : il résolut d'y mettre un terme. A la tête des armées, il transige avec la royauté proscrite, et le 8 juin 1660, Charles Stuart, fils de Charles 1<sup>er</sup>, est rappelé au trône par cette même nation qui, moins de onze ans auparavant, s'était rendue solidaire du régicide.

Charles II fut un souverain que le malheur conduisit au scepticisme politique. Il avait eu le temps de méditer, dans les cours étrangères, sur la position faite aux princes exilés. Il savait que rien ne réussit par eux, que rien ne se tente en leur faveur. Ils sont là pour devenir l'appoint d'un marché, ou les victimes des terreurs diplomatiques. Sa chevaleresque ardeur de Worcester, son Odyssée de misères après cette bataille, les dangers personnels qu'il a courus sous Montrose, le La Rochejaquelein des clans écossais, les lâches abandons du principe monarchique que les rois ou leurs ministres consummaient, tout avait donné à cet esprit superficiel et frondeur une maturité d'égoïsme dont, une fois parvenu au trône, rien ne put déranger les calculs. Voluptueux plein d'insouciance, il ne vit dans sa restauration qu'un moyen de forcer le plaisir à compenser les amertumes de l'exil. Indifférent à tous les cultes, il n'osa pas cependant laisser aux catholiques le droit de l'accuser d'ingratitude ou d'injustice. Il connaissait leur fidélité à son père, fidélité qui ne s'était jamais dé-

mentie ; il signa donc à Bréda une déclaration de liberté de conscience qui leur promettait des jours plus heureux. Le peuple anglais accueillit avec des transports inexprimables le roi qu'il avait si souvent maudit dans ses clubs et poursuivi sur les champs de bataille. Quand les plus bruyants éclats de l'ivresse publique furent calmés, Charles II résolut de tenir sa parole ; il essaya de mitiger les lois pénales dont les rigueurs pesaient sur les catholiques.

Ils se réunirent à Arundel-House, au mois de juin 1661, et ils présentèrent à la chambre des Lords une pétition tendant à faire abolir les décrets sanguinaires, les mesures exceptionnelles, les writt de persécution et de confiscation dont ils avaient été l'objet depuis Henri VIII. Malgré l'acharnement de Clarendon, ce bill allait être accepté à peu près dans son ensemble, lorsqu'un membre du Parlement fit la motion « qu'aucun Jésuite ne serait apte à jouir du bénéfice de l'acte projeté. » Cette exclusion, pleine de ruse calviniste, était un outrage à l'égalité, une leçon pour les catholiques. Les uns repoussèrent avec énergie toute mesure flétrissante ; les autres s'imaginèrent que les disciples de Loyola devaient renoncer à leur Institut et donner à la paix un gage d'abnégation. L'hérésie venait de jeter la discorde dans le camp des catholiques. Il y en avait qui se persuadaient que la proscription de l'Ordre de Jésus serait une sauvegarde pour eux. L'anglicanisme ne se montrait hostile qu'à la Compagnie : ils l'offraient en holocauste. Les uns disaient que l'Eglise vivrait bien sans les Jésuites ; les autres, qu'ils lui étaient nuisibles par leur impopularité auprès des protestants. Le plus grand nombre, cependant, envisageait la question sous un point de vue moins étroit. Ils de-

mandaient que l'unité se fit dans le parti ; ils avaient souffert tous ensemble, ils conseillaient de vaincre ou de succomber tous ensemble. Le sacrifice des Jésuites rendrait l'anglicanisme plus exigeant, et, après avoir obtenu une première victoire due à la lâcheté, il ne fallait pas compter qu'il s'arrêterait à une seule exclusion parlementaire. En laissant poser le principe de proscription, les catholiques se résignaient à en accepter les conséquences, et quand ils seraient décimés, ces conséquences, n'offriraient aucun obstacle dans l'application. L'anglicanisme caressait maintenant les papistes afin de les affaiblir ; mais ils devaient craindre de se voir persécutés à leur tour, et de ne plus trouver dans l'appui du clergé séculier les lumières et le courage dont ils auraient besoin au jour du danger. Désserter la cause des Jésuites par timidité ou par calcul, c'était rouvrir la voie des iniquités, restreindre la liberté de conscience, et fournir aux sectaires un argument dont ils sauraient bien se servir en temps opportun. L'existence de la Société de Jésus n'était pas, sans doute, si intimement liée à l'existence de l'Eglise, que la mort de l'une dût entraîner la chute de l'autre ; mais les catholiques anglais prétendaient que la difficulté ne consistait pas en cela. Il s'agissait pour eux d'être ou de n'être pas, de pouvoir faire élever leurs enfants selon leur vœux, ou de courber la tête sous le joug protestant. Les deux opinions évoquèrent des défenseurs. Une guerre civile éclata en controverses et en pamphlets ; le comité d'Arundel-House se changea en Forum. Les catholiques n'avaient pu s'entendre ; le Parlement profita de ces divisions qu'il provoquait. Le bill de liberté religieuse fut ajourné ; de nouveaux événements le rendirent impossible.

Les questions politiques les plus importantes s'effacent avec le temps. Elles meurent sous de nouvelles ambitions, ou elles se transforment. Il n'en est pas ainsi des matières religieuses. Celles-là, qui touchent au fond, à l'essence même de la société, peuvent sommeiller dans des jours de calme ou d'inertie. Quand sonne l'heure des troubles de l'esprit, précurseurs des tumultes populaires, elles reparaissent toujours jeunes, toujours vivaces. Cette question de l'ultramontanisme, que Bellarmin et Bossuet, que l'Église gallicane et les docteurs de Rome ont si souvent agitée, n'a jamais pu être résolue. A des temps donnés, elle revient dans la polémique, comme un bélier qui doit battre en brèche le rempart de la catholicité. Mais la prudence des souverains Pontifes et les événements eux-mêmes ont brisé cette arme. Ce que les théologiens les plus érudits, ce que les légistes les plus savamment acrimonieux de France n'avaient su faire, l'Église romaine l'a réalisé en laissant tomber en désuétude un pouvoir moral qu'elle n'exerça jadis que dans l'intérêt des peuples opprimés. Ce ne sont plus les papes qui ébranlent le trône des rois, mais les idées révolutionnaires. Quand, dans un espace de douze années, on voit la république française et l'empereur Napoléon suivre à deux reprises différentes l'exemple du connétable de Bourbon et de Charles-Quint, lorsque Pie VI meurt en exil, lorsque son successeur est enlevé de Rome par quelques gendarmes, nous croyons qu'il est au moins superflu de rentrer dans un débat que d'un côté la violence, que de l'autre la sagesse, ont tranché à jamais.

Au siècle de Charles II et de Louis XIV, on ne discutait déjà plus sur les choses, mais sur les mots.



Le pouvoir du spirituel et du temporel était mieux défini et plus distinct. Les jésuites en Angleterre se rendaient aussi bien compte qu'en Italie et en France des doctrines qui consacraient les nouveaux besoins de la société. Ils n'agitèrent donc pas cette question, et, dit Lingard (1), qui n'est pas suspect de partialité en leur faveur, « Clarendon est, comme de coutume, inexact. Les Jésuites furent réellement exclus des avantages de l'acte; et dans leurs raisons, publiées par eux à cette époque, ils proclament que depuis l'année 1618 tous les membres de la Compagnie, par ordre de leur général, sont obligés, sous peine de censure, de ne pas enseigner la doctrine dont il s'agit ici, soit en paroles, soit par écrit. » Le témoignage des historiens du temps confirme l'assertion de Lingard.

Les Jésuites ne fournissaient aucun prétexte à la persécution. La tempête révolutionnaire les avait dispersés, mais ils ont en eux un principe de vie si tenace, mais ils savent depuis si longtemps que la lutte est la première condition de leur existence, que le rétablissement de la monarchie les trouva encore plus forts qu'auparavant. Depuis la restauration de Charles II, ils se livraient aux travaux du ministère ou de l'éducation, sans s'occuper des querelles qui, à leur sujet, divisaient les catholiques anglais. Ils pensaient qu'en face d'une révolution à peine vaincue, il ne leur restait qu'un parti à prendre, celui de la prudence. Ils temporisèrent donc. Néanmoins il y avait dans les esprits trop de ferments de discorde pour que cette sagesse ne fût pas calomniée. En 1655 la peste sévit à Londres; en 1666 un immense incendie éclate dans cette ville : plusieurs quartiers

(1) *Histoire d'Angleterre*, par le docteur Lingard. t. XII.

deviennent la proie des flammes ; la ruine produit l'exaspération. L'anglicanisme s'empare du double fléau. A cette multitude aigrie par le malheur il montre les catholiques, et les Jésuites surtout, comme les auteurs des désastres : ce sont les Jésuites qui empoisonnent les sources d'eau, les Jésuites qui, par des malélices, ont propagé la contagion, les Jésuites qui, pour anéantir le calvinisme, ont condamné au feu la capitale de la vieille Angleterre. La chambre des communes s'associe par un acte législatif à des impostures dont elle a le secret : elle adresse au roi une pétition pour le supplier de mettre un terme à l'insolence et aux progrès des papistes. Vingt enquêtes sont ordonnées. L'anglicanisme les commence avec une rigueur pleine d'éclat. Elles ne révèlent aucun jésuite coupable ; mais elles ont servi à tenir en haleine les préjugés et les injustices. Charles II sent qu'il faut céder à des colères qu'il n'ose comprimer ; car, avant tout, il veut mourir roi après avoir si longtemps vécu proscrit. Les difficultés s'amassent autour de lui, il les ajourne ou les conjure par des palliatifs. Ces palliatifs constitutionnels doivent tuer sa dynastie. Le roi n'a pas d'enfants légitimes : il lègue d'avance à son successeur tous les embarras que suscitent à la monarchie son bonheur viager et les haines protestantes. Le Parlement exige qu'il fasse de l'arbitraire : Charles II se résigne à bannir les Jésuites et à ordonner l'exécution des lois contre les récusants.

« Il oubliait ses amis, dit Bévill Higgons (1) et obligeait ses ennemis. En voulant par là ramener une espèce d'hommes que nuls bienfaits ne pouvaient rendre reconnaissants, il négligea ceux qu'aucune in-

(1). *Abrégé de l'histoire d'Angleterre*, p. 370.

justice n'aurait contraints à se détacher de sa cour.»

Pendant ce temps, Jacques, duc d'York, son frère et l'héritier de la couronne, lisait l'*Histoire de la Réforme* du docteur Heylin. Cette lecture l'amenait à croire qu'il y avait pour lui obligation de se réconcilier avec l'Église universelle. Le duc d'York était un prince au jugement droit, d'une bravoure incontestable, mais qui ignorait que la prudence est quelquefois une vertu politique. Plus franc, moins volage dans ses amours, plus économe que Charles II, soldat sous le grand Condé et sous Turenne, amiral d'Angleterre dans sa lutte avec la Hollande, il a vaincu Opdam en 1665, et tenu tête au terrible Ruyter en 1672. Mais il ne sait pas, comme le roi, se prêter à des caprices législatifs; il aime, dans les ardeurs de son caractère, à rompre en visière au fanatisme qu'il ne partage pas. La vérité brille à ses yeux, il l'accepte. Pourtant, par une exception à ses tendances habituelles, il s'efforce de cacher sous la profession publique du culte anglican la croyance catholique qui illumine son âme. Le père Simon est consulté par lui. Ce jésuite déclare qu'une pareille duplicité est coupable; le souverain Pontife adhère à cet avis. Jacques révèle au roi ses scrupules de conscience. Le roi, catholique, par instinct, y applaudit, ainsi que lord Arundel, sir Thomas Clifford et lord Arlington. Sûr de lui-même et de son frère, le duc d'York fait profession publique de fidélité au Saint-Siège.

Charles éprouvait des besoins d'argent sans cesse renaissants. Il avait ses maîtresses à enrichir, son Parlement à acheter et toujours des goûts nouveaux à satisfaire. Louis XIV, qui tenait en laisse le gouvernement britannique, subventionnait ses ministres, fatale redevance que les Anglais acquitteront avec

usure lorsque la France tombera entre les mains du cardinal Dubois et de ses imitateurs. Charles Stuart était besogneux. Les chambres ne secouraient sa détresse que lorsque le roi consentait à mettre les Jésuites hors la loi. On accumulait ainsi les décrets de proscription dans les limbes parlementaires afin de les sanctionner par leur multiplicité. La Compagnie de Jésus était l'arbre qu'il fallait déraciner pour voir sécher sur pied toutes les jeunes plantes catholiques. Ce système fut suivi avec une rare adresse, et il échoua cependant.

On tourna contre les Pères les hostilités du peuple. On se fit une arme de sa passion d'indépendance, de ses goûts de marchand, de ce puritanisme exagéré qu'il fait passer dans ses habitudes et dans sa vie. On lui montra le duc d'York toujours prêt à briser par les jésuites l'œuvre que deux révolutions cimentaient. La spoliation du clergé avait créé d'immenses fortunes territoriales. L'extinction des ordres religieux avait supprimé les dîmes et les corvées. On persuada à l'aristocratie et à la classe bourgeoise que les Jésuites, maîtres de l'esprit du duc d'York, n'aspiraient qu'à ressusciter tout cela. L'aristocratie et le peuple avaient intérêt à être trompés. Ils se prirent volontairement au piège qu'on leur tendait; et, pour entretenir ces impressions si favorables à l'hérésie, l'anglicanisme se mit à inventer ou à patroner les fables les plus absurdes. Le règne de Charles II se trouve encadré dans un complot permanent dont les Jésuites sont l'âme.

Cette politique, basée sur une imposture perpétuelle, alla si loin que le docteur janséniste Antoine Arnauld ne consentit pas à voir périr sous des calomnies anglaises l'ennemi qu'il s'était flatté de terrasser

avec la massue de sa dialectique. Il eut un jour le courage de la vérité; et, en face de tant de misérables subterfuges, il laissa sortir de son cœur des accents d'une conscience honnête. Il s'écria, dans son *Apologie pour les catholiques* (1) : « Ce que disoit Isaïe du peuple juif est vray aujourd'huy à la lettre du peuple d'Angleterre. *Omnia quæ loquitur populus iste, conjuratio est* (2) : tout y est présentement conjuration. Un jésuite, autorisé par le roi, étant aumônier de sa belle-sœur, conseille à un moyne apostat de retourner dans son couvent, c'est une *conjuratio* : il conduit quelques filles catholiques qui veulent vivre dans Londres en religieuses, *conjuratio*; il désireroit que quelques prêtres pussent aller prêcher la Foi aux infidèles dans quelques endroits de l'Amérique occupés par les Anglois, *conjuratio*. Rien sans doute n'est plus ridicule, et après cela l'on voudra que nous soyons assez simple pour croire que ce n'est pas pour la religion que l'on persécute les catholiques en Angleterre, mais seulement pour la conspiration. »

Arnauld posait le doigt sur la plaie; il en sondait, il en faisait sonder la profondeur; il demasquait le plan de l'anglicanisme, et cet homme, que des rivalités de doctrine avaient entraîné dans les iniquités de parti pris, ne s'avouait pas que lui-même donnait l'exemple des accusations passionnées. Il flétrissait les Anglais mentant à l'histoire et insultant à la raison publique. Il se portait le vengeur de la Compagnie de Jésus, et il l'attaquait avec des armes pareil-

(1) *Apologie pour les Catholiques*, par Arnauld, p. 474. Liège, 1682.

(2) Isaïe, cap. VIII, vers. 12.

tes. Les puritains ne s'effrayèrent pas de cette tardive probité. Dans leur haine contre les enfants de Loyola, ils comptaient pour auxiliaires les jansénistes. Ces derniers sacrifièrent la vérité, si éloquemment proclamée par le grand Arnauld, à des misères de coterie, à des vanités de plume, à de pauvres triomphes d'amour-propre, à une ombre de popularités qu'il ne faut jamais mendier en s'appuyant sur quelques sophismes ou sur de lâches capitulations de conscience.

L'athlète du jansénisme s'exprimait ainsi en 1682, Nous allons, dans le récit des faits, montrer si son indignation était juste. Dans l'année 1675, un Français, fils d'une comédienne nommée la Beauchâteau, arrive en Angleterre. Il se fait appeler Hippolyte du Châtelet de Luzancy, et a jusqu'à ce jour mené une vie aventureuse. Sous-maître dans un collège, domestique, puis inculpé de faux à Montdidier en Picardie, il se présente à Londres comme renégat de la Compagnie de Jésus. Poussé par un sentiment de foi calviniste, il demande à être reçu dans le sein de l'Église anglicane. Cette Église l'accepte sans aucune information ; elle ouvre ses chaires au *jésuite français* ; elle salue sa prétendue apostasie comme une victoire ; elle le comble de bienfaits ; et, se plaçant au niveau des partis qui ne rougissent pas d'employer les plus vils instruments, l'Église anglicane l'entoure de prévenances. Luzancy ne se déguisait pas que la calomnie devait payer tant de honte ; il espérait même acquérir de nouveaux droits à de plus hautes faveurs. Il se met en relation avec les chefs du protestantisme dans le Parlement, et il accuse les Jésuites. Le père Saint-Germain était choisi par la duchesse d'York pour confesseur ; c'est sur lui que

Luzancy jette son dévolu. Saint-Germain, dit-il, l'a surpris dans sa demeure ; il lui a appuyé un poignard sur la poitrine, et, en le menaçant de mort, il l'a contraint à signer un acte de rétractation. L'imposture était évidente. Il n'y a qu'un cri dans toute l'Angleterre ; l'Angleterre se lève en masse pour s'épouvanter de l'insolence des papistes. Ordre est donné par le roi d'arrêter le père Saint-Germain : la chambre des lords rend un bill qui encourage l'apostasie ; celle des communes, toujours plus ardente, demande que tous les Jésuites, que tous les prêtres catholiques soient plongés dans les cachots.

Devant le conseil privé, Luzancy persiste dans ses dires. On a cru si facilement à l'incroyable qu'il pousse jusqu'à l'absurde. Il annonce un complot des catholiques contre les protestants. Ce complot, dont les Jésuites sont les instigateurs, doit éclater simultanément à Londres et à Paris. Il noiera dans un fleuve de sang tous les dévoyés de l'Eglise : le roi Charles, le duc d'York, les plus grandes familles de l'Europe y sont affiliés. En gage de la sincérité de ses paroles, il appelle des témoins hérétiques. Ces témoins comparaissent ; ils ignorent tout ; ils nient tout. Les Anglicans avaient trop d'intérêt à être trompés pour se laisser aussi aisément désabuser. Il fallait que le peuple ajoutât foi à la conspiration des Jésuites et du papisme. Le Parlement maintint les décrets que l'imposture dictait à l'arbitraire ; mais un ministre du culte réformé, Justel, ne consentit pas à laisser ainsi triompher le mensonge. Il démasqua Luzancy (1).

(1) Antoine Arnauld lui-même, dans son *Apologie pour les Catholiques* (pages 476 et 477), démontre que cet imposteur, si chaudement adopté par les Anglicans, était indigne de toute

Un autre prit la défense du père Saint-Germain. Les haines de l'anglicanisme étaient infailibles : le Parlement se hâta de blâmer sévèrement ceux qui venaient au secours de la vérité, Luzancy resta un martyr pour les suppôts de la religion d'Henri VIII et d'Elisabeth. Compton, évêque de Londres, le prit sous sa protection : il fut reçu maître ès-arts à l'université d'Oxford, et installé vicaire de Dover-Court dans le comté d'Essex.

La fortune de cet aventurier devait en tenter d'autres; trois ans après, Titus Oates mit au jour son complot. Cet Anglais se trouvait dans les mêmes conditions d'existence que Luzancy; comme son devancier, il avait passé par beaucoup d'opprobres avant d'arriver à être le sauveur de l'anglicanisme. Ministre anabaptiste sous Cromwell, épiscopal sous la restauration, perdu de dettes et d'honneur, il ne lui restait plus qu'à jouer un rôle infâme. Le docteur Tonge, une de ces natures mobiles qui s'impressionnent de la terreur qu'ils veulent communiquer aux autres,

créance. Il s'exprime ainsi : « Le faux nom de Luzancy, sous lequel il s'est fait connoître depuis son apostasie, est une marque insigne de son esprit fourbe. J'ai oublié son vrai nom; mais tout le monde sait qu'il est le fils d'une comédienne... Etant encore enfant, il passa par Port-Royal-des-Champs, et y coucha une nuit ou deux. C'est d'où il a pris le nom de Luzancy, parce qu'il y avoit là un homme de qualité et de grande vertu qui portoit ce nom... En Angleterre, il se vanta qu'il avoit été longtemps auprès de M. Arnauld, et qu'il l'avoit aidé à répondre à M. Claude. On sut cela par M. Justel qui, étant fort honnête homme, rougit de cette impudence, et en fit des plaintes en Angleterre. Il fut réduit à dire que le nom de Luzancy, qu'il portoit, n'avoit rien de commun avec M. de Luzancy de Port-Royal, et que c'étoit le nom d'une autre famille de Brie en Champagne; mais les gentils-hommes de cette famille le renoncèrent. »



était à Londres un des plus fougueux adversaires de la Société de Jésus. Dans des pamphlets trimestriels, il inventait pour les masses de ces ignobles calomnies qui iront toujours à leur instinct sauvage ou moqueur; Tonge finit par se prendre lui-même au piège de ses récits. Les Jésuites ne conspiraient pas : d'accord avec Oates, il leur arrange un complot, et il est décidé que ce dernier s'insinuera auprès d'eux, soit pour trouver la clef de leurs trames, soit pour en créer. Oates feint de se convertir à la foi catholique ; il implore son admission dans la Société de Jésus. Sa prière est exaucée, Oates part pour le collège des Jésuites anglais à Valladolid. Cinq mois après, ses vices le font chasser de cette maison. Tonge l'exhorte à ne pas désespérer de son hypocrisie, et cet homme triomphe, à force de larmes, des répugnances du père d'Harcourt, provincial d'Angleterre. Il entre au collège de Saint-Omer, il sollicite d'être reçu comme novice dans l'Ordre, on lui répond en l'expulsant. Le 24 avril 1678, la congrégation provinciale s'était tenu dans le palais de Saint-James, où le duc d'York habitait. Cette assemblée triennale est transformée par eux en un conseil extraordinaire, dans lequel les Jésuites ont discuté, approuvé les moyens les plus sûrs d'assassiner le roi et d'abolir l'anglicanisme. Oates et Tonge viennent de trouver un point d'appui ; il ne leur reste plus qu'à organiser le plan de conspiration. Ils en combinent tous les effets : ici ils fabriquent de fausses lettres, là ils encadrent tous les noms catholiques qui retentissent à leurs oreilles.

Jamais peut-être, dans les annales du monde, complot ne fut ourdi avec une plus merveilleuse inaptitude. Les impossibilités matérielles éclataient à chaque pas ; elles révélaient partout des impossibilités mo-

rales. Quand, le 13 août, Kirkby annonça au roi que des meurtriers apostés par les Jésuites allaient attenter à sa vie, le roi ne put s'empêcher de sourire, et il continua sa promenade dans le parc de Windsor. Tonge fut néanmoins mandé à la cour; il développa le complot, dont mieux que personne il connaissait les ramifications. Il fallait frapper un coup décisif pour capter la confiance. Oates raconte qu'il est le principal agent des Jésuites, qu'il possède tous les secrets de l'Ordre, et, en témoignage de sa véracité, il écrit au lord trésorier que, ce jour-là même, le père Bedingfeild, confesseur du duc d'York, doit recevoir par la poste des lettres relatives à la conspiration.

« Par un heureux hasard, dit le roi Jacques II dans ses *Mémoires*, le lord trésorier ne se trouva pas à Windsor quand ce billet y parvint, et M. Bedingfeild, passant devant l'hôtel des postes au moment où la malle arrivait, entra lui-même et demanda ses lettres. On lui en remit cinq réunies dans un gros paquet. Elles étaient signées des noms de Whitebread, Fennick, Ireland, Blondel et Fogarty. Les quatre premiers appartenaient à la Société de Jésus; il connaissait leur écriture, il s'aperçut aussitôt que ces lettres étaient fausses. Il soupçonna de mauvais desseins, et les communiqua sur le-champ au duc d'York, qui les remit au roi. »

Bedingfeild avait sans le savoir rompu les premiers fils du complot. Les lettres qui lui servaient de base portaient des caractères si évidents de falsification, que « dans le cours du procès, selon la version de Lingard (1), les avocats de la couronne jugèrent opportun de les supprimer. » Oates était pris dans ses

(1) *Histoire d'Angleterre*, t. XIII, ch. 1.

propres filets; il en sortit par un coup d'éclat : il attesta par serment devant le juge de paix, sir Edmond Bury Godfrey, la sincérité de ses dépositions. Le Parlement allait s'assembler : le duc d'York presse le conseil privé d'appeler à sa barre le révélateur, et d'établir une minutieuse enquête sur la vérité ou sur l'imposture de ses accusations. Oates parait devant les lords du conseil privé. Là il déclare que les Jésuites, soudoyés par le pape et par Louis XIV, ont formé le projet d'anéantir la religion anglicane, d'assassiner le roi et même le duc d'York, s'il ne trempe pas dans l'attentat ; que le père Lachaise, directeur du roi de France, met à leur disposition des sommes considérables, et que l'Irlande et l'Écosse s'associent à ce complot. Son apostasie simulée lui a permis de pénétrer cette trame. C'est lui qui en a été l'agent le plus actif, lui qui connaît les mystérieuses complications qui lient le général des Jésuites au Saint-Siège, lui qui a tout vu, qui a tout su, qui a tout lu, et qui, au risque de sa vie, révèle tout par amour de la vieille Angleterre. A Madrid il a visité don Juan d'Autriche, l'allié des Jésuites ; à Paris le père Lachaise l'a reçu comme un envoyé de Dieu, et lui a compté dix mille livres sterling. Oates dit avoir été mis en relation avec l'Infant. Le roi lui enjoint de décrire sa personne ; Oates répond sans hésiter : « Don Juan, homme grand, maigre et brun. »

C'était le type de l'Espagnol ; le dénonciateur avait des chances pour tomber dans le vrai ; mais, raconte Lingard (1), « Charles se tourna vers son frère et sourit. Tous deux connaissaient personnellement le prince ; ils savaient qu'il était petit de taille et d'un

(1) *Histoire d'Angleterre*, t. XIII, ch. I.

teint très-blanc. « Et, ajoute le roi, où avez-vous vu le père Lachaise compter les 10,000 livres sterling ; » Oates réplique avec la même assurance : — Dans la maison des Jésuites attenante au Louvre. — Drôle ! s'écrie le monarque, les Jésuites n'ont pas de maison à un mille du Louvre (1). »

A de semblables récits, le conseil privé se garda bien de partager la juste indignation de Charles. L'absurdité du complot en faisait la force à ses yeux ; il ordonna de saisir tous les papiers des Jésuites et de s'emparer de leurs personnes. La correspondance la plus intime des Pères accusés celle, de la Colombière, aumônier de la duchesse d'York, et qu'Oates désignait comme le confident du père Lachaise, ne produisit aucun résultat. Les lettres de Colman, secrétaire de la duchesse d'York, offrirent plus de prise aux interprétations. Colman, placé au second rang, était un de ces hommes comme on en rencontre tant dans les partis, avide, ambitieux, se faisant de l'intrigue un devoir de conscience, et cherchant, par l'exagération de son zèle ou par le crédit qu'il s'attribuait, à devenir le pivot des affaires.

Un traité secret avait été conclu, en 1669, entre Louis XIV, et Charles II, pour rétablir la religion catholique dans la Grande-Bretagne. Les pères Annat et Ferrier, successivement confesseurs du roi de France, et les Jésuites anglais n'étaient pas restés étrangers à cette négociation. Colman n'ignorait point ces détails, et il en parlait au père Lachaise.

(1) La Compagnie de Jésus ne possédait que trois établissements à Paris, et tous trois se trouvaient dans des quartiers fort éloignés du Louvre. La maison professe était située dans la rue Saint-Antoine ; le noviciat, rue du Pot-d.-Fer, et le collège de Louis le-Grand rue Saint-Jacques.

« Nous avons entrepris un grand ouvrage, lui mandait-il. Il n'y va pas moins que de la conversion des trois royaumes et de l'entière subversion de cette pestilente hérésie qui, depuis quelque temps, a dominé sur cette partie septentrionale du monde. Nous n'avons jamais eu de si grandes espérances depuis le règne de notre reine Marie. » Dans une autre lettre, Colman s'exprimait ainsi : « Je désirais ardemment la continuation d'une correspondance avec le père Ferrier, connaissant que les intérêts de notre roi, de mon maître le duc et de Sa Majesté très-chrétienne étaient d'être si bien unis, qu'on ne les pût séparer qu'en les détruisant tous. »

Colman savait que les membres du Parlement étaient à l'enchère; il écrivait encore au jésuite. « J'assurai M. de Rouvigny (1) que les Flamands et les Espagnols n'épargnaient pas l'argent pour animer contre la France le grand trésorier, le seigneur garde, tous les évêques et ceux qu'on appelle vieux chevaliers. Ils n'étaient pas moins habiles à décrier le papisme. Ils se servaient trop bien de la bourse, qui est le moyen le plus efficace de se faire des amis, pour ne pas animer tout le monde contre le duc (d'York) comme le patron de la France et de la religion catholique. » « Le roi (Charles II), ajoute Colman, commanda à M. de Rouvigny de traiter avec le duc, et de recevoir et d'exécuter ses ordres; mais qu'il désirait qu'on ne lui fit aucune proposition concernant la religion, et que de telles affaires fussent renvoyées au père Ferrier ou à M. de Pomponne. »

C'est sur cette correspondance, dont Oates n'avait

(1) M. de Rouvigny était alors chargé d'affaires de France à Londres.

jamais eu le secret, que l'anglicanisme, en dehors de lui, se mit à échafauder une nouvelle conspiration, dont les Jésuites furent l'âme. Les protestants les accusaient d'avoir tenté de rétablir le catholicisme en Angleterre par le fer et par l'effusion du sang. Antoine Arnauld se porta le défenseur de l'Institut. « On voit par ces lettres de M. Colman, dit le janséniste dans son *Apologie* (1), qu'il n'écrivoit au père Ferrer, et après sa mort au père Lachaise, qu'afin qu'ils fussent les entremetteurs auprès du roi, et que rien aussi ne se faisoit sans la participation de Sa Majesté. » Puis revenant au complot prétendu des Jésuites, Arnauld s'écrie : « Peut-on dire cela après avoir lu ces lettres, qui marquent que tout se traitoit avec le roy par l'entremise du père de Lachaise ou de M. de Pomponne, sans faire soupçonner Sa Majesté d'avoir approuvé ces desseins cruels et sanguinaires qu'on attribue faussement aux catholiques ? ce qui seroit une calomnie si diabolique, que l'on ne peut en avoir donné la moindre idée sans mériter d'être en exécration, non-seulement à toute la France, mais à tout le genre humain. »

La probité d'Arnauld implacable ennemi des Jésuites, leur rend un témoignage éclatant ; mais ce témoignage, qui convaincra la postérité, ne put désarmer les haines politiques de l'anglicanisme. Les deux pères dont Colman se faisait le correspondant « avaient toujours, dit Lingard, rejeté ses offres ; » les preuves étaient sous les yeux du conseil privé. Les lords passèrent outre. Colman fut arrêté, et il rejoignit dans les cachots les complices que la raison d'Etat lui assignait. Sur ces entrefaites, sir Edmond

(1) *Apologie des Catholiques*, p. 271.

Bury Godfrey, qui reçut la première déposition solennelle d'Oates, est trouvé mort. Deux chirurgiens déclarent que son corps porte des traces de violence. Il était l'ami des Jésuites et celui de Colman ; les hérétiques en font un martyr du *papish plot*. Godfrey est tombé sous leurs coups ; afin d'enflammer les passions populaires, on expose le cadavre à la curiosité, c'est-à-dire à la vénération publique (1). On parle de massacre universel, d'incendie général, d'empoisonnement en masse. Partout et toujours on montre au peuple la main des Jésuites préparant ces attentats. Le Parlement s'assemble ; il simule l'épouvante ; il demande au roi de prendre toutes les mesures imaginables pour sa sûreté ; lui-même s'entoure de précautions insolites ; puis il ordonne une enquête sur les délations de Titus Oates. Le comte de Shaftesbury la préside. Courtisan du pouvoir, quel qu'il fût, cet homme a servi tous les partis, professé toutes les religions, et n'a songé qu'à ses intérêts. Orateur brillant, publiciste consommé, esprit mobile, génie aussi vaste que pervers, Shaftesbury a

(1) Les Anglicans, qui ont des raisons concluantes pour tout, ne purent jamais expliquer l'intérêt qu'avaient les Jésuites à la mort de ce juge de paix, qui leur rendait plus d'un service. Les puritains, les presbytériens et les épiscopaux s'en tirèrent en répandant à profusion un sonnet dont voici les trois derniers vers, qui se rapportent aux Pères de la Compagnie :

Ils ont assassiné sir Edmond Godfrey,  
Car au bout de son nom ils ont rencontré roi,  
Pour satisfaire un peu le chef de leur Eglise.

Ainsi les enfants des régicides de 1649, accusaient, en 1678, les Jésuites d'avoir tué ce magistrat, parce que au bout de son nom ils rencontraient *roi*, et que ce meurtre devait être agréable à un souverain Pontife.

réduisit la trahison en système. Chaque opinion l'a vu outrer son principe ; il les a trahies l'une après l'autre. Révolutionnaire plutôt par besoin que par conviction, il accepta la république des Saints et Cromwell. Il se rallia avec Monk à la cause de la royauté, lorsqu'il sentit crouler sous ses pieds l'édifice républicain. Pendant de longues années, ministre du roi, il a donné des gages au catholicisme, comme il en offrit à chaque culte dominant.

500 livres sterling était promises à celui qui découvrirait les auteurs de la mort de Godfrey. L'imposture savait qu'elle évoquerait partout des dupes ou des complices ; lord Shaftesbury était là pour les encourager. Le 4 novembre 1698, Beldoe se présente au Parlement, afin de gagner la récompense légalement votée. Il révèle que lord Bellassis est l'instigateur de l'assassinat, et que lui-même, aidé de plusieurs Jésuites, attira sir Edmond dans la cour de l'hôtel de Sommerset, qu'occupe la reine, et que là ce magistrat fut assassiné par d'autres Jésuites. L'heure que Beldoe indiquait frappe le roi. Il interroge ses officiers, il charge son fils naturel, le duc de Monmouth, de prendre de nouveaux renseignements. Bientôt il est avéré que Charles II lui-même était à Sommerset avec une sentinelle à chaque porte, et une compagnie des gardes dans la cour, au moment même que Beldoe s'accusait avec tant de componction d'un crime imaginaire dont cette même cour aurait été le théâtre.

La conspiration d'Oates et de Beldoe jouait de malheur. Shaftesbury persiste à se faire de ces honteux moyens une planche de salut parlementaire. « Eh ! ne voyez-vous pas, lui disait le docteur Burnet, une des lumières de l'Eglise anglicane, que tous les té-



moins qui vont abonder ici ne seront que des coupe-jarrêts? » Shaftesbury répondit — c'est Burnet lui-même qui le consigne dans ses *Mémoires*. — « Et vous, ne voyez-vous pas que, plus notre complot sera extravagant, plus le peuple, ivre de merveilleux, sera crédule? Quel que puisse être leur témoignage, gardons-nous de l'affaiblir. Ces gens-là semblent tombés du ciel même pour sauver l'Angleterre du papisme et de la tyrannie. »

Il est triste de le dire, mais la dégradation du peuple, constatée avec ce cynisme de l'intelligence, était vraie alors comme elle le sera toujours, Shaftesbury ne croyait ni à la royauté, ni à l'anglicanisme, ni aux Jésuites; il n'avait foi qu'en son ambition. Les Jésuites et les catholiques de la Grande-Bretagne furent un levier; il s'en servit pour renverser les Stuarts ou pour se faire acheter par eux. Oates et Beldoe avaient enfin rencontré un homme digne de les comprendre. Ils n'ignoraient pas que Shaftesbury, ennemi personnel du duc d'York et des Jésuites, qui le méprisaient, serait, en toutes circonstances, leur conseil et leur appui. Ils marchaient à grands pas dans la voie des révélations qu'ils n'avaient encore qu'indiquées, et le complot se déroula sous leur main. Le 25 octobre 1678, Oates fit lire à la chambre des lords (1) une déposition qui incriminait Innocent XI, « l'un des plus saints papes, dit Arnauld, qui se soient assis depuis longtemps sur la chaire de saint Pierre (2), » En vertu des pouvoirs qu'il tient de ce successeur des apôtres, Paul Oliva, géné-

(1) *Procès des Jésuites dans la conspiration de Titus Oates*, p. 320.

(2) *Apologie pour les Catholiques*, p. 288

ral de la Compagnie de Jésus, est investi du gouvernement des Trois-Royaumes, et il nomme aux premières charges de l'Etat. Oates avait lu en original le bref dans lequel Innocent XI a pris, dit-il, le titre de roi de la Grande-Bretagne. Il déclarait avoir lu de même les ordonnances des Jésuites, désignant comme chancelier lord Arundel; comme trésorier, le comte de Powis; comme général en chef, lord Bellassis, et lieutenant-général, lord Peters. Les lords Pierre et Richard Talbot obtenaient le commandement de l'Irlande; sir Godolphin devenait garde du sceau privé; Colman, secrétaire d'Etat; et le comte de Stafford se chargeait d'un emploi que Titus Oates était assez discret pour ne pas spécifier. Le général des Jésuites avait organisé de Rome tout ce gouvernement; et, afin de le consolider, le père White, provincial de la Compagnie en Angleterre, se laissait forcer la main pour accepter l'archevêché de Cantorbéry. Oates avait vu les brevets authentiques, et Shaftesbury feignit d'y croire. Le jour même, Arundel, Powis, Stafford, Peters et Bellassis sont écroués à la Tour de Londres. Le lendemain, lord Castlemaine, le rival de Shaftesbury, est dénoncé par Oates comme jésuite et complice de l'attentat. Il rejoint sous les verrous les lords et les Pères de la Société de Jésus.

Les discours, les actes, les terreurs de Shaftesbury, les imprécations qu'il dictait aux journaux, avaient frappé le peuple anglais d'épouvante. Le Parlement mit à profit ces frayeurs pour enlever un projet de loi qui n'avait jamais pu obtenir la sanction législative. Le serment du *Test* (1) fut adopté, et les catho-

(1) L'acte du *Test*, presque entièrement annulé par le bill

liques, princes, pairs, membres des communes ou autres, furent éloignés à tout jamais des assemblées législatives et de la présence du souverain. C'était exclure le duc d'York et du trône et de l'Angleterre. Charles II connaissait l'innocence de son frère; celle des Jésuites et des catholiques lui était démontrée. Mademoiselle de Quérouale, une Française qu'il avait élevée au rang de duchesse de Portsmouth, et qui était enfin parvenue à fixer l'inconstance de ses désirs, ne put jamais inspirer à cet égoïsme sur le trône une courageuse pensée de justice. Charles Stuart ne protestait que par des bons mots contre le fanatisme de la multitude; il osa même en arranger de nouveaux lorsque le sang des Jésuites et des Catholiques coula dans les supplices.

« La procédure commencée contre cinq Jésuites, accusés par Oates, et mis en jugement au mois de février 1679, entretenait l'avidité et stupide fureur du peuple, raconte Mazure (2). Parmi ces religieux, le

sur l'émancipation rendu sous le règne de Guillaume IV, obligeait tous les officiers civils et militaires à prêter leur serment et à faire leur déclaration contre la transsubstantiation, en l'une des cours royales de Westminster ou aux *Quater sessions*, dans les six mois du *calendrier* à compter de leur admission; comme aussi à recevoir dans le même temps le Sacrement de la sainte Cène conformément à l'usage de l'église d'Angleterre, dans quelque église publique, immédiatement après le service divin et le sermon, et à en remettre à la cour un certificat signé du ministre et des marguilliers; enfin à en donner aussi la preuve par deux témoins dignes de foi; le tout à peine d'une amende de 500 livres sterling, et d'être déclarés inhabiles à posséder leurs offices. *Commentaires sur les lois anglaises*, par Blackstone, t. V, p. 285.)

(1) *Histoire de la révolution d'Angleterre de 1688*, par Mazure, inspecteur général de l'université de France, t. I, p. 216.

Père Ireland se trouvait accusé d'avoir donné les ordres convenus avec sa Compagnie pour tuer le roi. Quant aux pères Grover et Piking, chapelains de la reine, ils avaient, dit-on, reçu ordre de tirer sur Sa Majesté à Windsor, le premier pour quinze cents livres-sterling, le second pour le prix de trente mille messes, qu'il avait préféré au salaire de son confrère. Ils avaient épié le roi à Windsor, et le pistolet avait manqué trois fois. D'abord la pierre n'avait pas allumé le feu, ensuite on avait oublié l'amorce ; enfin, à la troisième fois, les régicides, toujours malhabiles, n'avaient mis que des balles sans poudre dans le pistolet. Autant de miracles, disait-on, pour sauver la vie de Sa Majesté. Dans ce qui était personnel au père Ireland, il prouva inutilement l'alibi. L'autorité légale du serment d'Oates et de Bedloe consacra juridiquement ces fables grossières, et les jurés se prononcèrent contre les accusés. Après leur déclaration, le chevalier Guillaume Scroggs, chef de justice, leur dit : « Oui, messieurs les jurés, vous avez agi en bons sujets et en très-bons chrétiens. Que les coupables aillent maintenant jouir de leurs trente mille messes. »

Quels étaient donc alors et ces magistrats, et ce peuple anglais qui en face de tant d'innocents ne trouvaient dans leur pitié ou dans leur politique qu'un misérable sarcasme ?

Charles II ne croyait pas au complot ; le Parlement, les magistrats et le clergé anglican partagèrent l'incrédulité du roi : mais le sang des jésuites était une satisfaction, les Jésuites furent destinés à l'échafaud. Cinq pères, qu'Oates, Bedloe, Prance, Dugdale et les complices de leur imposture incriminèrent, périrent par la main du bourreau ; le Parlement, qui

crainait la France, se contenta d'expulser du territoire britannique le père Claude de la Colombe.

Le bill de l'*Habeas corpus* (1), la garantie des libertés anglaises, passa à la faveur de cette soif de sang que l'hérésie allumait dans les entrailles de la nation. On venait de tuer des Jésuites, on voulut lui offrir le spectacle de ses pairs catholiques mourant à leur tour sur la claie. L'exaspération était portée à son comble; Shaftesbury triomphait. Le comte de Stafford, l'ami de la Société de Jésus, fut traîné devant la justice protestante. C'était un vieillard de soixante-dix ans, qui avait usé ses forces au service de la cause monarchique. Sous les malédictions de ce peuple d'insulteurs, Stafford retrouva son ancienne énergie. « Il fit observer, ainsi s'exprime David Hume (2), l'infamie des témoins, les contradictions et les absurdités de leurs dépositions, leur extrême indigence pour des gens qui se disaient engagés dans une conspiration avec des rois, des princes et des seigneurs. Enfin, il renouvela sa protestation d'innocence d'un air d'effusion et de simplicité plus persuasif que les ornements de la rhétorique. « Malgré

(1) L'*Habeas corpus* est la suite du fameux bill des droits obtenu par le Parlement. C'est l'interprétation de l'article de la grande Charte, qui s'exprimait ainsi : « Nul homme libre ne peut être arrêté ou emprisonné qu'en vertu du jugement de ses pairs, ou par une permission, ou par ordre exprès du roi. » Ce furent ces dernières expressions qui engagèrent le Parlement à déclarer que tout homme emprisonné pourrait s'adresser au chancelier ou à l'un des douze juges en exercice, pour être transféré à la cour du banc du roi. Le *warant* qui ordonne au géôlier de présenter le corps du prisonnier commence par ces mots : *Habeas corpus*.

(2) Hume's *History of England*.

l'évidence, il fut condamné à être pendu et écartelé. Charles II n'eut pas le courage de faire grâce à ses loyales vertus. La joie féroce des presbytériens et des Anglicans autour de l'échafaud des Jésuites effrayait ses lâchetés, il osa seulement commuer en décapitation la peine du gibet; clémence infâme, qui permettait aux ennemis des Stuarts de prendre la mesure de leur gratitude.

Le roi abandonnait aux républicains la tête du vieux soldat royaliste. Les républicains proposèrent au Parlement, par l'organe de deux schériffs, de déclarer que le prince n'avait pas le droit d'arrêter le cours de la justice. » Rien, ajoute Hume (1), ne marque mieux la furie de ces temps-là, que de voir lord Russell, malgré les vertus et l'humanité de son caractère, seconder le barbare scrupule des schériffs. » Le 29 décembre 1680, Stafford mourut sur l'échafaud. La même destinée n'atteignit point les lords Arundel, Powis, Peters, Bellassis et Talbot. On se contenta de les tenir captifs le plus longtemps possible.

Les catholiques ne trouvèrent qu'iniquité dans leurs juges. Lord Russell et Algernon Sidney s'étaient constitués leurs ennemis les plus acharnés. Peu d'années après, par un de ces systèmes d'équilibre politique qui consiste à décimer ou à flétrir tous les partis au profit d'un impossible milieu, Russell, Sidney et le comte d'Essex furent chargés du même crime qu'ils venaient de poursuivre dans les Jésuites. Ils avaient été sans pitié pour les catholiques; au moment où de nouveaux Titus Oates inventèrent le complot de Rye-House, les accusés se virent en face des

(1) Hume's *History of England*.

mêmes préventions et des mêmes injustices (1). Shaftesbury avait perdu les uns, Jeffreys perdit les autres.

Charles II, frappé d'apoplexie, succomba le 16 février 1685. Il mourut catholique (2), après avoir, par une hypocrite faiblesse, renié sa foi et laissé persécuter la religion que son intelligence lui disait être la seule vraie. Au lit de mort, il se repentit de ses lâchetés; dans les bras du père Huddleston, qui, après la bataille de Worcester, avait été l'un de ses sauveurs, il confessa des fautes qui, aux yeux de l'histoire, seront toujours des crimes. Il légua au duc d'York, son frère, une couronne qu'il avait compromise: et quand Jacques II monta sur le trône, la dynastie des Stuarts était déjà condamnée. Le nouveau roi fut pourtant proclamé aux acclamations de toute la Grande-Bretagne. On le savait catholique fervent, mais on espérait qu'il serait juste, et qu'après avoir si longtemps souffert pour sa religion, il se ferait de la tolérance un devoir et un bouclier. La députation des Quakers, qui vint le saluer à son avènement, lui dit: « On nous assure que tu ne crois pas plus que nous à l'Eglise anglicane, nous espérons donc que tu nous accorderas la liberté que tu t'es accordée à toi-même. »

(1) Dans la *Vie de Jacques II*, par le docteur Clarke, et dans plusieurs historiens de l'Angleterre, le complot de Rye-House est admis comme réel. Ces écrivains citent à l'appui de leurs dires les révélations du duc de Monmouth et les intrigues de lord Shaftesbury, qui prirent, selon eux, une part active à cette conspiration. Les protestants républicains, dont Russell et Sidney étaient les chefs, ont pu, comme quelques catholiques, chercher dans un mouvement politique le triomphe de leurs idées, mais de ce mouvement à un assassinat il y a loin.

(2) Dépêche de M. de Barillon, ambassadeur de France à Londres.

L'Angleterre se laissa imposer l'erreur et la guerre civile. Elle se fit persécutrice pour conserver le culte que Henri VIII et Elisabeth l'avaient forcée d'accepter. Le Parlement de son côté, ne cessait de poursuivre le papisme dans les Jésuites, qui s'en montraient les plus courageux défenseurs. Afin de réaliser le plan conçu par le nouveau monarque, il fallait savoir dicter sa volonté comme les deux derniers Tudor. C'était la pensée que lui inspirait Louis XIV en écrivant, dans le mois d'août 1685, à Barillon, son ambassadeur : « Il sera facile au roi d'Angleterre, mandait le roi de France (1), et aussi utile à la sûreté de son règne qu'au repos de sa conscience, de rétablir l'exercice de la religion catholique, qui engagera principalement tous ceux qui en font profession dans son royaume à le servir plus fidèlement. Au lieu que, s'il laisse perdre une conjecture aussi favorable qu'elle l'est à présent, il ne trouvera peut-être jamais tant de disposition de toutes parts à concourir à ses desseins ou à souffrir qu'il les exécute. »

Cette politique n'allait pas au caractère indécis de Jacques II. Il s'était montré digne du trône jusqu'à l'heure où il y fut appelé. A partir de ce jour, il hésita perpétuellement entre le bien qu'il ambitionnait et le mal dont il redoutait les efforts. Il rêva d'être roi constitutionnel, sachant parfaitement que ce titre absorberait son pouvoir. La facilité avec laquelle Henri VIII, Marie et Elisabeth firent adopter les variations les plus étranges et les plus contradictoires en fait de culte public ne fut point pour lui une leçon. Il crut qu'il arriverait à son but sans énergie et

(1) Pièces justificatives de l'ouvrage de Fox : *A History of the early part of the reign of James the second.*



sans secousse. Il se flatta d'obtenir par des voies détournées ce qui, en de telles circonstances, doit toujours être emporté de haute lutte, au risque de périr dans une glorieuse tempête. Il chercha des appuis dans tous les camps : c'était éveiller les trahisons et se mettre à la merci du protestantisme, qui déjà faisait cause commune avec Guillaume d'Orange, son gendre.

A peine roi, Jacques avait rendu à la liberté les Catholiques et les Quakers que l'inquisition anglicane tenait dans ses cachots. Il professait publiquement sa religion à White-Hall, il accordait à ses sujets la même faculté. Il les honorait assez pour supprimer, de sa seule autorité, cette fête du fanatisme si chère aux vieux anglicans, et dans laquelle le pape et le diable étaient brûlés chaque année sur le même bûcher. Les jésuites, proscrits la veille, traqués dans les cités ou dans les campagnes, exposés aux insultes publiques et aux outrages parlementaires, avaient vu, comme par enchantement, changer leur position. La multitude, dont on n'excitait plus les méfiances ignorantes, les accueillait avec respect. Elle n'ignorait pas que les inventeurs des derniers complots avouaient une partie de leurs mensonges; elle revenait d'elle-même à des sentiments plus modérés. Jacques II s'applaudissait de ce calme dans les esprits; il ne prévoyait pas qu'il pût être le précurseur d'un orage; et, remettant les affaires entre les mains de Sunderland, le ministre de son choix, il ne s'occupa que de balancer tous les intérêts et de donner satisfaction à toutes les croyances.

Lord Spencer, comte de Sunderland, était un de ces politiques comme chaque révolution en produit. Courtisan des rois et flatteur des peuples, diplomate

escomptant ses dévouements ou se faisant payer d'avance ses trahisons calculées, il avait possédé la confiance de Charles II et de son Parlement. A ce titre, il combattit les tendances catholiques du duc d'York, et même il demanda qu'il fût banni du territoire. Jacques II oublia les injures dont il cessait d'être l'objet par son avènement au trône. Sunderland était habile ; en voyant la marche de l'esprit public, le ministre comprit que l'Angleterre pouvait revenir au catholicisme avec la même facilité qu'elle s'en était éloignée : il s'empessa de lui en donner l'exemple. Selon le témoignage de Fox, il disait alors (1) : « Le roi mon maître n'a rien si avant dans le cœur que l'envie de rétablir la religion catholique. Il ne peut même, d'après le bon sens et la droite raison, avoir d'autre but. Sans cela, il ne sera jamais en sûreté, et se trouvera toujours exposé au zèle indiscret de ceux qui échaufferont les peuples contre la catholicité tant qu'elle ne sera pas plus pleinement assurée. »

Sunderland parlait en politique éclairé par l'expérience ; il méditait les grandes leçons de l'histoire. Comme Louis XIV, il désirait voir Jacques II renoncer aux demi-mesures qui compromettent toutes les causes. Il servait le roi sans amour et sans haine, mais avec intelligence. Lorsque la catastrophe de 1688 eut amené la chute des Stuarts, les fidèles quand même le soupçonnèrent d'avoir trempé dans le complot du protestantisme. Guillaume d'Orange se l'attacha plus tard, et le créa lord chambellan. Néanmoins il ne faut pas oublier que des caractères de la trempe de celui de Sunderland sont plutôt faits pour administrer que pour gouverner Sunderland ne trahit pas le roi, qu'il

(1) *History of the early part of the reign of James II.*

croyait énergique ; il l'abandonna au moment où il s'aperçut que Jacques II s'abandonnait lui-même. Il ne se sentait pas de force à maîtriser les événements : il s'arrangea pour n'être pas entraîné par eux. Les jacobites l'ont taxé de perfidie : c'est la dernière consolation des partis vaincus. Sunderland, comme tant d'esprits faibles ou ambitieux, porta sa fidélité de prospérité en prospérité et son ingratitude de malheur en malheur ; mais, si le monarque eût écouté ses conseils et ceux que lui donnait le père Peters, il n'aurait jamais été contraint de subir ces reproches (1).

Edouard Peters, frère de lord Peters, que les dénonciations d'Oates avaient fait mourir prisonnier à la Tour de Londres, résidait à la cour de White-Hall plutôt en qualité d'ami de Jacques II que comme jésuite. Il n'était pas son directeur spirituel, mais son conseil. Les confesseurs du roi furent d'abord le capucin Mansuet, né en Lorraine, et renvoyé sous prétexte qu'il n'était pas Anglais ; puis le père John Warner (2), de la Société de Jésus, Peters néanmoins

(1) Dans ses négociations et dans ses dépêches des 18 et 27 septembre, ainsi que du 22 novembre 1688, le célèbre comte d'Avaux, ambassadeur de France en Hollande, ne juge pas aussi favorablement que nous lord Sunderland. Il l'accuse d'être vendu au prince d'Orange et de trahir le roi, dont il est le principal ministre. Cette accusation peut être fondée à partir de l'année 1688, car alors Jacques II avait perdu sa couronne, quoiqu'il fût encore roi de nom.

(2) Sir John Warner et sa femme embrassèrent la foi catholique, l'un en 1664, l'autre en 1667. Le même jour, ils se séparèrent pour vivre, le mari dans l'Ordre des Jésuites, la femme dans celui de Sainte-Claire, à Gravelines. Le père Warner fut provincial de la Société, recteur du Collège de Saint-Omer, enfin confesseur de Jacques II, qu'il suivit en France. Il y mourut dans l'année 1692, et c'est alors probablement que Peters fut appelé à lui succéder.

exerçait un grand empire sur Jacques II. L'Ordre entier, et la province d'Angleterre principalement, avait beaucoup souffert pour lui. On voyait les Jésuites triomphants après avoir été si longtemps persécutés. Cette subite transformation inquiétait quelques esprits. Des prêtres séculiers prenaient ombrage de la puissance qu'on leur attribuait; le protestantisme s'avouait battu: certaines catholiques essayèrent d'inspirer au roi des préventions contre la Compagnie. On proclama qu'elle était trop exclusivement française. « Le nonce du pape, monseigneur d'Adda, écrit en 1686 Barillon à Louis XIV, entretient une bonne intelligence avec le père Peters et les autres Jésuites, c'est-à-dire autant qu'il l'ose, car on n'est pas persuadé que le pape les favorise ni qu'il veuille les accréditer ici ou ailleurs. Je sais qu'on a dit au roi qu'il ne devait pas se fier entièrement aux Jésuites, parce qu'ils étaient trop attachés aux intérêts de Votre Majesté. Ce discours vient de Rome et ne fait aucune impression sur l'esprit de ce prince. Au contraire le crédit du père Peters continue et augmente, »

Ce jésuite était dans une position exceptionnelle. Issu d'une famille distinguée qui avait offert plus d'un gage de fidélité aux Stuarts, il se croyait moins lié à son Ordre qu'à la dynastie écossaise. Aussi Jacques II s'était-il empressé de solliciter le pape Innocent XI pour que Peters fût élevé à la dignité épiscopale. Le comte de Castlemaine, son ambassadeur, n'obtint qu'un refus péremptoire basé sur les constitutions des jésuites. Le Saint-Siège n'admettait pas la demande royale. Jacques, par l'entremise du cardinal d'Este, frère de la reine, exige qu'un chapeau de cardinal soit réservé à Peters. Le souverain Pontife fut inflexible. On résistait au plus ardent de ses vœux, les

dignités ecclésiastiques ne pouvaient pas devenir le partage du jésuite, son conseil bienveillant : il le nomme secrétaire du cabinet, il l'investit officiellement de sa confiance. Peters se laissa charger de ces honneurs. La Société de Jésus avait peut-être inspiré à Innocent XI la conduite qu'il tint dans cette circonstance; mais, comme pour Fernandez appelé aux Cortès portugaises, il ne se rencontre aucune prohibition du général. Peters, membre du conseil privé, venait d'accepter une dignité temporelle incompatible avec les statuts de saint Ignace, et les Jésuites n'ont pas protesté, ou tout au moins, ce qui est peu vraisemblable, ce document est anéanti. Nous prenons les faits tels qu'ils se présentent; mais, pour expliquer le silence de l'Institut en face d'une pareille infraction, nous devons avouer que souvent il était difficile d'empêcher les monarques de confier aux Pères de la Société, leurs sujets, des fonctions peu en harmonie avec les règles d'un Ordre religieux. Le général et les assistants pressentaient bien le danger qui pouvait naître d'une telle violation du pacte fondamental; afin d'en éviter de plus graves, ils se croyaient obligés de tolérer cet abus. Ainsi, vers la même époque, Joseph I<sup>er</sup>, empereur d'Allemagne, vit son confesseur mandé à Rome parce que les affaires de l'Etat l'occupaient beaucoup plus que le ministère saint auquel il s'était voué. Le nonce du pape, d'accord avec le général de la Compagnie, exigeait le départ du jésuite. « L'empereur irrité déclara, raconte Grégoire (1), que, s'il fallait absolument que son confesseur allât à Rome, il n'irait pas seul, et que tous les Jésuites des Etats autrichiens l'accompagneraient.

(1) *Histoire des Confesseurs*, p. 169.

pour ne jamais reparaitre dans aucun endroit de la monarchie. »

De semblables menaces furent-elles adressées par Jacques d'Angleterre, nous l'ignorons ; mais, pour prémunir les souverains et pour rattacher à leurs règles quelques Jésuites à l'esprit ambitieux ou inquiet, la seizième congrégation ne voulut laisser planer aucun doute sur ses intentions. Dans son vingt-sixième décret, elle prit des mesures encore plus efficaces que par le passé.

On y lit : « Quoique nos lois défendent assez clairement et expressément à aucun des nôtres de s'immiscer en aucune façon dans les affaires publiques et séculières des princes, regardant le gouvernement de l'Etat, et qu'un nouveau décret ne soit pas nécessaire sur cet objet ; néanmoins la congrégation, afin de montrer sa sollicitude en un point aussi important, a ordonné aux nôtres, si parfois les princes désiraient les charger de quelque affaire politique, de les avertir, avec une religieuse modestie et fermeté, que nos lois nous interdisent de nous mêler de ces sortes de choses. »

L'Angleterre sortait d'une lutte acharnée pour rentrer dans une autre. Jacques II, avec des idées bien déterminées, pouvait arriver au but qu'il s'était proposé, mais il ne fallait ni tergiversations ni concessions. Il ne s'agissait plus d'être catholique ou protestant, on l'avait adopté malgré son culte ; il ne sut pas être roi. Peters du moins, soit scrupule, soit prévision, ne se regarda plus comme jésuite. « Le dimanche 9 octobre 1687, qui suivit sa promotion, dit Lingard, le nouveau dignitaire parut à la chapelle de White-Hall, non plus dans le costume ordinaire de son Institut, mais dans celui d'un prêtre séculier,

et. quelques jours après, par ordre du souverain, il prit place parmi les conseillers privés.» Les Jésuites, le père d'Orléans entre autres, dans son *Histoire des Révolutions d'Angleterre*, à l'année 1688, mettent en doute la fidélité de Sunderland. Au nombre des griefs qu'ils lui imputent se trouve celui d'avoir introduit le père Peters dans le conseil. Si le comte de Sunderland fut traître en forçant l'amitié de Jacques II à jeter un défi pareil aux anglicans, le père Peters est bien plus coupable à notre avis, car il céda ou à une ambition coupable ou à une violence morale que ses vœux, que l'intérêt de sa Compagnie devaient lui faire repousser comme une mauvaise pensée. Son installation au conseil était une arme qu'on offrait au protestantisme. Jacques jouait sa couronne dans des oscillations perpétuelles; et, avec ce caractère toujours hésitant, il n'était pas possible de réaliser quelque bien.

Il avait pris le père Peters, son favori, pour l'agent ostensible de sa politique. Les protestants et Guillaume d'Orange s'emparèrent de cette double faute. Dans ce même temps, Dykvelt, ambassadeur de Hollande à Londres, reçut du gendre de Jacques II communication d'une lettre qui, disait ce dernier, venait d'être interceptée. C'étaient les Jésuites de Liège qui l'avaient adressée à leurs frères de Fribourg. Authentique ou controuvée, cette lettre annonçait que le roi de la Grande-Bretagne s'était fait affilier à l'Institut; il en avait témoigné une joie infinie, et promettait de prendre les intérêts de sa nouvelle patrie adoptive avec autant de vivacité que les siens propres. Il comptait sur elle pour obtenir des missionnaires capables de ramener son empire au catholicisme. On y lisait encore que Jacques avait

répondu à un de ses plus dévoués serviteurs, gémissant de voir deux hérétiques appelés à succéder à la couronne : Dieu saura bien susciter un héritier qui soit exempt d'erreur, et qui nous garantisse de cette lèpre, nous et notre postérité. »

Sur une telle correspondance, dont l'original n'a jamais pu être représenté, Guillaume d'Orange et ses adhérents bâtirent les hypothèses les plus invraisemblables, et qui toutes trouvèrent créance chez les calvinistes. Un jésuite était à la tête du gouvernement britannique, il n'en valut pas davantage pour convaincre les sectaires que Jacques II était peut-être profès des quatre vœux. On accusa la Société tout entière, et Peters, comme son chargé d'affaires spécial, de préparer les choses pour produire bientôt un faux prince de Galles, et pour jeter la couronne des trois royaumes sur la tête d'un enfant inconnu dont la reine se déclarerait la mère. Marie de Modène, seconde épouse de Jacques II, avait une frêle santé; mais elle était trop jeune pour qu'on pût la juger stérile. Cette lettre, attribuée aux Jésuites, qui par une étrange péripétie, devenaient tout à coup les arbitres d'un pays où ils s'étaient vus si longtemps martyrs; cette lettre provoqua des soupçons, elle excita des défiances. Les hérétiques les croyaient capables de tous les crimes; ils acceptèrent avec enthousiasme ceux que les Jésuites semblaient avouer dans leur correspondance supposée.

La conspiration ourdie par le prince d'Orange arrivait à son terme, et, sans le vouloir, le père Peters avait été l'un de ses instruments. Le jésuite pressentait bien le traître et l'usurpateur dans Guillaume : esprit concentré, nature ingrate, mais caractère entreprenant, que les défaites laissaient presque aussi



indifférent que les victoires, ce prince ne connaissait du vice et de la vertu que ce qu'il en fallait pour corrompre ou pour tromper les hommes. Guillaume avait eu l'art, par d'habiles condescendances et par de respectueuses démonstrations, de capter l'amitié de Jacques. Le roi ne permettait pas que devant lui on taxât d'ingratitude ou de perfidie la conduite du Hollandais. Il était l'époux de sa fille bien-aimée ; et Jacques, dont le cœur avait une noble expansion de loyauté, niait l'imposture dans les autres. « C'est ainsi, dit Hume (1), qu'un monarque dont tous les torts se réduisaient à des imprudences et à des erreurs, éprouva un supplice auquel échappèrent les Domitien et les Néron. Ces monstres ne furent pas abandonnés par leurs propres enfants. » Dès le 13 juillet 1685, Louis XIV tâchait d'exciter des soupçons sur les trames de Guillaume ; il écrivait à Barillon (2) : « Le prince d'Orange cherche des prétextes pour introduire des troupes étrangères en Angleterre ; il pourrait bien, pour ses fins particulières, désirer d'avoir dans ce pays des troupes qui lui seraient dévouées, et dont il disposerait ensuite contre les intérêts du roi. » L'inexplicable aveuglement de Jacques avait résisté aux avis de Louis XIV ; il résista de même aux preuves de culpabilité que Peters lui mit sous les yeux. Il croyait aux affections de famille, à ces liens que des ambitions longtemps comprimées brisent avec une si dédaigneuse hyprocrisie. Il fallut tout l'ascendant de Louis XIV ou le dévouement du jésuite pour que le roi pût écouter sans colère les

(1) Hume, *History of England, James the second.*

(2) Lettre de Louis XIV à Barillon. (Archives des affaires étrangères.)

motifs de défiance que le prince d'Orange inspirait aux amis des Stuarts. On lui faisait toucher du doigt les manœuvres artificieuses de son gendre, on lui révélait ses espérances secrètes; dans l'attitude des Anglicans, on lui indiquait un complot prochain. Jacques II souriait de cet air de confiance béate qui perd les dynasties, et, trop honnête homme pour soupçonner le mal, il refusait même d'ajouter foi au crime prouvé.

Ce fut dans ce tiraillement intérieur que s'écoula l'année 1687; elle avait amassé la tempête, et Jacques, dont le ministère était divisé, n'osait, pour la conjurer, que suivre des impulsions contradictoires. La faiblesse ou l'impéritie dans l'acte démentait immédiatement la violence dans la parole. Jacques pensait être fort en menaçant ou en faisant de la corruption parlementaire. Ses intimidations ne produisirent aucun effet, car les ennemis de son pouvoir sentaient qu'il n'était pas de taille à les réaliser. Ses achats de consciences législatives, le négoce le plus lucratif pour un roi constitutionnel, n'aboutirent qu'à des hontes sans profit. Jacques avait épuisé toutes les demi-mesures et perdu ses avantages, il en appela enfin aux moyens extrêmes. Jeffryes fut le magistrat de ses colères tardives. Jeffryes était moins impitoyable que les juges d'Henri VIII, d'Elisabeth et de Jacques I<sup>er</sup>, condamnant au nom du protestantisme; il fut plus odieux qu'eux tous; il est encore en horreur dans l'histoire. Le roi voyait le pouvoir lui échapper, il essaya de le raffermir en accordant à tous ses sujets une déclaration de liberté de conscience.

Mais, en politique comme en religion, il n'y a que les vaincus qui la demandent, afin de s'en faire une arme contre l'autorité régnante. Cet acte blessait au

vif les intérêts de l'anglicanisme, le droit de prier librement froissait ses passions. L'anglicanisme jugea que ce serait le tombeau de sa puissance ; il s'éleva contre une pareille concession, dont les cultes rivaux devaient seuls profiter. L'archevêque de Cantorbéry, les évêques de Saint-Asaph, de Bath, d'Ely, de Bristol, de Peterborough et de Chichester, portèrent au pied du trône les doléances de leur Eglise. Ils avaient commencé par réclamer la liberté : leur religion triomphait, ils invoquaient l'arbitraire. Jacques tenta un coup de force : il fallait en cette conjoncture s'appuyer sur les principes dont le protestantisme naissant s'était fait un bouclier ; le roi aima mieux invoquer la force. Le 18 juin 1687, il fit conduire à la Tour les évêques opposants, et il agit en cela contre l'opinion de Sunderland et de Peters (1), qui déplo- raient les funestes résultats de la mesure dont ce- pendant les archevêques de Saint-André et de Glasgow reconnurent l'opportunité.

Jusqu'alors les complices de Guillaume d'Orange avaient manqué de motifs pour ainsi dire légaux et déterminants. La révolution projetée ne s'était per- sonnifiée dans aucun fait populaire ; Jacques II lui offrait des martyrs à honorer, le peuple les accepta comme drapeaux. On augmenta dans des proportions gigantesques la faveur dont jouissait Peters ; on fit de ce jésuite qui s'isolait de son Institut une cons- piration permanente. Peters devint le but de toutes les attaques, de tous les sarcasmes, de toutes les

(1) M. de Barillon, dans sa dépêche à Louis XIV, dit que le roi reçut le conseil de renoncer à la poursuite des prélats, et il ajoute : « Cet avis est celui de milord Sunderland et du père Peters. »

calomnies qui rejaillirent inévitablement sur la Société de Jésus. La Société de Jésus fut le mot d'ordre donné aux prédicants et aux écrivains de l'anglicanisme. On l'accusait sous mille formes diverses ; on voulait lui passer sur le corps pour renverser plus facilement le trône légitime et la religion catholique. Le père Peters ne comprit pas que cette impopularité qu'on lui faisait était aussi dangereuse pour sa Compagnie que pour le Saint-Siège. Il restait sous ce feu roulant d'imprécations, et la monarchie s'écroula sans que peut-être il eût donné au roi un conseil fatal. Jacques II du moins lui rendit cette justice ; un jour, il dit à Versailles devant Louis XIV : « Ceux qui imputent mes malheurs au père Peters ont grand tort. Si j'avais écouté ses avis, je ne serais pas où je suis. » Tristes aveux de l'exil, que l'histoire doit enregistrer, mais qui n'excuseront jamais ni le roi ni son favori.

La révolution de 1688 n'a été qu'un complot de famille dans lequel on fit intervenir la religion comme moyen pour soulever les multitudes. Jacques II s'endormit au milieu des protestations de fidélité ; il se réveilla dans les bras de la trahison. Sunderland s'était fait catholique le 10 juin 1688, le jour même où naissait le prince de Galles, dont le pape Innocent XI était le parrain. Cet enfant écartait du trône Guillaume d'Orange ; on contesta sa légitimité, on calomnia sa mère, on accusa Peters d'une supposition impossible. Puis, quand Guillaume eut pris ses dispositions, acheté l'armée et corrompu l'épiscopat (1), il débar-

(1) Il y eut néanmoins des officiers, des évêques, des villes entières et tout un peuple, l'Irlande, et une partie de l'Écosse, qui gardèrent leur fidélité au monarque légitime. Seize prélats anglicans protestèrent contre l'usurpation. L'archevêque de Can-

qua à Torbay en novembre 1688. La famille des Stuarts était rayée du livre des rois ; l'insulte la suivit jusque dans la magnifique hospitalité que Louis XIV accorda à ses infortunes. Jacques II avait été faible, irrésolu sur le trône ; il fut plus grand dans l'adversité que ses malheurs eux-mêmes. Louis XIV, ennemi personnel de Guillaume d'Orange, avait trop l'instinct de la royauté pour subir sans combat les faits accomplis. Il donna des flottes et des troupes à Jacques II ; mais les prospérités du roi victorieux furent impuissantes contre la néfaste destinée qui s'attachait aux Stuarts. Le père Peters avait accompagné son souverain : il ne s'en sépara ni dans les entreprises à main armée ni dans les tristesses de l'exil. Le monarque avait succombé ; les protestants espérèrent que sa chute entraînerait celle de la Compagnie de Jésus. Dans cette intention, ils publièrent un pamphlet que Bayle, protestant lui-même, a flétri en ces termes (1) : » On a si peu profité de l'indignation des honnêtes gens contre l'histoire fabuleuse et satirique du père Lachaise, que, cinq ans après, on a mis au jour un autre ouvrage pire que celui-là. C'est depuis le commencement jusqu'à la fin un tissu de

torbéry fit répondre à la nouvelle reine, la fille de Jacques II, qui lui demandait sa bénédiction : « Quand elle aura obtenu celle de son père, je lui donnerai volontiers la mienne » Le roi fut suivi dans son émigration par un grand nombre de familles anglaises, écossaises et irlandaises qui offrirent au monde un exemple de dévouement au principe monarchique ; mais, pour neutraliser l'action incessante d'un usurpateur, ces courageuses fidélités ne suffisent pas, elles se condamnent à une glorieuse misère, et ce n'est pas ainsi que l'on rétablit un trône.

(1) Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, article *Annat*, note B.

fables grossières et d'aventures chimériques racontées avec la dernière impudence, et avec un style tout farci de saletés. Voici le titre de ce bel ouvrage : *Histoire des amours du père Peters, jésuite, confesseur de Jacques II, ci-devant roi d'Angleterre, où l'on voit ses aventures les plus particulières et son véritable caractère, comme aussi les conseils qu'il a donnés à ce prince touchant son gouvernement.* »

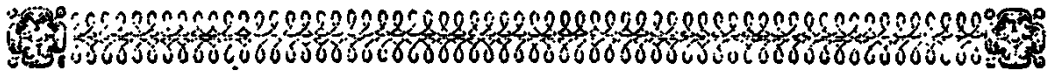
Et, honteux des impostures qu'il signale, Bayle ajoute, avec une indignation aussi vraie dans son siècle que dans le nôtre : « Tant qu'il se trouvera des gens qui achèteront ces sortes de livres, il y aura des libraires qui en payeront la composition et l'impression, et par conséquent il y aura des personnes assez malhonnêtes pour consacrer à cela leur plume vénale. Le mal est donc sans remède. »

Le règne de Jacques II, comme celui de tous les princes qui perdent leur dynastie, n'est qu'un enchaînement de fautes et de calamités. La plus impardonnable, dans sa position, fut de créer ministre un homme qui, par sa vocation et par ses vœux, devait rester en dehors de la politique. Mais si le roi d'Angleterre, aveuglé par son amitié pour le père Peters, a été coupable en lui accordant sa confiance et en bravant ainsi l'opinion publique, le jésuite a assumé sur sa tête une responsabilité encore plus grande. Il ne s'agit point ici de la prépondérance qu'il exerça, en bien ou en mal, dans les conseils de la couronne. Cette prépondérance peut se discuter ; elle s'explique de mille façons ; car aucun document officiel ne révèle sa portée. Mais en acceptant des fonctions étrangères à son Institut ; mais en se présentant comme l'arbitre des affaires, le père Peters aurait

dû assez connaître la vigilante malice des ennemis de son Ordre pour savoir qu'il le compromettait dans le présent et dans l'avenir. Un jésuite membre du conseil privé d'Angleterre, un jésuite gouvernant ce royaume, et faisant retomber sur ses frères toutes les insultes qu'il était si facile de prévoir, donnait à leurs adversaires un avantage qu'ils ne perdirent jamais. Le succès aurait pu jusqu'à un certain point légitimer son infraction aux règles si sagement établies; le succès fit défaut à la cause des Stuarts.

Par le père Peters, cette cause, qui porta malheur à ses loyaux adhérents, devint pour la Compagnie une source d'injustices. Les Jésuites anglais eux-mêmes étaient restés en dehors des événements qui signalèrent les dernières années du règne de Jacques II : on ne les en accusa pas moins. D'un côté on montrait la faiblesse des rois catholiques, de l'autre apparaissait l'ambition sans frein d'une Société religieuse qui, non contente de diriger la conscience des princes, cherchait encore à saisir le gouvernail des affaires publiques. En politique, on est toujours disposé à pardonner au crime heureux; on l'élève même sur le pavois; il n'en sera jamais ainsi pour les fautes. Celle de Peters, à quelque point de vue qu'on l'envisage, soit dans son principe, soit dans ses résultats, est de ce nombre. Les catholiques anglais triomphants avaient invoqué la liberté de conscience; l'anglicanisme leur fit cruellement sentir que cette liberté n'était qu'un rêve.





## CHAPITRE III.

De l'éducation chez les Jésuites. — Plan de cette éducation tracé par saint Ignace. — La quatrième partie des constitutions. — Fin qu'elles se proposent. — Politique de l'éducation. — Manière d'enseigner. — Objet des études. — Choix des classiques. — Les châtimens corporels. — Le système de saint Ignace est-il encore applicable? — Son respect pour la liberté des enfans. — L'instruction gratuite à tous et pour tous, sans distinction de culte. — Les congrégations générales s'occupent de l'enseignement public. — Examen du *Ratio studiorum*. — Les Jésuites écrivent des ouvrages élémentaires. — Le livre du jésuite — Principes de grammaire, de prosodie et de littérature. — Grammaires composées dans tous les idiomes. — Les Jésuites lexicographes. — Tous les Jésuites professeurs — Les Jésuites créent l'éducation nationale. — L'égalité dans l'éducation. — Les congrégations de la Sainte-Vierge. — Plan de ces associations. — La bulle d'or de Benoît XIV. — Moyens employés par les Jésuites pour rendre l'instruction facile à la jeunesse. — Affection des maîtres pour leurs élèves. — Représentations théâtrales. — Le collège de Louis-le-Grand. — Les élèves célèbres des Jésuites. — Régime intérieur. — Bacon et Leibnitz jugeant le système d'éducation de la Société de Jésus.

Jusqu'à présent, nous avons suivi la Compagnie de Jésus dans les phases si diverses de son histoire, nous l'avons vue au milieu des peuples et à la cour des rois, dans la guerre et dans la paix, dans la victoire ou dans la défaite. Cette existence multiple ne touche pas encore à son terme ; les Pères ont d'autres luttes à soutenir, d'autres périls à affronter, de nouveaux triomphes à espérer, d'infatigables adversaires à combattre ; mais avant de les accompagner au fond de toutes les régions où ils ont propagé le christianisme, il faut pénétrer dans l'intérieur de leurs collèges. C'est le seul moyen d'expliquer leur action dans le passé,



et celle qu'ils vont déployer dans les fécondes années qui précéderent leur chute. Le jésuite nous est apparu tantôt avec les princes, tantôt avec les peuples ; nous l'avons montré dans les conseils des pontifes et parmi les nations civilisées. Il a porté la parole de Dieu à toutes les extrémités du monde, se pliant avec un égal amour aux mœurs errantes des sauvages et aux besoins moraux des sociétés européennes. Il nous reste à le voir parmi les enfants, à étudier le plan que saint Ignace traça pour façonner à la vertu, à la science et à l'amour de la patrie les générations naissantes.

Quand Loyola roulait dans sa tête ce système d'éducation, quand il le mûrissait par l'expérience, et qu'après l'avoir tout entier écrit de sa main, il le fondait dans le corps même de ses constitutions, dont il forme la quatrième partie, le seizième siècle prenait possession de sa gloire. Les grands saints, les grands agitateurs, les grands poètes, les grands peintres, les écrivains et les artistes sublimes, dont les œuvres sont consacrées par le temps, embrasaient le monde de la plus vive lumière. L'Italie, qui les avait enfantés, Rome surtout, qui encourageait, qui récompensait magnifiquement leur génie, Rome était la mère des belles-lettres et des arts, l'asile pieux où l'érudition et le bon goût trouvaient des mattres ainsi que des admirateurs. Ce fut au milieu de ces merveilles, évoquées par Léon X et par ses successeurs, qu'ignace de Loyola composa le traité qui sert de base à l'éducation donné par les Jésuites.

Dans la pensée de cet homme, qui sut si habilement manier les esprits et développer jusqu'à leur dernière puissance les idées d'abnégation et de dévouement individuel pour les faire servir au triomphe du prin-

cipe d'association, l'enseignement dut, avant tout, être moral. Loyola connaissait trop bien le prix du savoir, il avait soumis son intelligence à de trop rudes épreuves pour dédaigner ou négliger les études préliminaires ; mais, avant d'initier les enfants aux sciences humaines, il s'occupa de faire germer dans les cœurs la doctrine religieuse. L'instruction fut à ses yeux un moyen, et, dans le préambule de la quatrième partie des constitutions, il ne cache point la fin à laquelle il tend. Il s'exprime ainsi :

« Le but auquel aspire directement la Compagnie, est d'aider les âmes de ses membres et celles du prochain à atteindre le dernier terme pour lequel elles ont été créées. A cet effet, il faut joindre à l'exemple d'une vie pure la science et la méthode pour l'exposer ; aussi, après avoir jeté dans l'âme de ceux qu'on admet au noviciat le fondement solide du renoncement à soi-même et du progrès dans la vertu, on s'occupera de l'édifice des belles-lettres et de la manière de s'en servir, afin d'arriver plus aisément à mieux connaître et à mieux honorer Dieu, notre créateur et notre seigneur. »

Lorsque, dans le v<sup>e</sup> chapitre, il détermine l'objet des études, Loyola élargit encore sa pensée. Il explique par quels motifs il veut que sa Société, à peine née, embrasse la carrière de l'enseignement. « Comme le but des connaissances qu'on acquiert dans l'Ordre est d'être, avec l'assistance de la grâce divine, utile à notre âme et à celle du prochain, ce sera là aussi, en général comme en particulier, la mesure et la règle d'après lesquelles on décidera à quelles études nos élèves doivent s'attacher et jusqu'à quel point ils s'y appliqueront. »

L'histoire, la poésie, la peinture, les sciences elles-

mêmes, tout, dans ce siècle privilégié, prenait sa source dans la religion, tout s'y rapportait, tout y revenait. Les travaux d'Érasme, de Bembo et de Sadolet ; la lyre du Tasse, de Vida et de Sannazar ; les pinceaux de Michel-Ange et de Raphaël se mettaient exclusivement au service de l'idée chrétienne. Ils la glorifiaient dans leurs œuvres littéraires, sur la toile ou sur le marbre ; Loyola voulut la glorifier par la jeunesse, et, au chapitre xi, il dit : « La même raison de charité qui fait qu'on se charge des collèges et qu'on y tient des classes publiques pour élever dans la bonne doctrine et dans les bonnes mœurs non-seulement les nôtres, mais plus encore les étrangers, pourra aller jusqu'à nous faire accepter la charge de quelques universités, afin de multiplier le bien que nous pouvons faire, et de l'étendre, autant par les sciences qu'on y enseignera que par les personnes qui y viendront prendre des grades, pour aller ensuite enseigner avec plus d'autorité ce qu'elles y auront appris. »

Telle est la fin que le législateur des jésuites assigne à son institut. Cette fin était aussi utile en politique qu'en religion ; elle concordait avec les institutions civiles, avec les croyances de la catholicité ; elle opposait une digue au torrent des doctrines novatrices, dont l'Italie, la France et les États d'outre-Rhin étaient menacés. Ignace de Loyola ne procédait pas par des voies révolutionnaires, il n'envahissait point, il ne détruisait pas ; il cherchait à conserver au contraire. L'autorité pour lui comme pour ses disciples semblait plutôt résider dans la possession que dans le droit. A leurs yeux, la consécration du pouvoir ne tenait pas à des règles immuables ; ils l'acceptaient, ils le ser-

vaient, quelle que fût son origine ou sa nature.

Monarchie ou république, légitimité ou usurpation admise par les peuples, ils ne discutaient rien ; ils cherchaient à s'accommoder de tout. Ce système de condescendance a souvent fourni contre les Jésuites des armes, dont les partis se servirent. Sans entrer dans les exaltations des uns et dans les désespoirs des autres. nous pensons, qu'à part les individualités, un Ordre, ainsi constitué, ne devait pas se laisser arrêter par des calculs terrestres dans le mouvement chrétien qu'il imprimait. La foi en ses convictions, la fidélité à ses serments est toujours un acte honorable pour celui qui peut combattre par l'épée, par la parole ou par l'isolement. Les Jésuites ne se trouvent point dans ce cas ; ils ne sont pas nés pour défendre les trônes ou pour consolider les républiques. Leur mission ne doit tendre qu'à propager le christianisme et les bonnes mœurs. Les partis vaincus les ont accusés de trahison ou de mal-adresse ; on leur a reproché la flexibilité de leurs principes en face des révolutions. Mais chargés d'intérêts plus grands que ceux qui se débattent les armes à la main, étrangers par leur ministère à toutes les commotions, ils se sont fait un précepte de ne discuter aucun gouvernement. Ils obéissent à la loi humaine, afin de ramener les hommes à l'obéissance due aux lois divines. Cette séquestration volontaire, que les partis ne veulent pas comprendre, et qui a donné tant de force à la Société de Jésus, est une obligation de son Institut. Elle a chargé de répandre la foi par l'éducation ; elle est chrétienne avant tout. Elle se voit donc condamnée, avec le Saint-Siège et le clergé, à rester muette sur des événements qui peuvent froisser ses affections ou ses espérances, et qui, en pro-

duisant un autre ordre de choses, lui accordent la même liberté pour prêcher ou pour instruire.

Ce n'était pas une agrégation politique, mais une Société religieuse, que saint Ignace avait en vue. Tout se dirigeait vers ce but : les missions au delà des mers, la vie intérieure et extérieure, l'éducation surtout. Loyola n'attachait sa Compagnie à aucun mode de gouvernement, il ne la concentrait dans aucun pays ; elle devait être l'avant-garde de l'Église militante. Ses rangs étaient ouverts à tous les dévouements, à toutes les intelligences ; elle les accueillait sans acception de patrie ; elle se contentait de leur recommander la fidélité à Dieu et au pape, bien persuadée que ce double devoir ne les rendrait que plus fidèles aux lois de l'Etat dans lequel ils auraient à remplir le sacerdoce de l'éducation.

Ce qui ressort implicitement de la pensée de Loyola se trouve expliqué avec lucidité lorsqu'il s'agit de l'objet des études. Au cinquième chapitre de la quatrième partie de ses constitutions, il aborde la manière dont l'enseignement sera distribué ; et, en établissant des catégories que la connaissance des hommes rend indispensables, il ajoute : « Puisque en général les lettres humaines, la grammaire, la rhétorique des diverses langues, la logique, la philosophie naturelle et morale, la métaphysique, la théologie, enfin l'Écriture sainte, servent à atteindre ce but, ceux qu'on envoie aux collèges s'adonneront à ces études. Si dans les collèges on n'avait pas le temps de lire les conciles, le droit canon, les Saints Pères et les autres règles de conduite, chacun, après en être sorti, pourrait le faire en particulier avec l'approbation de ses supérieurs, surtout s'il a pénétré fort avant dans la science. Selon l'âge, l'esprit, les

goûts et l'instruction de chacun, selon aussi l'utilité commune qu'on en espère, le sujet peut être exercé ou sur toutes les sciences, ou sur une seule, ou sur quelques-unes. Celui qui ne pourrait les embrasser toutes devrait chercher à exceller en une seule. »

Le fondateur ne se contente pas de ces précautions, dont les minutieux détails ne rapetissent point la grandeur. La théologie et le droit canon étaient le terme où tout venait aboutir. Loyola sent que l'esprit d'un siècle aussi actif, quelquefois aussi téméraire, engendrera d'autres activités, et que l'intelligence des masses ne restera pas plus stationnaire que la pensée individuelle. A ses yeux, l'éducation des cloîtres, celle même des universités, a besoin d'un nouveau levier : il va le demander à toutes les branches d'instruction. Elles n'existent pas encore, il les crée. et il recommande l'étude des lettres humaines, l'histoire, l'éloquence et la poésie. Il exige des professeurs spéciaux pour le latin, le grec et l'hébreu, les trois langues-mères; il en veut même pour le chaldéen, l'arabe et l'indien, « quand, fait-il observer, on le jugera utile au but que nous nous proposons. »

Ignace n'a pas encore épuisé l'objet des études. Il sait que, comme la théologie, les arts et les sciences exactes disposent les âmes à la connaissance de Dieu, qu'ils les élèvent et les fortifient : Ignace les fait entrer dans son plan. Il n'en exclut que la médecine et le droit, études, dit-il, plus étrangères que les autres à sa Société. Puis, par cette exclusion trop absolue, craignant d'engager l'avenir, il se ravise tout à coup. En maintenant la loi portée, il admet que la jurisprudence et la médecine peuvent être enseignées dans les

universités de l'Institut, à la seule condition qu'il ne se chargera pas lui-même de ce fardeau.

C'était un homme d'oraison et d'initiative, mais un homme qu'aucun enthousiasme n'éblouissait, et dont la sagacité se rendait compte de chaque mouvement du cœur, de chaque agitation de l'esprit. Il a éprouvé les uns et les autres : il les règle dans une mesure parfaite. Si l'amour des lettres ne surpasse pas la piété, ce qui dans son idée eût été un blasphème, l'étude du moins prévaudra sur les mortifications. « S'il faut prendre garde, déclare-t-il au quatrième chapitre, que l'ardeur de l'étude n'attiedisse dans les écoliers l'amour de la vertu solide et de la vie religieuse, il ne faut pas non plus trop donner aux pénitences, aux prières et aux longues méditations. Si le recteur jugait convenable d'accorder à quelqu'un en particulier une permission plus étendue sur cet objet pour des raisons spéciales, il devra toujours le faire avec discrétion. Il n'est pas moins agréable à Dieu et à notre Seigneur, il lui sera même plus agréable de les voir s'appliquer aux lettres qu'on apprend dans l'intention sincère de le servir, et qui réclament en quelque sorte l'homme tout entier, que de consacrer à de pareilles pratiques le temps des études. »

L'objet de l'éducation est défini, Pour en assurer le succès, Ignace en détermine l'ordre. Il y consacre le sixième chapitre. « Afin que les écoliers, y lit-on, fassent de notables progrès dans les sciences, il faut qu'ils s'efforcent avant tout de conserver la pureté de l'âme et d'avoir une intention droite dans leurs études, sans chercher autre chose dans les lettres que la gloire de Dieu et le bien des âmes et qu'ils implorent souvent dans leurs prières le secours de la grâce, afin d'avancer par la science vers ce but.

» En outre, ils prendront la résolution d'appliquer sérieusement et constamment leur esprit à l'étude, convaincus qu'ils ne peuvent rien faire de plus agréable à Dieu dans les collèges que de s'y consacrer avec l'intention dont on vient de parler.

» Il faut aussi écarter les obstacles qui détournent l'esprit des études, soit qu'ils viennent des dévotions et des mortifications excessives et non autorisées, ou bien des soins et des occupations étrangères.

» Voici l'ordre à suivre dans ces études : on s'appuiera sur l'étude de la langue latine comme sur un fondement solide avant d'aborder les arts libéraux, sur ceux-ci avant de commencer la théologie scolastique, et sur cette dernière avant de s'appliquer à la théologie positive. L'Écriture-Sainte pourra s'apprendre en même temps ou après. Quant aux langues, on pourra les apprendre avant ou après, selon que le supérieur le jugera convenable, eu égard à la diversité des circonstances et aux différentes dispositions des personnes.

» Tous les écoliers suivront les leçons des professeurs publics, selon la volonté du recteur du collège; et ces professeurs, nous devons le désirer, qu'ils soient ou non membres de la Société, auront de la science, de l'exactitude, de l'assiduité et du zèle pour le progrès de ceux qui suivent les cours et les autres exercices littéraires.

Il y aura, s'il est possible, une bibliothèque commune dans les collèges. En outre, chacun aura les livres qui lui sont nécessaires.

» Les écoliers suivront assidûment les leçons, seront exacts à s'y préparer, à les repasser après les avoir entendues, à questionner sur ce qu'ils n'auront pas compris, prenant du reste des notes suffisantes



pour remédier par la suite au défaut de la mémoire.

» Comme il est très-utile, surtout pour ceux qui étudient les arts de la théologie scolastique, d'avoir l'habitude de la discussion, les écoliers assisteront aux disputes ordinaires des écoles qu'ils fréquentent, quand même elles ne dépendraient pas de la Société, et tâcheront, sans cependant blesser la modestie, de se faire particulièrement remarquer par leur savoir. Il convient aussi que dans notre collège, chaque dimanche ou quelque autre jour de la semaine, quelqu'un, désigné par le recteur, élève de philosophie ou de théologie, soutienne une thèse dans l'après-dîner, à moins qu'une cause particulière n'y apporte empêchement. Les propositions de ces thèses devront être affichées la veille au soir sur les portes des écoles, afin que ceux qui le voudront puissent y venir pour argumenter ou pour entendre. Après que le répondant a donné quelques preuves de sa thèse, chacun peut attaquer à sa volonté, qu'il appartienne à la maison ou qu'il n'y appartienne pas. Il faut néanmoins qu'il y ait un président pour diriger l'argumentation, pour faire ressortir de la discussion et proclamer dans l'intérêt des auditeurs la doctrine qu'il faut suivre, enfin pour donner le signal de la fin de la dispute et répartir le temps de manière que tous, autant que possible, puissent argumenter.

» Outre ces deux exercices publics, on disputera tous les jours en classe, à un temps donné, sous la direction d'un président, afin que par ce moyen les esprits soient plus exercés, et que les difficultés qui se trouvent dans ces sciences soient mieux éclaircies pour la gloire de Dieu.

» Ceux qui étudient les lettres humaines auront aussi leurs moments fixés pour conférer et discuter

sur les choses qui concernent leurs études en présence de quelqu'un qui puisse les diriger ; et les dimanches ou d'autres jours marqués ils défendront alternativement, dans l'après-dîner, des thèses dont les sujets seront pris dans leurs facultés respectives ; ou bien ils s'exerceront à des compositions en vers ou en prose, soit qu'ils improvisent sur un sujet donné au moment même pour éprouver leur facilité, soit qu'ils ne fassent que lire en public des morceaux composés à tête reposée sur une matière donnée d'avance.

» Tous, mais surtout les humanistes, parleront habituellement latin, et apprendront par cœur ce que les maîtres leur auront prescrit. Ils exerceront soigneusement leur style par des compositions, et elles seront corrigées par un homme capable. Il sera aussi permis à quelques-uns, selon la volonté du recteur, de lire en particulier certains autres auteurs que ceux qui sont expliqués dans les classes ; et toutes les semaines, à un jour marqué, un des plus anciens lira, dans l'après-dîner, un discours latin ou grec sur une matière propre à édifier les personnes de la maison comme les étrangers, et qui les anime à la perfection dans le Seigneur.

» De plus, ceux qui étudient les arts et la théologie, et même tous les autres, auront des moments particuliers et tranquilles d'étude pour mieux se rendre compte des matières traitées en public.

» S'il y avait des changements à apporter aux répétitions, aux disputes et à l'usage de parler latin, par suite des circonstances de temps, de lieux et de personnes, on en laissera la décision à la sagesse du recteur.

» Pour favoriser le succès des études il serait bon de désigner quelques élèves d'égale force qui se pro-

voquassent par une sainte émulation. Il sera bon aussi d'envoyer de temps en temps au provincial ou au général quelque échantillon de leurs travaux, tantôt dans un genre, tantôt dans un autre : par exemple, une composition s'ils sont humanistes, des dissertations s'ils étudient en philosophie ou en théologie.

» Après avoir achevé le cours d'une Faculté, il sera bon de revenir sur le même sujet en particulier en lisant un auteur ou plusieurs, à la volonté du recteur. On pourra aussi, si le recteur le juge à propos, rédiger sur ces matières un sommaire avec plus de netteté et de rigueur qu'on ne l'avait fait pendant son cours, alors qu'on était moins savant qu'après avoir parcouru la carrière entière des études. Ces rédactions ne seront permises qu'à ceux qui sont distingués par leur savoir, leur esprit et leur jugement. Les autres pourront profiter de leur travail. Il conviendrait encore que ces écrits fussent approuvés du maître. Pour faire usage de ces analyses, il sera commode de mettre des notes en marge et de faire une table des matières, afin de pouvoir trouver plus aisément ce qu'on cherche.

» Ils se prépareront pour soutenir leurs actes publics aux époques fixées, et ceux qui, après un examen diligent, en auront été jugés dignes pourront être promus aux grades ordinaires, sans rien perdre de leur humilité et dans l'unique but d'être plus utiles au prochain pour la gloire de Dieu. »

Ce code, où tout est prévu, fut rédigé spécialement en faveur des scolastiques de la Compagnie de Jésus ; néanmoins, dans ses dispositions si larges, il convient à tous les élèves, car à la fin du troisième chapitre, Loyola écrit : « Les étudiants doivent se conduire comme les scolastiques de la Société pour

la fréquentation de la confession, pour les études et pour la façon de vivre, bien qu'ils portent un autre vêtement et qu'ils aient dans le même collège une habitation séparée. Les élèves externes doivent le suivre ainsi en ce qui les regarde, et ils ont des règles particulières de conduite. »

La pensée d'Ignace n'est pas encore entièrement à jour ; il faut qu'elle se porte sur le mode d'instruction et qu'elle détermine la vigilance qui prémunira contre la corruption. Dans le quatorzième chapitre, il s'occupe du choix des classiques à mettre entre les mains de la jeunesse. « On se servira en général, recommande-t-il, des livres qui, dans chaque matière, offrent le savoir le plus solide et le moins de dangers. » Il sait, avec Juvénal, que le plus grand respect est dû à l'enfant ; il ne veut pas que la science devienne un passeport pour une dépravation anticipée, et que les tableaux de volupté dont les poètes ont rempli leurs chants, souillent ces imaginations ardentes et curieuses. Il aspire bien à créer des savants, des orateurs et des hommes instruits ; mais pour lui ces considérations ne sont que secondaires. Il a reçu de la famille un dépôt sacré, des cœurs purs ; il s'efforce de les rendre au monde avec la même virginité d'âme et d'esprit. La virginité, dans les enfants, c'est l'espérance de la force dans l'homme : il la conserve comme un trésor ; il repousse toute idée, toute image qui pourrait la souiller. A cet effet, il ordonne, par le quatorzième chapitre :

« Quant aux œuvres de littérature latine et grecque, il faudra s'abstenir, autant que possible, dans les universités ainsi que dans les collèges, de mettre entre les mains de la jeunesse les livres dans lesquels quelque chose pourrait nuire aux bonnes mœurs, si

l'on n'a d'abord retranché les faits et les expressions déshonnêtes. S'il est absolument impossible d'expurger un auteur, comme Térence, il vaut mieux ne pas l'étudier. »

Ces prescriptions sont pleines de sagesse; elles soulevèrent cependant de vives récriminations. Loyola ne consent point à transiger avec la morale; mais, dans l'intérêt de la science, il se montre toujours disposé à accepter tous les perfectionnements que le temps et le génie des hommes introduiront dans l'éducation publique. Il a recommandé de suivre saint Thomas pour la théologie et Aristote pour la philosophie; il ne conseille de s'attacher à ces maîtres que jusqu'au jour où de nouvelles lumières viendront briller à l'horizon de l'école. Il pressent les améliorations utiles; il laisse aux siens la faculté de les adopter après examen.

Il a pourvu aux biens de l'âme et du corps, à ce qui est dû à Dieu, au pays et à la famille; il pourvoit maintenant à la sanction de ses lois universitaires. Il ajoute, dans le seizième chapitre: « Quant à ceux qui manqueraient d'application à leurs devoirs, et à ceux qui commettraient des fautes contre les bonnes mœurs, et à l'égard desquels les paroles amicales et les exhortations ne suffiraient pas, un correcteur étranger à la Société sera établi pour contenir les enfants et châtier ceux qui le mériteront et qui sont en âge de recevoir ce châtiment. Si les avis et la correction ne suffisaient pas, si le coupable ne laissait aucun espoir d'amendement et semblait nuisible aux autres, il vaut mieux le renvoyer des classes que de le retenir quand il profite peu pour lui et qu'il nuit aux autres. S'il se présentait un cas où l'expulsion ne serait pas une réparation suffisante du scandale

donné, le recteur verra ce qu'il convient de faire en outre ; cependant, autant que possible, il faut agir dans un esprit de douceur, et sans violer la paix et la charité envers personne. »

Des reproches sérieux ont été adressés à cette gradation, qui commence par les avis et finit par le châ-timent corporel. Dans nos mœurs actuelles, nous savons tout ce que cet usage a d'insolite ; mais comme la soumission est la première vertu du citoyen, la docilité doit être la première vertu de l'enfance. Il faut s'appliquer à assouplir de bonne heure sa volonté, ou se résigner à la voir se roidir de telle sorte qu'elle ne supportera aucun joug et brisera toutes les entraves. C'est à la famille qu'il appartient de commencer cette œuvre, que le maître continuera. Ignace ne faisait point d'utopie humanitaire ; dans les peines corporelles destinées aux caractères indomptables ou aux natures invinciblement paresseuses, il usait du seul moyen conseillé par la sagesse des proverbes et par l'expérience. Ce moyen était employé dans les familles, dans les collèges, et principalement au sein de l'université de Paris (1). Ses historiens officiels

(1) Piron avait été élève des Jésuites, et au moment de la suppression de l'Ordre, il écrivit à l'un de ses amis une lettre dans laquelle il fait une allusion aussi juste que spirituelle à ce mode de punition, qui a contenu tant d'écoliers dans le devoir. Après avoir dit que les Parlements se vengeaient des Jésuites, qui les avaient fait fouetter par leur *maudit correcteur*, le poète ajoute : « Admirez ma bonhomie ! Malgré ce malheur et mon talent pour les épigrammes, de mille que j'ai faites et que je puis faire, je n'en ferai ni n'en ai jamais fait contre ces bons Pères. J'ai trouvé indigne de ma tête de venger les injures faites à mon derrière. » (Lettre inédite de Piron.)

Tous les élèves de l'université de France ne sont pas d'aussi bonne composition que Piron, Boiste le grammairien, et l'auteur

enregistrent, en effet, des récits de flagellations d'écoliers qui fournissent plus d'une scène où le rire se mêle à des détails odieux. Le fouet a disparu du code scolastique; les frères des écoles chrétiennes ont seuls conservé la fêrule. C'est avec elle qu'ils gouvernent leur peuple de petits enfants; la crainte qu'ils provoquent n'affaiblit point l'amour qu'ils inspirent, tandis que le cachot, qui a remplacé la flagella-

du dictionnaire qui porte son nom, Boiste, né en 1765 et mort en 1824, s'exprime ainsi à la page 619 de ses *Nouveaux principes de grammaire*.

« Nous supposons que quelques lecteurs, nos contemporains, ont gardé l'aimable souvenir de ce bon et tant regrettable temps du régime universitaire, temps auquel un M. L'Hermite, de détestable mémoire, professeur émérite de sixième au collège d'Harcourt, faisait fouetter au milieu de la classe, par un homme de six pieds, fouetter! disons plus exactement, déchirer les reins du pauvre enfant qui n'avait pas été assez robuste pour attendre dans la cour pendant une petite demi-heure, les pieds dans la neige, par six degrés de froid, qu'il plût à MM. les professeurs de quitter un bon feu, pour venir partager avec leurs écoliers le froid glacial d'une halle entourée de gradins... Il faut ajouter, pour la vérité, qu'on adoucissait ce cœur de roche avec quelques livres de bougie, de chocolat, de sucre et de café offertes aux étrennes. »

Au dire de Boiste, né après la destruction de l'Ordre de Jésus en France, l'université avait conservé l'usage du fouet dans ses collèges. Du Boullay, dans son *Historia Universitatis Parisiensis* (t. VI, p. 538), et Crevier, dans l'*Histoire de l'Université* (t. VI, p. 100) citent le fait suivant, qui remonte au 31 janvier 1561. « Un étudiant, nommé Thomas de la Ferrière, fut condamné par arrêt du Parlement à la *salle* (c'est-à-dire au fouet), pour avoir insulté Jean Stuart, principal du collège de Boncourt. Le recteur, accompagné des doyens et des procureurs, se transporta au collège de Boncourt avec le lieutenant criminel, et, là, le coupable subit les peines auxquelles il était condamné. »

tion dans les collèges universitaires, corrompt la vertu et ne sert qu'à endurcir l'opiniâtreté. Plus d'un de ces jeunes gens, condamnés à la solitude et au vice, a pu dire, comme le grand Condé : « J'étais entré innocent en prison, j'en sors coupable. »

Dans les Etats les plus constitutionnels de l'Europe, en France et en Angleterre, où l'on cherche à relever la dignité de l'homme, la peine corporelle existe contre les marins et les soldats.

La loi militaire, qui sent le besoin de l'obéissance, permet de frapper de verges les défenseurs du pays, et cette peine mitigée, la seule efficace pour les enfants, aurait été aux yeux du législateur une barbarie dans l'éducation au seizième siècle. Les Jésuites avaient trouvé ces punitions en vigueur dans les universités, ils les acceptèrent en les adoucissant ; ils les firent disparaître lorsque les mœurs se modifièrent. Maintenant, si un enfant est insoumis ou trop paresseux, ils en appellent à sa famille ; s'il est incorrigible, ils le renvoient.

Tel est le plan d'études élaboré par Loyola. Nous n'avons omis que des détails concernant spécialement la Société de Jésus, et corroborant dans leur active piété cet ensemble de lois. C'est le thème sur lequel ont travaillé tous les Pères, lorsqu'ils ont composé des livres élémentaires ou des traités d'enseignement. Ils purent, selon les temps, commenter ce code, y faire des additions. essayer de l'appliquer aux nouveaux besoins des peuples ; mais il ne subit jamais de retranchements essentiels. Le *Ratio studiorum*, qui en est l'explication authentique, avec les ordonnances annexées par les divers généraux, a seul force de loi. Ce projet ne devait pas, comme tant d'autres, rester à l'état d'utopie. Tout ce que saint



Ignace de Loyola concevait était pratique. Des obstacles pouvaient bien naître dans l'exécution de ses plans, mais il se présentait encore plus de facilités pour assurer leur triomphe. Il ne s'agissait pas, en effet, d'accommoder cette idée aux nécessités et aux vœux d'une seule famille, d'une seule cité, d'un seul empire ; dans l'intention du législateur, il fallait qu'elle pût suffire à tous les royaumes civilisés du monde, et que la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, l'Angleterre et les Indes, l'acceptassent comme le fondement de l'éducation.

Il y a trois cents ans que ce système a été conçu, et, en l'étudiant sans préjugés, on est contraint d'avouer qu'il est encore jeune et neuf. A part de légères modifications que la prévoyance d'Ignace a elle-même indiquées, et qui roulent sur le choix des auteurs ou sur l'introduction de quelques cours spéciaux, il conviendra à toute société qui ne place pas sa force dans une incrédulité sensualiste, de même qu'il a convenu à la jeunesse des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Des écrivains modernes, qui étudient superficiellement le plan des Jésuites, ou qui ont intérêt à le condamner, se hâtent de prononcer leur jugement sur d'aussi graves matières. Après l'avoir reconnu bon pour le passé, ils le déclarent suranné pour les générations futures, par le seul motif qu'il ne peut se modifier. L'Institut des Jésuites, dans sa partie dogmatique et morale, ne doit, il est vrai, subir aucune altération ; mais sa partie disciplinaire se transforme selon les circonstances et les lieux.

Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, on l'a souvent blâmé d'avoir parqué les jeunes gens afin de mieux les élever et de pouvoir leur donner une ins-

truction plus régulière. On a dit que les Jésuites détruisaient ce besoin de liberté si essentiel à certains caractères, et sans lequel il est impossible d'étudier avec goût, par conséquent avec fruit. Cette objection nous semble plus spécieuse que fondée; une lecture attentive des constitutions la résout en faveur même de saint Ignace. Il a permis les pensionnats, c'est-à-dire les maisons où les jeunes gens destinés au monde seraient tenus renfermés pendant le temps de leur éducation; mais les pensionnats, dans le système de la Compagnie de Jésus, sont peu nombreux en comparaison des externats; encore n'existaient-ils que pour ceux dont l'instruction devait être plus soignée. Quant aux externes qui composaient la principale force des collèges, il voulut, en les admettant à fréquenter gratuitement les classes, qu'ils donnassent leurs noms et qu'ils s'engageassent à observer les règlements. Néanmoins il n'a pas reculé devant la liberté dont les universités allemandes font jouir leurs disciples. En cette matière, ce sont ces universités qu'on offre pour modèles; Loyola les a devancées, en disant, au chapitre xvii, paragraphe iii, de la quatrième partie de ses constitutions : « Ceux qui voudront suivre les cours ou les classes de la Société feront inscrire leurs noms, et promettent obéissance au recteur et aux lois. » Telle est la règle établie pour les externes; mais Ignace savait que, dans son siècle ainsi que dans les autres générations, il se trouverait des esprits légers ou turbulents, des enfants nés au sein de l'hérésie ou des cœurs qui refuseraient de sacrifier leur indépendance à cette soumission que tous les collèges, que tous les professeurs exigent. Pour ne pas priver d'instruction tant de catégories de jeunes gens, il déclare, à la note d, qui

correspond à ce paragraphe III : « Si quelques-uns de ceux qui se présentent ne voulaient ni promettre d'observer les règles, ni donner leur nom, on ne devrait pas pour cela leur interdire l'entrée des classes, pourvu qu'ils se conduisent avec sagesse, et qu'ils ne causent ni trouble ni scandale. On pourra le leur faire entendre, en ajoutant cependant qu'on ne leur donnera pas les soins particuliers qu'on prend de ceux dont les noms sont inscrits sur les registres de l'université ou de la classe, et qui s'engagent à en suivre les lois. »

Cette libéralité d'instruction offerte à tous et distribuée à tous, a quelque chose de si large dans son principe et dans ses applications, elle laisse si bien l'indépendance la plus absolue à chaque jeune homme qu'elle interdit aux maîtres le droit de demander le nom des auditeurs qui viennent assister à leurs leçons. Une semblable latitude n'existe peut-être dans aucune université ; et c'est saint Ignace de Loyola qui la comprend, qui la révèle, qui l'autorise ! Le fondateur porte son respect pour la liberté individuelle jusque dans les détails les plus minimes. Au chapitre XVI, il dit qu'avant la classe le maître et les écoliers réciteront une courte prière, et, à la note *c*, il ajoute : « Si cette prière ne devait pas se faire avec attention et piété, il faudrait l'omettre. Alors le professeur se contenterait de faire le signe de la croix, et commencerait ensuite sa classe. »

Après avoir analysé l'œuvre de Loyola, il est utile d'examiner de quelle manière les congrégations générales ont procédé. Dans la première, qui s'ouvrit le 19 juin 1558, les disciples d'Ignace avaient depuis deux ans perdu leur père. De vastes projets étaient soumis à leur appréciation. Néanmoins, au milieu

des difficultés qui les entourent, ces hommes qui, comme Laynès, Salmeron, Canisius, Pelletier, Polanque et Natal, se trouvaient chaque jour en contact avec les têtes couronnées ou avec les pontifes, n'oublièrent pas qu'il leur restait à accomplir une mission dont ils devaient faire un apostolat littéraire. Ils posèrent en principe la libre concurrence comme un élément de sage émulation; ils voulurent que leurs leçons fussent gratuites, même dans le cas où un jésuite occuperait quelque chaire dans des universités étrangères à la Compagnie. Ce fut ce renoncement à la fortune qui souleva contre l'Ordre de Jésus tant de colères. Les autres corps enseignants n'osaient pas l'imiter, ils le calomniaient.

Les Pères de la deuxième assemblée générale marchèrent sur les traces de leurs prédécesseurs; ils rendirent de nouveaux décrets pour perfectionner l'œuvre de Loyola. Les premiers avaient refusé l'opulente succession de Jérôme de Colleredo, l'un des leurs, succession que le légataire destinait à un collègue nouveau; les seconds refusent l'université de Valence, que la ville leur offrait avec de riches revenus. Le huitième décret donne la clef de cette modération calculée : il recommande au général de n'accepter de nouveaux établissements que par de très-graves motifs, parce qu'il faut conduire ceux qui existent au plus haut degré possible de perfection. Ce ne sont pas les disciples qui manquent à la Société naissante, mais les professeurs. Elle a besoin de maîtres; la deuxième congrégation y pourvoit en créant des écoles normales dans lesquelles ils se formeront à la pratique de l'enseignement. Les Jésuites ne cherchent point à s'étendre au détriment de l'instruction des peuples: ils établissent trois catégories

de maisons, et ils déterminent le nombre des régents nécessaires à leur prospérité. Les collèges de première classe en posséderont vingt; ceux de seconde, trente; ceux de troisième, appelés universités, soixante-dix au moins.

La congrégation suivante hérita de l'esprit de ses devancières; mais ce fut dans la quatrième, où Claude Aquaviva fut élu général, que les Pères résolurent de mettre la dernière main à l'organisation de leur plan d'études. Aquaviva était un homme supérieur; sa capacité avait fait concevoir de grandes espérances; il aspirait à les réaliser par l'éducation. Le 5 décembre de l'année 1584, le général des Jésuites présenta au souverain Pontife les six Pères choisis pour régler la méthode d'enseignement. Ils étaient pris dans tous les royaumes catholiques, afin que chacun pût mettre en relief les mœurs et les besoins de sa patrie. Les pères Jean Azor pour l'Espagne, Gaspar Gonzalès pour le Portugal, Jacques Tyrius pour la France, Pierre Busée pour l'Autriche, Antoine Goyson pour l'Allemagne, formèrent cette commission, dont le principal soin fut de réunir, de coordonner tous les systèmes, toutes les théories, toutes les règles sur l'éducation, et d'en faire un code applicable à l'universalité des peuples. Ces six Jésuites étaient, par leur longue expérience, dignes de cette œuvre, à laquelle on adjoignit à Rome le père Etienne Tucci. Le travail des commissaires dura près d'une année; il devint la base du *Ratio studiorum*. Ce travail avait été approuvé par l'église et par la Société de Jésus; mais, afin de lui donner toute la perfection possible, Aquaviva ne s'en tient pas là. Il désigna douze Jésuites renommés par leur science et déjà célèbres dans l'enseignement; puis il les chargea de discuter et

d'approfondir le *Ratio studiorum*. Son choix tomba sur les pères Fonseca, Coster, Moralès, Adorno, Clerc, Dekam, Maldonat, Gaillard, Acosta, Ribera, Gonzalès et Pardus.

Le *Ratio studiorum* est le recueil des règles générales et particulières que suivront les professeurs de toutes les classes et de toutes les facultés. Le détail en apparence le plus futile y trouve sa place comme la recommandation la plus importante. La distribution du temps, le choix des livres, l'imposition des devoirs, l'ordre des exercices, la manière de les faire, tout est indiqué au régent. C'est un fil conducteur qui, à travers le labyrinthe inextricable de la police d'une classe, dirige l'inexpérience du professeur novice ; un guide sûr qui l'empêche d'aller trop lentement ou qui l'arrête lorsqu'il se précipite vers le bien sans réflexion ; un régulateur qui maintient l'harmonie et l'uniformité ; un index, pour ainsi dire vivant, des questions qu'il faut traiter ou de celles qu'il importe d'omettre. La part du maître y paraît, sans contredit, la plus large ; celle de l'élève y est faite néanmoins dans de justes proportions. Ce livre exceptionnel a été populaire en Europe et au Nouveau-Monde ; on l'a publié dans tous les formats ; il a été accepté comme la règle, comme le traité pratique des études, et dans les royaumes où l'on ne lit plus ses prescriptions on les observe encore par souvenir ou par prévoyance.

Il y a quelque chose au-dessus des créations de l'homme, c'est l'expérience. Elle devient la pierre de touche des institutions humaines, l'épreuve la plus délicate à laquelle on puisse les soumettre. L'expérience des deux siècles où les belles-lettres et l'esprit produisirent les plus merveilleux résultats confirma

l'œuvre d'Ignace de Loyola. Elle consacra la méthode d'éducation publique adoptée par les Jésuites; et, jusqu'à leur suppression, les Pères n'eurent pour objet que de garder, dans son intégrité primitive l'ouvrage de leur fondateur. Les cinquième et sixième congrégations générales, tenues sous Aquaviva, révisent et approuvent le *Ratio studiorum*. La sixième, plus explicite, décrète qu'une rare supériorité dans la littérature compense, pour l'élévation au grade de profès, l'insuffisance relative dans les lettres sacrées. La septième, présidée par Mutio Vitelleschi, recommande les examens sérieux comme moyen de fortifier les études. La huitième insiste sur la connaissance plus spéciale du grec et sur les progrès que doivent faire les écoles normales, qui dans la Compagnie de Jésus, s'appelaient Juvénats.

Mais, dans la neuvième, des plaintes sont formulées contre les professeurs de philosophie et de théologie. A cette époque d'innovation, les hommes spéculatifs, que l'imagination entraînait dans les champs du possible, discutaient d'abord avec eux-mêmes, puis avec leurs disciples, les théories que des esprits éminents jetaient dans la circulation. Ces théories, alors ardues, mais que le temps a sanctionnées ou fait oublier; poussaient la jeunesse au delà des bornes tracées, elles amenaient les maîtres à empiéter sur le terrain les uns des autres. On était en plein dix-septième siècle; Bacon, Descartes, Galilée, Spinoza et Pascal avaient paru. L'examen privé ne s'essayait plus, comme au temps de Luther, de Calvin et de Mélanchton, sur les dogmes religieux; il avait cherché, il avait trouvé un autre aliment. Il s'exerçait sur les doctrines humaines, sur les vérités scientifiques. Il fallait l'empêcher de brû-

ler les chairs vives, sous prétexte de consumer les chairs mortes; on devait s'opposer à ce qu'il renversât tout au moment où il se présentait pour tout sonder. François Piccolomini étant général, la congrégation crut que le meilleur remède à tant de maux se rencontrerait dans le *Ratio studiorum*. Piccolomini, par une longue ordonnance, posa les limites que la doctrine et le devoir ne peuvent franchir.

Les congrégations suivantes tendirent au même but par les mêmes moyens; toutes s'occupèrent à combattre les nouveautés dangereuses, à s'approprier celles qui pouvaient être utiles, et à recommander la dissolution des petits établissements qui, par l'insuffisance des ressources ou des professeurs, nuisaient aux travaux et aux progrès. La quatrième constitution de Loyola et le *Ratio studiorum*, ces deux créations littéraires de la Compagnie de Jésus, se plaçaient dans l'enseignement comme la borne au milieu des jeux olympiques; mais elles ne faisaient point obstacle à l'extension de l'intelligence. Ce n'était pas un lien de fer qui tenait l'esprit asservi et qui l'enchaînait au despotisme de la routine. Le père Sacchini écrivait son *Parænesis ad magistros scholarum inferiorum*; le père Judde livrait à la publicité ses *Réflexions sur l'enseignement des belles-lettres*, et le père de Tournemine composait son *Instruction pour les Régents*. Jouvency, dans le *Ratio discendi et docendi*, offrait des leçons de goût que le judicieux Rollin a acceptées, et que l'université impériale a traduites comme le livre de l'expérience unie au savoir.

Les Jésuites ne cherchaient pas seulement dans leurs collèges à rendre la vertu aimable. Epris de



cette passion littéraire, qui charme la solitude, qui embellit la captivité, qui, dans toutes les circonstances de la vie, offre une consolation au malheur et une espérance au désespoir, ils s'efforçaient encore d'étendre son empire. Afin de multiplier les progrès de chaque génération, ils créaient des duels classiques, où la mémoire s'oppose à la mémoire, l'esprit à l'esprit, et ces distributions solennelles des prix, où se répandent les larmes fertiles de l'émulation. Ils s'appliquaient à réduire en art les principes de la littérature et des sciences. Ils analysaient les volumineux ouvrages de Budée, de Danès, de Turnèbe, de Vatable, de Robert Etienne. Ils redescendaient jusqu'à l'enfance pour l'élever peu à peu à leur hauteur ; ils ne dissertaient pas avec elle, ils appliquaient la difficulté ; ils écartaient la monotonie et l'uniformité, les ennemis les plus mortels du goût. Ils ne voulaient pas seulement former des savants, ils avaient pour vocation spéciale de faire des hommes honnêtes. Dans l'étude comme dans les jeux, ils s'improvisaient petits avec les enfants, afin de les conduire graduellement à la maturité. Pomey écrivait pour eux son *Traité des particules*, son *Indiculus universalis*, son *Flos latinitatis* et ses ouvrages classiques, dont les professeurs instruits gardent encore la mémoire. Emmanuel Alvarès leur consacrait sa Grammaire latine ; Riccioli, sa Prosodie, dont la réputation est européenne. Girardeau créait la grammaire grecque et son *Odysée*, sous le nom de *Praxis linguæ sacræ*, puis il mettait à la portée de la jeunesse l'étude de l'hébreu. Comme le père Girardeau, Jouvency aurait pu être l'un des hommes les plus remarquables de son siècle par l'atticisme de son esprit et par la délicatesse de sa

pensée. Il s'annihila ; il se condamna à une obscurité volontaire ; il consuma dans les collèges une existence laborieuse et de doctes veilles, pour inspirer à la jeunesse l'amour du vrai et du beau ; car, avec Quintilien, ils croyaient tous que l'école où l'on aurait appris à mieux vivre était de beaucoup préférable à celle où l'on apprendrait seulement à mieux dire.

A quelque établissement de Jésuites que vous frappez, vers quelque collège que le hasard vous pousse, vous rencontrerez partout un Père dévouant de rares facultés à l'éducation des enfants. Ici, c'est du Cyne qui trace les préceptes méthodiques sur la rhétorique, la poésie et l'histoire ; du Cyne qui, dans son édition des discours de Cicéron, donne à ses imitateurs un exemple d'analyse qu'ils ne pourront suivre que de loin. Là, c'est le père de La Rue qui commente Horace et Virgile à la manière d'Alde Manuce. Plus loin, les générations de Jésuites portent dans les chaires de l'instruction publique Guerrieri, Perpinien, Maldonat, Abram, Lacerda, Colonia, Benci, Gottifredi, Pimenta de Santarem, Rémond, Adrien de Boulogne, Le Jay, Gualter, Porée, Sanadon et Buffier, célébrités de collège que l'amitié, que la reconnaissance de leurs illustres disciples ont rendues immortelles dans l'histoire. Le père Aler invente le *Gradus ad Parnassum* ; le père Lebrun collige son Dictionnaire, dont Lallemand s'est approprié la gloire ; le père Joubert devient le Noël de son temps ; d'Aguino compose ses Lexiques spéciaux sur la stratégie, l'architecture et l'agronomie ; Vanière publie son beau *Dictionnaire poétique* ; Ferrari livre au monde savant son *Dictionnaire syriaque*. Dans le même temps, d'autres Pères de l'Institut rédigent le

fameux *Dictionnaire de Trévoux* ; le père L'Hoste écrit son ouvrage élémentaire sur la marine, le *livre du Jésuite*, ainsi que l'appelaient les marins. Il a servi à élever tous les chefs d'escadre qui, sur les flots, ont fait triompher le pavillon de leur patrie. Dans leurs expéditions navales, d'Estrées, Tourville et Mortemart voulaient toujours être accompagnés et conseillés par ce père ; dans les écoles même d'Angleterre, le *livre du Jésuite* était devenu classique, et, jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, il a guidé ces officiers d'audace et d'expérience dont la marine britannique peut s'enorgueillir à si juste titre (1).

Les Jésuites ne s'arrêtent pas à ces travaux qui, pour leur Société, trouvaient une récompense dans l'admiration et dans l'estime de l'Europe littéraire. Le goût de l'étude, le besoin d'étendre, de perfectionner les connaissances humaines, ont pu, en dehors du mobile de la religion à laquelle ils devaient tout rapporter, leur inspirer ce dévouement ; mais il se propage au delà des mers ; mais, sur tous les continents où ils plantent la croix et où leur sang va l'arroser, vous les rencontrez cherchant le secret des idiomes les plus barbares. Au milieu des périls que leur offrent les missions, ils écrivent des livres élémentaires, ils composent des catéchismes. Les Indiens, les Japonais, les Chinois, les peuples de la vieille Asie comme les tribus errantes de la nouvelle Amérique, s'étonnent de voir leur langue, qu'ils

(1) Le comte de Maistre, dans son ouvrage de *l'Église gallicane*, p. 60, confirme ce fait. « Un amiral anglais, raconte-t-il, m'assurait il n'y a pas dix ans, qu'il avait reçu ses premières instructions dans le *livre du jésuite*. »

connaissaient à peine, s'enrichir sous la main des Jésuites d'un rudiment et d'un dictionnaire.

D'après Ribadeneira, Alegambe, Sowntwell et Caballero, leur continuateur, le nombre des Jésuites qui écrivirent, soit sur la grammaire en général, soit sur les langues mortes ou vivantes, dépasse le chiffre de trois cents. Ils préparèrent les enfants des deux hémisphères à l'étude de plus de quatre-vingt-quinze langues, et le nombre des ouvrages élémentaires que la Société produisit sur cette matière si utile et si ingrate s'élève au delà de quatre cents. La plus célèbre de toutes les grammaires des Jésuites est, sans contredit, celle du Père Emmanuel Alvarez, que les latinistes ont tour à tour commentée, développée, abrégée, sans jamais pouvoir la surpasser. Pour mieux façonner la jeunesse au latin, Alvarez en avait tracé les règles aussi correctement que possible. Une méthode contraire a prévalu maintenant. Ce n'est point ici le lieu de les juger toutes deux et de mettre encore Port-Royal et l'Institut des Jésuites en opposition. Cependant il faut dire qu'avec le plan d'Alvarez un temps précieux est économisé, puisque la langue qu'on veut apprendre à l'enfance se grave dans son esprit en même temps que le précepte. La pratique venait ainsi avec la théorie, et l'on créait presque sans peine d'habiles latinistes. Cette méthode fut celle des Jésuites et des universités jusqu'au moment où Lancelot s'en affranchit. Ce n'est pas le système d'enseigner le latin par le latin qu'Alvarez inventa, mais bien l'art de l'enseigner. Il en déduisit les règles avec une clarté pleine de précision ; il résolut les difficultés, il appliqua le précepte et l'exemple. Son livre, comme celui de Despautère, devint classique ; il produisit ces générations que

l'étude des grands modèles rendit si savantes. Mais la perfection d'une grammaire n'empêcha pas les Jésuites de chercher de nouvelles améliorations dans l'expérience. Ils sentaient que leurs efforts devaient tendre à faire aimer le travail ; et, tout en recommandant l'usage de la grammaire d'Alvarez, le *Ratio studiorum* (1) accorde aux pères la liberté du choix. Dans les collèges de France, où Despautère régnait. Alvarez ne le détrôna pas. Les Jésuites modifièrent l'un par l'autre, et ils se firent une règle à part.

Alvarez néanmoins n'est pas le premier de la Compagnie de Jésus qui ait songé à mettre au jour un livre élémentaire. Le Hollandais Corneille Crocus et le poète Frusis avaient déjà entrepris cette tâche à Rome, où semblent se féconder toutes les heureuses initiatives. A Rome encore le père Turselino composait son *Traité des Particules*, que les savants d'Allemagne Thomasius, Schwartz et Heumann enrichirent de notes et d'importantes additions. Les pères Antoine Vallesi, Richard Esius, Charles Pajot, Michel Coyssard, de Colonia, Monet, Pomey, Fischet, Nicot, François de La Croix, Pierre de Champneuf et cent autres creusèrent les mystères de la syntaxe et de la prosodie pour les mettre à la portée de l'enfance. Dans un but auquel la science doit applaudir, ces hommes de haute intelligence consacraient leur vie à lever les difficultés pour ainsi dire matérielles

(1) Dabit operam ut nostri magistri utantur grammaticâ Emmanuelis. Quòd si methodi accuratioris quam puerorum captus ferat alicubi videatur, vel romanam, vel similem curet conficiendam, consulto præposito generali, salvâ tamen ipsâ vi ac proprietate omnium præceptorum Emmanuelis. » (*Ratio studiorum* Regulæ provinciales. n° 23.)

des langues mortes. Ils se plongeaient par dévouement dans cette nuit obscure, d'où ils savaient faire jaillir la lumière. Les uns expliquèrent, développèrent, rendirent faciles les principes du grec et du latin; les autres, comme Monet, Lebrun, Bordon et Joubert, commencèrent le vaste édifice des dictionnaires. Des spéculateurs plus habiles, mais beaucoup moins doctes que les pères de la Compagnie, glanèrent après eux. Ils s'emparèrent du fruit de leurs veilles, et oublièrent jusqu'au nom de ceux dont ils accaparaient les travaux. Ils se firent de ce larcin une fortune et un titre de gloire. Noël s'est montré plus équitable; dans la préface de son *Gradus*, il rend à l'Institut et au père Vanière la part qui leur revient : « C'est aux Jésuites surtout, dit-il, qu'on doit l'idée et l'exécution du dictionnaire connu dans les études sous le nom de *Gradus ad Parnassum*. Un examen approfondi m'a convaincu que je ne pouvais mieux faire que de prendre cet ouvrage pour base et d'imiter Vanière... J'ai cru devoir consulter les différents classiques du même genre; et, en comparant ceux de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, etc., j'ai reconnu que c'était le même qu'on avait généralement adopté. »

L'impulsion donnée par les Jésuites se propageait dans les différentes contrées. Partout ils publiaient des livres élémentaires comme le fondement de l'éducation; partout ils faisaient naître de savants lexicographes, L'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Sicile, la Belgique et l'Allemagne en virent dans chaque siècle; et les noms de François de Castro, de Barthélemy Bravo, de Gérard Montanus, de Pierre de Salas, de Valérien Requexo, de Jean de la Cerda, sont populaires en Espagne comme en Italie ceux d'Horace

**Turselino, de Félix Felice, de Michel del Bono et de Pietro Ricci. Les pères Jean Grothaus, Mathieu Morach, Wolfgang Schonslder, en Allemagne; Constantin Syrwid et Gérard Énapius, en Pologne; Benoit Pereyra, en Portugal, jouissent encore d'une estime méritée.**

Ils avaient entassé d'immenses travaux pour simplifier l'étude du latin, d'autres accomplirent la même tâche pour le grec. André Perzivaies, né en Crète à la fin de l'année 1599, résuma dans sa grammaire les principes qu'Antoine Laubegeois, Guillaume Bailly, Jacques Gretzer, Juan Villalobos, Martin de Roa et Sigismond Lauxmin avaient posés. Ce furent les premiers Jésuites qui s'occupèrent sous une forme didactique des règles de la langue grecque. Simon Derkum, Bonaventure Giraudeau, Herman Goldhagen, Pierre Gras et Sanchez de Luna ne vinrent qu'après eux. Par l'ensemble de leurs études sur les racines, la syntaxe, la prosodie, l'accent, la quantité, les dialectes, les verbes et les idiotismes, ils arrivèrent à initier la jeunesse à la poésie d'Homère et à l'éloquence de Démosthène. Les principales difficultés étaient vaincues : les pères Charles Pajot, Wolfgang, Bayer et Soler se mirent les uns après les autres à composer des lexiques, à suivre l'étymologie des mots de la langue morte dans les locutions des langues vivantes. L'ingratitude d'un pareil travail ne rebuta point ces modestes savants. A force d'investigations et de labeurs, ils triomphèrent des obstacles. Ils s'étaient faits hellénistes pour en créer partout, partout ils réussirent dans leur plan.

Ignace Weitenaver, François Bordon et Bonaventure Giraudeau, marchant sur les traces de Bellarmin et de Mayr, s'occupèrent de l'hébreu, et

Giraudeau simplifia le système de Masclef. Ces trois Jésuites publièrent à différentes époques des études, des grammaires, des dictionnaires hébraïques, travaux qu'avaient ébauchés ou que terminèrent les pères Adam Aigenler, Léopold Tirsch, Antoine Jordan, Édouard Slaughter et François Haselbauer, dont le mérite a franchi l'enceinte des séminaires ou des collèges. Kircher le jésuite universel, ouvre dans son *Prodomus Coptus* la porte aux savants qui viendront expliquer les hiéroglyphes. C'est lui qui rassemble les monuments littéraires des Coptes, et qui commence à débrouiller le chaos des antiquités égyptiennes. Le père Ignace Rossi le suit dans cette voie si difficile. Kircher venait de ressusciter la langue des Pharaons; avec son *Iter Hetruscum* il fait le même travail pour la vieille langue étrusque. Les pères Placide Spatafora et Aloysius Lanzi poussent avec activité les recherches de Kircher; ils arrivent à leur donner un ensemble satisfaisant.

Les Jésuites ne préparaient pas seulement la diffusion des langues-mères. L'expérience leur avait appris que, pour pénétrer au cœur des masses, il fallait parler leur idiome et se mettre ainsi à la portée d'une ignorance que la charité seule devait combattre. Ils s'instituèrent les grammairiens et les lexicographes des Bretons, des Basques et des Lithuaniens. Le père Maunoir composa une grammaire, un glossaire et des cantiques que la vieille Armorique accepta, et qu'elle regarde encore comme des chefs-d'œuvre. Les pères Emmanuel de Larramendi et Constantin Syrwid firent pour les Basques et les Lithuaniens ce que les pères Paul Pereszlenki, Jérôme Germain, Barthélemy Cossius, Jacques Micalia, Adelius de la Bella et Holderman, entreprenait pour



le hongrois, le grec moderne, l'illyrien et le turc. Ils avaient la lumière à répandre : les Jésuites espèrent la propager par l'instruction. A tous les coins du monde, partout où il se trouva quelques hommes réunis en société, les Pères cherchèrent d'abord à saisir leur idiome, aussi variable que leurs désirs. A peine initiés à ces innombrables dialectes, ils en étudièrent les difficultés, ils les expliquèrent aux autres ; afin de faciliter l'éducation, ils les réduisirent en principes, comme une langue européenne.

Ainsi l'éthiopien et l'arabe eurent pour lexicographes et pour auteurs les pères Louis de Azevedo, André Oviedo, Fernandez, Lopez del Castillo, Pierre Métoscita, Adrien Parvilliers, Laurentius et Sicard. Le père Jérôme Xavier traça aux Persans les éléments de leur langue ; Balthazar Gayo, Edouard de Sylva, Gaspard de Vilela, Baptiste Zola, Paul Miki et Pierre Navarre forcèrent les Japonais à suivre les progrès que les missionnaires imprimaient à leur idiome maternel. L'Arménie, l'Indostan, le Bengale, l'Angola, le Tonquin, la Cochinchine, virent en quelques années surgir des Jésuites qui, non contents de leur apprendre les vérités éternelles, leur enseignaient, à eux et à leur enfants, l'amour de la famille. Tout était à faire au milieu de ces royaumes, devenus barbares à force de superstitions ; les Pères firent tout ; mais, là comme ailleurs, ils crurent que rien de stable ne pourrait s'établir tant qu'ils n'auraient pas donné à tous ces dialectes une uniformité locale. Afin d'accomplir ce projet de civilisation, les pères Jacques Villotte, Thomas Etienne, Pierre Diaz, François Fernandez, Alexandre de Rhodes, Jérôme de Majorico et Gaspard d'Amaral devinrent polyglottes. Des vocabulaires, des grammaires raisonnés parurent dans ces différentes

régions. Les Jésuites en adoptaient l'idiome, ils en faisaient connaître les fondements aux indigènes. C'était un moyen de les attacher au pays et de les amener à goûter peu à peu les bienfaits de l'éducation.

En Chine les obstacles n'étaient pas les mêmes. Une ignorance presque invincible ne pesait pas sur le peuple; mais en s'accommodant à ses mœurs, les Jésuites voulaient le façonner par degrés au christianisme qu'ils annonçaient et à l'instruction dont ils étaient les missionnaires. Les pères Matthieu Ricci, Martini Longobardi, Schall, Gravina, Pantoia, Diaz, Froës, Govea, Orsini, Simoëns, et une multitude d'autres, furent les lexicographes du Céleste-Empire. Le père Prémare, dans sa *Notitia linguæ sinicæ*, surpassait tous ces travaux. Ce n'est pas une grammaire ni même une rhétorique qu'il a composée, c'est un véritable traité de littérature chinoise. Robert de Nobili, Joseph Beschi et Antoine Proenza approfondissaient le tamoul. Etienne de La Croix donnait aux Brahmes les règles de leur langue. Jean Pons et Ernest Hanxleden révélèrent les mystères du samscrit et du telenga. Saint François Xavier, Emmanuel Martino, Henriquez et Faraz composèrent le dictionnaire malabare. La grammaire et la syntaxe mexicaines eurent pour auteurs les pères Galendo, Carochi, de Paredes et del Rinchon. D'autres Jésuites, Valdivia, Febrès, Véga et Halberstad, formèrent la langue du Chili; André, White, celle du Maryland; Joseph Anchieta, Aravio, Figueria et Léon publièrent le glossaire brésilien. Les pères Vincent del Aguila à Cinaloa, Corneille Godinez sur les rives du Taramandahu, Pierre Gravina à la source du Xingu, Machoni chez les Lulles, Joseph Brigniel chez les Abipons, Marban

chez les Moxes, Ortéga chez les Coréens, Villafane au pays des Guazaves, Barzena et Anasco au Tucuman, Salmaniego et Aragona sur les bords du Paraguay, essayèrent de retrouver quelques vestiges de langage humain dans ces dialectes sauvages, auxquels ils se condamnaient, et qu'ils parvenaient à assouplir. Il fallait un idiome commun pour que leurs héritiers dans les fatigues de l'apostolat n'eussent pas incessamment à recommencer le travail qu'ils ébauchaient : ils créèrent cet idiome. Ils en apprirent les règles à la génération de qui ils le tenaient ; puis, en y façonnant les enfants, ils arrivèrent à leur donner le goût de l'étude. Les progrès furent longtemps insensibles ; mais la patience des Jésuites ne se lassa point. Enfin ils virent couronner par le succès des tentatives que le monde n'a jamais connues, et dont la civilisation a recueilli les fruits. La quantité de grammaires, de lexiques, de syntaxes et de livres élémentaires qu'ils ont produits dans toutes les langues du Nouveau-Monde a quelque chose de merveilleux. Il est impossible de les réunir, et même d'en savoir les titres ou le nombre. Nous n'en avons donné qu'un faible aperçu ; mais on peut par lui se faire une idée des labeurs que les Jésuites entreprirent dans leurs missions transatlantiques pour propager l'unité chrétienne et l'éducation, qui est avec elle la source du bonheur.

Quand de pareils hommes distribuaient l'instruction avec le zèle d'un apôtre, avec le désintéressement d'un religieux, et cette charmante aménité dont les récits sont venus jusqu'à nous, ils devaient, sans aucun doute, obtenir d'immenses succès. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à les suivre de génération en génération dans la pratique de l'enseignement. Entre

l'existence à peine achevée du novice et celle du missionnaire qui va commencer, la Société avait créé une carrière intermédiaire. C'était la seconde épreuve; mais quelquefois le jésuite y consumait ses forces et sa vie. Tous les membres de l'Ordre se savaient destinés au professorat. L'Institut choisissait parmi eux; il en formait une élite qu'une corporation seule, basée sur le même plan, peut espérer de faire naître. La noblesse, les talents, les succès même, ne dispensaient pas de la règle commune. Elle était pour tous. tous s'y soumettaient. Dès le principe, on vit les premiers disciples, les amis, les émules de Loyola, chargés par lui de rompre aux enfants le pain de la science dont ils sortaient de nourrir les académies et les capitales de l'Europe.

Polanque et Frusis professaient à Padoue; Dome-  
nech et Strada à Louvain; Simon Rodriguez et Co-  
gordan à Coimbre; André Oviédo à Gandie; Salmerou  
et Bobadilla à Naples; Araoz, Miron et Martin de  
Sainte-Croix à Valence; Villanova dans la ville d'Al-  
cala; Lefèvre, Canisius et Kessel à Cologne; Jacques  
Mendoza et Gonzalve à Valladolid; Paluza à Bologne.  
Gaudan et Galvanelli à Venise; Lancy à Palerme;  
Pelletier à Ferrare; Laynès lui-même à Florence;  
Mercurian et Edmond Auger à Pérouse; Antoine de  
Cordova, Borgia et Bustamente à Cordoue; Azevedo,  
Suarez et Emmanuel Alvarès à Lisbonne; Natal et  
Perpinien à Evora ou à Paris.

Tous ces hommes, dont de beaux talents, dont  
des vertus plus belles encore ont perpétué le nom,  
se faisaient humbles professeurs après avoir fondé les  
colléges où une obéissance pleine d'avenir paraissait  
rapetisser leur zèle. Ignace de Loyola n'admettait ni  
Grec, ni Romain, ni Espagnol, ni Français. Il avait

conçu la véritable unité, celle des esprits, se formant par l'accord des doctrines; la seule pacifique, la seule immuable, parce qu'elle existe dans le catholicisme, où il y a unité de Dieu, de religion et d'Eglise. Il semblait dédaigner cette unité que circonscrivent les fleuves, les montagnes, les traités diplomatiques, et qui, s'étendant avec la conquête, se fractionne avec le démembrement d'un empire; unité factice, qui n'est que l'égoïsme élevé à la hauteur d'un schisme humain. Son plan d'études embrassait le monde catholique; il l'avait adapté à cette idée d'association fraternelle; il l'appliquait dès le premier jour, en dirigeant des Français et des Allemands sur l'Espagne et sur l'Italie, des Espagnols et des Italiens sur la France, sur la Germanie et sur les Pays-Bas. Cette communication de langues et de mœurs, dans un siècle où elle était si rare entre les peuples, devenait un progrès évident pour l'éducation, une nouvelle branche de savoir, un lien de plus dans la charité.

Une pareille fusion était nécessaire à Ignace de Loyola. Il avait si bien réglé toutes choses, qu'elle ne sema jamais le trouble dans l'Institut ou dans les collèges. Avant les Jésuites, l'éducation nationale n'existait pas; cette migration de professeurs leur en donna peut-être l'idée; ce furent eux qui en développèrent le germe. Dans l'ancienne université de Paris elle-même, l'éducation nationale était restée à l'état de théorie, et il n'en pouvait pas être autrement. On accouroit de tous les points de l'Europe à ce foyer de lumière; des disciples anglais, allemands, italiens et espagnols se pressaient aux leçons du maître, qui souvent avait abandonné sa patrie pour briller sur un plus vaste théâtre. Dans ces conférences, on discutait sur toutes les matières; l'instruction s'y répan-

dait à pleines mains; il était impossible d'y recevoir l'éducation, encore moins une éducation nationale. Les professeurs des universités n'étaient point attachés à une doctrine identique par un lien commun. Isolés dans leur gloire ou dans leur rivalité, ils n'avaient pour but que d'accroître leur renommée ou de propager la science et la littérature. Il n'en était pas ainsi des Jésuites: ils composaient une armée qui allait répandre simultanément l'amour des lettres dans chaque pays catholique. Ils n'ambitionnaient pas un triomphe viager, mais un succès perpétuel. Individus, ils passaient chez un peuple sans y laisser de traces profondes; mais la compagnie y résidait à toujours. Son esprit dominait ces obéissances, il les façonnait aux idées et aux doctrines qu'il fallait exposer. La fin déterminante du jésuite était de faire des chrétiens; dans les devoirs que l'Évangile leur impose, le sentiment patriotique, le respect dû au prince et aux lois, sont compris. En s'appuyant sur ce levier, ils créaient donc des citoyens, et ils réalisaient le vœu que Bacon avait émis. « Une société nouvelle, dit le chancelier philosophe (1), en parlant de la Compagnie de Jésus, a porté la réforme dans les écoles; pourquoi de tels hommes ne sont-ils pas de toutes les nations? »

On leur suscita des obstacles de plus d'une sorte, en Allemagne, dans la Péninsule et en France; ils les surmontèrent: avec leur système d'éducation forcé-ment nationale ils introduisirent l'égalité dans leurs collèges. « Il y a, dit Descartes (2), quantité de jeu-

(1) *Annales de la Philosophie*, par le chancelier Bacon, t. II, p. 364.

(2) *OŒuvres de René Descartes*, lettre 90.

nes gens de tous les quartiers de la France. Ils y font un certain mélange d'humeurs, par la conversation des uns et des autres, qui leur apprend presque la même chose que s'ils voyageaient; et, enfin, l'égalité que les Jésuites mettent entre eux, en ne traitant guère d'autre manière ceux qui sont les plus distingués que ceux qui le sont moins, est une invention extrêmement bonne. »

Ce principe d'égalité, qui alors était une innovation, les Jésuites, au dire du grand philosophe, le faisaient descendre dans les travaux et dans les jeux de l'enfance. Les fils du peuple furent les condisciples, les camarades des Condé, des Savoie-Nemours, des Conti, des Longueville, des Lorraine et de tous les héritiers des plus illustres familles de l'Europe. Ils initiaient ces jeunes princes aux souffrances des pauvres, ils conduisaient dans les hôpitaux leurs élèves nobles des collèges Romain et Germanique, de Louis-le-Grand, à Paris; du collège Thérésien, à Vienne; de l'Impérial, à Madrid. Ils les encourageaient à servir les malades, ils leur révélaient au chevet du mourant cette vie de douleurs qui, commencée dans la misère, se terminait dans l'abandon. Ils leur apprenaient à compatir à des maux qu'il était si facile à leur opulence de soulager; et, en mettant sous leur yeux le désespoir des indigents, ils leur enseignaient le secret de la bienfaisance. Ils faisaient plus, ils donnaient aux écoliers sans fortune des protecteurs qui suivaient leurs condisciples dans toutes les carrières; et Armand de Bourbon, premier prince de Conti, qui s'était lié sur les bancs des Jésuites avec Molière, Chapelain et Bernier le célèbre voyageur, resta toujours leur ami.

Les Jésuites « dont l'institution. au dire de Bo-

nald (1), est la plus parfaite qu'ait produite l'esprit du christianisme, » s'étaient fait un devoir de deviner et d'appliquer tous les moyens les plus propres à exciter l'émulation. Un de ceux qui leur réussit le mieux dans les deux hémisphères, fut l'établissement des congrégations de la Sainte-Vierge. Elles prirent naissance vers l'année 1569, à Rome, à Naples, à Gênes et à Pérouse, sous l'inspiration d'un jeune jésuite, Jean Léon, régent de cinquième. Il réunissait tous les jours, dans l'intervalle des études, les plus pieux d'entre les élèves des classes inférieures à la rhétorique, et, tous ensemble, ils s'excitaient à la charité, à la science, à l'amour de Dieu. Cette idée se propagea si rapidement dans les maisons de la Compagnie, qu'en 1584 le pape Grégoire XIII, par sa bulle *Omnipotentis*, érigea ces assemblées en congrégation primaire dans l'Eglise du collège Romain. L'origine de cette affiliation n'avait eu pour but que de former des écoliers plus parfaits. Sous la main des Jésuites, dont le général était le directeur suprême des congrégations, elles prirent, comme le grain de sénévé, un rapide accroissement. Elles franchirent l'enceinte du collège avec les jeunes gens qui en sortaient pour embrasser une carrière, et qui désiraient rester en communauté de prières et de souvenirs avec leur maître ou leurs condisciples. Elles devinrent un lien de protection ou d'amitié; elles se répandirent en Europe et aux Indes; elles relièrent dans la même association l'Orient et l'Occident, les peuples du Midi et ceux du Nord. Elles avaient des statuts, des règles, des prières et des devoirs communs. C'était une grande fraternité, qui s'étendait de Paris à Goa, et qui de Rome

(1) *Législation primitive*, t. II.



descendait jusqu'au sein de la ville la plus ignorée. Les congrégations, d'Avignon, d'Anvers, de Prague et de Fribourg furent les plus célèbres. Il en existait, composées d'ecclésiastiques, de militaires, de magistrats, de nobles, de bourgeois, de marchands, d'artisans et de domestiques, toutes s'occupant de bonnes œuvres; toutes, selon leurs facultés, secourant l'indigence, visitant les malades, consolant les prisonniers, instruisant les enfants et dotant les filles pauvres. Le Tasse et Lambertini, saint François de Sales et Fénelon Alphonse de Liguori et Bossuet, Ferdinand d'Autriche et Maximilien de Bavière, les princes de Conti et de Turenne, la piété et le génie, la majesté du trône et la gloire militaire, s'associèrent à ces comices. qu'un jésuite présidait sous le nom de directeur. Chaque congrégation avait un préfet, deux assistants et un secrétaire. En 1705, celle de Louis-le-Grand était ainsi formée : Nicolas de Beaulieu, préfet; Joseph de Laistre et Antoine d'Albaret, assistants; François de Beaufort, secrétaire; le père de Tournemine la dirigeait. L'année suivante, elle se composa de Timoléon de Brissac, de Claude Leclerc, de Claude d'Ailly, de Thomas Bocaud et du père de Montigny.

Le culte de Marie avait réuni sous la même bannière des enfants de tous les pays; ils ne s'en séparèrent plus lorsque l'âge leur eut ouvert la carrière des honneurs ou du travail. Cette agrégation, qui embrassait l'univers, doublait les forces morales de la Société de Jésus; mais, protégée par les papes, soutenue par les rois, elle marchait à l'accomplissement de son œuvre sans se préoccuper des attaques dont ses pratiques religieuses et son but humain étaient l'objet. On l'incriminait dans l'enfance, on la calom-

niait dans l'âge mûr. Benoît XIV, ce grand pape que les protestants et les philosophes du dix-huitième siècle se sont plu à entourer de leurs hommages, ne craignit pas, au temps même de sa popularité européenne, de donner aux congrégations un témoignage de son estime. Elève des Jésuites, il connaissait par expérience l'esprit des associations qu'ils dirigeaient. Il en avait fait partie dans sa jeunesse, et, le 27 septembre 1748, il publiait la bulle d'or *Gloriosæ dominæ*.

Après avoir éloquemment développé la pensée créatrice d'Ignace de Loyola jetant les fondements de la Société des Jésuites, Benoît XIV ajoute du haut de la chaire apostolique : « Ils ont encore sagement institué, comme on le sait, qu'entre les exercices propres de leur Institut, par lesquels ils continuent à rendre de très-utiles services, ils s'affectionneraient à élever la jeunesse chrétienne et à lui inculquer de bons principes, prenant soin de la faire agréer à de pieuses associations ou congrégations de la Très-Sainte-Vierge, mère de Dieu. Ainsi dévoués au service et à l'honneur de Marie, ils apprennent à cette jeunesse, dans l'école, pour ainsi dire de celle qui est la mère de la belle dilection, de la crainte et de la reconnaissance, à tendre au sommet de la perfection et à parvenir au dernier terme du salut éternel. De cette louable et pieuse institution, que modifient à l'infini de saintes, de salutaires règles, selon les divers états des congréganistes, et que gouvernent avec une habile prévoyance de prudents directeurs, il est incroyable quel bien a découlé sur les hommes de toutes les conditions. Les uns, placés dès leur enfance sous le patronage de la Bienheureuse-Vierge, dans la voie de l'innocence et de la

plété, et conservant, sans jamais dévier, des mœurs pures, une vie digne de l'homme chrétien et d'un serviteur de Marie, ont, à travers les âges, mérité la grâce de la persévérance finale; d'autres, misérablement égarés par les séductions des vices, sont revenus de la voie d'iniquité dans laquelle ils étaient engagés. à une pleine conversion par les secours de la miséricordieuse mère du Sauveur, au service de qui ils s'étaient dévoués dans les congrégations. Ils ont embrassé une manière de vivre sobre, juste, pieuse même, et, soutenus par l'assiduité aux exercices religieux de ses congrégations, ils ont, jusqu'à la fin, persévéré dans cette vie nouvelle.

» Nous enfin, qui dans notre jeunesse avons été membre de la congrégation de la bienheureuse Vierge Marie, érigée. sous le vocable de son Assomption, dans la maison professe de la Société de Jésus à Rome; nous qui nous rappelons avec un agréable souvenir d'avoir fréquenté ses pieux et instructifs exercices pour notre plus grande consolation spirituelle; nous donc, jugeant qu'il était du devoir de notre ministère pastoral de favoriser, de promouvoir à l'aide de notre autorité et de notre libéralité apostolique ces institutions solides, pieuses, qui font avancer dans la vertu et contribuent puissamment au salut des âmes, par nos lettres expédiées en forme de bref le 24 avril dernier, nous avons approuvé, confirmé, étendue et amplifié toutes les concessions et grâces antérieures de nos prédécesseurs, comme il se voit par la teneur même de ces lettres. »

Cette bulle d'or, qui manifeste les Jésuites dans leur plan d'instruction, dans leurs congrégations, dans leurs œuvres apostoliques et dans leur vie, paraissait quelques années seulement avant la destruc-

tion de l'Institut. Elle émanait d'un pontife dont le suffrage fait encore autorité ; elle était contresignée par le cardinal Passionéi. Elle expliquait le but et les résultats de ces congrégations, qui, nées au fond des collèges, s'étaient propagées dans le monde avec la célérité que l'Ordre de Jésus imprimait à ses œuvres. C'était l'enseignement simultané de tous les âges et de toutes les conditions agissant sur le riche ainsi que sur le pauvre avec le même principe, et rattachant à un même culte et à une pensée identique des hommes qui ne devaient jamais avoir entre eux aucune relation personnelle. Cette idée d'enchaîner les individus par un lien religieux et de les associer par un doux souvenir d'enfance fut pour les Jésuites un levier qui donna à leur enseignement une force dont ils surent admirablement tirer parti

Jouvency, dont le *Ratio discendi et docendi* est encore la règle du beau et du vrai, a dit : « La grammaire et la latinité sont des pays assez secs. Il faut égayer l'esprit si l'on veut qu'il s'éveille. Les buissons plaisent quand ils sont fleuris, » Sous ces poétiques images le jésuite révélait le secret de l'éducation ; il en avait approfondi le mystère, que l'Institut a si bien sondé ; il y préparait le maître et l'élève.

Les pères de la Compagnie de Jésus, pour rendre l'instruction aimable à l'enfance, la dégageaient de toutes les aridités de l'école, ils la présentaient sous un aspect attrayant ; ils lui faisaient faire de rapides progrès, ils créaient même de nouvelles branches d'études. Ils ouvraient des cours publics de mathématiques dans toutes les villes ; et à Caen, par exemple, en 1667, une seule classe d'arithmétique et de géométrie, fondée par Louis XIV, comptait quatre cents élèves. Le professeur était un jésuite, et nous

possédons une lettre de félicitations que lui adressa Chamillard, alors intendant de la Basse-Normandie. La France n'était pas plus favorisée que les autres royaumes. Le même accroissement dans les sciences se faisait partout sentir ; les Jésuites le portaient avec eux. Ils avaient l'industrie de l'éducation ; ils voulaient qu'elle pénétrât dans toutes les hiérarchies sociales, et qu'elle se répandît sous toutes les formes. Les moyens les plus ingénieux étaient mis en pratique. Ils s'improvisaient enfants pour instruire, pour amuser les enfants ; et, ainsi que le dit un homme que le ministère de l'instruction publique comptait naguère au rang de ses dignitaires (1), « ils avaient adopté un système plus en rapport avec les mœurs du siècle. Leurs collèges étaient ouverts à tous les arts d'agrément. La danse, l'escrime même, n'en étaient pas bannies. Tous les ans la distribution des prix était précédée non-seulement de tragédies remplies d'allusions politiques, mais encore de ballets composés par les révérends Pères et dansés par les plus agiles de leurs élèves. Chez eux les études graves devenaient une sorte de récréation. La physique consistait en une série d'expériences amusantes où un démonstrateur ambulante venait montrer quelques phénomènes électriques ou magnétiques, quelques expériences dans le vide, la circulation du sang dans le méésentère d'une grenouille, le spectacle du grossissement de quelques objets par le microscope. L'histoire, dont il n'était pas encore question dans les collèges de l'université, s'apprenait surtout par l'inspection des médailles. »

De l'aveu, même de leurs adversaires officiels et

(1) *Tableau de l'instruction secondaire*, par Kilian, p. 33.

de leurs rivaux, les Jésuites ne restaient étrangers à aucune étude; ils en élargissaient même le cadre. Pour fortifier la belle latinité ou apprendre aux jeunes gens à vaincre les difficultés de la langue française, ils les convoquaient à de poétiques tournois. Nous avons sous les yeux un recueil de vers composés en 1697 et 1699 par les élèves des pères La Sante et Jouvençy. Ces poésies, qui ne seraient pas encore aujourd'hui sans attrait, sont signées par Pomereu, Breteuil, Rippert de Monclar, Vérac, Saint-Aignan, Berthier, de Renneville, de Thorigny, d'Eaubonne, de Chauvelin, Riccoboni, Saint-Vallier, de Lamoignon, Châteaurenard, Danchet, Coëtlogon et Letellier.

Le jésuite devenu régent n'avait qu'une occupation, à laquelle se rapportaient toutes les pensées, tous les actes de sa vie. Il appartenait corps et âme à ses disciples. Ses disciples étaient pour lui une affection, une famille, l'univers enfin. Il commençait avec eux les classes élémentaires, il les suivait jusqu'à la rhétorique. Ainsi, au collège de Clermont, auquel Louis XIV donna son nom, le père Porée, dont « le plus grand mérite fut, selon la parole de Voltaire (1), de faire aimer les lettres et la vertu à ses disciples, » le père Porée enseigna la rhétorique pendant plus de trente ans. Il compta parmi ses élèves dix-neuf membres de l'Académie française, honneur inouï dans les fastes du professorat. En 1651 cette maison possédait deux mille étudiants, en 1675 leur nombre dépassait trois mille. Chaque jour les Jésuites façonnaient les écoliers à l'étude et à la charité. A chaque fin d'année ils les appelaient à briller sur le théâtre. Les mieux faisant y représentaient des tragédies et

(1) *Siècle de Louis XIV*, t. 1, p. 213.

des comédies dont les poètes de l'Ordre de Jésus étaient les auteurs. En 1650 ils jouent la tragédie de *Suzanne* (1) devant Louis XIV enfant, qu'accompagnent Charles II d'Angleterre et le duc d'York ; le 19 août 1658 c'est *Athalie* en vers latins, cette même *Athalie* qui inspira le chef-d'œuvre de Racine. Le 6 juin 1721 le collège de Louis-le-Grand descendait au Louvre, et Armand de la Trémouille, Louis de Mortemart, Etienne de Blanes, Jean de Nicolai, Armand de Béthune-Charost, Fleuriau d'Armenonville, Victor de Rochechouart, Victor Méliant, Jean de Courmont et Gabriel Riquet donnaient devant le roi la première représentation des *Incommodités de la grandeur* (2).

(1) Nous n'avons point voulu entrer dans le débat que les Solitaires de Port-Royal et les adversaires de l'Institut ont soulevé contre lui à propos du théâtre. Dans une question depuis si longtemps résolue, il nous a semblé qu'il n'y avait qu'à donner l'opinion d'un des juges les plus illustres. Bossuet, dans ses *Maximes et réflexions sur la Comédie*, t. XXXVII, p. 603 de ses *Oeuvres complètes*, s'exprime ainsi :

« On voit en effet des représentations innocentes ; qui sera assez rigoureux pour condamner dans les collèges celles d'une jeunesse réglée, à qui ses maîtres proposent de tels exercices pour leur aider à former ou leur style ou leur action, et en tout cas leur donner surtout à la fin de l'année quelque honnête relâchement ? Et néanmoins voici ce que dit sur ce sujet une savante Compagnie, qui s'est dévouée avec tant de zèle et de succès à l'instruction de la jeunesse : « Que les tragédies et les comédies, qui ne doivent être faites qu'en latin, et dont l'usage doit être très-rare, aient un sujet saint et pieux ; que les intermèdes des actes soient tous latins et n'aient rien qui s'éloigne de la bienséance, et qu'on n'y introduise aucun personnage femme, ni jamais l'habit de ce sexe. (*Rat. stud.*, tit. *Reg. Rect.* art. 13.) Bossuet ajoute : « On voit cent traits de cette sagesse dans les Règlements de ce vénérable Institut. »

(2) Cette comédie est du Père du Cerceau.

Quand, au milieu des solennités littéraires, les pères Labbe, Cossart, de La Rue, Porée, La Sante, Ménestrier, Edmond de Joyeuse, et tous les prédécesseurs ou les héritiers de ces vétérans de l'enseignement prenaient la parole ; quand, dans les exercices, littéraires, les élèves se livraient à l'inspiration de leurs jeunes cœurs, c'était toujours à un but national que les Jésuites les ramenaient. Ils glorifiaient le nom de leur pays ; et, république ou monarchie, ils savaient évoquer ses grands hommes afin de les offrir aux enfants comme des modèles. Il existe en France la collection d'un journal qui a traversé deux siècles : c'est le *Mercur*e, et dans ses pages oubliées on rencontre souvent la confirmation de ce fait. Ainsi le 21 août 1680, pour enflammer le courage de la jeunesse et éveiller dans son âme un profond sentiment d'orgueil patriotique, les Jésuites du collège Louis-le-Grand l'aident à célébrer les victoires de la France. Le 10 octobre 1684, le père de La Baume, afin de lui faire respecter les institutions du royaume, célèbre devant elle les vieilles gloires du Parlement et les services qu'il a rendus. En septembre 1717 on disserte publiquement sur l'état de vie le plus utile au pays. Le 6 août 1720 on honore l'industrie et l'agriculture. Au mois de janvier 1728 les jeunes gens se demandent si les Français l'emportent sur les autres nations dans les œuvres du génie. Cette question s'agite ; elle se résout au milieu de débats solennels. Ce qui se passait dans le royaume très-chrétien se renouvelait dans les autres Etats. Aux enfants nés sous le régime de la monarchie les Jésuites enseignaient la fidélité du sujet, parce qu'ils étaient sujets, eux-mêmes. Sous le gouvernement démocratique, ils se faisaient républicains : ils pro-



posaient à leurs élèves les exemples fameux des héros qui avaient conquis ou défendu la liberté.

Une éducation si franchement populaire, et dont Loyola s'était créé le promoteur, grandit avec son Institut. La marche qu'il avait tracée fut suivie. Des orateurs, des poètes, des historiens, des mathématiciens, des missionnaires qui avaient fécondé le désert et évangélisé les sauvages, des hommes dont le nom, la vertu, la science étaient une gloire, venaient tour à tour occuper dans les collèges de modestes, mais d'utiles fonctions. C'était pour les parents une garantie, et pour les enfants un honneur. Ils cherchaient à s'en rendre dignes par une émulation de toutes les heures. L'influence de ces maîtres ne restait pas circonscrite dans les murs de l'établissement ; elle se propageait au dehors, et le cardinal Maury a pu dire avec vérité (1). « A Paris le grand collège des Jésuites était un point central qui attirait l'attention des meilleurs écrivains et des personnes distinguées de tous les rangs. C'était une espèce de tribunal permanent de littérature que le célèbre Piron, dans son style emphatique, avait coutume d'appeler *la chambre ardente des réputations littéraires*, toujours redoutée par les gens de lettres comme la source principale et le foyer de l'opinion publique dans la capitale. »

La délicatesse de leur goût, la pureté de leur style les investirent de cette magistrature de la critique : on les vit toujours la remplir avec autant de tact que

(1) *Éloge de l'abbé de Radonvilliers, de l'Académie française*, prononcé par le cardinal Maury, le jour de sa réception à l'Institut de France, 6 mai 1807. L'abbé de Radonvilliers avait été jésuite.

de conscience littéraire. Les rois et les peuples avaient si bien compris l'ascendant des Jésuites et les résultats qu'il devait obtenir sur le moral de la jeunesse que, malgré les rivalités universitaires, la Compagnie fut souvent dans la nécessité d'ajourner de nouveaux établissements. Néanmoins, à la fin de l'année 1710, elle opéra le recensement de ses maisons. Ce recensement produisit six cent douze collèges, cent cinquante-sept pensionnats ou écoles normales, cinquante-neuf noviciats, trois cent quarante résidences, deux cents missions et vingt-quatre maisons professes. Elle possédait en outre vingt-quatre universités, dans lesquelles ses Pères conféraient les grades académiques. Au moment de la dissolution, en 1762, l'Atlas universel de l'Institut prouve que dans les dernières années de la Compagnie elle était encore en progrès et qu'elle se trouvait à la tête de six cent soixante-neuf collèges. Les Jésuites ne s'imposaient point aux cités ; le gouvernement n'en faisait une obligation ou une condition à aucune ville. Les citoyens les appelaient librement ; ils dotaient le collège selon leurs facultés, et la mission des Pères commençait. Châteaubriand, dans son *Génie du Christianisme*, en trace un tableau que l'histoire doit recueillir : « L'Europe savante, dit-il (1), a fait une perte irréparable dans les Jésuites. L'éducation ne s'est jamais bien relevée depuis leur chute. Ils étaient singulièrement agréables à la jeunesse. Leurs manières polies ôtaient à leurs leçons le ton pédantesque qui rebute l'enfance. Comme la plupart de leurs professeurs étaient des hommes de lettres recherchés dans le monde, les jeunes gens ne se

(1) *Génie du Christianisme*, t. VIII. p. 199 (1804).

croyaient avec eux que dans une illustre académie. Ils avaient su établir entre leurs écoliers de différentes fortunes une sorte de patronage qui tournait au profit des sciences, Ces liens, formés dans l'âge où le cœur s'ouvre aux sentiments généreux, ne se brisaient plus dans la suite, et établissaient entre le prince et l'homme de lettres ces antiques et nobles amitiés qui vivaient entre les Scipion et les Lélius.

» Ils ménageaient encore ces vénérables relations de disciples et de maître, si chères aux écoles de Platon et de Pythagore. Ils s'enorgueillissaient du grand homme dont ils avaient préparé le génie, et réclamaient une partie de sa gloire (1). Un Voltaire dédiant sa *Méropé* à un père Porée, et l'appelant son *cher maître*, est une de ces choses aimables que l'éducation moderne ne présente plus. Naturalistes, chimistes, botanistes, mathématiciens, mécaniciens, astronomes, poètes, historiens, traducteurs, antiquaires, journalistes, il n'y a pas une branche des sciences que les Jésuites n'aient cultivée avec éclat. »

Leur éducation laissait sur toute une vie un cachet de religion, d'honneur et de probité. Elle a formé partout d'illustres pontifes, des généraux, des magistrats, des savants et des écrivains qui seront la gloire éternelle de leur patrie. Ici, ce sont les Bourbon, les Rohan, les Montmorency, Farnèse, Villars, Luxembourg, Radziwil, Montécuculli, Richelieu, Duras, Spignola, Gramont, Boufflers, Firmian, Furstemberg, Esterhazy, Mortemart, Tilly

(1) On racontait un jour au père Porée que Voltaire avait dit « Le père Porée n'est pas un grand poète. » — « Au moins, reprit le modeste et spirituel professeur, il conviendra bien que j'ai su en faire. »

Walstein, d'Estrées, Broglie, Choiseul, don Juan d'Autriche, Beauvau et Créqui ; là, Grégoire XIII et Benoit XIV, les cardinaux Noris et Marza Angelo, saint François de Sales et Bossuet, Liguori et Fénelon, Fléchier et La Rochefoucault, le cardinal de Polignac et Huet, l'abbé Fleury (1) et Belsunce, le

(1) L'abbé Fleury, l'historien de l'Église, conserva toujours pour les Jésuites, ses anciens maîtres, une respectueuse reconnaissance. Afin d'en laisser un gage solennel, il composa un petit poëme sur la bibliothèque du collège de Clermont ou de Louis-le-Grand. En voici un passage, où l'auteur confond dans un éloge mérité les pères Perpiniën, Maldonat, Auger, Fronton du Duc, Saillan, Sirmond, Cressoles, Petau et Caussin, autrefois professeurs à ce collège, et dont les portraits étaient placés dans la bibliothèque.

« Contrà dant ubi magna novem intervalla fenestræ,  
 Ora novem sunt picta virûm, quæ maxima *Claro*  
 Lumina fulserunt *Monti* dum vita manebat :  
 Nunc totidem æthereas exornant sidera sedes.  
 Primum PERPINIANUS habet, quem regia quondam  
 Dicentem plenis affusa Lutetia templis  
 Suspexit. Post hunc te, MALDONATE, videmus,  
 Cui nulla in sacris arcana impervia libris :  
 Et te doctrina clarum éloquioque potentem,  
 AUGERI, si qua est dicendi copia. Necnon  
 Doctorum ornator DUCÆUS FRONTO Pelasgum  
 Insequitur, cui tantum, Chrysostome, debes.  
 Nec SALIANUS abest : quique antiquissima tanto  
 Christiadam excussit studio monumenta priorum,  
 SIRMONDUS, nulli scribendi laude secundus ;  
 CRESSOLI deinde ora vides, quo doctior alter  
 Non fuit, excepta sapientis mente Petavi :  
 Hunc latuit nihil humanum quo tendere posset  
 Ingenium. Quidquid veteres scripsere Latini,  
 Quodcumque Inachidum prisca de gente relictum est,  
 Noverat, hebreæque arcana volumina sectæ.  
 Hic si romana lusisset carmina lingua,  
 Carmina, Virgilium Romæ luisse putares.  
 Sermonem Latio scripsisset more solutum,  
 Sermonem poterat Cicero dictasse videri.  
 Plura alii melius referent, quos inclytus heros  
 Agnovit socios, aut qui stupere docentem.

cardinal de Fleury et Languet, Frédéric Borromée et Quirini, Brydayne et Mailly, Edgeworth de Frimont et Bausset, avec le cortège de papes, de cardinaux et d'évêques qui ont honoré l'Eglise par leurs vertus et par leurs talents. Dans la magistrature, les Jésuites comptent parmi leurs élèves Lamoignon et Séguier, Pontchartrain et Molé, Novion et de Mesme, d'Aligre et d'Argenson, Pothier et Lebret, d'Ormesson et le Jay, Montesquieu et Bouhier. Portail et Maupeou, Anelot et Nicolaï, Hénault, Malesherbes et de Sèze; dans les lettres et dans les sciences, le Tasse (1) et Galilée, Juste Lipse et Santicul, Descartes et Corneille (2), Cassini et Molière, Jean-Baptiste Rousseau et Scipion Mafféi, Goldoni et Varignon, Tournefort et Malezieux, Fontenelle et Mairan, Vico et Alfieri, Saint-Lambert et d'Ovilet, Pompignan et

*Fata illum nobis etiam vidisse negarunt.  
Tu super unus eras calamo, CAUSSINE, diserto  
AULAM qui faceres dictu mirabile SANCTAM. \**

(1) Le Tasse, qui a toujours vécu dans la plus affectueuse intimité avec le Père François Guerrier, son professeur de rhétorique, lui adressa un sonnet qui commence par un jeu de mots:

*Hai col nome guerrier, Guerrier l'ingegno.*

(2) Il existe encore un exemplaire des œuvres du grand Corneille dont il fit hommage aux Jésuites, ses anciens maîtres. A la tête de l'ouvrage, on lit cette dédicace de la main même du sublime poëte :

*Patribus Societatis Jesu  
Colendissimis præceptoribus suis,  
Grati animi pignus  
D.D. Petrus Corneille.  
Dii, majorem umbræ tenuem et sine pondere terram  
Qui præceptorem sancti voluere parentis  
Issc loco.*

Turgot, Volpi et Quadrio, Voltaire et Fréron, Mersenne et Cavanillas, Edmond Burke et Kemble, l'orateur et le tragique anglais; Filicaia et Bianchini, Salvini et Muratorit, Viviane et Redi, La Condamine et Gresset, Helvétius et Crébillon, Chomel et Mably, Buffon et Diderot, le père Elysée et Raynal, Maury et Canova, Barthélemy et Lagrange.

Par ce pêle-mêle de glorieuses individualités, n'ayant besoin que d'être citées pour évoquer des souvenirs, et dont nous pourrions grossir indéfiniment la liste, il sera facile de se convaincre que les Jésuites ne condamnaient pas leurs élèves à une ignorance précoce, et qu'ils n'inclinaient pas leurs cœurs vers le cloître ou le sacerdoce. Depuis leur origine jusqu'à leur suppression, c'est-à-dire dans l'espace de deux cent trente années, ils ont fait l'éducation de l'Europe entière, et celle du siècle de Louis XIV. Tous les jeunes gens sortis de leurs collèges ne furent pas, sans doute, des modèles de vertu, des génies ou de vaillants capitaines. Sous des maîtres religieux, il peut se former des impies; à l'école d'un savant, il y a des intelligences qui resteront toujours à l'état d'inertie. C'est la condition de quelques natures viciées; les Jésuites n'ont pu les vaincre, leurs efforts ont échoué comme, en présence des mêmes caractères, échoueront toutes les tentatives. Ce n'est point dans l'exception qu'il faut se placer, mais dans la réalité commune. Ils ne s'emandaient à l'enfance que ce qu'elle pouvait produire; ils n'étiolaient pas en serre chaude des orateurs, des astronomes, des poètes, des mathématiciens, des moralistes de douze ans. Ils avaient mis en pratique, longtemps avant le philosophe de Genève, la sage leçon que Jean-Jacques Rousseau donne en théorie dans son *Émile*. » Les

progès d'un enfant, dit-il, doivent être ceux d'un enfant, Pourquoi vouloir qu'ils soient ceux d'un homme? Le goût des lettres est tout ce que les collèges peuvent inspirer; ils ouvrent la carrière, c'est au génie à la parcourir, »

Il est sorti des maisons de la Compagnie de hautes vertus et de grands criminels; nous ne lui faisons ni l'honneur d'avoir seule créé les premiers, ni l'injure d'avoir disposé au vice les seconds. Ils exerçaient un inévitable ascendant sur le cœur de leurs élèves; mais cet ascendant, que tant de passions, que tant d'intérêts contradictoires essayaient d'atténuer dans le monde, n'était pas assez puissant sur des caractères fortement trempés pour déterminer le bien ou pour étouffer le mal. Cependant, il est un reproche qui leur a été plus d'une fois adressé, et qu'ils n'ont jamais mérité. On les accuse d'avoir à leur insu, mais par une fausse direction, préparé la jeunesse que les excès de 1793 ont si fatalement immortalisée. Exilés de leurs établissements en 1762, proscrits comme Jésuites en 1764, ils n'assument que jusqu'à cette époque la responsabilité morale de l'éducation. Ce n'est pas lorsqu'ils occupaient le collège de Louis-le-Grand que les Robespierre, les Camille Desmoulins, Fréron, Tallien, Chénier et tant d'autres, y entrèrent (1). L'université s'était portée héritière de l'Institut; au nom du Parlement de Paris, le président Rolland la mit en possession du

(1) Un simple rapprochement de dates aura plus d'éloquence que toutes les dénégations. Robespierre est né en 1759, Danton aussi, Camille Desmoulins en 1762, Joseph Chénier en 1764, Fréron en 1756 et Tallien en 1769. Il est donc matériellement impossible qu'ils aient été élevés à Louis-le-Grand par les Jésuites, expulsés en 1762 de toutes leurs maisons de France.

collège de Louis-le-grand. Elle y enseignait à la place des Jésuites ; Robespierre et Chénier. Fréron et Tallien, furent la première génération qu'elle y forma, contre ses prévisions et ses espérances, chose digne de remarque cependant, aucun des disciples de l'Ordre de Jésus ne prit une part coupable aux mesures révolutionnaires. Plusieurs en furent victimes ; mais ses apostats eux-mêmes, tels que Raynal et Cérutti, ne sanctionnèrent point les crimes de cette époque.

Le régime intérieur des écoles de la Compagnie de Jésus était uniforme et tel à peu près qu'il subsiste encore dans les collèges de Jésuites ou dans ceux qui ont pris modèle sur leur plan d'éducation. La seule différence sensible se trouve dans le gouvernement des externes. Les pères avaient pensé que ce dépôt confié à leur garde par les familles était aussi sacré pour eux que celui des pensionnaires. Ils établirent donc une surveillance active sur les externes. Le préfet des études dressait un catalogue des maisons ou les étudiants, éloignés de leurs parents, pouvaient choisir un domicile. A des jours indéterminés, il visitait ces maisons, afin de s'assurer par lui-même si le bon ordre y régnait. Il recevait les plaintes, distribuait les conseils, et descendait, avec les enfants, jusqu'aux plus minutieux détails. Les mattres de pension étaient responsables de la conduite de leurs locataires ; on les obligeait à coopérer à l'exécution des réglemens, et, si leur zèle ou leur prudence se refroidissait, ils étaient à l'instant même rayés du catalogue. Cette sécurité donnée aux familles en était aussi une pour les Jésuites.

La classe occupait les heures les plus précieuses de la journée ; mais afin de faciliter ceux qui dé-



ployaient plus d'émulation que les autres, sans néanmoins décourager le plus grand nombre, à qui suffisaient les devoirs communs, les Jésuites avaient formé des académies. Pour en devenir membre, il fallait se distinguer par la piété et par l'application.

Le concile de Trente, dont la prévoyance s'est étendue à tout, devait nécessairement s'occuper de l'éducation, que l'hérésie et les vices avaient gagnée. Il indiqua les moyens à employer pour raviver le culte du vrai dans le cœur de la jeunesse; il conseilla de doctes, de sages professeurs, puis tout à coup, jetant les yeux sur la Société naissante de Jésus, il émit ce vœu dont l'expérience de deux siècles a confirmé la justesse (1) : « Et si l'on trouve des Jésuites, il faut les préférer à tous les autres. » Un suffrage pareil, que les souverains pontifes, que les rois, que les évêques, que les peuples ont adopté comme la règle de leur conduite, et auquel les savants de toutes les communions et de tous les pays adhérèrent dans de magnifiques témoignages, ne laisse plus rien à dire sur ce code d'instruction, ainsi que sur la manière dont il fut appliqué.

Quand les trois siècles les plus célèbres de l'histoire viennent, dans les hommes qu'ils ont produits, honorer le maître qui les a formés; quand on se rappelle de quel amour les élèves des Jésuites entouraient leurs professeurs, et qu'on trouve encore à chaque page des chefs-d'œuvre de la littérature européenne les traces de ce respect, dont Voltaire lui-même s'est rarement départi; quand surtout on compare ce

(1) *Et si reperiantur Jesuitæ, cæteris anteponeudi sunt.*  
(*Declarationes ejusdem Concilii, ad sess. XXI. De Reformatione. c. XVIII, n° 34.*)

sentiment de pieuse gratitude avec le méprisant oubli qui accueille trop souvent le nom des universitaires qui élevèrent la génération actuelle, il faut bien s'avouer qu'il y avait chez les Jésuites un principe vital, une éducation appropriée aux besoins de la famille et au vœu des jeunes gens.

Bacon, qui découvrit un nouveau monde dans les sciences, résumait ainsi sa pensée sur le système d'études de la Compagnie : « En ce qui regarde l'éducation de la jeunesse, dit le chancelier philosophe d'Angleterre, il serait plus simple de dire : Consultez les écoles des Jésuites, car il ne peut se faire rien de mieux que ce qui s'y pratique (1). »

Mais Leibnitz, un autre protestant aussi illustre que le chancelier, Leibnitz, tout en accordant justice à la Société de Jésus sur ses travaux dans l'instruction, croyait qu'il lui restait encore d'autres services à rendre au monde. « J'ai toujours pensé, écrivait-il à Placcius (2), qu'on réformerait le genre humain ; si l'on réformait l'éducation de la jeunesse. On ne pourra facilement venir à bout de ce dernier point qu'avec le concours de personnes qui, à la bonne volonté et aux connaissances, joignent encore l'autorité. Les Jésuites pouvaient faire des choses étonnantes, surtout quand je considère que l'éducation des jeunes gens fait en partie l'objet de leur Institut religieux. Mais, à en juger par ce que nous voyons aujourd'hui, le succès n'a pas pleinement répondu à l'attente, et je suis bien éloigné de penser sur ce point comme Bacon, qui, lors-

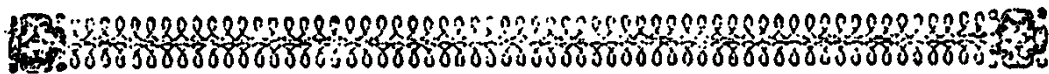
(1) *Ad pedagogicum quod attinet, brevissimum foret dictu: Consule scholas Jesuitarum, nihil enim quod in usum venit, his melius. (De digni. et augam. scientiar., lib. VII, p. 153.)*

(2) *OEuvres de Leibnitz, t. VI, p. 65.*

qu'il s'agit d'une meilleure éducation, se contente de renvoyer aux écoles des Jésuites. »

Entre ces deux grands esprits du protestantisme, la question qui s'agite n'est que du plus au moins. Bacon trouve tout parfait dans l'ordre et l'objet des études. Il admire la méthode pratique des Jésuites, leur zèle et leur habileté à former la jeunesse. Leibnitz, qui a vu les Pères aux prises avec tant de difficultés; Leibnitz, qui les défend et qui s'honore de leur amitié, pense que l'Institut n'a pas encore dit son dernier mot, il l'appelle à la réalisation de son utopie chrétienne. Bacon et Leibnitz différaient d'opinions sur le plan adopté. L'un l'approuvait sans réserve, l'autre aurait désiré qu'il se modifiât pour que ses succès fussent plus complets. La vérité est entre cet éloge et ce blâme conditionnel, qui peut s'appliquer à toutes les œuvres de l'homme. Quoi qu'il en soit, il ressort évidemment des paroles de ces philosophes, que les Jésuites étaient alors sans rivaux en Europe pour l'éducation de la jeunesse, et, comme l'a dit le savant abbé Emery, que l'empereur Napoléon a si souvent consulté (1) : « On a expulsé les Jésuites, on a rejeté leur méthode; que leur a-t-on substitué? Qu'est-il résulté de tant de nouveaux systèmes d'éducation? Les jeunes gens ont-ils été mieux instruits? leurs mœurs sont-elles devenues plus pures? Hélas! leur ignorance présomptueuse, la corruption de leurs mœurs portée à son comble, forcent la plupart des hommes honnêtes à regretter bien vivement et la personne et la méthode des anciens maîtres. »

(1) *Pensées de Leibnitz*, par M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, p. 429 (édit. de 1803).



## CHAPITRE IV.

Considérations sur les écrivains de la Compagnie de Jésus. — Leur point de vue. — Les Jésuites jugés par Voltaire, d'Alembert, Lalande et l'abbé de Pradt. — Les premiers théologiens de la Société. — Laynès et ses ouvrages. — Manière d'étudier et de comprendre leur génie. — Salmeron et Canisius. — Possevin théologien et diplomate. — Les savants de la Compagnie. — Tolet et Bellarmin. — Leur science. — Les controversistes et leurs œuvres. — Les pères Wetter et Garasse. — Causes des hyperboles scolastiques. — Suarez et Cornelius à Lapidé. — Les commentateurs de l'Écriture Sainte. — Travaux des Jésuites sur la Bible. — Les Jésuites traducteurs des Pères de l'Église. — Le père Sirmond et Théophile Raynaud. — Le père Labbe et les collecteurs des Conciles. — Le père Hardouin et le père Petau. — Caractère du talent de Petau. — Les théologiens relâchés. — Escobar et Busembaum. — Les utopies théologiques des Jésuites. — Leurs propositions scandaleuses. — Explication de ces propositions. — Leur but. — Les Ascètes. — Les pères Nonet, Judde et Gonnelieu. — Effet que ces écrivains produisirent dans le monde. — Les philosophes. — Causes qui ont empêché les Jésuites de compter parmi eux un grand nombre de philosophes. — Malapertuis et Fabri. — Suarez et sa métaphysique. — Garcian et ses ouvrages de morale. — Boscovich et Buffier. — Le père Guénard et l'Académie française. — L'éloquence de la chaire et l'improvisation. — Les Jésuites prédicateurs. — Les missionnaires. — Les orateurs sacrés. — Différence entre eux. — Paul Segneri et les prédicateurs italiens. — Les Portugais et les Espagnols. — Le père Juan de Isla fait la critique de leurs défauts. — Les Belges. — Les Allemands et Jacques Wurz. — Les Français et Claude de Lingendes, créateur de l'éloquence sacrée en France. — Bourdaloue. — Larue et Cheminai. — Le père de Neuville et le dix-huitième siècle. — Les Jésuites historiens. — Les historiens de la Compagnie. — Orlandini, Sacchini, Jouveney et Bartoli. — Les biographes. — Les historiens ecclésiastiques ou profanes. — Mariana et Pallavicini — Strada et Masséi. — D'Avrigny et Daniel. — Bougeant, Longueval, Brumoy et Berthier. — Caractère de ces écrivains. — Du Halde et les *Lettres édifiantes*. — Berruyer et Griffet. — Les Jésuites antiquaires. — La science épigraphique des Pères. — Les hollandistes et les hagiographes de la Compagnie. — Les Jésuites géographes. — Les Jésuites jurisconsultes. — Les Jésuites mathématiciens. — Clavius et ses élèves. — Guldin et saint Vincent. — Le père Lallouère et Pascal. — Le père Riccati et le

calcul intégral. — Découvertes des pères Riccioli et Grimaldi. — Etudes sur la lumière et les couleurs. — Le père Pardies géomètre. — Le père L'Hoste et les marins. — Les Jésuites hydrographes. — Le père Zuchi et le télescope. — Le père Kircher et ses travaux. — L'aérostat inventé par le père Gusmao. — Il est traduit au Saint-Office. — Le père Lana et ses découvertes. — Les Jésuites minéralogistes. — Les Jésuites peintres et horlogers. — Les Jésuites astronomes. — Le père Scheiner découvre les taches du soleil. — Le père Eschinardi devance Cassini dans la découverte de la grande comète de 1668. — Deschales et les couleurs. — Le père Bosovich. — Les Jésuites créent les principaux observatoires de l'Europe. — Le père Paëz découvre la source du Nil. — Le père Marquette à l'embouchure du Mississipi. — Les Jésuites sur l'Orénoque. — Le père Manuel Roman. — Le père Albanel découvre la baie d'Hudson. — Les Jésuites et le quinquina. — Découverte de la rhubarbe, de la vanille et de la gomme élastique. — Le ginseng et la porcelaine. — Les Jésuites littérateurs et poètes. — Sarbiewski et le père Le Moine. — Rapin et du Cygne. — Bonhours et Vanière. — Tournemine et Bettinelli. — Berthier et le *Journal de Trévoux*.

Nous venons d'expliquer le plan d'études suivi par la Compagnie de Jésus. Avant de rentrer dans le récit des événements, nous croyons devoir tracer un tableau des hommes littéraires que ce plan a produits. Pour parler de tant d'auteurs célèbres à des titres si différents, pour réunir dans un même cadre le controversiste et le poète, l'historien et le géomètre, l'orateur et l'érudit, le grammairien et l'astronome, le savant des salons de Paris ou de Vienne et celui de la cour de Pékin, il importe tout d'abord de déterminer leur véritable point de vue. Ce n'est pas avec des idées paradoxales ou des préceptes d'avance stéréotypés dans sa tête, qu'un écrivain peut prononcer un jugement consciencieux sur tant d'écrivains ses prédécesseurs. Il faut qu'il place les hommes dont il va discuter les ouvrages en regard de leurs contemporains et de leurs rivaux. Toute grandeur humaine est relative; pour être appréciée, elle a besoin d'un terme

de comparaison. Ce terme ne doit être pris ni dans l'Etat actuel de la religion, des sciences, des lettres et des arts, ni même dans les préventions ou dans l'ignorance qui pourraient accueillir les études théologiques et morales. Les littérateurs d'un autre âge, d'une autre croyance, d'un autre système, ont droit d'être étudiés avec leur siècle, comme nous-mêmes pour être jugés plus tard, si un jugement est nécessaire, nous demanderons que l'on se reporte aux passions qui agitaient nos cœurs, au mouvement des esprits qui nous poussait lorsque nous livrons notre pensée à l'opinion publique. En commençant ce chapitre, il y a un autre sophisme de l'intelligence dont nous avons tâché de nous défendre. Nous ne cherchons dans la Compagnie de Jésus, ni grands capitaines, ni grands révolutionnaires, ni grands romanciers, ni ces illustrations parasites qu'un jour d'enthousiasme ou de charlatanisme fait éclore, et dont une lueur de raison dissipe la gloire éphémère. Nous prenons les hommes dans la situation qui leur a été faite. Sans reprocher à la magistrature de n'avoir pas formé d'habiles généraux, ou à l'art militaire de n'avoir pas enfanté d'intègres magistrats, nous nous contenterons d'examiner si les Jésuites ont rempli leur vocation et s'ils ont, par le talent ainsi que par le travail, répondu au devoir social qu'ils s'étaient imposé. Ce devoir, c'était la propagation et la défense du christianisme par la parole, par l'écriture, par l'exemple surtout. Il leur faut des docteurs et des martyrs; nous attendons de leur Institut des prêtres qui se distinguent dans la carrière de l'orateur et de polémiste, des lettrés, des savants et des poètes qui unissent l'art de bien écrire à celui de bien vivre.

Une question a été souvent agitée. Les adversaires

de la Société de Jésus ont dit qu'elle n'avait jamais produit d'hommes de génie. Qu'entend-on par ce mot magique? Le rhéteur Sénèque ne l'entrevoit jamais qu'à travers un mélange de folie. *Nullum est, dit-il, magnum ingenium sine mixtura dementiæ*. Le rhéteur Villemain définit le génie (1) : « Un haut degré d'originalité dans le langage, une physionomie naturelle et expressive, quelque chose enfin qui a été fait par un homme et qui n'aurait pas été fait par un autre. » De semblables aperçus, toujours plus spécieux que justes, et dans lesquels la singularité de l'expression s'efforce de racheter l'insuffisance de la pensée, ne sont jamais des raisons concluantes. Le génie, c'est l'invention jointe à la patience, et il faut bien avouer que, depuis Ignace de Loyola et Laynès jusqu'aux pères Kircher, Berthier, Andrès, Tiraboschi et Boscovich, la Société de Jésus n'a pas manqué de ces hommes dans tous les genres. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à feuilleter les œuvres de Bacon, de Leibnitz et de Descartes. Le philosophe d'Alembert, Lalande, cet astronome dont un athéisme systématique a perpétué le nom; l'abbé de Pradt, cet archevêque que l'empire de Napoléon légua au libéralisme naissant, tous s'accordent pour démontrer avec Voltaire (2) « qu'il y a eu parmi les Jésuites des écrivains d'un rare mérite, des savants, des hommes éloquents, des génies. » D'Alembert, plus froid, plus haineux que son maître, s'exprime ainsi (3) : « Ajoutons, car il faut être juste, qu'aucune société religieuse, sans exception, ne peut se glorifier d'un

(1) *Cours de littérature du moyen âge*, leçon IX, p. 316.

(2) *Dictionnaire philosophique*, art. *Jésuites*.

(3) *Destruction des Jésuites*, par d'Alembert.

aussi grand nombre d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres. Les Jésuites se sont exercés avec succès dans tous les genres : éloquence, histoire, antiquités, géométrie, littérature profonde et agréable ; il n'est presque aucune classe d'écrivains où elle ne compte des hommes du premier mérite. » Lalande, qui déclarait dans ses *Annales philosophiques* (1). « Je les ai vus de près, c'était un peuple de héros » renchérisait sur ce jugement, et il disait (2) : « Le nom de Jésuite intéresse mon cœur, mon esprit et ma reconnaissance. Carvalho et Choiseul ont détruit, sans retour, le plus bel ouvrage des hommes, dont aucun établissement sublunaire n'approchera jamais, l'objet éternel de ma reconnaissance et de mon admiration. »

L'astronome athée écrivait encore : « L'espèce humaine a perdu pour toujours cette réunion précieuse et étonnante de vingt mille sujets, occupés sans relâche et sans intérêt de l'instruction, de la prédication, des missions, des réconciliations, des secours aux mourants ; c'est-à-dire des fonctions les plus chères et les plus utiles à l'humanité. »

De Pradt, en attaquant la Compagnie de Jésus au nom de la liberté révolutionnaire, qui n'est que le despotisme, s'écriait dans son style vagabond (3) : « Quelle institution que celle-là ! en fut-il jamais une plus forte parmi les hommes ? que sont les humbles vertus des autres cénobites auprès de cette virilité de génie ? Aussi, comment le jésuitisme a-t-il vécu ?

(1) *Annales philosophiques*, t. I.

(2) *Bulletin de l'Europe*.

(3) *Du Jésuitisme ancien et moderne*, par l'abbé de Pradt, ancien archevêque de Malines.





LE PÈRE GONCALVES DE SALES S. J.

*De la Compagnie de Jésus et grand Mandarin à la Chine.*



comment a-t-il succombé? A la manière des Titans, sous les foudres réunies de tous les dieux de l'Olympe d'ici-bas. L'aspect de la mort a-t-il glacé son courage? l'a-t-il fait reculer d'un pas? *Qu'ils soient ce qu'ils sont*, a-t-il dit, *ou qu'ils ne soient plus*. Voilà qui est mourir debout et à la manière des empereurs. Par cet immense courage, il a montré comment avait dû vivre celui qui savait ainsi mourir... » Et ailleurs, « Qui pourrait dénier à saint Ignace et à son institution le titre de grands? dans l'ordre de la puissance du génie humain, il y aurait une grande injustice à leur refuser une première place. Ignace fut un grand conquérant; il eut le génie des conquêtes... Oui, Ignace fut grand, grand entre les grands, grand d'une grandeur inconnue jusqu'à lui. Conquérant d'une espèce nouvelle, avec des moines désarmés il s'est approprié le monde pendant deux cents ans. Il a planté au milieu du monde un arbre aux racines éternelles, qui se régénère sous le fer qui le mutile. Si ce n'est pas là de la grandeur de génie, qu'on dise en quoi elle consiste. Il n'appartient pas à la médiocrité de jeter en bronze des colosses. » Ces éloges, que la vérité arrache à des entrainements irréfléchis, mais que l'histoire ne doit sanctionner qu'après examen, sont un hommage bien extraordinaire rendu à la Société de Jésus. Nous les tenons pour ce qu'ils valent et nous pensons qu'au lieu de s'arrêter à des phrases, on doit analyser ces savants, qui parurent si admirables aux adversaires de leur Institut.

La Société, créée par Loyola, n'a point eu besoin de grandir; elle n'a pas été contrainte d'attendre les siècles ou les années pour voir naître dans son sein des Jésuites illustres. Sous ce rapport, elle n'a pas eu d'enfance; elle est sortie des mains de saint Ignace

comme le premier homme des mains du Créateur, dans la plénitude de l'âge et de la force. Les Pères de la fondation furent presque tous d'indomptables athlètes, des orateurs aussi habiles dans l'art de soulever que de calmer les masses. Ils apparaissaient dans un moment critique pour la catholicité. La chaire de Pierre était ébranlée par l'hérésie, que des apostats d'une haute capacité, que des princes d'une rare valeur, que des peuples nombreux acceptaient comme un drapeau levé contre Rome. Le péril était partout, le Siège apostolique cherchait des cœurs éprouvés pour l'affronter, des esprits supérieurs pour le conjurer, des caractères de fer pour tenir tête tout à la fois aux passions que déchaînaient Luther et Calvin et aux vices qui servaient de prétexte à de telles passions. Ces hommes se trouvèrent dans les Jésuites. On savait les fondements de l'Eglise universelle ; ils s'offrent pour la défendre. On l'incriminait dans ses mœurs, dans sa tradition, dans ses dogmes ; ils se déclarent, par état, par vocation et en corps ses champions les plus témérairement dévoués ; ils se précipitent seuls sur la brèche, ils sont seuls à l'avant-garde, seuls dans les luttes théologiques, seuls au milieu des révoltes à main armée. Aux évêques et aux princes catholiques, dont ils corroborent le courage, ils affirment que d'autres ne tarderont pas à les suivre ; ils sont suivis en effet.

Il fallait plus que de l'audace pour entreprendre une pareille tâche ; avec cette audace, on peut mourir généreusement, mais on ne neutralise pas des doctrines que les ambitions déchaînées rendent populaires. La science était donc encore plus indispensable que la hardiesse. Ces soldats de la foi devinrent savants, mais des savants qui brillaient beaucoup

plus dans l'action que dans la théorie. Laynès et Lefèvre, Salmeron et Pasquier-Brouet, Lejay et Canisius, Bobadilla et Strada, Araoz et Borgia ne commencèrent point la diffusion de l'Institut d'Ignace par des œuvres littéraires. Ils crurent qu'à une époque de bouleversement, la plume n'exercerait jamais sur les multitudes le prestige qu'elles laissent prendre à une parole ardente. Ils s'improvisèrent les tribuns de la catholicité avant de songer à en devenir les docteurs.

La position militante qu'ils avaient prise, et que leurs successeurs ont toujours gardée, ne leur accordait que peu d'heures de liberté. Ils devaient les employer au sommeil, ils les consacrerent au travail. Tandis que Loyola dirigeait leur marche à travers les deux mondes, tandis qu'il élaborait les *constitutions* de son Ordre, eux demandaient à la science de fortifier leurs discours; ils écrivaient. Xavier, du fond de l'Orient, adressait à ses frères des lettres sur les missions. Il composait un *Abrégé de la doctrine chrétienne*, il la commentait en langue malabare. Dans le même temps Laynès, afin de se reposer des fatigues oratoires, se plongeait dans l'étude. Il traçait au courant de la plume ses *Prolégomènes sur l'Écriture Sainte*, ses quatre *Livres de la Providence et de la Trinité*, ses *Traitéés sur le change et l'usure, sur la pluralité des bénéfices et la parure des femmes, sur le Royaume de Dieu et sur l'usage du calice*. Théologien du concile de Trente, il en expliquait la pensée sur les sacrements; il léguait aux prédicateurs un plan d'instructions. Lejay, sous le titre de *Miroir du Prélat*, rappelait aux évêques les devoirs qu'il importait de ne plus mettre en oubli. Salmeron, théologien, orateur et diplo-

mate, a lutté comme ses frères. De longs combats n'ont fait que souffler à son esprit une impulsion plus dévorante. Scize volumes in-folio, successivement édités à Madrid, à Brescia et à Anvers, attestent la profondeur de son savoir.

Mais ces hommes, comme la plupart de ceux dont nous allons énumérer les œuvres et indiquer la portée, ne songeaient pas que le style seul leur donnerait la consécration des siècles. Ils vivaient à une époque où l'on s'ingéniait peu à polir le langage, où la pensée éclatait plutôt d'inspiration que par calcul, et où l'image venait en aide au raisonnement, sans avoir jamais été torturée pour produire son effet. Ils n'avaient ni le temps ni la volonté d'adoucir leurs formes, de combiner les ressorts de leur esprit et de détailler ces heureuses péripéties dont des écrivains de plus de loisir allaient leur fournir le modèle. Ils ne consumaient pas leurs journées à arrondir d'élégantes périodes. Intelligences aussi fortes que leur siècle, mâles génies qui de la solitude s'élançaient dans l'arène où les discordes religieuses s'entre-choquaient, on ne les vit jamais transiger avec la véhémence de leurs idées. Ils n'attaquaient point à armes courtoises les doctrines que Luther, Calvin et leurs énergiques sectateurs jetaient dans la mêlée comme une artillerie meurtrière. La langue de Cicéron était leur langue; mais dans ce latin, quelquefois dégénéré, il ne faut chercher ni l'ampleur du style, ni la grâce de la forme, ni cet atticisme que l'orateur consulaire évoqua sous les ombrages du Tusculum, ou qu'Horace fit passer dans ses vers au bruit des cascates de Tibur.

Ce n'est pas pour défendre Milon accusé ou pour remercier les dieux d'avoir accordé l'empire à Octave-

Auguste que les premiers Jésuites écrivent. A l'aide de la science ils reconstituent le dogme catholique, sapé par l'hérésie. Enfants d'un siècle que passionne la dispute théologique, ils ne vont même pas demander à Erasme le secret de sa prétentieuse naïveté et l'art d'être toujours nouveau. Comme lui, ils n'ont pas au cœur cette froide indifférence qui s'arrange de tous les partis, et qui, dans ses voluptueux loisirs, lègue aux générations futures des règles de savoir et de bon goût. A l'exemple des disciples que Luther et Calvin laissent après eux, les Jésuites savent qu'il ne s'agit que d'émouvoir fortement les peuples, que de convaincre les intelligences, que de raisonner enfin : ils argumentèrent, ils développèrent avec lucidité le thème abstrait sur lequel ils étaient appelés à faire revivre les traditions catholiques. On altérait les saintes Ecritures, on dénaturait le texte des Pères, on violentait l'histoire pour l'amener à confirmer par les faits l'hérésie marchant à la conquête de l'Europe. Les Jésuites ne s'occupèrent qu'à rétablir le sens primitif des livres sacrés. Ils fouillèrent dans l'arsenal de l'Eglise pour démontrer que les armes employées contre elle ne s'y étaient jamais forgées ; et, si, dans le feu de ces polémiques, si, dans cette agglomération de preuves et d'événements, il surnage de temps à autre une idée exprimée avec élégance, une page où la force de la vérité rend l'écrivain brillant d'éloquence, il ne faut en accuser que l'inspiration et jamais la volonté de l'auteur. L'auteur, quel qu'il fût, ne s'arrêtait pas à des résultats aussi minimes. Il courait à son but, il l'atteignait, il sauvegardait la foi. La mise en œuvre n'avait rien à voir dans ce débat.

Depuis la naissance de l'Ordre de Jésus jusqu'au

commencement du dix-septième siècle, les enfants de Loyola, se plaçant toujours sur de nouveaux champs de bataille, ne songeront guère à enrichir leurs livres de ce coloris qui immortalise les créations de l'esprit. Ils apparaîtront doctes et vigoureux, froids comme la raison, implacables comme la vérité; ils triompheront par l'érudition ou par la logique, par l'habileté ou par la passion; mais, en général, leurs ouvrages, ceux même de Maldonat et de Belarmin, ne seront pour des lecteurs distraits que de longues controverses, dans lesquelles la science n'a jamais essayé de se faire amnistier par l'éclat du style. Les premiers Jésuites ne semblent pas avoir ambitionné cette gloire, qui sera si chère à leurs héritiers, aux Perpinien, Guerrieri, Cossart, Bouhours, Tucci, Mariana, Rapin, Berthier, Commire, Jouvençy, Vanière, Brumoy, Bartoli, Porée, Sanadon, Bougeant, La Rue et Giannatazzi. Leur plume était une épée à double tranchant : ils s'en servirent pour la défense de la société religieuse et civile. Leurs œuvres, aujourd'hui ensevelies sous la poussière des bibliothèques; leurs œuvres, composées dans les proportions exigées par leurs contemporains, ont été plus efficaces pour sauver la religion et la morale que tous ces livres où d'ingénieux écrivains taillent une pensée comme le lapidaire taille un diamant.

Autour de ces esprits, admirables dans leur spécialité, vinrent se ranger des docteurs souvent égaux, quelquefois supérieurs à leurs maîtres. Canisius fut le premier. Par une allusion à son nom, les protestants l'appelaient le dogue autrichien, *Canem austriacum*. Mais ce dogue tenait en respect les loups qui s'unissaient pour disperser le troupeau du Christ; mais cet homme, dont la présence était une faveur



accordée aux princes; dont les conseils étaient des ordres pour les peuples, fut sans contredit l'auteur le plus laborieux et le plus instruit de son temps. Il a été tout à la fois historien, annotateur, controversiste, ascète ; et à chaque page on le retrouve encore nouveau. Qu'il réponde aux *Centuries d'Illiricus* ou qu'il rédige ses *Exercices académiques*, qu'il narre la vie des saints de l'Helvétie ou qu'il publie les lettres choisies de saint Jérôme, qu'il se fasse l'éditeur de saint Léon-le-Grand ou de saint Cyrille d'Alexandrie, ce sera toujours le même écrivain, soulevant partout sur son passage l'admiration publique et ne rencontrant dans ses rivaux que des enthousiastes. Les cardinaux Osius et Baronius célébreront ses louanges; Sébastien Véron, Laurent Beyerlinck, Henri Sedlius, François Agricola, Wilhelm Eysengreim, André du Saussay et Ferreolus Lærius ne cesseront de vanter sa gloire littéraire. Ce jésuite était encore dans la vigueur de son talent lorsque la Compagnie produisit d'autres athlètes : Possevin, Auger, Hoffée et cette nouvelle génération qui, débarrassée un moment des disputes luthériennes, va cueillir dans une étude moins tourmentée une palme qui ne lui échappera jamais.

Possevin n'a pas seulement l'érudition des mattres ; le ciel l'a doué du génie des langues, et il est diplomate. Ses œuvres se ressentiront de sa triple vocation de prêtre, de jésuite et de négociateur politique. Il écrira *la Perpétuité du sacrifice de la Messe*, le livre du *Soldat Chrétien* et son traité de *l'Honneur et de la Pacification des Rois*. Il écrasera le fameux apostat Pierre Viret ; il donnera les *Cures et Remèdes de la peste* ; puis, de sa voix, que les princes ont l'habitude de respecter, il prémunira le

czar de Russie *Contre les marchands anglais*. Grande leçon que tous les rois, que tous les pays ne sauront pas comprendre ! Il racontera avec des détails pleins d'intérêt ses diverses ambassades ; il révélera la manière d'instruire les enfants ; il prononcera son jugement sur quatre auteurs dont les noms retentissent encore : Philippe de Lanoue, Machiavel, Jean Bodin et Mornay. Il touchera à toutes les sciences, à l'art oratoire par Cicéron, à la politique, à l'histoire, à la jurisprudence, à la médecine ; puis, avec son *Apparat sacré*, il réunira comme dans un répertoire tout ce que les conciles, tout ce que les Pères de l'Eglise grecque et latine ont dit sur l'Ancien et le Nouveau Testament.

Des individualités moins brillantes, mais aussi fécondes dans leur sphère, remplissent cette première période. Ici c'est Martin Olave, le professeur de philosophie dont l'université de Paris applaudit les enseignements, Martin Olave, l'ami de Charles-Quint ; là c'est Frusis, Français qui possède à un égal degré l'hébreu, le grec et le latin ; jurisconsulte, casuiste, poète, orateur, médecin, géomètre et musicien, improvisant des épigrammes comme Martial et traçant d'une main assurée de doctes *Commentaires sur la Bible* ou son traité de la *Simplicité chrétienne*. Plus loin voilà Strada, Domenech, Turrian, Coster, Miron, Ribadeneira, Manare, Avez, Palmio, Vishavé, Torrès, Ledesma, Gonzalès d'Avila, Elian l'Israélite, membre de la Compagnie de Jésus, Emmanuel Sa et Landini, évangélisant les multitudes, instruisant les rois, ouvrant des controverses publiques avec les chefs de l'hérésie ; puis, à peine descendus des hauteurs de la théologie, venant rompre aux petits enfants le pain de la parole divine ou de la science.

Tolet domine de toute la tête cette série de docteurs qui, dans l'ascétisme et le droit canon, qui, dans l'histoire de l'Eglise et les devoirs du chrétien, ont jeté une lumière aussi vive que profonde.

Tolet, c'est le génie du seizième siècle à sa dernière puissance ; c'est l'intelligence qui conçoit, la sagesse qui mûrit et la force qui exécute. Cabassut, l'oratorien si judicieusement disert, osait dire de lui : « Il faut attendre plusieurs siècles pour voir un homme tel que Tolet. » Bossuet, son émule, n'a pas été plus grand que le jésuite cardinal ; mais, moins heureux que le sublime orateur de l'Eglise de France, Tolet n'a jamais pu, dans une studieuse retraite, composer à loisir ses innombrables ouvrages. Il n'a pas transmis à la postérité quelques-uns de ces livres dans lesquels la pensée se revêt des charmes de l'expression. De même que tous ses contemporains, il ne prenait que le temps d'être clair ; la gloire littéraire n'existait pour lui que dans les services rendus à l'Eglise. L'Eglise lui demandait de se multiplier, d'avoir le don d'ubiquité et le don d'improvisation sur des matières où un mot mal interprété peut se changer en hérésie involontaire : Tolet obéissait, abandonnant au caprice des vents une renommée dont il n'a jamais ambitionné l'éclat. Et cependant, au milieu de ses voyages, le jésuite sut être le premier des prédicateurs de la ville et du monde. Son *Introduction à la logique*, ses *Commentaires sur Aristote*, ses huit *Livres de Physique occulte*, son traité sur *la Génération et la Dissolution*, ses trois *Livres sur l'âme*, sa *Somme des cas de conscience*, dont saint François de Sales et Bossuet se sont constitués les hérauts, tous ces ouvrages, au point de vue littéraire, ne manquent pas de splendeur. Il y a

sous la poussière séculaire qui les enveloppe un parfum de science, une sublimité de foi qui descendent jusqu'à l'agrément. Tolet porte dans son langage la fierté castillane et la vieille naïveté française.

Ces premiers Jésuites, dont nous osons esquisser les travaux, ne furent point des auteurs se laissant emporter à la fougue de leur imagination. Nés avec l'humeur batailleuse de leur époque, nourris dans de fortes études, et placés par l'Église au premier rang de ses défenseurs, ils mirent à son service toute l'activité de leur esprit. Ils n'eurent de sève et d'intrépidité que pour ébranler l'édifice de l'hérésie. Ils luttèrent avec ses chefs, avec ses plus éloquents adeptes ; ils parurent dans les diètes, dans les colloques, on les entendit à Ratisbonne, à Worms, à Nuremberg, comme à Augsbourg, à Cologne, ainsi qu'à Poissy. Ils se trouvèrent en face de Mélancton, de Bucser, de Carlostadt, de Pistorius, d'Hasenmuller, de Théodore de Bèze, de Pierre Martyr, de Faret, de Mornay et de Viret. L'esprit de parti a grandi les sectaires, au talent qu'ils déployaient dans ces tournois d'érudition, auxquels des princes comme Charles-Quint ou Maurice de Saxe, et des reines comme Catherine de Médicis, assistaient avec leur cour, en qualité de juges du camp, on ajouta des récits merveilleux qui se transmirent d'âge en âge.

Les Jésuites restaient maîtres du champ de bataille, l'hérésie cacha ses défaites sous la glorification de ses défenseurs. Les Pères de l'Institut, heureux d'avoir fait triompher l'orthodoxie, se dérochèrent aux louanges en s'ensevelissant dans l'humilité.

Ils avaient reconnu la position de leurs adversaires ; ils sortaient de tenir tête aux attaques ; ils jetèrent par tout leurs sentiers les avancées. Pour

rassurer les fidèles, ils voulurent porter la guerre sur le territoire ennemi, et reprendre les postes enlevés à l'Eglise. C'est alors qu'à la suite des contemporains de saint Ignace s'élève cette génération de controversistes qui, afin de mieux étudier les sciences sacrées, remonte à la source même où elles sont contenues, et rétablit l'enseignement véritable de l'Écriture et de la tradition. Ils se présentent si nombreux, leurs rangs sont tellement serrés, qu'il devient aussi impossible de les citer tous que d'enregistrer leurs écrits.

Bellarmin marche à la tête de cette légion qui, recrutée dans les diverses contrées de l'Europe, combattra sous de formes variées à l'infini le protestantisme et les excès qui découlent de la doctrine du libre examen. Homme qui, de même que le grand Arnauld, renfermait dans un petit corps d'immenses ressources de savoir et de dialectique, auteur solide et brillant, à qui tout se révélait comme par intuition. Bellarmin a été plus heureux que ses devanciers et ses successeurs. Il s'est emparé de la postérité ; mais, avec cette école, dont il est le chef. Bellarmin n'a pas su contenir sa pensée dans de justes bornes. Il n'a limité ni son exubérance ni ses arguments. Auteur trop fécond, et ne songant à être pur que par distraction, il a écrit en face d'un siècle qui s'enthousiasmait pour ces querelles religieuses, comme à d'autres époques on voit les esprits se précipiter dans les débats politiques. Il ne s'agissait pas, à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, de questions oiseuses ou littéraires ; l'avenir de la Foi catholique était engagé, le Saint-Siège se sentait attaqué ; Bellarmin, qui le croyait immuable et infailible, développa son principe d'autorité. Il le

développa sans réticence, car ce n'était pas un de ces hommes astucieusement orgueilleux qui, pour se ménager d'inconséquents succès, étouffent la vérité en germe, et, du piédestal qu'ils se dressent, saluent du geste, de la parole et du regard l'ennemi qui les méprise.

L'hébreu, le grec, le latin, le français, l'espagnol et l'allemand furent pour lui comme sa langue maternelle ; il s'en servait avec une égale facilité. Il corrigea la paraphrase chaldaïque de la Bible, il publia une grammaire en hébreu, il se faisait helléniste, il réfutait Jacques 1<sup>er</sup>, Barclay et Fra Paolo ; mais ces ouvrages s'effacent devant celui auquel il consacra toute sa vie. Les *Controverses de la Foi* sont, en effet, le livre qui place Bellarmin à la hauteur des Pères de l'Eglise. Là, dans ces quatre volumes in-folio, où il a coordonné d'une manière admirable la doctrine apostolique, il est canoniste, jurisconsulte et historien. Il aborde toutes les questions, et il les résout. Il traite *de la parole de Dieu écrite et non écrite ; du Christ, chef de l'Eglise ; du pape, chef de l'Eglise militante ; du Souverain pontife ; de la translation de l'empire romain ; du culte des images ; des indulgences ; des sacrements ; de la grâce et de la justification*. Dans ce cadre, qu'il a rempli aux applaudissements de la catholicité, dans cette œuvre, qui, en peu d'années, obtint l'honneur de dix-huit éditions, et que le cardinal Duperron fit traduire en français, Bellarmin eut le courage de ses opinions. Ce courage l'a maintenu au niveau de son sujet. Il a été éloquent et hardi, sublime et circonspect ; il n'a donné prise ni au doute ni à l'erreur, et, en présence de tant de difficultés que le dogme ou la politique accumulaient autour de lui, il est parvenu à

créer un livre dont l'Église est encore plus fière que la Compagnie de Jésus.

Bellarmin traçait une voie nouvelle à son génie; des esprits d'élite y entrèrent à sa suite. Parsons et Campian en Angleterre, Coton en France, les deux Tanner, Pazmany, Contzen et Jung en Allemagne; Alphonse de Pisa et Pennalosa en Espagne; à Rome, Eudœmon Joannes, le descendant des Paléologues; Scribani et Lessius dans les Pays-Bas, se montrèrent dignes de combattre à côté d'un pareil maître. Sans doute, dans des natures si diverses, il y a de grandes inégalités, mais chez tous apparaissent la même vigueur d'intelligence, la même force de raisonnement et une érudition qui étonne la patience la plus exercée. Ces controversistes, dont les Pères Helverius, Mayer, Pflammer, Gibbon, Nay, Graff, Burton, Vitter, Wilson, Gretzer, Buzenried, Turnebulus, de Véga, Quadrantin, Bartz, Lechner, Valentia, Malon, Bosenndrof, Hofer, Romée, Serarius, Michel, Jacques François, Busi, David, Keller, Hack, Vincens, Cobenzell, Ximenez, George Ernest, Steinglus, Jennison, Thyrée, Pelletan, Sturm, de Gouda, Schérer, Gautier, Holzhaus, Walpole, Jean Robert, Gordon, Coffin et Dupuy, grossissent le nombre, ces controversistes débattrent, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, les questions qui se rattachent au principe religieux et à l'ordre social. Les uns, comme le père Coton dans la *Concorde des deux religions*, ou dans *Genève plagiaire et relapse*, unirent l'action à l'énergie; les autres, à l'exemple du Père Conrad Wetter, mettront leur gravité à la torture, et traduiront en in-quarto satiriques la pensée mère et les hommes du culte réformé. Ils aiguiseront l'épigramme théologique, sur ces arides matières; avec

plus de justice que de goût, ils feront du pamphlet une arme dangereuse, qui, échappée des mains du père Garasse, tombera dans celles de Pascal, pour blesser du premier coup la Compagnie de Jésus tout entière.

Dans ce temps-là, la plaisanterie était, comme le raisonnement, sans merci, sans pitié. Wetter, que la pureté de son langage fit surnommer le Cicéron germanique, et qui a si souvent forcé les hérétiques à rire eux-mêmes des sarcasmes dont il les mitraillait, Wetter, dans son *Purgatoire de Luther*, dans sa *Colère des predicants d'Augsbourg*, et principalement dans sa *Lessive pour laver les têtes mal-saines*, a plus d'une fois dépassé le but. Il suivait un pernicieux exemple, que l'hérésie n'aurait pas dû donner; car si un bon mot, une fine épigramme popularisent la vérité, d'amères récriminations, des images grossières ne peuvent qu'altérer son éclat ou déparer sa mâle simplicité. La science parvenait alors à son point culminant; la malice de l'esprit était encore un mystère.

Les controversistes, nourris d'études sérieuses et qui, comme le père Scribani, étaient honorée par les rois et estimés par les peuples, jouissaient d'une légitime influence. Ils la devaient à la force de leur dialectique, à leur vertu, et peut-être aussi à cette virulence, à ces hyperboles qu'ils ont trop souvent mêlées à la discussion. Notre goût épuré se révolte devant de pareils excès; nous ne comprenons plus leurs doctes colères, qui, selon une parole de La Mennais, embrassent tout et suffisent à tout. En les lisant même, nous nous sentons emportés par un désir de blâmer. Ce blâme, nous l'exprimons sans tenir compte des violences de la lutte, des ardeurs d'une



polémique dans laquelle s'agitaient mille passions pour ainsi dire vierges. Le luthéranisme et le calvinisme n'étaient pas des ennemis ordinaires ; ils attaquaient avec toutes sortes d'armes ; ils frappaient avec l'épée, et, quand l'épée était brisée, la parole insultante ou la calomnie leur venait en aide. Les Jésuites français, italiens et espagnols se mêlèrent peu au duel théologique ; les allemands, les belges et les anglais seuls le soutinrent ; mais, à cette époque, c'était dans les Pays-Bas, en Allemagne et en Angleterre que l'Eglise catholique rencontrait ses adversaires les plus prononcés. Ce fut donc là que les Jésuites durent, dans l'intérêt de leur cause, se montrer aussi acerbes que leurs ennemis et forcer leur langage à descendre à la trivialité qu'on leur opposait, afin de séduire les multitudes à l'appât des sarcasmes. Les Jésuites n'ont fait que ce qu'ils voyaient faire. L'hérésie, fatiguée de leurs arguments, les appelait sur le terrain de l'hyperbole, ils s'y rendirent. On les soumettait à l'action des moqueries, ils saisirent le fouet du ridicule. Sans renoncer à leur premier système, ils flagellèrent ceux qui, non contents de les calomnier ou de les massacrer, ameutèrent contre l'autorité de l'Eglise toutes les ambitions vénales, toutes les incandescences de la rue.

Wetter, avec son style plein d'âcreté et de mauvais goût, avait réussi chez les Allemands ; Garasse, en se livrant aux mêmes débauches de l'esprit, eut, en France, une popularité encore plus grande. Le Jésuite Garasse, c'est la discussion faite homme, c'est le pamphlet religieux s'élevant à la crudité pantagruélique et rachetant toutes les erreurs de l'intelligence par une charité qui le tuera dans l'hospice des pestiférés de Poitiers. Le père Garasse, devenu théologien

journaliste au commencement du dix-septième siècle, se livre à toutes ses colères avec une prodigalité de verve que rien ne peut tarir. Il déchire Pasquier ; il couvre Servin de ridicule ; il se multiplie pour défendre la raison. Le jésuite ne succombe jamais à la peine ; toujours incisif au milieu même de ses excès, il cherche moins à convaincre ses adversaires qu'à les blesser. Dans sa *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, dans le *Banquet des sept sages dressé au logis de M. Louis Servin* (1), il se montre aussi impitoyable pour les principes que pour les personnes. C'est un marteau qui frappe partout, mais qui n'a jamais été dirigé par une main habile. Garasse est cruel, emporté dans l'expression ; et cependant, cet homme, dont les fureurs littéraires sont si vraies et quelquefois si tristement justifiées, avait, au fond de ces extravagantes licences, quelques éclairs de poésie et une vaste érudition. Le père Garasse est une victime dévouée à tous les satiriques qui ne connaissent de lui que son nom ; sa mort compense, et, au delà, tous les fiévreux transports de son imagination. Pour faire connaître cet écrivain dans toute son originalité rabelaisienne, il faut le citer. En reprochant aux protestants l'abus qu'ils faisaient des livres sacrés, Garasse disait (2) :

« Quand je vois des gens fourrager dans l'Écriture-Sainte et en tirer des textes exprès pour authentifier à leur avis leurs gourmandises ; car, pour laisser les anciens hérétiques, libertins, antifactes et carpocratiens, je trouve que cette impudence a été

(1) Ce pamphlet, publié sous le nom de M. d'Espeinceil, est devenu très-rare.

(2) *De l'abus des Écritures*, p. 490.

pratiquée de notre temps plus impunément que jamais; et, l'un des premiers, à mon avis, qui a donné cette liberté aux autres, ç'a été le gros homme Martin Luther; car cet homme basti de chaire et de sang, estant enquis des gens d'honneur et de quelques-uns de ses disciples qui avoient encore quelque sentiment de vertu, d'où c'est qu'il parloit si souvent de mangeaille et de breuvage, veu que c'estoit contre l'honnesteté, et comment c'est qu'il pouvoit demeurer cinq ou six heures en table, il répondit tout froidement, quoique ce fut après avoir entonné quinze bons verres de vin : d'autant, dit-il, au rapport de Rebenstok en ses colloques de table, qu'il est écrit en saint Luc, chap. xxi : *Oportet hæc primùm fieri, sed nondum statim finis*; que la première chose que nous devons faire comme bons enfants de la nature, c'est d'entretenir la bonne mère par le manger et le boire, et qu'il ne faut pas finir sitôt cet exercice. Ce que je trouve fâcheux en cette affaire n'est pas qu'ils s'enivrent comme bêtes, et qu'ils mangent comme pourceaux, combien que cela est assez vilain de soi-même; mais c'est qu'il faut à leur compte que Dieu paye son escot et deffraye la compagnie. Qu'ils boivent et qu'ils mangent, à la bonne heure, voyre qu'ils crèvent si bon leur semble, *non equidem in video*, car c'est ce que disoit souvent Martin Luther à ses disciples, qui estoient quasi aussi gourmans que le maistre; d'autant, disoit-il, que l'homme est fait pour cela, et que les arbres ne portent que pour nous saouler et nous enyvrer; mais qu'il faille autoriser leur yvrognerie et leur gourmandise par texte de l'Escriture-Sainte, et produire à cet effect les paroles du Saint-Esprit dans Joël, chapitre ii, c'est ce que je ne puis endurer, puisque

Martin Luther même le trouvoit insupportable (1).»

En se jugeant lui-même, Garasse disoit dans l'*Avvertissement* de sa *Somme théologique* : « Pour la naissance de ce livre, elle est en quelque chose semblable à celle de l'empereur Commode. Il y en a qui la désirent ; il y en a qui la craignent ; il y en a qui la tiennent pour fort indifférente. » Puis cet homme, qui faisoit abus de tout, ajoute : « De ma façon d'écrire je n'en dirai qu'un mot. Je tâche d'écrire nettement et sans déguisement de métaphores, tant qu'il nous est possible. Je sais que la chose est malaisée ; car je pense qu'il en est des métaphores comme des femmes ; c'est un mal nécessaire. »

Ces controversistes de la Société de Jésus étoient pour le Saint-Siège un corps d'avant-garde, toujours prêt à entamer les hostilités ; mais, dès que les Jésuites se furent reconnus sur un aussi large champ de bataille, lorsqu'ils eurent renforcé leurs rangs,

(1) M. Sainte-Beuve, dans son *Histoire de Port-Royal*, livre I<sup>er</sup>, p. 326, s'exprime ainsi sur le père Garasse : « Il ne manquait pas de génie, disent également Bayle et Rapin. Ce dernier ajoute qu'il avoit étudié la langue et ne la savoit pas mal. Son mauvais goût est en grande partie celui du temps, et ce qu'il met en sus prouve de l'imagination naturelle. Balzac en faisoit cas, et lui écrivoit en tête de la *Somme* : « Il ne tiendra pas à M. de Malherbe et à moi que vous n'ayez rang parmi les Pères du dernier siècle. » Le bon Racan, singulier docteur, contresignoit après Malherbe les merveilles de la *Somme*, tout comme eût fait la Fontaine. Enfin, ce pauvre père Garasse, tant bafoué, eut une belle mort, une mort à la Rotrou. Relégué à Poitiers, dans une peste, il demanda à ses supérieurs la faveur de soigner les malades. Il s'enferma avec eux dans l'hôpital qui leur étoit destiné, et mourut frappé lui-même, sur le lit d'honneur, en répétant ces paroles de l'Écriture : *Anticipant nos misericordie tue, Domine, quia pauperes facti sumus nimis,*

On les vit se préparer à des combats plus sérieux. Ils créèrent dans leur sein une phalange de théologiens, qui devaient consumer leur vie à la recherche, à la démonstration du dogme catholique.

Suarez, Vasquez, Molina et Cornelius à Lapide, ou plutôt Cornelissen van den Steen ouvrent la marche. La théologie n'était pas seulement la science des choses de Dieu, elle devenait la polémique courante. Elle servait de point de départ à ces esprits tour à tour brillants et solides, nerveux et féconds, qui, dans chaque siècle, se constituent les avocats d'une vérité, d'un système, d'une idée ou d'un parti. Dans les âges qui précédèrent le nôtre, les études théologiques étaient la pierre de touche des intelligences. On combattait pour Dieu et pour l'Église, comme maintenant on argumente en faveur de la liberté ou du roi. On discutait les principes de la morale, ainsi que, depuis cette époque, on s'est mis à régler le sort des empires et à préparer ou à entraver des révolutions. La scolastique des théologiens, c'est le journal mis en in-folio, mais un journal qui, plus heureux que les feuilles monarchiques ou constitutionnelles, absolutistes ou démocratiques, survit au jour qui l'a vu naître et à la circonstance qui le produisit. Les docteurs en théologie et en droit canon dépensèrent, comme les publicistes modernes, une rare sagacité et de vigoureux talents pour soutenir des croyances ou pour perpétuer un enseignement. Leurs livres surnagent, ils surnageront encore longtemps, parce qu'ils s'occupaient d'une science qui sera toujours la véritable science, et que leurs théories, plus ou moins exactes, allaient toutes puiser aux sources éternelles de la foi. Les uns parlaient aux peuples des choses de Dieu, les autres ne les entretiennent

que des intérêts humains, que des passions, que des calculs, que des crimes de l'homme.

Quand la Société de Jésus fut fondée, cette tendance à la dispute existait déjà ; les membres de l'Institut la développèrent. Ils virent que l'hérésie alimentait ses erreurs en torturant la Bible, les saints Pères et la tradition ; par des poisons mortels elle corrompait les eaux fécondes de la vie. Les Jésuites tentèrent de les purifier, afin que les enfants de l'Eglise pussent s'y désaltérer sans danger ; leurs théologiens cherchèrent dans le silence de l'étude à forcer l'hérésie dans ce retranchement qui lui paraissait inexpugnable. Suarez, appuyé sur ses vingt-trois volumes, embrassa et résolut les questions les plus ardues ; Gabriel Vasquez commenta saint Thomas, expliqua saint Paul, donna l'intelligence des Pères et exposa la doctrine morale ; Louis Molina chercha le système de la grâce : Cornelius à Lapide interpréta les livres sacrés ; Jacques Bonfrère traça, dans son *Onomasticon*, la géographie de tous les lieux cités dans la Bible. Didace de Célada se livrait aux mêmes travaux, tandis que Gaspard Sanctius et Jean de Pineda, orientalistes et historiens, se partageaient les commentaires sur Job, Salomon, les prophètes et les Psaumes.

Les idées germaient alors ; elles ne devaient porter que plus tard les fruits attendus. Cette immensité de travaux sur la Bible n'effraya point les Jésuites. Ils savaient que c'était le code de tous les temps et de tous les pays ; le livre où la vérité apparaissait dans son état primitif, mais où elle sera éternellement mise en cause par l'erreur involontaire et par l'hérésie. Il importait d'expliquer les textes obscurs, de rétablir le sens d'une infinité de passages. Les

uns, comme Jean Lorin, Pierre Lanselius, Jean-Ferdinand, Adrien Crömmius, François Pavoni et Didace de Baëra, se livrèrent à des études qui occupaient toute une vie pour apporter leur pierre au monument ; les autres, comme Jean Menochio, débayaient la route par laquelle allaient s'avancer dans leur gloire rendue facile les grands hommes du dix-septième siècle. Menochio, fils d'un jurisconsulte italien, dont le nom fait encore autorité, comprit le premier qu'il y avait plus d'art à resserrer sa pensée qu'à l'étendre indéfiniment. Il sut être concis, lorsque la prolixité était un besoin du siècle. Dans ses *Institutions politiques et économiques, extraites des livres sacrés*, il ébaucha le plan que Bossuet et Fleury ont si magnifiquement déroulé. Ici, François de Mendoza, moins illustre par la naissance que par l'érudition, compose son *Viridarium* ; là, Jean-Baptiste Villapando et Ribera ressuscitent les antiquités hébraïques et le temple de Jérusalem. Martin Etienne en décrit les beautés, lorsque François de Montmorency, toujours malade, adoucit ses souffrances en paraphrasant lyriquement les psaumes, Jules Mazarini et Martin de Roa, Ferdinand de Salazar et Louis Dupont, Paul Sherlock et Christophe de Castro, Augustin de Quiros et Metellus Caraccioli, Gabriel Alvarès et Diego Martinez, Ferdinand Jaën et Benoit Justiniani, Thomas Massutius et Blaise Viégas, Gaspard de Lamera et Jean Wilhem cherchent, chacun à son point de vue, chacun selon ses facultés, à éclaircir les doutes ou à résoudre les objections qu'on présente ou que le professorat fait naître dans leur esprit.

Les dévoyés n'ont pas cessé de dire que l'Eglise catholique et les Jésuites en particulier dérobaient aux fidèles la connaissance des saintes Ecritures ; ce-

pendant. en dehors de Bellarmin, de Tolet, de Sa et de Cornelius à Lapede, voilà la réponse que tant d'exégètes adressaient à de pareilles imputations. On les accusait de tenir la Bible sous le boisseau ; ils en recommandent la lecture, ils la traduisent, ils l'expliquent dans toutes les chaires et dans toutes les langues. Ils semblent s'arracher les difficultés pour y donner des solutions, et ces solutions, aux yeux même de la science, doivent avoir plus d'autorité que celles dont les protestants se sont si souvent glorifiés. Les érudits de la Compagnie de Jésus ne possédaient peut être pas mieux que les érudits de l'Allemagne et de la France hérétiques l'hébreu et le grec, le syriaque et l'arabe ; mais les uns s'appuyaient sur un texte authentique, sur une base inébranlable, reconnue telle par le monde chrétien ; les autres, après avoir rejeté la Vulgate, bâtissaient sur le sable mouvant de la parole humaine. Le jésuite ne prononce pas en son nom privé : il marche avec la tradition ; il s'attache au long enchaînement des Pères, des docteurs de l'Eglise ; il les fait intervenir sans cesse, il les collationne, il les compare les uns avec les autres pour que la vérité jaillisse plus entière. Le protestant au contraire répudie ces autorités, il substitue son opinion particulière à la voix des anciens ; il n'étudie pas la Bible, il l'interprète. Les Jésuites, avec l'Eglise universelle, développaient ce qui doit être cru toujours partout et par tous, *quod temper, quod ubique, quod ab omnibus*, les Huguenots ne remontaient pas aussi loin dans la tradition ; c'est ce qui, aux yeux des chrétiens et des savants, donne aux enseignements du catholicisme un poids, une maturité contre lesquels échoueront tous les efforts de l'homme.



On a vu les Jésuites labourer dans toutes ses parties le champ de la Bible. Afin de saisir l'ensemble de leurs travaux intellectuels, il faut maintenant les voir interroger les saints Pères et les conciles, gardiens et témoins de la tradition, autorités irréfragables dans les controverses religieuses. André Schott, dans ses chaires de Louvain, de Tolède et de Rome, annote, édite ou traduit saint Basile-le-Grand, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Paulin et saint Isidore. Il écrit sur les Pères et sur les poètes grecs et latins ; il se délasse de ses commentaires théologiques en commentant Sénèque, Æmilius Probus, Cornelius Népos, Cicéron ou Pomponius Méla. Gilles bucherius, Belge comme lui, se livre aux mêmes études : il obtient les mêmes succès. Il enrichit Grégoire de Tours de ses notes, il interprète Victorin d'Aquitaine, et démontre l'exactitude de la chronologie ecclésiastique. Balthazar Cordier, Charles Goswin et Christophe Brouver réduisent en art la manière d'étudier. La mine était inépuisable ; mais les Jésuites, sentant que leurs labours obscurs et fastidieux jetaient un nouveau jour sur l'histoire du christianisme, continuèrent le sillon déjà ouvert. Cordier, profond helléniste, traduisit les Pères grecs ; Goswin réunit les œuvres de Tertulien ; Brouver, dont le cardinal Baronius fait si souvent l'éloge, s'appliqua à mettre en lumière Venance, Fortunat et Raban Maur. Le père François Viger fit passer du grec en latin la préparation évangélique d'Eusèbe. Un autre Jésuite de Bordeaux, Fronton du Duc, s'emparait de saint Jean Chrysostome, de saint Basile-le Grand, de saint Grégoire de Nysse, de saint Grégoire de Nazianze, de Clément d'Alexandrie et de *l'Histoire ecclésiastique* de Nicéphore Calliste ; il donnait une consécration nouvelle à ces ouvrages,

riche d'originalité. Jacques des Bans l'imitait, et le père Sirmond conquérait, au milieu de tant de doctes personnages, une place que personne n'osera lui disputer.

Jacques Sirmond en effet n'est pas seulement un savant tel que ceux dont nous venons d'évoquer les titres ; il se manifeste tout à la fois antiquaire et théologien, helléniste et littérateur. Rien n'échappe à son érudition ; mais il sait la présenter sous une forme attrayante. A Rome, il a vécu plus longtemps dans la bibliothèque du Vatican que dans sa cellule, où les cardinaux Baronius, d'Ossat et Barberini se faisaient un titre d'honneur d'être reçus comme amis. C'est lui qui a révélé au monde savant Théodoret de Cyr et les sermons de saint Augustin ; lui qui a publié les lettres de Théodore Studite, les œuvres de Sidoine Apollinaire, de saint Valère et du cardinal Geoffroi ; lui qui, jurisconsulte dans l'histoire annota le code théodosien et les capitulaires de Charles-le Chauve ; lui qui réunit en collection les anciens conciles des Gaules et les constitutions des princes ; lui qui, au milieu de ces recherches, trouva le temps de combattre Saumaise. Richer et Saint-Cyran (1). Le père Sirmond était alors la gloire de sa Compagnie en France. D'autres Jésuites voulurent marcher sur ces pas, et l'on vit en même temps surgir Théophile Raynaud et Jean Hardouin ; mais l'amour du paradoxe, la passion des idées singulières ou hardies ternirent trop souvent l'éclat de leur intelligence.

(1) Pascal, dans une de ses *Provinciales*, n'a pas épargné le père Jacques Sirmond ; mais Pascal a confondu le neveu et l'oncle. Jacques Sirmond avait un neveu, le père Antoine Sirmond, moins célèbre que lui. Les jansénistes savaient que c'était Antoine qu'ils pouvaient réfuter ; ils chargèrent l'oncle des œuvres du neveu.

Cependant, à part ce reproche, que l'histoire doit adresser aux excès de l'imagination comme à l'abus des plus brillantes facultés, ces deux hommes se montrèrent dignes de leurs devanciers et de leurs successeurs. Le père Théophile se fit l'annotateur de saint Anselme, de saint Léon-le-Grand, de saint Maxime, de saint Pierre Chrysologue, de saint Fulgence et de saint Ustère. Raynaud, de même que le jésuite Labbe, était un homme que les livres avaient fait vivre, que les livres avaient tué, selon une expression du père Commire ; mais, comme lui, il ne se renfermait pas dans l'enceinte de son couvent. Il lui fallait le bruit et l'éclat, le mouvement et la dispute. Doué des vertus du religieux, il n'apparaissait dans le monde que pour envenimer les querelles. C'est le sort de ceux qui ne savent pas se contenter de la somme de bonheur départie à chacun, et qui, toujours mal à l'aise avec les autres, ne se mettent en contact que pour dominer. Cet esprit d'exclusion, qui tient à tant de causes humaines, et que nous signalons dans certains Jésuites, ne les empêcha point de créer de grandes choses.

Le père Labbe, le plus docte et le plus modeste des hommes, ouvrait de nouvelles voies à la science. Après avoir dressé la collection des conciles, il composait soixante-quatre traités, qui ont tous un intérêt théologique ou historique. Labbe ne disait pas avec le père Hardouin (1) : « Est-ce que par hasard vous croyez que je me lève tous les matins à quatre heures pour être de l'avis de tout le monde ? » il était de

(1) Huet, l'évêque d'Avranches, a peint d'un seul trait le caractère et le talent du père Jean Hardouin : « Il a, disait Huet, travaillé pendant quarante ans à ruiner sa réputation, sans pouvoir en venir à bout. »

son siècle, de son Institut surtout. Il abandonnait ses œuvres au jugement de l'Église et à celui de la Compagnie de Jésus. Le père Hardouin, sans dépasser les bornes, se livra trop à la manie habituelle des savants : il affecta l'originalité lorsqu'il aurait pu, mieux que personne, chercher sa gloire dans la réalité du talent. Distrait par nature ou par calcul, il ne se contenta point de rivaliser avec Labbe en formant un recueil des conciles ou en éditant Pline le naturaliste et Thémistius. Il ambitionna une de ces réputations que le paradoxe donne toujours : il l'obtint si complète qu'elle a préjudicié à celle dont tant d'ouvrages sérieux l'avaient mis en possession. Dans le royaume de France, de vastes travaux s'organisaient sur les conciles. Joseph Hartzheim. Herman Scoll, Gilles Neissen et Charles Peters ne consentirent pas à ce que l'Allemagne, leur patrie, fût déshéritée de cette gloire dont des Jésuites, leurs confrères, dotaient l'Europe. Ils réunirent en dix volumes la collection des Synodes germaniques. Pendant ce temps, le père Joseph Acosta publiait son concile de Lima et *le Christ révélé*; Gaspard Petrowsky traduisait en polonais le concile de Florence, lorsque Pallavicini écrivait l'histoire de celui de Trente. Il fallait le faire connaître dans le Levant : le père Elian le mit en arabe.

Sans doute dans ces labeurs, où la patience est une espèce de génie, les pères de l'Institut ont été surpassés. Les Bénédictins profitèrent de la voie si péniblement tracée par ces hommes studieux : ils y sont entrés à leur suite. Ils les éclipsèrent par une méthode plus nette ; mais l'idée-mère appartient à la Compagnie de Jésus. C'est cette Société qui au milieu de ses missions, de son enseignement, de ses

trionphes ou de ses persécutions, a senti le besoin d'élever au monde catholique ce gigantesque édifice : c'est elle qui en a posé la première pierre, elle qui en a créé l'architecture. Les Bénédictins venaient après les Jésuites : ils pouvaient donc, ils devaient donc faire mieux qu'eux.

La nomenclature des théologiens qu'a produits l'Ordre de Jésus ne s'arrête pas à ce dernier chaînon de la science. On en trouvait qui se résignaient à devenir chronologistes et annotateurs ; d'autres pâlassaient pour déchiffrer un texte ignoré, pour colliger les manuscrits épars d'un Père, d'un docteur ou d'un historien de l'Eglise. Mais dans chaque province de la Société il en apparaissait un plus grand nombre qui s'élançaient sur une route non encore frayée. Pierre d'Arrubal, l'un des jouteurs dans les congrégations de *Auxiliis*, écrivait son traité sur Dieu, sur la Trinité et sur les anges ; Jean Azor, que Bossuet a loué dans ses Statuts synodaux, composa ses *Institutions morales* ; Avellanedo traita du secret de la confession ; Diégo Alvarez, le conseil et le guide des législateurs et des juristes de son temps, mit la dernière main à son livre sur *les Testaments et les cas de conscience à l'article de la mort* ; François Albertin déduisit ses corollaires théologiques des principes mêmes de la philosophie ; François Aguado signala les vertus nécessaires au *Religieux parfait* et au *sage chrétien* ; Arias publia des livres ascétiques, que recommande saint François de Sales dans *la Vie dévote* ; Balthasar Alvarez, le jésuite qui conduisit sainte Thérèse dans les voies de la perfection, rédigea son *Index* ; Alvarez de Paz, qui a si bien dit, et qui a mieux fait encore ; Louis Baltester, l'auteur de la *Hérologie* ; Gilles Coninck, Antoine Carvalho, Alar-

çon, Ruis de Montoya, Bernardin de Villegas et Augustin Justiniani, le fils du doge de Gènes, forcèrent, avec leurs compagnons de la Société de Jésus, la science, l'histoire et la philosophie à proclamer les vérités dont ils se faisaient les apôtres.

Mais ces noms, glorieux sur les bancs de l'école, s'effacent devant un nom plus vulgaire et qui les a tous éclipsés. Denis Petau, le génie de l'érudition, le Jésuite qui a tout étudié et qui sait tout à la manière des grands hommes, paraît à vingt ans dans la chaire de philosophie de Bourges. Depuis ce jour jusqu'à celui de sa mort, il n'est pas un triomphe qu'on ne fasse subir à son humilité. Professeur d'éloquence ou de théologie, orateur comme Cicéron, poète comme Virgile, il réunit tous les contrastes. Les savants de l'Europe le consultent; les évêques acceptent ses décisions; on le proclame le restaurateur de la théologie dogmatique, et Petau s'étonne du bruit qu'il fait autour de lui et aux confins de l'Europe. Il ignore ou il se cache son mérite. Cet homme, qui, à ses moments perdus, en se promenant, sait traduire en vers grecs les Psaumes de David, a laissé des ouvrages qui ne périront pas dans la mémoire des écrivains sacrés. Sa *Théologie dogmatique*, sa *Science des temps*, sa *Hierarchie ecclésiastique* lui créent une place à part au milieu même de ces illustrations. Le Saint-Siège manifesta le désir de récompenser un pareil homme : le souverain Pontife, d'accord avec le roi de France, voulut placer au rang des princes de l'Eglise le jésuite qui s'élevait si haut par son mérite. A la nouvelle de la dignité dont il est menacé, Petau tremble et pâlit; il pleure dans sa cellule, et il écrit que, si le pape persiste à le revêtir de la pourpre romaine, il mourra. La fièvre

s'empara de lui ; elle se déclare avec une telle intensité que, pour calmer ses transports, on est forcé de lui dire que les deux cours ont renoncé au projet de le faire cardinal. Cette assurance provoque une crise heureuse ; et, quand l'humble jésuite fut guéri, le pape et le roi n'osèrent plus exposer sa vie dans une lutte où la modestie l'emportait sur l'ambition.

Gaspard Hurtado, Jean de Lugo, qu'Urbain VIII décora de la pourpre ; Léonard Lessius, Maldonat, Martin Bécán, Ferdinand de Castro-Palao, Paul Comitolo, Pierre Alagona, Antoine Escobar, Paul Layman, Etienne Bauny, Vincent Filiuci, Claude Lacroix, Valère Réginald, Herman Busembaum et Thomas Tamburini, viennent jeter un nouveau reflet de grandeur théologique et d'érudition morale sur ce siècle qu'illumine le père Petau.

Mais la juste critique des uns et le rigorisme pharisaïque des autres adressent à quelques-uns de ces célébrités de l'École des reproches amers, des accusations dont la satire et la malignité publique (1) se sont emparées. Le nom d'Escobar a passé dans la langue française, synonyme de toutes les supercheries de conscience et de toutes les finesses répréhensibles soit devant Dieu, soit devant les hommes. On a peint ce jésuite comme le prototype de la morale relâchée, ainsi qu'on a essayé de faire de beaucoup d'autres les arcs-boutants du régicide ou les approba-

(1) Tout le monde connaît le couplet de la chanson à boire faite par Boileau à Bâville, chez le premier président de Lamoignon, où se trouvait Bourdaloue.

« Si Bourdaloue un peu sévère  
 Nous dit : Craignez la volupté,  
 Escobar, lui dit-on, mon Père,  
 Nous la permet pour la santé. »

leurs secrets de tous les crimes sociaux. La théologie des Pères a été souvent mise en cause, encore plus souvent torturée, et il est resté sur leurs graves infolios, que le monde n'a jamais ouverts, dont il n'a jamais entendu prononcer le titre, un tel vernis de scandale qu'il importe à l'histoire d'en approfondir les causes.

Et d'abord énumérons les principales propositions extraites de tous les traités de théologie de l'Ordre de Jésus, qui donnèrent naissance aux imputations de morale relâchée. Les voici :

« Nous n'oserions condamner celui qui n'aurait fait qu'une fois en sa vie un acte formel et explicite de foi et d'amour.

» La foi d'un seul Dieu, et non d'un Dieu rémunérateur, paraît seul nécessaire de nécessité de moyen.

» On satisfait au précepte de la charité par les seuls actes extérieurs.

» Il est permis de se réjouir de la mort de son père, non en tant qu'elle est le mal du père, mais le bien du fils qui se réjouit.

» Le serviteur qui prête concours à son maître dans la perpétration d'un crime ne pèche pas mortellement s'il craint d'être maltraité ou renvoyé,

» Il est permis de prêter serment sans avoir l'intention de s'engager, s'il existe quelque raison.

» Sont excusés de la loi du jeûne ceux qui voyagent à cheval, même pour leur plaisir.

» Un militaire provoqué en duel peut l'accepter, s'il doit encourir le reproche de lâcheté. »

Ces théories, développées par certains casuistes de la Société de Jésus, et flétries par elle avant de se voir condamnées par le Saint-Siège, ne sont point le produit de quelque corruption morale ou de quelque



infirmité du cœur. Les Jésuites qui les égarèrent dans des volumes oubliés n'étaient pas de ces hommes qui, selon une parole de la Bible, sentent le vice filtrer comme l'eau dans leurs entrailles. Ils furent honorés pour leurs vertus et pour leur charité ; mais, avec la plupart des intelligences adonnées aux études spéculatives, ils se laissèrent emporter par le besoin de créer de nouvelles difficultés ou de n'imposer aux âmes tièdes ou rebelles que le moins lourd fardeau possible. Il y a des chrétiens qui s'arrangent pour se glisser tout juste en Paradis ; quelques Pères de l'Institut crurent qu'il était sage de se mettre au niveau de ces calculs et d'adoucir, jusqu'à la plus extrême tolérance, la rigueur des préceptes. Dans la virginité de leurs pensées, ils tendirent la main à toutes les faiblesses et à tous les dérèglements ; ils excusèrent les unes, ils tentèrent d'expliquer les autres. Comme les hommes que la chasteté de leur vie rend quelquefois impurs dans l'expression, ils trouvèrent sur leurs lèvres de ces paroles, de ces images dont l'élégance dépravée du monde repousse l'obsécénité de convention. Les uns, afin de découvrir un remède à des vices dont le tribunal de la pénitence leur révélait l'intensité, se jetèrent dans l'excès opposé ; les autres, par ce besoin d'innover qu'alors chaque école éprouvait, se mirent en frais d'imagination, tantôt pour résoudre des cas impossibles, tantôt pour tourner la difficulté morale. Ils cherchaient le mieux, ils trouvèrent le mal ; ils l'enseignèrent avec une candeur qui n'eut d'égale que leur obéissance lorsque le souverain Pontife et les chefs de l'Institut sévirent contre de pernicieuses doctrines. Elles ne pouvaient produire aucun résultat, elles étaient l'exception ; des esprits habitués aux luttes de la polé-

mique fouillèrent dans les poudreaux in-folios qui les contenaient ; ils les livrèrent à la publicité. Les Pères, auteurs de ces méfaits théologiques, étaient, sans aucun doute, blâmables ; mais, dit la grande *Encyclopédie* (1) : « Je voudrais bien qu'un bon casuiste m'apprit qui est le plus coupable, ou de celui à qui il échappe une proposition absurde, qui passerait sans conséquence, ou de celui qui la remarque et l'éternise. » La morale relâchée d'Escobar, que tant de censures ont flétrie, est un code dont peu d'hommes probes ou chrétiens selon le monde se sentiraient la force de mettre en pratique les prescriptions.

A côté de ces docteurs, dissertant sur les lois de Dieu et de l'Eglise, il y a une autre classe de théologiens. Ce sont les ascètes et les moralistes. Régulateurs de la piété, maîtres de la vie spirituelle, ils ont créé dans la dévotion une littérature à part ; leurs ouvrages, beaucoup plus répandus, jouissent d'une popularité que personne n'a osé leur contester.

Les Jésuites ascètes devaient tout naturellement porter leur premier regard sur les *Exercices* de Loyola. C'était le livre de leurs méditations ; ils en expliquèrent le sens et les beautés mystiques. Cette tâche filiale fut accomplie avec succès. Parmi les Pères qui la remplirent on compte Ignace Diertins, Antoine Gaudier, Louis de la Palma, Jean de Suffren, Gaspard Druzicki, Tobie Lohner, Joseph Petit-Didier, Louis Bellecius, Claude Judde, Julien Hayneuve et Gabriel Martel. François Neveu et Jacques Nouet se livrèrent à ces labours pieux qui ont consacré leur nom ; ils donnèrent à leur style un éclat de simplicité

(1) *Encyclopédie*, t. II, p. 757.

qui l'a rendu aussi attachant que solide. Jérôme de Gonnellieu traduisit et commenta *l'Imitation de Jésus-Christ*, le plus beau livre, selon Fontenelle, qui soit sorti de la main des hommes. Jean Brignon fit connaître à la France *le Combat spirituel*. *La Perfection chrétienne*, livre d'expérience et de bon sens, tomba de la plume de Rodriguez. Le père Saint-Jure développa la *Connaissance et l'Amour de Jésus-Christ*. Rogacci en Italie, Lanciskien Pologne, Jérémie Drexelius, Eusèbe de Nieremberg, Jean Croisset, Herman Hugo avec ses *Pia Desideria*, Antoine de Boissieu, Jérôme Platus, Balinghen et Jean Crasset ressuscitèrent et alimentèrent la piété par l'onction du langage et par la méthode enfin introduite dans la prière. La *Doctrine spirituelle* de Louis Lallemand, le *catéchisme* et les *Dialogues* de Joseph Surin, les *Lettres* de Jean Rigoleu, les écrits si pleins de suavité de Vincent Huby, ceux de François Guiloré, dont le style a vieilli quand ses préceptes sont toujours restés nouveaux; Caussade et Louis Le Valois, Adrien Adriani, Pierre de Barri, Alexandre des Ursins, Louis Spinola, André Rensius, Antoine Vivien, Barthélemy Jacquinet, Charles Musart, François de Bonald, Jean Borghèse, Laurent Chifflet, Luc Pinelli, Marc de Bonnières, Louis Makeblidius, Joseph de Arriega, Philippe de Berlaimont, Etienne Parisot, Philippe d'Outreman, Pierre Gusman et cent autres excitèrent à la vertu par la direction, par l'exemple et par le conseil. Balthasar Alvarès, « un des plus sublimes contemplatifs de son siècle, » au jugement de Bossuet et Louis Dupont, dont le grand évêque de Meaux fait le même éloge, furent avec Rodriguez les modèles de cette partie de la littérature sacrée.

Dans l'espace d'un siècle ils avaient abordé et résolu toutes les questions générales et particulières de morale chrétienne ou de perfection religieuse. Ils se partageaient les travaux; ils écrivaient pour tous les états et pour tous les âges. Le roi et le soldat, le prêtre et le moine, le père et l'enfant, le maître et le serviteur, les jeunes gens surtout, chacun trouvait dans les œuvres de ces Jésuites l'aliment de son âme. Elles étaient populaires ainsi que la religion, parce que, comme le livre du père de Gallifet sur la dévotion au sacré Cœur de Jésus, elles entraient dans l'esprit, dans les besoins du peuple. Les disciples de l'Institut de Loyola n'ont point ouvert la carrière de la littérature morale, dont Bossuet et Fénelon nous leguèrent de si parfaits modèles. Avant eux saint Augustin, saint Anselme, saint Climaque, saint Bernard, saint Bonaventure et Louis de Grenade avaient, dans leurs opuscules ascétiques, révélé cette source inépuisable de tendres sentiments, de reconnaissance et d'amour. La voie était tracée : les Jésuites la parcoururent, ils l'étendirent dans tous les sens. Comme pour les sciences humaines, ils composèrent sur la science divine une multitude de livres élémentaires que la Foi a rendus classiques. Avec cet art de se multiplier qui semble inhérent à la Compagnie, ils propagèrent les institutions pieuses, les retraites annuelles, les exercices spirituels. Après avoir défendu le dogme et l'unité de l'Église, ils sont parvenus à les faire aimer.

De grands ouvrages de morale existaient avant l'Ordre de Jésus; d'autres furent composés depuis. Chez les anciens les *Caractères* de Théophraste, les *Dialogues* de Platon, les œuvres philosophiques de Cicéron et de Sénèque, le *Manuel*

d'Épictète ; chez les modernes les *Pensées* de Pascal, les *Caractères* de La Bruyère, les *Maximes* de La Rochefoucauld, les *Réflexions morales* du chancelier Oxenstiern, les *Considérations* de Duclos jouissent à juste titre d'une gloire méritée. Mais ces ouvrages, quelque parfaits qu'ils soient, ont-ils opéré une réforme dans les mœurs ? Sénèque, écrivant son traité du mépris des richesses sur une table d'or ; Oxenstiern, ambitieux et flétrissant l'ambition ; La Rochefoucauld, égoïste et flagellant l'égoïsme, corrigèrent-ils l'humanité de la soif de l'or, de l'ambition et de l'égoïsme ? Quelle est la famille, où est l'individu qui leur doive et leur rapporte son bien-être et sa perfection ? La philosophie jetée en apophthegmes, réduite en sentences ; et, pour donner une couleur à sa phrase, cherchant à prendre les caprices du monde plutôt en dédain qu'en pitié. la philosophie est impuissante. Elle peut, comme les comiques de tous les temps, faire rire des travers de l'homme ; elle peut critiquer le vice, railler les préjugés ou les passions ; mais il ne lui sera jamais possible d'aller au delà. Ce n'est pas elle qui inspirera les saintes pensées, qui refrénera les mauvaises. Elle n'a pas assez de force pour consoler, pour éclairer les âmes, pour alléger le poids des fatigues, pour adoucir l'amertume des douleurs, pour réprimer la violence des désirs, pour aider dans l'accomplissement des devoirs. Les écrivains moralistes ont créé des œuvres admirables au point de vue littéraire ; ils ont disséqué avec une rare sagacité tous les instincts corrupteurs ; ils sondèrent, ils analysèrent, les plaies de la société. Dans cette autopsie faite sur le vif rien ne leur est échappé, le remède seul leur a manqué. Les ascètes, et les Jésuites, en particulier, ne mirent point la

vanité de leur science à lutter avec eux de verve, d'ironie et de pessimisme. Ce n'était pas par amour de la gloire littéraire qu'ils descendaient dans le réceptacle des misères humaines et qu'ils appliquaient sur chaque blessure le baume qui les cicatrisait. Sans parler avec autant de prestige, ils connaissaient mieux le chemin du cœur : ils en maîtrisaient les penchants, ils l'initiaient aux mystérieuses consolations qu'inspirent la Foi, l'Espérance et la Charité.

Ces ascètes, dont le nombre et les travaux avaient quelque chose de prodigieux, éclipsèrent les savants d'un autre genre ; et, par leur multiplicité même, ils firent naître une accusation mal fondée : on a reproché aux Jésuites de n'avoir jamais produit de philosophes et de métaphysiciens distingués. La philosophie des seizième et dix-septième siècles, celle même du dix-huitième, à part les hommes qui s'emparèrent de son nom pour créer une nouvelle secte d'incrédules, rentrait essentiellement dans les attributions de la Compagnie. Malgré les obstacles que le devoir religieux lui imposait, malgré les difficultés que chaque Père trouvait dans l'étude de certaines matières philosophiques, il s'en rencontra beaucoup qui ne se laissèrent pas décourager. Ce n'était pas dans le but de créer de nouveaux systèmes que l'Institut avait été fondé, mais dans celui de rendre à l'Église et aux mœurs leur ancien lustre. Ils devaient se montrer plutôt actifs que spéculatifs ; et, avec cette volonté qui leur fut toujours imprimée, on s'étonne de compter parmi eux tant de savants de toute espèce ; car les exercices de leur ministère ne leur permettaient pas de se livrer pleinement et uniquement à des travaux qui absorbent toute une vie. Ils se savaient condamnés à la discrétion dans les systèmes.

philosophiques : ils n'y pouvaient entrer qu'avec réserve. L'erreur d'un seul devenait aux yeux du monde l'erreur de tous. Ils cherchèrent à comprimer un élan dangereux vers les enseignements idéalistes. Ils reportèrent la sève de leur génie inventeur sur les découvertes dans les sciences utiles, et aucun Ordre ne fut plus prodigue que celui de saint Ignace de Loyola de ces sortes de bienfaits.

A part les obstacles qui entravaient leur essor, les Jésuites cependant ne sont pas restés en arrière. Dans les branches purement intellectuelles de la philosophie, dans les différentes études ayant trait à cette science, ils comptent un grand nombre d'écrivains aussi profonds qu'ingénieux. Mais ils ne se sont pas fait un jeu et un art des nouvelles théories ; ils n'ont pas même voulu se mettre, comme tant d'autres, à la poursuite d'idées impraticables ou de rêves impossibles. La philosophie ne fut pour eux qu'un moyen d'instruire les autres, de les former par le raisonnement au culte du beau et du vrai. Le premier qui entra dans cette voie féconde fut encore le père Tolet, qui, par une *Introduction à la logique*, traça d'une main assurée les principes qu'il fallait adopter. Après lui Charles Malapert et Honoré Fabri jetèrent, par leur enseignement et par leurs écrits, de vives lumières sur cette science. Fabri, né en 1621 dans le diocèse de Belley, qui a produit tant d'illustrations, était, comme le Belge Malapert, plutôt philosophe que théologien. Il y avait dans leur tête un mouvement poétique qui les entraînait vers les abstractions ; mais Fabri sut appliquer ce mouvement aux réalités de l'intelligence ; et dans sa chaire de Lyon ou de Rome, il développa les théories que ses *Elements de métaphysique* nous ont conservées.

Fabri joignait à la philosophie la physique et les mathématiques. En même temps que William Harvey il découvrit et révéla la circulation du sang(1). Tandis que Fabri se livrait à d'utiles recherches, le père Jean Garnier, qui a passé sa vie dans l'instruction, écrivait son *Marius mercator* et ses *Eléments de philosophie*. Pour se délasser de ces labeurs, que les savants estiment encore, il composait avec le Père Gabriel Cosart le *Systema bibliothecæ collegii parisiensis Societatis Jesu*. C'est le plan que les bibliographes doivent suivre, et celui que Brunet adopta dans son *Manuel du libraire*. Les pères Lorin, Giattini et Stengel commentaient la *Logique d'Aristote*.

Les Jésuites professèrent d'abord la philosophie; puis, lorsque sur leur route ils rencontrèrent un nouveau monde d'instruction ou quelques vérités applicables à la science, alors ils publièrent leurs investigations. Le jésuite-cardinal Sfortia Pallavicini, les pères Contzen, Pierre Hurtado de Mendoza, le subtil Arriaga, Léonard de Penafiel, Joseph Solieri, Baptiste Howarth, Berthold Hauser, et, à une époque moins éloignée de nous, Para du Phanjas, ont révélé le secret de l'enseignement philosophique. Sans doute parmi ces auteurs on peut en citer qui rajeunirent les vieilles thèses scolastiques et qui donnèrent pour point d'appui à la science les erreurs ou les préjugés de leur temps. D'autres, comme le père Gautruche, l'*homo diffusæ eruditionis* du savant évêque d'Avranches, d'autres mirent leur gloire dans des

(1) Le père Honoré Fabri, à la page 204 de son traité intitulé: *De plantis, de generatione animalium et de homine* (édit. de 1666, in-4°), prouve qu'il a devancé, ou tout au moins marché de pair avec Harvey dans cette magnifique découverte de la circulation du sang.



disputes qui formaient plutôt l'esprit à l'argumentation qu'à la pensée ; mais dans l'école le souvenir de Vasquez, de Pierre de Fonseca, de Théophile Raynaud, de Benoit Pereira et de Boscovich surnage encore. Dans leurs in-folios ces hommes, qui savaient tout, n'eurent pas le patient courage de se restreindre. Ils ont tout dit, jusqu'aux choses inutiles par leur objet direct. Cette surabondance de richesses préjudicie à leur renommée ; mais elle ne fait pas qu'ils n'aient point donné à l'esprit des idées justes, claires et précises. De l'université de Coimbre, dont les Jésuites étaient les maîtres, se répandirent dans le monde le goût de l'érudition et l'amour de la philosophie ; et c'est en comparant les enseignements de la Compagnie de Jésus avec les autres du même siècle que René Descartes, si bon juge en ces matières, a pu écrire (1) : « Vous voulez savoir mon opinion sur l'éducation de votre fils, mandé l'immortel philosophe à un père de famille qui l'a consulté : parce que la philosophie est la clef des autres sciences, je crois qu'il est très-utile d'en avoir étudié le cours entier comme il s'enseigne dans les écoles des Jésuites. Je dois rendre cet honneur à mes anciens maîtres de dire qu'il n'y a aucun lieu du monde où je juge qu'elle s'enseigne mieux qu'à La Flèche. »

Le père Suarez avait été le chef de l'école philosophique des premiers Jésuites : il l'entraîna, par la force même des choses, vers des principes nouveaux. Quand Suarez parut, l'école saluait des noms de *doctor angelicus*, *doctor seraphicus*, *doctor subtilis*, saint Thomas, saint Bonaventure et Scott. Suarez, au témoignage de Benoit XIV, fut *doctor exi-*

(1) *Oeuvres de Descartes*, lettre 90.

*mius*, le docteur par excellence. Il abandonna les routes frayées par saint Thomas et par Scott : au lieu de se condamner à dissenter éternellement sur Aristote, il créa une métaphysique. Il l'exposa lui-même en deux volumes ; il fut clair au milieu des subtilités dont il prenait plaisir à hérissier son système. Il l'entoura de quelques raisonnements inutiles ; mais, au milieu de cet amas de science et de dilemmes, sacrifice fait au goût de son siècle, Suarez est encore, par la profondeur de ses aperçus, l'homme qui a peut-être rendu le plus de services aux études philosophiques. C'est à dater de lui que l'on a commencé à se détacher peu à peu du péripatétisme scolastique. Dans le même temps Benott Pereira léguait au monde ses quinze livres sur les *principes des choses naturelles* ; il combattait, il dévoilait dans un autre ouvrage les prestiges de la magie et de l'astrologie, arts funestes, qui, en s'opposant aux progrès de la véritable science, altéraient l'essence même de la religion.

Ce que Suarez avait entrepris pour la métaphysique, d'autres Jésuites le tentèrent pour la philosophie morale. Dès le commencement du dix-septième siècle Balthasar Gracian ou Gratianus se mit à faire l'autopsie du cœur humain. Il marchait sur un terrain mal affermi ; il analysait des passions qu'il n'avait jamais éprouvées, par une judicieuse satire il flétrissait des vices dont le souffle ne ternit jamais la pureté de son âme. Dans cette étude il sut allier tant d'originalité à tant d'idées neuves et de style quintessencié que ses livres devinrent la lecture favorite de tous les salons de l'Europe. Amelot de La Housaye ; le contrôleur-général des finances, Etienne de Gilhouette ; Monory et le père de Courbeville traduisirent en français son *Homme de cour*, ses *Réfle-*

*axions politiques, le Criticon et l'Homme universel*, que toutes les langues modernes s'approprièrent. On lisait Gracian avec avidité. Cette lecture porta les esprits vers une partie encore inculte de la philosophie. Elle préluda à des traités plus parfaits, dont La Rochefoucauld, Oxenstiern, La Bruyère, Addison et Pope allaient offrir le modèle. Le père Rapin marcha sur les traces de Gracian ; et, avec moins de variété et de grâce, il composa ses *Réflexions sur la philosophie*. Ce jésuite, qui tous les six mois publiait alternativement une œuvre de piété et de littérature, semblait servir Dieu et le monde par semestre. Il embrassa tous les genres ; il fut supérieur dans plus d'un ; mais le père Claude Buffier l'éclipsa pour la philosophie. Comme Boscovich, Buffier chercha à réduire les aridités de la science. Ses devanciers parlaient avec volupté la langue des abstractions, lui s'attacha à être simple et concis, afin de former, le jugement et l'esprit des autres. Son *Cours des sciences*, ou l'*Encyclopédie* de d'Alembert et de Diderot a puisé à pleines mains, est encore même de nos jours un ouvrage classique. Le *Traité des vérités premières et la source de nos jugements*, la *Pratique de la mémoire artificielle* consacrèrent le nom de ce jésuite.

L'étude de la philosophie n'a donc pas été stérile pour la Compagnie. Cependant ses Pères ne s'y sont pas portés avec l'ardeur qui les poussait habituellement vers les travaux de la pensée. On eût dit qu'ils sentaient d'avance l'inutilité de la plupart des systèmes métaphysiques qu'un homme de génie enfante, et auxquels viennent se rallier une multitude d'intelligences subalternes qui, sur la parole du maître, outrent le principe. L'esprit des Jésuites était trop pratique pour se perdre dans les abîmes de l'imagi-

nation que Malebranche a si audacieusement signalés, sans prévoir qu'il y tomberait lui-même. Il fallait à ces âmes enchaînées à l'Église par le devoir des horizons moins spacieux, parce qu'elles comprenaient que ce n'est point avec les théories plus ou moins ingénieuses que l'on arrive à des résultats positifs. En 1755, au moment des effervescences de l'incrédulité, l'Académie française, subjuguée par les innovations qu'elle protégeait, se vit elle-même obligée de revenir à des principes plus salutaires et de couronner un jésuite qui, par le charme des idées vraies, rappelait devant elle la voie ouverte à l'intelligence. L'Académie avait proposé pour prix d'éloquence cette question : En quoi consiste l'esprit philosophique ? Le père Antoine Guénard ne craignit pas de le réléver : et, dans un discours que d'Alembert et La Harpe proclamèrent un chef-d'œuvre, le jésuite, à peine âgé de trente ans, posait ainsi les bornes de l'entendement humain : « La foi laisse à l'esprit tout ce qu'il peut comprendre. Elle ne lui ôte que les mystères et les objets impénétrables. Ce partage doit-il irriter la raison ? Les chaînes qu'on lui donne ici sont aisées à porter, et ne doivent paraître trop pesantes qu'aux esprits vains et légers. Je dirai donc aux philosophes : Ne vous agitez point contre ces mystères que la raison saurait percer. Attachez-vous à l'examen de ces vérités qui se laissent approcher, qui se laissent en quelque sorte toucher et manier, et qui vous répondent de tous les autres. Ces vérités sont des faits éclatants et sensibles dont la religion s'est comme enveloppée tout entière afin de frapper également les esprits grossiers et subtils. On livre ces faits à votre curiosité : voilà les fondements de la religion. Creusez donc autour de ces fondements,

essayez de les ébranler; descendez avec le flambeau de la philosophie jusqu'à cette pierre antique tant de fois rejetée par les incrédules, et qui les a tous écrasés; mais, lorsque, arrivés à une certaine profondeur, vous aurez trouvé la main du Tout-Puissant, qui soutient depuis l'origine du monde ce grand et majestueux édifice, toujours affermi par les orages mêmes et le torrent des années, arrêtez-vous enfin, et ne creusez pas jusqu'aux enfers! La philosophie ne saurait vous mener plus loin sans vous égarer. Vous entrez dans les abîmes de l'infini : elle doit ici se voiler les yeux comme le peuple, adorer sans voir, et remettre l'homme avec confiance entre les mains de la Foi. La religion ressemble à cette nuée miraculeuse qui servait de guide aux enfants d'Israël dans le désert. Le jour est d'un côté, et la nuit est de l'autre. Si tout était ténèbres, la raison, qui ne verrait rien, s'enfuirait avec horreur loin de cet affreux objet. Mais on vous donne assez de lumière pour satisfaire un œil qui n'est pas curieux à l'excès. Laissez donc à Dieu cette nuit profonde, où il lui plaît de se retirer avec sa foudre et ses mystères. »

C'était le siècle des sophismes et de la raillerie : l'Académie ne croyait à rien. Le jésuite-philosophe la condamnait à applaudir à ce langage, qui dut lui paraître inouï. L'œuvre était si parfaite qu'une iniquité devenait impossible : le prix fut décerné au père Guénard (1). L'éloquence de la chaire leur

(1) Le père Guénard avait consacré trente années de sa vie à un immense travail philosophique pour réfuter l'*Encyclopédie*. Pendant la terreur de 1793 il le brûla, pour ne pas compromettre les jours de madame de Beauvau, qui lui avait offert un généreux asile dans son château de Bléville, près Nancy, où il mourut en 1805.

offrait à parcourir une carrière plus en rapport avec les constitutions de l'Ordre et les besoins de l'humanité. Ils y entrèrent dès le premier jour de leur fondation ; on les y trouve encore au moment où la Compagnie succombe.

Sa tâche de prédilection fut le développement de l'art oratoire. « C'est une grande et dangereuse entreprise, dit Cicéron (1), de se présenter au milieu d'une nombreuse assemblée qui vous entend discuter les plus importantes affaires ; car il n'y a presque personne qui ne remarque plus finement et avec plus de rigueur les défauts que les beautés de nos discours, et on nous juge toutes les fois que nous parlons en public. » Ignace de Loyola avait sans doute sous les yeux ce passage du consul romain lorsqu'il faisait à ses disciples une obligation de l'art oratoire. Il savait qu'il y aurait toujours des ignorants à instruire, des erreurs à combattre, des chrétiens à diriger dans les voies de la perfection ; et il voulait que les Jésuites répondissent aux vœux des peuples. Les uns, suivant la coutume de leur patrie, se livrèrent à la vivacité de leurs inspirations ; et par les mouvements d'une éloquence naturelle, ils opérèrent sur les masses des transformations merveilleuses. Ils improvisèrent leurs sermons ; ils mirent à la portée de tous les rangs la doctrine avec laquelle de longues études les familiarisaient. Ils surent enflammer et toucher les cœurs, dominer les esprits et se montrer toujours nouveaux parce qu'ils s'emparaient de la passion du moment. Ainsi, en Espagne, en Italie, en France et en Allemagne, on vit les pères Araoz, Strada, Barzée, Landini, Auger, Dupuy, Gon-

(1) *Brutus*, XXVII, 125.

thieri; et, à des époques plus récentes, François Régis, Pierre Wiltz, Maunoir, Zuchi, Chaurand, de Joyeuse, Serrane, Lopez, Pardies, Chaubard, Duplessis et Beauregard créer des modèles d'improvisation. Ils ne courraient point après cette gloire éphémère qui aime mieux exciter les applaudissements que changer les convictions. Ils n'avaient pas soif de louange; la louange pour eux consistait dans les larmes ou dans les remords qu'ils provoquaient. Ils s'adressaient à des multitudes : ils leur communiquaient l'ardeur dont ils étaient animés; ils les subjuguèrent par des images plutôt fortes que justes; ils étaient exaltés, ils exaltaient. Les fruits de ces véhémentes inspirations sont restés dans le cœur des contemporains; mais la parole qui les produisit s'est éteinte avec la vie du prédicateur. La tradition seule nous apprend les merveilles opérées par ces hommes; apostoliques.

D'autres Jésuites ne se laissèrent point gagner par cette fièvre oratoire qui domine les masses. Ils eurent à porter la parole de vie au sein des cours, dans les chaires de toutes les cités, où des hommes plus instruits, moins malléables que le peuple, se pressaient pour les écouter tantôt avec une respectueuse piété, tantôt d'une oreille distraite ou prévenue. Il fallut appeler l'art au secours de la Foi, et, pour propager les enseignements chrétiens, « rassembler, selon la parole de Cicéron (1), une forêt d'idées et de choses. » Ils creusèrent les principes de l'élocution, ils remontèrent aux beaux jours où les Augustin, les Chrysostome, les Ambroise et les Bernard venaient, dans un langage aussi saint que ma-

(1) *De Orat.*, 29.

gnifique, rappeler aux princes de la terre et aux hommes de bonne volonté les devoirs que l'Évangile leur traçait. L'éloquence de la chaire fut ainsi créée. Elle est pour les Jésuites une source de gloire que beaucoup ont pu leur envier, que personne ne leur a refusée.

Il ne s'agit plus ici d'être convaincu et de convaincre, il faut plaire par le charme du style, par la progression du plan, par la noblesse, par la facilité dans la manière de s'énoncer, par le pathétique des images et par une onction persuasive. Les Jésuites se vouèrent à cette tâche ; en étudiant leurs modèles. on n'a plus besoin de se demander s'ils l'accomplirent. En Italie, où la langue est si riche qu'elle semble faire tort à la pensée, où l'harmonie poétique se mêle aux plus terribles mystères de l'Église, les Jésuites ont su être sobres au milieu de toutes les pompes de l'élocution. Ils ont produit des orateurs là où tout le monde naît poète. Les pères Etienne Tucci, François Benci, Tarquin Galluzzi, Benoit Palmio, Paul Oliva, Achille Gagliardi, Jean Rho et Simon Bagnati ouvrent, avec talent, cette carrière dans laquelle Paul Segneri ne rencontrera pas de rivaux. A la suite de ce maître, dont les sermons furent traduits en français sous le titre du *Chrétien instruit dans sa loi*, Thomas Strozzi, Saverius Vanalesti, Louis Pellegrini, Ignace Venini, Jérôme Trento; Jean Granelli, Antoine Bellati, Jacques Bassani, Jérôme, Tornielli Alphonse Nicolaï et Pignatelli remplirent les chaires d'Italie du bruit de leur nom. Ils sont presque tous les prédicateurs des souverains Pontifes (1); ils parlent en

(1) Dans la liste des orateurs sacrés qui furent appelés à prêcher la Passion à la chapelle pontificale en présence du souverain Pontife, on trouve, seulement de l'année 1573 à l'année 1660,



même temps à Rome et à Venise, à Naples et à Florence, à Gênes et à Milan. Leurs discours publiés n'ont fait qu'accroître leur renommée; car, souvent la véhémence ou la grâce dans l'expression, vivifie la solidité des preuves et de justesse des aperçus.

En Espagne, c'est Tolet qui marche à la tête des prédicateurs; Tolet, dont le cardinal Frédéric Borromeo disait (1): « Quand on a entendu prêcher le père Tolet, on ne peut plus rien désirer. » Après ce jésuite, dont le nom revient à chaque branche de littérature, apparaît Jérôme Florentia, le Massillon espagnol, l'orateur de toutes les solennités; puis Gracian, Alphonse de Andrada, Mathieu de La Bruz, Joseph Aguilar, François Labata, Juan Coronel, Frias, Martin Guttierrez, Pedro de Urtiaga, Garcia Millan, Rodriguez de Gusman, Aguado, Ruiz de Montoya, Juan Gondino, Déza Thyrese Gonzalès et Pedro de Calatayud.

dans l'espace de moins d'un siècle, quarante-neuf Jésuites, dont voici les noms : Claude Aquaviva, Robert Bellarmin, Etienne Tucci, François Benci, Fulvio Carduli, Benedetto Justiniani, Mutio Vitelleschi, Giovanni Carettonio, Stephano de Bubalis, Bernardin Stephony, Antoine Marsilli, Jean Mazarelli, Térance Alciat, François Sacchini, Famién Strada, Bandini Gualfeducci, Jérôme Sopranis, Paolo Bombini, Valentin Mangioni, Tarquin Galuci, Torquato de Cupis, François Piccolomini, Léon Sanctius, Alexandre Donat, Baptiste Ferrari, Vincent Guinis, Fabio-Ambroise Spinola, Jérôme Petrucci, Jean Floravantius, Angelo Galucci, Horace Grossi, Odon de Conti, François Brovius, Jacques Lampugnani, Jérôme Savignani, Louis Gonsalonieri, Jean Giattini, Paul Farnèse, Albert Moroni, Alexandre Pellegrini, Guillaume Dondini, Louis Bomplan, Jean Adriani, Gabriel Beati, Thomas Antonelli, Fernand Ximènes, Joseph de Requesens, Charles de Luca et François Eschinardi.

(1) *Meditamenta litteraria*.

Le Portugal ne fut pas déshérité de cette gloire. Il entendit dans ses chaires le père Antoine Vieira, dont les œuvres sont encore populaires, parce qu'il est un des auteurs qui écrivirent la langue portugaise avec la pureté la plus exquise. « Vieira, si peu connu en France et dont les sermons, au dire de l'abbé Grégoire (1), et les autres ouvrages sont dignes de Pètré, » a laissé une renommée qui grandit. Comme ceux qui ne savent pas se modérer, il pousse à l'extrême les défauts de son pays et de son temps ; il est exagéré, emphatique, mais plus souvent encore il touche au sublime, ou il ravit par les délicatesses de ses ardentés facultés. Antoine de Vasconcellos et François de Mendocça sont les premiers après lui. Vieira était le prédicateur de ses rois, leur ambassadeur, le missionnaire des sauvages du Maragnon ; ce fut un homme d'inspiration et d'expérience.

La manière des Espagnols et des Portugais empruntait au caractère national une espèce de grandiose dans les tableaux, une magnificence ampoulée, qui a fait longtemps loi parmi les littérateurs de la Péninsule. Leur imagination, toujours planant au-dessus des nuages ou ne se rabattant sur la terre que pour y trouver des souvenirs ou des pensées, dont l'orgueilleuse exubérance trahissait le terroir, ne savait ni limiter son enthousiasme ni restreindre ses poétiques entraînements. Cervantes, par son *Don Quichotte*, avait guéri l'Espagne de sa chevalerie errante ; le père Jean-François de Isla essaya le même remède sur les sermonaires. Dans sa *Vida de fray Gerundio de Campasas*, qu'il publia sous le pseudonyme de François Lobon de Salazar, il se prit à

(1) *Histoire des Confesseurs*, p. 246.

flageller par le ridicule les vices oratoires et particulièrement le faux bel esprit des Espagnols. Ce précepte en action ou plutôt en satire, frappait avec tant de justesse que l'Index romain craignit de voir les saillies du jésuite porter atteinte à la dignité de la chaire. Les moines de tous les couvents, les prébendiers de tous les rangs se coalisèrent contre un livre qui excitait de trop vives colères pour ne pas être l'expression d'un sentiment vrai. Le premier volume avait seul paru; le père de Isla (1) reçut ordre de cesser un badinage dont la spirituelle causticité n'était pas sans danger. Le jésuite obéit; mais son œuvre proscrite en Espagne fut recueillie à Londres, puis traduite en allemand et en anglais.

La Belgique, si féconde en savants et en controversistes, n'a produit qu'un petit nombre d'orateurs, dont les trois plus distingués sont les pères Jean Coster, Corneille Hazart et Henri Engelgrave. En Allemagne où, comme en France, la langue n'était pas encore formée, les Jésuites qui ont publié leurs discours les firent paraître en latin. Guillaume Bécane, Adam Tanner, Mathias Faber et Gaspard Hirckmann suivirent cet exemple; mais Canisius, Jean Gans, Théodore Dulman et Georges Scherer ne s'astreignirent point à cet usage, qui ne répandait leur enseignement que parmi les érudits. Ils adoptèrent le langage vulgaire. Il n'était pas encore dégrossi; leurs discours portent donc l'empreinte de ce style moitié latin moitié tudesque. La pensée même se ressent de la

(1) On grava sur la tombe du père de Isla une épitaphe qui fait bien ressortir ses différents genres de talent. Elle est ainsi conçue :

« In oratione Tullius, in historia Livius,  
In lyricis et ludicris Horatius. »

fortare qu'ils lui imprimèrent; cependant, le sacrifice national que les Jésuites faisaient à leur amour-propre d'auteur vulgarisa l'allemand. Les pères Frantz Neumayer, Aloys Merz et Jacques Wurs ne tardèrent pas à s'élever au rang des premiers prédicateurs. Jacques Wurs surtout, qui étudia, qui traduisit Bossuet, La Rue et Cicéri, déploya, dans ses discours, une éloquence tour à tour si mâle et si onctueuse, que ses compatriotes le comparent encore à Bourdaloue pour la solidité, à Massillon pour l'élégance, à La Colombière pour la persuasion. Les pères Georges Jorro et Georges Caldi en Hongrie, Stanislas Grodziez et Michel Ginckiewicz en Pologne se servirent de l'idiome vulgaire; mais dans ce dernier empire il avait paru deux hommes qui font époque. C'étaient les pères Scarga et Casimir Sarnieski; l'un méthodique et chaleureux, l'autre revêtant son style de couleurs plus brillantes, tout à la fois orateur et poète.

Ce fut encore un jésuite qui, en France, créa l'éloquence sacrée. Jusqu'au père Claude de Lingendes, ce royaume avait compté de puissants orateurs, tels que les pères Colon, Arnoux, Séguiran, Dinet, Suffren, Viger et Caussin; mais Lingendes eut l'art de coordonner ses plans, de disposer ses preuves, de ménager les transitions, de varier son style, et de donner à l'ensemble du discours la forme qui seule peut faire vivre les œuvres de l'esprit. Avant ce jésuite la France avait compté dans la Société de Jésus et dans le clergé des hommes brûlants d'éloquence; « ils ne furent pas orateurs, ainsi que le dit Cicéron (1), mais des ouvriers exercés à une grande volubilité de

(1) *Brutus*, 188<sup>o</sup>.

langue. » Dans l'ardeur de leur mauvais goût, ils mêlèrent le sacré au profane, le trivial au sublime; Lingendes réforma ces abus, par le précepte et par l'exemple. Il fraya la route à Bossuet, à Bourdaloue, à Massillon. Chose singulière pourtant, ce fut en latin que le jésuite donna des modèles à la chaire française. Lingendes ne trouvait pas l'idiome national assez pur pour développer sa pensée; il craignait peut-être de succomber, comme ses devanciers, à l'attrait de ce vieux style si diapré et si abondant. Il voulut exposer les vérités évangéliques avec précision, user sobrement des ressorts de terreur et de tendresse que la chaire mettait à sa disposition. Il eut l'insigne honneur d'être tout à la fois le dernier des orateurs latins et le premier des prédicateurs français. Lingendes avait exposé les règles du beau, le père Texier les adopta; il devint pour Bossuet ainsi que pour Bourdaloue une mine où ces deux génies puisèrent plus d'une fois. Le pieux La Colombière, l'ami de Patru, Jacques Giroust, Martin Pallu, formés, à l'école nouvelle, se montrèrent dignes de prêcher, même à côté de Bourdaloue, leur confrère dans la Société de Jésus.

Par la sagesse de ses idées, par la fécondité de ses plans, qui ne se ressemblent jamais, Bourdaloue eut le mérite de l'orateur (1), que Quintilien compare à l'habileté du général dirigeant une armée. Sa logique nerveuse ne laisse place ni aux sophismes ni aux paradoxes : il possède l'art de fonder nos devoirs sur nos intérêts, le secret de faire tourner les détails des mœurs et des passions en preuves de son sujet, l'abondance du génie qui ne permet pas d'imaginer quel-

(1) *Instat.*, lib. 11.

que chose au delà de ses discours. Il est simple et noble, touchant et terrible ; il réunit, il combine tous les contrastes, et Bossuet a pu dire de lui (1) : « Cet homme-là sera éternellement notre maître en tout. » Eloge sublime, qui dispense de tous les autres.

Bourdaloue avait créé une école ; les pères Claude de La Rue, Honoré Gaillard, Timoléon Cheminai de Montaigu, Guillaume Segaud, Daubenton, d'Orléans, de La Pesse, Cathalan et Bretonneau la continuèrent. L'intervalle est immense entre eux, les uns, comme La Rue, poussent au plus haut degré le charme et le naturel de la diction ; les autres, ainsi que Cheminai et Segaud, ont la douceur et l'énergie en partage. Ces soldats de la parole sous Bourdaloue en devinrent les rois après sa mort ; mais, ainsi que toutes les choses humaines, ce genre de littérature, parvenu à son apogée, n'avait plus qu'à descendre. Les Jésuites adoucirent sa chute ; et, sous le règne de Louis XV, le père Claude Frey de Neuville jette un beau reflet de gloire sur la chaire. Ce n'est déjà plus cette sobriété de pensées, cet éclat contenu, qui fait de Bourdaloue le maître des maîtres. L'emphase a succédé à la simplicité ; les néologismes apparaissent à la place des idées, et les prédicateurs sacrifiant à la maladie de leur siècle, oublient, comme tous les rhéteurs de l'Académie, l'ingénieuse recommandation de Quintilien disant (2) : « Les orateurs doivent regarder les mots d'une langue comme des pièces de monnaie dont il ne faut pas se charger, lorsque le peuple ne les reçoit point. » Neuville ne fut pas exempt

(1) *Eloge de Bourdaloue*, par le premier président de Lamignon.

(2) *Instit.*, lib. III.

de ce système, qui appauvrit au lieu d'enrichir ; il ne sut pas assez, à l'exemple de Cicéron (1), que « la commisération doit être de peu de durée, car rien ne sèche plus promptement que les larmes. » Le jésuite était le messenger des tristes nouvelles, le consolateur des grandes infortunes. Cette expansion de tendre charité que les familles en deuil sollicitaient comme un allègement à leurs douleurs, a donné à ses sermons une teinte déclamatoire, qui se rapproche beaucoup plus de l'amplification de Thomas que de la magnificence de Bourdaloue. Mais si le faux goût du rhéteur apparaît de temps à autre dans le père Neuville, ce défaut inhérent à son siècle est racheté par des effets d'éloquence, par des élans de profonde sensibilité. Autour de lui se groupent Dufay, Pérusseau, Griffet, Le Chapelain, Bullonde, Cuny, Richard, Dessaret, Joseph Perrin, Lenfant et Beauregard, qui, dans une ère de décadence, surent avec Beauvais, évêque de Sénez ; et l'abbé Maury, raviver l'éloquence sacrée. Le père François Hunnold, en Allemagne, tentait et réalisait la même entreprise.

Dès le milieu du dix-huitième siècle, la chaire avait beaucoup perdu de son prestige ; et le cardinal de Fleury mandait, le 9 février 1740, au cardinal de Tencin : « Il est fâcheux que les Jésuites baissent de crédit, parce qu'il faut convenir qu'il n'y a presque qu'eux qui défendent l'église, et qu'ils sont les seuls prédicateurs qui nous restent. » Ainsi, un contemporain des grandeurs de Louis XIV, le premier ministre du royaume, sentait s'affaïsser sous lui tous les éléments de puissance ; il voyait dégénérer la monar-

(2) Cicero, *Ad Heronium*, lib. II, 31.

chie, attaquer le catholicisme, et il proclamait que, dans cet abaissement des pouvoirs, les Jésuites seuls restaient debout pour combattre par l'enseignement et par la parole.

Les travaux intellectuels que l'Institut voua au triomphe de la religion viennent d'être esquissés ; nous n'avons cependant pas tout dit ; il y a une foule de noms honorés par l'Eglise ou par l'école qui échappent à nos récits, car il est difficile de reconstruire tout ce glorieux passé et d'assigner à chacun la place qu'il doit occuper dans l'estime publique. Mais, en dehors de ces ouvrages destinés au dogme, à la morale, à toutes les questions religieuses, d'autres Jésuites cherchèrent à rendre à la littérature, aux sciences et aux beaux-arts le lustre ancien que tant de révolutions leur avaient enlevé. Ils se firent historiens, jurisconsultes, astronomes, mathématiciens, poètes voyageurs et artistes, comme ils étaient devenus controversistes ou orateurs, ascètes ou théologiens. Ils fouillèrent dans les archives encore ignorées des nations. Ils remontèrent à l'origine des peuples et des lois ; ils se livrèrent à l'étude de la chronologie et de la géographie. Ils ont spécialement marqué leur passage dans l'histoire par des livres servant encore de modèles aux annalistes qui ne les surpassent pas.

Les Jésuites, ainsi que cela devait être, ont commencé par faire l'histoire de leur Ordre. Ils se constituèrent les biographes ou les panégyristes des hommes apostoliques, des saints ou des martyrs que la Compagnie enfantait. « Voltaire, disait Montesquieu, ne sera jamais un bon historien ; il écrit trop pour son couvent. » La même sentence peut s'appliquer aux Jésuites racontant la vie de leurs frères.



C'est une pieuse vénération qui déborde en style admiratif, et qui accepte sans discussion le merveilleux que l'Eglise seule a le droit d'imposer aux croyances. Ils vivaient dans un siècle de prodiges ; ils en voyaient s'accomplir en Europe et au delà des mers. Ils avaient cette puissance de la Foi qui transporte les montagnes ; ils écrivirent sous cette impression. Les uns se passionnaient pour un de ces missionnaires qui entraîna les tribus sauvages, qui les domina par l'ascendant de sa vertu, et qui mourut par elles et pour elles ; les autres s'efforçaient, dans leurs méditations, de raconter les événements qui agitèrent l'existence d'Ignace de Loyola et de ses premiers disciples. Ils combattaient avec Lefèvre ; ils dissertaient avec Laynès et Salmeron ; ils honoraient les vertus angéliques de Louis de Gonzague et de Stanislas de Kostka. De cet enthousiasme qu'ils communiquèrent à leurs novices il est né une multitude de livres qui ont pu charmer la piété, mais dont la lecture n'offre à l'esprit qu'une longue série d'éloges et de détails intimes.

Ce n'est pas là l'histoire ; car l'histoire vit d'impartialité : elle peut provoquer l'admiration, elle n'a pas le droit d'admirer elle-même. Nous ne rangeons donc pas ces biographes au nombre des auteurs vraiment sérieux ; mais ce n'est pas par ces travaux, pour ainsi dire d'intérieur, que l'Ordre de Jésus a conquis au soleil des études historiques la place qui ne lui fut jamais disputée. Il s'est trouvé parmi ses Pères des hommes qui, même en recueillant les événements auxquels l'Institut prit part, surent s'armer d'une judicieuse critique. Orlandini, Sacchini, Jouveney, Cordara, Possinus, Franco et Bartoli sont en réalité les historiens de la Compagnie. Tous, à l'exception de Bartoli, composèrent leurs annales en latin. Ils

se servaient de la langue ecclésiastique, qui, en France même, jusqu'après le président de Thou, a été universelle. Ainsi que ce grand écrivain, ils ne surent pas se restreindre. Leur intelligence embrassait un vaste horizon : leur plume essaya de tout rendre, de tout exprimer. Ils n'ont ni l'énergique concision de Tacite ni l'élégante rapidité de Tite-Live ; ils semblent se rapprocher davantage de Thucydide ; mais leur œuvre, si précieuse par la multiplicité des faits, pèche par l'ensemble. Elle se noie, comme celle d'Auguste de Thou, dans l'insignifiance des détails. Cependant, à part ce vice de structure, on y voit surgir de beaux récits, de fortes pensées, des caractères vigoureusement accusés. Bartoli, qui s'est fait l'historiographe d'Ignace de Loyola, qui s'est dévoué, comme Orlandini et Sacchini, à tracer les annales de la Société de Jésus, s'est placé dans un autre ordre d'idées. Ses devanciers ou ses successeurs écrivaient pour le monde savant ; lui, avec son génie italien, avec sa sève qui ne s'épuise jamais, a popularisé ses ouvrages. Ce n'est plus la gravité du maître qui raconte, qui disserte et qui instruit sans prétention. En lisant Bartoli on serait tenté de croire que sa plume s'est changée en pinceau. Tout est portrait, tout est tableau pour lui. Sa vive imagination se complait dans les narrations qu'il présente. Son style s'anime ; il est pompeux, il surabonde de richesses, il ne tarit jamais. C'est l'improvisateur dans toute sa fougue, mais l'improvisateur que le talent a mûri, et qui, sûr de lui-même, ne fatigue jamais le lecteur. Jouvency est plus disert, surtout il n'a pas la rapidité de Bartoli ; il connaît mieux les hommes, il ne les peint pas avec autant de coloris.

La Société de Jésus avait ses historiographes ; elle

en fournit à toutes les nations. Pallavicini écrit en italien sa belle *Histoire du concile de Trente* ; Mariana donne à l'Espagne l'œuvre qui l'élève au niveau des mattres de l'antiquité. Ce n'est pas cependant par l'*Histoire d'Espagne*, qu'il a conquis sa plus éclatante renommée. Son pays le salue encore comme le Tite-Live de la Péninsule, l'Europe a fait passer dans sa littérature cet ouvrage fécond en beautés. Néanmoins le souvenir de Mariana se perpétue par un autre livre qui offrit plus de prise sur la Compagnie de Jésus. Le père Jean Mariana avait été choisi par Philippe II pour apprendre à l'infant d'Espagne les devoirs des princes. Dans ce but il publia son traité intitulé : *De Rege et Regis institutione*. Le jésuite s'adressait à un roi dont le nom est presque devenu le synonyme de despote ; et ce souverain absolu approuvait, il faisait chaque jour lire à l'héritier présomptif de ses couronnes les théories de régicide que l'âme classiquement républicaine de Mariana exposait avec une audacieuse éloquence. Ces leçons d'histoire, évoquées par un jésuite sous les voûtes même de l'Escorial, forment un contraste si étrange que, pour indiquer la différence des époques et des opinions, nous croyons devoir en citer un passage. Mariana s'exprime ainsi (1) :

(1) « Qui autem reverentia erga principes (sine qua quid est imperium?) constabit, si fuerit populis persuasum fas esse subditis principum peccata judicare? Veris sæpo aut assimilatis causis Reipublicæ tranquillitas, qua nihil est præstantius, turbabitur, omnesque calamitates seditione facta incurrent, parte populi in partem armata. Quæ mala qui non existimabit esse omni ratione vitanda, ferreus sit communi aliorum hominum sensu defectus. Sic disputant qui tyranni partes tuentur. Populi patroni non pauciora neque minora præsidia habent.

• Ab omni memoria, consideramus, in magna laude fuisse

« Mais, direz-vous. que deviendra le respect envers les princes — sans lequel il n'y a plus d'empire possible — si l'on persuade aux peuples qu'il est permis de tirer vengeance des crimes de ceux qui les

quicumque tyrannos perimere aggressi sunt. Quid enim Thrasybuli nomen gloria ad cœlum evehit, nisi gravi triginta tyrannorum dominatu patriam liberasse? Quid Harmodium et Aristogitonem dicam? Quid utrumque Brutum? Quorum laus gratissima memoria posteritatis inclusa, et publica auctoritate testata est. Multi in Domitium Neronem conspirarunt, conatu infelici, sine reprehensione tamen, ac potius cum laude omnium sæculorum. Sic Caius chereæ conjuratione periit, monstrum horrendum et grave; Domitianus, Stephani; Caracalla, Martialis ferro occubuit. Prætoriani Heliogabalum peremerunt, prodigium et dedecus imperii, ipsiusmet sanguine expiatum piaculum. Quorum audaciam quis unquam vituperavit, ac non potius summis laudibus dignam duxit? Et est communis sensus quasi quædam naturæ vox mentibus nostris indita, auribus insonans lex qua a turpi honestum secernimus.

» An dissimulandum iudices? An non potius laudes, si quis vitæ suæ periculo publicam incolumitatem redimet?... Matrem carissimam aut uxorem si in conspectu vexari videas, neque succurras cum possis, crudelis sis, ignaviæque et impietatis reprehensionem incurras : patriam, cui amplius quam parentibus debemus, vexandam, exagitandam pro libidine tyranno relinquant! Apage tantum nefas, tantaque ignavia. Si vita, si laus, si fortunæ periclitandæ sint, patriam tamen periculo, patriam exitio liberabimus.

» Miseram plane vitam (tyranni) cujus ea conditio est, ut qui occiderit, in magna tum gratia, tum laude futurus sit! Hoc omne genus pestiferum et exitiale ex hominum communitate exterminare gloriosum est. Enim vero membra quædam secantur, si putrida sunt ne reliquum corpus inficiant. Sic ista, in hominii specie, bestię inmanitas a republica tanquam a corpore amoveri debet, ferroque excindi. Timeat videlicet necesse est, qui terret : neque major sit terror incensus quam metus susceptus. » *Joannis Marianæ è S. J. De Rege et regis institutione libri tres* (lib. I, p. 56, 64).

gouvernement? On ne manquera pas alors de prétextes, tantôt vrais, tantôt faux, pour troubler la tranquillité de l'Etat, ce bien précieux sur lequel rien ne doit l'emporter. De là naîtra la sédition, entraînant à sa suite toutes sortes de calamités lorsqu'une partie du peuple s'armera contre l'autre. Penser qu'on ne doit pas faire tous ses efforts pour éloigner de si grands maux, c'est ce qui n'appartient qu'à une âme de fer, à une âme dépouillée de tous sentiments d'humanité. Voilà comment raisonnent ceux qui plaident la cause des tyrans; mais les défenseurs du peuple leur opposent des moyens qui ne cèdent ni en nombre ni en force aux premiers.

» Dans tous les temps, disent-ils, nous voyons qu'on a comblé d'éloges ceux qui ont attenté à la vie des tyrans; car quelle action glorieuse a élevé jusqu'au ciel le nom de Thrasybule, si ce n'est d'avoir délivré sa patrie de la cruelle domination de trente tyrans? Que dirai-je d'Harmodius et d'Aristogiton? que dirai-je des deux Brutus, dont la gloire n'est pas seulement renfermée dans le souvenir de la postérité, mais se trouve même attestée par l'autorité publique? Plusieurs conspirèrent contre la vie de Domitius Néron, à la vérité sans succès, mais sans avoir néanmoins encouru de blâme, et plutôt avec l'éloge de tous les siècles. C'est la conjuration de Chéréas qui fit périr Catus (Caligula), ce monstre horrible et insupportable; c'est celle d'Étienne qui enleva Domitien; c'est le fer de Martial qui trancha le fil des jours de Caracalla; les prétoriens massacrèrent Héliogabale, ce prodige d'horreur, l'opprobre de l'empire. Ils lui firent expier ses forfaits dans son propre sang. Eh! qui a jamais condamné leur hardiesse, ou plutôt qui ne l'a pas déclarée digne de toutes sortes

de louanges ? Tel est en effet le jugement que nous dicte le sens commun, qui est, comme la voix de la nature parlant à nos âmes, une loi qui retentit à nos oreilles, et nous apprend à discerner ce qui est honnête de ce qui ne l'est pas.

» Pensez-vous qu'il faille dissimuler les excès de la tyrannie, et qu'on ne doive pas plutôt des louanges à celui qui procurerait le salut de sa patrie au risque de ses propres jours ? Qu'on outrage à vos yeux une mère chérie ou votre épouse ; si vous négligez de les secourir, en ayant le pouvoir, n'êtes-vous pas un barbare, ou même ne vous reprochera-t-on pas à bon droit d'être une âme lâche et dénaturée ? Comment donc pouvez-vous souffrir qu'un tyran opprime votre patrie, à laquelle vous devez beaucoup plus qu'à vos proches, et qu'il la bouleverse au gré de son caprice et de sa cruauté ? Loin de nous un pareil crime et une lâcheté si grande ! Oui, s'il le faut, nous exposerons notre vie, notre honneur, nos biens, pour le salut de cette chère patrie ; nous nous sacrifierons tout entiers pour la délivrer (1).

» En vérité, la vie d'un tyran est bien misérable ! vie si peu assurée que celui qui pourra le tuer doit s'attendre à la faveur et aux applaudissements du monde. Il est glorieux en effet d'exterminer cette race d'hommes pernicieux et funestes à la société ; car, de même qu'on coupe un membre gangrené de peur qu'il n'infecte le reste du corps, ainsi l'on doit retrancher du corps de la république cette bête féroce

(1) Ici Mariana établit la distinction célèbre entre le tyran d'usurpation et le tyran de possession. La question a été traitée au chapitre de la Ligue, dans le deuxième volume de cette histoire. Nous n'avons pas à y revenir ; nous ne cherchons maintenant qu'à faire comprendre l'éloquente rudesse de ce talent.

couverte des apparences de l'humanité. Qu'il tremble donc, l'homme qui règne par la crainte! et que la terreur qu'il reçoit ne le cède point à celle qu'il imprime! »

Tandis que Mariana donnait aux rois ces terribles leçons, qui pèseront éternellement sur sa mémoire comme une accusation de régicide, d'autres Jésuites se plongeaient dans l'étude des temps passés ou narraient les événements contemporains. Pierre Mafféi, l'ami de Grégoire XIII et de Philippe II d'Espagne, composait son *Histoire des Indes*, dont le début a quelque chose de sublime; Famién Strada racontait dans un latin aussi beau que celui de Mariana les *Guerres des Pays-Bas* depuis la mort de Charles-Quint; Horace Tursellini publiait son *Abrégé de l'histoire universelle jusqu'en 1598*. C'est l'origine du *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet; le jésuite qui avait conçu cette pensée ne put pas la féconder; les éléments de chronologie et de critique lui manquèrent. Son œuvre attendait une main plus exercée: Bossuet l'accomplit. Le père Jean de Machault réfutait le président de Thou; mais son livre, plein de curieuses remarques, n'est souvent qu'une virulente satire, et ce n'est pas ainsi que la vérité doit se manifester.

A partir de cette époque, les Jésuites semblent s'adonner avec plus de ferveur aux études historiques. Le père Gabriel Daniel écrit son *Histoire de France* et celle de *la Milice française*, fruit de l'érudition, de la conscience et du talent. Daniel ne cherche pas à arranger les faits à la convenance d'une utopie ou d'un système; il n'en a qu'un, c'est d'être toujours clair, toujours judicieux, toujours modéré. Il ne prête pas à l'histoire ces vives couleurs empruntées au roman; il

ne demande pas à l'imagination de soutenir sa marche à travers les événements; il a le calme de la vérité et de l'exactitude. D'Avrigny, dans ses *Mémoires chronologiques et dogmatiques* et dans son autre travail *pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe depuis 1600 jusqu'en 1716*, possède toutes les qualités de Daniel; mais il n'a pas su se garder de quelques traits satiriques. D'Avrigny est Français, il le montre souvent avec trop de partialité.

Les historiens sont toujours exposés au contre-coup de l'opinion. Daniel, qui avait légué à la France un véridique récit de ses exploits, de ses calamités et de ses mœurs anciennes, fut sévèrement jugé par ceux qui aiment à faire de l'histoire le piédestal de leurs passions ou de leurs idées. Les uns ont dit que les Jésuites, que le père Daniel principalement, n'avaient jamais porté le flambeau de la philosophie sur les événements, et qu'ils ne voyaient partout que des armées, des rois, des princes et le clergé. Les autres se plainquirent de ce que les Jésuites n'étaient pas descendus dans la nuit des prétendus droits imprescriptibles de la nation, et ils incriminèrent ces auteurs, parce que, comme eux, ils ne torturaient pas la réalité au gré de leurs systèmes. Les pères Daniel, Bougeant, Longueval, Brumoy et Berthier n'ont point procédé ainsi. Ils n'eurent que l'ambition d'être véridique : ils parlèrent de ce qui existait, et non pas de leurs rêves ou de leurs espérances. L'œuvre était assez ardue par elle-même : ils se crurent dispensés d'y introduire comme élément le préjugé du jour ou l'opinion dominante. On ne demande pas à l'historien des tableaux de convention, des théories philosophiques, constitutionnelles, nationales, socialistes ou humanitaires ; mais des événements, de ju-



dicieuses et sobres réflexions, des portraits sagement touchés, une appréciation impartiale des caractères, des mœurs et des affaires. Daniel et ses imitateurs furent dans le vrai : ce sera toujours le plus bel éloge décerné à l'historien. Après beaucoup de révolutions, leur œuvre survit, tandis que l'oubli a dévoré d'autres ouvrages qui brillèrent d'un plus vif éclat.

Deux Jésuites élevaient à la France un monument ; un autre Père de la même Compagnie, Jacques Longueval, consacra sa vie à en créer un encore plus difficile : il jeta les fondements de *l'Histoire de l'Église gallicane*. Il mourut à la peine ; mais il avait si bien commencé que d'autres Jésuites, les pères Fontaney, Brumoy et Berthier, vinrent les uns après les autres apporter à cet immense travail le tribut de leurs veilles. Longueval avait laissé les premiers volumes, ses successeurs poursuivirent l'histoire avec la même sagesse. Ils retraçaient dans un style nerveux et limpide les combats, les gloires et les vertus de la France cléricale. Vers le même temps le père Xavier de Charlevoix publiait *l'Histoire des Chrétientés nouvelles* que les Jésuites conquéraient à la croix. Le Japon, le Paraguay, l'île de Saint-Domingue et le Canada trouvèrent en lui le Tacite de leurs superstitions paternes et de leur dévouement chrétien. François Catrou donnait son *Histoire générale de l'empire du Mogol*, et avec le père Rouillé il s'occupa de celle du peuple romain. Le père Borgia Keri racontait *l'Histoire des Empereurs d'Orient, depuis Constantin jusqu'à la chute du Bas-Empire*. L'œuvre achevée, il passait à *l'Histoire des Empereurs ottomans*, et le père Nicolas Schmidt se faisait son continuateur.

Jean-Baptiste du Halde réalisa pour la Chine ce que Charlevoix avait tenté pour d'autres peuples : il composa sa *Description historique géographique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, étonnant édifice devant lequel s'inclinent encore les savants. Avec quelques autres Jésuites cet homme, si profondément érudit, se constituait l'éditeur des *Lettres édifiantes*. Il pouvait, il devait peut-être, dans l'intérêt de la religion et de la science, ne pas se détourner de ses occupations. A l'exemple de tous les écrivains, il avait, sans aucun doute, une jalouse affection pour ses études privilégiées; il y renonça, afin de classer cette correspondance qui, venue de tous les points du globe, allait éclairer le monde sur des peuples dont les mœurs n'étaient pas plus connues que le langage. Du Halde se fit le modeste éditeur de ce répertoire, dans lequel des missionnaires tels que Laynès, Tachard, Bouchet, de Bourzes, Fontaney, Sicard, Parenin et Gaubil, absorbés par les soins de l'apostolat, initiaient l'Europe à leurs découvertes. C'était de l'histoire prise dans le vif, de la science jetée sans prétention, sans espoir même que les faits racontés pourraient un jour être offerts à la publicité. Il y a de ces lettres qui sont adressées aux Pères de la Compagnie, d'autres à des savants, Le frère Attiret se trouve, lui, en correspondance familière avec le duc d'Orléans.

Les *Lettres édifiantes et curieuses* eurent, comme tous les livres de durée, leurs enthousiastes et leurs dépréciateurs; elles ont survécu à ces deux sentiments opposés, parce qu'elles peignaient des mœurs réelles et des souffrances plus réelles encore. A côté de Charlevoix et du père Du Halde, Joseph d'Or-

léans (1) rappelle des malheurs qui eurent plus de retentissement en Europe. Il dévoile les *révolutions d'Angleterre et d'Espagne*. Il peint à grands traits les désastres que le fanatisme protestant enfanta. Louis Laguille, l'un des négociateurs secrets du congrès de Bade, évoque l'*Histoire de l'Alsace ancienne et moderne* ; Hyacinthe Bougeant, diplomate consommé, et que le prince Eugène admirera, analyse, dans son *Histoire du traité de Westphalie*, les règles des négociateurs (2) et les devoirs des généraux d'armée. Henri Griffet réunit les matériaux pour servir au règne de Louis XIII, et ce jésuite reste l'historiographe d'une époque dont il n'a songé qu'à être l'archiviste. Le père Joseph-Isaac Berruyer seul fait tache sur cet ensemble. Son *Histoire du peuple de Dieu* fut une heureuse conception ; mais, en

(1) On lit dans un *Mémoire historique sur le Berry*, par M. de Bengy-Puyvallée, l'anecdote suivante :

« Le fameux père d'Orléans, jésuite, né à Bourges en 1641, sortait de cette maison, qui était une des plus considérables et des plus distinguées de la province. On raconte que le père d'Orléans, s'étant trouvé avec le duc d'Orléans frère de Louis XIV, ce prince lui dit en riant : « Nous portons le même nom, nous pourrions bien être parents, car probablement vous descendez de quelques bâtards de la maison de France. » Le bon père jésuite lui répondit modestement : « Monseigneur, je n'ai pas l'honneur de vous appartenir. La maison d'Orléans dont je sors portait le nom d'Orléans trois cents ans avant qu'aucun prince de la maison royale eût pris le nom d'Orléans, » et ce qu'il disait était vrai. »

(2) « Un homme qui a passé honorablement par les affaires, un ancien ministre des relations extérieures, mettait devant moi au premier rang des lectures nécessaires à un diplomate, l'*Histoire du traité de Westphalie*, du jésuite Bougeant. » (*Associations religieuses*, par M. Charles Lenormant, membre de l'Institut de France, p. 42.)

dehors des erreurs que sa Compagnie, que la Sorbonne, que le Saint-Siège condamnèrent, que l'auteur lui-même désavoua et qui ont disparu dans de nouvelles éditions, cet ouvrage péchait sous plus d'un rapport. La surabondance poétique et les excès d'imagination y contrastent d'une si bizarre manière avec la sublimité et la concision de la Bible, que l'esprit tour à tour brillant et facile de Berruyer a succombé dans la lutte.

Ces labeurs historiques ne sont pas les seuls ; la Société de Jésus a d'autres écrivains à mettre en ligne : d'Acosta et Maimbourg, le Hongrois Georges Fray et le Mexicain Clavigero, annalistes de leur patrie ; Bouhours et Boleslas Balbin, Duchesne et de Mailla, Debrizhoffer et Masdeu, Conti et Trigault, Intorcetta et Doucin, Magalhães et Lecomte, les deux Lafitau et Tournemine, Melchior Inchoffer et Haiden, Pilgram et Gérard, Villotte et Labbe ont rendu, chacun dans la sphère de ses idées, d'utiles services à l'étude des faits. Ainsi, le père Alexandre Witheim, par ses recherches sur les Dyptiques (1) de Liège et de Bourges, forçait les savants à s'occuper sérieusement des débris de l'antiquité chrétienne. Le père Lupi reconstituait l'épigraphique en publiant son opuscule sur l'*Epitaphium Severæ martyris*. Au moment où tous ces Jésuites semblent se partager le champ encore mal défriché de l'histoire, d'autres Pères de l'institut entreprennent dans les Pays-Bas une œuvre de patiente investigation qui doit illuminer les temps les plus reculés du christianisme.

(1) Les Dyptiques sont des registres où l'on conservait chez les anciens les noms des consuls, des magistrats et des généraux. Dans les églises primitives, cet usage s'était maintenu.

Au commencement du dix-septième siècle, il se trouvait à Utrecht un jésuite nommé Héribert Rosweyde. Il sait que les traditions ecclésiastiques sont défigurées par des récits sans autorité, et qu'à l'aide de ces fables, le protestantisme accuse l'Église d'erreur et de mensonge. Il conçoit le dessein d'abattre arbre par arbre cette forêt enchantée de la légende si chère à nos ancêtres, et d'élever sur ses débris une collection des vies de tous les saints, mois par mois, jour par jour. Il prépare le plan de ce gigantesque ouvrage; sans autre appui que sa volonté, il va le mettre à exécution, lorsqu'il meurt le 5 octobre 1629. Cette idée, dont la source remonte au père Canisius, avait souri à Bellarmin et aux chefs de l'Ordre. Jean Bolland reçoit mission de poursuivre les travaux commencés par Rosweyde : en 1643, le jésuite publie à Anvers les deux premiers volumes des *Acta sanctorum*; mais, quelle que fût l'instruction de Bolland, la main d'un seul ne pouvait réunir et compiler tant de matériaux; il fallait une génération sans cesse renaissante d'hagiographes aussi persévérants que lui pour assurer le succès de l'entreprise. La Compagnie de Jésus en évoqua; les pères Godefroi Henschen et Daniel Papebroeck se présentèrent. Ces trois hommes, d'une érudition qui touche au génie, donnèrent naissance à l'agrégation de savants connus sous le nom de *Bollandistes*. Ils appartiennent tous à la Compagnie de Jésus, et les prodiges qu'ils ont accomplis sont incalculables. Les volumes des *Acta sanctorum* se succédèrent avec rapidité. La mort des fondateurs ne mit point d'obstacle à la réalisation de leurs promesses; car, dans les pères Janning, Baërt, Pinius, Cuper, Bosch, Stilling, Suysk, Périer, Stick, Seller, Limpenus, de Bye, Ghesquière et Hubens,

ils rencontrèrent des héritiers de leur science. « Tels furent, dit Gachard, archiviste du royaume de Belgique (1) dans son *Mémoire sur les Bollandistes*, tels furent l'économie et l'ordre qui présidèrent à l'association Bollandienne, que, sans autres ressources que le produit de la vente de leurs ouvrages, la pension payée par la cour impériale et les libéralités du Père Papebroeck et de quelques autres personnes, parmi lesquelles on compte les évêques de Smet de Gand, et van Susteren de bruges, les Jésuites hagiographes étaient parvenus, à l'époque de l'extinction de leur Ordre, à amasser un capital de 136,000 fl. B. qui, placé en rentes, leur donnait un revenu annuel de 9, 135 fl., revenu que le débit des *Acta sanctorum* augmentait, année commune, de 2,400 florins. Par la suppression de leur Ordre, ajoute l'archiviste belge, tous leurs capitaux et leurs propriétés furent dévolus au fisc royal. »

Cette association de Jésuites, au sein même de la Compagnie, s'étendait par tout l'univers. Les hagiographes des provinces belges correspondaient avec les hagiographes, avec les érudits de l'Institut de Loyola, dispersés sur le globe. Chacun apportait aux Bollandistes le fruit de ses recherches ; c'est ainsi que ce répertoire si nécessaire à l'Église et aux annales du monde, a pu être continué. Il n'a pas suffi aux Jésuites de créer une *Encyclopédie chrétienne*, dont Leibnitz a plus d'une fois fait l'éloge ; elle leur inspira l'idée et l'art de reconnaître les diplômes authentiques. C'est à eux, disent les *Mémoires de*

(1) *Mémoire sur les Bollandistes et leurs travaux*, lu à la commission royale d'histoire le 3 avril 1835.

*Gættingen* (1), que l'on est redevable de la diplomatique comme science.

Pour accélérer les progrès de l'histoire il se rencontra quelques Jésuites dévoués à des études moins retentissantes, mais aussi utiles. Les uns s'adonnèrent à la numismatique, comme les pères Lachaise, Chamailard, Weilhamer, Chifflet, Paul Xavier, Lempereur, Etienne Souciet, Frœclieh, Khell, Bonnani, Oderic, Benedetti et Eckel, le législateur de la science des médailles. Les autres, à l'exemple des pères Campian, Jacques Malebranche, Taffin, Petau, Briet, Théophile Raynaud et Calini, se plongèrent dans la chronologie ou dans les antiquités. Quelques-uns rétablirent, à force d'érudition, la géographie ancienne ; ils la comparèrent à la moderne, et les noms des pères Marquette, Villotte, Sicard et Brévedent ne sont pas encore oubliés. On en voyait qui, dans un intérêt religieux et terrestre, marchaient même dans le dernier siècle sur les traces du père Cornelius à Epide et des Hébraïsants que la Société a fournis. Mayr, l'élève de Bellarmin, Giraudeau et Haselbauer travaillaient sur la langue primitive comme pour ne laisser en friche aucune partie de l'héritage de leurs devanciers dans l'Ordre.

Le chaos se faisait partout, dans l'histoire mutilée des conciles ainsi que dans l'histoire des peuples ; partout il surgit des Jésuites qui le débrouillèrent. Ils poursuivaient l'erreur sous toutes les formes ; ils la saisissaient dans les synodes, dans les légendes, dans les médailles, dans la chronologie ; d'autres la découvrirent dans le droit canon : ils se créèrent juriconsultes. A force d'investigations, ils parvinrent

(1) Gattezer, *Mémoires de Gættingen*.

à reconstituer le droit ecclésiastique et les décrétales. Les pères Paul Layman, Pierre Alagona, Benoit de Saxo, Ferdinand Herbestein en donnèrent la clef. Henri Pirhing, Christophe Schorrer, François Bardi, Jean Riccioli, Paul Léon et Frédéric Spée (1), développèrent, dans plusieurs ouvrages encore estimés des canonistes, les antiquités et le droit des nations. Plus tard, dans le dix-huitième siècle, et comme si les Jésuites de tous les pays tenaient à réaliser incessamment l'éloge que dom Lobineau faisait d'eux, ils continuèrent avec l'ardeur des premiers jours la tâche commencée, « Il n'y a point d'Ordre dans l'Eglise », dit le célèbre bénédictin (2), qui ait produit ou ait donné plus d'écrivains en tout genre de littérature. Leurs maisons de Paris en ont donné un grand nombre, soit théologiens soit philosophes, historiens, poètes, grammairiens et autres. »

Il fallait se rendre digne du suffrage d'un pareil rival. Les pères Mathias Lineck, Ignace Schwartz, Horace Stephanucci, Weith Pichler et Xavier Zeck se mirent à l'œuvre. Le champ était vaste; leur érudition sut y recueillir d'abondantes moissons. Lineck composa son traité *De Legibus*; Schwartz, ses *Institutiones juris universalis naturæ et gentium*, et ses *Collegia*, que le génie de l'histoire semble avoir inspiré. Stephanucci, l'ami, le confesseur du fameux cardinal Albani et du cardinal d'York, le dernier des Stuarts, publia les *Dissertationes canonice*; il écrivait son *Synodus Tusculana* à la

(1) Dans la première partie de sa *Théodicée*, Leibnitz, parlant de ce Jésuite, dit que c'est un excellent homme, dont la mémoire doit être précieuse aux papes et aux savants. »

(2) *Histoire de la ville de Paris*, liv. XXI. n° 65, t. II, p. 1102.



même place où Cicéron avait dicté ses *Tusculanes*. Sur d'autres points, la jurisprudence évoquait de nouveaux Jésuites pour expliquer ses mystères. Les pères Jean Lascaris, Dominique Murriel, Joseph d'Alberg, Adam Huth, Ferdinand Krimer, Jacques Weistner, François Schmalzgrueber, Schmidt, Weintner et François de Sales-Widman composaient des ouvrages qui, comme *l'Apparatus eruditionis ad Jurisprudentiam* du père Joseph Biner firent faire un pas de géant à la science du droit. Dans ces in-folio, qui ont coûté tant de recherches à leurs auteurs sans doute il y a des lacunes, des longueurs, une critique dont toutes les propositions ne sont pas pleinement justifiées. C'est la destinée des hommes qui portent la lumière dans les ténèbres faites autour d'eux. Les Jésuites n'échappèrent point à cette loi commune, qui atteignit les Bénédictins de Saint-Maur eux-mêmes. Ils dégrossissaient, ils taillaient les pierres de l'édifice que d'autres devaient avoir l'honneur d'élever. Ils en furent les infatigables ouvriers, ne réclamant pour eux aucune auréole des gloires humaines, et se contentant jusqu'à la mort de travailler dans leur chère solitude ; ils ont obtenu tout ce qu'ils désiraient et au delà. Leurs investigations, la manière habituellement lucide dont ils les présentaient, offrirent un nouveau champ à l'avidité perspicacité des érudits. On s'empara de leurs systèmes, de leurs innovations de leur plan. On disposa tout cela dans un ordre plus méthodique ; le monument s'acheva, et ceux qui en avaient posé la base furent oubliés.

Ainsi que tous les véritables savants, la Société de Jésus s'inquiétait fort peu que l'on fit remonter à sa source la gloire d'une idée pourvu que l'idée triomphât. La Société ne dénonçait même pas ses plagiai-

res ; elle les acceptait comme instruments ; elle marchait avec eux, parce que, avant tout, elle tenait à éclairer. Les jurisconsultes de la Compagnie furent mis à contribution ainsi que ses historiens et ses lexicographes ; elle ne se plaignit jamais. L'Ordre de Jésus n'était pas institué pour moissonner des louanges, mais pour faire germer des idées ; il ne dévia point de sa mission. Il avait de valeureux soldats et parfois d'habiles capitaines engagés sur les champs de bataille de la science ; dans le même moment, il produisait d'autres écrivains. Les études profanes ne sont pas pour eux une occupation essentielle, elles ne viennent que sur le second plan ; encore, pour qu'elles soient cultivées, faut-il qu'elles présentent un moyen terrestre d'obtenir un but chrétien. Les mathématiques étaient de ce nombre ; les Jésuites les trouvèrent peu ou mal enseignées.

Le génie des sciences exactes étouffait, parce que la théologie tenait encore le sceptre dans les universités, et que les arts, la guerre et l'industrie ne les regardaient pas comme des guides indispensables. Sans doute, si les Jésuites ne s'étaient pas offerts pour frayer la route, la route ne s'en fût pas moins ouverte ; mais ils l'ont rendue plus facile à leur siècle : ils l'élargirent, ils en reculèrent les bornes. A quelque degré de perfection qu'elles aient été conduites, il ne faut pas pousser l'ingratitude jusqu'à oublier leur point de départ et les savants qui leur donnèrent l'impulsion. Le père Christophe Clavius, dès le seizième siècle, s'y livra avec une infatigable ardeur. Les mathématiques étaient ensevelies sous les ténèbres, elles sommeillaient. Clavius, en traduisant, en commentant Euclide, devint l'oracle de ses contemporains. Il leur révéla la sphère de Théodosius,

celle de Jean de Sacrobosco et l'astrolabe ; il leur enseigna la gnomonique et la composition des instruments. C'est une de ces gloires ignorées que les progrès de l'art ont fait déchoir, mais qui ne doit pas perdre le prix de ses travaux. Clavius, réformateur du calendrier, forma des élèves de sa Compagnie qui propagèrent ses doctrines : Mathieu Ricci, dans le céleste empire ; Grégoire de Saint-Vincent en Europe, Charles Malapert et Mario Bottino continuèrent son œuvre. Les pères de La Faille et Paul Guldin assignèrent le centre de gravité des différentes parties du cercle et des ellipses. Guldin, né à Saint-Gall en 1577, était issu de parents hérétiques, il entra chez les Jésuites en qualité de coadjuteur temporel. Mais ce jeune homme, sans éducation première, possédait l'instinct de la géométrie. La Compagnie développa cet instinct ; bientôt, dans les chaires de mathématiques de Rome et de Vienne, le père Guldin put résoudre les plus difficiles problèmes de Kepler et faire l'application du centre de gravité à la mesure des figures produites par circonvolution. Guldin se mettait en contact intellectuel avec Kepler ; le père Lallouère eut en France le même honneur avec Pascal. « Pascal, dit Leibnitz, trouva quelques vérités profondes en ce temps-là sur la cycloïde. Il les proposa par manière de problème ; mais M. Wallis en Angleterre, le père Lallouère en France, et quelques autres encore parvinrent à les résoudre. »

Un jésuite, disciple de Clavius, le père Grégoire de Saint-Vincent, né à Bruges en 1584, efface par l'étendue de ses connaissances mathématiques tous ceux qui l'ont précédé. Il a été le favori de l'empereur Ferdinand II et de Philippe IV d'Espagne, le maître

de don Juan d'Autriche. « Il a, dit Andrès (1), semé ses ouvrages d'un nombre inconcevable de vérités nouvelles, de vues profondes, de recherches étendues, de principes féconds, de méthodes générales.» Selon Leibnitz, ce jésuite, si connu par ses *Theorematum mathematica*, ainsi que par son *Opus geometricum quadraturæ circuli*, forme, avec Descartes et Fermat, le triumvirat de la géométrie. Il s'était posé une question insoluble ; comme tous les savants, il s'y attacha par les difficultés même. Sarassa et Aynscom, ses élèves, défendent sa théorie de la quadrature du cercle, tandis qu'un autre jésuite, Vincent de Léotaud, la combat. Les pères Nicolas et Jacques Kréza le Morave analysent les principes de la trigonométrie ; Thomas Ceva, Laurent Béraud et Frédéric Sanvitali jettent sur les mathématiques de nouvelles lumières.

Toutes ces grandeurs s'éclipsent devant un nom que la postérité distingue encore. Le père Vincent Riccati, fils du marquis Jacques Riccati, dont le talent est honoré même de nos jours, devint, en Italie, le créateur de l'algèbre transcendante. Son traité du *Calcul intégral* n'a pas été surpassé : Riccati est toujours clair, toujours exact. Quand il invente de nouvelles méthodes, de nouveaux théorèmes, ces méthodes et ces théorèmes trouvent à l'instant leur adaptation. Riccati donnait l'élan ; sur tous les points de l'Europe, la Compagnie de Jésus lui répondit en mettant en ligne des mathématiciens tels que Jean TERENCE, Pierre Bourdin, Oswald Kruger, Joseph Zaragosse, Jean Lantz, André Arzet, Horace Burgundio, Charles Pajot, Jean Caraccioli, Antoine Duclos, Louis d'Hau-

(1) Andrès, t. IV, p. 161.

tecourt, Jean Junglingk, Georges Merburg, Henri Niderudoff, Baptiste Rigolini, Stanislas Widrai, François Ballinger et Jacques Dumas, le maître de Lalande, de Bossut et de Montucla, l'historien des mathématiques.

Galilée, disciple des Jésuites, avait vu la cour de Rome douter de la réalité de ses découvertes. Le savant avait été accusé dans ses systèmes ; deux jésuites italiens, Riccioli et Grimaldi, confirment par des expériences irréfutables la vérité de ses enseignements. Astronomes, physiciens et géomètres, ils étudient la chute des corps. Riccioli embrasse dans un ouvrage, fruit d'une vaste érudition, l'astronomie ancienne et nouvelle ; il trace les règles de l'hydrographie ; il découvre et nomme les taches de la lune ; Grimaldi, de concert avec lui, augmente de cinq cent cinq étoiles le catalogue de Kepler. Seul il se livre à de profondes études sur la diffraction de la lumière et sur les couleurs, et le traité *De lumine et coloribus iridis* fournira à Newton les principes fondamentaux de son optique. Le père Grimaldi combat le premier son hypothèse de l'émission, et c'est ce jésuite qui le premier encore ouvrira aux physiciens la voie du système des ondulations, qui, selon Pincau (1), a fait une révolution dans la théorie de la lumière.

Le père Gaston Pardies, le correspondant et l'ami de Newton, mourut, jeune encore, atteint d'une maladie contagieuse que sa charité lui fit contracter dans les cabanons de Bicêtre. Cette mort enleva aux sciences un homme qui leur était dévoué ; mais Pardies s'est survécu dans ses *Eléments de Géométrie*. Ce qui

(1) *Physique élémentaire*, par Pincau.

donne surtout à son nom une véritable gloire, c'est qu'il a osé appliquer les méthodes modernes de la géométrie sublime et de la mécanique à la manœuvre et à la conduite des vaisseaux. Les progrès de l'art ont fait renoncer à ce mode ; quelque grands qu'ils soient, il ne serait pas juste d'oublier celui qui, en déterminant la dérive d'un navire par les lois de la mécanique, contribua puissamment à ouvrir de nouvelles routes à la science nautique. Pardies se rendait utile aux marins en les initiant à des mystères jusqu'alors incompréhensibles. Le père Paul L'Hoste, professeur de mathématiques à l'école royale de Toulon et, pour ainsi dire, le frère de mer des amiraux d'Estrées et Tourville, mit à profit son expérience pour populariser l'art du navigateur. Ses *Traité de la construction des vaisseaux* et des *évolutions morales*, son *Recueil des mathématiques les plus nécessaires à un officier* sont des œuvres qui, pendant plus d'un siècle, servirent à former les marins de France, d'Angleterre et de Hollande. Les pères Fournier et Deschales travaillèrent sur l'hydrographie et sur la navigation démontrée par principes. Le père Jean-Jacques du Chatellard consacra trente-trois années de sa vie à instruire les jeunes gardes de la marine royale, et il composa pour eux un *Recueil des traités de mathématiques*. Des Jésuites enseignaient le théorie et la pratique de la mer ; un autre, Charles Borgo, expliqua *l'Art de la fortification et de la défense des places*.

Nicolas Zuchi, le prédicateur du sacré palais, était un jésuite éloquent et un mathématicien illustre. Ses observations astronomiques et ses dissertations sur le vide, les perfectionnements qu'il a donnés au télescope lui ont créé un nom que Cassini a grandi.

Ce Père avait acquis une telle célébrité que c'est à lui que plusieurs savants attribuent l'invention des télescopes catoptriques ; d'autres, et c'est la majorité, en accordent la gloire à l'Anglais Gregory. Il n'est pas le seul Père qui se soit distingué dans les sciences physico-mathématiques. Adam, Tanner Scott, Scheiner, Kéri, Maugold, Kilian, Confalonieri, Lecchi, Renault et Antoine Rivoire ne se montrèrent pas indignes de l'héritage des Zuchi et des Kircher. Tous ils eurent une pierre à apporter à l'édifice que la science élevait ; car déjà en 1622 le père Schœnberger, dans sa *Demonstratio et constructio novorum horlogiorum*, découvrait les cadrans solaires à réfraction, et le père Eusèbe Nicremberg constatait le premier le *Caratère des édentées*.

Il fallait arracher ses secrets à la nature : les pères Gaspard Schott, Fabri, Lana, Cabéo, Gusmao, Bosovich et Kircher parurent. Athanase Kircher ou Kirker, c'est le savant dans son universalité. Il a touché à tout, il a tout approfondi. Les sciences exactes, la physique, les mathématiques, les langues, les hiéroglyphes, l'histoire, la musique, les antiquités, tout lui appartient. Il jette sur chaque branche des connaissances humaines un jour aussi brillant qu'inattendu ; il embrasse un espace dont l'imagination elle-même ne saisit pas le terme, et il le remplit. Kircher n'était pas seulement un homme spéculatif qui, du fond de son laboratoire, coordonne des problèmes ; il a besoin de s'expliquer les causes et les effets des éruptions du Vésuve ; il se fait descendre dans le volcan. Il cherche un point d'unité dans les nations ; il invente l'écriture universelle, que chacun peut lire dans sa langue. Kircher donne la solution de sa théorie en latin, en italien, en français, en

espagnol et en allemand. Le vocabulaire qu'il a créé se compose d'environ seize cents mots ; il exprime par des signes convenus les formes variables des noms et des verbes. Sa sténographie est plus ingénieuse que celle de Jean Trithème, et elle a servi de base au *Manuel interprète de correspondance*. Le jésuite s'est emparé de la renommée avec tant d'autorité que les rois, que les princes protestants se font un honneur de lui fournir les sommes nécessaires pour ses expériences. Il est à Rome : tous ces monarques lui adressent les raretés antiques ou naturelles qu'ils peuvent réunir ; il correspond avec eux, ainsi qu'avec les grandes intelligences de l'Europe. Au milieu de tant de soins le jésuite trouve encore des heures pour composer trente-deux ouvrages. Kircher s'est égaré quelquefois ; il a soutenu des erreurs qui lui étaient propres et d'autres que son siècle avait adoptées. Ceux qui exploitèrent les théories de ce jésuite, les savants modernes qui lui ont emprunté ses découvertes ou les matériaux de ses systèmes essaient d'obscurcir sa renommée. Ils ne disent pas avec Pline (1) : « Il est de la probité et de l'honneur de rendre une sorte d'hommage à ceux dont on a tiré quelque secours ou quelque lumière, et c'est une extrême petitesse d'esprit d'aimer mieux être surpris honteusement dans le larcin que d'avouer ingénument sa dette. »

Gaspard Schott, lui, n'a pas songé à creuser si avant que Kircher. Il a créé les résultats amusants, les découvertes qui peuvent charmer les loisirs du monde. C'est dans sa *Physica curiosa*, dans ses *Mirabilia naturæ et artis* que se manifeste l'origine des écritures cachées, de la palingénésie des plantes,

(1) *Præf. Hist. nat.*



de la marche sur les eaux, des têtes parlantes, les premières idées de la machine pneumatique ainsi que de l'instruction des sourds et muets. On croirait que rien ne doit rester étranger aux Jésuites et qu'ils sont appelés à produire la plupart des merveilles dont les siècles suivants s'enrichiront. Le père Barthélemy de Gusmao est au Brésil ; il a un génie pénétrant, une imagination audacieuse, et il aime à étudier la nature des choses. Un jour il aperçoit un corps léger, sphérique et concave, peut-être une coquille d'œuf ou une écorce sèche de citron, s'élevant peu à peu et flottant dans les airs. Ce phénomène frappe son esprit toujours tendu. Il en cherche l'explication : il essaie lui-même de renouveler cette expérience. Elle ne réussira qu'avec une machine présentant sous le moindre poids possible la plus grande surface à l'atmosphère. Il combine plusieurs moyens, enfin il fabrique le premier aérostat. C'était un ballon de toile, qui réalisa complètement sa pensée. Le jésuite part pour Lisbonne ; il a saisi la portée de sa découverte : il offre de s'élancer dans les airs avec son aérostat. Mais Gusmao froissait trop vivement les idées reçues pour ne pas évoquer des contradicteurs de bonne foi. L'inquisition portugaise s'effraie de cette innovation ; le jésuite, pour la rassurer, propose d'enlever du même coup le Saint-Office et le grand-inquisiteur. Cette raillerie de savant était un outrage. Le peuple de Lisbonne croit que le père Gusmao est possédé du démon ; les inquisiteurs voient de la magie là où il n'y a qu'une heureuse connaissance des lois de la gravitation. Gusmao est traduit au tribunal de Saint-Office ; comme Galilée, il y parut avec assurance. Il maintint que son invention n'était contraire à aucun dogme, à aucun précepte de l'Eglise. Le jésuite fut

néanmoins condamné au cachot; mais les Pères de l'Institut parvinrent à le faire évader, et Gusmao, toujours convaincu, se retira en Espagne, où il mourut en 1724.

Avant lui un autre jésuite, François Lana-Terzi, né à Brescia le 13 décembre 1631, avait, dans son *Prodromo di alcune invenzione nuove* et dans le *Magisterium naturæ et artis*, trouvé par d'autres moyens le secret des aérostats. Ce génie singulier, qui a enseigné la transmutation des métaux, qui a même cru indiquer une voie sûre pour arriver à la pierre philosophale, ne s'est pas arrêté à ces erreurs de la science. Au chapitre vi du *Prodromo* il décrit la barque volante qu'il a rêvée : il la suspend à quatre globes composés de lames métalliques; il montre de quelle manière on pompera l'air pour rendre ces globes plus légers qu'un égal volume d'air atmosphérique. Lana, par la force de ces calculs, était parvenu à découvrir l'aérostat; mais la pauvreté à laquelle le condamnaient ses vœux de jésuite ne lui permit pas, et c'est lui qui l'avoue, de tenter l'épreuve dont Leibnitz doutait dans son *Hypothesis physica nova*. Le ballon resta à l'état de projet jusqu'à Gusmao, qui, sans avoir lu l'ouvrage de Lana, en conçut l'idée, comme plus tard Montgolfier l'appliquera par une nouvelle inspiration. Le père Lana était un homme d'initiative, un de ces esprits qui devancent leur siècle. C'est lui qui inventa le semoir dont en 1733 Tull se donna pour le créateur (1); c'est lui qui, cent ans avant l'abbé de l'Épée et Sicard, enseigna la manière d'apprendre à écrire et même à

(1) Algarotti, au tome X de ses *OEuvres*, fait la description de ce semoir, aujourd'hui en usage dans toute l'Europe.

parler aux sourds-muets de naissance; lui qui organisa les chiffres mystérieux par lesquels les aveuglés pouvaient correspondre entre eux et se mettre en rapport avec les hommes qui se serviraient des mêmes caractères. Lana poussa plus loin ses investigations, il pressentit les merveilles que la science était appelée à réaliser. Par un prodige d'intuition, il révéla, du fond de sa cellule, la route qu'il fallait prendre pour y arriver.

La physique avait ses martyrs dans la Compagnie de Jésus; la minéralogie y vit croître ses érudits. Le père Bernard Cési composa les *Trésors de la philosophie naturelle*. Les pères Martin Gzuctivany, Boym, de Bèze, Bonanni, Joseph Acosta, Thomas Gouye, membre de l'Académie des sciences, et Etienne Souciet propagèrent par leurs écrits et par leurs leçons les connaissances mathématiques. L'Institut de Loyola possédait des savants de toute espèce; il forma dans son sein des peintres, des sculpteurs et des architectes. Le père Jacques Courtois peignit des batailles, André Pozzo chercha les règles de la perspective. Daniel Seghers (1), Joseph Valeriano, Pierre Latri, Castiglione, Dandini et le frère Attiret furent les artistes célèbres dans un temps où la peinture était à son plus haut point de perfection. Le père Fiammerie devint sculpteur; François de Raut, Edmond Massé et les frères Matlange se révélèrent architectes. Le père de Ventavon, les coadjuteurs Paulus et Thibault se distin-

(1) Le père Seghers était si estimé, que Frédéric-Henri, prince d'Orange, lui fit un présent digne d'un prince et d'un artiste. Il lui donna une palette et des pinceaux en or, qui en 1762 se conservaient encore au collège des Jésuites d'Anvers.

guèrent dans l'horlogerie. Les frères du Breuil et Bourgoing travaillèrent sur la perspective; Erasme Marotta devint un musicien célèbre; Christophe Malter se distingua par ses connaissances médicales.

Les Jésuites n'ont pas encore parcouru le cercle de toutes les sciences. L'astronomie leur offrait un moyen de rendre de nouveaux services à la civilisation, ils le saisirent. Ils devinrent astronomes comme ils étaient controversistes et historiens. Les premiers qui parurent dans cette carrière, où tout restait à l'état de doute, où la réalité elle-même prenait les apparences de l'erreur, furent les pères Clavius, Alexandre de Angelis, Jean Voell et Odon Maléotius. Ils jetèrent les fondements de ces études dont le père Georges Scheiner fut l'oracle. Scheiner observa les taches du soleil longtemps avant Galilée; mais, par respect pour les préjugés contemporains et par déférence pour ses supérieurs, il se contenta de communiquer son secret au savant Welser (1). Quand le jésuite, plus libre et plus hardi par l'éclat de sa renommée, revendiqua sa découverte, Welser eut la probité de la confirmer; et, au témoignage du baron Christiern de Wolff, les ouvrages du père Scheiner sur cette matière furent autant de chefs-d'œuvre. Le père Christophe Grimberger publiait sa *Prospectiva nova caelestis*, « livre remarquable, dit Ealande (2), en ce qu'il contient la première idée des projections centrales, c'est-à-dire la projection de la sphère sur un plan qui la touche en un point, l'œil étant au centre. » Tandis que les pères d'Aleni,

(1) Les Lettres du père Scheiner sont intitulées : *Ad Velserum de maculis solaribus epistolæ*.

(2) *Bibliographia astronomique*, p. 157.

Charles Spinola, Bressani et Ruggi se livraient dans le Japon et dans l'Asie à des observations astronomiques, et que les missionnaires chinois, comme nous le raconterons au chapitre spécial des missions, faisaient faire de rapides progrès à la science, François Aguilon, Joseph Blancani, Michel Mourgues, Georges Schonberger, Albert Curtz, Etienne Moro, Hugon Sempilius, Pierre Robinet, Jean Lévrechron, Emmanuel Diaz et Horace Grossi, l'antagoniste de Galilée, fécondaient l'astronomie et régularisaient son enseignement. Le père Eschinardi, dans son observatoire du collège Romain devançait Cassini pour la découverte de la merveilleuse comète de 1668. D'autres jésuites, répandus sur les mers, la signalèrent; ils en calculèrent la marche lors même qu'elle était encore ignorée en Europe.

Chaque année semble marqué dans la Compagnie de Jésus par quelque grand travail. Ici ce sont Antoine Pimenta, Jérôme Tarteron, Jean Richaud, Rokauski, Fontaney, Bonfa, Haucke et André Tacquet, qui étudient la marche des astres; la Claude Millet Deschales démontre que la refraction de la lumière est une condition essentielle à la production des couleurs dans l'arc-en-ciel ainsi que dans les verres; puissante découverte qui servira de base à la théorie de Newton. Plus loin les pères Videlou et Lecomte observent les éclipses des satellites; Jacques Krésa; « homme universel, » selon Lalande (1), Antoine Laval, Combes, Taillandier, Castel, Gaubil, Kogler, Slaviseck et Joseph Roger Boscovich soutiennent avec honneur le rang que l'Institut de Jésus a pris dans les sciences exactes. Boscovich est la

(1) *Ibidem*, p. 333.

lumière de ces nouvelles générations. Admirateur de Newton, il en modifie, il en réforme les idées, afin de les affranchir des objections qui embarrassent leur marche. Cela ne suffit pas au jésuite; il faut qu'il trace aux newtoniens modernes les règles de leur foi astronomique : *l'Attraction considérée comme loi universelle* parait. C'était le bréviaire du savant. Les pères Charles Benvenuti à Rome, Paul Mako et Charles Scherfer à Vienne, Léopold Birvald à Gratz, Horwath à Tirnau, adoptent et popularisent cette doctrine, tout à la fois simple et positive. Le jésuite Boscovich était en relation avec d'Alembert et Condorcet; la société royale de Londres l'appelait dans son sein; les monarques de l'Europe l'honoraient de leur affection; il dirigeait l'Observatoire de Milan. Néanmoins, au milieu de ces travaux et de ces illustres amitiés, Boscovich composa son beau poème astronomique : *De Solis ac Lunae Defectibus* (1).

Sur d'autres points l'influence de la Société de Jésus se faisait également sentir. Melchior de la Briga, André Meyer, Philippe Simoncelli, Barthélemy Maire, Rivoire, Maximilien Hell, Weiss, Béraud, Stepling, Hallerstein, de Rocha, Pilgram, Hugon Chatellain, Césaire Anman et Bullinger se font les apôtres de la science. L'Europe comptait à peine dans ses capitales quelques observatoires : les Jésuites, vers le milieu du dix-septième siècle, s'avouent la nécessité de consacrer à l'astronomie des édifices spéciaux. Ils s'instituent les propagateurs de cette idée : ils créent des machines d'optique, ils intéres-

(1) Le nom de ce Jésuite était si célèbre que, même pendant la révolution française, il fut permis à Lalande de faire publiquement son éloge dans le *Journal des savants* (février 1792).

sent les rois et les princes à ces monuments, qui bientôt sont en voie d'exécution. A Wurzburg, le père François Huberti préside lui-même à la construction de son observatoire ; à Vienne, le père Hell obtient de l'impératrice Marie-Thérèse que celui du collège académique sera agrandi à ses frais ; Charles-Théodore, électeur de Bavière, offre aux pères Mayer et Metzger l'édifice que, sur leurs instances, il a fondé dans la ville de Manheim ; le père Kéri en élève un à Tirnau, en Hongrie ; les pères Stepling et Retz sacrifient leur fortune à celui de Prague ; le collège des Jésuites crée l'observatoire de Gratz ; à Vilna, ce sont les pères Lebrowski et Poczobut qui donnent le signal : Pallavicini bâtit celui de Milan sur les dessins de Boscovich et aux frais de la Compagnie de Jésus ; les pères Ximenès à Florence, Belgardo à Parme, Panigay à Venise, Cavalli à Brescia, Asclépi à Rome, Piazzzi à Palerme, Carboni et Copasse à Lisbonne, Laval et Pézenas à Marseille, Bonfa dans la vieille cité pontificale d'Avignon, se livrent aux mêmes projets, ils réalisent les mêmes établissements. « A Lyon, dit Montucla (1), les Jésuites avaient fait pratiquer dans leur magnifique collège un observatoire dans une situation des plus avantageuses. Il avait été fondé et construit par les soins du père de Saint-Bonnet. Il fut remplacé par le père Rabuel, savant commentateur de la *Géométrie* de Descartes, auquel succéda le père Duclos et enfin le père Béraud, physicien ingénieux, excellent géomètre et observateur zélé et industrieux. Je suis charmé, ajoute l'historien des mathématiques qui publia son ouvrage pendant la révolution française,

(1) *Histoire des mathématiques*, t. IV. p. 347.

de jeter ici quelques fleurs sur la tombe de ce savant et respectable jésuite, qui m'a mis en quelque sorte entre les mains le premier livre de géométrie, de même qu'aux citoyens Lalande et Bossut. »

Comme les associations à qui l'uniformité de principes et de vues donne l'uniformité d'action, les Jésuites, quoique souvent séparés par tout le diamètre de la terre, quoique inconnus les uns aux autres, correspondaient entre eux de chaque point du globe. Épars dans l'univers, ils signalaient les phénomènes de la nature ; ils en transmettaient la description à leurs frères d'Europe ; ce récit, fait sur les lieux, devenait autorité dans les académies. La fécondante activité des missionnaires ne laissait rien passer sans observation ; tout était pour eux matière à enseignement, car, au fond de ces empires labourés par leur apostolat, ils rencontraient partout des vestiges de culte ou d'histoire, des monuments oubliés, des arts nouveaux et des plantes que la médecine allait utiliser. Sur ce terrain, le plus vaste qu'aucune agrégation d'hommes ait jamais vu se déployer à ses yeux, ils marchèrent, depuis leur origine jusqu'à leur chute, avec une persévérance qui ne s'accorda pas un seul jour de repos. Ils avaient des savants qui, dans les grands centres européens, fertilisaient la pensée humaine en propageant l'idée religieuse. Ils en eurent d'autres qui, épars sur les mers, qui disséminés sur tous les continents, se rattachèrent à leur patrie par le souvenir d'un bienfait ou par la conquête d'une science. Ces missionnaires n'étaient pas seulement des apôtres annonçant aux peuples du vieux monde et aux tribus sauvages du nouveau le Dieu mort sur la croix pour le salut de tous. Leur œuvre de civilisation ne s'est pas arrêtée là. Le christianisme était leur but principal ; mais le



christianisme embrasse tout ; on les vit donc se mêler à tout.

Le 21 avril 1618, le jésuite Pierre Paëz accompagnait l'empereur d'Ethiopie dans le royaume de Gojam. L'armée était campée sur le territoire de Sacala, « près d'une petite montagne qui ne paraît pas fort haute, parce que celles qui l'entourent le sont beaucoup plus, ainsi s'exprime le père Paëz lui-même dans sa *Relation de la découverte des sources du Nil*. J'allai et parcourus des yeux assez attentivement tout ce qui était autour de moi. J'aperçus deux fontaines rondes, dont l'une pouvait avoir quatre palmes de diamètre. Je ne puis exprimer quelle fut ma joie en considérant ce que Cyrus, ce que Cambyse, ce qu'Alexandre, ce que Jules-César avoient désiré si ardemment et si inutilement de savoir. Ces fontaines ne regorgent jamais, parce que l'eau, ayant une sorte de pente, s'échappe avec impétuosité au pied de la montagne. Les paysans du voisinage m'assurèrent que, comme l'année avait été extrêmement sèche, la montagne avait tremblé, et quelquefois elle s'agite avec tant de violence, qu'on ne peut y aller sans danger. »

C'était la source du Nil. L'empereur d'Ethiopie et les habitants du Gojam n'avaient vu dans ces phénomènes de la nature que des choses ordinaires ; le père essaya de sonder le mystère qui se révélait. Il suivit l'eau dans toutes ses directions, il traversa les rochers d'où elle retombe en écume et en fumée, puis il arriva à constater la naissance du fleuve roi (1).

(1) Vosgien, dans son *Dictionnaire géographique*, confirme les paroles du jésuite. A l'article *Nil*, nous lisons : « Le père Pierre Paëz est le premier Européen qui en ait découvert la source, au mois d'avril 1618. »

En 1740, Manuel Roman, Supérieur, des missions de l'Orénoque, se met pendant neuf mois à en étudier le cours. Il sait de quelle utilité est pour l'apostolat et pour le commerce la connaissance de tous les fleuves ; il s'efforce de s'en rendre compte. Après de longues fatigues, il arrive à trouver le point de jonction entre l'Orénoque et le Maragnon. Avant ce Jésuite espagnol, le père Jacques Margatte, dans l'Amérique septentrionale, donnait cet exemple d'investigation qu'adoptaient les missionnaires de l'Amérique méridionale. En 1673, il part du lac Michigan avec quelques rameurs ; il la cherche, il se dirige vers le sud. Il n'a que de vagues indications fournies par des sauvages, mais il comprend que l'embouchure du Mississipi ne doit pas être éloignée : il la cherche, il la trouve dans le golfe mexicain. Margatte, au milieu de ses explorations, avait entendu les peuplades des bords du Mississipi parler de la grande mer occidentale qui apparaissait en remontant le fleuve, après avoir suivi le cours d'une autre rivière. La tradition de ce fait s'était conservée parmi les enfants de Loyola, ils l'avaient communiquée au gouvernement français en démontrant les avantages politiques de cette découverte par des mémoires qui existent encore, ils demandaient qu'on les mit à même d'ouvrir une nouvelle route au commerce, La France de Louis XV n'écouta pas ces avis, elle laissa à un Anglais l'honneur de l'entreprise.

D'autres Jésuites marchent à de plus difficiles conquêtes. Il y en a qui préparent la découverte de l'Orégon, dont un navire américain viendra, en 1791, saluer les rives fertiles du nom de Colombia. Le père Charles Albanel part le 8 août 1671 pour frayer à ses compatriotes un chemin vers la baie d'Hudson.

Les Anglais fournissent par mer des armes et des munitions aux peuplades voisines du Canada ; ils entretiennent ainsi la guerre contre la métropole. Talon, intendant général de la colonie, veut savoir le point sur lequel débarquent les trafiquants britanniques. Plus de huit cents lieues de déserts impraticables l'en séparaient ; il fallait affronter d'immenses chutes d'eau et s'engager dans des régions inconnues. La tentative était si périlleuse, que les officiers les plus déterminés s'étaient vus forcés d'y renoncer à trois reprises différentes. Talon ne se décourage pas comme eux ; les soldats n'osent plus s'aventurer dans les marais de Tadousac ; en désespoir de cause, il y lance un jésuite ; le père Albanel part avec M. de Saint-Simon et six sauvages. Au bout d'un an, il revient à Québec, après avoir ouvert aux Français une voie sûre pour arriver à la baie d'Hudson.

Ainsi, toujours guidés par la même pensée, les Jésuites posaient les premiers jalons des explorations scientifiques aux quatre points cardinaux de l'Amérique septentrionale. Le père Biard, dans sa naïve relation de 1614, décrivait les côtes orientales du Canada ; en 1626, le père Charles Lallement faisait connaître les régions voisines de Québec. En 1673, le père Marquette ouvrait la route au midi et le père Albanel au nord. De longues années, de sanglantes révolutions ont passé sur tous ces pays. Les projets des hommes ont été brisés ou anéantis comme les fortunes individuelles, et voilà qu'en 1844 un jésuite, le père Pierre de Smet (1), poussé par le désir d'évangéliser les sauvages, pénètre dans les montagnes

(1) *Voyage et séjour chez les peuples des Montagnes Rocheuses* (Malines, 1844.)

rocheuses, remonte jusqu'à leurs sources le Mississipi et le Missouri, puis réalise à lui tout seul les désirs et les espérances des anciens de l'Institut.

Dans leurs excursions religieuses, ils n'étaient pas seulement missionnaires, ils avaient toujours présent à leurs cœurs le souvenir de la patrie absente, et, avec une sollicitude que les peuples oublient si vite, ils s'occupaient de faire tourner leurs voyages au profit de l'humanité, des arts européens et de la richesse nationale. Les uns devinaient les qualités fébrifuges du quinquina, et ils le faisaient passer en Europe, d'où il se répandit dans tout le monde (1); ils recueillaient chez les Tartares la graine de rhubarbe, et ils naturalisaient en Europe cette plante précieuse. Dans les forêts de la Guyane et de l'Amérique ils découvraient et livraient au commerce la gomme élastique, la vanille, le baume de copahu. Le père Lafitau transplantait du Canada en France le ginseng, dont le père Jartaux analysait les propriétés. D'autres Jésuites se signalaient dans le Céleste Empire. L'un rapportait à sa patrie le coq et la poule d'Inde, l'autre le maronnier.

Du fond de l'Orient, ils songeaient à développer l'industrie nationale; ils faisaient passer en France

(1) La première personne d'Europe guérie de la fièvre par le quinquina fut la comtesse de Chinchon, vice-reine du Pérou. Les Jésuites connaissaient déjà les propriétés de cette poudre des Hérès; ils en firent passer à leurs frères d'Espagne. Le Père, depuis cardinal Juan de Lugo, la porta à Rome; le père Annat, en France, où elle sauva la vie à Louis XIV, au même moment que d'autres Jésuites l'introduisaient en Chine, pour délivrer l'empereur Kang-Hi d'une fièvre pernicieuse. Le quinquina a été longtemps connu en Espagne sous le nom de *poudre de la comtesse*, à Rome sous celui de *poudre du cardinal de Lugo*. En France et en Angleterre on l'appela *poudre des Jésuites*.

les premières notions sur la manière de fabriquer le maroquin et de teindre les cotons, en rouge. Dans l'Inde, où il vivait avec les naturels, un jésuite se prit à examiner attentivement les procédés et les mordants pour l'impression des toiles peintes ; ce fut un nouveau patrimoine qu'il légua aux manufactures de son pays. L'Europe était tributaire de la Chine pour la porcelaine. Le père Xavier d'Entrecolles fixa durant plus d'une année son séjour à King-te-Tching, province de King-Si, dans la seule ville où travaillent ces ingénieux artistes. Avec ses néophytes, ouvriers eux-mêmes, il étudie le mélange des terres, leur fabrication, la forme des fours, les dessins. Il réunit des échantillons de kaolin et de pétuntse, dont l'habile fusion constitue la porcelaine. Il saisit les procédés de cuisson et de vernis, et il adresse ses descriptions au gouvernement français, qui a su si magnifiquement en tirer parti.

Jusqu'à ce jour, la Compagnie de Jésus semble avoir beaucoup plus vécu sur la réputation de ses poètes, de ses historiens et de ses hommes de lettres que sur celle de ses théologiens et de ses savants. Le monde connaissait les uns, il n'avait jamais entendu prononcer le nom des autres qu'à travers un nuage d'ennui scientifique. Les poètes et les littérateurs servirent à faire amnistier tous ces doctes personnages. Le monde s'avoua qu'ils pourraient bien être de profonds controversistes, de grands mathématiciens, parce que Bouhours était un homme aimable, et que Lemoyne, Rapin, Vanière et un grand nombre d'autres Jésuites rivalisaient d'enthousiasme ou de grâce lyrique avec les chefs de l'école du dix-septième siècle. Le profane servit de passeport au sacré. On aimait ces écrivains diserts, dont les ouvrages pleins

d'élégance étaient accueillis partout ; on admira sur parole les maîtres dont ils s'honoraient d'être les disciples, et on fit des Jésuites plutôt une société de lettrés qu'un institut de religieux. La poésie et la littérature proprement dites, ne sont pourtant et ne devaient être en réalité qu'une exception. Ce n'était pas dans le but de former des versificateurs et des académiciens que saint Ignace avait fondé sa Compagnie. Pour s'abandonner aux exaltations et aux rêveries, pour épier dans la nature ou dans le cœur humain les accents de pitié, de terreur ou d'amour qui constituent le poète, il faut pouvoir se livrer en toute sécurité à ses joies, à ses tristesses, au repos ou au travail. La première condition de l'existence claustrale s'oppose à cette capricieuse liberté. Le jésuite a un cercle d'occupations qu'il lui est impossible de franchir ; il vit dans la prière et dans l'étude, dans l'exercice des devoirs sacerdotaux ou dans les voyages apostoliques. Le temps lui manque donc pour accomplir les œuvres que son imagination voit passer en songe, et s'il est poète, ce ne sera que dans les années de la jeunesse ou au milieu des soins du professorat.

Beaucoup d'entre eux cependant trouvèrent moyen de jeter sur leur Ordre un nouveau reflet de gloire. Ils devinrent célèbres à leurs temps perdu ; ils firent des vers pour se reposer d'études plus graves, pour exciter par leur exemple les élèves à l'amour des belles-lettres. Ces vers ont acquis à leur nom une immortalité sur laquelle personne n'avait compté.

Le latin était la langue de prédilection des savants et des collèges ; ce fut en latin que la plupart écrivirent. Frusis, Tucci, Perpinien, Maffei, Cressoles, Benci, Monet, Saillan, Hosschius Fichet, Caussin, Galuzzi et

Richeome furent les premiers qui se distinguèrent dans la poésie et dans l'art oratoire. Il ne faut point chercher dans leurs œuvres les tristes ou joyeux mouvements du cœur que la jalousie, la haine ou le bonheur font naître sur la lyre. Depuis Homère, l'amour a été le mobile déterminant de toute poésie; les Jésuites sont, par devoir, condamnés à ne jamais employer ce levier. Ils ne peuvent puiser le sujet de leurs chants que dans un ordre d'idées morales ou agrestes peu favorables à l'élan des passions qui vivent de félicités factices et de douleurs réelles. Ils n'ont pas la ressource d'émouvoir par la peinture des voluptés ou des tourments qui agitent l'homme; la satire elle-même est interdite à leur charité. Il faut qu'ils se résignent au genre descriptif, et si une épigramme tombe de leurs lèvres, cette épigramme, passée au creuset de l'amour du prochain, se réduira à quelques antithèses sans fiel, à une méchanceté qui ne blesserait même pas la vanité la plus ombrageuse.

La poésie fut donc pour les Jésuites plutôt un passe-temps qu'une occupation; ils lui demandèrent d'innocents plaisirs, jamais de fortes émotions. Néanmoins, dans ce cadre si restreint, il se trouva des Pères, qui, comme Frusis, surent conquérir une belle place. Casimir Sarbiewski composa ou retoucha les hymnes du Bréviaire Romain; il eut avant Santeuil le lyrisme catholique, et Grotius dit du jésuite polonais (1) qu'il marcha à côté d'Horace, et que parfois même il le surpassa. Jacques Balde eut dans l'Allemagne, sa patrie, le même honneur. Comme Sarbiewski, il possède à un haut degré le désordre

(1) *Horatium assecutus est, imo aliquando superavit.*

de l'enthousiasme et le rythme latin. C'est du génie enfoui dans les langues mortes, mais du génie que ses contemporains saluèrent avec des cris d'admiration. Les plus célèbres des ouvrages du père Balde est *Uranie victorieuse* ou *le Combat de l'âme contre les cinq sens*, et à une époque littéraire, en 1660, ce poème obtint les honneurs d'une quintuple impression. Le père Vincart publiait alors ses héroïdes sacrées, Jean de Bussièrès son poème de *Scanderberg* et sa *Rhèa délivrée*, tableaux incomplets où la pureté du style ne répond pas toujours aux magnificences de la pensée. Balduin Cabillarius. Gualfréduzzi, Stephoni, Charles Papin, Antoine Milliet, Bauhusius, Werpoes, Pulcharelli, Pimenta de Santarem, Benci et Gilbert, Jouin, surnommé par son siècle l'Anacréon chrétien, ont tous laissé des chants pieux, de saintes élégies ou des poèmes dont la Vierge est presque le seul objet.

Les pères Charles de La Rue et Gabriel Cossart continuaient en France ces gloires littéraires de la Société de Jésus. La Rue célébra en beaux vers latins les conquêtes de Louis XIV, que le grand Corneille, son ami, traduisit en beaux vers français. La Rue, vivant dans une atmosphère d'éloquence et de poésie, se distingua dans plus d'un genre. Il fut orateur élégant et auteur tragique plein d'élévation ; il fit des tragédies latines, il en composa même dans sa langue maternelle ; et *Lysimachus* ainsi que *Sylla* ne sont pas encore sans mérite. La forme était beaucoup pour lui. Esprit délicat, il aimait la simplicité et l'harmonie ; il fut le modèle de la plupart de ses contemporains dans la Société de Jésus. Tandis que le père Thomas Strozzi, à Naples, chantait la *Manière de faire le chocolat* et discourait sur la liberté dont les



républiques sont si jalouses, tandis que le père Laurent Lebrun faisait son *Virgile* et son *Qvide chrétien*, René Rapin (1) publiait son chef-d'œuvre *des Jardins*. Delille en a paraphrasé les descriptions ; il lui emprunta des détails pleins de charme et de sensibilité. Commire n'a pas cette imagination riante ni la hardiesse qui décèle l'inspiration ; son vers est pur ; néanmoins il se ressent un peu de la brusquerie de son caractère. Il sait être simple à force d'art ; mais souvent il dépasse le but. Commire, dans un discours *de Arte parandæ famæ*, jette un coup d'œil sur les manœuvres littéraires de son temps ; et, sans le vouloir peut-être, il est prophète pour tous les siècles (2), Rapin a chanté les jardins, Vanière célèbre la maison rustique. Son *Prædium rusti-*

(1) Santeuil, dont l'originalité de caractère a peut-être contribué à rehausser la gloire, avait parié deux cents livres tournois avec Duperrier qu'il faisait mieux les vers que lui. Ils composèrent un poëme et prièrent Ménage de décider quel était le meilleur. Ménage s'étant refusé, ils choisirent le père Rapin pour juge. Après avoir lu les deux pièces de vers, le jésuite rencontra Santeuil et Duperrier sur le parvis de leur église des Victo- rins ; il leur dit que des hommes raisonnables et chrétiens devaient rougir de montrer tant de vanité, et qu'il fallait qu'ils fussent bien riches pour engager vingt pistoles sur de semblables bagatelles. Puis s'approchant du tronc de l'église de Saint-Victor : « Les pauvres, ajouta-t-il, profiteront de l'inutilité de vos disputes et du superflu de votre bien. »

La poésie, on le voit, n'était pour un poëte célèbre de la Compagnie de Jésus qu'une bagatelle.

(2) On lit dans un passage ce curieux tableau, qui sera vrai tant qu'il y aura des gens de lettres : « Exercent quasi quædam monopolia famæ et societates laudum laudant mutuò ut laudentur, fœnore gloriam dant et accipiunt, cæteris omnibus obtreçant. »

*cum* (1) a quelque chose de naïf, d'harmonieusement agreste, et l'on comprend que la campagne a été les amours du jésuite. Etienne Sanadon ressuscite, à l'exemple de ses mattres, les beautés de Virgile et d'Horace. Poète comme eux, il trouve toujours au bout de sa pensée l'expression la plus vraie, le rythme le plus nombreux. A leur suite le père Augustin Souciet, avec ses poèmes sur *l'Agriculture et les Comètes*, Brumoy avec ceux *des Passions et de la Verrerie*, Reinier Carsurghi, La Sante, Jacques de la Baune, Charles d'Aguino, Buffier, Frédéric Sanvitali, Grozier, Jérôme Lagomarsini et Joseph Desbillons, ce dernier des romains, digne rival d'Esoppe et de Phèdre, maintinrent dans l'Ordre de Jésus la prééminence que tant d'agréables ouvrages lui avaient conquise.

Ces hommes qui, avec Santeuil, forment un des faisceaux de la gloire du siècle de Louis XIV, ont conservé, jusqu'à nos jours, une réputation éclatante; on les honore même quand on ne les lit plus. Ils eurent cette sobriété de la muse sans laquelle les œuvres de l'esprit ne peuvent aspirer à un durable succès. Les poètes latins de la Compagnie n'avaient risqué que des témérités approuvées par le goût, un autre Jésuite, Pierre Lemoyme, se livra à tous les dérèglements de l'imagination, Ce n'est plus à la langue des anciens qu'il demande le mot dont sa pensée a besoin, Lemoyme veut chanter *Saint Louis* dans l'idiome national. La langue subissait alors sa révolution; elle

(1) Quand le père Vanière vint à Paris, Louis XIV fit frapper une médaille d'or en son honneur. La république de Venise, en 1774, rendit le même hommage au père Vincent Riccoti, l'un des plus célèbres mathématiciens de la Société de Jésus.

était privée de la naïveté de Marot ; elle ne s'élevait pas encore avec Corneille ; elle se trouvait dans ces époques de transition si funestes au talent. Lemoyne était un écrivain à la verve impétueuse, mais qui ne sut jamais soumettre au frein ses puissantes facultés. Il aurait créé l'excès, si l'excès n'eût pas régné avant lui. Il fut tour à tour sublime ou ridicule, éloquent ou barbare ; il développa un tel luxe d'images que souvent, des hauteurs de la poésie, il tombe tout à coup dans la trivialité des métaphores. Lemoyne était digne d'un meilleur sort ; il possédait le mouvement épique, ce feu continu qui alimente les passions. Avec tant de ressources dans le cœur, il chancela comme un homme ivre, parce qu'il se fit une loi de mépriser toutes les convenances et de ne savoir jamais être simple ou magnifique à propos (1). Dans l'histoire littéraire de la France, il ne sera jamais que le trait d'union qui rattache à Ronsard et à Du Bartas les poètes du dix-neuvième siècle.

Les Jésuites qui, comme le père Lemoyne, s'occupèrent après lui de poésie française, ont répudié l'héritage des paroles de six pieds qu'il leur avait légué ; ils furent plus corrects, plus classiques que lui ; pourtant ils n'eurent pas sa verve entraînant et son exubérance de génie. Les pères Poréc, du Cerceau,

(1) C'est dans une épître du père Lemoyne que se trouvent ces quatre vers sur le ciel, jusqu'à ce jour attribués à Voltaire. Voltaire est assez riche pour ne pas emprunter quelques perles au fumier de l'Ennius de la Société de Jésus.

Et ces vastes pays d'azur et de lumière,  
Tirés du sein du vide et formés sans matière.  
Arrondis sans compas, suspendus sans pivot,  
Ont à peine coûté la dépense d'un mot.

Vionnet (1), Kervillars et une multitude d'autres dont les vers, bons ou médiocres, sont condamnés à l'oubli, se firent une réputation de bon goût et d'élégance. La poésie ne fut pour eux qu'un accessoire, ils n'y brillèrent que par distraction ; mais dans un autre genre ils déployèrent de grandes ressources de diction. L'éloquence profane, celle surtout du panégyrique et de l'oraison funèbre, les place sous un nouveau jour. Ils appliquèrent le précepte et l'exemple ; les harangues des pères Albert Koialowicz , Alexandre Macchi, Louis Juglar, Antoine Viger, César Romain, Pierre Rouvière, Wading, Pétiot, Thomas Politien, Cools, Metsch, Guilhem, Sala, Rumer, Aschendorf, Michel de Saint-Roman, Lejay et Cossart, qui furent les maîtres, les contemporains ou les héritiers de Bourdaloue et de La Rue, ont laissé dans ce genre académique des éloges qui disparaissent avant même le souvenir du mort dont ils devaient immortaliser la mémoire.

(1) Le jésuite Vionnet, voulant lutter contre Grébillon, opposa à sa tragédie de *Xercès* une autre tragédie de sa façon portant le même titre. Il l'adressa à Voltaire, qui, le 14 décembre 1749, lui fit cette réponse curieuse et inédite :

« J'ai l'honneur, mon révérend Père, de vous marquer une faible reconnaissance d'un fort beau présent. Vos manufactures de Lyon valent mieux que les nôtres ; mais j'offre ce que j'ai. Il me paraît que vous êtes un plus grand ennemi de Crébillon que moi ; vous avez fait plus de tort à son *Xercès* que je n'en ai fait à sa *Sémiramis*. Vous et moi nous combattons contre lui. Il y a longtemps que je suis sous les étendards de votre Société : vous n'avez guère de plus mince soldat, mais aussi il n'y en a point de plus fidèle. Vous augmentiez encore en moi cet attachement par les sentiments particuliers que vous m'inspirez pour vous, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être très-respectueusement, mon révérend Père, votre très-humble et obéissant serviteur.

» VOLTAIRE. »

Il n'y a pas une branche de littérature honnête à laquelle on ne soit forcé de mêler le nom d'un Jésuite. Avec le père Martin du Cygne, ils recherchent les sources de l'éloquence et ils apprécient les comiques latins. Avec Brumoy, ils ont traduit ou analysé le *Théâtre des Grecs*, afin de donner aux tragiques de tous les siècles des modèles de noble simplicité. Joseph de Tournemine est, dans leur *Dictionnaire de Trévoux*, l'oracle des savants et de la critique. Jouvency trace les règles du goût ; Xavier Bettinelli adresse à Voltaire ses belles *Lettres sur Virgile*. Poète et rhéteur italien, il a moins d'enthousiasme que de jugement ; il ne procède pas par le génie, mais par l'esprit. Le père Bouhours, son devancier, eut, comme lui, la grâce du style ; comme lui aussi, il sut découvrir avec trop de perspicacité les négligences échappées aux grands écrivains. Claude Menestrier, c'est l'ingénieux architecte de la Compagnie de Jésus, le maître dans la science du blason, des tournois et du décorateur. Jean-Baptiste Blanchard, par son *École des Mœurs*, se fait le moraliste de tous les âges ; au même moment, les pères Berthier et Zaccaria deviennent en France et en Italie les chefs littéraires de la réaction religieuse contre les incrédules du dix-huitième siècle. La Compagnie qui va succomber se voit encore à la tête d'une phalange sacrée, dont nous raconterons plus tard les travaux, et qui, commençant à Tiraboschi, à Feller, à François de Ligny et aux deux Guérin du Rocher, trouvera de dignes héritiers dans le jésuite cardinal Angelo Mai, qui a découvert le traité de Cicéron *de Republica*, dans les pères Rosaven, Perrone, Maccarthy, Ravnian, Finetti, Montemayor, Van Hecke, Secchi, Vico, Pianciani, Arthur Martin et Cahier.

Dans un ouvrage publié à Lisbonne en 1830, sous le titre de : *les Jésuites et les Lettres*, un écrivain portugais, Joseph de Macedo, se demande : Si tous les livres qui furent composés sur les sciences en général et sur chacune d'elles en particulier venaient à périr et qu'il ne restât que ceux dont les Jésuites sont auteurs, s'apercevrait-on de quelque vide dans la république si étendue des lettres? A cette question, Macedo répond d'une manière négative, et il développe les motifs de son sentiment. C'est de l'exagération ; nous n'en voulons ni dans la louange ni dans le blâme. Autant que l'insuffisance de nos forces l'a permis, nous avons essayé d'indiquer la portée et le caractère des labeurs intellectuels de la Société de Jésus. Nous n'avons pas eu la prétention de faire un tableau, mais une simple esquisse, afin de réunir dans un même cadre les services rendus aux lettres et les bienfaits prodigués à l'humanité. Ce cadre aurait pu s'élargir démesurément, car nous n'avons pas tout dit, et sur les hommes et sur les écrits. Il servira néanmoins à démontrer que dans tous les temps, que sous tous les climats, les Jésuites furent les apôtres de la science humaine, comme ils étaient les propagateurs de la foi divine. Ils ont rempli dans le monde une double mission aussi glorieuse que difficile. Par l'enseignement et par les idées de toute nature qu'ils jetèrent dans la circulation, ils ont, sans aucun doute, atteint le but religieux qu'ils se proposaient. La fin de cette histoire nous apprendra s'ils n'ont point dépassé l'autre.

---

## CHAPITRE V.

Louis XIV et son caractère. — Le père Annat, confesseur du roi. — Il se porte médiateur entre le pape et le roi, au sujet de la garde corse. — Les Jésuites sous Louis XIV. — Le père Canaye à Dunkerque. — Missions de Bretagne. — Les maisons de retraite. — Le père Chaurand et les pauvres. — Création des dépôts de mendicité. — Chaurand appelé à Rome par Innocent XII. — Bourdaloue à la cour. — *Tu es ille vir.* — Mort du père Annat. — Le père Ferrier lui succède dans ses fonctions de confesseur du roi. — Caractère du jésuite. — Le père Ferrier est chargé par Louis XIV de la feuille des bénéfices. — Le père François de Lachaise. — Son portrait. — Ascendant qu'il prend sur Louis XIV. — Il fait éloigner la marquise de Montespan. — Portrait d'Innocent XI. — Affaire de la Régale. — Les Jésuites à Pamiers. — Résistance de l'évêque aux ordres du roi. — Le pape le soutient. — Il envoie aux jésuites des brefs comminatoires. — Les Jésuites appelés devant le Parlement de Paris et devant celui de Toulouse. — On fait l'éloge de leur prudence. — Le pape excommunique Louis XIV. — Les Jésuites ne publient pas la bulle que le pape leur a adressée. — Le clergé de France s'assemble. — Dispositions des esprits. — Bossuet à l'assemblée générale de 1682. — Libertés de l'Eglise gallicane. — Déclaration des quatre articles. — La Sorbonne résiste tacitement. — Louis XIV ne veut pas que les Jésuites signent la déclaration d'enseigner les quatre articles. — Motifs religieux et politiques de cet ordre. — Le père Lachaise et le général des Jésuites. — Lettres du père Lachaise sur les suites de la déclaration. — Démarches conciliatrices du roi et des évêques auprès du Saint-Siège. — Lettre de Louis XIV. — Les libertés gallicanes et les révolutionnaires. — Ce que les Jésuites firent dans ces graves circonstances. — Les protestants et l'édit de Nantes. — Colbert et Bourdaloue. — Plan des Jésuites pour vaincre l'hérésie. — Le père Dez à Strasbourg. — Madame de Maintenon et Louis XIV. — Le père Lachaise s'oppose à leur mariage. — Les Jésuites divisés sur l'opportunité de la révocation de l'édit de Nantes. — Le père Lachaise accusé. — Le chancelier Letellier et Louvois, son fils. — Les Jésuites en mission auprès des protestants. — Bourdaloue et La rue. — Peu d'effet que ces missions produisent. — La révocation de l'édit de Nantes appelle la persécution sur les Jésuites de Hollande. — Leur position dans ce pays. — Mesures prises par eux. — Leur mémoire aux Etats-généraux. —

L'archevêque de Sébaste et les jansénistes. — Causes de la persécution, — Les Jésuites aux États-généraux. — Ils écrivent à Rome, sur l'ordre des États. — Le cardinal Paulucci. — Ils sont proscrits. — Leur persévérance. — Les Jésuites exilés de Sicile. — Leur retour. — Conversion de la famille électorale de Saxe. — Les pères Vota et Salerno. — Le père Vota en Pologne avec Frédéric-Auguste. — Le père Salerno à la cour de Saxe. — Il convertit au catholicisme le prince héréditaire. — Il lui fait épouser une archiduchesse d'Autriche. — Salerno cardinal. — Clément XI decore deux autres jésuites de la pourpre romaine. — Tolomei et Cienfuegos. — Les Jésuites bannis de Russie par Pierre-le-Grand. — Les congrégations générales. — Charles de Noyelle, général de la Société de Jésus après Oliva. — Sa mort. — Election du père Thyrsé Gonzalès. — Son caractère. — Michel-Ange Tamburini lui succède. — Apostolat de François de Hiéronymo.

Henri IV par son règne, les cardinaux de Richelieu et Mazarin par leur ministère, les Jésuites par l'éducation, avaient préparé un de ces siècles qui font époque dans les annales du monde. Il restait à trouver un prince digne de continuer l'œuvre si péniblement élaborée; Louis XIV naquit. Dans toute l'ardeur de la jeunesse et des passions, beau comme l'espérance, et portant au plus haut degré le sentiment de sa force et de l'honneur de son pays, il allait recueillir le triple héritage que trois grands hommes léguaient à son inexpérience. Les plaisirs, les carrousels et les amours chevaleresques devaient être sa seule occupation; le jour même de la mort de Mazarin, il voulut être roi; il le fut dans toute la majesté de ce titre. Il devint, sans transition, populaire et juste, magnifique et économe, conquérant et législateur. L'enfant avait été bercé par les tumultes de la Fronde ou au milieu du cercle dans lequel Anne d'Autriche, sa mère, unissait la galanterie espagnole aux délicatesses de la conversation française. Le jeune homme avait, par gratitude, abandonné les rênes de



l'Etat au ministre de sa minorité. Mazarin n'était plus; Louis se sentit appelé à gouverner par lui-même. L'instinct du pouvoir lui révéla la connaissance des hommes et des affaires; l'orgueil de commander à la France lui apprit le rôle qu'il devait jouer en Europe, et cette tête si brillante sous la couronne ne consentit jamais à un sacrifice de dignité nationale. Louis XIV honora la France dans ses victoires comme dans ses revers; il lui inspira d'avoir foi en ses illustres capitaines, en ses puissants administrateurs, en ses célèbres écrivains, foi surtout en son peuple, que toutes les généreuses passions enflamment. Il fut sur le trône le bon sens qui commande au génie.

Sous un roi ne laissant rien à faire aux autres, les Jésuites comprirent qu'ils n'avaient plus à redouter cette instabilité légale que les corps de magistrature tenaient toujours suspendue sur leur tête comme une menace. Avec Louis XIV, dont le Parlement voyait l'énergie à l'œuvre, rien de contraire à son bon plaisir ne pouvait être admis ou réalisé. A la cour comme dans leurs collèges, à Paris ainsi qu'au fond des provinces, ils se disposèrent à travailler à la prospérité de la religion et de l'enseignement. Le roi, avec son omnipotence encore novice, avait besoin d'un guide éclairé; il le rencontra dans le père Annat, son confesseur.

François Annat, né à Rhodéz le 5 février 1591, était une de ces natures âpres et bonnes, telles que les montagnes du Rouergue en ont tant fournies à l'Eglise. Sa rude franchise, sa science profonde, mais que le contact de la cour n'avait pu rendre élégante, sa physionomie aussi pleine de simplicité que de finesse, donnaient à ce jésuite un cachet particulier.

Il avait rempli sans éclat, mais avec un mérite incontestable, les premières charges de son Ordre ; il était depuis longtemps le directeur spirituel du monarque, lorsqu'un événement inattendu brouilla le chef de l'Eglise et le roi très-chrétien. Louis XIV prétendait être le premier partout et toujours. Sa fierté naturelle que rehaussaient tant de victoires et tant de paix glorieuses, le rendait intraitable sur ses droits de prééminence. Afin de fortifier son autorité au dedans, il voulait que le nom de son pays fût respecté au dehors. Déjà, dans un conflit, élevé, vers la fin de l'année 1661, entre le comte de Wateville, ambassadeur d'Espagne, et le comte d'Estrades, ambassadeur de France, il avait pris des mesures si décisives, que Philippe IV, son beau-père, intimidé, se soumit à ses exigences et reconnut que le petit-fils de Charles-Quint devait céder le pas au successeur de François 1<sup>er</sup>. Un an après, le monarque s'engageait dans une querelle du même genre ; mais ici la question était plus épineuse, car Louis XIV se plaignait de la cour de Rome. Le duc de Créqui, ambassadeur auprès du Saint-Siège, tolérait la licence de ses gens qui avaient insulté une compagnie corse de la garde papale. Le roi n'aurait sans doute ni éludé ni différé la réparation de cet outrage ; on laissa les Corses se venger de leurs propres mains. Ils assaillirent le duc de Créqui dans son palais ; ils firent feu sur la voiture de l'ambassadrice ; ils tuèrent ou blessèrent plusieurs Français. A la nouvelle de cet attentat au droit des gens, Louis XIV fait saisir le comtat Venaisin ; il mande à Alexandre VII que son armée va franchir les Alpes et marcher sur Rome, si une éclatante satisfaction ne lui est pas accordée.

La position des Jésuites entre le Saint-Siège et la

France était difficile. Le père Annat connaissait le respect de Louis XIV pour la chaire apostolique ; mais il savait aussi que son orgueil justement irrité ne reculerait devant aucune conséquence. Les droits de l'Église n'étaient point en jeu dans ce démêlé, pourtant ils pouvaient se trouver lésés par une guerre. Le père Annat, à l'instigation du roi, se porta médiateur officieux par l'entremise du général de la Société de Jésus. Le souverain Pontife venait de faire un inutile appel aux princes catholiques, qui tous déclinaient l'honneur de défendre la cour de Rome contre les armes françaises. Le pape était resté étranger à l'insulte que son neveu, le cardinal Chigi, avait autorisée, ou tout au moins laissée impunie. Annat s'empara de cette circonstance pour plaider auprès d'Alexandre VII et de Louis XIV les droits de chacun et atténuer les torts mutuels. Le 18 janvier 1663, il écrivit de Paris au général des Jésuites.

« Je ne puis m'empêcher de communiquer ma douleur à Votre Paternité, en voyant tromper l'espérance que j'avais conçue du prochain rétablissement de la paix entre le souverain Pontife et le roi Très-Christien. Il semblerait qu'il n'y a rien de plus probable que la réconciliation de deux esprits l'un et l'autre amis de la concorde ; mais, je ne sais quelle fâcheuse coïncidence d'événements renverse toutes mes prévisions. Le roi Très-Christien prend à regret l'offensive. Sa répugnance même est un gage de la constante vigueur avec laquelle il poussera l'attaque jusqu'à ce qu'il ait obtenu réparation complète. Il a du Saint-Père lui-même un aveu de l'atrocité de l'insulte faite à la France au milieu de Rome, non par un ou deux individus, mais par une troupe nombreuse de soldats corses. Le roi se plaint que, l'outrage ayant été pu-

blic on n'ait pu, depuis quatre ou cinq mois, découvrir un seul auteur ou promoteur de ce délit, personne qui, par sa négligence à prévenir, arrêter et châtier les coupables, se soit constitué leur complice.

» Votre Paternité comprend mieux que je ne pourrais l'exprimer les désastreuses suites de ce différend. Le commencement d'une guerre est bien au pouvoir des parties belligérantes, mais la fin souvent ne dépend pas d'elles. Le danger imminent qui menace en ce royaume la sainte hiérarchie de l'Eglise et la rupture de toute subordination sont pour moi un feu intérieur qui me brûle d'une manière incroyable. Je n'ai pas entendu parler ouvertement de renouveler la pragmatique-sanction ; je sais seulement qu'un des premiers ministres s'occupe de la forme à suivre pour régler les affaires de l'Eglise de France lorsque la guerre interrompra toute communication avec le Saint-Siège. On dit que les Parlements seront associés à cette administration. Il y aura seulement une assemblée d'évêques qu'on consultera ; les avis y seront très-partagés, et je crains fort que du conflit il ne sorte un désastre pour l'Eglise. Si, pendant les hostilités, on prend l'habitude de violer les droits du Saint-Siège, il sera très-difficile de renoncer à un système de gouvernement ecclésiastique dont Rome demandera l'abrogation, mais que la France ne voudra peut-être pas abandonner, parce qu'il aura commencé avec certaines apparences de justice. Enfin, cette affaire est de telle nature, que l'église a peut-être plus à craindre de la victoire que de l'insuccès. Les Français vaincus et comptant parmi eux une multitude d'hérétiques, ne seront-ils pas tentés, dans l'exaspération de la défaite, de courir à l'hérésie, ou tout au moins au schisme ?

» Quand à moi, je puis promettre qu'avec le secours de Dieu je ne faillirai pas à mon devoir, mais contre le torrent que peut un roseau? Ajoutez qu'on ressuscite à notre préjudice la vieille accusation de papisme. Une lettre, dernièrement écrite de Rome sous ce mauvais jour, a notablement affaibli nos efforts. Les sectaires anciens et modernes, tous ennemis de la Compagnie, se liguent en cette occasion; ce sera merveille si nous ne recevons pas de terribles atteintes dans la tempête.

» Je puis dire que le roi Très-Chrétien pense très-honorablement du souverain Pontife; il en parle de même et n'oublie pas de le reconnaître pour le chef de l'Eglise; mais il est persuadé qu'il y a pour lui obligation de ne pas laisser avilir la majesté royale si cruellement outragée. Quand le Saint-Siège se proposait d'envoyer à Paris un légat, j'ai entendu dire au roi qu'il l'accueillerait avec plus d'honneurs que d'habitude. Il sera, je pense, agréable à Votre Paternité de lire ici le témoignage de gratitude que je dois au cardinal Antonio (1). Il conduit très-bien cette affaire, cherchant à concilier les droits débattus et à rendre au roi les services qu'il lui doit sans manquer en rien à ses devoirs envers le chef de l'Eglise. »

La cour de Rome conservait, dans ses rapports diplomatiques avec les princes, un sentiment si haut de sa dignité qu'il en coûtait à ses agents d'avouer des torts personnels. La lettre du père Annat ne permettait plus d'incertitude; il fallait souscrire à la réparation qu'exigeait Louis XIV, ou affronter les chances d'une guerre dont le jésuite énumérait ha-

(1) Le cardinal Antonio Barberini, grand aumônier de France et archevêque de Reims.

bilement toutes les calamités religieuses. Alexandre VII aima mieux sacrifier l'orgueil de ses ministres que l'intégrité de la tiare. Le cardinal Chigi vint lui-même offrir au roi les excuses du pape, et une pyramide s'éleva au centre de la ville pontificale pour éterniser le souvenir de la réparation que le fils aîné de l'Église infligeait à sa mère. Annat, dans ses négociations, s'était montré aussi dévoué au Vatican qu'au trône de France. Louis XIV lui sut gré d'avoir calmé des colères, et Alexandre VII le remercia par un bref de son heureuse intervention. Le 16 octobre 1664, le jésuite répondait au souverain Pontife : « J'ai été confondu à la lecture du bref apostolique dont Votre Sainteté a daigné m'honorer, faveur que je n'avais point méritée et que je n'avais aucun sujet d'attendre. Mais, lorsque Votre Sainteté a semblé me recommander l'affaire, dont la conclusion a été confiée à l'illustre nonce, archevêque de Tharse, j'ai accueilli cette insinuation comme un ordre, l'ordre comme un bienfait. Il ne sera pas difficile de faire goûter les pieux projets et les justes demandes de Votre Sainteté au roi Très-Chrétien. Tout ce qui intéresse le culte divin et l'accroissement de la Foi est pour lui de haute importance, et chaque jour il en donne d'innombrables témoignages. Je ne doute pas qu'il n'offre encore des preuves plus éclatantes de son zèle, maintenant que la concorde va être rétablie entre le Siège apostolique et Sa Majesté Royale, comme il convient qu'elle subsiste entre le meilleur des pères et le meilleur des fils. »

Les Jésuites étaient, pour Louis XIV dans l'ivresse de sa puissance et de ses passions, un frein modérateur ; ils cherchèrent à ne tourner que vers le bien les éminentes qualités qu'il déployait. Entouré de flatteurs et de poètes, qu'un mot de sa bouche, qu'un

signe de sa main, qu'un regard comblait de bonheur ou plongeait dans le désespoir ; amant de la gloire et, comme le roi son aïeul, ne sachant jamais résister aux séductions de l'amour, ce prince pouvait s'effaroucher des sages conseils d'un vieillard dont l'austérité était pour lui un reproche vivant. L'histoire et la poésie ont consacré le souvenir de mademoiselle de La Vallière ; mais le père Annat se garda bien de s'associer à l'entraînement universel. On défiait Louis XIV ; ses vices même étaient adoptés comme des vertus. Les Jésuites déclarèrent la guerre à son cœur, et, selon la parole de Bayle, « le père Annat chagrinait tous les jours ce prince là-dessus, et ne lui donnait point de repos (1) »

Dans cette succession si rapide de fêtes et de combats, de plaisirs et de victoires qui signale les trente premières années du règne de Louis, la Compagnie de Jésus ne se contenta pas de jouir à l'ombre du trône d'un appui qui ne lui fit jamais défaut. Elle n'était pas née seulement pour vivre à la cour ; elle ne croyait point avoir rempli sa mission lorsqu'elle avait inspiré de pieux sentiments à quelque grande famille. Préoccupée des soins nécessaires à l'éducation de la France, elle n'oublia pas qu'elle se devait encore à la conversion des hérétiques et au maintien du catholicisme dans les provinces. Elle trouvait dans ses rangs assez de Jésuites pour populariser ce triple apostolat. Le royaume goûtait une paix intérieure qui permettait de régulariser le zèle, Louis XIV leur accordait toute latitude : ils en profitèrent, et, comme le monarque, ils se mirent à marcher de succès en succès.

(1) Bayle, *Dictionnaire historique*, article *Annat*.

Après la bataille des Dunes, où Turenne battit, en 1658, le prince de Condé et don Juan d'Autriche, la ville de Dunkerque fut cédée aux Anglais; mais Mazarin, qui gouvernait encore, spécifia, dans les clauses du traité, que le père Jean Canaye, sous le titre de *rerum catholicarum moderator*, resterait dans la cité, afin de protéger la Foi des habitants. La France songeait à revendiquer plus tard cette place maritime, et, ne voulant pas accorder aux Anglais tous les droits de propriété, Mazarin l'attachait au sol par le culte. Le jésuite avait charge d'entretenir dans les cœurs le patriotisme et la religion; en face du drapeau britannique, il sut si bien préserver les citoyens des erreurs de l'anglicanisme que, lorsque, en 1662, Louis XIV, après la paix des Pyrénées, racheta Dunkerque, il ne s'y rencontra que des catholiques et des Français. Dans le même temps, le collège des Jésuites de la Flèche était témoin d'une nouvelle victoire sur l'anglicanisme. La comtesse de Sussex, son fils et toute sa famille abjuraient l'hérésie. Le comte de la Suze, et la marquise de Beauvau imitaient cet exemple à la maison professe de Paris; madame de Montpinson à Alençon, Louis de Croy à Uzès, de Bagais à Nîmes, et la famille de La Claye à Meaux rentraient, sous la direction des Pères, dans le sein de l'Église. L'Église comptait par eux de nouveaux fidèles; la Société de Jésus trouva dans les bénédictions du peuple la récompense qu'elle attendait de ses travaux. Le comte de Dunois, fils de Henri d'Orléans, duc de Longueville, vint, escorté par le Grand Condé, son oncle, frapper à la porte du noviciat; il s'offrit à l'Institut après avoir cédé ses droits d'aînesse à son frère Saint-Paul de Longueville, qui périt au passage du Rhin. La Compagnie partageait



son ardeur entre toutes les œuvres ; on voyait des enfants de Loyola suivre les armées et mourir comme le père de La Borde au sein de la victoire qu'ils avaient préparée par leurs exhortations ; d'autres, au fond des provinces et loin du tumulte des camps, fondaient, vers 1664, des maisons de retraite sur le plan que saint Ignace de Loyola et saint Vincent de Paul, après lui, avaient conçu. Ce fut en Bretagne, dans ce pays dont les pères Maunoir, Martin, Rigoleu, Thomas et Huby renouvelèrent l'esprit, que les premières maisons de retraite furent créées. Maunoir avait réalisé des miracles dans cette province ; le clergé, le peuple, la noblesse, tout devenait fervent sous le feu de sa parole ; il portait la conviction dans les âmes, la réforme dans les mœurs. Pour perpétuer ces fruits de salut, l'abbé de Kerlivio, grand-vicaire de Vannes, mademoiselle de Francheville et le père Vincent Huby s'associèrent dans le but de doter leur patrie de quelques maisons de retraite. Les ecclésiastiques, les laïcs, les femmes elles-mêmes devaient séparément s'y retremper dans la piété. Le père Huby régla les exercices et composa les méditations. Sa charité était industrielle ; il connaissait l'art de toucher les endurcis, de fortifier les faibles, de réchauffer les tièdes et d'entretenir la ferveur. Le père Huby avait pris une sainte initiative ; d'autres maisons s'élevèrent en Bretagne, et ces congrégations y répandirent la semence religieuse.

Ce qui avait réussi sur les bords de l'Océan fut tenté dans d'autres contrées ; les Jésuites obtinrent partout les mêmes résultats. Le père Louis Le Valois, né à Autun en 1639, et dont la Normandie avait admiré le zèle apostolique, accourut à Paris pour continuer l'œuvre ; il choisit le noviciat de la Com-

pagnie. Le roi, au milieu même de ses triomphes et de ses plaisirs, attachait son nom à une idée qui contribuait à la tranquillité des familles et au bon ordre de la société. Le maréchal de Bellefonds, l'ami de Bossuet, prit une part active à ces retraites; il assista, confondu avec des fidèles de tout rang, car le père Le Valois en avait établi pour toutes les classes. Le Valois, et après lui Sanadon, cherchèrent à propager la morale et l'instruction chez les ouvriers; un autre jésuite, le père Honoré Chaurand, dont la vie n'a été qu'un dévouement continu, réalisa à lui tout seul une institution presque impossible à un gouvernement.

Il a vu de près, il a étudié la lèpre de la mendicité; afin de commencer à la guérir, il fonde des maisons de travail où il réunit les pauvres. Il n'a que sa charité, que son éloquence pour auxiliaires; il triomphe des penchants mauvais, de l'oisiveté et de la débauche. A partir de 1650 à 1697, il visite la France dans tous les sens; il crée cent vingt-six hôpitaux, et leur applique les plus sages règlements. Chaurand avait le don de persuasion, il entraînait les indigents sur ses pas, il leur révélait le prix du travail, il leur apprenait que cette existence vagabonde était un fardeau pour eux et pour le pays. Les mendiants consolés et encouragés ne désespéraient ni du ciel ni des hommes. Chaurand les avait pris sous sa sauvegarde; les gouverneurs des provinces, les évêques, les riches de la terre l'appelèrent pour former dans leurs villes ou dans leurs propriétés de semblables établissements. La réputation que le jésuite s'était faite, son aptitude à maîtriser, par une bonté toujours ingénieuse, les malheureux que l'oisiveté ou la faim poussait au vice ou au crime, franchirent les Alpes. Sur le récit des merveilles opérées par un homme

sans fortune, mais qui sait féconder la bienfaisance, le pape Innocent XII conçoit le projet d'implanter dans sa capitale l'œuvre que le Père a organisée en France. Il change son palais de Latran en hôpital ; le souverain Pontife ne songe pas seulement à imiter Chaurand, il désire que le jésuite applique lui-même les règles qu'il a prescrites ; il veut apprendre de sa bouche les ressources que son zèle fit germer. Chaurand arrive à Rome ; le pape l'entretient à diverses reprises, il le comble de témoignages de son affection, il l'admire dans sa charité, et quand, le 19 novembre 1697, le jésuite mourut au noviciat d'Avignon, sa pensée créatrice ne s'éteignit point avec lui. D'autres Pères de l'Institut marchèrent sur ses traces ; ils surent encore stimuler la générosité du riche et féconder le travail du pauvre.

Rien ne restait étranger aux Jésuites. Ils étaient partout, partout n'y avait-il pas de grandes choses à entreprendre ? Leur Ordre était devenu une pépinière de savants et de missionnaires, de confesseurs des rois et d'instituteurs des peuples. Chaque ville de Lorraine et de Champagne leur offrait de nouvelles maisons. En 1665 une seconde chaire de philosophie est créée au collège de Reims ; les habitants de la vieille cité de saint Remy votent une illumination générale pour honorer la Compagnie de Jésus. Charles de Linoncourt, marquis de Blainville, renonce à son immense fortune pour entrer dans l'Institut ; mais, à quelques années d'intervalle, la mort jette le deuil dans la Société, Le 5 juin 1667 le jésuite cardinal Pallavicini, l'un des meilleurs historiens de la catholicité, succombe dans un âge encore peu avancé. Le 27 juin 1673 le père Thomas de Villers expire après cinquante-trois ans de travaux apostoliques ; le 9

janvier 1677 le père Edmond de Joyeuse meurt à Metz sur la brèche de l'enseignement et de la prédication. La ville de Dijon pleure le père Jean-Baptiste de Châteaubornay.

Ce fut à cette époque, où le génie de la charité grandissait comme le génie de l'histoire, de la poésie et des arts, que les Jésuites virent sortir de leurs rangs un orateur digne rival de Bossuet, de Fléchier et de Massillon. Louis Bourdaloue, né à Bourges en 1632, répandit sur la chaire un éclat que le temps n'a jamais pu affaiblir. Louis XIV avait des généraux tels que Condé, Turenne et Schomberg ; Vauban fortifiait les frontières de France, Tourville et Forbin en commandaient les escadres ; ses ministres, ses ambassadeurs étaient Louvois, Colbert, d'Avaux, d'Estrades et Torcy. Il comptait parmi ses magistrats d'Ormesson, Achille de Harlay, Lamoignon, Talon, Joly de Fleury et d'Aguesseau. Le duc de Montausier et Bossuet élevaient son fils, Mansart et Perrault construisaient ses palais, Lebrun racontait sur la toile les victoires que la poésie immortalisait. Il créait l'Académie de peinture et de sculpture, l'Observatoire de Paris et le Jardin de botanique. Il commandait à Tournefort d'entreprendre ses doctes voyages. A sa voix, Cassini et Bernouilli abandonnaient leur patrie pour enrichir de leurs talents le royaume de France. Corneille, Racine et Boileau composaient leurs chefs-d'œuvre ; Molière peignait les vices de son temps, Bourdaloue parut pour les combattre avec la raison chrétienne. Ce jésuite au front sévère, et à l'âme pleine de bienveillance, se sent, dès sa première parole, à la hauteur de tant de gloires. Mais ce n'est point le bruit qu'il recherche ; il n'a pas placé son ambition dans les applaudisse-

ments du monde. Bourdaloue, appelé à distribuer les enseignements de l'Évangile, avait de beaux modèles sous les yeux : Mascaron, Fléchier et Bossuet en première ligne. Il les égala, il les surpassa tous en faisant entrer l'éloquence sacrée dans une nouvelle voie. Au milieu d'un siècle où les choses de l'esprit étaient accueillies avec un enthousiasme si fertile en nobles délicatesses, le père Bourdaloue fut plus qu'un orateur : il devint apôtre beaucoup plus par la sainteté de sa vie que par l'éminence de son talent. L'exercice habituel du ministère, la direction des âmes, la visite des malades, l'amour des pauvres, lui donnèrent cette connaissance du cœur humain qui a été tant célébrée, et qui de chacun de ses discours semble faire un traité de morale pratique. La foule se pressait pour recueillir ses leçons, et, au témoignage de madame de Sévigné, l'église était envahie deux jours avant l'heure où le jésuite rompait le pain de la parole. « J'ai entendu la Passion de Mascaron, écrit-elle le Vendredi-Saint 27 mars 1671 (1). J'avais grande envie de me jeter dans le Bourdaloue; mais l'impossibilité m'en a ôté le goût. Les laquais y étaient dès le mercredi, et la presse était à mourir. »

Prédicateur de la cour, le jésuite avait d'austères devoirs à remplir. L'admiration dont Louis XIV se sentait l'objet, le succès qui couronnait partout ses généraux ou ses négociateurs, les grands événements et les grands hommes qui surgissaient autour de lui, tout avait contribué à persuader au

(1) Le 27 février 1679, madame de Sévigné écrit encore : « Bourdaloue tonne à Saint-Jacques-la-Boucherie. La presse et les carrosses y font une telle confusion, que tout le commerce de ce quartier-là est interrompu. »

roi qu'il était au-dessus de l'humanité. Il s'y plaçait par les splendeurs de son règne. Il espéra légitimer ses passions devant Dieu comme il les faisait accepter par ses adulateurs et par la France entière. La marquise de Montespan avait succédé à mademoiselle de la Vallière, devenue Carmélite et expiant son bonheur d'un jour par d'éternels remords. Tout se taisait devant ce double adultère. La cour était aux pieds de la favorite; le père Bourdaloue crut qu'il importait à la dignité de son ministère de faire entendre au roi un courageux avertissement. Mascaron, évêque de Tulle, et le jésuite prêchaient le carême de 1675 en présence de Louis XIV. Le jésuite, expliquant un jour la parabole de Nathan, osa la lui appliquer directement, et plus d'une fois dans son discours le terrible *Tu es ille vir* retentit aux oreilles du souverain (1). Au sortir de la chapelle royale, Louis demande ce que Bourdaloue a voulu dire. Les courtisans restaient muets, quand tout à coup le duc de Montausier, dont la rigide franchise ne connaît pas les ménagements, s'écrie : « Sire, il a dit à Votre Majesté : Tu es cet homme-là. » A cette apostrophe, le roi ne peut maîtriser un mouvement d'indignation; mais, après avoir réfléchi quelques instants : « Messieurs; reprit-il, le père Bourdaloue a fait son devoir, faisons le nôtre. » A partir de ce jour, Louis XIV sembla entrer dans une vie moins féconde en scandales de famille.

Au commencement de 1670 le père Annat, qui pendant seize ans fut chargé de la direction spirituelle du roi, pensa que la vieillesse ne lui permettait

(1) Quelques écrivains ont attribué à Mascaron ces paroles si courageuses.

plus d'offrir au prince des conseils qui n'étaient pas toujours écoutés : il abandonna la cour, et résolut de mourir en simple religieux. Un autre jésuite du Rouergue, le père Jean Ferrier, lui succéda. « Petit homme quant à la taille, dit Amelot de la Houssaye (1), mais grand homme quant à l'esprit, » Ferrier arrivait dans des circonstances difficiles. Ce n'était ni la mansuétude pleine de rudesse du père Annat ni l'élégante douceur du père Lachaise. Ferrier avait des qualités plus tranchées. Il savait qu'au milieu des égarements de son cœur, le Roi conservait un profond respect pour la religion : il osa lui en imposer un témoignage solennel. « Plus d'une fois, raconte Choisy dans ses *Mémoires* (2), au scandale du petit peuple, mais à l'édification des gens sages et éclairés, le roi a mieux aimé s'éloigner des saints mystères, quoique la politique en murmurât, que de s'en approcher indignement. »

Dans l'attente d'un retour prévu, le jésuite, que ses fonctions de confesseur de Louis XIV appelaient au maniement des affaires religieuses, s'occupa de la prospérité de l'Eglise et des intérêts du clergé. Il aimait l'Institut de saint Ignace avec tout le dévouement d'un jésuite ; mais, s'il faut en croire Amelot de la Houssaye, qui a beaucoup connu ce Père, ce n'était ni par des injustices ni par des faveurs qu'il prétendait de servir. « Souvent, raconte cet annaliste (3), je lui ai entendu dire à des Jésuites qui voulaient le faire entrer dans leurs querelles particulières pour être appuyés de son crédit, que le roi ne l'avait pas

(1) *Mémoires* d'Amelot de la Houssaye, t. III, p. 290.

(2) *Mémoires* de l'abbé de Choisy (édition Petitot), t. LXXIII, p. 174.

(3) *Mémoires* d'Amelot, t. III, p. 290.

fait son confesseur pour être l'avocat des méchantes causes. » Une pareille indépendance de caractère, soutenue par une fermeté qui ne se démentit jamais, provoqua plus d'une plainte. Louis XIV s'était déchargé du soin des nominations ecclésiastiques sur un conseil de conscience dont le père Annat faisait partie. Ferrier y fut appelé au même titre; mais bientôt il ne se contenta pas de son suffrage isolé. Il écarta François de Harlay, le nouvel archevêque de Paris. Il s'arrogea insensiblement, disent les adversaires de la Compagnie de Jésus, une autorité prépondérante, et il fut le canal de toutes les grâces, le promoteur de tous les choix.

C'était une espèce de ministère que Louis XIV avait créé. Il crut plus convenable de le confier à un prêtre qui ne pouvait rien désirer qu'à plusieurs prélats dont les familles ou les amis ne cesseraient jamais de solliciter tantôt pour eux, tantôt pour les autres. Ce droit attribué à un jésuite de disposer des bénéfices et des évêchés devait susciter de nombreux mécontentements. Ferrier ne s'en préoccupa point, et jusqu'à son dernier jour il fit des choix que Louis XIV ratifia (1). Le 29 octobre 1674 le père Ferrier mourut à la maison professe de Paris.

(1) Durant sa dernière maladie, racontent Choisy dans ses *Mémoires*, et Oroux, dans l'*Histoire ecclésiastique de la cour de France*, le père Ferrier manda à l'évêque de Marseille (Forbin de Janson), alors ambassadeur en Pologne, qu'il lui donnait l'archevêché de Sens. Mais six jours après, il lui fit écrire qu'il ne pouvait pas lui tenir parole, et que, se sentant prêt à paraître devant Dieu, il se croyait obligé, en conscience, de mettre sur ce siège un évêque qui fût en état de résider. La veille de sa mort, il envoya au roi la feuille des bénéfices vacants, remplie des noms de ceux qu'il estimait les plus dignes. Sa Majesté, dit-on, y fit peu de changements.





LE PÈRE FRANÇOIS DE LA CHAISE,

*Confesseur de Louis XIV.*



Le titre de confesseur du roi devenait un poste éminent. Il importait aux ambitieux d'avoir un homme selon leur cœur. Louis XIV demandait un prêtre juste et prudent à la Compagnie de Jésus ; elle délibérait encore lorsque le maréchal de Villeroy fit accepter au monarque le père Lachaise, dont il ne cessait de vanter la droiture, la douceur et la capacité. Annat et Ferrier avaient été amenés à se mêler des affaires de l'Eglise : par une pente insensible le dernier s'en était rendu maître à peu près exclusif. Le confesseur, par sa position, se transformait en personnage politique, en homme qui dispense les grâces et qui tient la clef des faveurs. Le crédit que ces fonctions faisaient rejaillir sur un jésuite s'appliquait à tout l'Ordre, que chacun regardait comme solidaire des vertus ou des erreurs de ses membres. Son pouvoir était avoué ; à notre sens, ce fut une faute. La Société de saint Ignace dévia du principe posé par Aquaviva et surtout par son fondateur. Elle accepta un lourd fardeau, dont les pères Auger, Coton, Lammormaine et Caussin auraient décliné la responsabilité. On la vit se charger par l'un des siens de la distribution des bénéfices. C'était, bon gré, mal gré, se glisser par une porte entr'ouverte dans l'administration du temporel, dans le gouvernement des choses de ce monde ; et les Jésuites devaient rester en dehors de tous ces calculs. Les nécessités du moment, la volonté de Louis XIV, la confiance du Saint-Siège, le besoin de donner des garanties à l'épiscopat purent bien violenter une détermination qui brisait tout un passé de sacrifices ; mais il n'en reste pas moins acquis à l'histoire que le père Ferrier et le père Lachaise après lui furent chargés de fonctions que la règle de leur Institut déclarait incompatibles avec les

quatre vœux. Il eût mieux valu pour les Jésuites ne jamais sortir du demi-jour dans lequel ils s'étaient placés jusqu'alors que de venir proclamer leur autorité à la face du monde. Cette autorité ne faisait plus doute; elle se révélait par les services, par les travaux, par les martyres. Il ne fallait pas, pour évoquer de nouvelles agressions, la consacrer par un éclat officiel qui n'ajoutait rien à sa force réelle. On changeait ainsi ses conditions d'existence; on l'investissait d'une puissance à laquelle personne n'avait jamais songé; mais cette puissance renfermait une occasion prochaine de chute. Il importe donc d'étudier quel usage les confesseurs de Louis XIV firent du pouvoir que les événements leur accordèrent.

François de Lachaise, né dans le Forez le 25 août 1624, était neveu du père Coton, que l'amitié de Henri IV a rendu célèbre, et du père d'Aix, renommé par sa science ainsi que par l'austérité de ses mœurs. Après avoir parcouru les carrières qui conduisent à la profession des quatre vœux, François de Lachaise fut élu provincial de Lyon, puis nommé confesseur du souverain. Le maréchal de Villeroy et Camille de Villeroy, son frère, archevêque de Lyon, avaient eu la main heureuse pour la première fois. « Le père Lachaise, dit Saint-Simon(1), et dans sa bouche l'éloge d'un jésuite ne sera point suspect, le père Lachaise était un esprit médiocre, mais d'un bon caractère. Juste, droit, sensé, sage, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence, des éclats, il avait de l'honneur, de la probité, de l'humanité. On le trouvait toujours poli, modeste et très-respectueux. On lui rend ce témoignage qu'il était obligeant,

(1) *Mémoires* du duc de Saint-Simon, t. IX, p. 18. et 21.

juste, non vindicatif ni entreprenant, fort jésuite, mais sans rage et servitude, les connaissant mieux qu'il ne le montrait, mais parmi eux comme l'un d'entre eux. Le roi rapportait de lui une réplique qui fait plus d'honneur à l'un qu'à l'autre : « Je lui reprochais un jour, dit-il qu'il était trop bon. Il me répondit : — Ce n'est pas moi qui suis trop bon, mais c'est vous qui êtes trop dur. » Il fut longtemps distributeur des bénéfices, et il faisait d'assez bons choix. « Le père Lachaise, ajoute Saint-Simon (1), avait une figure noble et intéressante. Juste dans la décision des affaires, actif, pressant, persuasif, toujours occupé sans le paraître jamais, désintéressé en tout genre, quoique fort attaché à sa famille, facile à revenir quand il avait été trompé et ardent à réparer le mal que son erreur lui avait fait faire, d'ailleurs judicieux et précautionné, il ne fit jamais de mal qu'à son corps défendant. Les ennemis mêmes des jésuites furent forcés de lui rendre justice et d'avouer que c'était un homme de bien honnêtement né et très-digne de remplir sa place. »

Tel est le portrait que la plume satirique de Saint-Simon a tracé du jésuite. La louange y est circonscrite par ce sentiment d'égoïsme qui, chez l'écrivain grand seigneur, ne lui permettait d'aimer et d'admirer que ce qui tenait à ses proches ou à son rang, mais le blâme y trouve des correctifs décelant une impartialité relative. Le père Lachaise, par la longue influence qu'il exerça sur Louis XIV, est devenu un personnage au milieu même des célébrités de tout genre qui entouraient le trône. Il a pris part aux événements de ce règne, il en a conseillé, dirigé

(1) *Ibidem.*

quelques-uns; on l'accusa d'en avoir inspiré plusieurs. Son nom est si intimement lié à l'histoire du dix-septième siècle en France que des auteurs mal renseignés ou peu exacts ont voulu le mêler aux intrigues de la cour lors même qu'il résidait à Lyon (1). Ce ne fut qu'au commencement de l'année 1675 que Lachaise entre en fonction. C'était un de ces hommes que des études, que des goûts paisibles avaient rendu modéré, et dont le caractère ainsi que le tempérament ne se seraient pas accommodés de la vivacité des luttes religieuses ou politiques. Sans ambition person-

(1) On lit dans le *Dictionnaire historique et critique* du protestant Bayle (article *Annat*, note B) la rectification de plus d'une erreur concernant le père Lachaise. Bayle dit : « Une satire imprimée à Cologne en 1693, sous ce titre, *Histoire du père de Lachaise, jésuite et confesseur du roi Louis XIV*, assure que ce Père ayant servi beaucoup à porter le pape à ce que le roi souhaitait de Sa Sainteté, après l'insulte de la garde corse, le cardinal Mazarin, en reconnaissance de ce service, lui fit mille caresses, le recommanda au roi, et le fit admettre de son vivant dans le conseil de conscience, ce qui était proprement le rendre coadjuteur du confesseur; et l'on date ces faits des années 1663 et 1665. C'est bien savoir l'histoire moderne! où est l'homme qui ne sache que le cardinal Mazarin mourut en 1661? On ajoute que le père de Lachaise supplanta (en 1667) le père Annat, en excusant les amours du roi pour La Vallière sur l'infirmité de la nature, au lieu que le père Annat chagrinait tous les jours ce prince là-dessus, et ne lui donnait point de repos. J'avoue que je ne comprends rien à une telle hardiesse, car il est de notoriété publique que le père Annat ne prit congé de la cour qu'en 1670; qu'un jésuite du Rouergue, nommé le père Ferrier, prit sa place, et que le père de Lachaise n'y entra qu'après la mort du père Ferrier. A quoi songent des gens qui publient des faussetés si grossières? et comment ne voient-ils pas qu'ils ruinent leur principal but! *Est ars etiam maledicendi*, disait Scaliger. Ceux qui l'ignorent diffament moins leur ennemi qu'ils ne témoignent l'envie qu'ils ont de le diffamer. »

nelle, sans faste, il se résignait au pouvoir par obéissance. Il avait puisé à l'école des Jésuites une piété sincère qui n'excluait ni l'enjouement ni cette espèce de sybaritisme intellectuel qu'un bonheur trop uniforme communique si vite. Il aimait les arts et les gens de lettres : l'entretien des savants était un de ses plus doux plaisirs ; et, par la beauté de sa physionomie comme par l'élégance de ses manières, il semblait fait pour tenir une place distinguée même auprès de Louis XIV.

Les premières années qui suivirent la nomination du père Lachaise ne furent signalées pour l'Institut par aucun fait remarquable. Le confesseur n'avait pas encore pris sur son royal pénitent l'ascendant dont une bonté presque paternelle fit jouir Annat, et que Ferrier conserva par une rigueur procédant beaucoup plus du cloître que de la cour. Le plaisir avait provoqué le remords dans l'âme du roi ; mais ce remords n'éclatait que par intervalles, et Lachaise n'osait pas le sanctionner aux yeux de l'Église. Néanmoins, plein de prudence jusque dans ses scrupules, il l'abritait sous des raisons de santé dont l'insuffisance n'échappait à personne. « Les fêtes de Pâques, raconte Saint-Simon, lui causaient des maladies de politique pendant l'attachement du roi à madame de Montespan. Une fois entre autres il lui envoya le père de Champs en sa place, qui bravement lui refusa l'absolution. »

Cependant le père Lachaise s'était peu à peu emparé de la confiance du monarque. Versé dans la science des médailles (1), il étudiait l'histoire avec lui

(1) La science numismatique doit au père de Lachaise, selon la parole du savant de Boze, une grande partie des progrès qu'elle

sur ces monuments du passé ; et, au milieu de ces entretiens, il savait avec un art infini détacher le prince de la marquise de Montespan, aux fêtes de Pâques 1680 il reprit l'usage des sacrements. A partir de ce jour, le crédit du père Lachaise s'accrut avec autant de rapidité que celui de madame de Maintenon ; c'est aussi de cette époque que datent les questions religieuses transportées dans la politique. Louis XIV avait reçu de la nature un don d'autorité que l'Espagne, l'Autriche et l'Angleterre, rivales de la France, s'étaient vues forcées de reconnaître. Tant de succès avaient si bien légitimé son orgueil que la nation se montra fière de l'accepter à son tour. Louis XIV avait une telle foi en son pouvoir qu'il se persuada que sa volonté devait partout faire règle. Il ne discutait pas avec lui-même le principe de sa puissance ; tous s'y soumirent sans réflexion.

Il se trouvait sur la chaire de saint Pierre un pontife que des prétentions peut-être mal définies poussaient dans une voie tout opposée à Louis XIV. Innocent XI, de la famille Odescalchi, avait été élu pape le 21 septembre 1676. Tête altière, intelligence active, quoique sans éducation première, et portant partout l'inflexibilité de sa vertu, le nouveau pape était austère et pieux ; mais il n'avait rien en lui qui pût justifier le mot de Machiavel : « L'univers appar-

a faits dans le dix-septième siècle. Vaillant lui a dédié son *Histoire des rois de Syrie par médailles*, et il déclare dans cet ouvrage qu'il en doit au jésuite l'idée et la perfection. Le protestant Spon lui a aussi dédié la relation de ses voyages, et ce n'est pas au Père de la compagnie de Jésus, mais à l'érudit, qu'il paye ce tribut d'hommages (Voir l'éloge du père Lachaise dans *l'Histoire de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, dont il fut membre).



tient aux esprits froids ; » mot profond de patience, et qui semble avoir été dérobé à la politique de la cour de Rome dans les affaires terrestres. Attaché du fond des entrailles aux droits du Saint-Siège, Innocent XI les soutenait avec une âpreté de formes et une rigueur de procédés qui devaient vivement blesser les susceptibilités d'un prince à qui la France vouait une espèce de culte. Le pape était, au dire d'Antoine Arnauld, un pilier qui n'avance ni ne recule. Louis XIV connaissait le caractère de ce souverain, dont il avait essayé de faire échouer l'élection. Fils respectueux de l'Eglise, mais inabordable sur les prérogatives de sa couronne, on eût dit qu'il n'épiait que l'occasion de susciter une querelle. L'affaire de la régale fut le prétexte qu'ils saisirent tous deux pour rouvrir au sein de la catholicité des discussions de puissance que l'intérêt de l'Eglise et du trône aurait dû condamner à l'oubli. Le droit de régale, invoqué par Louis XIV, n'était rien en lui-même ; néanmoins il rendit au Parlement, devenu muet, le don de la parole : il amena la convocation de la célèbre assemblée générale de 1682. A ce titre, il eut sur les affaires de l'Eglise et de la Compagnie de Jésus une influence que les événements ont consacrée.

Sous l'ancienne monarchie française, on appelait droit de régale le pouvoir attribué au roi très-chrétien de conférer les bénéfices ecclésiastiques durant la vacance du siège épiscopal, à qui en appartenait la collation ordinaire, et de disposer de leurs revenus dans l'intervalle. L'origine de ce droit remontait, comme celle de tant d'autres, à des concessions faites par la reconnaissance de la chaire apostolique aux princes fondateurs de ces églises. Ce n'était

qu'une exception : en 1673 Louis XIV l'étendit à tous les diocèses de France ; il l'établit d'une manière uniforme, à la réserve des sièges qui en étaient exempts à titre onéreux. L'ordonnance s'adressait particulièrement aux évêchés voisins des Alpes et des Pyrénées. La volonté du roi était absolue : la plupart des évêques obéirent ; ceux de Pamiers et d'Aléth résistèrent. Le prélat qui siégeait à Pamiers était Caulet, l'un des plus chauds partisans du jansénisme. Il osa seul tenir tête à Louis XIV, et refusa l'entrée de son chapitre à deux prêtres pourvus en régale. Montpezat, archevêque de Toulouse, annule son ordonnance en qualité de métropolitain. Caulet interjette appel à Rome, où il espère que sa fermeté excitera le zèle du souverain Pontife pour les droits menacés de l'Eglise. Son temporel est saisi ; Caulet ne se laisse pas intimider. Il excommunique ceux que le roi investit de bénéfices par le principe de la régale. Le chapitre de Pamiers, qui a toujours vécu en désaccord avec son évêque, prend fait et cause en sa faveur ; et, lorsque, en 1680, Caulet mourut, il laissa ses chanoines encore plus ardents que lui pour défendre les immunités ecclésiastiques. Les régalistes et les anti-régalistes élurent, chacun de son côté, des vicaires-généraux capitulaires. Il éclata des séditions dans cette ville, bientôt la question ne s'agita plus à Pamiers, mais à Rome et à Paris, entre le souverain Pontife et Louis XIV.

Dans le manifeste que, au moment de la destruction de l'Ordre de Jésus, Pombal adresse aux évêques de Portugal sous le nom du roi dont il est le ministre, on lit : « Les Jésuites intriguèrent sourdement pour indisposer le roi très-chrétien contre le pape, semer la discorde entre le sacerdoce et l'em-

pire et mettre la confusion et le trouble dans l'Eglise ainsi que dans l'Etat. Ils réussirent en effet : on vit s'élever ces affligeantes contestations sur la régale, qui chagrinerent le monarque, bouleversèrent le clergé, affligèrent Rome, firent pleurer le Pontife et tressaillir de joie les Jésuites. Ces bons Pères furent atteints et convaincus de s'être tous ligüés contre le Saint-Siège. »

Les Jésuites ici ne sont plus accusés d'ultramontanisme ; ils tendent à ébranler la chaire apostolique, dont ils ont fait vœu d'être les plus fermes soutiens. Examinons quelle fut leur conduite au milieu de ces conflits. Innocent XI avait chargé de défendre les droits de chaque église et de les venger d'une injuste oppression : il était le conservateur né des privilèges ecclésiastiques et de la juridiction établie. Un évêque s'adressait au Saint-Siège pour obtenir justice ; le Saint-Siège devait-il, pour sauvegarder la royauté, sacrifier la dignité de l'épiscopat tout entier ? Caulet était partisan des doctrines de jansénius : Innocent XI crut que l'erreur du prélat l'engageait doublement dans cette querelle disciplinaire. Il reçut son appel, et, au lieu de se présenter comme médiateur entre les deux partis, il se constitua arbitre suprême du différend. Les prélats de France, Letellier, archevêque de Reims, à leur tête, proclamaient le droit de régale inaliénable et imprescriptible ; ils prétendaient que sur ce point les rois très-chrétiens ne devaient pas déférence à la discipline de l'Eglise. La sagesse seule pouvait concilier des opinions si divergentes. Innocent XI ne consentit pas à rester dans les bornes qu'elle lui prescrivait. Sans se rendre compte de la disposition des esprits en France, il adressa au roi, à l'archevêque de Tou-

louse et au chapitre de Pamiers des brefs où la forme du langage ne sert même point de passe-port à la rudesse de la pensée. Ces brefs, datés du 1<sup>er</sup> janvier 1681, avaient quelque chose de si étrange, lorsqu'on les rapprochait de la mansuétude et du style paternel de la cour romaine, que le 31 mars, sur la requête du procureur-général, le Parlement en ordonna la suppression. Le premier président, Achille de Harlay, ne se contenta pas de cet arrêt. Soit pour donner au pape le temps de la réflexion, soit pour exciter davantage ses ressentiments, il déclara que ces lettres comminatoires n'émanaient point du Saint-Siège, mais qu'elles paraissaient être l'œuvre d'esprits brouillons ayant intérêt à semer la discorde entre le Vatican et les Tuileries.

Ce doute complaisant ou calculé fut un outrage aux yeux d'Innocent XI. Afin de régulariser sa position dans un débat où il protégeait les immunités de quelques églises contre les empiétements du temporel, il ordonna à Charles de Noyelle, vicaire-général de l'Institut des Jésuites, de communiquer officiellement les brefs aux provinciaux de France ainsi que de Toulouse, en même temps d'enjoindre à tous les Pères de la Compagnie de rendre publics ces actes de sa volonté, comme d'en certifier l'authenticité. C'était, dans de plus larges proportions, la même affaire que celle dont Venise fut le théâtre en 1606. Le pape en appelait à l'obéissance de la Compagnie, il lui demandait de se sacrifier pour soutenir sa querelle; mais, aux termes des lois existantes, la république s'était mise dans un tort évident. L'interdit prononcé avait donc tous les caractères de légalité. A Venise encore les bulles ou brefs pouvaient être admis sans le consentement du Pregadi;

la seule publication les rendait obligatoires. Il n'en était pas de même dans le royaume de France pour les actes pontificaux qui, en dehors du dogme, ne s'attachaient qu'à la discipline. Ces derniers n'obtenaient force de loi que par l'enregistrement des cours souveraines ou après avoir été reçus avec une certaine solennité.

Il y avait des Jésuites à Pamiers, à Toulouse, à Paris et à Rome, sur les différents points où la question s'agitait. A Pamiers et à Toulouse, ils se tenaient dans la neutralité : cette question leur étant étrangère dans le principe. Ils continuèrent à entretenir de bonnes relations avec les régalistes, frappés par l'interdit papal, comme avec les anti-régalistes, que les ordonnances royales dépouillaient de leurs biens (1), et que l'archevêque métropolitain avait excommuniés. Les Jésuites s'étaient placés sur la réserve; ils n'écrivaient, ils ne parlaient ni pour ni contre la régale. Le père Maimbourg seul justifia avec véhémence la prérogative du roi. Son ouvrage sur un sujet aussi délicat contraignait la Société de Jésus à prendre parti. Le général de l'Ordre exigea, en 1680, le renvoi immédiat du père; Louis XIV s'y opposa. Cependant Maimbourg comprenant que son adhésion aux doctrines professées par les régalistes serait une cause d'embarras pour ses frères, sollicita lui-même sa retraite de l'Institut, et en 1681 le roi y consentit.

Par la confiance que le souverain Pontife leur témoignait, les Jésuites se trouvaient placés dans une

(1) Dans un mémoire manuscrit envoyé à Rome par les Jésuites de Pamiers, il est dit que Caulet vivait familièrement avec les Pères de la Compagnie, et qu'après la mort de ce prélat, ils s'abstinrent de toute discussion avec le chapitre.

situation embarrassante. Leur général était chargé, de faire passer les brefs en France, et les provinciaux recevaient ordre de les publier comme véritablement émanés du Saint-Siège. Noyelle s'acquitta de la mission dont Innocent XI l'investissait. Il fallait braver les lois du royaume et la colère de Louis XIV ou encourir les reproches du pape. Les lettres étaient parvenues à leur adresse ; mais les adversaires de la Compagnie, unis aux anti-régalistes, en firent tant de bruit, peut-être les Jésuites eux-mêmes s'arrangèrent-ils si bien que les Parlements de Paris et de Toulouse furent informés des précautions prises par Innocent XI. Ces deux cours judiciaires citèrent à leur barre les supérieurs ainsi mis en cause et le 20 juin le père de Verthamont, recteur de la maison professe, fut interrogé par le premier président de Novion. L'avocat-général, Denis Talon, exposa la gravité de l'affaire et les dangers que la mesure adoptée par le Saint-Siège ferait naître dans l'Eglise gallicane. Le Parlement félicita les Jésuites « de ce qu'on ne surprenait pas plus leur sagesse qu'on ne corrompait leur fidélité, » et il défendit de publier les brefs venus de Rome.

Dans les registres du Parlement de Toulouse, à la date du 7 juillet 1681, les explications fournies par les Jésuites jettent une plus vive lumière sur le conflit. « Ce jour-là, y est-il dit, les gens du roi sont entrés en la grand'chambre, et en leur présence mandé venir le P. Sartre, supérieur de la maison professe ; le P. Duranti, recteur du collège ; le P. Germain, recteur du noviciat des Jésuites, et le P. Lacoste, procureur de la province. M. le premier président leur a dit : La cour, étant informée que votre provincial de Toulouse devoit avoir reçu, de même

que celui de Paris, un prétendu bref du pape qui lui avoit été envoyé par votre général avec ordre de le rendre public, vous a mandés pour, après un éclaircissement plus entier de ce que votre Compagnie a su de cette affaire, pourvoir à ce qu'elle jugera devoir être fait pour le service du roi et de son Etat dans une cause si importante. C'est dans ce dessein que la cour vous a fait avertir de vous rendre ici pour être informée au vrai de ce qui s'est passé sur cette affaire par le récit véritable que vous lui ferez de tout ce qui a été mandé et ordonné par votre général. En quoi la cour ne doute point que vous ne témoigniez le même zèle et la même fidélité pour le service du roi que votre Compagnie a fait paroître en cette occasion et en toute autre. »

Afin de ne pas engager l'autorité trop avant, les deux provinciaux s'étaient abstenus de comparaitre. Le père de Verthamont avait répondu à Paris, le père Sartre porta la parole à Toulouse. Il déclara « que leur provincial n'avait reçu aucun bref du pape qui lui fût adressé ou à quelque autre de la Compagnie, mais qu'il avait seulement reçu un paquet de Rome, dans lequel étoit une lettre de leur général du 23 avril dernier, avec une copie en langue italienne, non signée, d'un ordre que l'assesseur de l'inquisition lui avait remis de la part du pape, qui lui commandoit d'envoyer au provincial de Toulouse une copie en forme authentique du bref de Sa Sainteté du 1<sup>er</sup> janvier de l'année présente, touchant les grands-vicaires établis dans le diocèse de Pamiers, le siège vacant, avec ordre de le communiquer aux Jésuites de Toulouse et de Pamiers; et une autre copie de ce bref au provincial de Paris, leur ordonnant à tous de reconnaître ce bref et de le déclarer véritable. »

Le jésuite n'allait pas plus loin dans sa déclaration ; il y proclamait en même temps son respect filial pour le Saint-Siège et son inébranlable fidélité envers le roi. « Et, après l'arrêt prononcé, relate la délibération de la cour, » ledit père Sartre ayant mis lesdites pièces sur le bureau, M. le premier président a dit aux Jésuites : « La cour est satisfaite de votre soumission, » et ensuite les gens du roi et eux se sont retirés. »

Innocent XI avait placé les Jésuites français dans l'alternative de désobéir au Saint-Siège et à leur général, ou de violer la jurisprudence de leur pays sur des matières qui n'intéressaient point la Foi. Ils ne balancèrent pas, au risque de faire éclater l'indignation du pape, ce qui arriva en effet, ils voulurent se montrer tels qu'ils étaient. Cet acte de respect envers les lois du royaume avait pour eux une gravité qui n'échappa à personne, et, en 1761, lorsque Louis XV consulta les évêques français pour savoir si l'obéissance des Jésuites à leur général n'entraînait point quelque danger, l'assemblée générale du clergé rappela le fait que nous racontons, et elle ajouta (1) : « Ce seul trait prouve, mieux que tous les raisonnements, que tous les Jésuites sont persuadés que l'obéissance à leur général, telle qu'elle est prescrite par leurs constitutions, ne les oblige point dans tout ce qui pourrait être ordonné de contraire à la soumission et à la fidélité qu'ils doivent à leurs souverains. »

Aux yeux des prêtres, qui ne se mêlaient point à ces débats, les brefs de Rome étaient comme non

(1) *Procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France*, t. VIII, 2<sup>e</sup> partie. (Pièces justificatives, n. I, p. 349.)



avenus, puisqu'ils n'avaient pas été publiés en forme canonique, et que même on ne les connaissait que par des récits exagérés. Les Jésuites seuls les avaient lus; ils se conformèrent néanmoins à l'exemple des autres Instituts religieux; on les vit prêcher et administrer les sacrements, comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé. Les curés du diocèse de Pamiers adressèrent au pape des plaintes débordant d'amertume; ils accusèrent les Pères d'enfreindre ses ordres. Les Jésuites, connaissant les difficultés de leur position se défendirent avec habileté; ils prouvèrent que, dans l'intérêt de l'Eglise et de la France, il eût été impossible d'agir autrement. Ils étaient pressés des deux côtés: ici par le Saint-Siège, là par l'autorité civile; ils se tirèrent de ce double embarras en ne flattant aucune passion et en essayant de rester dans le droit. Une lettre du père Espagnac, recteur du collège de Pamiers, écrite à Rome le 18 décembre 1681, révèle leur perplexité :

« Hier matin; mande Espagnac, M. notre gouverneur m'envoya quérir pour me lire lui-même la minute ou la copie d'une espèce de supplique que les curés du diocèse adressent à Sa Sainteté. Ils s'y plaignent beaucoup des violences qu'on exerce ici contre eux; ils y déclament fort contre M. Dandaure, subdélégué par monseigneur l'archevêque de Toulouse, pour être son vicaire-général en ce diocèse; et, par une fausseté insigne et malicieuse, ils y disent que c'est par le conseil des Jésuites de cette ville que M. Dandaure en agit ainsi. Je puis protester à Votre Révérence, et par vous au révérend Père général et au Père assistant, qu'il n'est rien de plus faux que cette supposition, car ce vicaire-général ne nous consulte ici ni de près ni de loin. »

Innocent XI était, nous l'avons dit, intraitable sur les droits du Saint-Siège ; il ne transigeait ni avec ses devoirs ni avec ses préventions. A quelques années d'intervalle, le roi avait, à deux reprises, saisi par le patrimoine de l'Eglise et porté la main sur le comtat d'Avignon. Ainsi que les rois ses ancêtres et Louis XV son successeur, ainsi que les rois de Naples s'emparant de la principauté de Bénévent, lorsqu'une discussion s'élevait entre ces princes et la cour de Rome, Louis, en agissant de la sorte, espérait amener le pape à souscrire à des vœux ou à des projets qu'il ne pouvait approuver. Cette spoliation momentanée était un défi et une contrainte ; elle n'intimida point le Pontife. Louis XIV allait faire proclamer le clergé de France qu'il ne tenait sa couronne que de Dieu et de son épée. Le pape était déshérité du privilège chimérique de déposer les monarques et de transmettre leurs Etats à d'autres. Par une inconséquence au moins étrange, le roi se rendait arbitrairement maître du territoire ecclésiastique ; et il refusait à un pape, souverain comme lui, la prérogative qu'il s'attribuait. Innocent XI ne consentit point à laisser outrager en sa personne la dignité pontificale ; dans un accès d'irritation, peut être justifiée ; il fulmina un bref d'excommunication contre Louis XIV.

Il fallait le faire passer à Paris ; Innocent s'adresse à un jésuite français alors à Rome ; ce jésuite était le père Dez. Il s'en chargea, car ; dans sa pensée, il importait de donner au pape le temps de la réflexion ; ce que Dez prévoyait se réalisa. Innocent lui avait signifié l'ordre de publier le bref d'excommunication aussitôt après son retour à Paris : le jésuite se garda bien d'obtempérer à une injonction qui,

dans l'état des affaires, pouvait rompre à tout jamais l'unité. Il garda le secret sur l'acte dont il était dépositaire. Les Pères qui en eurent connaissance écrivirent en toute hâte à leur général pour demander l'anéantissement de ce décret, que le Pontife semblait condamner lui-même à l'obscurité puisqu'il ne le faisait pas promulguer en la forme obligée, Le Saint-Père frappa son œuvre de nullité ; il reconnut enfin que les Jésuites avaient sagement agi, et cette excommunication. dont la trace même est perdue à Rome, n'eut aucun retentissement ; elle ne servit qu'à démontrer la prudence des enfants de Loyola.

Comme il arrive toujours dans de semblables discussions, les esprits s'aigrirent, les têtes les plus calmes s'échauffèrent, et quarante prélats, unis au Parlement, demandèrent au roi de convoquer un synode national ou une assemblée générale du clergé. Ils disaient (1) : « Le pape nous a poussés, il s'en repentira ! » Au témoignage de Fénelon, ils ne s'arrêtèrent pas à une menace seulement temporelle. « La plupart des évêques, affirme le grand écrivain (2), se précipitaient, d'un mouvement aveugle, du côté où le monarque inclinait ; et l'on ne doit pas s'en étonner. Ils ne connaissaient que le roi seul, de qui ils tenaient leur dignité, leur autorité, leurs richesses ; tandis que, dans l'état des choses, ils pensaient n'avoir rien à espérer, rien à redouter du Siège apostolique. Ils voyaient toute la discipline entre les mains du roi, et on les entendait répéter souvent que, même en matière de dogme, soit pour établir,

(1) *Nouveaux opuscules* de l'abbé Fleury, p. 142.

(2) *Memoriale sanctissimo Domino nostro clam legendum*. (T. XII, p. 601 des *OEuvres* de Fénelon.)

soit pour condamner, il fallait étudier le vent de la cour. Il y avait pourtant encore quelques pieux prélats qui auraient affermi dans la voie droite la plupart des autres, si la masse n'eût été entraînée par des chefs corrompus dans leurs sentiments. »

La gravité de ces paroles de Fénelon explique bien les passions qui agitaient le haut clergé ; mais, en présence des événements et des hommes, en face surtout de Louis XIV, qui tenait beaucoup plus à la Foi catholique qu'à ses idées de domination, ces paroles nous semblent exagérées. Il régnait une certaine fermentation dans les cœurs ; Innocent XI avait mécontenté le roi et froissé les évêques par son inflexibilité de principes ; cependant trop de liens attachaient l'Eglise de France à la chaire apostolique, pour qu'une dispute, plutôt dans les mots que dans les choses, vint briser cette unité, que Charlemagne et saint Louis, que François 1<sup>er</sup> et Henri IV avaient si glorieusement proclamée. Le Parlement lui-même, toujours esclave de ses préjugés contre Rome, n'aurait pas accédé à cette séparation violente. Bossuet, l'oracle de l'Eglise gallicane, connaissait le fond de la pensée royale ; il fut chargé par le prince de jeter l'autorité de son génie à la traverse des espérances coupables. Le 9 novembre 1681, l'assemblée générale du clergé s'ouvrit par le discours de l'évêque de Meaux. Quelques prélats, afin de complaire à l'irritation dont ils supposaient que Louis XIV était animé, s'occupaient de faire une manifestation contre le Saint-Siège ; Bossuet, dans des paroles que la religion, l'histoire et l'éloquence ont consacrées, s'écriait :

« Qu'elle est grande l'Eglise romaine, soutenant toutes les Eglises, portant le fardeau de tous ceux

qui souffrent, entretenant l'unité, confirmant la Foi, liant et déliant les pécheurs, ouvrant et fermant le ciel ! Qu'elle est grande, encore une fois, lorsque, pleine de l'autorité de saint Pierre, de tous les apôtres, de tous les conciles, elle en exécute, avec autant de force que de discrétion, les salutaires décrets ! Sainte Eglise romaine, mère des Eglises et de tous les fidèles. Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même Foi et dans la même charité ; nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. Si je t'oublie, Eglise romaine, puissé-je m'oublier moi-même ! Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de mes cantiques de réjouissance ! »

Ce n'était pas ainsi que la France pouvait préluder au schisme, et Louis XIV, qui avait autorisé une aussi sublime expression de dévouement au siège de saint Pierre, ne songeait pas à s'écarter de la ligne de ses devoirs. Le pape le blessait dans les droits de sa couronne ; il voulut, par une résistance calculée, effrayer Innocent XI, et lui donner une preuve de sa puissance.

Les prélats s'étaient rassemblés pour discuter à fond le droit de régale. Le 19 mars 1682, ils adoptèrent la déclaration des quatre articles.

Faite dans un moment où les passions de quelques prélats étaient surexcitées contre Rome, cette déclaration de liberté allait traîner la servitude après elle. Le 22 mars, il fut enjoint à tous les corps enseignants, à tous les Instituts religieux, d'avoir à signer et à professer ces quatre articles, avec défense de mettre au jour des opinions contraires. « Plusieurs

docteurs de Sorbonne, dit le continuateur de Mézeray (1), furent exilés, pour n'avoir point voulu déférer à un ordre si violent, sans égard à leur âge, à leur caractère, à leur profession et aux raisons qu'ils pouvaient avoir de ne pas le faire. L'évêque d'Arras fut même disgracié, pour avoir fait connaître que les quatre propositions n'étaient pas toutes soutenables, « Dans une lettre de Nicole à Arnauld (2) la même répugnance de la Sorbonne se manifeste. L'auteur des *Essais de morale* rend compte de la manière dont les docteurs de l'université accueillirent l'édit du roi, et il ajoute : « MM. de Sorbonne ont disputé la gloire du silence aux religieux de la Trappe; jamais il n'y en eut de pareil. » Puis, le janséniste continue : « Si les quatre articles sont des vérités, comme je le crois, ils les pouvaient recevoir un peu moins silencieusement; et si c'étaient des erreurs, comme beaucoup de cette assemblée le croyaient peut-être, je ne sais ce que c'est que ces serments qu'ils ont faits de soutenir la vérité aux dépens de leur vie. C'est un docteur qui m'a écrit ces détails. Il était du nombre des infaillibilisants. »

Les Jésuites étaient à peu près les seuls maîtres de l'éducation en France; on les regardait comme les sentinelles avancées du catholicisme, et ils se faisaient gloire d'être attachés d'une manière spéciale à la chaire apostolique; néanmoins, il ne paraît pas que Louis XIV ait exigé d'eux une adhésion formelle aux actes de 1682. Les Jésuites venaient de rendre à la France et au roi un service signalé dans l'affaire

(1) *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, t. XIII, p. 495.

(2) Lettre de Nicole. *Essais de morale*, t. VIII, 2<sup>e</sup> partie, p. 91.

des brefs et de l'excommunication ; on croit qu'il les dispensa de signer les quatre articles. L'on raconte même que le père Lachaise refusa de ratifier cette exception, sous prétexte que les Jésuites étaient aussi bons Français que les autres prêtres du royaume. Louis XIV, ajoute-t-on, maintint la dispense en leur faveur.

Qu'y a-t-il de vrai ou de faux dans cette tradition? cela nous semble impossible à déterminer. Les ouvrages qui traitent de la déclaration de 1682, les mémoires du temps et les archives du Gésu n'offrent aucune trace d'engagement pris par la Compagnie pour professer les quatre articles. Tout ce qu'on peut conclure des lettres du père Lachaise au général de l'Institut, c'est que les Jésuites y auraient adhéré si on leur en eût fait une loi. Lorsqu'en 1761, le duc de Choiseul et les Parlements exigèrent d'eux une soumission officielle à l'acte de l'assemblée générale du clergé, les Jésuites obéirent, en renouvelant les déclarations déjà données par eux en 1626, 1713 et 1757. L'adhésion de 1761, dont nous discuterons en son temps la valeur et la portée, accepte ce qui a été décidé en 1682; mais elle ne dit point que les Jésuites souscrivirent aux doctrines émises à cette époque. C'eût été pourtant l'occasion la plus naturelle de le rappeler.

Les quatre articles n'ont jamais été condamnés comme doctrine hérétique. Les papes, et Innocent XI lui-même, se sont abstenus de jugement décisif et solennel; cependant, à diverses reprises, le Saint-Siège cassa et annula la déclaration de 1682. Alexandre VIII en 1691, Clément XI le 31 août 1706 et Pie VI en 1794 ont condamné les quatre propositions, surtout comme acte du clergé de

France, prescrivant d'enseigner telle doctrine et réprouvant la doctrine contraire, qui est la plus généralement reçue dans l'Eglise. C'était de la part du Clergé de France réuni, non en Concile, mais en simple Assemblée, s'arroger les droits du Pape et de l'Eglise universelle.

Louis XIV, par des motifs pleins de prévoyance politique, avait désiré que les Jésuites restassent neutres dans les débats ecclésiastiques qui agitaient la France. Il ne prétendait pas rompre avec le Saint-Siège, ni même se brouiller trop ouvertement avec Innocent XI; les Pères de l'Institut lui servaient d'intermédiaires, il les garda comme ses futurs conciliateurs. La déclaration du clergé fut un coup violent pour la catholicité et pour le souverain Pontife. Il le reçut, ainsi qu'à Rome on accepte tout, avec dignité, avec confiance; car là, on sait mieux qu'ailleurs que les passions des hommes roulent toujours dans le même cercle, et qu'elles ne peuvent jamais prévaloir contre la pierre sur laquelle Dieu a bâti son Eglise. De longues discussions s'élevèrent pour défendre ou pour attaquer les décrets de l'assemblée du clergé; Innocent XI et Louis XIV eurent leurs théologiens et leurs jurisconsultes. Les difficultés de la position dans laquelle les Jésuites se trouvaient engagés à Paris et à Rome, devaient leur susciter des embarras auprès du Saint-Siège. La fermeté de Louis XIV était aussi inébranlable que celle d'Innocent XI. On accusa les Pères de l'Institut d'exciter le roi de France et de le pousser aux extrêmes; on espérait ainsi aigrir les ressentiments du Pontife, et l'amener, par un moment d'irritation, à dissoudre la Société dans le royaume Très-Chrétien. On dit que le pape menaça de frapper



ce grand coup (1); mais alors Louis XIV et le Parlement intervinrent; ils prirent les Jésuites sous la protection de leur équité. La Compagnie avait été blessée au service de la France; et nous verrons plus tard le gouvernement de Louis XV et les parlementaires se faire un argument de cette blessure, pour frapper au cœur l'Institut de Loyola. Ce fut de l'injustice et de la lâcheté; on ne prit pas le temps de raisonner avec ses haines, et, en France, l'on fit un grief aux Jésuites d'avoir été trop Français.

Des deux côtés il y avait animosité; les choses n'en

(1) Innocent XI a été et est encore un très-grand pape aux yeux des adversaires de la Compagnie de Jésus, par la seule raison qu'il voulut détruire cet Ordre religieux. On a oublié ses longs démêlés avec la France, pour ne se souvenir que de sa colère d'un jour contre les Jésuites, et l'on cite comme une gloire de son pontificat la défense qu'il fit à la Société de recevoir des novices. En témoignage de cette prohibition, qui ne laissait aux disciples de saint Ignace qu'une existence précaire, on s'appuie sur la déclaration suivante : « *Inhibendum est Patri generali totique Societati ne in posterum recipiant novicios, neque admittant ad vota, sive simplicia, sive solemnia, sub pœna nullitatis aliisque arbitrio Sanctissimi, donec cum effectu pareant et paruisse probaverint decretis et ordinationibus circa superius dictas missiones emanatis.* »

Ceux qui se sont autorisés de cette déclaration ignoraient sans doute le style et les usages de la chancellerie romaine, car il est évident que le souverain Pontife, parlant en son nom, n'a pu se servir de ces locutions : *Inhibendum est sub pœna nullitatis aliisque arbitrio sanctissimi*. Dans un décret émané de son plein pouvoir, le pape ne dit jamais : « il faut défendre, » mais nous défendons; » il ne se désigne pas aussi sous le titre de Sa Sainteté. Cet acte fut fait dans la congrégation de la propagande, où alors les Jésuites trouvaient des antagonistes nés au contact des affaires de France. Il est daté de 1684, fut restreint dès 1685 à l'Italie, et abrogé entièrement l'année suivante par Innocent XI lui-même.

restèrent pas là. La cour de Rome refusa d'accorder l'institution canonique aux évêques nommés par le roi ; ce fut pour tâcher de mettre fin à ces conflits que le père Lachaise adressa, le 23 mars 1686, la dépêche suivante au général de la Compagnie de Jésus :

« Mon très-révérend Père, j'ai reçu la lettre du 15 de janvier, que votre Paternité m'a fait l'honneur de m'écrire, et j'y ay veu avec d'autant plus de joye ce qu'elle me marque des sentiments de tendresse et de reconnoissance que le souverain Pontife témoigne pour la personne du roi, que personne ne sait mieux que moy jusqu'à quel point Sa Majesté les mérite, non-seulement par les choses admirables qu'elle fait pour la religion, qui passent de beaucoup tout ce qu'on peut vous en mander et ce qu'on peut dire, mais beaucoup plus par le zèle pur et sincère pour la vraye Foy et pour le salut des âmes avec lequel il les fait, préférant à tous ses intérêts ceux de Dieu et du christianisme. Je suis sûr que, si Sa Sainteté voyoit cela dans sa source, elle n'en demeureroit pas à de simples désirs de luy faire plaisir ny à des démonstrations stériles de sa tendresse paternelle, et que rien ne pourroit l'empêcher de lui en donner des marques qui fissent honneur à Sa Sainteté mesme, et qui édifieroient toute l'Eglise. Votre Paternité sçait et aura reconnu, en plusieurs occasions, mon attachement particulier pour le Saint-Siège et mon extrême vénération pour le Pontife qui l'occupe aujourd'hui, et j'ose dire que si mes vœux et mes gémissements continuels avoient été écoulez, et si mes péchés n'avoient rendu mes soins inutiles, il en auroit lui-même esté persuadé par les preuves les plus agréables qu'il eût pu en recevoir; mais ma douleur

est d'autant plus grande de voir toutes mes bonnes intentions frustrées de leur attente, que ce qui en assure le succès, semble si peu capable de pouvoir former dans le cœur tendre et zélé de Sa Sainteté des obstacles au bonheur de toute la chrétienté; car, mon très-révérénd Père, pour ce qui regarde la régale, je ne puis assez admirer par quel artifice on a pu en faire une grande affaire à Sa Sainteté, puisqu'en trois ans de temps elle n'a produit au roy la nomination de plus de deux petits canonicats; en sorte qu'il n'y a pas ici un homme de bien qui puisse comprendre que Sa Sainteté ne prist pas plaisir à sacrifier un si petit intérêt au bien de l'Eglise, et aux grands et solides avantages qu'elle trouveroit de la satisfaction de Sa Majesté; car Dieu me préserve de croire que Sa Sainteté ne puisse, sans péchés, dispenser d'un règlement si peu important comme Votre Paternité me l'insinue. A l'égard des évêques nommés auxquels Sa Sainteté refuse des bulles, je puis protester à Votre Paternité que ce sont les meilleurs sujets du royaume, et pour leur piété et pour leur capacité. C'est, mon très-révérénd Père, ce que je puis répondre de plus précis et de plus certain sur ces deux points de la lettre de Votre Paternité. »

Cette dépêche ne produisit pas l'effet attendue. Le pape s'opiniâtrait à maintenir ses droits pontificaux : Lachaise se montra plus pressant, et dans une autre lettre de la même année nous lisons : « Pour ce qui est de ceux qui ont été nommés aux évêchés à qui Sa Sainteté refuse des bulles, il est certain qu'on ne pouvoit en aucune manière résoudre Sa Majesté à révoquer ces nominations. Elle regarde comme la fonction la plus importante de son règne de ne donner que de dignes prélats aux églises de

son royaume, et elle a fait choix de ceux-ci parce qu'ils avoient le plus de mérite, de vertu et de capacité. Aussi ne semble-t-il pas que Sa Sainteté ait tout à fait le sujet que vous semblez croire de refuser d'accorder des bulles à ces messieurs, et il faut pour cela qu'on lui ait caché la manière dont les choses se sont passées; car il est constant que, ceux du second ordre n'ayant point eu de voix délibérative dans cette assemblée dont se plaint Sa Sainteté, ils n'ont pu avoir part à aucune des délibérations qui s'y sont faites ni des résolutions qui s'y sont prises, et qu'ils n'y ont signé que comme témoins de ce qui s'y est passé et comme on y fait signer aux officiers même laïques dans ces sortes de rencontres. De manière que, comme on ne peut pas dire que ces décisions soient des sentiments dont ils aient fait profession en signant, suivant la coutume, les actes de cette assemblée, Sa Sainteté, étant informée de ce fait, peut sans doute, sans intéresser nullement sa conscience ni commettre le moins du monde son autorité, cesser ce refus de bulles, si préjudiciable à la religion, et qui tient vingt-trois églises dans une si longue et si déplorable viduité. »

Innocent XI resta inébranlable, et, dit le protestant Schœll (1), « Louis XIV fit une expérience qui s'est renouvelée de nos jours : il apprit que tout le pouvoir des princes échoue contre la persévérance des papes quand elle est fondée sur la justice. » A la mort d'Innocent, en 1689, il y avait trente diocèses dépourvus de premiers pasteurs. Les évêques nommés comprirent les susceptibilités de ce Pontife, dont Louis XIV lui-même honorait la vertu : ils ré-

(1) *Cours d'histoire des Etats européens*, t. XXVIII, p. 106.

solurent de donner satisfaction au Saint-Siège. « Le roi, dont la fermeté était fatiguée, le permit. Chacun d'eux, raconte Voltaire (1), écrivit séparément qu'il était douloureusement affligé des procédés de l'assemblée; chacun d'eux déclare dans sa lettre qu'il ne reçoit point comme décidé ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné. Innocent XII (Pignatelli), plus conciliant qu'Odescalchi, se contenta de cette démarche. »

Dans la situation des choses et avec un roi tel que Louis XIV, il était difficile d'en exiger une qui fût plus décisive en faveur de la chaire de saint Pierre. La réflexion avait fait naitre des doutes sur la légalité ecclésiastique de la déclaration de 1682. Les jansénistes s'en étaient emparés, comme toute opposition s'empare du principe ou du fait qui peut devenir une arme entre ses mains; ils en outraient les conséquences. En mêlant le nom de jésuite à celui d'ultramontain, ils espéraient battre ainsi en brèche le pouvoir du pape, dont l'Eglise de France n'a jamais songé à affaiblir la suprématie. Ils attaquaient tout afin de tout envenimer. Louis XIV s'aperçut que ce n'étaient point les anciennes doctrines de l'Eglise gallicane qui étaient menacées, mais l'ordre social et la foi universelle. Le jansénisme, en décrivant l'autorité pontificale et en assayant de souffler au cœur du peuple la défiance contre les Jésuites, comptait, à l'aide des articles de 1682, mettre en suspicion le Saint-Siège et amener peu à peu les

(1) *OEuvres complètes* de Voltaire. *Siècle de Louis XIV*, t. XXI, p. 306. Voici le texte même de la lettre : « Il n'a pas été dans notre intention de rien décréter, et tout ce qu'on a pu croire être un décret ne doit pas être regardé comme tel. »

esprits à une rupture avec Rome, rupture qui finirait par la création d'une Eglise nationale. Ouvrir le schisme dans l'unité, c'est donner aux révolutions politiques droits de suzeraineté dans l'Etat; Louis XIV pensa qu'il valait mieux reculer que de se placer sur un abîme sans fond. Il était roi dans toute la sublime acception du mot, roi surtout sachant faire respecter l'inviolabilité de sa couronne; mais, au-dessus de ses obligations comme prince, il avait des devoirs religieux à remplir. Il s'honorait d'être catholique; et, en s'adressant au pape le 14 septembre 1693, il ne craignit pas d'en offrir un gage éclatant.

« Je suis bien aise, mande-t-il à Innocent XII, de faire savoir à Votre Sainteté que j'ai donné les ordres nécessaires pour que les choses contenues dans mon édit du 22 mars 1682, touchant la déclaration faite par le clergé de France, à quoi les conjonctures passées m'avoient obligé, ne soient pas observées, »

Mise en regard des aveux faits par Bossuet ainsi que par les évêques nommés, cette dépêche réduisait à une lettre morte la déclaration de 1682 en tout ce qu'elle innovait ou prescrivait d'enseigner contre le pouvoir spirituel. L'assemblée générale du clergé avait, par entraînement ou par colère, adopté des mesures qui attentaient à la liberté des consciences. Le roi et les prélats renonçaient virtuellement aux points ecclésiastiques de la déclaration : ces points tombèrent dans le domaine des factieux, des avocats (1) et de quelques prêtres pour qui le

(1) L'abbé Frayssinous, évêque d'Hermopolis, s'exprime ainsi dans son ouvrage des *Vrais principes de l'Eglise gallicane*, p.43:

« Je dirai sans doute qu'on ne doit chercher nos libertés ni

bruit et l'intrigue sont un besoin. « Cette lettre, dit judicieusement une des gloires de la magistrature française (1), fut le sceau de l'accommodement entre la cour de Rome et le clergé de France, et le roi remplit l'engagement qu'elle contenait. »

Les choses restèrent donc en l'état où elles étaient avant 1682. La déclaration, repudiée individuellement par la majorité de l'assemblée et par Louis XIV, ne fut plus qu'un prétexte à de dangereuses nouveautés. Elle sera toujours un levier dont le jansénisme et à sa suite les esprits ambitieux d'incrédulité ou de troubles, les prêtres amants de scandales, se serviront, en dehors des gallicans sincères, pour miner l'Eglise et renverser les pouvoirs établis. Ce n'est pas de la théologie que nous faisons ici, mais de l'histoire. Nous n'argumentons pas sur l'infailibilité du pape et sur les droits impossibles de Rome au temporel des princes. Ces questions, qui n'en sont plus pour les hommes de religion et de monarchie, ne nous regardent que dans leurs rapports avec les événements et les caractères. Partout nous voyons les principes faussés de l'Eglise gallicane devenir une armure pour les schismes naissants; partout elles nous apparaissent comme le bouclier derrière lequel s'abritent des passions turbulentes ou des vanités égoïstes, qui n'ont pas dit leur dernier mot. Nous n'examinons point la force canonique des actes

dans des *factum* d'avocats, plus jurisconsultes que théologiens, ni dans des maximes sans fondement solide, qu'on peut nier avec la même facilité qu'on les affirme, ni dans une jurisprudence qui tendait autrefois à tout envahir, et qui ne faisait que donner des chaînes au ministère ecclésiastique. »

(1) *OEuvres* de d'Aguesseau, t, XIII,

de 1682 ; nous constatons un fait. Ce fait, vrai sous Louis XIV, vrai au commencement de la révolution française, se réalise encore de nos jours.

Tandis que l'assemblée générale du clergé cherchait à venger l'omnipotence de Louis XIV, devant laquelle le pape Innocent XI n'humiliait pas la tiare, ce prince, laissant de côté les querelles intestines, s'efforçait de ramener les hérétiques dans le sein de l'unité. La paix de Nimègue l'avait montré l'arbitre des destinées de l'Europe : il crut que, afin d'éterniser son pouvoir et sa dynastie, il ne fallait en France qu'une seule foi, qu'un seul culte, comme il n'y avait qu'un seul roi. Le père Lachaise le faisait triompher de ses passions ainsi qu'alors il triomphait de ses ennemis par Catinat, Vendôme, Luxembourg, Noailles et Boufflers. Louis XIV était catholique : comme pour effacer le souvenir des chicanes de discipline suscitées à Innocent XI, le roi songea à réaliser un projet que la religion et la politique lui avaient inspiré. Les sectaires devenaient pour lui un continuel sujet de défiance. « Mon grand-père, disait-il, aimait les calvinistes, mon père les craignait ; moi, je ne les aime ni ne les craint. » Dans son gouvernement intérieur, il leur avait prouvé que le temps des concessions était à jamais passé. Le protestantisme se montrait envahissant, de même que toutes les sectes et tous les partis beaucoup plus fidèles à leurs haines qu'à leurs principes. Richelieu avait démantelé leurs places fortes ; mais les privilèges et les temples que l'édit de Nantes leur accordait subsistaient encore. Les dévoyés regardaient cet édit comme une œuvre de salut, comme une loi que le souverain n'oserait jamais violer. Dans des prévisions d'avenir, Grotius, quoique hérétique lui-même, ne craignait pas, dès



l'année 1645, de résoudre cette question, et il disait (1) : « Que ceux qui adoptent le nom de réformés se souviennent que ces édits ne sont point des traités d'alliance, mais des déclarations des rois qui les ont portées en vue du bien public, et qui les révoqueront si le bien public l'exige. » Cette décision du savant jurisconsulte n'effraya point les sectaires. Ils se croyaient redoutables par leur nombre, par leur esprit; remuant, par l'appui qu'ils tiraient de tous les royaumes livrés à l'erreur; et, avec Papire Masson, ils ne se prenaient pas à maudire le jour où leur Hérésiarque était né pour le malheur de la patrie (2).

On les vit se faire partout une arme de l'intolérance, et, comme Sainte-Aldegonde, l'un de leurs chefs les plus fervents, le mandait (3) à Théodore de Bèze le 10 janvier 1566, « trouver fort étrange qu'il y eût encore des hommes si tendres de cœur qui mettent en dispute si le magistrat doit mettre la main à punir par extérieure et corpelle punition et amendes l'insolence commise au service de Dieu et de la Foi. » Partout ils s'étaient emparés du pouvoir; à Genève comme en Hongrie, dans le Béarn ainsi qu'en Bohême, en Saxe et en Suède, dans les cantons helvétiques et en Autriche, dans les Pays-Bas et en France, ils prirent à la lettre le conseil de

(1) *Rivetiani Apologet, pro schismate, etc.*, p. 22.

(2) On lit dans les *Eloges* de Papire Masson, p. 455 : « Hæc de vita Calvinii scribimus neque amici neque inimici, quem si labem et perniciem Galliae dixerò, nihil mentiar. Atque utinam aut nunquam natus esset aut in pueritiâ mortuus; tantum enim malorum intulit in patriam, ut cunabula ejus merito detestari atque odisse debeas. »

(3) *Antidote*, p. 10.

Flaccus Illyricus, le centuriateur de Magdebourg : « Ils ravagèrent, suivant ses paroles (1), les églises, et épouvantèrent les princes par la crainte des séditions plutôt que de souffrir un seul surplis. » Incessamment en guerre avec les diverses sectes qui se détachaient de l'hérésie, on apercevait tous les partis, le luthérien, le socinien, le calviniste, l'anabaptiste, le quaker, l'anglican, le puritain, le gomariste et l'arménien, se réunir dans une étonnante communauté de pensées lorsqu'il fallait attaquer l'Eglise ou saper un trône. Ici on proscrivait les catholiques pour le seul fait de leur religion, là ils ne pouvaient pas posséder; leurs enfants étaient de droit luthériens. Le sectaire que la conviction ramenait à la foi de ses aïeux se voyait à jamais banni de sa patrie et dépouillé de ses propriétés. De pareilles lois existent encore en Suède et en Danemark. On les mitige quelquefois dans la pratique; mais à cette époque elles se trouvaient dans toute leur vigueur. En Angleterre et en Irlande la persécution contre les papistes, que l'acte du Test venait de sanctionner, était le plus monstrueux des outrages fait à la tolérance et à la liberté. Louis XIV, avec sa profonde connaissance des hommes et des affaires, avec son merveilleux instinct du pouvoir, observait l'hérésie dans ses diverses phases. Bossuet, le vainqueur de Claude et de Jurieu l'initiait, par l'*Histoire des variations*, aux tendances désorganisatrices du calvinisme. Les Jésuites, qui le combattaient depuis leur naissance, qui l'avaient rencontré sur tant de

(1) Flaccus Illyricus vociferabatur potius vastitatem faciendam in templis et principes seditionum metu terrendos, quam linea saltem vestis admittatur. (*Melch. Adam. in Vit. philos.*, p. 195.)

champs de bataille, corroborèrent par leurs entretiens ou par leurs ouvrages la répulsion que le roi manifestait. Les orages du passé servaient de leçon au présent et à l'avenir. Chacun savait avec Grotius (1) que « partout où les disciples de Calvin étaient devenus dominants ils avaient bouleversé les gouvernements, L'esprit du Calvinisme, ajoute le savant Hollandais, est de tout remuer et de tout brouiller. » Ce fut cette pensée qui présida à la révocation.

Des mesures sévères avaient été adoptées, à partir de l'année 1661, pour restreindre l'édit de Nantes. La réforme était sapée dans ses fondements; et, au moment où l'assemblée générale du clergé se réunit pour proclamer les libertés de l'Eglise gallicane, il ne restait plus que l'ombre des concessions arrachées à Henri IV; car, dans ses *Mémoires d'Etat* le chancelier Chiverny, qui a rédigé l'édit, déclare que (2) » peu à peu l'autorité du roi l'a fait recevoir partout, à la honte et confusion de cet Etat. » Les calvinistes habiles se soumettaient à l'unité; d'autres, prévoyant des calamités prochaines, ne voulaient pas s'y voir exposés : ils revenaient au vieux culte tantôt par ambition, tantôt par crainte, tantôt par désir de plaire au roi; mais ces retours dans le giron de l'Eglise, quel qu'en fût le prétexte, affaiblissaient le parti, et ne produisaient à la seconde génération que des catholiques. Avec le prestige de puissance dont Louis XIV était armé, il eût été sage de laisser au temps et à l'Eglise le soin d'assoupir les derniers ferments de discorde religieuse. Le monarque était assez fort pour ne pas tourner contre ses sujets

(1) Grotius. *in Animad. Rivetii*, op. 1, 4, p. 649.

(2) *Mémoires d'Etat*, de Chiverny, p. 316, édition de 1636.

hérétiques les odieux décrets qui à l'extérieur déshonoraient le protestantisme. Les princes et les peuples séparés de la communion romaine avaient donné un exemple de persécution : le droit de représailles était naturel. Louis XIV néanmoins eût agi avec plus de prudence s'il se fût contenté de surveiller les dévoyés et d'encourager le clergé et les Jésuites dans les missions entreprises pour répandre la lumière. Tous les esprits éclairés, toutes les familles ayant quelque avenir ou quelque fortune revenaient, par conviction ou par calcul, à la foi de leurs ancêtres. Les Jésuites avaient imprimé ce mouvement, il fallait le seconder avec adresse, et ne pas fournir un motif de révolte ou de plaintes à des populations que le fanatisme pouvait rendre dangereuses.

Jusqu'en 1682, le plan tracé par les Pères de la Compagnie de Jésus avait réussi ; Louis XIV l'appliqua aux protestants de Strasbourg, il obtint le même succès ; mais alors le chancelier Le Tellier et Louvois, son fils, s'emparèrent de ce succès pour porter le dernier coup aux huguenots, et l'annulation de l'édit de Nantes fut décidée en principe.

La ville de Strasbourg était enfin acquise au royaume ; l'hérésie y dominait et l'évêque François de Furstemberg, ainsi que son chapitre, s'étaient vus forcés de chercher un refuge à Molsheim. Louis XIV prit possession de cette nouvelle clef de la France ; son premier soin fut d'y créer un séminaire et un collège ; il en confia la direction aux Jésuites. Le 8 juillet 1682, l'évêque et le grand chapitre s'engagèrent par contrat à pourvoir à la subsistance de douze Pères de la Compagnie, et, au nom de la

Société dont il était membre, Jean Dez (1) accepta ces conditions. Les Jésuites procédèrent à Strasbourg par la douceur et par la tolérance. Sur les pas des pères Dez et Scheffmacher, qui connaissaient les mœurs, les préventions et la franchise de leurs compatriotes, ils se mirent d'abord à évangéliser le peuple des campagnes. Une grande partie de l'Alsace était protestante, des Jésuites allemands lui furent envoyés comme messagers de paix et de salut. Le père Dez, profond théologien, ouvrit des conférences, il publia des livres dont la réunion à l'Eglise romaine formait toujours le sujet. Il fallait convaincre les esprits et gagner les cœurs, Dez et Scheffmacher ne reculèrent devant aucune difficulté, Les sectaires reconnaissaient pour chefs Pistorius et Staehs. Le jésuite les amène à convenir de leurs erreurs; ils abjurent l'hérésie dans la vieille cathédrale de Strasbourg, où ils l'ont si souvent prêchée. Ulric Obrecht est, par sa science et par sa vertu, une des lumières du protestantisme; Pélisson et Bossuet, avec qui il a souvent conféré de vive voix ou par écrit, l'ont à peine ébranlé : le père Dez tente cette conquête, qui en décidera beaucoup d'autres, et, en 1684, Obrecht part pour Meaux. Il vient, dans un juste sentiment d'admiration, renoncer à l'hérésie entre les mains de Bossuet lui-même. Le nouveau

(1) Ce Père Dez est le même qui apporta en France la bulle d'excommunication contre Louis XIV. Il fut, en 1688, choisi par le roi pour accompagner le Dauphin et le duc du Maine dans la campagne que couronna la prise de Philisbourg, de Manheim et de Trèves. Quand il fallut se séparer, le Dauphin dit au jésuite : « Je ne sais, mon Père, si vous êtes content de moi autant que je le suis de vous ; mais si je fais encore une campagne, je n'aurai pas d'autre confesseur que vous. »

catholique voulut donner des gages de sa foi à l'Église et aux Jésuites ; il traduisit les œuvres de controverse du père Dez, et il seconda activement l'impulsion catholique.

Dans l'*Etat présenté à la diète de Ratisbonne après la paix de Ryswick*, on trouve le nom de toutes les cités, de tous les villages de l'Alsace où les Jésuites portèrent le germe de la vraie foi : en se rendant compte des obstacles qu'ils eurent à vaincre, on s'étonne du zèle et de la patience qu'il fallut déployer pour arriver à un pareil résultat. Ils ne s'adressaient pas en effet à des hommes qu'une instruction première préparait à recevoir la vérité ; ils avaient à faire pénétrer dans les cœurs des idées que les populations s'étaient habituées à regarder comme de superstitieuses croyances. Cependant ils ne désespérèrent point de leur cause. En quelques années, ils surent si merveilleusement disposer ces natures grossières, ils reçurent tant d'abjurations publiques ou secrètes que le nombre des catholiques surpassa même leur attente. Les fruits abondants qu'ils recueillaient persuadèrent à Louis XIV et à ses conseillers que rien n'était plus facile que d'obtenir partout de semblables triomphes. Les Jésuites avaient réussi en Alsace par des voies de douceur et d'équité ; on crut que le protestantisme, qui cédaît au raisonnement, s'empresserait de se rendre à la menace. Le vieux chancelier détestait les dévoyés ; son fils, le terrible ministre de Louis XIV, ne les aimait pas parce qu'il croyait que Colbert, son rival dans la confiance du roi, était leur protecteur. Un grand nombre d'évêques pensaient qu'il importait au repos futur de l'Église d'en finir avec une secte qui, sous huit monarques, avait toujours semé le

trouble dans l'Etat. Le Parlement lui-même et l'université de Paris s'associaient à ces vœux ; l'affaire fut soumise au conseil.

Une femme plus vieille que Louis XIV, âgée de quarante-sept ans, mais pleine de discrétion, d'esprit et d'ambitieuse amabilité, acquérait sur son caractère une influence irresistible. C'était madame de Maintenon, dont tous les écrivains ont plutôt fait la satire que l'histoire. Cette femme, que la misère avait poussée à unir sa jeune destinée à celle de Scarron, le burlesque poète du dix-septième siècle, séduisit le roi par ses vertus, comme La Vallière, Montespan et Fontanges l'avaient séduit par leur beauté. Après la mort de la reine Marie d'Espagne, il osa descendre de son trône pour y faire asseoir secrètement une de ses sujettes. La position qu'il allait créer à la marquise de Maintenon parut si exceptionnelle au père Lachaise, qu'il essaya de dissuader Louis XIV de ses projets. Le monarque résista aux avis de son confesseur, et madame de Maintenon ne pardonna jamais à ce jésuite la franchise dont il avait fait preuve. Néanmoins ce fut le père Lachaise qui, en présence de François de Harlay, archevêque de Paris, du chevalier de Forbin, de Montchevreuil et de Bontemps, valet de chambre du roi, officia à la cérémonie du mystérieux mariage, dont la date doit remonter à l'année 1685. Maîtresse du cœur de Louis, connaissant ses majestueuses faiblesses, et le dominant par une raison toujours lucide et toujours modeste, la nouvelle épouse ne craignit pas de seconder les vues du chancelier Le Tellier et des catholiques (1).

(1) Schæll est moins sévère que nous à l'égard de madame de

Les Jésuites furent consultés sur la mesure. Les Jésuites, sous ce règne, apparaissent comme les confidents de Louis XIV et de ses ministres ; il y en avait un dans chaque illustre famille. Le père Bouhours était le commensal du grand Colbert ; et souvent ce ministre, qui a fondé en France le crédit et l'industrie, appelait Bourdaloue à Sceaux pour délibérer avec lui et avec Tronson, supérieur général de Saint-Sulpice, sur des négociations qui intéressaient le royaume (1). Les Jésuites, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Allemagne, s'étaient vus, ainsi que dans leurs missions au delà des mers, en butte aux cruautés des sectaires. Mieux que personne, ils avaient expérimenté leurs tortures, et ils n'ignoraient point que leur intolérance était

Maintenon. Voici le portrait qu'il en trace dans ses *États européens*, t. XXIX, p. 131 :

« Madame de Maintenon conserva son ancienne modestie, mais elle partagea avec le roi le fardeau du gouvernement, sur lequel elle eut pendant trente ans la plus grande influence. Son esprit juste, mais manquant de vues élevées, ne la préserva pas, dans cette position difficile, d'erreurs et de fautes, mais elle ne mérita pas les reproches qui lui ont été faits par l'aveugle prévention. Ses intentions étaient toujours droites ; elle obéissait à la voix de sa conscience ; elle soumettait constamment sa manière de voir à celle de son royal époux. Si l'ambition a été le premier mobile de ses actions, elle l'a bien expiée par trente années d'ennui...

» Ce n'est pas que nous croyons nécessaire de repousser le reproche de dévotion que le fanatisme irrégulier adresse à l'amie de Louis XIV. Quand à la persécution qu'éprouvèrent les protestants, elle en fut innocente... »

(1) Il existe une lettre de M. Tronson au père Bourdaloue, à la date du 7 octobre 1680, par laquelle le Sulpicien demande un rendez-vous au Jésuite, afin de conférer sur une affaire dans laquelle Colbert désirait avoir l'avis de l'un et de l'autre.



partout sans pitié. Cependant, au milieu de cette atmosphère de rigueurs dont ils se sentent enveloppés, en face de ces excès de zèle que chacun manifeste, soit pour satisfaire ses passions religieuses, soit pour assurer la paix à la France, les Jésuites se trouvèrent divisés sur l'opportunité de la révocation de l'édit de Nantes.

Il existe aux archives de l'Etat deux mémoires adressés à Louis XIV; ils traitent à fond cette grave question. L'un fut écrit par d'Aguesseau, alors intendant du Limousin, et présenté au nom des jansénistes; l'autre était rédigé et appuyé par la Compagnie de Jésus. Ces mémoires, dont Rulhière eut connaissance lorsqu'il écrivit ses *Eclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, concluent tous deux, par des motifs différents, au maintien de l'acte de 1598. Mais ils sont sans signature, ils révèlent seulement leur authenticité par les traces que le temps y a laissées; on ne peut les accueillir qu'avec réserve: il faut donc, pour apprécier la situation des partis, consulter les historiens de l'époque. Elie Benoit, protestant réfugié, a publié un ouvrage sur les causes de l'exil de ses coreligionnaires; il accuse le père Lachaise d'être l'auteur de l'ordonnance de révocation et de toutes les calamités qui s'ensuivirent. Schœll lui-même, ordinairement si modéré, reproche au confesseur de Louis XIV d'avoir été, avec madame de Maintenon et Bouvois, l'adversaire le plus actif des huguenots.

Ces assertions durent nécessairement se trouver sous leur plume. Ils étaient persécutés et proscrits, ils s'en prenaient aux Jésuites, qui n'avaient jamais cessé de les combattre. Quoique écrivant sans apporter aucune preuve, aucune autorité à l'appui de leur

dières, ils ont convaincu tous ceux qui ne demandaient pas mieux que d'accepter une version hostile à la Société de Jésus.

D'autres annalistes, en recueillant les souvenirs de la génération contemporaine, n'ont pas été aussi explicites. Les uns n'avaient aucune affinité avec les Jésuites, les autres étaient leurs rivaux. Néanmoins, ils s'accordent pour mettre les Pères de l'Institut hors de cause. L'abbé de Choisy, qui vivait à la cour, qui en connaissait et en divulguait les intrigues, expose les événements d'une manière toute différente. Il raconte que Louvois, toujours jaloux de son crédit, était inquiet des entretiens que l'archevêque de Paris, le père Lachaise et Péllisson avaient avec Louis XIV. Ces trois hommes, que le monarque consultait, tendaient à affaiblir ou à détruire le calvinisme en France; mais leur système repoussait les moyens violents et personnels. « Louvois, continue Choisy après cet exposé de la situation, voulut couper court à ces entretiens, qui lui devenaient suspects, et, sans tant de façons, il pressa fortement la révocation de l'édit de Nantes. Le roi mit la chose en délibération dans son conseil (1). »

Il y avait alors dans ce conseil un vieillard dont Bossuet a célébré le patriotisme, c'était le chancelier Le Tellier; il étudiait depuis longtemps et pas à pas la marche des dévoyés de l'Eglise; il venait de les saisir, en 1683, dressant un plan d'union générale dans les provinces de Poitou, de Saintonge, de Guyenne, de Dauphiné et de Languedoc; il savait que les ministres du culte réformé mettaient les armes aux mains des montagnards, et que ces *Missionnaires bottés*, ainsi que

(1) *Mémoires* de Choisy, t. LXIII, p. 284 (édit. Petitot).

les huguenots les surnommèrent, ne cherchaient qu'à fanatiser des multitudes ignorantes. Le Tellier se sentait frappé à mort ; avant de mourir, il souhaitait avec passion d'attacher son nom à la mesure dont il avait toujours été le promoteur le plus énergique. Le 22 octobre 1685, en scellant l'édit de révocation, le chancelier put s'écrier comme Siméon : « *Nunc dimittis servum tuum, Domine.* »

Louis XIV avait cru étouffer le calvinisme ; par la persécution, il lui donna une seconde vie. L'exercice du culte réformé était interdit même dans les maisons particulières ; quinze jours après la publication de l'ordonnance royale, tous les ministres qui n'auraient pas renoncé à l'erreur devaient sortir du territoire de France, et ceux qui se convertissaient au catholicisme étaient comblés de faveurs. Les protestants ne pouvaient ni émigrer ni transporter à l'étranger leur fortune, sous peine des galères ou de la confiscation. Avec l'esprit d'intolérance dont Louvois était animé, un semblable décret ne devait enfanter que des injustices. Elles eurent lieu ; elles amenèrent de sanglants résultats. Quelle part les Jésuites y prirent-ils ? Le marquis de La Fare, leur ennemi, avoue dans ses *Mémoires* (1), « que le père Lachaise, confesseur du roi, n'avait pas lui-même été de l'avis des violences qu'on a faites. » Duclos s'écrie (2) : « Le père Lachaise, dont on vantait la douceur, ne pouvait-il pas persuader à son pénitent qu'il n'expierait pas le scandale de sa vie passée par des actes de fureur ? » Oroux, répondant d'avance à cette accusation sous forme dubitative, ne craint pas de dire, en parlant de La-

(1) *Mémoires de la Fare* (édit. Petitot), t. LXV, p. 234.

(2) *Mémoires de Duclos* (édit. Petitot), t. LXXVI, p. 188.

chaise (1) : « Il s'éleva en particulier hautement contre l'exhumation des cadavres des protestants trainés sur la claie et jetés à la voirie. Il représenta fortement à Sa Majesté tout ce que cette accusation avait d'odieux et de barbare ; aussi, le ministre Jurieu (2), plus équitable à son égard que ne l'ont été quelques écrivains, même catholiques, ne pouvait-il pas s'imaginer qu'il fût capable des procédés sévères dont se plaignait la prétendue réforme. »

Nous sommes par principe et par conviction opposé à toute espèce de rigueur contre les croyances qui ne se traduisent pas en révolte. Violenter les consciences, appeler au martyre un culte ou un parti que l'on peut tuer par le raisonnement, qu'il est si aisé de laisser mourir dans les langueurs de l'indifférence, c'est le raviver dans le sang, c'est déshonorer la cause de la vérité en la faisant défendre par des fanatiques ou par la force brutale. Louis XIV et tous ceux qui s'associèrent à la révocation de l'édit de Nantes n'avaient sans doute pas calculé les excès que le désespoir des huguenots allait provoquer ; ils crurent que la masse obéirait sans répugnance, et que la crainte comprimerait les moins résignés. Ce fut une erreur déplorable. On a vu l'action du père Lachaise dans ces événements ; il reste à raconter ce que firent les autres Jésuites.

De 1682 à 1688, ils organisent des missions à Troyes, à Lunel, à Vitrac, à Orbec, à Soissons et à Bourges. Chenard, curé de la ville d'Alençon, y appelle le père du Parc ; les entretiens du jésuite ramènent plusieurs hérétiques à l'unité. La Compagnie de Jésus

(1) *Histoire ecclésiastique de la cour de France*, t. II. p. 531.

(2) *L'Esprit de M. Arnauld*, t. II.

prévoyait les malheurs que l'opiniâtreté des sectaires entraînerait ; elle s'efforça de les conjurer en répandant partout les lumières de la Foi. Des enfants de Loyola accourent avec les Capucins dans les provinces où le calvinisme est encore vigoureux. Ils prêchent, ils évangélisent en même temps dans le Roussillon et dans le Poitou, dans l'Alsace et dans le Languedoc, dans l'Aunis et dans le Béarn. Il y avait des grands services à rendre à l'Eglise et au pays ; les Jésuites les plus célèbres donnent l'exemple. Le père Bourdaloue s'arrache aux applaudissements de la cour afin d'éclairer, par sa nerveuse dialectique, les protestants de Montpellier. La Rue, dont de beaux succès littéraires ont consacré le nom, s'élançe dans les campagnes du Languedoc. Comme l'éloquent capucin Honoré de Cannes, il fait toujours entendre des paroles conciliatrices ; mais ces paroles semblent frappés de stérilité. Les conversions qu'ils opèrent ne produisent dans les cœurs qu'une répugnance plus invincible. Dans ces missionnaires, livrés à l'ardeur du zèle, le huguenot ne voit que des avant-coureurs de la persécution. Leur ministère pacifique reste presque sans efficacité sur l'enthousiasme des populations auxquelles on impose un retour immédiat à la vieille Foi. Elles résistent en attendant le martyre, ou elles accusent de lâcheté et d'apostasie leurs coreligionnaires qui ne montrent pas la même obstination. Les hautes classes se prêtèrent plus facilement que les autres à l'apostolat des missionnaires. Pour se laisser convaincre, elles avaient, en dehors de leur éducation, des instincts conservateurs, des motifs ambitieux que l'isolement auquel on les assujettissait ne pouvait satisfaire ; mais le peuple des campagnes n'acceptait pas avec autant d'empressement les ordres royaux.

On lui disait, qu'au bout de ces révoltes de l'esprit, il faudrait avoir recours à la force ; le peuple qui n'avait rien à perdre défiait la violence, en se livrant à son sauvage enthousiasme. Cette irritation produisit la guerre des Cévennes et Cavalier, qui vendra ses camisards pour avoir l'honneur de traiter avec le maréchal de Villars.

La révocation de l'édit de Nantes devint une source de récriminations amères contre Louis XIV et les Jésuites, auxquels on imputait cette mesure. Les hérétiques de toutes les sectes et de tous les pays avaient dépouillé de leurs biens, emprisonné, proscrit ou égorgé les fidèles ; ils avaient brisé, comme un hochet d'enfant, la liberté et le droit d'association ; ils descendaient même jusqu'au fond des consciences pour imposer le parjure ou l'apostasie. Mais, à la nouvelle que le roi de France rend à leurs coreligionnaires une partie des maux qu'ils firent peser sur les catholiques, une indignation de commande s'empare de tous les esprits. Les dévoyés de l'Eglise refusèrent à Louis XIV la faculté de persécuter l'hérésie, quand l'hérésie, s'attribuant le monopole de l'intolérance, sévissait partout où elle pouvait glisser ses ministres et sa croyance. Ceux qui venaient de repousser du sol de la patrie les catholiques inébranlables dans leur Foi, s'émurent jusqu'à la fureur, en recevant, au foyer de l'hospitalité calviniste, les huguenots expulsés de France. Il y eut des douleurs de convention et des colères instruites à feindre ; car, dans le fond de leurs âmes, il n'était pas possible que les sectaires ne reconnussent aux autres le droit d'user d'un principe dont ils avaient si largement abusé ; mais il fallait déplacer la question pour égarer les multitudes et fausser l'esprit de l'histoire.

Les protestants réussirent dans leur double entreprise. De Genève et de Londres, il ne s'éleva qu'un cri contre l'intolérance de Louis XIV ; ce cri retentit encore ; en Hollande, il évoqua des hommes qui ne se contentèrent pas de faire écho ; là, les protestants dédaignèrent le rôle de martyrs pour celui d'inquisiteurs.

Par sa position inexpugnable, par son commerce sur tous les marchés du monde, par ses victoires navales et par son besoin d'alimenter les révolutions dans les autres Etats, la Hollande était devenue, en moins d'un siècle, une des puissances les plus redoutables de l'Europe. Elle ouvrait son sein à tous les mécontents ; elle accueillait toutes les ambitions déçues ; elle soudoyait toutes les plumes qui se vendaient à ses libraires ; elle faisait la guerre à coups de canon et à coups de calomnies ; elle outrageait ceux dont elle ne pouvait triompher. Forte de la bravoure à froid de ses enfants, plus forte encore du talent de ses amiraux et de ses diplomates, elle jetait dans la balance européenne une épée ou un pamphlet. Elle accueillit les jansénistes vaincus ; elle fut pour eux une terre de promesse, comprenant bien que les disciples de Jansénius était un levier dont elle aurait toujours l'emploi contre l'Eglise universelle. Guillaume d'Orange avait un autre but. Le catholicisme, en Angleterre, sortait de ses ruines avec la Compagnie de Jésus ; cette résurrection allait donner un trône à ses ambitieux calculs ; le Stathouder n'épargnait rien pour y arriver. La révocation de l'édit de Nantes fut un nouveau prétexte offert à son ardeur contenue : il le saisit avec avidité, et ce prince, qui ne croyait qu'à son intérêt, se montra zélé protestant, parce que Louis XIV et Jacques II étaient fer-

vents catholiques. Il y avait des Jésuites dans les Provinces-Unies ; il fit retomber sur eux le poids de ses vengeances. Persécuter les catholiques et la Société de Jésus, c'était offrir des arrhes à ses complices préparant la révolution de 1688, et se faire un appui de tous les huguenots ; Guillaume joua la partie avec autant d'adresse que de bonheur.

A cette époque, l'Institut possédait en Hollande quarante-cinq résidences, qu'administraient soixante-quatorze Pères. Afin de légitimer les moyens coercitifs, qui enfin avaient un prétexte, on transforma le roi de France en jésuite (1) ; tout aussitôt, ce seul titre fut un arrêt de proscription. Les églises qu'ils occupaient furent soumises à d'exorbitantes amendes ; on trahna dans les prisons les missionnaires et leurs adhérents ; la profanation et le sacrilège marchèrent tête levée. Dans la Frise, le père Ernest de Wissenkerke est en butte aux menaces des sectaires ; il s'y soustrait en fuyant d'asile en asile. A Zutphen, dans la Gueldre, à Alkmaër, à Hoorne, à Enkhuisen, à La Haye et à Utrecht, des manifestations semblables eurent lieu. Le protestantisme est encouragé par les jansénistes belges ou réfugiés ; ils l'excitent contre les Pères, en tâchant de séparer la cause de la Compagnie de celle des autres catholiques. On veut abattre le drapeau, afin de disperser ou d'affaiblir l'armée. Les États-généraux mettent en discussion l'existence des Jésuites ; un décret d'exil définitif est imminent ; le supérieur de la Société en Hollande écrit à ses frères le 2 novembre 1685 :

« Dans l'état critique où se trouve notre mission

(1) *Persequente reformatæ religionis homines Rege Galliæ de numero Jesuitarum.*



par suite des mesures rigoureuses prises en France, je fais part à nos Pères de plusieurs observations dont ils voudront bien tenir compte.

» 1° Je recommande instamment aux prières et aux sacrifices de tous la situation de notre Compagnie. Je n'impose aucune prière d'obligation ; j'aime mieux m'en rapporter au bon esprit et au zèle dont chacun est animé, bien persuadé que, de cette manière, j'obtiendrai plus que je ne pourrois jamais exiger ;

» 2° Que chacun se tienne modestement à son poste ; qu'on ne fasse rien qui puisse offenser qui que ce soit, et accrottre le danger auquel nous sommes exposés ;

» 5° Que chacun sache à temps et avec prudence cacher ce qui pourroit compromettre nos personnes et notre sacré ministère auprès des hérétiques, ou confier en mains amies et sûres ce qui sera jugé devoir être soustrait aux recherches de nos ennemis, et l'on aura soin de s'en faire délivrer un reçu

» 4° Si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'on venoit à ordonner notre proscription actuelle ou future, il faudroit l'accepter avec toute la résignation qu'inspire le christianisme et la souffrir avec la patience des apôtres. Alors, on pourroit se retirer dans les localités qui offrent le plus de sécurité, comme, par exemple, dans les fermes, dans les maisons de campagne de nos amis, et s'y tenir bien cachés.

» Avec ces précautions , j'espère que nous nous tirerons d'affaire.

» Je vous supplie tous d'employer ces moyens et d'autres encore, s'il s'en offre de meilleurs, pour le bien de la mission. »

Telles sont les précautions secrètes qu'à la veille des

calamités adoptent ces hardies conspirateurs. Les Etats de Hollande vont appeler sur leurs têtes la vengeance du ciel et des hommes : on les dénonce comme la pierre angulaire de la politique ; on les accuse de toutes les mesures dont les princes croient devoir s'entourer dans l'intérêt de leur couronne. Eux s'adressent aux chefs parlementaires de la république des Provinces Unies, et, dans un mémoire, ils présentent leur défense. Hollandais, ils arguent de leur droit de citoyen ; catholiques et prêtres, ils font valoir que la liberté de conscience est aussi bien pour les Jésuites que pour les gomaristes ou les arminiens. Ils ne demandent pas de privilèges, ils ne réclament pas de subvention pour élever la jeunesse et fortifier leurs frères dans la foi ; ils veulent rester libres sous un gouvernement qui a proclamé la liberté.

Ce mémoire était embarrassant, parce qu'il posait la question avec netteté. Les Jésuites hollandais affirmaient, ils prouvaient, que des motifs purement humains avaient seuls décidé Louis XIV à révoquer l'édit de Nantes. En même temps ils écrivaient au père Lachaise : « On assure, dans ce pays, que vous êtes l'auteur des persécutions exercées en France contre les calvinistes, et l'on cherche à s'en venger sur nous. Le comte d'Avaux connaît notre position, et vous en rendra compte à Paris. Nous vous supplions, par l'amour que vous avez pour notre mission et pour l'Eglise, de faire modifier aux Etats ce jugement inique sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et, s'il est possible, de détourner le coup qui nous menace. »

Il y avait pour vicaire apostolique, en Hollande, un prêtre de l'Oratoire, que le Saint-Siège venait

d'élever à la dignité d'archevêque de Sébaste. Il se nommait Pierre Codde, et succédait à Jean de Néercassel, qui, sous le titre d'évêque de Castorie, s'était montré tout dévoué aux doctrines de jansénisme. Pierre Codde l'imita dans ses erreurs ; disciple de l'*Augustinus*, il se prit à exciter contre les Jésuites la tempête qui grondait déjà. Les Pères de l'Institut étaient depuis longtemps en hostilités ouvertes avec ces deux vicaires apostoliques. Codde, représentant du Saint-Siège, aima mieux donner satisfaction à ses haines théologiques que de soutenir de son autorité et du crédit de ses parents à Amsterdam le catholicisme mis en cause. L'archevêque de Sébaste se fit l'auxiliaire de l'hérésie ; il accusa les Jésuites, il essaya d'entraîner dans ses idées schismatiques les fidèles dont il devait éclairer et maintenir la foi. Avec Quesnel, son confrère de l'Oratoire, il en appelait des décisions pontificales aux Etats-généraux de la Hollande protestante. Pour couvrir ses erreurs, il transformait en docteurs de l'Eglise les partisans de Luther ou de Calvin ; afin de rétablir l'unité que ses intrigues compromettaient, il sollicitait la décision de quelques laïcs, divisés eux-mêmes en autant de sectes que de familles. La cour de Rome jugea que ce scandale devait cesser ; le 3 avril 1704. un bref émané du Saint-Siège déposa l'archevêque de Sébaste. Les Etats-généraux avaient senti qu'un pareil auxiliaire était plus utile dans leur guerre contre les Jésuites que toutes les spoliations et les moyens acerbes ; ils prirent parti en sa faveur. Le nouveau vicaire apostolique, Cock, reçoit ordre de sortir des provinces-Unies ; on chasse en même temps les ecclésiastiques séculiers qui adhèrent aux injonctions du souverain Pontife ; mais les Jésuites

éludaient avec tant de sagacité les mesures prises, ils s'étaient si bien renfermés dans le cercle de leurs attributions, que les hérétiques n'avaient jamais trouvé un prétexte spécieux pour réaliser leur plan.

Le 27 mars 1705, les Etats-Généraux font citer à leur barre les pères Jean de Bruyn, supérieur de la mission, François Vanhies, Jacques Claesman et Charles Venderburgh. Le syndic Akersloot leur déclare « que les très puissants Seigneurs des Etats désirant mettre fin aux divisions qui existent entre les catholiques, ont jeté les yeux sur les Jésuites, et qu'ils les somment d'avoir à s'employer auprès du pape pour rétablir M. Codde dans ses fonctions de vicaire apostolique, ou pour satisfaire en tout point aux réclamations des Jansénistes. » A cet ultimatum, le père de Bruyn ne se déconcerte pas, il demande de quelle manière les Jésuites doivent s'y prendre afin d'obtenir ce résultat. Pour toute réponse, le syndic lit une seconde fois les propositions, et il ajoute qu'il faut absolument que, par l'entremise des Jésuites, Pierre Codde soit réintégré dans sa charge avant le 15 juin. La menace des hérétiques s'abritait sous le manteau du jansénisme ; les Pères de l'Institut comprirent que l'alternative qui leur était laissée devenait pour eux une occasion de chute ; ils ne furent pas tentés de s'abaisser en présence de ces menées. Le 6 avril 1705, Bruyn écrit à Rome, mais il prévient les Etats que sa lettre n'exercera aucune influence sur les déterminations pontificales, et qu'elle a été rédigée en ce sens. Le 9 mai, la réponse attendue arrive ; elle est telle que les Jésuites la pressentaient. Leur expulsion en dépend ; ils n'ont pas voulu que l'Eglise fit un sacrifice de dignité pour obtenir une liberté précaire.

Depuis plus de vingt ans on les tenait sous le coup de l'exil. On avait fomenté l'insurrection et organisé le pillage contre eux ; la révocation de l'édit de Nantes n'apparaissait plus comme leur œuvre ; mais le protestantisme hollandais, dont la vengeance avait été morcelée, désirait accorder à ses alliés du jansénisme une prime d'encouragement. Le 20 juin 1705 les Pères furent bannis des provinces-Unies.

Il y a dans la Société de Jésus une persévérance si pleine de ténacité, les enfants de Loyola sont si bien façonnés à braver les chances de toute sorte, que la proscription les effraie beaucoup moins que le bonheur. On dirait qu'elle fut toujours la condition de leur existence, et que cette vie d'agitations et de combats est pour eux un élément de succès. Comme tant d'autres ordres religieux, ils pouvaient, jouissant des travaux et de la gloire de leurs anciens, descendre en paix le fleuve et s'endormir sur les flots devenus faciles. Les Jésuites pensèrent qu'à remonter sans cesse le courant le bras se fortifie. La tête haute, l'œil ouvert, la poitrine tendue et déchirée, ils aimèrent mieux s'avancer vers le port auquel ils n'abordaient jamais, mais d'où des voix amies, des émules quelquefois, les encourageaient dans cette lutte hardie. On les bannissait, ils trouvent moyen de résister. Leurs fidèles sont peu nombreux, ils se sentent dispersés, inquiets ; les Jésuites les rassurent, ils font passer dans les cœurs catholiques la sérénité de leurs âmes ; ils leur inspirent la force de regarder sans pâlir les tribulations que l'Hérésie leur réserve. Au mois de février, les Etats songent à mettre un terme à cette situation. Les Pères comparaissent encore devant eux ; on les somme de faire ratifier par le Saint-Siège, dans l'espace de trois mois, l'ultimatum

proposé, ou de se voir exclus à perpétuité des possessions hollandaises. L'Eglise, par l'intermédiaire du cardinal Paulucci, répondit au père de Bruyn :

« C'est avec une vive douleur que Sa Sainteté a reçu l'exposition des tristes événements rapportés dans la lettre de votre Paternité du 28 février de l'année dernière, à savoir l'intimation à vos confrères et à vous, de la part des Etats de Hollande, de quitter leur territoire dans l'espace de trois mois, sous peine d'être punis comme perturbateurs du repos public, avec la clause, toutefois, que si, dans cet intervalle, les dissensions qui règnent entre les communautés catholiques romaines disparaissent entièrement, il vous sera loisible d'aller présenter aux Etats votre requête pour une prolongation de séjour ; mais que, ce délai une fois expiré, on sévirait contre vous, et que, de plus, toutes vos églises et chapelles seraient fermées pour n'être plus rouvertes. Sa Sainteté comprend très-bien que cet orage a été soulevé contre vous par les menées des jansénistes, qui mettent tout en œuvre pour attirer sur vous, innocents pacifiques, cet exil qu'ils méritent eux-mêmes à tant de titres. Elle s'est grandement étonnée de voir les Etats pousser la condescendance en faveur de ces réfractaires non-seulement jusqu'à laisser pleine liberté aux trames des véritables auteurs et fauteurs de ces discordes, mais à se voir entraîner, par leurs manœuvres secrètes, à des arrêts indignes, ce semble, de l'équité naturelle des Etats, en même temps que de l'affection que Sa Sainteté n'a cessé de leur témoigner par tous les bons offices que sa conscience lui a permis.

» Du reste, Sa Sainteté n'ignore pas que la raison de cette mesure, tirée des divisions qui existeraient entre les congrégations catholiques, est absolument

fausse. Les vrais catholiques de Hollande, en même temps qu'ils conservent l'obéissance au Saint-Siège, entretiennent la paix parmi eux. C'est à tort qu'on donne le nom de catholiques aux jansénistes, honteusement rebelles au Saint-Siège ; ils sont regardés par le souverain Pontife non-seulement excommuniés et séparés de l'unité de l'Eglise romaine, mais encore condamnés, repoussés comme ennemis de l'Eglise et de l'autorité pontificale.

» Sa Sainteté désire qu'au plus tôt vous rappeliez de sa part ces faits aux représentants des Etats, attendant de leur justice et de leur prudence pour vous un traitement moins sévère, et pour les autres répression de leur audace. Que si la violence et l'intrigue de ces derniers prévalaient sur vos justes demandes, et que, malgré votre innocence, il vous fallût subir l'exil décerné contre vous, le Saint-Père vous exhorte à soutenir cette calamité avec cette force et cette constance d'âme dont votre vertu éprouvée lui donne les garanties. Sa pensée pleine de sollicitude vous suivra lorsque, selon l'avertissement de l'Evangile, bannis d'une région, vous fuiriez dans une autre, après avoir secoué la poussière de vos pieds sur eux, en témoignage de leur obstination à repousser le salut. Elle vous engage à vous souvenir que, pour la gloire de Dieu et la défense de l'Eglise, non-seulement l'exil, mais encore les tourments, mais la mort, s'il le faut, doivent être subis avec patience, et même accueillis avec joie, et que le divin Sauveur donne surtout le titre de bienheureux, avec promesse du royaume des cieux, aux persécutés pour la justice. En témoignage de sa charité paternelle, elle vous départit avec effusion de cœur la bénédiction apostolique. Et moi, qui, par ses ordres, écris à Votre

Paternité, je demande à Dieu, pour vous, avec l'accroissement des dons spirituels, toutes sortes de prospérités.

» J. Cardinal PAULUCCI. »

Il ne restait plus aux Jésuites hollandais qu'à subir l'ostracisme dont les jansénistes faisaient une loi aux protestants. Le 16 juin 1708, les Etats ne leur accordaient que vingt-quatre heures pour avoir à fuir leur patrie et à abandonner leur troupeau formé dans la souffrance ; les Jésuites ne purent se décider à ce sacrifice. On les menaçait de mort s'ils n'obtempéraient point à l'injonction des Etats ; ils se réfugièrent dans la province d'Utrecht ; de là, ils calmèrent l'irritation des catholiques, ils leur apprirent que les jours du danger passent encore plus vite que les heures du bonheur. L'édit de bannissement devait recevoir son exécution immédiate. Quelques années après, quand les ardeurs du jansénisme et les colères luthériennes furent éteintes, les Jésuites reprirent peu à peu leurs anciennes missions. Ils sont à Amsterdam, à Leyde, à Delft, à Rotterdam, à Groningue, à Gouda et dans toutes les provinces où se trouvent des fidèles. A La Haye, ils deviennent les aumôniers des plénipotentiaires étrangers. Leur ministère a quelque chose de clandestin ; ils se cachent dans l'ombre. Ces précautions ne sont pas prises contre les magistrats de Hollande, qui enfin donnent à la liberté une plus large interprétation, mais contre les prêtres que l'Eglise a frappés d'interdit, et qui exploitent dans ce pays tous les scandales de l'Europe. Ces prêtres soulevèrent plus d'une fois la tempête ; les Etats-généraux se firent une arme de tant de calomnies, ils décrétèrent souvent qu'il fallait chasser « cette



pernicieuse et parricide secte des Jésuites. » Elle courba la tête et laissa passer l'orage, car elle comprenait qu'un devoir impérieux l'attachait à cette Hollande où elle avait beaucoup souffert, mais où elle fécondait le germe qui devait produire tant de vertus chrétiennes.

Les Hollandais essayaient d'anéantir dans leur pays la Compagnie de Jésus, qui, forte d'une patience à toute épreuve, déjouait les calomnies les mieux combinées, et faisait échouer les prescriptions les plus menaçantes ; dans le même temps, elle se voyait en partie proscrite de Sicile. La cause de cette mesure tenait à une discussion du pouvoir ecclésiastique, que, dans certaines circonstances, les magistrats civils se croyaient en droit d'exercer. Les monarques de Sicile prétendaient qu'en vertu d'une bulle accordée à Roger, fils de Tancrède, par Urbain II, ils jouissaient, comme légats à perpétuité, de presque toute la plénitude de l'autorité pontificale dans l'île conquise par leurs armes. L'évêque de Lipari avait, pour un motif des plus futiles, excommunié quelques magistrats subalternes ; ils s'adressèrent à ceux qui, sous le titre de tribunal de la monarchie, usaient de la prérogative concédée par Urbain II, prérogative que depuis longtemps l'Eglise romaine arguait comme nulle et sans valeur. Ce droit, attribué à des laïcs, était une chimère ; il se trouva des hommes pour le défendre, car, dans les petits Etats, les privilèges les plus minimes s'élèvent à des proportions gigantesques. Quelques prélats siciliens, regardant la chose comme sérieuse, lancent l'interdit sur leurs diocèses et se dérobent par la fuite aux conséquences de leur acte. Les magistrats séculiers s'opposent à l'excommunication ; le souverain Pontife en soutient la validité.

Buglio, le délégué du vice-roi, prononce la peine de cinq ans d'exil contre tout religieux qui obéira à la bulle avant qu'elle ait reçu l'*execquatur* royal. Dans ce conflit de juridiction, les Jésuites de Catane, dirigés par le père Barbieri, leur provincial, se rangent sous la bannière du Saint-Siège.

Telle était la position des choses, lorsque, le 24 décembre 1713, Philippe V d'Espagne abandonna la Sicile, à Victor-Amédée, duc de Savoie, aussi vaillant capitaine que politique expérimenté. Le nouveau prince fait annoncer par les évêques de Mazzara et de Cefalu qu'il donnera satisfaction entière à la cour de Rome, que les abus du tribunal de la monarchie seront réformés, mais qu'il ne consentira jamais à dépouiller ses États de leur ancien privilège. Le duc de Savoie parlait ainsi pour se rendre populaire ; les autorités espagnoles prennent le contrepied de ses déclarations. Il demandait que le clergé, que les Jésuites notamment, ouvrirent les églises, et y célébrassent l'office divin ; la menace se trouvait à côté des caresses. Les Jésuites se décident à obtempérer aux prières et aux ordres du roi. Ce que le provincial Barbieri avait établi, le père Sala, son successeur, le continua. Leurs précautions conciliatrices se voient désapprouvées à Rome ; malgré la sévérité des injonctions de Victor-Amédée, le bref du Pontife et les lettres du général de la Société sont introduits en Sicile ; les Jésuites s'y conforment ; ils ferment ; aussitôt leurs églises de Catana et de Girgenti. C'était l'exil pour cinquante d'entre eux ; l'exil est accepté. Cet exemple modifia l'opposition des autres Instituts : ils ne voulurent pas se prêter, comme les Pères de la Société de Jésus, à une obéissance qui compromettait leur avenir. Par une bulle du 20 fé-

vrier 1715, Clément XI abolit le privilège et le tribunal de la monarchie en Sicile. La querelle alors passa dans les écrits; elle fut alimentée par des controverses sans fin auxquelles prirent une part active les Jésuites Pisano, Catalano, Chiavetta et Buonincontro. De nouvelles transactions diplomatiques intervinrent entre l'empereur d'Allemagne et Victor-Amédée. Il renonça à la Sicile pour la couronne de Sardaigne; sur-le-champ, Albéroni tenta la conquête des provinces enlevées à la monarchie espagnole. Une armée parut en Sicile; les villes ouvrirent leurs portes, les campagnes se montrèrent heureuses de rentrer sous la domination de leurs anciens rois; mais, pour don de joyeux avènement, toutes demandaient qu'on mit fin aux troubles, toutes exigeaient le rappel des Jésuites et des autres exilés. Le pape et Philippe V traitèrent sur ces bases, puis les dernières traces de ce long démêlé disparurent sous la main du temps.

La Compagnie de Jésus était à la même heure repoussée et de la Hollande protestante et de la Sicile catholique; par un de ces revirements d'opinions si fréquents dans son existence, elle se trouvait appelée à préparer le retour de la famille souveraine de Saxe à l'unité catholique. Jusqu'à ce jour, les princes de cette maison avaient été les plus vigilants défenseurs et les généraux les plus intrépides du luthéranisme. Depuis Charles-Quint, l'Allemagne hérétique devait à leur épée d'innombrables succès. Au mois de novembre 1689, Chrétien-Auguste de Saxe embrasse le catholicisme; il est sacré évêque de Raab et promu au cardinalat. Il était revenu à la religion de ses aïeux; il forme le projet d'y ramener sa famille. Le premier dont il triompha fut Frédéric-Auguste II,

électeur de Saxe, qui, le 1<sup>er</sup> juin 1697, abjura le protestantisme. Frédéric, dont la vie s'écoulait dans les magnificences et sur les champs de bataille, était un de ces hommes de fer à qui la vérité n'a jamais fait peur. Pour être nommé roi de Pologne après la mort de Sobieski, il pratiqua en grand la corruption électorale, il voulut acheter la moitié des suffrages de la diète ; tous, à quelques exceptions près, s'offrirent au marché royal. Catholique au 1<sup>er</sup> juin, Frédéric-Auguste fut élu le 27 du même mois, et couronné à Cracovie le 27 septembre. La conversion du prince pouvait paraitre à l'Eglise une transaction entre sa conscience et le diadème de Pologne ; le Saint-Siège lui conseilla de s'entourer de ministres aussi fermes que prudents. Le nouveau monarque était un hardi soldat, qui avait longtemps tenu tête aux Français, qui avait vaincu les Turcs, et qui allait se trouver face à face avec Charles XII<sup>e</sup> de Suède, dans les plaines de Clissow et de Frawstadt. Il sentait que les catholiques attendaient un gage de sa sincérité ; il le donna en choisissant pour confesseur le père Charles-Maurice Vota. Le jésuite avait été l'ami de Jean Sobieski sur ce trône où Frédéric s'asseyait après lui ; il connaissait la situation des esprits, il avait été mêlé à toutes les affaires du dernier règne ; il était aimé des Polonais : ce choix fut donc accueilli avec joie à Rome ainsi qu'à Varsovie

Frédéric-Auguste, après avoir pourvu aux premiers besoins de son peuple, songea à revenir dans ses Etats héréditaires afin d'y accorder la liberté de conscience. Vota l'accompagna ; mais, dans la ferveur de son néophytisme, le roi portait plus loin ses desirs : il aspirait à détruire par la violence la révolution dont Luther avait donné le signal. Le jésuite,

plus calme et moins belliqueux, s'opposait à ces appels à la force. Il pensait que la liberté de discussion suffirait pour agir sur les cœurs et pour convaincre les esprits. Le prince Egon de Furstemberg, le ministre d'Etat Baichling, le nonce Paolucci, se rangèrent à son avis. La modération de Vota triompha des emportements du zèle. A peine arrivé à Dresde, le jésuite s'occupa de se mettre en rapport avec les pasteurs luthériens. L'électrice, Anne-Sophie, mère de Frédéric-Auguste, et la reine Christine de Brandebourg, son épouse, professaient le culte réformé. Elles avaient vu avec un vif sentiment de douleur l'abjuration du prince. Vota se fit l'intermédiaire entre eux : il s'improvisa conciliateur de la famille de Saxe ; et, en maintenant les droits de tous, il sut faire respecter par chacun le ministère de sa parole. Les desseins de Vota n'étaient un secret pour personne ; mais ce fut par le raisonnement qu'il espéra les réaliser. La Saxe protestante devait, dans son idée, revenir au catholicisme ; il essaya d'accomplir ce changement par la persuasion.

Quelques années s'écoulèrent ainsi dans le travail des missions ou dans la lutte théologique contre les luthériens. Avec un prince qui n'avait jamais connu d'obstacle il pouvait tout oser. Le jésuite procède par voie de ménagement ; il fonde une église à Dresde et à Leipsick. Préfet apostolique au nom du Saint-Siège, il gouverne le roi et les catholiques. Mais ses forces s'usèrent dans ces travaux de toutes sortes ; Vota sentit que l'heure de la retraite allait sonner pour lui. Afin de mettre un intervalle entre le monde et l'éternité, il obtint du roi la permission de se rendre à Rome en 1715. Quelques années après il y mourut, et le bien dont il avait pris l'initiative se

continua par d'autres Pères de la Compagnie de Jésus. Vota avait laissé une grande œuvre inachevée. Ami du roi, le suivant dans la guerre et dans la paix, il possédait toute sa confiance et celle de Pierre 1<sup>er</sup>, empereur de Russie; mais le prince héréditaire de Saxe, élevé par son aïeule et par sa mère, restait attaché à l'hérésie: il devenait un obstacle pour les catholiques, une espérance pour les protestants.

Rien de durable ne pouvait s'opérer tant que l'héritier de la couronne ne séparerait pas sa cause de celle de la réforme. Il était jeune; Clément XI, de la famille Albani, ne consentit pas à laisser échapper l'occasion de reconquérir à la foi une des plus belles parties de l'Allemagne. Son neveu, Annibal Albani, nonce extraordinaire près des cours germaniques, arrive à Dresde afin de travailler à cette conversion. Le père Jean Salerno l'accompagne en qualité de théologien et de conseiller. Le prince était entre les mains des luthériens saxons, qui le regardaient comme une sécurité pour l'avenir. Il fallait lui donner une éducation catholique; les Jésuites pensaient avec Albani qu'avant tout il importait de ne rien brusquer, afin de ne pas exciter de haine dans les esprits. Frédéric-Auguste écrivait, le 23 janvier 1712, au souverain Pontife: « Si, contre notre attente, la paix en Pologne, de quoi Dieu nous préserve! ne se rétablissait pas de longtemps, il est néanmoins dans ma ferme et irrévocable volonté que mon fils abandonne la Saxe et entreprenne un voyage dans les pays catholiques. Il y sera escorté de personnes de la même religion; mais, si Votre Sainteté connaissait une voie plus courte et plus sûre, je vous prie de me l'indiquer. »

La mort de Joseph 1<sup>er</sup>, empereur d'Allemagne, et

la convocation de la diète à Francfort fournirent l'occasion tant désirée. Le roi fit partir son fils pour l'Italie. A Bologne il rencontra les pères Salerno et Vogler, chargés par Frédéric-Auguste de présider à son éducation. Le jeune prince se fit si docile aux enseignements des Jésuites, que dirigeait le cardinal-légat Laurent Casoni, que le souverain Pontife, en transmettant ces nouvelles au roi Auguste II, lui mandait de n'avoir rien à craindre des hérétiques, Clément XI l'assurait que tous les monarques épouseraient sa querelle; et, « si les protestants, ajoutait-il, attaquaient vos Etats héréditaires, nous promettons, en cas de besoin, d'engager ou de vendre jusqu'à notre tiare. » Le pape sentait de quel avantage serait pour l'Eglise universelle ce triomphe, si bien préparé par les Jésuites. Il aspirait à le conserver en ne laissant aucun soupçon dans les esprits des familles luthériennes. Afin de faciliter leur retour à la foi antique, il leur accordait d'avance, de sa pleine autorité, les biens ecclésiastiques dont leurs ancêtres s'étaient emparés; puis il terminait ainsi sa dépêche : « Nous attendons avec impatience le jour auquel nous aurons la consolation de voir et d'embrasser à Rome le prince héréditaire notre fils, que nous regardons déjà comme la prunelle de notre œil et l'instrument dont la divine Providence se servira peut-être pour nous consoler abondamment de tout ce que nous avons souffert dans ces douze années si laborieuses de notre pontificat. »

Ce jour tant souhaité par Clément XI et par le roi de Pologne luit enfin. Le 27 novembre 1712 le Prince, âgé de seize ans, abjura le protestantisme entre les mains du père Salerno. A cette nouvelle, les dévoyés d'Allemagne et de Saxe réunissent leurs

efforts pour accabler Frédéric-Auguste et contraindre son fils à déclarer nuls les actes consommés à Bologne. Clément XI et les Jésuites s'opposent à leurs projets : dans le but de les ruiner, il est décidé que le père Salerno partira pour Vienne, chargé de négocier le mariage du prince avec une des archiduchesses d'Autriche. Salerno était l'ami du prince Eugène et du comte de Stahremberg : il les dispose à cette union, indispensable à l'unité catholique. L'empereur Charles VI souscrit à sa demande, et le père Guarini accourt encore, au nom du Saint-Siège, presser l'issue d'un événement si heureux pour lui. La religion de la maison de Saxe devenait la religion catholique ; car l'empereur mettait pour condition absolue que tous les enfants seraient élevés dans le sein de l'Eglise romaine. Les Jésuites avaient puissamment contribué à cette victoire sur l'hérésie ; pour la faire fructifier, il fallait la ménager ; ils engagèrent l'empereur et Frédéric-Auguste à promulguer la liberté de conscience en faveur des sectaires, Le 20 août 1719 le mariage fut célébré à Vienne. Salerno avait si bien su manier tous les esprits dans ces circonstances délicates que les luthériens de Saxe eux-mêmes se joignirent aux catholiques, et le félicitèrent de sa modération. Il avait beaucoup fait en faveur de l'unité : l'empereur, le roi de Pologne et le prince Eugène voulurent lui offrir un témoignage public de reconnaissance : ils supplièrent le pape de l'élever à la dignité de cardinal. Le 19 novembre 1719 le père Jean-Baptiste Salerno fut revêtu de la pourpre sacrée.

Six ans auparavant, le même pape avait, de son propre mouvement, récompensé les services du père Tolomei en le forçant d'accepter la dignité du car-



dinal, et, le 30 septembre 1720, il appelait encore un autre Jésuite aux mêmes honneurs. Ce jésuite était le père Alvarez Cienfuegos. Cienfuegos était lié de la plus étroite amitié avec Jean-Thomas Henriquez, le fameux amirante de Castille pendant la guerre de la succession espagnole. Il le suivit lorsque Henriquez, nommé ambassadeur à Paris, conçut un hardi stratagème, et, au lieu de se rendre à son poste, prit la route de Portugal. Le jésuite s'était dévoué à la fortune de l'archiduc Charles d'Autriche, qui fut plus tard l'empereur Charles VI ; ce prince le choisit pour remplir de hautes missions diplomatiques dans les cours de Madrid de Lisbonne, de Londres et en Hollande ; puis il demanda pour lui un chapeau de cardinal. Cette triple nomination, fait par le même pape, fournissait des armes aux antagonistes de la Société de Jésus. Personne ne tint compte des exigences politiques, des volontés impériales ou royales, qui mettaient leur gratitude à la traverse du renoncement aux honneurs tant recommandé par l'Institut. Les Jésuites s'effrayèrent de ces trois princes de l'Eglise coup sur coup tirés du sein de leur Compagnie ; il fut résolu tacitement qu'à partir de ce jour l'on ferait en sorte de ne plus s'exposer à des faveurs qui compromettaient l'essence de l'Ordre. Cienfuegos fut, en effet, le dernier cardinal Jésuite avant la suppression.

A la demande de l'empereur d'Allemagne, Pierre-le-Grand avait ouvert la frontière de Russie aux disciples de Loyola ; des documents inédits tendraient même à faire croire qu'il les appela dans son empire par un acte spontané : toujours est-il qu'en 1719 ils y résidaient, et qu'ils pussaient auprès du Czar d'un crédit que semblaient accroître leurs succès. Pierre-

le-Grand voulait amener son peuple de la barbarie à la civilisation comme il façonnait un soldat à la manœuvre. Ce prince, qui a laissé un si long reflet de gloire sur les annales de la Russie, avait vu tant de sauvages volontés se courber sous sa merveilleuse intelligence, qu'après avoir vaincu Charles XII de Suède à Pultawa, il ne connaissait plus d'obstacles. Encore à demi Tartare dans les mesures, mais plein de génie dans la conception de ses plans civilisateurs, il changeait les mœurs et les lois. La force était sa dernière raison sur un peuple enfant ; la force triompha de tous les préjugés anciens. Au milieu de ces améliorations dictées par la violence et qui ne devaient que plus tard porter d'heureux fruits, Pierre I<sup>er</sup> forma le projet de bouleverser la religion grecque. Il consulta les Jésuites sur les modifications à tenter ; les Jésuites lui communiquèrent leurs idées ; ces idées étaient en désaccord avec les siennes. Le czar voyait par lui-même les bons effets qu'un petit nombre de Pères disséminés dans ses villes obtenaient par l'éducation. Ces moyens parurent trop longs à sa fiévreuse impatience ; il crut que de semblables conseils cachaient un piège, et, comme il se trouvait en dissentiment sur plusieurs points de politique générale avec l'empereur Charles VI, il saisit cette double occasion de bannir de ses Etats les Jésuites qu'il y avait appelés. Ils s'étaient montrés peu favorables à ses innovations religieuses, il s'empara de tous leurs papiers, afin de savoir par lui-même jusqu'où leur opposition s'était étendue. Cette recherche ne produisit aucun résultat, ce qui n'a point empêché les adversaires de la Compagnie de dire que Pierre-le-Grand ne trouva de sûreté pour sa personne et de moyens de tranquilliser son empire que dans l'expulsion des Jésuites.

En ce laps de temps, les chefs de l'Institut s'étaient plus d'une fois renouvelés ; des congrégations générales avaient eu lieu. Ces élections provoquèrent si peu de secousses parmi les Pères répandues sur le globe, que c'est à peine si le changement de personnes se fait sentir. Ils ont un gouvernement électif ; chaque assemblée peut mettre les passions ou les ambitions en jeu. Cependant tout s'y passe avec tant de calme, tout est si parfaitement réglé, que la mort du titulaire n'apporte pas plus de brigues et de troubles intérieurs que le choix du successeur.

Paul Oliva expirait au milieu des querelles suscitées en France par le droit de régale. Il mourut le 26 novembre 1681, après avoir gouverné l'Institut durant dix-sept années. C'était un homme d'une piété, d'une habileté consommées, et qui, par sa correspondance avec les rois et les princes, s'était vu mêlé à tous les événements de son époque. Ses lettres, adressées aux empereurs d'Allemagne, aux rois de France, d'Espagne et de Pologne, à des reines et aux ducs de Savoie, de Bavière, de Mantoue, de Modène, de Toscane, de Brunswick et au landgrave de Hesse, traitaient avec une incontestable supériorité les points les plus délicats des faits contemporains. On parlait de les publier en les dénaturant. Vers la dernière période de sa vie, Oliva résolut de les livrer lui-même à l'impression, et elles parurent à Rome. Il avait nommé Charles de Noyelle pour vicaire-général. Le 21 juin 1682, la congrégation se réunit au Gesù. On remarquait parmi les profès assemblés les pères Daniel Bartoli, Nicolas Avancin, Etienne de Champs, Paul Fontaine, Paul Casati, Dominique de Marinis, Octave Rubco, Martin de

Espazza, Joseph de Seyseas et Ladislas Vid. Le 5 juillet, Charles de Noyelle, né à Bruxelles le 28 juillet 1615, obtint au premier tour de scrutin tous les suffrages, le sien excepté. Ce jésuite n'avait pas en partage les brillantes qualités de ses prédécesseurs; mais modeste et prudent, il devenait entre Innocent XI et Louis XIV un conciliateur ou tout au moins un homme qui, en inspirant aux Pères français des sentiments de modération, amortirait les colères et neutraliserait leur contre-coup. Ce fut à cette pensée qu'il dut une pareille unanimité.

La congrégation, qui se sépara le 6 septembre 1682, rendit cinquante-six décrets. Noyelle, dont le généralat ne dura que quatre ans et demi, avait eu de difficiles épreuves à traverser; il s'était vu, malgré lui, engagé dans les querelles du pape avec la France; quoique forcé d'obéir aux ordres d'Innocent XI, il avait si bien su ménager les esprits et laisser aux Jésuites leur liberté d'action, que la Compagnie passa sans se briser entre ces deux écueils. Il appartenait à une famille distinguée, mais alors réduite à l'indigence. On savait son amitié pour ses proches; on lui insinua qu'il ne tenait qu'à lui de leur rendre la fortune et une haute position, s'il consentait à servir plus chaudement les intérêts de la France. Noyelle répondit avec simplicité: « Je n'ai plus pour parents que les enfants de la Société. » Le 12 décembre 1686, il mourut en nommant vicaire-général le père de Marinis. Ce dernier convoqua l'assemblée des profès pour le 21 juin 1687, et, le 6 juillet, Thyse Gonzalès de Santalla fut élu au troisième scrutin par quarante-huit voix sur quatre-vingt-six.

Cette nomination avait été vivement disputée. Gon-

zalès, ancien docteur de l'université de Salamanque avant d'entrer dans l'Ordre de Jésus, s'était fait, en Espagne, une réputation d'éloquence. Il se disposait à se rendre en Afrique pour prêcher le christianisme aux Mahometans, lorsque la province de Castille le choisit comme député à la treizième congrégation générale. Thyrese Gonzalès était un théologien de mérite et un vigoureux adversaire des jansénistes. Ses opinions bien connues sur la doctrine de l'*Augustinus* ne l'empêchèrent cependant point de combattre le probabilisme; il l'attaqua comme si la plupart des Jésuites n'eussent pas adopté ce système. Il avait rencontré des obstacles à la publication de son œuvre; ces obstacles se manifestèrent encore dans le vote de l'élection; mais, une fois à la tête de l'Institut, Gonzalès ne veut pas condamner son livre au silence. Il le fait imprimer en déclarant que ce n'est pas comme général de l'Ordre, mais comme théologien, qu'il écrit. Il avait encore composé un autre ouvrage, spécialement dirigé contre les quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682. Ce livre pouvait exciter des craintes et provoquer des répugnances dans la pensée de Louis XIV; il n'en fut rien: le temps avait calmé la première irritation; des deux côtés l'on sentait déjà qu'il ne fallait pas, pour d'impraticables théories, semer la désunion dans le champ de l'Eglise. Gonzalès lui-même, quoique sincèrement attaché aux doctrines ultramontaines, conseillait les voies de douceur, et, dans son généralat de dix-huit années, il ne s'en écarta pas un seul instant. Il avait pu être un théologien irascible; chef de l'Ordre de Jésus, il comprit que de plus grands devoirs lui restaient à remplir; il les accomplit tous avec une fermeté pleine de réserve.

La congrégation confirma, dans leurs charges d'assistants, Paul Fontaine pour la France, Paschase de Casa-Nueva pour l'Espagne, Antoine de Rego pour le Portugal; elle choisit Jules Balbi pour l'assistance d'Italie, Eusèbe Truchez pour celle de l'Allemagne.

Aux termes du bref d'Innocent XI, l'assemblée des profès devait se réunir tous les neuf ans. Le 15 novembre 1696, Thyse Gonzalès la convoqua. Les pères Aloys Albertini, Jacques Willi, visiteur en Bohême, Pierre Dozenne, Prosper Parascoso, Emmanuel Correa, Alexandre Zampi, Ignace Diertins, Ignace Tartas, Pierre Zapata, Vincent Grimaldi, Gregoire Sarmiento, John Persall, provinciaux de Naples, de France, de Sardaigne, de Portugal, de Venise, de la Flandre-Belgique, de Guyenne, d'Andalousie, de Sicile, de Castille et d'Angleterre s'y trouvèrent avec les pères Michel-Ange Tamburini et François Guérin, secrétaire de l'Ordre. Les profès votèrent vingt-neuf décrets; le huitième seulement a quelque importance historique. Il accepte la proposition que font les pères de Bohême, de publier à leurs frais le recueil des constitutions de l'Institut; ce recueil est connu sous le nom d'édition de Prague.

Le 27 octobre 1705, Thyse Gonzalès rendait le dernier soupir, et Michel-Ange Tamburini, que le général avait déjà nommé vicaire, convoqua, pour le 17 janvier 1706, la congrégation générale. On y remarquait les pères Guillaume Daubenton, Michel Letellier, Frédéric Lamberti, André Waibl, Maurice de Antonellis, Ignace Alleman, Valentin Zuech, Louis Montesdoca, Jean de Gomis, Curtio Sestio, Jean Dez, Albert Melcht, Salvator Rivadeo et Michel

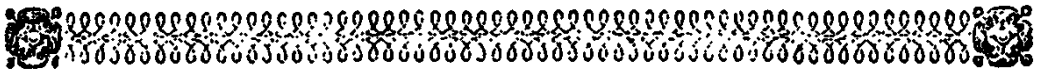
**Diaz.** Le 30 janvier, Tamburini réunit soixante-deux suffrages au second tour de scrutin, en concurrence avec Daubenton, et il fut proclamé général. Né à Modène le 27 septembre 1648, le nouveau général avait passé par chaque degré de l'Institut, et laissé partout une réputation de vertu, de modération et de science, qui ne se démentit point pendant les vingt-quatre années de son gouvernement.

Dans le même temps, le père François de Hiéronymo, plus connu en Italie sous le nom de François de Girolamo, remplissait la ville et le royaume de Naples du bruit de ses vertus. Infatigable missionnaire, ce jésuite, comme saint François Régis et Maunoir, s'était consacré à sa patrie; il en fut le régénérateur. Né le 17 décembre 1642 à Grottaglia, il embrassa l'Institut de saint Ignace, et, à partir de ce jour, il devint le promoteur de la charité, l'ennemi le plus ardent du vice et de l'oisiveté. Hiéronymo s'était créé un genre d'élocution populaire : il mettait à la portée de ce peuple de Lazzarone, si expansif et si impressionnable, tous les trésors de son âme; en face d'un soleil qui énerve les forces, sur le rivage de Chiaia, il leur révélait le besoin de la pénitence et l'amour du travail. De même que saint Vincent de Paul, il s'occupa d'instruire les campagnes, de consoler les malades et les indigents, de délivrer les esclaves aux terres infidèles. Ainsi qu'à lui encore, il porta la réforme des mœurs dans les bagnes et dans les prisons; il apprit à ceux que la justice humaine flétrissait dans leur existence, qu'il y avait une autre vie à laquelle le repentir pouvait les faire participer. Le jésuite ne s'arrêtait pas à des conseils ou à des leçons; il donnait l'exemple, il visitait les riches pour leur apprendre à secourir les pauvres, mais

l'homme de Dieu se montrait plus souvent dans les hôpitaux que dans les palais. Ce fut au milieu de ces missions dans la Pouille et à Naples, missions qu'il n'interrompit jamais, que s'écoulèrent les jours du père François. Selon la pensée de saint Bernard , le juste avait vécu avec patience, il mourut avec joie, il était plein de bonnes œuvres et de vertus, le 11 mai 1716, il expira à l'âge de soixante-treize ans. Il avait été aimé durant sa vie , il fut honoré dans sa mort, des miracles s'opérèrent par son intercession. Benoît XIV le déclara vénérable en 1751, le 2 mai 1806, il fut béatifié par Pie VII, le 26 mai 1839, Grégoire XVI le plaça au nombre des saints.







## CHAPITRE VI.

Louis XIV veut modifier la Compagnie de Jésus. — Motifs de la séparation qu'il demande. — Il interdit aux Jésuites français toute communication avec le général de l'Institut. — Les cinq provinciaux de France et le roi. — Lettre de Louis XIV aux Jésuites. — Il renonce à son projet. — Le *péché philosophique* attaqué par Arnauld. — Cette doctrine est condamnée à Rome. — Lutte entre les Jésuites et l'archevêque de Reims. — Ce prélat est en butte aux sarcasmes des jansénistes et aux réponses des Jésuites. — Le père Daniel et Gerberon. — Le livre des *Maximes des saints*. — Fénelon et le père Lachaise. — Le Mont-Louis. — Quesnel chef des jansénistes après la mort d'Arnauld. — Les *Réflexions morales* de l'Oratorien et M. de Noailles. — Noailles archevêque de Paris — Il s'appuie sur les jansénistes. — Le *Problème ecclésiastique*. — Il accuse les Jésuites d'en être les auteurs. — Arrestation de Quesnel et de Gerberon. — Complot tramé par eux pour changer l'ordre établi. — Rollin protégé par le père Lachaise. — La bulle *Vineam Domini* condamne le silence respectueux. — Les religieuses de Port-Royal protestent. — Causes de la destruction de Port-Royal-des-Champs. — Clément XI ordonne la suppression de ce monastère. — Mort du père Lachaise. — Le père Letellier est nommé confesseur du roi. — Portrait de ce jésuite. — Port-Royal est démoli. — Part que prit à ces actes le père Letellier. — La charrue et les miracles aux tombeaux des Solitaires. — Correspondance de Fénelon avec le jésuite. — Intévertissement des rôles. — Fénelon excite le père Letellier à être plus sévère. — Letellier agit enfin. — L'abbé Bochard et les évêques de France. — Colère du cardinal de Noailles. — Il interdit les Jésuites de Paris. — Madame de Maintenon et le cardinal. — Il demande que le pape tranche la question. — Louis XIV écrit à Clément XI pour solliciter une bulle décisive. — Congrégation instituée pour l'examen des *Réflexions morales* de Quesnel. — La bulle *Unigenitus*. — Les malheurs de Louis XIV. — Le père Letellier accusé des calamités de la France. — Il veut faire enlever le cardinal de Noailles. — Les Jésuites à Paris et dans les provinces. — Les pères de Rennes et le Parlement de Bretagne. — Le père Barberceau à Rouen. — Le père Bouhours et le duc de Longueville. — Le père Tournemaine avec Cayoye et le duc d'Antin. — Bourdaloue et Lamoignon. — Le père de Champs et le grand Condé. — Le père La Rue et Boileau. — Le père

Martineau et le duc de Bourgogne, — Le père Mathieu de la Bourdonnaye et le duc d'Orléans. — Le Père de la Trémoille et les pauvres. — Le père Sanadon et le duc de Saint-Simon. — Le père Jules de Brignole. — Le cardinal de Bouillon au noviciat des Jésuites. — Colbert et Louvois avec le père Verjus. — Jean Crasset et les chefs du Parlement. — Santeuil, Rolin et le père Commire. — La femme et les Jésuites. — Les rêves politiques et les accusations de l'abbé Blanche contre les Jésuites. — *Histoire de la Compagnie*, par Jovency, condamnée par le Parlement. — Résistance du cardinal de Noailles et de Quesnel à la bulle. — Le président de Maisons, médiateur. — Son entrevue avec le père Letellier. — Mort de Louis XIV. — La régence de Philippe d'Orléans. — Caractère de ce prince. — Il s'appuie sur les jansénistes. — La réaction contre Louis XIV. — La Bastille et le donjon de Vincennes. — Les prisonniers d'Etat du père Letellier. — Le nécrologe janséniste. — La tyrannie de Louis XIV. — On interdit les congrégations dans l'armée. — Le maréchal de Villars, au conseil de guerre, approuve et défend les congrégations. — Situation de la France. — Le père de la Ferté, prédicateur à la cour, interdit, par le cardinal de Noailles. — Les jansénistes et les universitaires attaquent les collèges des Jésuites. — Le régent les soutient. — Les Jésuites suspendus de nouveau. — Cause et résultats de cet interdit. — Le régent se décide à se rapprocher des Jésuites. — Le père Lafitau est envoyé à Rome comme son agent particulier. — Lafitau sort de la Compagnie de Jésus. — Le régent fait enregistrer la bulle au Parlement. — L'abbé Dubois aspire au ministère. — Son ambition et ses vices. — Il est promu à l'archevêché de Cambrai et au cardinalat. — Peste de Marseille. — Les Jésuites et Belzunce. — Le père Levert. — Le père de Lignères, confesseur du Roi. — Noailles lui refuse des pouvoirs. — Le cardinal de Fleury termine les affaires religieuses. — Décadence du jansénisme. — Repentir du cardinal de Noailles. — Les Jésuites en Espagne. — Philippe V et le père Daubenton. — Le père Robinet lui succède. — Ses réformes. — Il se retire de la cour. — Daubenton rappelé. — Il se met en opposition avec Alberoni. — Ses négociations avec le Régent. — Le secret de la confession. — Mort de Daubenton. — Affaire des Quindenia portugais.

L'ascendant que Louis XIV exerçait en Europe réagissait sur les mœurs ainsi que sur les lois. La France s'entourait d'un tel éclat, sa gloire littéraire, sa puissance guerrière, sa prépondérance diplomatique étaient si manifestes que, sans se l'avouer et

comme par entraînement, les rois et les peuples suivirent son initiative ; ils se conformaient à ses vertus ou à ses défauts, à ses idées et à ses passions. Louis XIV, honoré au dedans, était envié et redouté au dehors ; les magnificences de son règne avaient quelque chose de si prodigieux qu'il soumettait, par le prestige du génie français, les nations qui lui résistaient encore par les armes. Ce fut au milieu de l'enivrement de tant de grandeurs que le roi songea à modifier l'essence même de l'Institut de saint Ignace. La politique des Jésuites était aussi invariable que leur constitution ; ils venaient de servir les intérêts de l'Etat sans se montrer hostiles au Saint-Siège, ils s'étaient efforcés de calmer les irritations ; Louis XIV essaya de les détacher de Rome, espérant ainsi leur donner dans son royaume une importance moins exposée aux soupçons gallicans. Durant le généralat d'Aquaviva, Philippe II d'Espagne avait tenté d'altérer les constitutions de l'Ordre dans leur unité de pouvoir, et il demandait un chef particulier pour la Péninsule. Louis XIV, oubliant en cela les traditions de son aïeul, rêva d'établir une ligne de démarcation entre les Pères français et ceux des autres pays. Henri IV écrivait, le 28 novembre 1607, à la sixième congrégation :

« A nos très-chers et bien-amés Pères de la Compagnie de Jésus ;

« Très-féaux et bien-amés, comme nous avons appris que, de toutes les parties de l'univers chrétien, vous vous estes assemblés à Rome pour le bien commun de votre Société, que nous regardons comme inséparablement liée au bien de l'Eglise elle-même ; vu l'amour singulier que nous portons à votre Ordre, nous avons jugé utile de vous faire cette lettre par

laquelle nous vous témoignons la constante bienveillance que nous avons pour vous tous et pour chacun en particulier, et nous vous accordons tout ce qui dépend de la protection de notre autorité. Nous vous prions ensuite et nous vous exhortons de veiller maintenant, autant que faire se pourra, à la conservation de vos règles et de votre Institut, afin qu'ils gardent leur ancien éclat de pureté. Enfin, nous recommandons en vos saints sacrifices et prières les intérêts de notre royaume, notre personne et celle de la Reine, notre très-chère épouse, et des fils que Dieu a daigné nous accorder; vous certifiant que nous récompenserons vos peines dans les occasions qui s'offriront de contribuer au bonheur et à l'accroissement de votre Ordre, comme vous le jugerez par l'effet même.

» HENRY. »

Les raisons qui déterminèrent Louis XIV à scinder la Compagnie de Jésus étaient de plusieurs espèces. Les Jésuites subissaient le contre-coup des querelles de préséance que les rois d'Espagne et de France se faisaient, car chacun de ces monarques exigeait qu'à Rome le général, au jour de son installation, rendit la première visite à ses ambassadeurs. Quand le père Charles de Noyelle fut élu, il se présenta, au sortir du Vatican, chez le duc d'Estrées, ambassadeur de France. A cette nouvelle, le roi d'Espagne fit éclater une vive colère, que son confesseur, le dominicain Thomas Carbonello, évêque de Suguença, eut beaucoup de peine à calmer. L'orage s'apaisait dans la Péninsule, lorsque Louis XIV, déjà en guerre avec Innocent XI pour la régale, demanda, en 1682, que la Flandre, nouvellement conquise par ses armes, fût unie à l'assistance de France. Le roi d'Espagne sol-

licita pour la sienne toutes les provinces de la Compagnie dépendantes de son empire.

C'était miner l'Ordre établi. Noyelle, dont les deux princes honoraient le caractère, obtint un sursis; mais, le jour même de l'élection de son successeur, 6 juillet 1687, l'ambassadeur de Louis XIV renouvela les vœux de son maître; le plénipotentiaire d'Espagne suivit la même marche. La congrégation générale supplia les deux souverains de se désister de leurs exigences, elle ne put rien obtenir. Le 25 avril 1688, Louis XIV ordonna au père Paul Fontaine, assistant de France, de rentrer dans le royaume avec tous les Jésuites, ses sujets, qui se trouvaient à Rome, ils obéirent sur-le-champ. Le 11 octobre de la même année, le roi interdit aux provinciaux et aux Jésuites de correspondre avec le général de la Compagnie : les pères se prêtèrent encore à cette nouvelle injonction : mais les inconvénients d'un pareil état ne tardèrent pas à se faire sentir. Il était impossible de remplacer les supérieurs et de créer des profès, puisque, aux termes de l'Institut, ces fonctions ne peuvent être légitimement exercées que sous l'autorité du général.

L'idée du roi était jusqu'à ce jour restée enveloppée de ténèbres; elle se manifesta enfin. Il proposa d'établir un supérieur particulier qui gouvernerait les provinces françaises sous le titre de vicaire. Thyse Gonzalès repoussa cette idée, que plusieurs Jésuites avaient accueillie, et dont ils pressaient la réalisation sans comprendre que le lendemain ils n'étaient plus que des prêtres isolés. La pensée de Louis XIV se traduisait promptement en fait. Les cinq provinciaux espérèrent qu'ils pourraient détourner cet orage, auquel il parait que le souverain Pontife, Innocent XI,

n'était pas resté étranger. Les pères Jacques Lepicart, Guillaume de Monchamin, Jean Bonnier, Pierre Dozenne et Louis de Camaret, provinciaux de Paris, de Lyon, de Guienne, de Toulouse et de Champagne, allèrent se jeter aux pieds du roi, le priant de rendre la paix à l'Institut et de lui permettre de se gouverner selon ses constitutions. Les Jésuites parlèrent avec tant de force et de respect que les têtes couronnées devaient inspirer en faveur des principes d'autorité légitime que Louis XIV comprit ses obligations de chrétien et de monarque. Le 22 octobre 1690, il adressa aux cinq provinciaux la lettre suivante :

« Cher et bien aimé, le général de votre Ordre nous ayant donné tout sujet de satisfaction à l'égard des choses qui nous avoient obligés, par notre dépêche du 11 octobre 1688, de vous ordonner que vous ni aucun supérieur ou inférieur de votre province n'eût à entretenir commerce avec ledit général sans en avoir reçu ordre expres de nous, nous vous faisons celle-ci pour vous dire que nous trouvons bon que dorénavant vous ayez commerce avec ledit général pour les affaires qui regardent le bon gouvernement de votre Compagnie, tout ainsi que vous aviez coutume de faire auparavant la réception de notre dite dépêche ; vous assurant qu'il ne se peut rien ajouter au gré que nous vous savons de l'exactitude que vous avez gardée en l'observation ponctuelle de ce que nous vous avons ordonné par icelle, et que nous vous en donnerons des témoignages en toutes les occasions qui s'en présenteront ; et, la présente n'étant pas pour autre fin, nous ne vous la faisons plus longue ni plus expresse. »

Au moment où Louis XIV renonçait au projet de distraire les Jésuites de l'obéissance due à leur géné-

ral, Antoine Arnauld, dont l'âge n'avait point affaibli les forces ou calmé les belliqueuses passions, trouvait encore jour à attaquer la Compagnie. Cette fois-là du moins ses accusations reposaient sur un fondement vrai.

En étudiant l'histoire de l'Eglise, en suivant ses docteurs et même quelques saints Pères dans leurs combats contre l'erreur, on peut faire la remarque qu'ils tombent parfois ou feignent de tomber dans l'erreur opposée. Les théologiens de la Société qui, en réfutant Baius et les disciples de Jansénius, défendirent l'inculpabilité de certains actes procédant d'une ignorance invincible ne furent pas à l'abri de ces excès de l'esprit. Plusieurs Jésuites de Louvain allèrent trop loin dans une telle question. Ils n'avaient pas inventé cette doctrine; mais ils la soutenaient avec tant d'ardeur qu'ils parurent se l'approprier. Dans l'école elle a pris le nom de *doctrine du péché philosophique*. Quelques Pères s'y attachèrent en Belgique afin de repousser le principe du jansénisme; mais à Rome, véritable source et centre de l'enseignement chrétien, l'Institut de saint Ignace censura toujours de semblables thèses.

Il existe dans les archives du collège Romain un registre où les réviseurs généraux de l'Ordre de Jésus consignent les décisions rendues sur les livres soumis à l'examen par les Pères des diverses nations. A la date du 14 février 1619, on lit une proposition faite par un théologien, et dont voici la substance : « Si quelqu'un, ignorant Dieu invinciblement, discernant toutefois la malice morale de l'acte, agissait contre les lumières de sa raison dans une matière même très-grave, il ne pécherait pas mortellement. » C'est l'idée du péché philosophique. Les pères Didace

Secco, Jean Chamerosa, Jean Lorin et Marc-Vadoorn, réviseurs de la Compagnie, donnèrent la solution suivante : « On répond que, bien que certains auteurs catholiques aient avancé cette doctrine, le professeur qui l'a soutenue doit se rétracter quand l'occasion se présentera et dicter le contraire à ses élèves, parce qu'elle est pernicieuse. »

A trente ans de distance, au mois de février 1659, la même thèse en faveur du péché philosophique est résolue dans le même sens et par la même tradition. Néanmoins, malgré la réprobation dont le péché philosophique était frappé à Rome par l'Institut au nom de tous, la question fut agitée à Dijon. Le père François Musnier, après avoir distingué le péché philosophique contre la raison et le péché philosophique contre Dieu, déclara que : « le péché philosophique dans celui qui ignore Dieu ou qui ne pense pas actuellement à Dieu est sans doute une faute grave, mais non une offense à Dieu ou un péché mortel susceptible de détruire l'affection de la Providence et digne de la peine éternelle. » Le père Musnier n'offrait pas sa thèse dans un sens absolu, mais conditionnel ; elle n'est pourtant excusable en aucun cas. Arnauld prenait un jésuite sur le fait. Il laissa de côté le père Musnier pour atteindre plus haut ; un jésuite se trompait, il accusa tout l'Ordre de partager, d'encourager la même erreur, et il se mit en campagne contre la *nouvelle hérésie* propagée par les Pères. Trois années s'étaient écoulées depuis que Musnier avait développé son idée. De plus graves événements occupaient les esprits ; mais l'infatigable Arnauld couvait sa proie. Lorsqu'il crut que sa voix ne serait pas étouffée, il denonça la Compagnie. Musnier expliqua le sens de ses paroles ; les Jésuites prouvèrent qu'ils y



étaient étrangers, et que de tout temps leurs théologiens combattaient ce principe. Arnauld tint bon. Le 14 août 1690 le système du péché philosophique fut condamné à Rome; mais alors le docteur janséniste se précipita à son tour dans une erreur opposée; il adopta la pensée de Calvin déclarant que Dieu fait parfois des commandements aux hommes sans leur donner la force de les accomplir.

Le 15 juillet 1697 Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, engage une lutte contre la Société de Jésus à propos de deux thèses soutenues par les Pères dans le collège de cette ville. Le Tellier, frère de Louvois, était un prélat dont le faste est historique, et dont la science ainsi que la vertu ne se trouvaient pas à la hauteur de son orgueil. Tout en censurant les doctrines molinistes, il frappa du même coup et les enfants de Loyola et ceux de Jansénius. Quesnel et Gerberon relevèrent le gant; car, comme leurs maîtres de Port-Royal, ces disciples de l'*Augustinus* étaient impatients du combat. Le Tellier les poursuivait; ils l'accablèrent sous le poids de leur colère ou de leurs sarcasmes (1). La plume

(1) Gerberon, dans sa *Lettre d'un théologien à M. l'archevêque de Reims*, s'écrivait : Tout le monde conviendra que M. l'archevêque de Reims est donc cet enflé d'orgueil dont parle saint Paul; ce docteur qui ne sait rien de la science des saints, et ce possédé d'une maladie d'esprit d'où naissent les envies, les médisances, les mauvais soupçons et des disputes pernicieuses. Le Tellier avait encore, dans son Ordonnance, attaqué un abbé du nom de Maurolicus. Un pamphlet parut pour le venger, et, dans un parallèle que cet abbé était supposé établir entre l'archevêque de Reims et lui, les jansénistes faisaient ainsi parler ce dernier : « Maurolicus, disoient-ils, étoit un savant homme et fort considéré dans son temps; et M. l'archevêque de Reims, leur répondois-je, est le premier pair de France, et fort redouté

de Pascal ne s'était pas émoussée entre leurs mains. Par des satires en prose ou en vers, ils firent cruellement expier à Le Tellier son agression. la Compagnie de Jésus chargea le père Daniel de répondre à l'archevêque. Les jansénistes le livraient à la risée publique, Daniel prit la contre-partie : il fut respectueux envers le prélat, plein de ménagements pour l'homme, et incisif seulement en développant la doctrine condamnée à tort. Le Tellier n'avait rien à répliquer. Le fond de la *remontrance* était à l'abri de tout blâme, il accusa la forme. Il chercha à poursuivre les Jésuites comme ayant eu recours à la publicité lorsqu'ils devaient prendre les voies canoniques. Il les traduisit au Parlement, parce que Louis XIV refusait de lui laisser choisir quatre évêques pour arbitres. Mais le premier président de Harlay fit comprendre au roi qu'une cause pareille exciterait des scandales sans utilité, et qu'il valait mieux obtenir des Jésuites un acte de déférence que d'accorder au prélat le droit de perdre son procès. L'orthodoxie de l'Institut n'étant plus mise en question, les Pères se soumirent à ce que de Harlay exigea d'eux au nom du roi. Ils allèrent demander à Le Tellier l'honneur de son amitié et lui témoigner le regret d'avoir encouru sa disgrâce.

Un livre qui devait avoir plus de retentissement que

dans son diocèse. — Maurolicus, poursuivaient-ils, étoit un homme d'une piété édifiante et d'une conduite très-régulière ; et M. l'archevêque de Reims, repartois-je, est commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, et maître de la chapelle du Roi. — Maurolicus, ajoutaient-ils, étoit un homme de qualité de l'ancienne maison de Marolles ; et M. l'archevêque de Reims, répliquois-je est proviseur de Sorbonne. A cela, monseigneur, ils n'avoient pas le mot à dire. •

Lettre de Fénelon Archevêque de Cambrai  
au père Daubenton de la Compagnie de Jésus.  
assistant de France à Rome.

M. 15 N. 10172

Je vous prie, mon Révérend père, d'avoir la bonté de faire descendre compte  
pour moi au pape de ce qui regarde ma lettre, que M. le Cardinal de N. a donnée  
depuis peu au public.

Il est vrai que quand il fut publié l'an 1697<sup>(1698)</sup> son ordonnance ~~antithétique~~ ~~de la grace~~  
contre le livre intitulé l'exposition de la doctrine de la grace &c. cette ordonnance  
me parut utile. Dans cette première partie étoit concis en termes affers  
forts contre le Jansénisme en général. Dans une autre partie  
se sembloit établir que la grace efficace, avec la certitude de l'accom-  
plissement de la *predicatum preparatio mediisum*, quib' *certissime*  
*liberantur quicumque liberantur*. c'est à que toutes les causes catholiques  
enseignent unanimement.

Je ne doutois nullement du zèle de M. le C. de N. contre le Jansénisme, et  
n'aurois garde d'aller chercher dans son texte un ~~peu~~ mauvais sens,  
pendant que j'y en trouvois un bon, dont j'étois édifié.

mais j'avois que les suites m'usseroient bien tost après. Je vis les pères  
Quésnel, du qué, et Inenin expliquer ce même texte dans le sens le plus  
Janséniste, et en triompher. Ils se sont vantés dans tous leurs écrits  
d'avoir l'auteur de cette ordonnance, pour le défenseur de leur doctrine.  
Ils en ont cité et expliqué les paroles à leur mode. Ils ont soutenu qu'on

ne leur montreroit jamais aucune différence réelle entre leur doctrine et celle de ce Cardinal. Ils en ont fait une espèce de triomphe contre ceux qui veulent révoquer le système de Janfénius. C'étoit l'occasion, ou ce Cardinal si sensible <sup>sur tout ce qui a rapport à lui</sup> auroit dû justifier son ordonnance, confondre les écrivains du parti, des avoier leur interprétation de son texte, et montrer positivement en quoi sa doctrine est différente de la leur. c'est ce qu'il n'a jamais voulu faire depuis plus de 16 ans. <sup>pendant qu'il étoit contre</sup> ~~les évêques~~ <sup>qui soutiennent le jugement du Sr. Beze</sup> ~~sur le livre du Sr. Guesnel~~, et il ne peut se résoudre ni à révoquer l'approbation contagieuse qu'il a donnée au livre <sup>du chef du parti</sup> ~~de ce Cardinal~~ ni à <sup>ni a</sup> ~~des avoier~~ l'explication Janfénienne que <sup>ce chef du parti</sup> ~~ce Cardinal~~ ose donner à l'ordonnance de ce Cardinal. voilà ce qui m'afflige. voilà ce que je ne puis excuser, quel que desir que j'eusse de le faire.

Je ne juge point des sentiments de ce Cardinal par les expressions qu'il a faites de son ordonnance <sup>(car ce n'est</sup> ~~par~~ <sup>par la</sup> ~~qualité~~ <sup>même</sup> ~~est~~ susceptible de donner son). mais je suis fort peiné de voir <sup>qu'il</sup> ~~qu'il~~ <sup>qu'il</sup> juge de son ordonnance par les sentiments que le parti lui impute, et qu'il n'ose desavouer. Son silence d'un an si pressant besoin de parler pour justifier sa foi, et pour arrêter la contagion, ~~ne peut~~ <sup>paraît</sup> un consentement tacite veut-il que le public ~~soit~~ lui soit plus favorable qu'il ne l'est lui-même? veut-il qu'on desavoue pour lui un son de son texte, qu'il refuse de desavouer, pendant que le parti le lui impute avec tant d'affurance?

Pour moi je ne veux point me mêler de l'affaire de ce lard avec les  
Evêques. Elle est en bonne main. Le vicair de S. L. qui est si éclairé, et si  
zélé pour la saine doctrine, décidera, et nous ne devons être en peine de  
rien. Ce lard a beau me citer avec art, et me montrer dans des choses,  
où je n'entre point. Je demeurerai dans un profond silence. Le soir j'ai  
je veux bien l'épargner dans une occasion, où il ne me ménage point.  
Il croit avoir besoin de donner des ombrages à mon égard, pour tâcher  
de faire une diversion. mais j'espère qu'on ne prendra le change ni à  
Rome, ni à Versailles. Loïn de vouloir attaquer ni directement ni indirectement  
ce lard. je veux plus que jamais <sup>lui rendre le bien pour le mal</sup> ~~l'épargner~~ dans l'embarras où il se trouve.  
Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il fasse des pas décisifs pour se déclarer  
contre le vrai Janféisme. Je voudrais qu'il rompt tout avec le parti,  
que le parti n'osât plus le citer avec son protecteur, et se vanter d'être  
uni de doctrine avec lui. Je serais content si je voyais les éminens du  
parti cesser de le combler de louanges, et se plaindre de sa provention  
contre eux. alors je serais consolé avec tous les bons catholiques.

Voilà, mon R. pere, ce que je t'ai prie de dire à sa sainteté. Elle jugera sans  
doute mieux que personne, combien il y a capital pour la confirmation de  
la pure foi, et de l'unité catholique, qui on aille promptement jusqu'à la racine  
du mal, pendant que nous avons un faux et doute Pontife avec un P. très  
très sage et très zélé pour l'église, qui peuvent agir de concert.

C'est avec une fin core venant que je suis M. R. p. v. t. h. et t. o. S. J. M. D. del



ces œuvres de polémique éphémère paraissait alors. Fénelon, archevêque de Cambrai, le publiait sous le titre d'*Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure*. Bossuet, avec son implacable logique et l'autorité de son nom, crut devoir s'élever contre le pur amour et les exagérations du quietisme que popularisaient l'esprit et les vertus de madame Guyon. Avant d'être promu au siège de Cambrai, Fénelon était l'ami et l'admirateur de cette femme spiritualiste, qui, comme toutes les imaginations fatiguées du positif de la vie, cherchait dans des rêves incompréhensibles la source du bonheur et de la paix. Madame Guyon s'adressait aux cœurs vierges, aux intelligences d'élite; sa doctrine était obscure, elle fit de nombreux adeptes. Fénelon tout en la condamnant sur beaucoup de points, essaya de l'expliquer. Son ouvrage, né d'une sainte pensée, devait, même par la candeur pleine d'habileté qui avait présidé à sa rédaction, enfanter de déplorables abus. Bossuet venait de sévir contre la thaumaturge; il s'opposa avec encore plus de vigueur aux théories que l'archevêque de Cambrai prenait sous la protection de son génie. Une lutte s'établit entre les deux prélats. Le père Lachaise était alors au plus haut degré de faveur (1). A une époque où les questions reli-

(1) Nous croyons devoir rectifier une erreur que les journaux et les écrivains ont popularisée en parlant du cimetière de l'Est, plus connu sous le nom de cimetière du Père-Lachaise. S'il fallait s'en rapporter à tous les contes mis en circulation sur ce lieu de funèbre célébrité. Louis XIV aurait donné à son confesseur une magnifique maison de campagne, que par reconnaissance le père Lachaise aurait surnommée le Mont-Louis. La villa, les jardins, les bosquets où le jésuite venait se reposer des fatigues de la cour, tout cela maintenant serait occupé par les morts.

gieuses se présentaient toujours comme des questions politiques, le jésuite se voyait consulté sur les affaires de la foi ; il patronait de tout son crédit l'archevêque de Cambrai, dévoué à l'Ordre de Jésus, qui l'avait élevé, et qui lui rendait son dévouement en affection respectueuse. Le confesseur du roi avait lu, il avait admiré les *Maximes des Saints* ; on dit même qu'il s'était engagé à les soutenir. Mais Lachaise savait faire

Malheureusement l'histoire se trouve en contradiction avec cette fable.

Les Jésuites de la maison professe achetèrent, le 11 août 1626, une campagne qu'on appelait alors *la Folie-Regnault*, du nom de son propriétaire, un épicier, qui, en 1420 ou 1430, selon les archives de l'évêché de Paris, avait donné son nom à la rue Regnault-Folie. Au dire de Jaillot, dans ses *Recherches critiques, historiques, topographiques sur Paris*. t. III, p. 73, les Jésuites acquirent successivement plusieurs terrains autour de leur nouvelle demeure, et, dans les titres de propriété, elle s'appelle Mont-Louis ou Mont-Saint-Louis dès 1627. Louis XIV n'a donc pas pu offrir après l'année 1675 ce que les Pères de l'Institut possédaient longtemps auparavant, par droit d'acquisition. Lachaise ne fut confesseur du roi qu'au commencement de 1675, et, comme tous les profès, il allait respirer un peu d'air pur à la campagne de la Société ; il paya même quelques portions de terre enclavées dans les jardins. Le père Lachaise était un haut personnage aux yeux du peuple ; il voyait le roi à ses genoux, il devait être tout-puissant sur son esprit. Les habitants du faubourg Saint-Antoine ne voulurent plus se souvenir que les Jésuites étaient depuis longtemps possesseur du Mont-Louis. Le Mont-Louis disparut pour eux ; il ne fut connu que sous le nom de la maison du père Lachaise. Le père Lachaise y allait passer quelques heures par semaine ; on le supposait si omnipotent qu'on le fit propriétaire. L'opinion publique avait peu à peu adopté une erreur ; elle y persévéra, et le cimetière qui a remplacé la maison s'appellera longtemps encore le *Père-Lachaise*. Le 31 août 1763, au moment de la suppression des Jésuites, le Mont-Louis fut vendu en vertu d'un arrêt du 11 mars précédent, et revendu le 16 décembre 1771.



céder l'amitié au devoir. Sur les instances peut-être trop acerbes de Bossuet, vingt-trois propositions extraites du livre de Fénelon sont condamnées par le souverain Pontife. Lachaise avait pu y adhérer avant le jugement de Rome; cet acte ne lui laissait plus le droit d'écouter ses sentiments particuliers : le jésuite fit comme le prélat, il obéit à la décision pontificale. Il n'eut pas, ainsi que le dit Fontenelle, toute la coquetterie d'humilité de l'auteur du *Télémaque*; mais, en prêtre soumis à l'autorité, il accepta la sentence. Les admirateurs de Fénelon l'accusèrent de l'avoir sacrifié aux défiances et à l'aversion instinctive de Louis XIV. Madame de Maintenon fut plus juste; et, quoique toujours hostile au jésuite, elle ne put s'empêcher d'écrire (1), le 13 octobre 1708, que « ce Père avait osé louer en présence du roi la générosité et le dévouement de Fénelon. »

Après avoir commencé par la galanterie, le siècle de Louis XIV suivait le cours ordinaire des passions humaines : il finissait par la dévotion. Aux carrousels de 1660 succédaient les disputes religieuses; et, dans le feu des guerres que soutenait encore glorieusement une dernière génération de vaillants capitaines, tels que Villars, Luxembourg, Vendôme, Conti et Philippe duc d'Orléans, la querelle théologique ne perdait pas de son charme. Arnauld était mort à Malines le 8 août 1694, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, dans la plénitude de son intelligence. Il avait vécu janséniste, il ne retracta point l'erreur de toute sa vie. Il expira entre les bras de l'oratorien Pasquier-Quesnel, le disciple bien-aimé, l'Elisée de cet Elie du jansénisme. Peu de mois après Nicole

(1) Lettre de madame de Maintenon au cardinal de Noailles.

suivit le grand Arnauld dans la tombe. Les hommes qui avaient jeté un si vif éclat sur Port-Royal, et qui pendant la moitié d'un siècle venaient de lutter contre l'Eglise catholique et la Compagnie de Jésus, disparaissaient peu à peu. Quesnel se posa en héritier de leurs principes. Il n'avait pas l'éloquence batailleuse d'Arnauld, son érudition et cette influence que soixante-dix années de vertu avaient conquise à ses cheveux blanchis sous les travaux de la pensée ou dans les amertumes de l'exil ; mais, comme lui, il possédait à un rare degré l'opiniâtreté d'un chef de secte. Il savait s'abuser lui-même afin de tromper plus facilement les autres. Arnauld ne cherchait point à dominer son parti ; il le gouvernait par le prestige de son nom, par les illustres amitiés dont il était entouré. Quesnel ne jouissait d'aucun de ces avantages : il s'en créa de nouveaux en disciplinant le jansénisme et en l'élevant presque au rang d'opposition politique lorsque tout le monde se faisait une gloire de l'obéissance.

Arnauld et Nicole s'étaient retirés sous leur tente, et, sans renoncer à aucune de leurs idées, ils avaient, après la paix de Clément IX, montré des dispositions plus réservées. Quesnel s'aperçut que le jansénisme périrait sous l'indifférence s'il ne trouvait pas un moyen de raviver les querelles que d'autres événements avaient fait oublier. Afin d'attirer sur sa tête un orage nécessaire à ses plans, il donna le signal de la résurrection du jansénisme en répandant coup sur coup plusieurs éditions de ses *Réflexions morales*. L'oratorien aspirait à changer le terrain de la bataille : il ne la circoncrivit plus dans les bornes où ses devanciers la maintenaient. Il fallut, par des allusions détournées, attaquer les deux pou-

voirs et prêter aux opinions de Jansénius un sens qu'elles n'avaient jamais eu. « Dans une troisième édition, que Quesnel donna en 1693, de ses *Réflexions* sous le titre de *Nouveau Testament en français avec les réflexions morales sur chaque verset*, raconte Schoell (1), il enseigna tout le système du jansénisme. Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, séduit par les charmes du style ou trompé par l'approbation que son prédécesseur avait donnée à la première édition de cet ouvrage, en permit formellement la lecture dans son diocèse par une lettre pastorale du 23 juin 1695. »

Félix de Vialart, évêque de Châlons, et Noailles après lui, avaient approuvé un petit livre. Ce livre arrivait aux proportions de quatre gros volumes, et, ainsi que l'avait prévu Quesnel, il recélait dans ses pages une conspiration contre l'Église et contre la monarchie. On le multipliait sous tous les formats, on le faisait pénétrer dans chaque famille, on le louait avec une affectation d'enthousiasme qui n'était pas de bon augure pour la paix des esprits. Les Jésuites soupçonnèrent qu'un ouvrage si chaudement prôné par les jansénistes devait contenir quelque poison : ils l'examinèrent avec soin, ils se convinquirent que leurs prévisions n'étaient que trop justifiées. Pendant ce temps Antoine de Noailles était transféré sur le siège de Paris après la mort de François de Harlay. Quesnel avait trompé l'ancien évêque de Châlons, ses émules espérèrent fasciner le nouvel archevêque de Paris ; mais là, sous les yeux de Louis XIV et des Jésuites, ils trouvèrent une vi-

(1) *Cours d'histoire des États européens*, t. XXIX, p. 91.

gillance plus active. Les *Réflexions morales* étaient dédiées à Noailles, qui leur avait accordé une approbation sans réticence. L'abbé de Barcos, neveu de Saint-Cyran, reproduisit mot pour mot leur doctrine dans son *Exposition de la Foi touchant la Grâce*. La provocation était directe. Noailles se vit contraint de sévir, et en 1696 il condamna ce livre sans remarquer peut-être qu'il ne faisait que développer les principes dont il se déclarait le protecteur. Les sectaires avaient tendu un piège à sa bonne foi, ils la lui firent expier en publiant un pamphlet sous le titre de *Problème ecclésiastique à l'abbé Boileau*. Dans cette satire théologique, on rapprochait les textes approuvés et censurés par le prélat à quelques mois de distance ; puis, sous le manteau d'une savante perplexité, on livrait à la risée publique l'archevêque de Paris. Le pamphlet était anonyme. Son auteur, le bénédictin dom Thierry de Viaixnes, se cachait dans l'ombre ; et, selon le protestant Schœll (1), « ce janséniste outré avait si bien imité la manière des Jésuites que plusieurs pères de cette Compagnie y furent trompés. »

Noailles, esprit indécis, caractère léger, mais homme de piété sincère, de science douteuse et d'une immense charité, ne se trouvait pas à la hauteur du poste qu'il occupait. Louis XIV et madame de Maintenon avaient cru que ses qualités se développeraient sur un plus vaste théâtre ; ses défauts seuls parurent s'accroître aux luttes qu'il était appelé à comprimer ou à diriger. Il espéra, en se montrant plein de conciliation et d'égards envers les sectaires, qu'il obtiendrait d'eux quelque trêve. Ce fut ce qu'il

(1) *Ibidem*, p. 93.

appela, suivant l'expression de d'Aguesseau, l'égalité de sa justice. Ses ménagements les enhardirent. Ils le voyaient toujours prêt à trembler devant eux : cette attitude leur donna plus d'audace ; et, quand on lui versa goutte à goutte l'outrage sous la forme d'un problème, ce ne fut pas aux jansénistes que s'en prit l'archevêque. Il les croyait ses amis ; ils lui avaient peint les Jésuites comme ses adversaires les plus prononcés. Noailles accusa le père Doucin de la satire de Viaixnes. La faiblesse chez le prélat était une source inépuisable de ressentiments contre ceux dont il redoutait l'énergie. Entraîné par de secrètes propensions vers le jansénisme ; qui l'adulait publiquement en lui faisant payer bien cher ses flatteries, il se défiait, ainsi que toutes les natures sans consistance, de ceux qui s'estimaient assez pour lui dire la vérité. Les sarcasmes dont le problème le rendait l'objet, les excitations des jansénistes envenimèrent encore ces dispositions à la malveillance ; et dans l'assemblée de 1700, dont il fut le président, Noailles, pour se venger, fit condamner cent vingt-sept propositions extraites de divers théologiens. Plusieurs appartenaient à l'Ordre de Jésus, entre autres, le père Mathieu de Moya, qui, dans l'*Amadeus Guimenius*, avait prouvé que toutes les erreurs de morale reprochées aux docteurs de l'Institut étaient professées longtemps avant la naissance de la Société de saint Ignace. Sur ces entrefaites, Noailles est revêtu de la pourpre romaine, et l'affaire du *Cas de conscience* fut soulevée. C'était encore une intrigue des jansénistes ; Bossuet la déjoua, il la flétrit. Le nouveau cardinal devait à son tour porter un jugement. Quesnel et ses sectaires répandirent le bruit qu'il avait adhéré verbalement au cas de conscience

proposé, et qu'il lui serait impossible de le désavouer par écrit. Leur joug était lourd, comme celui de tout parti qui domine l'autorité : il se faisait cruellement sentir. Mais Louis XIV désirait mettre un terme à tant de discordes ; il soupçonnait les jansénistes de ne plus s'arrêter à des opinions théologiques, il les croyait les ennemis de la monarchie française. Quesnel et le bénédictin Gerberon vivaient réfugiés à Malines, d'où ils soufflaient le feu en France et dans toute la catholicité. Le roi d'Espagne les fait arrêter en 1703 à la demande de son aïeul. « On assure, dit Schœll (1), que parmi leurs papiers on trouva la preuve que cette secte travaillait à changer la constitution politique et religieuse de la France. » Voltaire n'est pas moins explicite : « On saisit tous les papiers, raconte-t-il (2), et on y trouva tout ce qui caractérise un parti formé. » Puis il ajoute : « On trouva encore dans les manuscrits de Quesnel un projet plus coupable s'il n'avait été insensé. Louis XIV ayant envoyé en Hollande, en 1684, le comte d'Avaux avec pleins pouvoirs d'admettre à une trêve de vingt années les puissances qui voudraient y entrer. les jansénistes, sous le nom de *Disciples de saint Augustin*, avaient imaginé de se faire comprendre dans cette trêve comme s'ils avaient été en effet un parti formidable, tel que celui des calvinistes le fut si longtemps. »

A la révélation d'un complot qui ne prend plus la peine de se déguiser, et contre lequel les Jésuites l'ont si souvent prémuni. Louis XIV, qui s'est toujours défié des jansénistes, veut être inexorable. Il

(1) *Ibidem*, p. 94.

(2) *Siècle de Louis XIV*, t. III, ch. XXXVII, p. 153.

a sévi contre les premiers chefs de la secte ; il croit qu'il faut sévir encore. Le culte de l'autorité était inné dans son âme ; il la vénérât chez les souverains Pontifes par conviction pieuse et par calcul royal ; mais il savait la faire respecter dans sa personne. Quand le pouvoir faiblissait devant une attaque préméditée, Louis XIV était toujours là pour le défendre ; il ne fomentait pas les révolutions dans les autres royaumes, afin d'avoir la paix sur son trône ou de tirer un misérable profit des calamités monarchiques. Le secret du jansénisme lui était dévoilé ; il résolut d'écraser une secte orgueilleuse et indocile. Par les correspondances saisies à Malines dans les portefeuilles de Quesnel et de Gerberon, plusieurs personnes se trouvaient compromises. Deux bénédictins, Jean Thiroux et Viaixnes (1), l'auteur du problème ecclésiastique, qui avouait son œuvre, furent enfermés à la Bastille et à Vincennes. Le roi chargea les Jésuites d'étudier leurs cahiers, afin de connaître à fond leurs principes. Ces cahiers furent envoyés à la maison de campagne du Mont-Louis, où le père Letellier les examina, et c'est cette circonstance qui, dénaturée ou mal comprise, a donné lieu à Voltaire de dire que les interrogatoires judiciaires des prisonniers étaient portés au père Letellier.

Parmi ceux que le jansénisme avait enrôlés sous son drapeau, il se rencontrait un recteur de l'université de Paris, un homme que de hautes vertus et qu'une science heureuse dans ses applications recom-

(1) Ce bénédictin était un homme si remuant, qu'après être sorti du donjon en 1710, il se vit exiler de Paris, puis bannir sous la régence de Philippe d'Orléans, dans un temps où les Jésuites n'avaient aucune autorité.

mandaient à l'indulgence royale : c'était Rollin. Son caractère simple et ingénu devenait aux yeux de Louis XIV un danger de plus ; car, sous les apparences de l'honnêteté, il pouvait glisser le venin d'une doctrine funeste au cœur de la jeunesse. Ses lettres à Quesnel étaient entre les mains du roi ; ordre avait déjà été signifié d'arrêter l'ancien recteur, lorsque le père Lachaise se présente devant Louis XIV. Le jésuite a seul le pouvoir d'incliner le monarque à la clémence ; lui seul peut inspirer des sentiments de douceur à cette âme absolue. Il intercède en faveur de Rollin. Il se porte caution pour lui, et c'est à un Père de la Compagnie de Jésus que le chef de l'université dut sa liberté.

Le jansénisme se démasquait dans ses œuvres vives. Le 16 juillet 1705, Clément XI, par sa bulle *Vineam Domini Sabaoth*, condamna, sur le fait comme sur le droit, le silence respectueux qui, selon les sectaires augustiniens, était l'unique soumission due aux décrets de la chaire apostolique. Cette bulle fut acceptée par le clergé de France, et enregistrée au Parlement. Le silence respectueux des jansénistes n'était pas plus favorablement accueilli que leur système d'opposition ; les religieuses de Port-Royal l'abandonnèrent comme un vêtement inutile ; la mère Elisabeth-Sainte Anne Boulard, abbesse du monastère, refusa de souscrire à la bulle que le clergé et le Parlement recevaient. Quesnel, échappé de prison, dirigeait ces désobéissances. Les calamités qui alors pesaient sur le pays, les désastres militaires, la vieillesse du roi, tout contribuait à relever les espérances du jansénisme. Abandonné de la fortune, mais plus grand dans ses prospérités, Louis opposait aux coups du destin une sérénité



stoïquement chrétienne. Les ennemis extérieurs ne l'intimidaient pas ; il ne recula point devant l'audace de ceux de l'intérieur. Le jansénisme avait commencé par la haine contre les Jésuites, il finissait par des conspirations d'autant plus dangereuses qu'elles s'appuyaient sur des subtilités théologiques. Ce n'étaient que quelques prêtres dispersés et des religieuses croyant vivre dans la retraite ; mais, du fond de cet exil, il surnageait des mécontentements, des projets coupables et des pensées révolutionnaires. Tout leur semblait autorisé pour faire du bruit, tout leur devenait légal aussitôt qu'ils y entrevoyaient une possibilité même éloignée d'agitation. Ils résistaient à tout et surtout ; ils torturaient les lois avec la savante cruauté des légistes ; ils trouvaient dans l'acte le plus clair de sa nature matière à distinguer, à expliquer et à bouleverser. La position n'était plus tenable ; les religieuses de Port-Royal-des-Champs donnaient le signal de ces hostilités ; Louis XIV demande au pape la suppression du monastère. Par une bulle du 27 mars 1708, Clément XI accède à ce vœu, et il désigne la solitude de Port-Royal sous le nom de nid d'hérésies. Une pareille appellation fait bondir de colère Quesnel et ses adhérents. « Je ne crois pas, écrivait-il alors, que ce soit un moindre blasphème que celui que les Pharisiens et les Scribes commirent en attribuant au démon l'opération divine du Saint-Esprit qui chassait les démons des corps qu'ils possédaient. » Un arrêt du conseil, déclara qu'il n'y avait plus qu'un seul Port-Royal, et, en conservant celui de Paris, il supprima l'autre.

« Les doctrines de Port-Royal, dit M. de Balzac (1),

(1) De Balzac, *Revue parisienne* du 25 août 1840.

étaient, sous le masque de la dévotion la plus outrée, sous le couvert de l'ascétisme, de la piété, une opposition tenace aux principes de l'Eglise et de la monarchie. MM. de Port-Royal, malgré leur manteau religieux, furent les précurseurs des Economistes, des Encyclopédistes du temps de Louis XV, des doctrinaires d'aujourd'hui, qui tous voulaient des comptes, des garanties, des explications; qui abritaient des révolutions sous les mots tolérance et laissez faire. La tolérance est, comme la liberté, une sublime niaiserie. Port-Royal était une séduction commencée dans le cercle des idées religieuses, le plus terrible point d'appui des habiles oppositions.... L'Eglise et le monarque n'ont point failli à leur devoir, ils ont étouffé Port-Royal.

Maintenant que les hommes peuvent suivre dans son cours l'idée révolutionnaire, cette opinion ne paraîtra que juste à tous les esprits réfléchis; au siècle de Louis XIV, elle souleva des murmures qui trouvèrent de l'écho dans quelques écrivains dont la seule politique consiste à blâmer tout ce qui s'entreprend en faveur de la religion, de la monarchie et de l'ordre social. On prêta un charme poétique au sombre entêtement des Jansénistes, on dramatisa leur persécution, on changea ces natures atrabilaires en précurseurs, en martyrs de la science et de la liberté, puis on accusa les Jésuites. Quesnel avait besoin d'un prétexte pour discuter les actes émanés du siège pontifical, il dit que les enfants de Saint-Ignace tenaient au Vatican la plume qui le condamnait. Il fallait montrer le prince le plus absolu, le plus maître de lui-même et des autres, dirigé par une invisible puissance, afin d'humilier ses grandeurs et de jeter du discrédit sur les précautions que la sûreté de ses

Etats lui imposait. Les jansénistes transformèrent en vieillard sans énergie et dominé par la crainte incessante de l'enfer le prince qui, voyant ses frontières envahies, allait, à quelques années de là, écrire au maréchal de Villars la lettre la plus royalement française : « Si je ne puis obtenir une paix équitable, je me mettrai à la tête de ma brave noblesse, et j'irai m'ensevelir sous les débris de mon trône. »

On peut juger diversement le grand roi ; mais il y a des caractères que, pour l'honneur de l'humanité, on ne doit jamais abaisser. Les jansénistes n'étaient que par contre-coup les ennemis de Louis XIV ; il aimait, il favorisait, il écoutait les Jésuites ; aux yeux de leurs adversaires, ce fut son seul crime. Ils eurent l'habileté de le plaindre tout haut, afin de le déshonorer tout bas ; en le plaçant entre madame de Maintenon et le père Letellier, une vieille femme et un jésuite, ils crurent avoir partie gagnée. La destruction de Port-Royal-des-Champs, la herse passant sur cette maison sanctifiée par d'austères vertus et par de grands services rendus aux lettres, devinrent, contre Louis XIV et contre la Société de Jésus, un reproche qu'il importe d'éclaircir.

Le 27 mars 1708, une bulle ordonnait la suppression du *nid d'hérésies*. Le cardinal de Noailles, protecteur de Port-Royal, et le Parlement adhérèrent à la volonté des deux pouvoirs. Tout cela se concluait dans la dernière année de la vie du père Lachaise ; le 20 janvier 1709, le jésuite expira. C'était le seul que Louis XIV connût personnellement ; tout en accordant à sa mémoire de profonds regrets, il chargea les ducs de Beauvilliers, de Chevreuse et La Chétardie, curé de Saint-Sulpice, de lui choisir un confesseur parmi plusieurs pères dont Lachaise lui avait laissé

le nom. Beauvilliers, Chevreuse et La Chétardie pensaient que, dans les circonstances présentes, il fallait un homme plus ferme que lui, ils voulaient surtout qu'il n'appartint pas à quelque famille titrée; ils désignèrent le père Letellier, qui entra en fonctions le 21 février.

Michel Letellier, né à Vire en 1643, était alors provincial de France. Caractère ardent, inflexible, rude à lui-même et aux autres, il formait un tel contraste avec la mansuétude du père Lachaise, qu'il semblait accaparer d'avance l'impopolarité des faits déjà consommés. Quand il parut devant le roi, Louis XIV, qui ne le connaissait pas, lui demanda s'il était parent du chancelier Michel Le Tellier : « Moi, sire, parent de MM. Le Tellier ! répondit le jésuite, il n'en est rien. Je suis un pauvre paysan de la basse Normandie, où mon père était fermier. » Ces paroles déplurent aux courtisans, au duc de Saint-Simon surtout. Un Jésuite qui allait disposer de la conscience royale et de la feuille des bénéfices osait avouer son origine. Le grand seigneur janséniste déclare (1) « qu'il était de la lie du peuple, et qu'il ne s'en cachait pas. » Cette note, infamante à ses yeux, rendit le père Letellier capable de tous les crimes; Saint-Simon ne l'entrevit qu'à travers sa roture, si dignement constatée, et il l'a peint tel qu'il le rêvait, Le père Letellier avait franchi tous les degrés de son Institut; en chaque phase de sa carrière, il s'était signalé hostile au jansénisme. « Nourri dans ces principes, dit Saint-Simon (2), admis dans tous les secrets de sa Société, par le génie qu'elle lui avait

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. VII, p. 26.

(2) *Ibidem*, p. 25.

reconnu, il n'avait vécu, depuis qu'il y était entré, que de ces questions et de l'histoire intérieure de leur avancement, que du désir de parvenir, de l'opinion que, pour arriver à ce but, il n'y avait rien qui ne fût permis, qui ne se dût entreprendre. D'un esprit dur, entêté, appliqué sans relâche, dépourvu de tout autre goût, ennemi de toute dissipation, de toute société, de tout amusement, incapable d'en prendre avec ses propres confrères, il ne faisait cas d'aucun que selon la mesure de la conformité de leur passion avec celle qui l'occupait tout entier. Sa vie était dure par goût et par habitude; il ne connaissait qu'un travail assidu et sans interruption; il l'exigeait pareil des autres, sans aucun égard, et ne comprenait pas qu'on dût en avoir. Sa tête et sa santé étaient de fer, sa conduite en était aussi, son naturel cruel et farouche. »

Il y a de l'amertume dans ces lignes; Saint-Simon, et, après lui, tous les historiens, se sont acharnés à représenter Letellier comme l'auteur des persécutions qui atteignirent le jansénisme, et des calamités qui frappèrent le pays. Sans entrer dans le détail de tant d'événements, nous devons néanmoins étudier leur ensemble, pour en faire jaillir la lumière. Au moment où le Père se vit chargé de diriger la conscience du roi, il n'y avait plus rien à faire pour l'exaspérer contre les jansénistes. Ses appréhensions étaient justifiées, et au delà; la suppression de Port-Royal-des-Champs se trouvait accomplie; il ne restait plus qu'à sanctionner la mesure prise. Le cardinal de Noailles s'y associa, et, le 29 octobre 1709, d'Argenson, lieutenant de police, fit enlever et conduire dans différents monastères les religieuses de Port-Royal. C'était ce que Louis XIV avait essayé dans les plus

belles années de son règne. A cette première époque, Arnould, Lemaitre, Sacy et Nicole auroient jugé indigne de leur cause de transformer cette solitude en lieu de pèlerinage. Ils se croyaient assez forts de leurs talents pour n'avoir pas recours à ces artifices de superstition ou de fanatisme; leurs héritiers ne furent pas aussi discrets. Des miracles apocryphes, des lamentations pleines d'hypocrisie attirèrent, à Port-Royal-des-Champs une foule que l'esprit de cabale et la curiosité y entretenrent. On pleurait sur les tombeaux abandonnés; on parcourait les appartements déserts; on cherchait, par toute espèce de moyens, à alimenter l'irritation. Louis XIV ne consentit pas à tolérer aux portes de Versailles, des menées que le malheur des temps pouvait rendre dangereuses; il commanda de détruire ce couvent célèbre: ses ordres furent exécutés. Le cardinal de Noailles, hostile aux Jésuites, était, comme toutes les natures faibles, jaloux de son autorité; ce fut donc lui seul qui, en sa qualité d'archevêque de Paris, se chargea d'exécuter l'arrêt de proscription des religieuses. Le gouvernement s'occupa de faire raser Port-Royal-des-Champs; mais il s'élève ici contre Letellier une grave accusation: c'est lui qui fit passer la charrue sur ce monument.

Nous n'attachons pas grand prix à une pareille imputation, nous qui avons vu la liberté de 1793 entasser tant de ruines autour de nous; mais, puisque cet acte, si peu sérieux de sa nature, servit de base à des récriminations de toute sorte, il faut bien l'approfondir. Or, en lisant les écrivains jansénistes eux-mêmes, ce n'est pas la main du père Letellier qui porta la hache et le marteau sur la demeure des Solitaires, mais celle des Sulpiciens. Dom Clément ne s'en

cache pas ; il dit (1) : « MM. de Saint-Sulpice, à ce qu'on prétend, obtinrent, par le crédit de madame de Maintenon, la démolition de Port-Royal-des-Champs, en lui représentant que, si on le laissait subsister, les temps pouvant changer, les jansénistes pourraient aussi y revenir et rétablir leurs erreurs. Cela fait voir, continue-t-il, que ce n'est point aux Jésuites qu'il faut attribuer la démolition de Port-Royal-des-Champs ; non qu'ils n'en fussent capables, mais parce que cela était contraire à leurs desseins et à leurs intérêts. »

Jérôme Besoigne, docteur de Sorbonne et janséniste renommé, publie la même version, et il ajoute (1) : « On était déjà autorisé par la dernière bulle, qui ordonnait que ce nid d'erreur fût ruiné de fond en comble, *evellatur et eradicetur*. Il ne s'agissait que d'obtenir un arrêt du conseil en conformité de cette bulle. La chose se fit le 12 janvier 1710 ; c'est la date de l'arrêt qui ordonne la démolition et allègue pour motifs la dépense que l'entretien et les réparations causeraient à l'abbaye de Port-Royal de Paris, et l'avantage que les créanciers de cette abbaye retireraient de la vente des matériaux. »

Ces raisons, déduites dans un acte officiel, sont ilusoires ; ce n'est pas là qu'est la vérité ; il fallait enlever aux factieux un prétexte permanent de sédition. Le fanatisme des jansénistes ne connaissait plus de limites, et, quand Besoigner raconte la translation d'une partie des corps qui reposaient dans le cimetière de Port-Royal, il révèle un fait qui, à lui seul, dut éclairer l'autorité. On planta une croix de bois sur les

(1) *Histoire générale de Port-Royal*, t. X, p. 4.

(2) *Histoire de Port-Royal*, t. III, p. 221.

fosses vides ; mais il fut bientôt nécessaire de la renouveler, « car, dit le docteur de Sorbonne, les pèlerins, dont il y avait concours à cette bienheureuse terre consacrée par tant de reliques respectables, coupaient tous des morceaux de cette croix qu'ils emportaient. » Ces auteurs ne parlent pas du soc nivelant les débris du monastère ; seulement, dans un pamphlet janséniste, on lit (1) « que Louis XIV avait fait passer, en quelque manière, la charrue sur le terrain de Port-Royal. » Cet *en quelque manière* peut justifier des licences poétiques ; il n'autorisera jamais à accepter de pareils récits. Au dire des jansénistes eux-mêmes, les Pères de la Compagnie de Jésus ne trempèrent pas dans la démolition du couvent, que des spéculations religieuses et politiques livraient à la fanatique piété de leurs adeptes. Ce sont les Sulpiciens qui en furent les auteurs ; et les hommes sensés leur en sauront toujours gré, parce qu'il vaut mieux briser quelques pierres entassées les unes sur les autres, que de sacrifier la tranquillité d'un Etat.

Le premier crime du père Letellier, cet attentat si durement reproché à l'Institut, s'efface donc devant l'histoire. Le jésuite, par sa position à la cour, devenait le point de mire des attaques ; les jansénistes, les courtisans insatiables personnifiaient en lui la Compagnie de Jésus ; on la rendait responsable des choix ou des refus qu'il faisait ; elle essuyait le contre-coup de ressentiments dont le père ne se préoccupait même pas. Letellier ignorait ce que c'était que la popularité ; s'il en eût connu les honteux profits et les amertumes, il est probable qu'il n'eût ja-

(1) *Du rétablissement des Jésuites en France.* Paris, 1816.



mais cherché à capter ses inconstances. Dans cette âme de fer, il y avait une vigueur presque égale à sa modestie. A la cour, où chacun l'entourait d'hommages, il était resté ce que la nature et l'éducation l'avaient fait, abrupté par tempérament, courageux par conviction, inébranlable dans ses volontés, humble dans sa manière de vivre. Un jour, raconte le chancelier d'Aguesseau (1), le roi ayant demandé au père Letellier pourquoi il ne se servait pas d'une carrosse à six chevaux comme son prédécesseur, il répondit : « Sire, cela ne convient point à mon état, et je serais encore plus honteux de le faire depuis que j'ai rencontré, dans une chaise à deux chevaux, sur le chemin de Versailles, un homme de l'âge, des services et de la dignité de M. d'Aguesseau. » Letellier connaissait à fond le jansénisme ; il le redoutait pour la paix de l'Eglise et pour celle du royaume ; mais la crainte du principe ne s'étendait pas jusqu'aux hommes. Quand l'oratorien Fabre, son ennemi, fut expulsé de cette communauté, le jésuite oublia les injures dont le janséniste l'avait accablé ; il sut généreusement venir au secours de sa misère (2). Le 18 avril 1710, Gerberon, repentant, sortait du donjon de Vincennes, à la demande de Letellier ; et le jésuite lui adressait une lettre où il se relève tout entier.

A cette époque, Louis XIV expiait cruellement les pompes de son règne. Il avait placé sur la tête de son petit-fils la couronne d'Espagne, ce résultat d'une grande pensée armait l'Europe contre lui ; et

(1) Discours sur la vie et la mort de M. d'Aguesseau, par le chancelier son fils.

(2) *Dictionnaire* de Moréri, article *Fabre*.

la France, que tant de victoires appauvrissaient, succombait enfin sous le poids de ses glorieuses adversités. La famine arrivait à la suite d'un rigoureux hiver; mais l'honneur et l'intérêt du pays exigèrent de nouveaux sacrifices : le roi demanda le dixième des revenus. Dans de pareilles circonstances, cet impôt nécessaire excita des murmures. Duclos et l'abbé Grégoire (1) accusent le père Letellier de l'avoir inspiré, d'avoir même obtenu une délibération de la Sorbonne et des casuistes de la Société, pour rassurer la conscience du roi. S'il n'y avait que ce moyen de sauver le pays du joug de l'étranger, le jésuite, sans aucun doute, a patriotiquement agi, et Duclos, qui le blâme, donne presque à la même page l'adhésion la plus complète à cette mesure désespérée. « L'établissement du dixième des revenus en 1710 fut, dit-il, d'une toute autre importance pour l'état, et en fit peut-être le salut, quoiqu'on ne le levât pas avec toute la rigueur qu'on a exercée depuis. »

Il y a dans la correspondance de Fénelon des lettres qui sont pour le jésuite un véritable titre de gloire. Fénelon a, par son *Télémaque*, blessé les orgueilleuses susceptibilités de Louis XIV : il est relégué dans son diocèse de Cambrai. De là ce cœur si aimant et si plein de tolérance se prend pour le père Letellier d'une affection basée sur l'estime. Le 9 avril 1709 le duc de Chevreuse mande au prélat (2) : « Le confesseur du roi parait avoir tout ce qu'il faut, si la cour, qu'il n'a connue jusqu'à présent que par

(1) *Mémoire de Duclos*, p. 61. — *Histoires des Confesseurs*, p. 376.

(2) *Œuvres de Fénelon*, t. XXIII, p. 289 (édition de Leclère, 1827).

Lettre du Père Letellier  
à Dom Gabriel Gerbeau au sortir du donjon de Vincennes.

A Paris ce 14 avril 1760

Mon Père

Monfr le Frisonier de concerner peut vous avoir dit la raison  
pourquoy ie n'ay pas fait plus tost réponse à la lettre qui vous  
a plu de mecrire du 15 de ce mois. Je la recus a versailles  
avec la copie de vostre declaration, qui devoit estre inserée  
dans le proces verbal dressé par ordre de Mr le Cardinal.  
Son Eminence avoit cela annoncé au Roy ce que nous avions  
promis de faire, et la mais se eut une extreme joye de  
sçavoir que tout ce qui dependoit de vous estoit deit fait par  
vostre signature du formulaire et de la declaration que nous  
y avez ajoutée. Sa majesté voulut que ie lui en fisse la  
Lecture d'un bout à l'autre, et elle en fut tres edifiée. —  
Permettez moy de vous dire, mon Reverend pere, quiluy de  
personne qui doive estre si content que vous de ce que vous  
avez de faire, et qui ait tant de plaisir de voir Dieu  
dont la bonté a pu vous conduire par de si bonnes connois-  
sances de lui seul, à un terme ou selon toutes les apparences vous  
ne seriez jamais entré amies sans ce qui s'est passé à vostre  
égard. Vous sçavez mieux que personne quelle est la force  
d'un engagement marqué en fait de doctrine, et combien  
peu de gens ont après de courage ou de bonne foy pour  
s'en retirer. plus les exemples en sont rares, plus vous  
meritez des louanges, d'avoir sacrifié tous les respects humains  
à vostre devoir. mais aussi plus vous en devez d'actions de  
graces à celui qui vous a ainsi distingué entre tant d'autres.

Vous ne sauriez vous en acquiescer mieux qu'en le priant et  
en procurant selon vostre pouvoir, que cette grace vous devienne  
commune avec plusieurs. Vous y êtes d'autant plus obligé  
que vostre exemple et vos vœux ont contribué à éviter ou de  
revenir bien des gens dans des préventions que vous condam-  
nez et que vous deplorez maintenant. Il y a si peu d'espérer  
que ceux qui ny sont entrés que de bonne foy que vostre  
auctorité n'aura par moins de force pour ramener dans le  
bon chemin, qu'elle en auroit <sup>eu</sup> devant pour les en éloigner,  
c'est ce qui amèveroit plus certainement, s'ils étoient instruits,  
non seulement de la démarche que vous avez faite et qui  
n'est ni publique, mais encore des motifs qui vous ont  
engagé à la faire; les raisons qui ont accouru de  
mespris dans la bouche de ceux qui, regardés comme  
sages et éclairés ou comme passionnés, ne sauroient manquer  
à devoir beaucoup de respect dans la bouche d'un homme tel  
que vous, qui les méprisement n'ay ouverts ny de prévention  
ny d'ignorance. Comme l'on aura droit de leur dire,  
qui se cutus et evantomy seppure proeritatem, aussi devez  
vous compter que le Seigneur vous dit en quelque sorte  
qu'il digoit à St Pierre; Et tu aliquando conversus confirma  
fratres suos. Mais il n'est pas besoin de vous représenter  
ce que vous comptez après de vous même, si ce n'est en  
particulier que pour vous marquer l'estime que j'ay de vostre  
personne et un desir sincère de vostre véritable honneur  
qui se trouve joint à l'intérêt de l'église. Je vous prie d'en  
être persuadé et de me en dire toujours

Mon très révérend père

Vostre très humble et très obéissant  
serviteur en N. P.

Letellier J.

oui-dire, ne le change pas. » Un an après, en février 1710, l'archevêque de Cambrai adresse un mémoire au jésuite. Du fond de son exil l'illustre pontife voit l'orage s'amonceler sur la France : il veut le détourner ; et, afin que ses paroles ne soient pas interprétées comme un regret ou comme un sentiment ambitieux, il dit (1) : « Pour moi, je n'ai aucun besoin, ni désir de changer ma situation. Je commence à être vieux, et je suis infirme. Il ne faut pas que le père Letellier se commette jamais ni ne fasse aucun pas douteux pour mon compte. » Et il ajoutait plus bas : « Je conjure donc le père Letellier de ne rien hasarder et de ne s'exposer jamais à se rendre inutile au bien de l'Eglise pour un homme qui est, Dieu merci ! en paix dans l'état humiliant où Dieu l'a mis. Tout ce que je désire, c'est la liberté de défendre l'Eglise contre les novateurs. »

Cette liberté que le génie demandait à la force, l'inflexible Letellier eût été heureux de l'accorder. Il avait combattu lui-même l'hérésie du jansénisme ; mais, au timon des affaires, plus à portée d'apprécier les obstacles qui entourent le pouvoir, le jésuite se sentait obligé à des ménagements que les individus condamnent ou repoussent. L'homme d'énergie faiblissait devant l'homme de douceur : Fénelon stimulait Letellier, il l'accusait de tolérance, et le 19 mai 1711 il lui mandait (2) : « Dieu veuille que je me trompe, mais j'oserais répondre que vous n'obtiendrez que des expédients flatteurs et équivoques qui augmenteront le mal en le cachant. Il y a déjà plus de quarante ans que le jansénisme croît en mesure

(1) *Ibidem*, t. XXV, p. 244.

(2) *Ibidem*, t. XXV, p. 352.

par ces fausses paix, qu'on cherche par la crainte du scandale, et à la faveur desquelles on achève d'empoisonner toutes les écoles. On aura recours aux remèdes efficaces lorsqu'il ne sera plus temps. » Dans une lettre au duc de Chevreuse, Fénelon découvre encore mieux sa pensée : « On a laissé, dit-il, empoisonner les sources publiques des études. La nonchalance de feu M. de Paris et la bonté trop facile du père Lachaise en ont été la cause. M. le cardinal de Noailles a achevé le mal qui est au comble. »

Le 12 mars 1711 l'archevêque de Cambrai intervertit tout à fait les rôles que l'histoire a distribués d'une si imprudente manière. Fénelon veut combattre, c'est Letellier qui le retient. « Vous me direz (1), mon révérend Père, que je dois craindre de me tromper et d'être trop prévenu contre le livre de M. Habert. Je l'avoue : aussi veux-je prendre les plus rigoureuses précautions contre moi-même..... J'ose dire, mon R. P., que le moins que vous puissiez, faire dans un besoin si pressant de l'Église est de montrer ma lettre à Sa Majesté. Je vous le demande, non pour moi, mais pour la vérité, à qui vous devez tout dans la place où Dieu vous a mis. »

Letellier dominait Louis XIV. On a même prétendu que le roi portait son joug par crainte ; et cependant ce jésuite si vindicatif, si implacable, au dire de quelques chroniqueurs, enchaînait l'ardeur belliqueuse de Fénelon. Le prélat lui écrivait encore (2) : « Je croirais trahir ma conscience si je ne vous suppliais pas instamment de lire cette lettre au roi. J'avoue que rien n'est plus digne de sa sagesse que

(1) *Ibidem*, t. XXV, p. 321,

(2) *Ibidem*, t. XXVI, p. 139.

de vouloir éviter les disputes publiques sur la religion. C'est un grand scandale. Ceux qui le commentent sans nécessité sont inexcusables; mais j'ose dire que toute la puissance du roi ne peut empêcher ce mal par les questions du jansénisme... Les écrits pernicious ne viennent pas seulement de Hollande, on en imprime en France. Nulle vigilance, nulle rigueur de la police ne peut l'empêcher. C'est un fait visible qui saute aux yeux. Les bons catholiques veulent-ils publier un écrit pour la défense de la Foi? ils souffrent mille traverses... Le parti veut-il publier un livre hérétique, séditieux? on le débite impunément; il est applaudi. »

Ainsi provoqué, le jésuite qui tient dans ses mains le cœur de Louis XIV reste impassible. Avec Fénelon il s'effraie de ce débordement d'ouvrages coupables, il en gémit, et il n'ose même pas accorder au prélat le droit de défendre leurs principes. Il tremble d'envenimer les questions, de rendre tout rapprochement impossible. Il se réduit à parlementer, il attermoie. Letellier, qui est la terreur des courtisans, ne sent pas l'aiguillon dont l'archevêque de Cambrai le tourmente. Dans le maniement des grandes affaires, cet homme, tout à la fois impétueux et plein de dextérité, a compris l'insuffisance de cette guerre de paroles, qui alimente les factions au lieu de les abattre. Il voit que la secte suit la marche de toutes les hérésies et de tous les partis, qu'elle cherche à diviser pour faire des recrues, qu'elle attise le feu afin de produire un incendie. La discussion n'est plus permise avec de pareils adversaires; car, en la dénaturant pour lui donner les apparences d'un succès, ils s'abritent sous la nécessité, dernière excuse de la mauvaise foi. Les évêques de France ne pouvaient plus prendre la

parole sur les questions en litige sans qu'aussitôt les jansénistes ne criassent à l'outrage ou à la persécution. Ils vivaient du martyre, ils l'exploitaient par l'intimidation, et en se servant de la vanité du cardinal de Noailles comme d'un bouclier. Champflour et Escure, évêques de La Rochelle et de Luçon, n'osent pas rester muets témoins de tant de calamités prochaines. Le 15 juillet 1710 ils publient une instruction pastorale par laquelle ils condamnent, ainsi que la cour de Rome, les *Réflexions morales* de Quesnel. C'était attaquer le jansénisme. Le cardinal de Noailles se croit mis en cause; il a approuvé ce livre; il proclame son orthodoxie en prenant à partie les deux prélats. La guerre se ravivait malgré Louis XIV, malgré le père Letellier. Le roi, pour la faire cesser, propose sa médiation. Une commission est nommée; le duc de Bourgogne la préside. Elle invite le cardinal à flétrir le livre des *Réflexions morales*; Noailles promet d'abord, il hésite ensuite. Le roi lui laisse le choix ou de se soumettre au jugement de la commission ou d'en référer au pape. Cette dernière voie était un moyen de gagner du temps : les jansénistes lui conseillent de l'adopter.

Ce fut dans ces circonstances que le père Letellier crut enfin devoir agir. La question avait été nettement posée : le Saint-Siège était appelé à la trancher de nouveau. Il fallait que le clergé de France intervint ; Letellier se chargea de lui donner l'impulsion. Disséminés dans le royaume, ils n'avaient pas le temps de se réunir et de se concerter : un guide leur était nécessaire. Quelques-uns jettent les yeux sur le jésuite; ils viennent chercher le mot d'ordre auprès de lui. Il rédige un projet de lettre au roi ; et, afin que le sens dans lequel les évêques vont parler soit iden-



tique, ce projet est secrètement envoyé à tous les prélats.

Soit hasard, soit trahison, une de ces dépêches, que l'abbé Bochart, trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, adressait à son oncle, l'évêque de Clermont, est interceptée par les jansénistes et aussitôt communiquée au cardinal de Noailles, dont elle devait justifier le courroux. Il existait un complot permanent contre la foi catholique, le père Letellier le minait par un autre complot. La lettre de Bochart de Saron, dont le cardinal se faisait une arme en la publiant, était ainsi conçue :

« J'ai eu d'assez longues conférences avec le R. P. touchant l'affaire des deux évêques et de Son Eminence. Voici, mon très-honoré seigneur et oncle, où les choses en sont : M. le Dauphin, M. l'archevêque de Bordeaux, M. l'évêque de Meaux, MM. Voisin, de Beauvilliers et Desmarets travaillent, par ordre du roi, à examiner le fond de l'affaire ; et, quand ils auront trouvé les biais nécessaires pour finir cette contestation, ils en feront rapport à Sa Majesté. Pour les procédés personnels, on est dans la résolution de donner quelque satisfaction à Son Eminence ; mais, sur le fond, ces deux évêques gagneront leur procès. Le livre du P. Quesnel sera proscrit, et l'on fera justice aux évêques que le mandement a attaqués. J'ai vu entre les mains du P. Letellier plus de trente lettres des meilleures têtes du clergé qui demandent justice au roi du procédé de son Eminence. Le père Letellier m'a dit qu'avant huit-jours il en auroit encore autant. Le secret est promis à tous ceux qui écriront, et jamais Son Eminence ni le public n'en auront aucune connoissance. J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre au roi, que le père Letellier

---

vous prie de signer. Il en garde une copie pour l'envoyer sans signature à plusieurs prélats qui lui demandent un modèle. Il faut, s'il vous plait, que vous y mettiez une enveloppe et un cachet volant. J'ai ordre du père Letellier de la lui envoyer à Fontainebleau en cet état. Il part aujourd'hui pour s'y rendre, et le roi va coucher à Petitbourg chez M. d'Antin. Je vous envoie la relation de ce qui s'est passé en Flandres le douzième : c'est M. l'abbé de Saint-Pierre qui me l'apporta hier de Versailles. J'assistai lundi au service de la Sainte-Chapelle de Paris pour monseigneur. La cérémonie fut magnifique, et le père Massillon y fit un beau discours. Vous le verrez imprimé. La pièce de M. l'évêque d'Angers paroit imprimée. Elle est siffée de tout le monde. Le père Letellier n'a point vu le mandement que vous devez signer avec l'évêque de Saint-Flour. Il trouve votre précaution sage de souhaiter qu'il soit vu avant que de paroitre. Vous pouvez me l'adresser si vous le souhaitez. Je le donnerai à de bons réviseurs, qui l'éplucheront exactement.

» J'ai l'honneur d'être, mon très-honoré seigneur et oncle. etc.

» *Signé*: L'ABBÉ BOCHART.

» A Vincennes, le 15 juillet 1711. »

Cette pièce, déposée au greffe de l'officialité de Paris ne tarda point à fournir aux sectaires de nombreux motifs de suspicion contre Letellier et contre les Jésuites. Ils oublièrent que saint Vincent de Paul et Olier avaient employé le même moyen pour arriver au même but dans l'affaire des cinq propositions extraites de l'*Augustinus*. On avait saisi la

main de Letellier faisant mouvoir l'épiscopat : sans songer que le jésuite se trouvait, pour ainsi dire, par ses fonctions et par la feuille des bénéfices. ministre des affaires ecclésiastiques du royaume, on incrimina sa pensée, on déclara toute la Compagnie responsable de son acte. C'était jouer habilement ; mais le souverain Pontife, Louis XIV, les évêques et les catholiques ne tombèrent pas dans le piège. On imputait aux Pères de l'Institut de tout diriger, de tout envenimer, afin de satisfaire leur animosité contre les disciples de Jansénius ; et, au mois de juin 1712, Fénelon écrivait (1) : « Le cardinal ferme les yeux pour n'apercevoir ni le vicaire de Jésus-Christ ni des évêques très-vénérables ; il ne veut voir que les Jésuites dans cette affaire pour pouvoir irriter le monde contre eux en les montrant comme ses persécuteurs. Telle est la mode du parti. A l'entendre, les Jésuites font tout : sans eux le fantôme d'une hérésie imaginaire disparaîtrait en un moment. Ils font tous les mandements des évêques et même toutes les constitutions du Siège apostolique. Qu'y a-t-il de plus absurde et de plus indigne d'être écouté sérieusement que des déclamations si outrées ? »

Dans la même année, dans le même mois, Fénelon invoque encore leur assistance. La lettre de Bochart lui est connue, cependant il regarde que Letellier n'a encore rien fait. « Les écrivains du parti, mande-t-il au duc de Chevreuse (2), remplissent le monde d'écrits séduisants. Je suis réduit au silence... Les Jésuites pourraient écrire utilement et ne le font pas. Au nom de Dieu, pressez là-dessus le P. Letellier.

(1) *OEuvres* de Fénelon, t. XXVI, p. 52.

(2) *Ibidem*, t. XXIII, p. 540.

Ces discussions, qui désormais n'ont qu'un intérêt historique, tenaient alors en haleine toute l'Europe, que les guerres les plus acharnées ne parvenaient pas à distraire. On parlait presque autant du père Letellier que du prince Eugène et de Villars. Quesnel et le cardinal de Noailles occupaient aussi vivement les esprits que les succès de Berwick ou les plans de campagne de Marlborough. Le cardinal, exaspéré, demande réparation au Saint-Siège et à Louis XIV ; les oreilles se ferment à ses plaintes. Il ne peut obtenir justice, il se décide à se la rendre lui-même. Il fulmine l'interdit contre tous les Jésuites de son diocèse, les confesseurs du roi et des princes de la maison royale exceptés. Ainsi le coupable seul n'était pas puni. Louis XIV et madame de Maintenon adressent des reproches au cardinal ; Noailles affirme que les Jésuites le persécutent à outrance, et qu'en les privant du droit d'exercer le sacerdoce il n'a fait qu'obéir à son devoir d'évêque. Madame de Maintenon, avec la discrétion d'une femme d'esprit, lui répond : « Mon cœur ne peut se résoudre à vous flatter, et mon respect ne me permet pas de m'expliquer sincèrement... Vous traitez l'affaire des Jésuites d'affaire spirituelle, et Sa Majesté la regarde comme un procédé particulier, comme une vengeance contre des gens que vous avez cru qui vous offensaient, et qui vous offensaient en effet. C'est le ressentiment de votre vengeance que le roi voudrait que vous sacrifiassiez à ce que vous lui devez et à l'amitié qu'il a toujours eue pour vous. Car de dire que les Jésuites sont incapables de confesser, il n'est pas possible qu'ils soient devenus tels dans un moment. »

Les jésuites, au témoignage de Noailles, étaient

indignes d'exercer le ministère ecclésiastique. Il tenait tête au pape ainsi qu'à l'Église pour accorder satisfaction à sa conscience dans les matières dogmatiques, et le même homme, en matière de grave discipline, se soumettait, contre cette même conscience, au bon plaisir du roi. Louis XIV désire garder le jésuite pour directeur : le cardinal archevêque, obéissant à cette volonté, écrit le 20 avril 1711 à madame de Maintenon : « Je donne de nouveaux pouvoirs au père Letellier, quoique ce soit celui qui mérite le mieux de n'en pas avoir. » Le courtisan transige avec son devoir, le prélat janséniste refuse d'adhérer au jugement de la chaire apostolique. Letellier échappait à ses coups, et Noailles condamnait pour relâchement de morale les pères Gonnellieu, Brignon, Gravé, Martineau, Pallu, Maillard, Paulmier, Sana-don, Bretonneau, Judde, Vaubert, La Rue, Belingan, Lallemand et plusieurs autres Jésuites qui dans ce temps-là se distinguaient par leurs ouvrages ascétiques et par la pureté de leur doctrine. L'interdiction épiscopale, aux termes des lois ecclésiastiques, ne peut s'étendre sur toute une communauté ; il faut qu'elle soit individuelle, nominative et pour cause d'indignité ou d'incapacité. Les jansénistes ne s'arrêtent point à ces obstacles. Ils croient qu'en frappant un grand coup sur la Compagnie de Jésus ils diviseront les catholiques, ou que tout au moins ils enlèveront à leurs adversaires un puissant moyen d'action. Leur espérance fut en partie trompée ; le cardinal n'osa pas condamner le livre de Quesnel. Pour se soustraire aux instances du roi et de ses collègues dans l'épiscopat, il avait le premier indiqué l'appel à Rome, promettant de se conformer à la décision souveraine. En agissant ainsi, le cardinal pensait que les

lenteurs habituelles de la cour pontificale lui permettraient de gagner du temps, et c'était tout ce que les jansénistes désiraient. Mais le père Letellier aplana les obstacles qu'on s'attendait à voir surgir entre Rome et Versailles, et le 12 décembre 1711 Louis XIV pria Clément XI de s'expliquer sur les erreurs de Quesnel, Afin d'accélérer l'enregistrement de la bulle future, « il fit insinuer au pape, dit le protestant Schoell (1), qu'il serait convenable que dans ses réponses il évitât certaines expressions qui pourraient choquer en France, comme les phrases suivantes : *ex plenitudine protestatis, ex scientia certa, motu proprio.* »

Ces clauses étaient une dérogation aux usages de la cour romaine, une concession demandée à la dignité du Saint-Siège par l'Église gallicane en péril. Il importait avant tout de cicatriser les plaies que la dépêche du roi signalait au pontife en invoquant sa tendresse paternelle. Clément XI se prêta aux vœux de la France, et il nomma une congrégation de cardinaux, de théologiens et de jurisconsultes pour juger cet ouvrage s'élevant jusqu'au niveau d'un événement. Les cinq membres du sacré-collège qui présidèrent aux travaux de la congrégation étaient Spada, Ferrari, Fabroni, Cassini et Toloméi. Après vingt-trois assemblées tenues en présence du souverain Pontife (2), le cardinal Fabroni rédigea un projet de bulle qui fut communiqué au cardinal de La Tre-

(1) *Cours d'histoire des États européens*, t. XXIX, p. 113.

(2) C'était à Rome que le combat se livrait. Fénelon voulut y prendre part ; il adressa au jésuite Daubenton, assistant de France, un mémoire, et le 4 août 1713 une lettre dans laquelle on lit : « Il faut se hater de finir en frappant un grand coup, qui ne laisse aucune évasion sérieuse au parti. Si je vais trop

moille, ambassadeur de France, et approuvé par lui. Le 8 septembre 1713, on promulgua à Rome la constitution *Unigenitus Dei Filius*.

loin, il est facile de m'arrêter ; mais si je ne dis rien de trop, il faut se hâter de sauver le sacré dépôt. »

Huit jours après la publication de la bulle, le jésuite, répondant à Fénelon, lui écrivait de Rome (16 septembre) : « Il y a des propositions qui font peur, parmi celles qui sont condamnées ; il y en a qui frappent peu d'abord, et qui ne paraissent pas dignes de censure ; mais pour peu qu'on s'attache à en pénétrer le sens, on en découvre le venin. Jamais peut-être aucun livre n'a été examiné ni plus longtemps ni avec plus de précaution. On a employé à cet examen, pendant près de trois ans, les plus habiles théologiens de Rome, tirés de toutes les écoles les plus fameuses, M. Ledrou, de l'école de Saint-Augustin ; le maître du Sacré-Palais, le secrétaire de l'Index, tous deux de l'école des thomistes, les pères Palermo et Santelia, de l'école des scotistes ; le père-Alfaro, théologien du pape, de l'école des Jésuites ; monseigneur Tedeschi, bénédictin, de l'école de Saint-Anselme ; M. Castelli, de la mission ; le père Tévon, Barnabite. Après dix-sept conférences de ces théologiens en présence des cardinaux Ferrari et Fabroni, on a examiné les propositions en présence du pape et de neuf cardinaux du Saint-Office dans vingt-trois congrégations. Il n'y a aucune proposition qui n'ait coûté au pape trois ou quatre heures d'étude particulière. »

Ranko (*Histoire de la Papauté*, t. IV, p. 482) dit que « la bulle *Unigenitus* fut la dernière décision sur les anciennes questions de dogme suscitées par Molina. La cour de Rome, après de si longues hésitations, se mit enfin du côté des Jésuites. » L'historien protestant est ici dans l'erreur. La bulle *Unigenitus* n'a aucun rapport avec les questions suscitées par le père Molina ; elle n'est point une adhésion des papes à la doctrine des Jésuites ; elle laisse en liberté toutes les écoles ; elle condamne la doctrine de cinq propositions de Jansénius, ressuscitée par Quesnel, avec d'autres hérésies sur l'Eglise et sur la puissance ecclésiastique ou civile. Cette bulle fut rédigée, on le voit, au nom seul des membres de la congrégation, par des docteurs opposés aux molinistes. Un seul jésuite, théologien du pape, prit part aux délibérations : les thomistes et les augustinien y formèrent la majorité.

Bossuet, mort depuis neuf ans, avait trouvé dans les *Réflexions morales* de Quesnel cent vingt propositions suspectes ; l'Eglise romaine, plus tolérante que le génie du gallicanisme et que Fénelon, n'en réprova que cent et une, littéralement extraites de l'ouvrage. Elle les flétrit comme hérétiques, comme renouvelant plusieurs hérésies, et principalement celles qui sont renfermées dans les fameuses propositions de Jansénius, et cela dans le sens qui a fait condamner ces dernières. Jusqu'alors le cardinal de Noailles, a pu se tromper ou être trompé ; mais, à la réception de la bulle, si l'erreur s'est glissée dans son âme, la vérité doit enfin s'y faire jour. Religieusement et historiquement, il ne s'agit plus des Jésuites, ils s'effacent dans le débat ; il ne reste plus en cause que des sectaires et l'Eglise universelle. Au mois de juin 1712, Fénelon, car c'est toujours à ce grand homme qu'il faut en revenir pour apprécier l'esprit du temps, au mois de juin 1712 donc, Fénelon, dans un mémoire au roi, traçait ces lignes si foudroyantes de logique :

« Rien n'est plus diffamant pour une compagnie religieuse que de l'accuser à la face de toute la chrétienté d'avoir une mauvaise doctrine, d'être coupable d'une conduite irrégulière à l'égard des évêques, et de vouloir être aujourd'hui leurs mattres et leurs juges. Plus l'accusation est grave, plus la preuve doit être démonstrative. Il faut donc que le cardinal démontre tous les faits allégués ou qu'il succombe comme un insigne calomniateur. S'il ne fait que continuer des plaintes et des déclamations vagues, il ne fera que ce qui est ordinaire à tous les auteurs passionnés de libelles diffamatoires. Il ne lui reste plus aucun moyen de reculer ; il faut qu'il entre en



preuve, et qu'un éternel opprobre tombe sur les Jésuites ou sur lui. Mais si les preuves juridiques lui manquent, il doit réparer la calomnie, en la rétractant avec autant d'éclat qu'il l'a publiée. Dieu dont il a blessé la vérité, l'Eglise qu'il a scandalisée, sa conscience dont il a étouffé la voix pour contenter son ressentiment, sa dignité même dont il a abusé pour noircir des innocents, demandent cette humiliante réparation.»

Fénelon avait assez confiance en la vertu des autres pour prêcher un exemple qu'un jour il offrit avec tant de pieux repentir. Fénelon était un héros d'humilité, le cardinal de Noailles ne sut être qu'un homme de faction. Il pouvait noblement racheter ses fautes; l'amour-propre, le besoin d'une popularité dont le jansénisme faisait briller le prestige à ses yeux, de mesquines rivalités de sacristie éblouirent ce prince de l'Eglise; elles le poussèrent à ménager tous les partis, au risque de devenir pour tous un objet de pitié. Il n'osa ni accuser franchement le schisme, ni le défendre avec une audace que le danger aurait pu faire estimer, tout en déplorant ses résultats. Afin de faciliter son retour, Louis XIV, conseillé par le père Letellier, nomma le cardinal de Rohan président de la commission de quarante-neuf évêques chargés de faire un rapport sur la bulle. Ces prélats furent laissés au choix du cardinal de Noailles. Le 23 janvier 1714, la commission accepta le décret pontifical. Le cardinal de Noailles et huit évêques se réservèrent de soumettre au Saint-Siège plusieurs difficultés; mais, le 15 février, le Parlement enregistra les lettres-patentes du roi pour l'exécution de la bulle. Dix jours après, le cardinal, forcé dans ses derniers retranchements, adoptait une

neutralité plus coupable que l'hérésie elle-même. Il condamna les *Reflexions morales* de Quesnel et défendit en même temps de soutenir la constitution *Unigenitus*. Elle fut adressée à tous les évêques de France ; cent huit l'acceptèrent purement et simplement, treize ajournèrent leur adhésion ou proposèrent des modifications ; un seul, de La Broue, évêque de Mirepoix, refusa de blâmer la doctrine de Quesnel.

Nous n'avons point à suivre en ses diverses phases l'histoire de cette bulle, si fameuse dans les annales de la France, qui fut reçue par la presque unanimité des évêques de l'Eglise gallicane et par toute la catholicité. Elle froissait une secte plus puissante par l'opiniâtreté que par le nombre ; mais cette secte savait que, dans le royaume très-chrétien, l'opposition contre le pouvoir régulièrement établi a toujours des chances inespérées de succès. On basait sur l'imprévu ses plus hardis projets, l'imprévu ne lui fit jamais défaut. Les jansénistes voyaient la mort planer sur la famille royale ; elle avait déjà moissonné toute la jeune génération ; il ne restait plus qu'un vieillard et un enfant. Louis XIV avait comprimé les mauvaises passions ; la guerre civile, la Fronde elle-même, n'étaient plus réalisables ; mais le pays était menacé d'une régence. Des troubles, nés de l'ambition du duc d'Orléans, dont les vices étaient un appât pour toutes les licences, allaient naître ; il importait de les fomenter : les jansénistes se tinrent à l'affût. Pour propager leurs systèmes, ils commencèrent à empoisonner la ville et la cour de ces anecdotes controuvées dont l'abbé Dorsanne, grand-vicaire du cardinal de Noailles et janséniste fougueux, se fit l'inventeur en son journal, et que Duclos reproduisit dans ses mémoires.

Louis XIV vieillissait ; le malheur venait avec l'âge ; il frappait sans l'abattre cette énergique maturité, restant impassible en face des tombeaux entr'ouverts de son fils et de ses petits enfants. La mort était dans son palais, la désolation aux frontières ; néanmoins le monarque, presque octogénaire, n'avait rien perdu de sa force. Ce Priam de la race des Bourbons regardait d'un œil sec et la douleur dans l'âme tous ces cadavres sortant les uns après les autres du château de Versailles pour l'attendre sous les voûtes funèbres de Saint-Denis. Il semblait destiné à porter le deuil de sa dynastie ; le père de famille était livré à ses désespoirs intérieurs, mais le roi dominait encore l'homme. Sous le coup de tant de funérailles, il ne permettait pas à son front majestueux de tristesse de révéler l'amertume de ses pensées. Tant d'efforts contenus allaient briser les liens qui l'attachaient à la vie ; les jansénistes jugèrent que pour eux ce n'était plus qu'une affaire de temps. En épiant l'heure si désirée de la mort de Louis XIV, ils se mirent à calomnier les Jésuites.

Ils se personnifiaient dans le père Letellier, dont la correspondance intime de Fénelon vient de manifester la politique. Letellier était le plus en vue ; il avait la confiance du roi, les événements l'armaient d'un pouvoir excessif : ce fut sur lui qu'on dirigea les manœuvres de la secte. Le cardinal de Noailles se trouvait en opposition avec lui, on chargea le jésuite de toutes les fables que la malignité peut inventer. On montra avec tristesse les hautes murailles de la Bastille où languissaient tant de victimes de son despotisme monacal. Bientôt on ne se contenta plus de ces hypocrites doléances, on imagina qu'il avait résolu de faire arrêter le cardinal de Noailles lui-même.

La peur d'un martyr en expectative devait pousser cette faiblesse en pourpre romaine jusqu'au courage de la vengeance. Duclos, dans ses *Mémoires secrets* raconte ainsi le fait (1).

« Le confesseur, ayant vu l'inutilité de cette conférence, dit au roi qu'il ne restait d'autre moyen qu'un lit de justice pour réduire un parlement rebelle et un prélat hérétique, qu'il fallait faire enlever le cardinal de Noailles, le conduire à Pierre-Encise, et de là à Rome, où il serait dégradé en plein consistoire; suspendre d'Aguesseau de ses fonctions, et en charger, par commission, Chauvelin, qui ferait le réquisitoire. Le roi répugnait à tant de violence; mais le fougueux confesseur effraya son pénitent du grand intérêt de Dieu, et le projet fut au moment de s'exécuter. Tellier en douta si peu, qu'il écrivit à Chauvelin, pour lui détailler le plan de l'opération; mais Chauvelin ayant été ce jour-là même attaqué de la petite-vérole, dont il mourut, la lettre tomba en main tierce, et il s'en répandit des copies. J'ai sous les yeux, dans le moment où j'écris, ce qu'on prétend être l'original de cette lettre; et j'avoue que la signature ne m'en paraît pas exactement conforme à celle des trois lettres de Tellier auxquelles je viens de la confronter au dépôt des affaires étrangères. Je soupçonne cette lettre une de ces fraudes pieuses que les différents partis se permettent. »

L'annaliste suspecte enfin la fraude qu'il se démontre à lui-même, il l'avoue, mais il n'en persiste pas moins à croire au projet d'enlèvement du cardinal. La famille de l'avocat-général Chauvelin déclare

(1) *Mémoires de Duclos*, t. I, p. 146.

que c'est une lettre apocryphe (1). Dorsanne enregistre le démenti, et il arguë du fait comme si rien ne pouvait ébranler sa croyance. L'histoire, écrite par la passion, n'a pas besoin de s'appuyer sur des preuves ou sur des documents irréfragables. Elle s'adresse à la crédulité publique, la crédulité accepte sans examen.

Tandis que la bulle *Unigenitus* préoccupait ainsi les esprits et qu'elle se changeait contre les Jésuites en un levier qui plus tard servira à la destruction de leur Ordre, les Pères, livrés, à Paris et dans les provinces, aux travaux apostoliques, se créaient chez les grands et dans le peuple une autorité difficile à neutraliser. Ils étaient à tout et à tous; Louis XIV utilisait leur zèle, il cherchait même à déployer leurs talents sur le terrain de la politique. Il les plaçait dans toutes les positions, il leur demandait de rendre service à la France; la France, à l'exemple de son roi, prêtait une oreille docile à leurs enseignements. En 1690, les Jésuites sont chargés, à Brest et à Toulon, de former des aumôniers pour les flottes royales; ils élèvent les jeunes officiers de marine; ils préparent les ecclésiastiques, qui les soutiendront dans les dangers, qui leur adouciront l'aspect d'une mort bravée loin de la patrie. Ici, ils évangélisent le

(1) Dorsanne, dans son *Journal*, t. I, p. 205, dit : « On trouva chez ce magistrat (Chauvelin) une lettre que le père Letellier lui avoit adressée le jour même de sa mort, dont il se répandit des copies dans le public... On y lisoit entre autre choses : » Les lettres de cachet pour faire arrêter le cardinal de Noailles sont toutes prêtes; on le fera conduire sous bonne garde à Pierre-Encise. » Puis Dorsanne ajoute : « La famille de M. de Chauvelin désavoua par une protestation publique cette lettre, comme supposée. »

faubourg Saint-Marceau à Paris ; là, un arrêt que le parlement de Bretagne rend, en 1701, nomme deux Jésuites examinateurs des ouvrages ; plus tard, lorsque, en 1712, la bibliothèque des pères de Rennes sera consumée par les flammes, les Etats de cette province leur accorderont une somme de 5,000, francs, afin de les aider à réparer le désastre. A Rouen, le père Barbereau s'est fait, par sa charité, l'ami du pauvre et le conseil du riche.

Partout où des malheureux ont besoin de secours, un jésuite apparaît. Ils s'adressent avec la même égalité d'amour au catholique qui triomphe et au calviniste qui souffre. On les trouve tout à la fois sous le chaume de l'indigence et dans le palais des puissants de la terre ; ils visitent les bagnes et la cour, ils sont au milieu des hôpitaux et sous les lambris des somptueux hôtels. Mêlés au monde, ils le voient dans ses joies et dans ses douleurs. Le père Bouhours reçoit le dernier soupir du duc de Longueville ; Rapin est aimé du cardinal Rospigliosi ; le prince de Conti est le confident des poésies de Vanière ; Bourdaloue devient le commensal du premier président de Lamoignon ; Tournemine converse avec les courtisans les plus spirituels ; on le rencontre avec Cavoie dans les jardins de Versailles, et avec le duc d'Antin sous les ombrages de Petit-Bourg. Les pères François Berger et Dechamps sont dans l'intimité du prince de Condé. Lorsque au mois de décembre 1686 le héros sentit qu'il fallait abandonner la terre, il demanda à Dieu la grâce de bien mourir, ce fut au jésuite Dechamps qu'il eut recours dans ce moment suprême. « Sans être averti parla mort, raconte Bossuet(1), sans être

(1) *OEuvres de Bossuet, Oraison funèbre du prince de Condé.*

pressé par le temps, ce grand prince exécuta ce qu'il méditait. Un sage religieux, qu'il appelle exprès, règle les affaires de sa conscience ; il obéit, humble chrétien, à sa décision, et nul n'a jamais douté de sa bonne foi. » Louis XIV recevait en même temps le père La Rue et Boileau ; il s'entretenait des choses littéraires avec l'orateur jésuite et le poète janséniste. Le père Le Valois, l'ami de Fénelon et du duc de Beauvilliers, partageait avec eux les soins de l'éducation des petits-fils du roi ; le père Martineau dirigeait la conscience du jeune duc de Bourgogne, ce Marcellus que l'archevêque de Cambrai annonçait à la monarchie française ; le père Gouye s'associait aux travaux de l'académie des sciences ; Jacques de Rosel et Gilles Alleaume élevaient le duc de Bourbon, fils du vainqueur de Rocroi ; le père Mathieu de La Bourdonnaye était le confesseur de Philippe d'Orléans, et, dans ces fonctions purement honorifiques, il sut se faire respecter d'un prince qui, au jugement de Louis XIV, poussa le vice jusqu'à la fanfaronnade (1). Le père César de La Tremouille pense que noblesse oblige ; il se dévoue pour les pauvres ; un autre jésuite, Pierre Pommereau, règle la piété de la reine de Portugal. René de Carné, qui a passé

(1) Le père de la Bourdonnaye avait plusieurs fois menacé le duc d'Orléans de se retirer du Palais-Royal, s'il ne changeait de vie ; et dans son *Histoire des Confesseurs*, page 380, le conventionnel Grégoire raconte qu'au temps du jubilé de 1700, madame de Maintenon, voyant le prince triste, lui en demanda le motif. « Ce diable de jubilé, répondit-il me fait faire de diables de réflexions. J'ai fait tant de mal, je ne sais comment expier tout cela. » Et cependant il communia dans le jubilé. Mais une lettre de madame de Maintenon, qui le dit, insinué en même temps que le père de la Bourdonnaye n'avait aucune part à cette communion. •

soixante-deux ans de sa vie dans la Compagnie de Jésus, est le maître spirituel de ses collègues de Sorbonne ; les chefs d'escadre Tourville, Nesmond et Château-Renaud ont sur leur vaisseau-amiral un jésuite, qui leur rend le commandement plus facile. Le jésuite, dans ce siècle, était l'homme indispensable ; le duc de Saint-Simon lui-même ne put échapper à leur ascendant. « Mon père et ma mère, écrit-il, me mirent entre les mains des Jésuites pour me former à la religion, et ils choisirent fort heureusement ; car, quelque chose qui se publie d'eux, il ne faut pas croire qu'il ne s'y trouve pas par-ci par-là des hommes fort saints et fort éclairés. Je demeurais donc où on m'avait mis, mais, sans commerce avec d'autres qu'avec celui auquel je m'adressais. Il s'appelait le père Sanadon. » Le duc de Saint-Simon n'a vu de près qu'un jésuite, il était saint et éclairé ; il n'a connu les autres que par ouï-dire ; il les peint sous les traits les plus odieux.

C'était dans leur maison de Paris que Huet, évêque d'Avranches, se retirait pour mettre un intervalle entre l'étude et la mort ; ce fut à leur noviciat que l'amiral de Coëtlogon passa les dernières années de sa glorieuse vie, afin de ne plus s'occuper que de son salut (1), selon la parole de Duclos. « Quatre jours avant sa mort, raconte l'annaliste secret (2), on lui apporta le bâton de maréchal de France. Il répondit à son confesseur, qui le lui annonçait, qu'il y aurait été fort sensible autrefois, mais que, dans l'état où il était il ne voyait plus que le néant du monde, et il le pria de ne plus parler que de Dieu. »

(1) *Mémoires secrets* de Duclos. t. LXVI, p. 254. (Collection Petitot.)

(2) *Ibidem*.



Lettre de Turenne  
au Général de la Comp<sup>ie</sup> de Jéous.

---

a Paris ce 13<sup>e</sup> Decemb. 1668.

Monsieur venend sire

vous sçavez bien que par aucun  
sentiments d'estime et de respect  
J'ai veu la Sa Majesté pleu a  
V<sup>ostre</sup> de memoire et faudroit  
que sans en sçavoir de copieissance  
pour n'avoir pas sçeu de vous serpis  
La relation que ledit d'august  
vous esser regarder pieu et sçavoir  
vous ont acquis dans les lise  
et comme il m'a fait la grace  
de sçavoir se sçavoir a ce point  
parant avec plaisir au sçavoir  
que vos ordres dans contribuent

a lui donner selon sa nature  
à ceux qui flaire à Dieu que se  
ne donne pas de mauvais exemples  
ne pouvant pas s'apporter d'autres  
autes types, vous avez vu la  
quand que Leves a fait mon neveu  
par la nomination au cardinalat se  
ai écrit à S. de la bonne digne  
sai de la veu beaucoup de sermoins  
et se bien manifeste aux offices  
de V. P. dans la province que ceux  
qui aient vers beaucoup de lise  
ne sont point bons dans l'union  
qu'ils ont de la piete, come se sai  
que on ordue en fait une si ce ve  
profession selon sa nature beaucoup  
L'aperturbation pour lui, et pour moi

de ne me posséder tout à fait indigne  
des marques qui vous plaisent de vous  
de votre estime. Lesquelles me servent  
à me rappeler le dimanche, dois  
servir; c'est ce qui me sert de marque  
par une personne que honore plus  
que vous eût pu se voir avec  
plus de respect

Ambrès de la Roche

de V. P. de la Roche  
L. de la Roche  
L. de la Roche



Telle était la fin que les Jésuites savaient préparer aux hommes du dix-septième siècle. En France, on vivait par leurs conseils, on expirait entre leurs bras ; en Italie, le père Jules de Brignole, que les pauvres surnomment le caissier de Dieu, tombait épuisé de bonnes œuvres, et, comme si les Jésuites devaient, après la tempête, recueillir les débris de tous les naufrages, Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, abrite ses derniers jours à leur noviciat de Saint-André de Rome. Les Jésuites avaient aimé, dès sa jeunesse, ce prince de l'Eglise que Turenne, son oncle, recommandait avec tant d'aimable modestie au général de la Compagnie. En souvenir du grand capitaine, ils lui furent fidèle dans sa prospérité ainsi que dans ses disgrâces. Lorsque, fatigué de sa vie d'agitations, d'intrigues et de désenchantements, le cardinal voulut compter avec l'éternité, ce fut à ceux qui ne lui avaient donné que de sages conseils qu'il vint demander un port tranquille.

Colbert, Louvois, Seignelai, Pontchartrain et Croissy, les ministres de Louis XIV, s'entouraient des avis du père Antoine Verjus, le maréchal de Luxembourg et Villars prenaient son opinion dans les affaires importantes ; son frère Verjus, comte de Crécy, ambassadeur de France près de la diète germanique, ne consentit pas à être seul privé des lumières du jésuite. Il supplia Louis XIV d'obtenir des chefs de l'Institut cet auxiliaire diplomatique ; le père Verjus fut autorisé à se rendre en Allemagne. Par l'étendue de son esprit ainsi que par la modération de son caractère, il se fit bientôt estimer de tous les princes catholiques et des protestants eux-mêmes. Le baron de Schwerin, ministre de l'électeur de

Brandebourg; Grote, ministre du duc de Hanovre, tous deux zélés luthériens, furent ses amis les plus chers. Le père Bertrand de Saint-Pierre était au Palais-Royal, dans l'intimité de la duchesse d'Orléans; les plus célèbres parlementaires suivaient les conseils pieux de Jean Crasset; le Victorin Santeuil faisait assaut d'épigrammes poétiques avec le bon Rollin et le Père Commire.

De même que le catholicisme, les Jésuites s'appuyaient beaucoup plus sur l'homme que sur la femme. On les accusa, on les accuse encore de chercher à saisir de tous côtés l'homme et l'enfant au moyen de la femme, mais, en étudiant à fond leur histoire, c'est le contraire qui apparaît. Ainsi madame de Maintenon raconte elle-même dans ses *Entretiens* qu'elle pria Bourdaloue de la diriger, et que le Père ne consentit à l'entendre que deux fois par année. « Pourtant, ajoute avec naïveté cette reine de France dans les petits appartements de Versailles, la direction de ma conscience n'était pas à dédaigner. » Le motif de la préférence accordée aux hommes se trouve dans une lettre de saint François-Xavier au père Barzée. L'apôtre des Indes, qui recommande d'avoir avec les femmes les rapports les plus rares et les plus prudents, ajoute dans cet écrit (1), proposé par l'Ordre tout entier comme règle de conduite aux pères de l'Institut : « La légèreté et l'humeur des femmes, ainsi parle saint François-Xavier, donnant aux confesseurs plus de travail que de profit, je leur conseillerai toujours de cultiver de préférence les maris aux femmes. Il y a plus de profit à instruire les hommes, car la nature leur a départi plus de

(1) *Lettres de saint François-Xavier*, t. II, p. 73.

forces, plus de constance. D'ailleurs le bon ordre des familles, la piété des femmes dépendent communément de la vertu des hommes ; et, ainsi que dit le Sage, *Qualis est rector civitatis, tales et inhabitantes in ea.* »

Les Jésuites laissèrent la femme dans la condition où Dieu l'a placée. Ils n'encouragèrent son active impulsion que pour des œuvres de charité : ils l'appelèrent seulement à secourir l'indigence et à consoler ceux qui souffraient. Comme les jansénistes, ils n'eurent jamais de femmes formant un cénacle autour d'eux. Ce n'est pas sous leur égide que l'on voit la duchesse de Longueville, la princesse de Conti mademoiselle de Vertus, les mères Angélique et Agnès Arnauld venir abriter leur coquetterie ou leur pudeur séditieuse. Ils n'ont pas, comme les philosophes du dix-huitième siècle, des Egéries toujours prêtes à chanter leurs louanges ; les du Deffant, les L'Espinasse, les Saint-Julien, les maréchale de Luxembourg et les Geoffrin ne tiennent point bureau d'esprit en leur honneur. Les Jésuites ont vu le monde tel qu'il était. Ils se sont adressés aux hommes, et, sans reculer devant l'intervention de la femme, ils ne lui ont laissé que le rôle auquel Dieu la destine. Ils semblent tous se conformer au précepte de saint François-Xavier, dont le père Bourdaloue a si bien commenté la pensée en face de madame de Maintenon. La femme, devenant le nerf et la vie intérieure du catholicisme, est tout à fait d'invention moderne. Les Jésuites avaient d'autres moyens d'action, et le tableau que nous venons de tracer le prouve d'une manière incontestable. Néanmoins du fond de ce tableau se détachent encore quelques ombres ; de temps à autre, même sous Louis XIV, il s'élève des

orages contre la Société de Jésus. Ici ce sont les *Anecdotes* d'Antoine Blache, là l'*Histoire de la Compagnie* par le père Jouvency, que le parlement supprime.

Blache est un de ces hommes qui vivent de complots et dont l'imagination toujours en travail découvre partout des crimes ou des empoisonnements. Ce Dauphinois, docteur en théologie, s'est donné mission de veiller sur la vie du roi : dans ses rêves ou dans ses calculs, il voit Louis XIV et sa famille entourés d'invisibles assassins. Il s'épuise à préciser, à coordonner les détails de leurs attentats imaginaires. Il devait sa première haine à l'évêque de son diocèse; le cardinal Lecamus en recueillit les fruits, mais les disciples de l'Institut en eurent la plénitude. Blache finit par se persuader que le cardinal de Grénoble, de concert avec les Jésuites, dont il était l'antagoniste, avait été la cause déterminante de la guerre de 1688, guerre que lui seul aurait pu empêcher. De 1699 à 1709 on laissa cet insensé, peut-être de bonne foi, se dévouer chaque jour en faveur de la monarchie et de la religion, tantôt par la calomnie, tantôt par les plus étranges projets. Tenace, comme tous les hommes à idée fixe, et portant ses déceptions au compte des ennemis qu'il se créait, on le vit sauver régulièrement la France en multipliant ses attaques contre la Société de Jésus. Les objets de ses terreurs, Harlay, archevêque de Paris, Lecamus, le père Lachaise, d'Assérac et le cardinal de Retz, étaient descendus dans la tombe; mais l'Ordre de Jésus survivait : ce fut cet Ordre qu'il rendit l'exécuteur de ses complots. Blache avait conquis une place à Charenton : en 1709 on le renferma à la Bastille, où il mourut le 29 janvier 1714. La folie peut



quelquefois devenir l'auxiliaire des vengeances. En 1768 le Parlement évoqua toutes les préventions, toutes les fables de l'abbé Blache; il prit plaisir à confondre dans la même iniquité la mémoire de Louis XIV et les Jésuites, alors proscrits de France (1).

De semblables mensonges sont, dans des jours de colère, jetés en pâture au peuple, qui, selon Shaftesbury, n'ajoute foi qu'au merveilleux de l'absurde; ils ne lui furent point épargnés. Mais vers la même époque l'ouvrage de Jouvençy raviva les vieilles querelles entre le Parlement et la Société de saint Ignace. C'était la continuation du travail entrepris par Orlandini et Sacchini sur les annales de l'Institut. Jouvençy oublia que la partie historique échue à ses labeurs offrait de graves difficultés. Elle embrassait la ligue, l'expulsion des Jésuites après l'attentat de Châtel et les injustices parlementaires dont la Société fut alors la victime. Le Père avait été ultramontain dans ses récits : le 24 mars 1713 la cour judiciaire usa de son droit en supprimant le livre; mais non contente de cet arrêt, elle allait pousser l'affaire plus loin, quand les Jésuites remirent à Louis XIV une déclaration « après laquelle, dit

(1) Les Jésuites ont cherché à faire périr Louis XIV ; tel fut le thème que Blache développa durant toute sa vie, et néanmoins « cet homme raconte dans ses *Mémoires* qu'il consulta trois prêtres du noviciat des Jésuites, le père Guilloché, le père Seignes et le recteur; mais il fut bien surpris, avoue-t-il naïvement, qu'ils voulurent tous trois séparément, et sans s'être concertés, le détourner d'empêcher l'exécution du complot, lui disant que le conseil qu'ils lui donnaient était conforme à la volonté de Dieu, qui ne permet ces grands événements, tels que celui dont il leur paraissait effrayé, que pour de grands desseins que sa providence cachait aux hommes. »

Joly de Fleury dans son réquisitoire, le roi les a jugés plus dignes que jamais de la protection dont il les honore. »

L'évocation de l'ultramontanisme était regardée par Louis XIV lui-même comme un hors-d'œuvre. L'Eglise gallicane et la catholicité avaient sur les bras des ennemis plus dangereux que les théoriciens discutant sur l'origine des pouvoirs. Le roi de France craignait peu les doctrines d'au delà des monts, mais il redoutait à bon droit le jansénisme, dont sa vieille sœur suivait avec inquiétude la tendance et les progrès. Il avait pensé que le cardinal de Noailles serait fidèle aux promesses données à l'évêque d'Agen, et qu'après le jugement pontifical sollicité par lui ce prince de l'Eglise se soumettrait, ainsi qu'il s'y était engagé par une lettre dans laquelle on lit : « Non, je n'ai pas balancé de dire à tous ceux qui ont voulu l'entendre qu'on ne me verrait jamais ni mettre ni souffrir la division dans l'Eglise pour un livre dont la religion peut se passer. Si notre Saint-Père le pape jugeait à propos de censurer celui-ci dans les formes, je recevrais sa constitution et sa censure avec tout le respect possible. et je serais le premier à donner l'exemple d'une parfaite soumission d'esprit et de cœur. »

Quesnel, dans une apologie de ses sentiments, avait, en 1713, faite une déclaration équivalente : « Je sou mets très-volontiers, écrivait-il, et mes *Réflexions sur le nouveau Testament* et toutes les explications que j'y ai apportées au jugement de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, dont je serai jusqu'au dernier soupir un fils très-soumis et très-obéissant. »

La sentence était encore en délibération, le car-

dinal et l'hérésiarque adhéraient à ses futurs effets, ils juraient obéissance avant la promulgation de la loi. A peine la loi fut-elle publiée qu'ils résistèrent chacun dans la mesure de ses forces. Noailles tergiversa, il cacha les misères de sa vanité sous des subterfuges aussi pleins d'inconséquence que d'orgueilleuse faiblesse. Quesnel alla plus directement à son but. La constitution du 8 septembre l'improuvait au nom de l'Église universelle. Il osa seul se donner raison contre la catholicité, et le fils très soumis se transforma en rebelle. Il proclama « que la bulle renversait la Foi de fond en comble, qu'elle frappait d'un seul coup cent une vérités, et que l'accepter, ce serait réaliser la prophétie de Daniel lorsqu'il dit qu'une partie des forts est tombée comme les étoiles du ciel. » La marche adoptée par les jansénistes était celle que suit toujours le cœur humain dans ses aberrations. Louis XIV n'avait pas osé croire à tant de mauvaise foi, que Fénelon et le père Letellier entrevoyaient à travers ces protestations exagérées de dévouement se brisant devant un mécompte de l'amour propre ou un calcul de parti. L'éclat des fêtes, les illusions de la gloire, les prospérités de la France chantées par ses grands hommes, tout cela avait disparu pour faire place à des deuils de famille et à des calamités nationales. Louis était toujours le roi ; mais on supputait les jours qui lui restaient. Dans cette lente agonie du plus long et du plus grand règne de la monarchie française, chacun s'arrangeait une place à sa convenance au soleil naissant de la régence.

Les pouvoirs publics s'affaissaient, et le Parlement, réduit pendant soixante années au droit de distribuer la justice, prévoyait enfin que son intervention

allait devenir indispensable ; il commençait à la faire sentir. Le jansénisme avait dans ses rangs des néophytes pleins d'ardeur. Afin d'entretenir les espérances et les troubles, il luttait contre la bulle, il employait tous les faux fuyants pour l'annihiler, toutes les calomnies pour la rendre méprisable. Ce n'était pas l'Eglise qui parlait dans cet acte solennel, mais bien les passions des Jésuites. Le pape avait eu la main forcée, le roi gémissait sous une contrainte morale, et les évêques français se prêtaient, en courtisans serviles, au despotisme de Letellier. Noailles et les quelques prélats récusants comme lui demandaient des explications. Le roi voulut couper court à ces interminables débats par la tenue d'un lit de justice qui précéderait l'ouverture d'un synode national. Sur ces entrefaites ; le président de Maisons, médiateur entre le cardinal de Noailles et l'épiscopat de France, alla trouver le père Letellier afin de lui exposer ses vues. L'abbé Dorsanne, dans son journal (1), raconte cette entrevue ; le récit du janséniste met parfaitement en saillie le caractère du jésuite.

Letellier, dit-il, refusa de rien entendre, par la raison que c'était une affaire dont il n'avait pas à se mêler. Enfin, par déférence pour ce magistrat, il consentit à entendre parler historiquement et par manière de conversation. Le président proposa deux expédients : le premier, que le pape donnât des explications à la bulle ; le second, qu'on permit aux évêques d'en donner relativement à l'acceptation. Le jésuite paraissait opposé à tous deux : Maisons proposa le concile national avec ses inconvénients. Ces inconvénients n'effrayèrent point le P. Letellier.»

(1) *Journal* de l'abbé Dorsanne, t. I, p. 173.

Alors, ajoute Dorsanne, M. de Maisons, ne gagnant rien sur ce Père, lui fit voir que sa Société jouoit gros jeu dans tout ceci, qu'il pouvoit être un temps qu'ellen'auroit pas la protection qu'elle avoit actuellement; que, ce temps arrivant, tout étoit à craindre pour eux. Le Père demeura ferme à la vue de l'orage, et dit que plusieurs d'entre eux alloient chercher la mort en Angleterre et dans d'autres pays, qu'ils devoient être prêts à souffrir dans le lieu de leur naissance si c'étoit l'ordre de Dieu.»

Le jésuite pressent la fin prochaine du roi. On le sollicite, au nom des intérêts de sa compagnie, d'accorder une ombre de satisfaction à un parti qui va dominer, et le jésuite, qui croit être dans la limite de ses devoirs, se résigne d'avance à l'exil ou à la mort. C'est la condition de ses frères, il la subira comme eux. Le 1<sup>er</sup> septembre 1715 Louis XIV expire entre les bras de Letellier : le lendemain les Pères de la Compagnie de Jésus sont en butte à des attaques que la plus légère concession aurait étouffées.

Une nouvelle ère s'ouvrait pour le royaume très-chrétien. Sous le règne qui finissait la volupté elle-même avait eu sa décence, les passions les plus coupables s'étaient cachées sous un voile majestueux. L'esprit se substituait au génie; déjà l'on s'essayait à l'orgie et à l'impiété pour faire sa cour au régent. Prince dont la dissolution précoce ne s'éleva jamais jusqu'au crime, » il était, dit Saint-Simon, son confident et son ami, incapable de suite dans rien, avait une sorte d'insensibilité pour tout, se flattait de savoir tromper tout le monde, se défiait aussi de tout le monde. « Philippe d'Orléans se croyait vicieux par nature, et la réaction commença le jour même où Louis XIV rendit le dernier soupir. Par son testa-

ment il avait réglé l'administration des pouvoirs, organisé leur mode d'action; mais ces dernières volontés d'un mourant ne furent pas respectées. Le Parlement se mit à la disposition de Philippe d'Orléans; il annula toutes les mesures qui lui étaient désagréables ou hostiles. Louis XIV avait légué son cœur à la maison professe des Jésuites; ce fut la seule clause qui reçut son entière exécution, personne ne sachant que faire de ce grand cœur, qui avait tant aimé et tant glorifié la France.

L'Europe honorait la mémoire de Louis XIV; l'empereur d'Allemagne annonçait cette perte à ses ministres en leur disant : « Messieurs, le roi est mort! » Les jansénistes ne surent pas contenir les transports de leur joie; ils amentèrent la populace autour du cercueil; ils firent prodiguer l'insulte aux restes mortels qu'il contenait. Louis avait gouverné en s'appuyant sur les Jésuites; Philippe d'Orléans chercha ses auxiliaires parmi les sectateurs de jansénius. Il crut ainsi rendre son autorité plus populaire et se débarrasser des querelles théologiques. Le gage de l'accord fut la nomination du cardinal de Noailles à la présidence du conseil des affaires ecclésiastiques et l'exil du père Letellier. Philippe n'avait pour lui ni haine ni affection; mais il fallait une victime à ses alliés, il la leur laissa déchirer. Letellier, relégué à Amiens, les inquiétait encore : on le fit partir pour La Flèche, où il mourut en 1719. Cependant ce n'était pas à une proscription individuelle que tendaient les factieux. Il importait de séduire la multitude et, en flattant les désordres du régent, d'arriver à la propagation de leurs doctrines. L'impulsion fut donnée par la calomnie. Cette calomnie a survécu même au jansénisme; elle a passé dans les croyan-

ces populaires; il faut donc la juger sur pièces.

Voltaire, qui avait reçu de première main le dépôt de ces outrages à la vérité, et qui se servait de toutes les armes pour anéantir la foi catholique, dit (1) » qu'en 1713 le ministère avait peine à suffire aux lettres de cachet qui envoyaient en prison ou en exil les opposants. » Puis, afin de démontrer sa proposition, il ajoute : « Les esprits étaient surtout révoltés contre le jésuite Letellier... Toutes les prisons étaient pleines depuis longtemps de citoyens accusés de jansénisme. » Grégoire tient le même langage : « Après la mort de Louis XIV, raconte ce prélat constitutionnel (2), le régent vida les prisons d'Etat, que Letellier avait remplies des ennemis de la bulle. » Lacretelle était plus loin des événements que Voltaire et Grégoire. Il dramatise leur récit. « Le régent, raconte-t-il (3), commença par faire sortir des prisons les malheureux jansénistes que le père Letellier y avait entassés. Leurs parents et cette foule d'amis qu'on trouve dans un parti qui sort de l'oppression les attendaient à la porte de la Bastille et du donjon de Vincennes. Le régent eut l'attention délicate et politique de ne les rendre à la liberté que deux jours après les funérailles de Louis XIV, afin que leur aspect n'irritât point les ressentiments déjà trop manifestés du peuple contre ce monarque. »

De même que les protestants pour la Saint-Barthélemy, les jansénistes se sont donné le nécrologe de leurs martyrs; ou l'histoire officielle des persécutions

(1) *Siècle de Louis XIV*, t. III, ch. xxxvii, p. 162.

(2) *Histoire des Confesseurs*, p. 379.

(3) *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, t. I, p. 129,

endurées par eux avant et après la bulle *Unigenitus*. Tout ce qu'ils souffrirent, tout ce qu'ils tentèrent en faveur de l'*Augustinus* et de Quesnel, est exposé avec ce luxe de minutieux détails que les convictions ardentes peuvent seules étaler. Nous avons lu leur Nécrologe (1), et il en résulte que, de 1709 à 1715, durant les six années que Letellier exerça le pouvoir, il y eut deux jansénistes mis à la Bastille, le bénédictin Thierry de Viaixnes et le dominicain Antoine d'Albizzi. Le premier, qui en était sorti en 1710, y rentra en 1714; le second, le 8 avril 1715 (2). Dans un autre ouvrage janséniste (3), le chiffre des prisonniers est porté à six, quatre enfermés à la Bastille et deux à Vincennes (4). Le *Nécrologe* accepte encore

(1) *Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité aux dix-septième et dix-huitième siècles*. 3 vol. in-12 avec supplément.

(2) Nous avons dit que le bénédictin fut banni du royaume par le régent; nous devons ajouter que plus tard le dominicain fut expulsé de son ordre comme incorrigible.

(3) *Preuves de la liberté de l'Église de France dans l'acceptation de la constitution, ou Recueil des ordres émanés de l'autorité séculière pour faire recevoir la Bulle*. In-4°. (Edit. 1726.)

(4) Six prisonniers sortirent en effet de la Bastille et de Vincennes après la mort de Louis XIV; mais deux seulement, Viaixnes et d'Albizzi, y avaient été renfermés sous le père Letellier, les quatre autres s'y trouvaient avant son entrée à la cour. Le nom de deux de ces captifs a été conservé. L'un s'appelait d'Artemberg; on l'accusait d'avoir favorisé l'évasion de Quesnel des prisons de Malines; l'autre était Le Noir de Sainte-Claude, avocat janséniste, mis à la Bastille en 1708, pour plaidoires séditieuses. Ces détails, empruntés aux archives même du jansénisme, qui n'aura certes pas diminué le nombre des victimes, son peu d'accord avec les exagérations de Voltaire, de Grégoire, de Lacretelle et de la plupart des écrivains. Nous raisonnons avec les chiffres et avec les faits à l'appui; eux, n'ont tracé qu'un tableau de



comme défenseurs célèbres de la vérité trois prêtres jansénistes qui, après avoir abandonné Marseille, furent, en 1715, découverts à Paris par le lieutenant de police d'Argenson, et confiés à la garde d'un exempt ; un prêtre de Tournay ayant la cité de Lille pour prison, cinq religieux que leurs supérieurs firent changer de couvent ou qu'on retint aux arrêts dans le leur, puis quatre docteurs de Sorbonne et deux Feuillants éloignés de Paris.

Voilà le chiffre que six années de terreur produisirent, au témoignage même des persécutés. Nous ne grossissons ni n'atténuons les faits, nous les présen-

fantaisie, offrant à l'histoire un permis de pitié mensongère.

Nous venons de voir les sévérités de Louis XIV envers des sujets rebelles à l'Eglise et à l'Etat. Celles du bon régent les surpassèrent, et, plus on avance vers la liberté, plus on s'aperçoit que ces sévérités ne furent que des jeux d'enfant en comparaison des mesures dont la révolution française se fit un devoir. Ce n'est point avec elle que nous établissons un parallèle ; nous n'infligerons jamais à Louis XIV une pareille honte ; mais l'empereur Napoléon eut, lui aussi, quelques démêlés avec l'Eglise, et dans l'espace de trois ans, de 1810 à 1813, voici en raccourci le tableau de ses actes.

Pie VII prisonnier à Savone et à Fontainebleau, le cardinal Pacca dans la forteresse de Fénestrelle, un grand nombre d'évêques et de prêtres exilés ou emprisonnés en Italie. Les cardinaux Oppizoni, Gabrielli et di Pietro ; Boulogne, évêque de Troyes ; de Broglie, évêque de Gand ; Hirn, évêque de Tournay, furent enformés à Vincennes avec les abbés de Grégorio, le père Fontanat d'Astros, Perrault, Duvivier, Van Henne et Van Alphen. Quinze cardinaux, plusieurs prélats romains et plus de soixante-dix prêtres furent exilés arbitrairement dans l'intérieur de l'empire, et placés sous la surveillance des préfets.

Ce que l'Empereur des Français faisait dans un intérêt de domination temporelle, pourquoi Louis XIV n'aurait-il pas eu le droit de l'essayer en petit, afin d'éviter un schisme et les troubles dont le jansénisme menaçait le royaume de France ?

tons tels qu'ils apparaissent, dépouillés de cette fantasmagorie que l'on arrange pour saisir plus vivement l'esprit des masses. Les historiens ont souvent joué de malheur avec la Bastille; à travers ses épaisses murailles, ils virent des désespoirs aussi imaginaires que ces captifs dont Voltaire et Grégoire remplissent ses cachots, et dont Lacretelle suit la longue procession au milieu de leurs parents ou de leurs amis. Il y en avait deux ou six, selon les jansénistes; mais le nombre s'arrête là; c'est à peu près le même qui s'y trouvera lorsque, dans un de ces jours de fol enthousiasme et de colère inutile, le peuple de Paris croira avoir couru quelque danger et conquis une gloire éternelle en prenant d'assaut une vieille forteresse qui ne se défendait pas.

Le despotisme de Louis XIV, les fanatiques vengeances du jésuite Letellier, se réduisent à dix-sept personnes embastillées, exilées ou retenues dans leurs maisons; la liberté que Philippe d'Orléans regretta bientôt d'avoir accordée aux jansénistes leur réserva plus de martyrs pendant un an que Letellier durant les six qu'il dirigea la conscience du roi. En 1721 seulement, le Nécrologe janséniste compte quarante-sept des siens qui subirent l'ostracisme de la régence: quatre dans les fers, trente en exil, et les autres gardés à vue. L'année 1722 est moins riche en victimes: elle n'en compte cependant pas moins de trente-quatre. Louis XIV et le père Letellier n'avaient exclu de l'université que quatre docteurs jansénistes; c'était déjà beaucoup trop; les jansénistes se montrèrent plus exigeants. Le cardinal de Noailles, comme proviseur de Sorbonne et défenseur-né des droits de tous, se laissa forcer la main; d'un seul coup on en proscrivit vingt-deux. parmi lesquels on

distingue Honoré Tournely, le plus savant théologien de cette époque.

C'est par ces chiffres officiels qu'il faut juger de la persécution des uns et de la modération des autres. Le régent ne croyait ni à la religion ni à la vertu ; ses confesseurs, les pères de La Bourdonnaye et du Trévoux, quoique jésuites, étaient au Palais-Royal pour la forme. Philippe n'avait foi que dans ses roués et dans ses maîtresses ; la partialité des historiens l'ammistie de ses sévérités contre les jansénistes, afin de pouvoir accuser les justices de Louis XIV, et de jeter un reproche de plus à la Compagnie de Jésus.

La régence fut une époque d'abandon et de folie, d'agiotage et de prodigalité ; elle ouvrit le dix-huitième siècle par le scandale de la pensée et par le cynisme des mœurs ; elle déshonora la France en la mettant à la suite de l'Angleterre. Ce souvenir de honteuses voluptés, de marchés infâmes et de démoralisation légale domine tout le siècle ; il le ferme sur la page la plus sanglante des annales du monde. Pour rattacher les joies insensées de la régence à l'échafaud de la révolution française, il se trouve encore un duc d'Orléans, mais ce dernier n'aura en partage que les vices de son aïeul. Philippe le poussa jusqu'à un excès fabuleux ; néanmoins, dans cette déplorable orgie du pouvoir, il ne faut pas oublier que ce prince, doué d'heureuses qualités, sut, pour être juste, échapper plus d'une fois à son atmosphère de dépravation.

Au milieu du vertige qui s'empara de toutes les têtes, et qui abrita ses insouciances et ses plaisirs sous les complaisantes austérités du jansénisme, les Jésuites se tinrent à l'écart ; ils crurent que ces transports de délirante ivresse n'auraient qu'un temps, et

que le calme ou la fatigue ramèneraient le régent lui-même aux réalités de la vie. Les jansénistes le laissaient se livrer aux emportements de ses désirs et ils marchaient sans détour à l'attaque contre la Société de Jésus. Ils aspiraient à la miner, afin de se trouver les directeurs de l'éducation et d'inculquer à la jeunesse le venin de leurs sophismes. Comme le Parlement, l'université sortit enfin de son silence ; elle songea à mettre à profit le désordre qui régnait dans les esprits pour solliciter des faveurs ; ces faveurs étaient tout naturellement des entraves apportées aux maisons de la Compagnie. Le régent prête l'oreille à ces vœux ; mais quand il en a saisi l'étendue : « Pour ce qui est des collèges de jésuites, je veux que rien n'y soit changé, » répond-il. On lui propose de signer un décret privant de tous les grades académiques ceux qui feront leurs études sous les Pères de l'Institut ; il s'écrie : « Jamais, tant que je gouvernerai la France, je ne permettrai que le collège de mon oncle subisse quelque changement. » Peu de jours après, il écrit au père du Trévoux, afin de rassurer les Jésuites sur ses intentions et de leur recommander le jeune chevalier d'Orléans, son fils naturel, qui suivait les cours de Louis-le-Grand.

On n'avait pu surprendre la bonne foi du régent, on espéra que l'on serait plus heureux en lui inspirant des inquiétudes sur le pouvoir dont les Pères jouissaient auprès de l'armée. Lemontey raconte ainsi l'événement (1) « Dans cette crise les Jésuites se conduisirent en hommes accoutumés aux orages. Ils dissimulèrent avec patience les injures de détail qu'ils eurent à essuyer, et attendirent un meilleur

(1) *Histoire de la Régence*, par Lemontey t. , p. 158.

sort du temps, des fautes de leurs adversaires et du besoin qu'une régence corrompue ne manquerait pas d'avoir de leur flexible doctrine. Gardant néanmoins la prudence pour eux seuls, ils ne laissèrent pas d'exciter en secret à diverses résolutions la cour de Rome et les évêques partisans, de la bulle. Mais ce qui peint admirablement la politique vivace de ces religieux, c'est qu'ils tentèrent alors une entreprise si hardie et si profonde qu'ils n'avaient osé la concevoir au temps de leur plus haute prospérité. Ils imaginèrent de fonder dans les villes de garnison des congrégations de soldats, et les Jésuites auraient eu leur armée, si le gouvernement ne se fût hâté de prévenir ce pieux embauchage et de soustraire la discipline militaire à une si habile corruption. »

L'accusation de congréganiser l'armée était beaucoup plus nouvelle que le fait en lui-même. En France, depuis Henri II jusqu'à Louis XIV : en Europe, depuis 1584 jusqu'à 1715, les Jésuites vivaient sous la tente du soldat ; ils se trouvaient avec lui sur tous les champs de bataille, l'animant dans la mêlée, le consolant dans la défaite, lui ouvrant les cieux à l'heure de la mort, et devenant une providence pour les blessés. Ils lui apprenaient à rester fidèle à Dieu, afin d'être plus fidèle à son pays et à son roi ; ils avaient formé une espèce de littérature militaire, ils y retraçaient les devoirs du soldat (1). Dans les step-

(1) Les pères Edmond Auger, Possevin, Grafft, Andrada, François-Antoine, Henri Marcel, Bembo, de Blanc, Thomas Sailli ont composé pour les hommes de guerre des ouvrages où la piété est mise à leur portée. Les titres seuls de ces livres révèlent leur but ; c'est *le Maître d'armes, le Soldat Chrétien, le Miroir des soldats, le bon Soldat, Avis pour les soldats, le Manuel du soldat chrétien, le Guerrier chrétien, le Soldat glorieux* et les *Instructions pour le soldat chrétien*. Nous ne citons ici que les principaux.

pes de la Pologne, dans les montagnes de la Bohême, dans les plaines de Flandre ou au fond des places de guerre de France, ils avaient institué des congrégations dont le jansénisme prenait ombrage, comme si elles eussent été une nouveauté. Le régent, dans ses campagnes, avait pu remarquer, comme le grand Condé et Turcotte, que la piété du soldat devenait un aiguillon pour son courage et pour son obéissance; mais croyant avoir encore besoin de ménager la réaction janséniste, il renvoya au conseil l'affaire. Dans la séance du 19 juillet 1716 (1), les réunions de militaires présidées par un jésuite sont interdites. Les Pères obéirent sur-le-champ, et toutes leurs congrégations furent dissoutes. Ils s'étaient conformés sans aucune résistance aux ordres de l'autorité; les jansénistes se plaignirent que cette déférence cachait un piège: ils persuadèrent au régent que sa volonté était éludée. Le maréchal de Villars se trouvait alors à la tête de l'administration de la guerre. Elève des Jésuites, soldat et général d'armée, il avait fait partie de ces pieuses assemblées. Le vainqueur de Denain n'était pas homme à dénigrer sa pensée; à la lecture de semblables imputations, sa rude franchise ne peut se contenir, et il s'écrie: « Quels sont donc les téméraires qui osent avancer une imposture si palpable? J'ai entre mes mains les réponses des officiers généraux et des gouverneurs de places; tous attestent que les ordres du roi sont strictement remplis. » Puis tout à coup, s'adressant à ses collègues: « Pour moi, messieurs, je l'avoue, tant que j'ai été à la tête des armées je n'ai jamais vu de soldats plus actifs, plus prompts à exécuter

(1) *Régistres du Conseil de guerre sous la Régence.*

mes ordres, plus intrépides que ceux qui appartenaient aux congrégations tant accusées aujourd'hui.»

Le 20 novembre 1715, le cardinal de Noailles, afin de donner un gage de ses sentiments modérés, annule en partie l'interdit porté contre les Jésuites de son diocèse ; il accorde des pouvoirs à douze Pères, au nombre desquels on comptait de Lignières, du Trévoux, Gaillard, La Rue, Martincau et Tourne- mine ; mais bientôt de nouvelles susceptibilités de juridiction, alimentées et grossies par les jansénistes, font éclater de nouvelles rigueurs. Le père Louis de La Ferté, fils du maréchal de ce nom, était le parent et l'ami d'enfance de Noailles. Le régent a choisi ce jésuite pour prêcher l'avent de 1716 à la cour, qui l'a déjà entendu annoncer la parole de Dieu durant le dernier carême. Noailles n'a fait aucune opposition, car c'eût été empiéter sur la prérogative du cardinal de Rohan, grand-aumônier de France ; mais il pressent que les amis des Jésuites, que les Jésuites eux-mêmes ne se résigneront pas toujours à ce rôle passif que le jansénisme veut leur imposer. Sous main, il propose à Philippe d'Orléans de prendre un autre prédicateur ; le régent s'y refuse, et le prince de Rohan, frère du grand-aumônier, écrit, le 31 octobre, au père de La Ferté, qui se désiste de son droit et ne veut pas être la cause d'un conflit : « Le duc d'Orléans m'a ordonné de vous porter l'ordre de venir demain prêcher devant le roi, et un ordre répété et appuyé devant madame la duchesse de Vantadour ; en telle sorte que vos raisons particulières ne peuvent plus tenir contre le respect que vous devez au roi et à S. A. R. » La Ferté parait, le 1<sup>er</sup> novembre 1716, dans la chaire des Tuileries. Néanmoins, le jour même, il supplie le régent de le

dispenser de cet honneur ; il lui déduit les motifs de son refus : le prince les approuve. Le cardinal de Noailles avait été vaincu dans la lutte engagée ; dix jours après, il fulmine l'interdit contre tous les Jésuites de Paris, et nommément contre le père de La Ferté, sans doute plus coupable que les autres, parce qu'il avait obéi aux ordres du prince. Le scandale faisait les affaires du jansénisme ; on conseille à la vanité froissée de Noailles de prendre la voie la plus bruyante. L'interdit est signifié aux Pères par un huissier, malgré l'usage de l'officialité ; des crieurs publics parcoururent la ville en proclamant dans les rues et sur les places la sentence archiépiscopale.

Ces procédés durent paraître étranges ; les jansénistes se perdaient en faisant servir le pouvoir à des vengeances inutiles, et les excès contre la Société de Jésus devaient inévitablement réagir en sa faveur. Le joug du jansénisme commençait à paraître bien lourd ; on établit des points de comparaison, la balance pencha du côté de ceux que le cardinal de Noailles poursuivait avec tant de rigueur. Le régent lui-même ne put cacher son opinion, et, au témoignage de Dorsanne (1), « l'acte de révocation des Jésuites surprit, et fit un peu de peine au duc d'Orléans. » Cet interdit n'avait pas seulement pour but la satisfaction de quelques haines ; un profond calcul politique l'inspirait au cardinal de Noailles, qui l'accomplissait sans y participer, sans même le deviner. La secte avait renversé l'édifice des congrégations militaires ; elle aspirait, de concert avec ses adhérents de l'université, à s'emparer de l'éducation, afin de façonner la jeunesse à leurs idées ou à leurs rêves.

(1) *Journal* de l'abbé Dorsanne, t. I. p. 298.



La trame était artificieusement ourdie ; on provoquait les pères de famille à retirer leurs enfants de ces maisons de Jésuites, sur lesquelles pesait l'anathème ; on excitait les Prélats à suivre l'exemple du cardinal de Noailles. Son frère, l'évêque de Châlons ; Coislin, évêque de Metz ; Colbert, évêque de Montpellier, ainsi que ceux de Verdun et de Laon s'y conformèrent ; mais la presque unanimité de l'épiscopat dédaigna de se prêter à ces menées. On persécutait les Jésuites dans leur enseignement et dans leur foi. L'église gallicane, qui partageait leurs sentiments, les couvrit de sa protection ; les familles elles-mêmes s'associèrent à cette résistance catholique. De 1716 à 1729, les Jésuites, ne pouvant se livrer au ministère sacré, reportèrent sur l'étude des belles-lettres le temps qu'ils consacraient aux œuvres de la prédication et de la direction. Dans ces quelques années, leurs collèges furent plus florissants que jamais. Ils écrivaient à Rome (1), en 1716 :

« Il ne nous reste donc plus que de former à la science et à la vertu l'esprit et le cœur de nos enfants. Tous les autres ministères que nous exercions avec ardeur ont cessé. Nos prédicateurs ne font plus entendre leurs voix dans les temples ni dans les chapelles particulières ; les hôpitaux et les prisons se ferment à notre zèle ; nos confessionnaux sont déserts. Les congrégations de la Vierge n'entendent plus la parole sainte, et peu à peu elles se voient abandonnées. Souffrir, prendre patience, nous abstenir de toute plainte, fléchir le ciel par nos prières, lire ou composer de bons ouvrages de littérature et de piété, montrer aux autres la voie du salut par des

(1) *Archives du Gesù*

discours privés ou par l'exemple d'une vie sans tache ; voilà tout ce qui nous est permis, voilà la seule consolation qui nous reste, et que personne ne peut nous ravir. »

On exploitait les puériles colères du cardinal de Noailles, les jansénistes le posaient en pacificateur et en thaumaturge. Avec cette facilité qu'ont toujours les partis pour improviser de grands citoyens, ils faisaient de ce prince de l'Eglise le rempart derrière lequel il leur était permis de combattre à l'ombre ; ils abusèrent de ses vertus comme de sa faiblesse : puis, maîtres pendant douze années de la chaire et du confessionnal, ils assistèrent, pour ainsi dire, les bras croisés, à la débauche intellectuelle dont la régence donna le signal. Sans doute, les Pères de la Compagnie n'auraient point arrêté le torrent qui débordait ; il ne leur eût pas été possible de calmer cette soif de voluptés irritantes, dont étaient tourmentés Philippe d'Orléans, la duchesse de Berri, sa fille, et les favoris du Palais-Royal. La corruption et le scandale, l'amour effréné de l'argent et l'attrait de la nouveauté dominaient trop les hautes classes de la société, les financiers et les bourgeois de la capitale, pour qu'on pût réaliser quelque bien au milieu des dépravations d'une partie de la noblesse française.

Les Jésuites auraient échoué en présence de ces désordres que, par une inconcevable aberration d'esprit, on éleva jusqu'à un attentat contre l'honneur national ; mais il était possible d'empêcher la gangrène de s'étendre sur les classes moyennes. Le peuple ne rougissait pas encore de sa vieille probité ; il ne comprenait rien au honteux agiotage de Law ; il gardait religieusement ses mœurs pures et sévères : on pouvait donc, même par l'exemple du vice officiel,

le maintenir dans la piété ; il manqua de guides au moment où l'ambition et le plaisir allaient étouffer le dernier cri de sa vertu.

En donnant satisfaction au jansénisme, le régent avait espéré qu'il se débarrasserait des questions religieuses. Il réduisait les Jésuites au silence, afin d'obtenir la paix de leurs ennemis ; ceux-ci ne se contentèrent pas d'un triomphe infructueux. La bulle *Unigenitus* flétrissait Quesnel et leur doctrine ; une imperceptible minorité dans l'épiscopat s'opposait à son acceptation ; ils grandirent cette minorité (1).

(1) Quelques historiens, comme Voltaire et Ducloux, ont prétendu que la constitution *Unigenitus* n'était pas une règle de foi catholique ; c'est une erreur au point de vue religieux et historique. Cette bulle, adressée à toute l'Église, a été adoptée et reçue comme décision dogmatique par la catholicité, par l'épiscopat et par toutes les universités. Elle est déclarée règle de foi par plusieurs conciles, et notamment par celui qui fut tenu à Saint Jean-de-Latran en 1725, sous Benoît XIII. Il n'y eut d'opposants contre elle que le cardinal de Noailles, quatorze évêques et quinze cents, d'autres disent deux mille réfractaires, prêtres, religieux ou laïques. Cette opposition était imperceptible, mais elle sut faire tant de bruit qu'elle sembla parler au nom de tous. Voltaire se crut donc en droit de dire avec sa véracité ordinaire (*Siècle de Louis XIV*, t. III, ch. XXXVII) : « l'Église de France resta divisée en deux factions ; les acceptants étaient les cent évêques qui avaient adhéré sous Louis XIV, avec les Jésuites et les Capucins. Les récusants étaient quinze évêques et toute la nation. »

Dès ce temps-là, la nation était exploitée par les mécontents, qui se l'adjugeaient, Voltaire a fait ces calculs sans réflexion ; mais le grand-vicaire du cardinal de Noailles, le janséniste Dorsanne, publie dans son *Journal* une curieuse statistique de cette unanimité. A la page 7 du deuxième volume, il dit que « loin de voir croître le nombre des appelants, on le voyait diminuer ; » puis, passant la revue de quelques évêques jansénistes, Dorsanne ajoute : « MM. les évêques de Tréguier et d'Arras souf-

Une licence dangereuse pour la morale et pour la vie des Etats s'introduisait dans les mœurs et dans les écrits; l'anarchie régnait sur les intelligences, ils essayèrent de la faire pénétrer dans les pouvoirs publics, Ils trouvèrent dans le Parlement quelques magistrats tout disposés à se déjuger et à outrer les conséquences de la déclaration du clergé de 1682; ils les poussèrent à favoriser les évêques appelants de la bulle au pape qui l'avait promulguée. Dans son existence de désordre, Philippe d'Orléans conservait l'instinct du gouvernement, son cœur et sa tête n'étaient pas toujours à la merci d'un caprice ou d'une honte. Il entrevit que les jansénistes cherchaient à tuer l'autorité, afin d'amener des déchirements intérieurs, de ce jour, il songea à réparer le mal que son incurie avait développé.

Il fallait en finir avec cette faction qui s'agitait en tout sens et qui entretenait la discorde dans l'Eglise, en se flattant de la semer dans l'Etat. Un jésuite s'était risqué à gagner la confiance du régent; il se nommait Pierre-François Lafitau : né à Bordeaux en 1685, il unissait à un esprit fécond en saillies, iné-

fraient de voir leurs diocèses presque entièrement opposés aux partis qu'ils avaient pris. M. de la Broue, évêque de Mirepoix, n'avait pas un seul appelant dans son diocèse. L'évêque de Pamiers était dans la même situation que M. de Mirepoix... Les Parlements de province ne présentaient pas de ressources. Plusieurs étaient ultramontains et constitutionnaires, Grenoble, Besançon, Dijon, Douai, etc. » « Un motif, continue Dorsanne, qui faisait encore beaucoup d'impression sur M. de Noailles, était que des évêques des Eglises étrangères, attentifs à ce qui se passait en France... on n'en voyait aucun qui se détachât pour s'unir aux appelants. »

Les évêques jansénistes ne trouvaient aucun adhérent, même dans leurs diocèses; cela néanmoins s'appelait la nation.

puisable en ressources, un jugement solide, une ambition qui ne se trahissait pas et une aménité qui savait plaire à tous. Le régent eut occasion de le voir ; le père Lafitau entra si bien dans ses bonnes grâces, que, malgré son entourage, Philippe d'Orléans le choisit pour négociateur secret auprès du Saint-Siège. Lafitau s'était fait aimer du régent ; il s'insinua dans la faveur de Clément XI ; il servit ainsi de lien entre les deux puissances pour accélérer la chute des jansénistes. Lafitau avait les vertus d'un bon prêtre, mais il s'aperçut ou on lui fit entrevoir qu'il ne possédait pas à un égal degré celles qui constituent le jésuite. Dès l'année 1719, il fut dégagé des vœux simples qu'il avait prononcés, et il se sépara de la Compagnie, dont il resta l'ami pendant toute sa vie. Cette retraite lui permettait de courir la carrière des honneurs. Le pape et le régent le nommèrent évêque de Sisteron quelques mois après, en 1720. Le 4 décembre de la même année, Philippe contraignit le Parlement à enrégistrer la bulle *Unigenitus* : la cour judiciaire obéit ; alors les jansénistes, dont le plan d'attaque était démasqué, ne gardèrent plus de mesure.

La corruption des mœurs avait engendré la prostitution dans l'histoire ; chacun peignait à sa guise les hommes et les caractères ; chacun faisait d'un conte de ruelle, d'une calomnie de boudoir ou de quelques méchancetés de salon, un événement que recueillaient mille plumes satiriques ; ces fables devaient, plus tard, servir à tromper jusqu'aux écrivains probes. Les jansénistes établirent de grands ateliers de diffamation ; ils dénaturèrent les faits ils inventèrent des anecdotes, l'aliment qui va le mieux au goût et à l'esprit français ; ils se mirent à fouiller

dans la vie privée des rois et dans les secrets de leurs conseillers. Rien n'échappa à leurs sarcasmes, et, depuis le souverain Pontife jusqu'au dernier des confidents de Philippe, tout passa au crible de ces imposteurs anonymes, dont des annalistes plus sérieux allaient prendre les mensonges sous l'égide de leur talent. L'autorité de leur choix avait, en acceptant la bulle, renversé des espérances longtemps caressées; dans cette conduite pleine de prévision du régent, ils virent un odieux marché, dont Lafitau, Tencin et Gamache, auditeur de Rote pour la France, furent les entremetteurs, et l'abbé Dubois le mobile.

En un temps où l'esprit de parti ne laisse debout aucune gloire, aucune vertu, et où les hommes les plus estimés dans un camp deviennent nécessairement pour les autres un objet de répulsion plus ou moins justifiée par les colères politiques, nous croyons qu'il sera beaucoup plus facile de faire comprendre notre pensée. Nous avons vu si souvent les ministres, les généraux, les orateurs, les écrivains les plus illustres, les monarques eux-mêmes accusés par leurs adversaires, souvent même par leurs amis, de tant de crimes impossibles, de tant de méfaits, que la disgrâce, l'exil, la mort ou un revirement d'opinion condamnaient à un précoce oubli, que nous ne devons pas plus ajouter foi aux exagérations de l'enthousiasme qu'aux insultes de la haine. L'expérience est venue avec le temps, et aujourd'hui il faut autre chose que des bons mots ou des romans riches de mensonges pour juger un homme qui a gouverné son pays. L'abbé Guillaume Dubois se trouve dans ce cas. Il avait été le précepteur, le ministre secret ou avoué de Philippe d'Orléans ; il

vivait au Palais-Royal ; il était ambitieux, adroit courtisan, se faisant un marche-pied de la voluptueuse incurie de son maître, flattant ses passions, et lui donnant peut-être l'exemple de l'immoralité. Dans cette atmosphère de roués et de femmes galantes, Dubois qui n'avait aucun engagement ecclésiastique, a pu se laisser entraîner au torrent et se mêler à cette existence de débauches, qui rendit célèbres les Broglie et les Nocé. C'est un compte qu'il a débattu avec Dieu. Il avait plutôt le cynisme du vice que le vice lui-même ; mais, quand la fortune l'eut poussé aux honneurs, cet homme, qui avait vendu son pays à l'Angleterre, et qui cependant compta au nombre de ses amis Fénelon, Rohan, Massillon, Fontenelle (1), de La Tour, le général des Oratoriens, et d'Argenson, sentit la nécessité de donner la paix à la France. Une pensée d'égoïsme ne fut pas étrangère à cette résolution ; Dubois pouvait prétendre à tout ; son travail suppléait aux langueurs du régent ; ses sarcasmes réveillaient dans son âme le désir qui s'y éteignait sous les ennuis de la satiété. Afin de monter au trône ministériel, il rêva qu'il devait commencer par se faire nommer archevêque et prince de l'Église romaine. Dans l'espoir de ne trouver aucun obstacle sur sa route,

(1) Fontenelle, parlant au nom de l'Académie française disait au cardinal Dubois, le jour de sa réception : « Vous vous souvenez que mes vœux vous appelaient ici longtemps avant que vous puissiez y apporter tant de titres ; personne ne savait mieux que moi que vous y eussiez apporté ceux que nous préférons toujours à tous les autres... » Le directeur de l'Académie ajoutait encore : « Tous les souverains ont concouru à vous faire obtenir la pourpre. Le Souverain Pontife n'a entendu qu'une demande de tous les ambassadeurs, et vous avez paru un prélat de tous les Etats catholiques, et un ministre de toutes les cours. »

il résolut de mettre à l'épreuve la gratitude du Saint-Siège par un service signalé. Il força le Parlement à enregistrer la bulle *Unigenitus*, puis il chargea Lafitau de solliciter à Rome la récompense qu'il s'était promise. Dubois, présenté par le régent, fut promu à l'archevêché de Cambrai. La mort de Clément XI ayant ouvert le conclave, le cardinal Conti fut élu pape sous le nom d'Innocent XIII, et, en revêtant Dubois de la pourpre, il céda autant aux sollicitations de Philippe d'Orléans (1), qu'au besoin de pacifier l'Eglise.

Le cardinalat n'est point une fonction à charge d'âmes, mais une dignité accordée, sur la prière de quelques monarques, à des hommes que la cour romaine ne connaît pas, et qui, jouissant d'une grande autorité dans leur patrie, peuvent, en bien ou en mal, influencer sur les affaires ecclésiastiques. Dans la position des choses, le sacrifice d'un chapeau de cardinal exigé par le régent en faveur de Dubois, ne fut peut-être pas une faute; mais il ne fallait pas appeler le ministre du Palais-Royal aux honneurs de l'épiscopat. L'épiscopat entraîne à sa suite des devoirs de conscience incompatibles avec la vie de Dubois : il n'en remplit aucun; c'est ce qu'il put faire de mieux. Son élévation au rang de prince de l'Eglise

(1) Dorsanne, en son *Journal*, donne une grande part au cardinal de Rohan dans les transactions qui eurent lieu à Rome pour ce chapeau. Il avoue qu'il était chargé par le régent de négocier cette affaire, et au mois de septembre 1721, le docteur de Sorbonne François Vivant écrivait de Rome au cardinal de Noailles : « M. le cardinal (de Rohan) ne perd pas son temps. Il ne s'est pas borné à procurer le chapeau que demandait Son Altesse Royale; en outre, il prépare quelque chose de plus éclatant. »



lui donnait l'entrée du conseil ; elle le faisait marcher de pair avec la plus haute noblesse du royaume. Dubois devint l'arbitre de la France ; il ne gouverna pas plus mal que le régent.

L'évêque de Sisteron ne lui avait pas été inutile dans ses négociations avec Rome ; ce prélat, qui a écrit *l'Histoire de la bulle Unigenitus*, désirait, avec tout le clergé gallican, que l'on mit un terme aux discordes religieuses dont le royaume était depuis si longtemps le théâtre. La peste de Marseille venait, en 1720, de porter l'épouvante dans le Midi et le deuil dans toute la France. Les Jésuites étaient tenus à l'écart ; mais à Marseille, une occasion de se dévouer s'offrait à leur charité, ils la saisirent. Sur les pas de Belzunce, évêque de cette ville, et leur ancien confrère dans l'Institut de saint Ignace, ils courent où le danger est le plus imminent. Le fléau tue plus de mille personnes par jour ; il a frappé de mort dix-huit Jésuites de Marseille, même le père Claude-François Millet (1), qui remplaça les magistrats civils enlevés à leurs fonctions par l'effroi ou par la mort. Un seul de cette résidence survit ; c'est un vicillard octogénaire, Jean-Pierre Levert, qui a plus d'une fois

(1) • Tout porte à croire, dit Lemontay en parlant de la peste de Marseille, au cinquième volume de ses *OEuvres*, page 339, que la grandeur de caractère, les pensées généreuses et les fortes diversions éloignent de l'homme une certaine disposition passive qu'on s'accorde à regarder comme nécessaire à la communication du venin pestilentiel. Elle fut sans doute l'égide qui couvrit dans Marseille deux autres commissaires, que je ne dois pas passer sous silence. Le premier fut le jésuite Millet, le seul parmi les réguliers qui consentit à réunir les fonctions civiles aux travaux religieux ; le second fut le peintre Seures, élève du Puget. »

bravé la peste aux missions d'Égypte, de Perse et de Syrie. Dans la désolation générale, le père Levert s'associe aux hommes dont la terreur n'a point paralysé le courage. Il est avec Belzunce au chevet des malades ; avec Estelle et Moustier, les échevins de la ville, avec Langeron qui en a pris le commandement et le chevalier Rose, il veille sur tous ces gouffres de la mort ; il marche à côté de Chicoineau, de Deydier et de Verni, trois médecins, dont les noms sont chers à l'humanité. Il prie pour les mourants, il fortifie le peuple encore plus par son exemple que par ses conseils. Le gouvernement n'a pris aucune précaution, n'a fait passer aucun secours ; la famine donne la main à la peste. A ces nouvelles, le souverain Pontife sent qu'un nouveau lien l'attache à cette ville si catholique dans le bonheur, si pieuse dans le désespoir. Deux navires chargés de blés, sont adressés à Belzunce, c'est le pape qui les envoie ; l'évêque et le jésuite distribuent à chaque famille le pain du Père commun. Levert avait affronté tous les périls ; une grande pensée de charité soutenait l'énergie du vieillard ; quand le fléau eut cessé ses ravages, le Père, dont une pareille surexcitation a dévoré les dernières forces, expira dans les bras de Belzunce en bénissant ce peuple qu'il avait consolé.

Le dévouement des Jésuites de Marseille fit impression sur le régent. L'abbé Fleury, qui avait été nommé confesseur du jeune roi, désirait se retirer. Agé de quatre-vingt-douze ans, il se regardait comme incapable de diriger les premières passions de Louis XV touchant à sa majorité ; on songea à lui chercher un successeur. Le cardinal de Noailles excluait les Pères de la Compagnie ; le cardinal Dubois, son antagoniste, en présenta un. » Il n'avait, selon le témoignage de

Duclos (1), aucune obligation de son chapeau aux Jésuites. » Mais Noailles leur était hostile; ce fut un motif pour Dubois de les mettre en avant, le père Taschereau de Lignières, directeur de la duchesse d'Orléans, mère de Philippe, fut nommé en 1722. Ils avaient attendu patiemment le pouvoir, le pouvoir leur revenait par la nécessité même des choses : le régent, fatigué de scandales, éprouvait le besoin de rendre aux catholiques la paix compromise par tant de fatales concessions.

Bertrand-Claude de Lignières avait plus de sagesse dans le caractère que de brillant dans l'esprit. Simple et doux, sans ambition et sans initiative, c'était un homme inoffensif, et dont l'avènement n'offusquait aucun parti. Les jansénistes ne virent en lui que le précurseur de son Ordre. Noailles l'avait excepté de l'interdit général fulminé contre les Jésuites; mais, afin d'entraver son ministère auprès du roi, le cardinal s'obstine à lui refuser l'approbation de l'ordinaire. Le roi peut le faire autoriser par le pape, les Jésuites et le régent crurent qu'il valait mieux ne pas user de ce privilège. La cour fut transférée à Versailles, et Louis XV se vit forcé d'aller se confesser à Saint-Cyr, qui dépendait du diocèse de Chartres. En 1723, le duc de Bourbon, premier ministre, ne voulut plus exposer la majesté royale à ces échappatoires, il déclara que, si le cardinal de Noailles n'accordait pas de pouvoirs au père de Lignières, le jésuite se servirait de ceux que, par un bref du 19 mai 1722, le souverain Pontife lui avait adressés. Les jansénistes perdaient chaque jour du terrain, le cardinal estima que son opposition serait sans effet, il

(1) *Mémoires de Duclos*, t. I. p. 473.

se décida donc à subir la loi. Les Jésuites rentrèrent à la cour mais les orages soulevés contre les directeurs de la conscience royale avaient causé de trop vives alarmes à la Société pour qu'elle n'essayât pas d'en détruire la cause. Elle renonça à la feuille des bénéfices, et elle stipula que le confesseur, renfermé dans ses attributions, resterait étranger aux affaires. A dater de ce jour, les pères de Lignières, Pérusseau et Desmarets n'exercèrent aucune influence, même dans les questions ecclésiastiques.

Sans être janséniste, le cardinal de Noailles avait porté la perturbation au sein de l'Église par son éternelle résistance. A peine investi de l'autorité, le cardinal de Fleury songe à réparer tant de maux, il fait condamner et déposer Soanen, évêque de Senez, vieillard dont les vertus privées étaient presque aussi grandes que son opiniâtreté. Ce coup de force intimide l'archevêque de Paris, il se résigne à l'obéissance, et adresse au Saint-Siège sa rétractation pure et simple. Le 50 avril 1730, la bulle *Unigenitus* fut enregistrée au Parlement, ainsi que toutes celles rendues par les papes dans l'affaire du jansénisme. Noailles, quoi que animé d'un repentir sincère, ne consentit jamais à lever l'interdit fulminé par lui contre les Jésuites. Il laissa ce soin à Charles de Vintimille, qui lui succéda sur le siège de Paris en 1729. Le jansénisme alors s'abîma sous le ridicule, il devint convulsionnaire au tombeau du diacre Pâris, tandis que les Jésuites, marchant toujours dans la même route, et poursuivant leur apostolat, par l'éducation, se trouvaient sur le champ de bataille de Fontenoy comme aumôniers de l'armée française.

La politique de Louis XIV donnait la couronne d'Espagne au duc d'Anjou, son petit-fils. Les Jésuites

de la Péninsule, à l'exception de quelques-uns, se rangèrent sous le drapeau du monarque qui, pour régner sur un pays dévoué à l'Eglise, n'avait pas, comme son compétiteur, recours aux Anglicans et aux sectaires germaniques. L'Espagne s'était prononcée en faveur du prince français; les Jésuites lui restèrent fidèles dans la bonne et dans la mauvaise fortune; ils coururent toutes les chances de cette longue guerre de succession. Les Anglais de lord Peterborough travaillaient beaucoup moins à asseoir sur le trône l'archiduc Charles d'Autriche, qu'à propager l'hérésie chez un peuple essentiellement catholique. A Barcelone ainsi que dans d'autres villes, ils avaient établi des prêches où l'erreur s'enseignait à l'abri des baïonnettes; les Jésuites combattent avec la parole ce prosélytisme qui s'étend partout. La France et l'Espagne font la guerre à coups de canon, eux la soutiennent à force d'éloquence. A Girone, pendant les horreurs du siège de cette ville, ils prodiguent leurs soins aux habitants. « Plusieurs moines, dit le marquis de Saint-Philippe (1), abandonnèrent la cité; mais les Jésuites assistèrent toujours avec une merveilleuse charité les pauvres et les malades, qui étaient en grand nombre dans de si cruels périls. »

Ce n'est point sur de pareils faits que les annalistes ont basé leurs récits du règne de Philippe V; ils avaient à suivre un Père de la Société de Jésus dans les intrigues d'une cour, à épier ses démarches, à grossir ses fautes, et, comme Michel Letellier, Guillaume Daubenton est sorti tout mutilé de cette lutte avec l'histoire. Daubenton était choisi par Louis XIV pour accompa-

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire d'Espagne sous Philippe V*, par Vincent Bacallar, marquis de Saint-Philippe, t. III, p. 48.

gner le jeune roi en Espagne. Confesseur de ce prince, dès ses plus tendres années, le jésuite lisait en son âme; mais, dans cette époque féconde en cabales, il se trouvait une femme qui, par les grâces de son esprit ambitieux, ne tarda pas à prendre sur la reine Louise de Savoie un ascendant dont Louis XIV crut avoir sujet de redouter les conséquences. La princesse des Ursins, sous le titre de camerera-major, entretenait chez la reine des préventions contre la France; elle dominait le caractère faible et indécis de Philippe V; elle l'entraînait dans des projets qui auraient compromis l'avenir des deux États. Le père Daubenton s'y opposa; il les fit échouer, il parvint même à faire renvoyer en France la princesse des Ursins, qui, trop sûre de son crédit sur Louise de Savoie, ne sut pas déjouer les plans du jésuite. Daubenton l'avait expulsée de Madrid; elle y rentre peu d'années après, et, à son tour, elle l'oblige à quitter l'Espagne. Le père Robinet lui succéda. » Jamais, raconte Duclos (1), confesseur ne convient mieux à sa place et n'y fut moins attaché que le père Robinet. Plein de vertus et de lumières, pénétré des plus saintes maximes, zélé Français, également passionné pour l'honneur de l'Espagne, sa seconde patrie, ce fut lui qui conseilla au roi de réformer la nonciature, lorsque le pape reconnut l'archiduc pour roi d'Espagne. »

En agissant de la sorte, les Jésuites que Philippe V consulta, Robinet, Ramirez et le dominicain Blanco, ne songèrent point à être hostiles à la Chaire apostolique. Les souverains avaient obtenu d'ériger ce tribunal du nonce pour favoriser les Espagnols dans leurs relations avec la cour de Rome. Quelques abus

(1) *Mémoires secrets* de Duclos, t. I, p. 112.

s'étaient introduits dans cette administration. Le pape se déclarait l'ennemi de Philippe V, les Jésuites, sans trahir l'obéissance spirituelle due au siège pontifical, ne consentirent cependant pas à se taire sur une démarche tendant à renverser du trône le roi que l'Espagne acceptait. Le père Robinet était l'ennemi juré des abus : il s'efforçait de les réprimer avec une vivacité plus opiniâtre que réfléchie. Mais bientôt il se vit assailli par des difficultés plus grandes que celles qu'offrait le gouvernement ecclésiastique. La reine Louise était morte en 1712, et la princesse des Ursins, sa favorite, nourrissait l'espérance de jouer à l'Escurial le rôle de la marquise de Maintenon à Versailles. A force d'art, elle serait, sans aucun doute, parvenue à son but, lorsque le père Robinet se jeta à la traverse de ses intrigues. Il savait qu'en attaquant de front Philippe V, qu'en le surprenant en face de toute la cour, il le déterminerait à se prononcer contre une pareille alliance : il résolut de tout risquer. « Le roi, aimant, ainsi s'exprime Duclos (1), à s'entretenir des nouvelles de France avec son confesseur, lui demanda un jour ce qui se passait à Paris. — Sire, répondit Robinet, on y dit que Votre Majesté va épouser madame des Ursins. — Oh ! pour cela, non, dit le roi sèchement, et il passa. »

Le jésuite connaissait son pénitent. Rien ne l'aurait fait revenir sur uneparole donnée publiquement; il l'engageait au delà même de ses prévisions, La princesse des Ursins, se voyant obligée de renoncer à l'idée d'être reine, voulut au moins marier Philippe V avec une femme dont elle disposerait à son gré Albéroni lui persuada de choisir Elisabeth Farnèse.

(1) *Mémoires secrets*, t. I, p. 101.

En 1714 un insultant exil fut la récompense de ses calculs, Madame des Ursins avait été vaincue par l'ingénieuse rudesse d'un jésuite, elle fut trompée par l'astuce d'Albéroni, elle succomba sous l'impérieuse candeur d'une jeune fille. Cette atmosphère de petites trahisons, d'imperceptibles complots, n'allait pas au caractère décidé du père Robinet. « Une action juste et raisonnable, raconte Duclos (1), causa sadi-grâce. L'archevêché de Tolède, valant neuf cent mille livres de rente, était vacant. Le cardinal del Giudice le fit demander au roi par la reine. Le prince, avant de se déterminer, voulut consulter son confesseur. Celui-ci fut d'un avis tout différent, et représenta que, le cardinal ayant déjà toute la fortune nécessaire à sa dignité, il fallait répartir les grâces, dont la masse est toujours inférieure à celle des demandes et souvent des besoins. Il proposa pour Tolède Valéro-Lera, Espagnol, préférable à un étranger, et dont le choix serait applaudi par toute la nation. Ce Valéro, étant curé de campagne, avait rendu les plus grands services à Philippe V dans les temps que la couronne était encore flottante sur sa tête. Le roi lui avait donné l'évêché de Badajoz. Il fut évêque comme il avait été curé, ne voyant dans cette dignité que des devoirs de plus à remplir, et ne paraissant jamais à la cour. Robinet fit sentir au roi que les Espagnols, à la valeur, à l'amour, à la constance desquels il devait sa couronne, se croiraient tous récompensés dans la personne d'un compatriote tel que Valéro, et que c'était enfin répandre sur les pauvres les revenus de l'archevêché de Tolède par les mains d'un prélat qui n'en savait pas faire un autre usage. Le roi les nomma (mars 1715).

(1) *Ibidem*, p. 172.



» La reine et son ministre furent outrés de la victoire de Robinet. Les suites les effrayèrent. Ils se liguèrent contre une vertu si dangereuse ; et, à force de séductions et d'intrigues, ils parvinrent à faire éloigner de la cour un homme qui ne demandait qu'à s'en éloigner (1).

» Robinet, emportant avec lui pour tout bien l'estime et les regrets de l'Espagne, se retira dans la maison des Jésuites de Strasbourg, où il vécut et mourut tranquille après avoir plus édifié sa Société qu'il ne l'avait servie. »

Au moment de se séparer d'un jésuite qui ne l'avait jamais flatté, Philippe V lui demanda un dernier conseil : il le pria d'indiquer le Père de l'Institut entre les mains duquel il déposerait le fardeau de sa conscience. Robinet « insinua, selon le récit du marquis de Saint-Philippe (2), que le père Daubenton serait plus agréable que lui aux Espagnols, dont il avait déjà mérité l'estime : » sur-le-champ le roi lui écrivit afin de hâter son retour.

Daubenton était assistant de France à Rome, où le pape Clément XI l'honorait d'une affection particulière. L'enfant qu'il avait élevé, le roi qu'il avait suivi au milieu des périls, l'appelait, après dix ans de séparation, pour lui rendre sa confiance. Le jésuite n'hésita pas. A peine arrivé à Madrid, il lui fut aisé de s'apercevoir que sa présence allait devenir un sujet d'inquiétudes pour le ministre dirigeant. La tête d'Albéroni fermentait, et ce Richelieu italien

(1) L'abbé Grégoire raconte le même fait dans son *Histoire des Confesseurs*, p. 224, et il est consigné dans les *Mémoires de Mauropas*, t. 1, p. 228.

(2) *Mémoires de Saint-Philippe*, t. III, p. 151.

aspirait à dominer l'Europe ou à la bouleverser pour se créer une grande place dans l'histoire. Il négociait simultanément avec le czar Pierre de Russie, avec la Porte ottomane et avec Charles XII; il les armait contre l'empereur d'Allemagne et contre l'Angleterre, il rêvait de rétablir les Stuarts sur le trône, d'enlever le pouvoir au duc d'Orléans et de rendre l'Espagne l'arbitre des destinées du monde, comme sous Charles-Quint et Philippe II. Les Jésuites avaient aboli le tribunal de la nonciature, il le reconstitua afin de mériter la pourpre romaine. En entendant dérouler tant de vastes projets, qui pour l'imagination d'Albéroni ne semblaient être qu'un jeu, Daubenton ne perdit rien de son calme habituel, mais il comprit qu'il importait de prémunir le roi contre l'heureuse audace d'un homme qui pouvait mettre l'Europe en feu. Il le fit avec dextérité, et, « dans sa disgrâce, raconte Saint-Philippe (1), le cardinal Albéroni était persuadé que le père Daubenton animait la persécution qu'on lui faisait, mais c'était une idée, car la modération et la droiture de ce jésuite le rendaient incapable de chercher à se venger, quoique du reste il inspira toujours au roi ce qui était juste. »

Le cardinal Albéroni avait affaire à forte partie. Ses chimères d'omnipotence lui donnaient pour ennemis le duc d'Orléans et Dubois, le roi d'Angleterre et le père Daubenton: il succomba. Le jésuite était plus que jamais l'arbitre de la conscience de Philippe V. On n'avait pu l'outrager dans sa vie, on le calomnia dans sa mort. Il se trouva un franciscain, déjà condamné comme hérétique, et dont Voltaire seul

(1) *Ibidem*, t. IV, p. 44.

ose se faire l'écho, qui arrangea les faits au gré de ses haines. Ce franciscain, nommé Bellando, raconte donc, dans un ouvrage qui fut supprimé en Espagne (1), que le jésuite fit confidence à Philippe d'Orléans de l'idée d'abdication dont le roi était tourmenté, afin que le duc profitât de la révélation dans l'intérêt de sa politique. Le roi découvrit la perfidie de son confesseur : il la lui reprocha avec amertume. Ces reproches accablants foudroyèrent le père Daubenton, qui tomba frappé d'apoplexie sous les yeux de Philippe V.

D'après cette version, qu'aucun historien adversaire des Jésuites n'a daigné accepter, que Saint-Simon, Noailles et Duclos, contemporains des événements, ont rejetée comme indigne même de leur partialité, et que l'abbé Grégoire a méprisé, le père Daubenton aurait vendu au régent les mystères du confessionnal, ou tout au moins livré à des étrangers le secret d'Etat qu'un prince lui confiait. Sacerdotalement et politiquement parlant, ce forfait serait inqualifiable. Daubenton et le marquis de Grimaldo, successeur d'Albéroni dans les fonctions de principal ministre, gouvernaient bien le roi et l'Espagne : le jésuite était entré dans les négociations du mariage de l'infant don Luis avec mademoiselle de Montpensier, fille du régent ; il avait contribué à fiancer Louis XV avec l'infante ; mais de là à une trahison il y a tout un abîme d'impossibilités. C'est cet abîme que les annalistes contemporains ne se sont pas senti la force de franchir même pour calomnier un jésuite.

L'idée d'abdication germait depuis longtemps dans

(1) *Histoire civile d'Espagne*, t. III, p. 305 et 306.

le cœur de Philippe V. Ardent et mélancolique, toujours regrettant la France et le diadème dont il s'était désisté, ce prince aspirait à ensevelir dans la retraite une vie traversée par les orages. Il ne cachait ni son dégoût pour les grandeurs, ni ses rêves de solitude. Le régent avait loyalement respecté la couronne dont un enfant le séparait; le crime d'usurpation n'entra jamais dans sa pensée. En pressant Philippe V de consommer son sacrifice volontaire, il espérait placer sa fille sur un trône; c'était de l'ambition paternelle n'emportant aucune idée coupable. Il fit des ouvertures en ce sens au père Daubenton: elles furent repoussées; car le jésuite était celui qui, avec la reine, s'opposait le plus vivement au projet de Philippe V. Tant que Daubenton vécut, le roi se laissa contraindre par lui à garder le sceptre. La mort ne vint pas le frapper sous le coup des reproches imaginaires dont le monarque l'accablait; et voici de quelle manière un témoin oculaire, un serviteur dévoué du roi d'Espagne, rend compte de cet événement: Le 7 août 1723, dit le marquis de Saint-Philippe (1). le père Daubenton était mort au noviciat des Jésuites avec beaucoup d'édification. Il s'y était fait transporter de Balsain aussitôt qu'il se sentit mal, afin d'avoir la consolation de mourir dans la maison de saint Ignace. Sa mort fut accompagnée de preuves si sensibles de piété et de la religion, qu'elles firent impression sur plusieurs personnes. » Le roi n'avait cessé de placer sa confiance en ce jésuite, il le pria de désigner lui-même son successeur, Daubenton indiqua le père Bermudez; mais les témoignages de l'affection royale suivirent jusque dans

(1) *Mémoires de Saint-Philippe*, t. IV, p. 127.

le tombeau le prêtre dont, au dire d'un moine apostat, le prince et tous les cœurs probes devait flétrir la mémoire. Pour glorifier le guide de son enfance et de sa maturité, Philippe V ordonna que la cour, les ministres et les officiers de la couronne assisteraient aux funérailles du père Daubenton ; il décerna à ce jésuite, mort sous la malédiction royale, les honneurs réservés aux grands du royaume.

Daubenton était un homme de résolution, il avait su combattre les langueurs du monarque, et guérir, par son énergie, les faiblesses malades de Philippe, les scrupules vains ou peu fondés qui parfois s'emparaient de son esprit. Il ne lui avait jamais permis d'abdiquer, ainsi que le duc d'Orléans l'en sollicitait. Bermudez n'eut pas la force de s'opposer à ce dessein. Il se renferma dans ses attributions de directeur, il laissa le prince livré aux délicatesses naturelles de sa conscience et à ses incertitudes. Le 15 mars 1725, le roi renonça au trône en faveur de Louis, son fils aîné, qui, cinq mois après, mourut sans enfants, et, le 6 septembre de la même année, Philippe V, le deuil dans l'âme, se condamna à reprendre les rênes de l'Etat.

A peu près vers la même époque, les Jésuites de Portugal se trouvèrent dans une étrange perplexité. Un grand nombre de bénéfices que la chambre apostolique accordait sur la présentation des rois de Portugal venaient d'être réunis à des établissements religieux. Afin de ne pas priver le Saint-Siège du droit d'annates, dont il jouissait lorsque ces bénéfices passaient d'un titulaire à un autre, la cour romaine décréta qu'ils seraient regardés comme vacants dans chaque période de quinze années, et que les communautés acquitteraient ainsi l'impôt ecclésiastique, au-

quel on donna le nom de *quindenia*. Les Jésuites portugais possédaient à ce titre plusieurs abbayes; mais, outre celles déjà assujetties aux quindenia, leurs collèges, leurs maisons, leurs églises avaient acquis d'autres biens non soumis au droit d'annates, et conférés par l'ordinaire, sur la seule présentation de la couronne. En 1705, les délégués de la trésorerie pontificale, s'appuyant sur d'anciens décrets, veulent étendre jusqu'à ces derniers bénéfices le prélèvement des quindenia. Le nonce apostolique, Michel-Ange Conti, qui sera bientôt pape sous le nom d'Innocent XIII, s'adresse d'abord aux Jésuites, afin de ne pas rencontrer d'opposition dans les autres Instituts; il menace le provincial Dominique Nugnez de le dépouiller de sa charge, s'il ne paie pas les quindenia en litige. Le roi don Pédro II croit que la dignité de son trône est intéressée dans ce conflit: il déclara à Nugnez qu'il bannira de ses Etats l'Ordre de Jésus, s'il obtempère à la demande.

A tort ou à raison, Conti suppose que le monarque et les Jésuites sont d'accord pour effrayer l'Église; il invoque l'autorité du général de la Compagnie. Clément XI presse Thyrsé Gonzalès de donner une solution à la difficulté, ce dernier la tranche en faveur de la trésorerie; mais le roi s'opiniâtre, et Nugnez, ballotté entre les deux puissances, en appelle de l'une à l'autre. La mort de don Pédro (1707) permettait à son successeur Jean V de concilier les parties. Le duc de Cadoval et Conti arbitrèrent les sommes dues et la quotité des quindenia futurs. Deux ans après, le pape refuse d'approuver la transaction de son ambassadeur; il annonce qu'il va dépouiller les maisons de la Société de Jésus de ses bénéfices. Le père Emmanuel Diazio, alors provincial, croit mettre un

terme à toutes ces discussions; sans consulter le prince, il fait verser la somme exigée dans le trésor de saint Pierre. Cette mesure pacifique soulève la tempête: Jean V exile Diazio et il défend aux Jésuites ses sujets d'exécuter les ordres que le général leur adressera. Les esprits s'échauffaient. En 1712, le père Riborio, qui a pris parti contre les officiers du Saint-Siège, est dénoncé par eux à Clément XI. Le pape veut qu'il soit à l'instant même expulsé de la Compagnie; ses ordres sont suivis. Les noviciats se voient suspendus ou fermés depuis que ces différends, qui sont beaucoup plus une affaire de juridiction que d'argent, ont été élevés. Les Jésuites, placés entre deux feux, sacrifient au Saint-Siège leur tranquillité intérieure et la confiance du roi; on les exile parce que, avant tout, ils ne veulent amener aucune collision dans l'Eglise ou dans l'empire; mais un semblable état de choses ne pouvait durer. Les canonistes, les jurisconsultes portugais déclaraient de toute nullité l'interdiction des noviciats; les Pères l'acceptent comme valide, ils s'y soumettent. C'était la mort pour les missions d'au delà des mers; le pontife et le roi ne crurent pas devoir se résigner à ce suicide, et, en 1716, Jean V permit aux Jésuites de payer à la cour romaine les quindenias qu'ils n'avaient jamais refusés.

Ces faits se passaient au moment où les jansénistes accusaient la Compagnie de régner au Vatican et d'imposer ses volontés au pape. Les Jésuites dominaient les pontifes et le sacré-collège; ils dictaient aux rois les mesures qu'il fallait prendre; mais, dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres plus importants, nous les voyons toujours sacrifier leurs intérêts ou leurs opinions au maintien de la paix. Ils se

sentaient assez forts pour obéir; le respect de l'autorité les a soutenus en présence de tant d'ennemis qui tramaient leur perte. Ce respect, dont il ne se sont écartés qu'une fois dans l'espace de deux cent trente années, et la grandeur qu'il fit rejallir sur leur ordre, deviennent l'argument le plus décisif que l'histoire puisse apporter en faveur du principe d'obéissance.

FIN DU QUATRIEME VOLUME.



# TABLE DES MATIÈRES.

---

Portrait de CHARLES DE NOYELLE.

## CHAPITRE PREMIER.

Le jansénisme. — Jansénius et Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. — Leurs caractères. — Intrigues de Saint-Cyran. — Causes de leur haine contre les Jésuites. — Saint-Cyran cherche à attirer dans son parti le cardinal de Bérulle et Vincent de Paul, les Oratoriens et les Lazaristes, pour les opposer à la Compagnie de Jésus. — Sur leur refus, il gagne à sa cause les religieuses de Port-Royal-des-Champs. — La mère Angélique et le chapelet secret du Saint-Sacrement. — Les Jésuites l'attaquent. — Saint-Cyran se porte leur défenseur. — Saint-Cyran compose le *Petrus Aurelius*, et Jansénius le *Mars Gallicus*. — Mort de l'évêque d'Ypres. — Il soumet son traité inédit de l'*Augustinus* au jugement de Rome. — Politique de Saint-Cyran pour accroître le nombre de ses prosélytes. — Les femmes et les grands seigneurs. — Les premiers solitaires de Port-Royal. — Antoine Le Maître et son humilité. — Les constitutions de Port-Royal. — Saint-Cyran mis au donjon de Vincennes. — Antoine Arnauld et Sacy. — Les Jésuites se procurent des épreuves de l'*Augustinus*. — Ils demandent que ce livre soit supprimé avant sa publication. — Pensée fondamentale de l'*Augustinus*. — Les Jésuites belges et français attaquent l'ouvrage. — Les jansénistes le défendent. — Il est condamné par le Saint-Siège. — Antoine Arnauld entre en lice. — Le père de Sesmaisons et la princesse de Guénémené. — Le livre de la *Fréquente Communion*. — Le père Petau et Arnauld. — Le jésuite Nouet et sa rétractation. — Déclaration de saint Vincent de Paul. — Mort de Saint-Cyran. — Singlin le remplace. — Le jansénisme devient à la mode. — Méthode d'enseigner des jansénistes. — Leurs livres élémentaires. — Leurs grands hommes. — Quelques évêques séduits par eux. — Portrait des jansénistes. — Le cardinal de Retz se fait leur disciple. — Les jansénistes prennent part à la Fronde. — L'université devient janséniste. — Le docteur Cornet et les cinq propositions. — La Sorbonne fait alliance avec les Jésuites, M. Olier et Vincent de Paul. — *Le jansénisme confondu* et le père Brisacier. — Condamnation du jésuite par le coadjuteur. — Olier et Abelly refusent de lire en chaire l'acte du coadjuteur. — Les jansénistes envoient à Rome trois des leurs. — Députation du clergé de France. — Le jansénisme est condamné. — La mère Angélique et les jansénistes prennent sous la protection de leur vertu les vices du cardinal de Retz. — Par lui, ils sont maîtres du diocèse de Paris. — Arnauld et la Sorbonne. — Arnauld provoque la première *Provinciale*. — Portrait de Pascal. — Les *Provinciales*. — Enthousiasme qu'elles produisent. — Silence des

Jésuites, et causes de ce silence.— Habileté de Pascal. — Le probabilisme et le probabiliorisme.— Conséquences des deux opinions. — Théophile de Corte et Alphonse de Liguori, probabilistes.— Les jansénistes conseillent tour à tour la coquetterie, l'assassinat et la direction d'intention.— Le Parlement condamne les *Provinciales*, et le père Daniel y répond par les *Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe*. — Création du conseil de conscience.— Le père Annat.— Le surintendant Fouquet janséniste. — Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, et Bossuet veulent détourner les religieuses de Port-Royal de leurs idées. — Les pères Annat et Ferrier négocient avec Gilbert de Choiseul, évêque de Cominges. — Lettres de ce dernier à Henri Arnauld, évêque d'Angers.— La paix, donnée par les Jésuites, est rompue par le grand Arnauld.— Les religieuses et les Solitaires de Port-Royal sont dispersés. — *Revelation de la mère Angélique de Saint-Jean*. — Nicole et le chancelier Letellier. — L'archevêque de Sens et l'évêque de Châlons, pacificateurs. — Arnauld consent à la paix, parce qu'elle ne vient pas des Jésuites.— Paix de Clément IX.— *La Morale pratique des Jésuites*. — L'abbé de Pontchâteau et Arnauld.— La *Perpétuité de la Foi* et les *Essais de morale*. — Arnauld et Nicole. — Causes de division entre les évêques et les Jésuites.— L'archevêque de Sens les excommunique.— Le cardinal Lecamus les poursuit à Grenoble. — L'évêque de Pamiers les accuse.— Leur différend avec dom Juan de Palafox, évêque d'Angelopolis.— Les jansénistes et Palafox. — La lettre de Palafox au pape.— Pourquoi Palafox ne fut-il pas canonisé ? — Le cardinal Calini devant le consistoire, en 1777. 5

*Fac-simile* de la MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD. 13

## CHAPITRE II.

La onzième congrégation générale se réunit à Rome pour nommer un vicaire général, du vivant même de Goswin Nickel, général de l'Ordre. — Le père Oliva est élu. — Son caractère. — Les Assistants. — Progrès de la Compagnie dans les provinces de Milan et de Naples.— Sa situation en Portugal. — Alphonse VI et la reine-régente, Louis de Gusman. — Le comte de Castel-Melhor premier ministre. — Le père André Fernandez, nommé grand-inquisiteur, refuse cette dignité. — Mariage d'Alphonse VI avec mademoiselle d'Aumale. — Le père François de Ville l'accompagne à Lisbonne.— Caractère du roi et ses déportements. — Le maréchal de Schomberg et le jésuite seuls protecteurs de la reine. — Amour de l'infant don Pedro pour elle. — La reine se retire dans un couvent. — Don Pedro la protège contre le roi. — Le Chapitre de Lisbonne prononce la séparation.— Abdication d'Alphonse VI. — Régence de don Pedro. — Les cortès envoient une députation à la reine pour la prier d'épouser l'infant, son beau-frère. — Conduite des Jésuites pendant ces événements. — Le père de Ville et le père Emmanuel Fernandez. — Ce dernier est

nommé aux Cortès.—Lettre du général de l'Ordre concernant cette élection. — Fernandez y renonce. — Les Jésuites ont-ils contribué à la décadence du Portugal? — Sont-ils aussi habiles qu'on le prétend? — Causes véritables de la décadence. — Le père Vieira. — Mort de Philippe IV d'Espagne. — Marie-Anne d'Autriche, régente d'Espagne, nomme son confesseur, le père Nithard, grand-inquisiteur et conseiller d'Etat. — Le jésuite refuse. — Le pape le contraint d'accepter. — Inimitié de don Juan d'Autriche pour la reine et pour son confesseur. — Le clergé se ligue contre le jésuite. — Mesures que prend Nithard. — Don Juan triomphe. — Le père Nithard abandonne l'Espagne. — Son désintéressement. — Il est élevé au cardinalat. — Décadence de l'Espagne. — Charles II et son règne.—Les Jésuites en Pologne. — Casimir, roi et jésuite. — Sobieski et le père Przeborowski, son confesseur. — Przeborowski bénit les Polonais avant la bataille de Choczim. — Sobieski est élu roi. — Le père Vota devient son conseiller. — Il le décide à entrer dans la ligue d'Augsbourg contre Louis XIV. — Politique de Vota blâmée par les historiens français.—Sobieski remporte la victoire de Vienne. — Il devient odieux aux Polonais. — Mécontentement de Jacques, son fils aîné, apaisé par le jésuite. — Sobieski meurt entre les bras de Vota. — Les Jésuites en Angleterre. — Restauration de Charles II. — Portrait de ce prince. — Les catholiques se réunissent à Arundel-House et demandent l'abrogation des lois de persécution. — Le Parlement se montre disposé à l'accorder, à condition que les Jésuites seront expulsés d'Angleterre. — Divisions dans le parti catholique. — Evocation des doctrines ultramontaines. — On accuse les Jésuites d'être la cause de la peste et les auteurs de l'incendie de Londres. — L'anglicanisme excite la multitude contre eux. — Charles II proscrie les Jésuites. — Caractère du duc d'York. — Il se fait catholique. — Le pape et le père Simons interviennent dans sa conversion. — Les Jésuites, conspirateurs en Angleterre, sont défendus par Antoine Arnauld.—Complot découvert par un faux jésuite français. — Ses révélations. — Crédulité du peuple. — Luzancy devant le conseil privé. — Le docteur Tonge et Titus Oates. — Caractère de ces deux hommes. —Conspiration qu'ils inventent. — Le père Bedingfield. — Oates feint de se convertir au catholicisme. — Il se présente pour se faire Jésuite. — Son interrogatoire devant le roi. — Colman et ses lettres au père Lachaise. — Lord Shaftesbury voit dans ce complot un moyen d'arriver au pouvoir. — Son portrait. — Mort du juge de paix Edmond Godfrey. — Révélation de Beldoe contre les Jésuites. — Shaftesbury et Burnet. — Oates dénonce le pape et le général des Jésuites comme ayant créé un nouveau gouvernement en Angleterre. — Arrestation des Pères de l'Institut et des lords catholiques. — Leur procès, leur supplice.—Condamnation et exécution du comte de Stafford. — Mort de Charles II. — Jacques II, roi.—Pre-

miers moments de son règne.—Les Quakers et l'Angleterre entière le saluent comme l'espérance d'un avenir de liberté. — Les Jésuites triomphants.— Sunderland et le père Peters.—Ce jésuite est mêlé officiellement aux affaires publiques. — Jacques II l'appelle à son conseil privé. — Lettre interceptée ou supposée par Guillaume d'Orange. — Jacques accorde la liberté de conscience.— L'anglicanisme s'y oppose.— Jeffryes et la justice. — Protestation des évêques. — Conduite de Peters. — Il sert de drapeau contre le roi. — Conspiration du prince d'Orange. — Bayle et les adversaires des Jésuites. — Torts que le père Peters a faits à la cause des Stuarts en se laissant forcer la main pour accepter une dignité politique. 103

### CHAPITRE III.

De l'éducation chez les Jésuites. — Plan de cette éducation tracé par saint Ignace. — La quatrième partie des constitutions. — Fin qu'elles se proposent. — Politique de l'éducation. — Manière d'enseigner. — Objet des études. — Choix des classiques. — Les châtimens corporels. — Le système de saint Ignace est-il encore applicable? — Son respect pour la liberté des enfans. — L'instruction gratuite à tous et pour tous, sans distinction de culte. — Les congrégations générales s'occupent de l'enseignement public. — Examen du *Ratio studiorum*. — Les Jésuites écrivent des ouvrages élémentaires. — Le livre du jésuite. — Principes de grammaire, de prosodie et de littérature. — Grammaires composées dans tous les idiomes. — Les Jésuites lexicographes. — Tous les Jésuites professeurs — Les Jésuites créent l'éducation nationale. — L'égalité dans l'éducation. — Les congrégations de la Sainte-Vierge. — Plan de ces associations.— La bulle d'or de Benoît XIV. — Moyens employés par les Jésuites pour rendre l'instruction facile à la jeunesse. — Affection des maîtres pour leurs élèves. — Représentations théâtrales. — Le collège de Louis-le-Grand. — Les élèves célèbres des Jésuites. — Régime intérieur. — Bacon et Leibnitz jugeant le système d'éducation de la Société de Jésus. 189

Portrait du PÈRE PARRENIN.

258

### CHAPITRE IV.

Considérations sur les écrivains de la Compagnie de Jésus. — Leur point de vue. — Les Jésuites jugés par Voltaire, d'Alembert, Lalande et l'abbé de Pradt. — Les premiers théologiens de la Société. — Laynès et ses ouvrages.—Manière d'étudier et de comprendre leur génie. — Salmeron et Canisius. — Possevin théologien et diplomate. — Les savants de la Compagnie. — Tolet et Bellarmin. — Leur science. — Les controversistes et leurs œuvres. — Les pères Wetter et Garasse. — Causes des hyperboles scolastiques. — Suarez et Cornelius à Lapidé. — Les commentateurs de l'Écriture-Sainte. — Travaux des Jésuites sur la Bible. — Les Jésuites traducteurs des Pères de l'Église.—Le père Sirmond et Théophile Raynaud. —

Le père Labbe et les collecteurs des Conciles. — Le père Hardouin et le père Petau. — Caractère du talent de Petau. — Les théologiens relâchés. — Escobar et Busembaum. — Les utopies théologiques des Jésuites. — Leurs propositions scandaleuses. — Explication de ces propositions. — Leur but. — Les Ascètes. — Les pères Nouet, Jutte et Gonnelleu. — Effet que ces écrivains produisirent dans le monde. — Les philosophes. — Causes qui ont empêché les Jésuites de compter parmi eux un grand nombre de philosophes. — Malapert et Fabri. — Suarez et sa métaphysique. — Garcian et ses ouvrages de morale. — Boscovich et Buffier. — Le père Guénard et l'Académie française. — L'éloquence de la chaire et l'improvisation. — Les Jésuites prédicateurs. — Les missionnaires. — Les orateurs sacrés. — Différence entre eux. — Paul Segneri et les prédicateurs italiens. — Les Portugais et les Espagnols. — Le père Juan de Isla fait la critique de leurs défauts. — Les Belges. — Les Allemands et Jacques Wurz. — Les Français et Claude de Lingendes, créateur de l'éloquence sacrée en France. — Bourdaloue. — Larue et Cheminai. — Le père de Neuville et le dix-huitième siècle. — Les Jésuites historiens. — Les historiens de la Compagnie. — Orlandini, Sacchini, Jouveney et Bartoli. — Les biographes. — Les historiens ecclésiastiques ou profanes. — Mariana et Pallavicini. — Strada et Maffei. — D'Avrigny et Daniel. — Bougeant, Longueval, Brumoy et Berthier. — Caractère de ces écrivains. — Du Halde et les *Lettres édifiantes*. — Berruyer et Griffet. — Les Jésuites antiquaires. — La science épigraphique des Pères. — Les bollandistes et les hagiographes de la Compagnie. — Les Jésuites géographes. — Les Jésuites juriscultes. — Les Jésuites mathématiciens. — Clavins et ses élèves. — Guldin et saint Vincent. — Le père Lallouère et Pascal. — Le père Riccati et le calcul intégral. — Découvertes des pères Riccioli et Grimaldi. — Etudes sur la lumière et les couleurs. — Le père Pardies géomètre. — Le père L'Hoste et les marins. — Les Jésuites hydrographes. — Le père Zuchi et le télescope. — Le père Kircher et ses travaux. — L'aérostat inventé par le père Gusmao. — Il est traduit au Saint-Office. — Le père Lana et ses découvertes. — Les Jésuites minéralogistes. — Les Jésuites peintres et horlogers. — Les Jésuites astronomes. — Le père Schoiner découvre les taches du soleil. — Le père Eschmardi devance Cassini dans la découverte de la grande comète de 1668. — Deschales et les couleurs. — Le père Boscovich. — Les Jésuites créent les principaux observatoires de l'Europe. — Le père Paëz découvre la source du Nil. — Le père Marquette à l'embouchure du Mississippi. — Les Jésuites sur l'Orénoque. — Le père Manuel Roman. — Le père Albuca découvre la baie d'Hudson. — Les Jésuites et le quinquina. — Découverte de la rhubarbe, de la vanille et de la gomme élastique. — Le ginseng et la porcelaine. — Les Jésuites littérateurs et poètes. — Sarbiewski et le père Le Moine. — Rapin

et du Cygne. — Bonhours et Vanière. — Tournemine et Bettinelli. — Berthier et le *Journal de Trévoux*. 258

## CHAPITRE V.

Louis XIV et son caractère. — Le père Annat, confesseur du roi. — Il se porte médiateur entre le pape et le roi, au sujet de la garde corso. — Les Jésuites sous Louis XIV. — Le père Canayo à Dunkerque. — Missions de Bretagne. — Les maisons de retraite. — Le père Chaurand et les pauvres. — Création des dépôts de mendicité. — Chaurand appelé à Rome par Innocent XII. — Bourdaloue à la cour. — *Tu es ille vir*. — Mort du père Annat. — Le père Ferrier lui succède dans ses fonctions de confesseur du roi. — Caractère du jésuite. — Le père Ferrier est chargé par Louis XIV de la feuille des bénéfices. — Le père François de Lachaise. — Son portrait. — Ascendant qu'il prend sur Louis XIV. — Il fait éloigner la marquise de Montespan. — Portrait d'Innocent XI. — Affaire de la Régale. — Les Jésuites à Pamiers. — Résistance de l'évêque aux ordres du roi. — Le pape le soutient. — Il envoie aux jésuites des brefs comminatoires. — Les Jésuites appelés devant le Parlement de Paris et devant celui de Toulouse. — On fait l'éloge de leur prudence. — Le pape excommunie Louis XIV. — Les Jésuites ne publient pas la bulle que le pape leur a adressée. — Le clergé de France s'assemble. — Dispositions des esprits. — Bossuet à l'assemblée générale de 1682. — Libertés de l'Eglise gallicane. — Déclaration des quatre articles. — La Sorbonne résiste tacitement. — Louis XIV ne veut pas que les Jésuites signent la déclaration d'enseigner les quatre articles. — Motifs religieux et politiques de cet ordre. — Le père Lachaise et le général des Jésuites. — Lettres du père Lachaise sur les suites de la déclaration. — Démarches conciliatrices du roi et des évêques auprès du Saint-Siège. — Lettre de Louis XIV. — Les libertés gallicanes et les révolutionnaires. — Ce que les Jésuites firent dans ces graves circonstances. — Les protestants et l'édit de Nantes. — Colbert et Bourdaloue. — Plan des Jésuites pour vaincre l'hérésie. — Le père Dez à Strasbourg. — Madame de Maintenon et Louis XIV. — Le père Lachaise s'oppose à leur mariage. — Les Jésuites divisés sur l'opportunité de la révocation de l'édit de Nantes. — Le père Lachaise accusé. — Le chancelier Letellier et Louvois, son fils. — Les Jésuites en mission auprès des protestants. — Bourdaloue et La rue. — Pen d'effet que ces missions produisent. — La révocation de l'édit de Nantes appelle la persécution sur les Jésuites de Hollande. — Leur position dans ce pays. — Mesures prises par eux. — Leur mémoire aux Etats-généraux. — L'archevêque de Sébaste et les jansénistes. — Causes de la persécution, — Les Jésuites aux Etats-généraux. — Ils écrivent à Rome, sur l'ordre des Etats. — Le cardinal Paulucci. — Ils sont proscrits. — Leur persévérance. — Les Jésuites

exilés de Sicile. — Leur retour. — Conversion de la famille électo-  
 rale de Saxe. — Les PP. Vota et Salerno. — Le P. Vota de Pologne  
 avec Frédéric-Auguste. — Le P. Salerno à la cour de Saxe. — Il  
 convertit au catholicisme le prince héréditaire. Il lui fait épou-  
 ser une archiduchesse d'Autriche. — Salerno cardinal. — Clé-  
 ment XI decore deux autres jésuites de la pourpre romaine. —  
 Tolomei et Cienfuegos. Les Jésuites bannis de Russie par Pierre-  
 le-Grand. — Les congrégations générale. — Charles de Noyelle,  
 général de la Société de Jésus après Oliva. — Sa mort. — Election  
 du P. Thyse Gonzalès. Son caractère. — Michel-Ange Tamburini  
 lui succède. — Apostolat de François de Hieronymo. 363  
 Portrait du PÈRE LACHAISE. 382

## CHAPITRE VI.

Louis XIV veut modifier la Compagnie de Jésus. — Motifs de la  
 séparation qu'il demande. — Il interdit aux Jésuites français  
 toute communication avec le général de l'Institut. — Les cinq  
 provinciaux de France et le roi. — Lettre de Louis XIV aux  
 Jésuites. — Il renonce à son projet. — Le *péché philosophique*  
 attaqué par Arnauld. — Cette doctrine est condamnée à Rome.  
 — Lutte entre les Jésuites et l'archevêque de Reims. — Ce  
 prélat est en butte aux sarcasmes des jansénistes et aux répon-  
 ses des Jésuites. — Le père Daniel et Gerberon. — Le livre  
 des *Maximes des saints*. — Fénelon et le père Lachaise. —  
 Le Mont-Louis. — Quesnel chef des jansénistes après la mort  
 d'Arnauld. — Les *Reflexions morales* de l'Oratorien et M. de  
 Noailles. — Noailles archevêque de Paris — Il s'appuie sur  
 les jansénistes. — Le *Problème ecclésiastique*. — Il accuse les  
 Jésuites d'en être les auteurs. — Arrestation de Quesnel et de  
 Gerberon. — Complot tramé par eux pour changer l'ordre  
 établi. — Rollin protégé par le père Lachaise. — La bulle  
*Vineam Domini* condamne le silence respectueux. — Les re-  
 ligieuses de Port-Royal protestent. — Causes de la destruc-  
 tion de Port-Royal-des-Champs. — Clément XI ordonne la  
 suppression de ce monastère. — Mort du père Lachaise. —  
 Le père Letellier est nommé confesseur du roi. — Portrait de  
 ce jésuite. — Port-Royal est démoli. — Part que prit à ces  
 actes le père Letellier. — La charrue et les miracles aux tom-  
 beaux des Solitaires. — Correspondance de Fénelon avec le  
 jésuite. — Intervertissement des rôles. — Fénelon excite le  
 père Letellier à être plus sévère. — Letellier agit enfin. —  
 L'abbé Bochart et les évêques de France. — Colère du car-  
 dinal de Noailles. — Il interdit les Jésuites de Paris — Madame  
 de Maintenon et le cardinal. — Il demande que le pape tran-  
 che la question. — Louis XIV écrit à Clément XI pour sollici-  
 ter une bulle décisive. — Congrégation instituée pour l'exa-  
 men de *Reflexions morales* de Quesnel. — La bulle *Unigeni-  
 tus*. — ses malheurs de Louis XIV. — Le père Letellier ac-  
 causé des calamités de la France. — Il veut faire enlever le  
 cardinal de Noailles. — Les Jésuites à Paris et dans les pre-

vinces. — Les pères de Rennes et le Parlement de Bretagne. — Le père Barberceau à Rouen. — Le père Bouhours et le duc de Longueville. — Le père Tournemine avec Cavoye et le duc d'Antin. — Bourdaloue et Lamoignon. — Le père de Champs et le grand Condé. — Le père La Rue et Boileau. — Le père Martineau et le duc de Bourgogne, — Le père Mathieu de la Bourdonnaye et le duc d'Orléans. — Le Père de la Trémoille et les pauvres. — Le père Sanadon et le duc de Saint-Simon. — Le père Jules de Brignole. — Le cardinal de Bouillon au noviciat des Jésuites. — Colbert et Louvois avec le père Verjus. — Jean Crasset et les chefs du Parlement. — Santeuil, Rolin et le père Commire. — La femme et les Jésuites. — Les réves politiques et les accusations de l'abbé Blanche contre les Jésuites. — <i>Histoire de la Compagnie</i> , par Jovency, condamnée par le Parlement. — Résistance du cardinal de Noailles et de Quesnel à la bulle. — Le président de Maisons, médiateur. — Son entrevue avec le père Letellier. — Mort de Louis XIV. — La régence de Philippe d'Orléans. — Caractère de ce prince. — Il s'appuie sur les jansénistes. — La réaction contre Louis XIV. — La Bastille et le donjon de Vincennes. — Les prisonniers d'Etat du père Letellier. — Le nécrologe janséniste. — La tyrannie de Louis XIV. — On interdit les congrégations dans l'armée. — Le maréchal de Villars, au conseil de guerre, approuve et défend les congrégations. — Situation de la France. — Le père de la Ferté, prédicateur à la cour, interdit, par le cardinal de Noailles. — Les jansénistes et les universitaires attaquent les collèges des Jésuites. — Le régent les soutient. — Les Jésuites suspendus de nouveau. — Cause et résultats de cet interdit. — Le régent se décide à se rapprocher des Jésuites. — Le père Lafitau est envoyé à Rome comme son agent particulier. — Lafitau sort de la Compagnie de Jésus. — Le régent fait enregistrer la bulle au Parlement. — L'abbé Dubois aspire au ministère. — Son ambition et ses vices. — Il est promu à l'archevêché de Cambrai et au cardinalat. — Peste de Marseille. — Les Jésuites et Belzunce. — Le père Levert. — Le père de Lignères, confesseur du Roi. — Noailles lui refuse des pouvoirs. — Le cardinal de Fleury termine les affaires religieuses. — Décadence du jansénisme. — Repentir du cardinal de Noailles. — Les Jésuites en Espagne. — Philippe V et le père Daubenton. — Le père Robinet lui succède — Ses réformes. — Il se retire de la cour. — Daubenton rappelé. — Il se met en opposition avec Alberoni. — Ses négociations avec le Régent. — Le secret de la confession. — Mort de Daubenton. — Affaire des Quindenia portugais.	451
<i>Fac-simile</i> de FENELON.	461
<i>Fac-simile</i> du PÈRE LETELLIER.	479
<i>Fac-simile</i> de TURENNE.	501